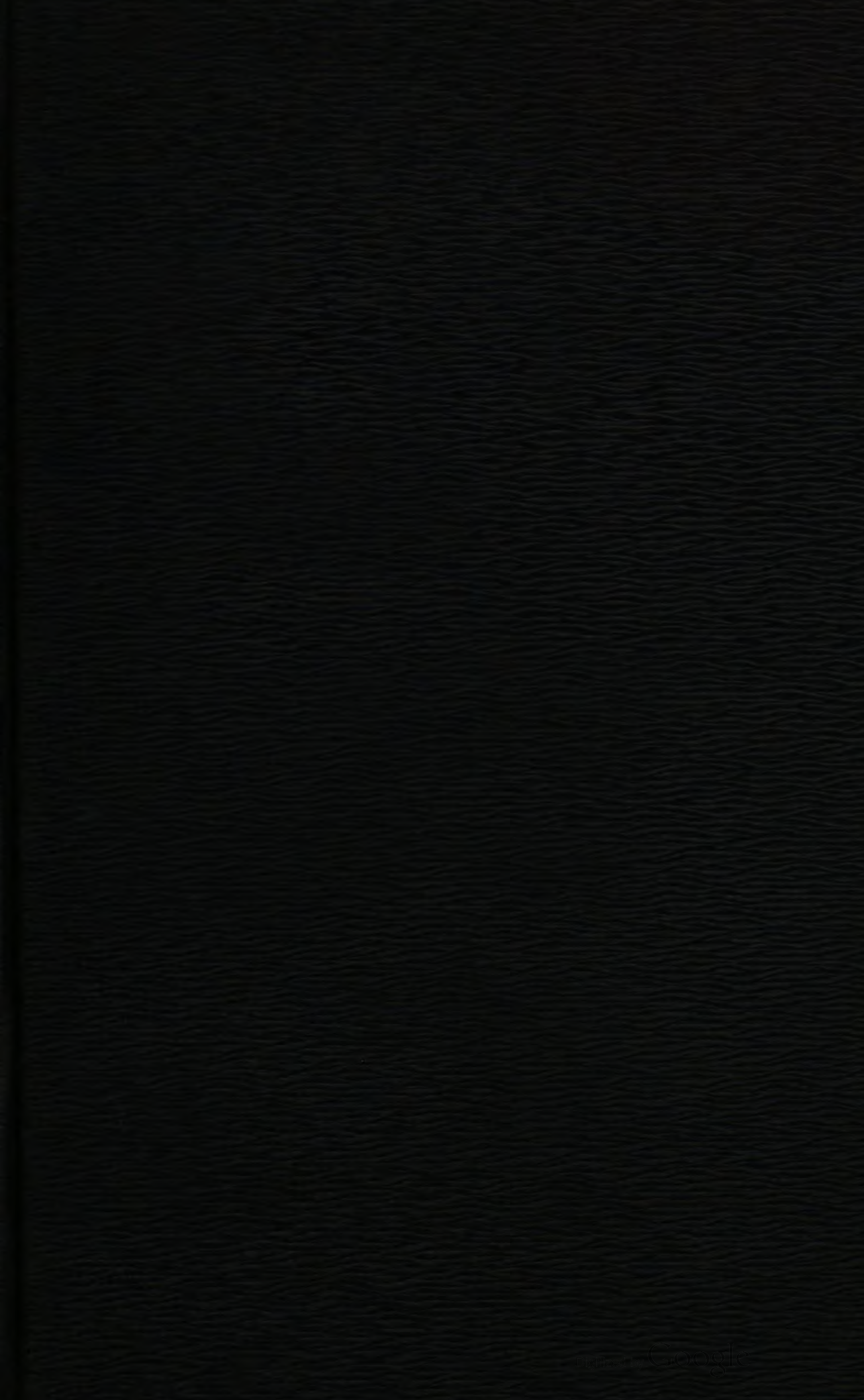
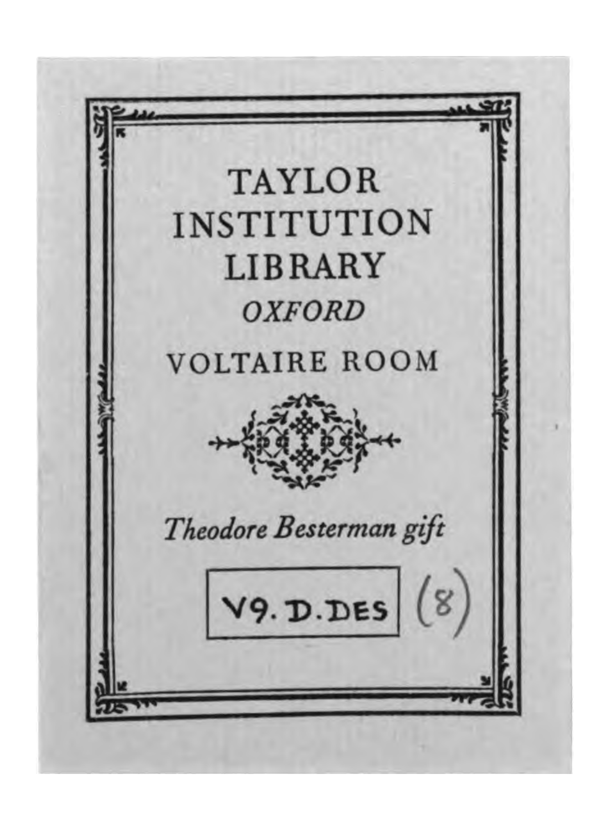
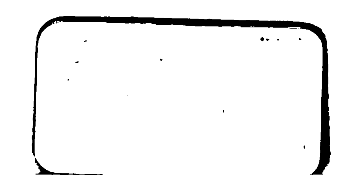
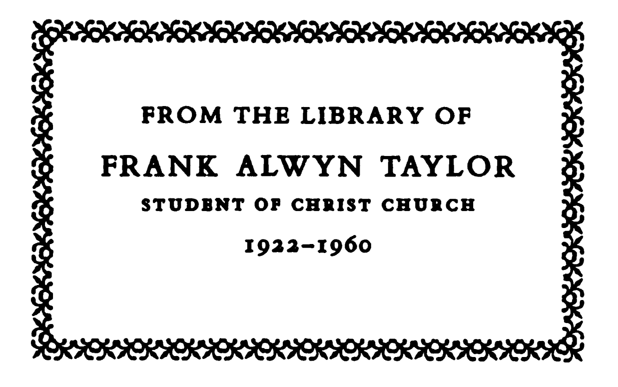



TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY
OXFORD
VOLTAIRE ROOM
Theodore Besterman gift
V9. D. DES
(8)





VOLTAIRE

ET GENÈVE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

VOLTAIRE ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

AU XVIIIe SIÈCLE

1re série. — La Jeunesse de Voltaire. 1 vol. (*Épuisé*).
2e série. — Voltaire au chateau de Cirey. 1 vol. in-8°. 7 50
3e série. — Voltaire a la Cour. 1 vol. in-8°. 7 50
4e série. — Voltaire et Frédéric. 1 vol. in-8°. . . . 7 50
5e série. — Voltaire aux Délices. 1 vol. in-8°. . . . 7 50
6e série. — Voltaire et J.-J. Rousseau. 1 vol. in-8°. . 7 50

EN PRÉPARATION :

8e et dernière série.

Voltaire. Son retour et sa mort. 1 vol. in-8°.

LA MUSIQUE FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE

GLUCK ET PICCINNI

1774-1800

Un vol. in-8°. — Prix : 7 fr. 50

LES COURS GALANTES

ÉTUDES HISTORIQUES SUR LA DERNIÈRE MOITIÉ DU RÈGNE DE LOUIS XIV

Dentu, 1860-1864. — 4 vol. in-12.

Paris. — Imp. Viéville et Capiomont, 6, rue des Poitevins.

VOLTAIRE ET LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

AU XVIIIe SIÈCLE

VOLTAIRE

ET GENÈVE

PAR

GUSTAVE DESNOIRESTERRES



PARIS

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE

DIDIER ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

35, QUAI DES AUGUSTINS, 35

1875



VOLTAIRE

ET GENÈVE

I

VOLTAIRE ET LES PARTIS A GENÈVE. — CONCILIABULES A FERNEY. — LA MÉDIATION. — LES NATIFS.

Ceux qui avaient condamné l'*Emile*, les partisans comme les plus énergiques réprobateurs de cet acte au moins rigoureux (s'il avait sa raison d'être au point de vue du culte, de l'État et des mœurs), et jusqu'à Rousseau, ne s'attendaient guère à ce qu'une telle mesure dût allumer les flambeaux de la discorde parmi une population paisible, flegmatique, mais très-capable d'émotion et même de rébellion. Les troubles qui en résultèrent, bien qu'ils n'aient pas eu leur Thucydide (les historiens ne leur ont toutefois pas manqué), eurent leur importance et leur gravité. Malgré le peu d'étendue de la république, ses voisins durent s'inquiéter des agissements d'un peuple dont ils étaient, en définitive, par les traités antérieurs, les médiateurs consentis et reconnus; et nous les verrons, à la requête de l'un des partis, imposer leur intervention amicale, en attendant pis. Tout cela semblerait devoir nous

regarder faiblement, et l'histoire de cette tempête de verre d'eau n'aurait nulle raison de figurer dans ces études, si l'auteur de *la Henriade* fût resté complétement en dehors de débats pour lesquels il n'avait lui-même d'autres causes d'entraînement qu'une sympathie toute naturelle pour ce peuple dont il avait été longtemps et dont il pouvait encore se croire l'hôte. Mais il était bien difficile qu'avec son tempérament ardent, cette dévorante activité et les rapports de tous les jours qui l'unissaient à une aristocratie dans les mains de laquelle se trouvaient les affaires de la petite république, il demeurât spectateur insoucieux de querelles qui se passaien à sa porte; d'autres motifs encore se présenteront qu'il n'aura garde de ne point saisir. Il nous faudra donc entrer, quoique avec réserve, dans le secret d'intrigues qui ne nous touchent (insistons sur ce point) qu'autant que Voltaire y sera mêlé.

Il se crut un instant destiné à être le *Deus intersit* de la comédie; il ne fut pas le seul à le croire et, à certains égards, il eut une prépondérance qu'il faut bien reconnaître à quelque point qu'on la juge. Nous l'avons vu à l'œuvre quoique obscurément, quoique souterrainement, quoique sans caractère, et se démener de son mieux pour mettre fin à cette guerre de sept ans aussi honteuse pour nos armes que funeste à notre influence et à nos finances; il sera également curieux, en somme, à étudier et à surprendre dans les ténèbres d'une diplomatie dont le cadre seul était méprisable : car, en de telles matières, les difficultés ne sont pas en proportion de l'étendue géographique, et jamais l'on ne s'est montré plus profondément poli-

tique que dans ces petits États italiens du moyen âge et de la renaissance trop convaincus de la nécessité de remédier à leur insuffisance par une habileté consommée à laquelle un autre nom a été donné.

Rousseau accuse Voltaire, le *polichinelle* Voltaire, d'avoir comploté, avec les Tronchin, son expulsion de Genève où un décret de prise de corps l'eût empêché de reparaître avec sûreté. A cela le poëte répliquait : « Savez-vous dans quel temps ce malheureux faisait ces belles manœuvres ? C'était lorsque je prenais vivement son parti, au hasard même de passer pour mauvais chrétien ; c'était en disant aux magistrats de Genève, quand par hasard je les voyais, qu'ils avaient fait une vilaine action en brûlant *Emile* et en décrétant Jean-Jacques : mais le babouin, m'ayant offensé, s'imaginait que je devais le haïr, et écrivait partout que je le persécutais, dans le temps que je le servais et que j'étais persécuté moi-même [1]. » Ainsi Voltaire était en situation de protéger et de défendre, et pouvait donner même la leçon aux magistrats de Genève, quand « par hasard » il les voyait. Ce hasard, on le devine, se présentait fréquemment, pour ne pas dire à tous instants, et l'on eût été homme à aller au devant s'il se fût beaucoup fait attendre. Son sentiment, nous le connaissons : il désapprouve la condamnation d'*Emile*, non pas certes par amour pour Rousseau, mais parce qu'il ne faut brûler ni les livres ni les gens. Cela ne l'empêche point, toutefois, d'être frappé de l'inconséquence de ces républicains (non moins bons calvinistes

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXII, p. 169. Lettre de Voltaire à D'Alembert ; 9 janvier 1765.

que républicains), et qui prétendent « qu'un citoyen de Genève a le droit d'écrire tant qu'il veut contre le christianisme, sans que le conseil soit en droit de le trouver mauvais [1]. »

Par ses amitiés, il était et devait être favorable au gouvernement de Genève, mais ce n'était pas sans de mentales restrictions, sans qu'il ne crût que des concessions raisonnables fussent de mise pour apaiser un état de fermentation qui, loin de se calmer, menaçait de s'accroître tous les jours davantage. Ajoutons que l'influence qu'on lui supposait, à l'intérieur comme à l'extérieur, allait le faire l'objet et le but d'intrigues du milieu desquelles il lui sera bien difficile de sortir sans se voir compromis aux yeux de gouvernants que leur faiblesse rendait naturellement ombrageux. Ainsi une ode lui était adressée, que l'on faisait suivre d'une histoire des troubles de Genève [2]; l'ode était misérable, mais les considérations dont elle était escortée n'étaient ni sans valeur ni sans portée : « Cette histoire vaut bien mieux que l'ode ; et plus elle est bien faite, plus je parais compromis par un parti qui veut s'attacher à moi [3]. » Mais l'attitude du poëte n'avait-elle point un peu autorisé l'auteur de la brochure à cette démarche qui, sans cela, eût été plus qu'indiscrète? Voltaire, à deux pas de Genève, était à proximité de

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXII, p. 174. Lettre de Voltaire à d'Argental ; 10 janvier 1765.

2. *La Vérité, ode à M. de Voltaire*, suivie d'une dissertation historique sur le gouvernement de Genève et ses révolutions (Londres, 1765), in-8 de XVI et 145 pages.

3. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXII, p. 493. Lettre de Voltaire à d'Argental; 13 novembre 1765.

tout e monde, et l'on conçoit que les dissidents songeassent à l'attirer; on lui fit entendre qu'il pouvait rendre à l'Etat de signalés services. Il était fort disposé à croire à l'efficacité de son intervention, une intervention toute amiable et officieuse, et il l'offrira, dans la lettre même où il proteste de son respect pour les institutions et la constitution du pays.

J'ai eu l'honneur, mandait-il à Tronchin-Calendrin, de recevoir chez moi quelques magistrats et quelques principaux citoïens qu'on dit du parti opposé. Je leur ai toujours tenu à tous le même langage... Je suis bien loin de croire que je puisse être utile, mais j'entrevois (en me trompant peut-être) qu'il n'est pas impossible de rapprocher les esprits. Il est venu chez moi des citoïens qui m'ont paru joindre de la modération à des lumières. Je ne vois pas que, dans les circonstances présentes, il fût mal à propos que deux de vos magistrats des plus concilians me fissent l'honneur de venir dîner à Ferney, et qu'ils trouvassent bon que deux des plus sages citoïens s'y rencontrassent. On pourait sous votre bon plaisir inviter un avocat en qui les deux partis auraient confiance.

Quand cette entrevue ne servirait qu'à adoucir les aigreurs, et à faire souhaitter une conciliation nécessaire, ce serait beaucoup, et il n'en pourait résulter que du bien. Il ne m'appartient pas d'être conciliateur, je me borne seulement à prendre la liberté d'offrir un repas où l'on pourait s'entendre. Ce dîner n'aurait pas l'air prémédité; personne ne serait compromis[1].

Cette lettre est une révélation piquante et candide à la fois du degré d'influence que le patriarche de Ferney croyait avoir dans les deux camps; elle a été pu-

1. Archives de Genève, *Sur les affaires publiques*. N° 4890. Lettre de Voltaire à Tronchin; à Ferney, 13 novembre 1765. Et dans les *Œuvres complètes*, t. LXII, p, 489 à 492.

bliée dans la correspondance générale, à laquelle nous renverrons, car il faut la lire en entier. Voltaire n'a que de bonnes intentions, il veut qu'on n'en doute ni à Genève ni à Versailles où d'Argental est chargé d'édifier à cet égard le duc de Praslin. Toutefois, quelque modeste que l'on soit, quelque mince opinion que l'on affecte d'avoir de sa compétence en de telles matières, l'on se sent en état de rendre des services, et l'on se met de la meilleure grâce à la disposition du Conseil dont on attend respectueusement les ordres. Mais cette influence incontestable devait, sinon inquiéter, du moins blesser cette aristocratie peu disposée aux concessions, malgré les craintes que lui causait l'éveil de plus en plus menaçant de l'opinion. Aussi ces propositions conciliatrices firent-elles médiocrement fortune ; il fut arrêté de lui faire répondre que le Conseil n'était disposé en aucune façon à transiger, et M. Lullin reçut l'ordre de rompre la négociation aussi civilement qu'il serait possible (21 novembre 1755).

Mais l'auteur de *la Henriade*, loin de se tenir pour battu, adressait, le jour même, un autre billet au sénateur chargé de lui rendre la décision du Conseil. Il se peut qu'à ce moment encore M. Lullin n'eût pas eu le temps de remplir sa mission, mais il est plus que probable que le poëte était déjà instruit de ce qui avait été résolu ; il n'y fait, toutefois, aucune allusion dans ce billet, où il rend compte au secrétaire d'État d'une entrevue à Ferney avec des représentants.

Ce matin, quatre citoïens m'ont fait dire qu'ils voulaient me parler ; je leur ai envoié un carosse, je leur ai donné à dîner, et nous avons discuté leurs affaires. Je dois d'abord

leur rendre témoignage qu'aucun d'eux n'a laissé échapper un seul mot qui pût offenser les magistrats. Je ne crois pas qu'il soit impossible de ramener les esprits, mais j'avoue que la conciliation est fort difficile. Il y a des articles sur lesquels il m'a paru qu'ils se rendraient; il y en a d'autres qui demandent un homme plus instruit que moi et plus capable de persuader. J'avais imaginé un temperament qui semblait assûrer l'autorité du conseil, et favoriser la liberté des citoïens ; je vous en ferai part quand je pourai avoir l'honneur de vous entretenir. Vous serez du moins convaincu que je n'ai profité de la confiance qu'on a bien voulu avoir en moi, que pour établir la concorde [1].

Mais si le grand Conseil s'imaginait que Voltaire en demeurerait là, il se trompait fort. Des Génevois de l'un et l'autre camp, au nombre desquels figuraient plusieurs magistrats, l'ayant prié de leur donner un plan de pacification, il s'était mis aussitôt à l'œuvre et avait envoyé ce travail à d'Argental pour le faire préalablement examiner par des légistes parisiens, afin de s'assurer s'il ne répugnait en rien au droit public et au droit des gens, lui recommandant, toutefois, de ne pas le laisser voir à M. Cromelin, le résident de Genève à Paris. Si ce projet souriait à M. de Praslin, le poëte le proposerait ensuite au Conseil de Genève, et ce serait un préliminaire de la paix que M. Hennin ferait à son arrivée : « Je ne me mêlerai plus de rien, se hâte-t-il de dire, dès que M. Hennin sera ici [2]; je ne fais que préparer les voies du Sei-

1. Archives de Genève, *Sur les affaires publiques*. N° 4890. Lettre de Voltaire à M. Lullin, conseiller secrétaire d'État à Genève; jeudi au soir, 21 novembre 1765, à Ferney.

2. Celui que le ministre avait nommé pour succéder à M. de Montperoux, mort à Genève, le 9 septembre.

gneur[1]. » Il se félicite d'être également dans les bonnes grâces de tout le monde; le secrétaire d'État est même venu le remercier, de la part du Conseil, de la manière impartiale et du zèle désintéressé avec lequel il s'est conduit. Voilà ce qu'il raconte à son ange. S'est-il donc mépris sur la nature des politesses qui lui sont faites au nom du sénat génevois? Outre qu'il est trop fin pour ne pas comprendre à demi-mot, ce qu'il ajoute révèle un certain dépit, des mécomptes qui ont dû momentanément le prédisposer à se retirer du combat et à laisser ces gens s'arranger comme bon leur semblerait: « Je me suis aperçu que ce procès me fait perdre tout mon temps, et qu'il faudrait que je fusse à Genève où je le perdrais encore davantage. Ni ma santé, ni mon goût, ni mes travaux, ne me permettent de quitter ma douce retraite[2]. » Après tout, en l'absence d'un résident, M. Fabry, le syndic des états de Gex, était chargé des affaires et c'était à lui de démêler cet écheveau: « J'ai donné de longs dîners aux deux partis, dit-il encore, j'ai abouché M. Fabry avec eux[3]. »

Voltaire ne suppose pas de meilleur moyen de rap-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXII, p. 509. Lettre de Voltaire à d'Argental; 27 novembre 1765.

2. *Ibid.*, t. LXII, p. 516. Lettre de Voltaire à d'Argental; 29 novembre 1765.

3. *Ibid.*, t. LXII, p. 520, au même; à Ferney, 2 décembre 1765. Nous lisons dans les *Fragments biographiques et historiques tirés d'extraits originaux des Registres du Conseil d'Estat de la République* (par le baron de Grenus), seconde partie, p. 343: « Janvier 1766. Arrêté de donner une pièce de vaisselle d'argent de 400 l. à M. Fabry de Gex, qui a été chargé des affaires de France par intérim, et de le remercier. »

procher des contendants que de les faire trinquer à table, et c'est à quoi il s'applique : « Je ne chercherai point à faire valoir mes petits services ni auprès des magistrats, ni auprès des citoyens ; c'est assez pour moi de les avoir fait dîner ensemble à deux lieues de Genève ; il faut que M. Hennin fasse le reste, et qu'il en ait tout l'honneur [1]. » Le nouveau résident arrivait deux jours après cette lettre à d'Argental (16 décembre 1765), et Voltaire s'empressait de mettre à sa disposition les influences sur lesquelles il pouvait compter. Les rapports entre le poëte et le représentant de la France, qui, d'ailleurs, dataient de quelques années, seront toujours excellents ; et le patriarche, à l'occasion, se laissera donner sur les doigts pour ses étourderies et ses imprudences avec une bonhomie qui désarmera le censeur. Disons, toutefois, que M. Hennin fut plus inquiet que ravi de ce zèle intempérant ; aussi crut-il prudent, à tout événement, de prendre ses sûretés à cet égard : « M. de Voltaire, mandait-il à M. de Praslin, est entré fort avant dans cette affaire, et me paroît disposé à s'en occuper avec chaleur. Je prévois même que ma conduite vis-à-vis de luy ne sera pas sans épines. Il veut le bien ; il est abordable par plus d'un endroit, je tâcherai qu'il ne nuise à rien, en lui persuadant qu'il peut faire beaucoup [2]. » Désormais le ministre saurait à quoi

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXII, p. 534. Lettre de Voltaire à d'Argental ; 14 décembre 1765. « La meilleure médiation, dira-t-il à M. Hennin lui-même (le 22 décembre), est de les faire boire ensemble. »

2. La plus ancienne lettre de Voltaire à Hennin remonte à septembre 1758. Hennin était un ami chaud de Patu, dont nous avons raconté les deux visites aux Délices ; et, lorsqu'il se rendit en Italie,

s'en tenir, s'il survenait quelque conflit entre lui et son remuant voisin; mais, pour le moment, ils sont au mieux, et c'est Voltaire qui se chargera de l'édifier sur la nature du terrain et sur l'espèce de difficultés avec lesquelles il ne manquera pas d'être aux prises.

Le sénat avait refusé ses dîners; les représentants, mieux avisés, avaient consenti à s'asseoir à sa table, bien que leur confiance en ses bonnes intentions fût loin encore d'être sans réserve; il les aboucha avec le résident dans un repas qui fit du bruit et au sujet duquel le patriarche crut devoir rectifier des faits qu'on s'était plu à dénaturer.

Il est vrai, monsieur, que M. de Henning me fit l'honneur de venir dîner icy ces jours passés[1]; il est vrai que M. Deluc l'aîné et M. Vieusseux[2] y vinrent aussi. J'eus l'honneur de les présenter à M. le résident sans qu'il fût question le moins du monde des affaires de Genève. Les ancêtres de M. Deluc ayant possédé autrefois la terre de Fernex[3] et M. Deluc étant venu plus d'une fois au château pour consulter les archives, j'en pris occasion de dire à M. de Henning qui il était, et j'ajoutai qu'il était un savant dans l'histoire naturelle. M. de Henning l'accueillit avec toute la politesse qu'on lui connaît et fut très-content de lui aussi bien

il fit placer sur la tombe du jeune poëte, à Saint-Jean de Maurienne, une inscription qu'il dut préférer aux quatre vers qu'il avait demandés à Voltaire et que celui-ci avait transcrits sur une carte.

1. Archives des Affaires étrangères, 70; Genève, 1764 et 1765. Lettre de M. Hennin au duc de Praslin; Genève, le lundy 23 décembre 1765.

2. Le 19 décembre 1765.

3. J. Vieusseux, l'un des vingt-quatre commissaires des représentants, avec Deluc. « Citoyen éminent par ses vertus et son respect pour la religion. » Jean de Muller, *Histoire de la Confédération suisse*, traduit de l'allemand par Ch. Monnard et Louis Vulliemin, t. XV, p. 261.

que de M. Vieusseux. Il m'en parla ensuite avec éloge. Il ne fut pas dit un seul mot des differents qui partagent la ville de Genève. M. de Henning parut seulement très-sensible à toutes les marques personnelles de considération qu'on lui a témoigné à l'envi. Il s'exprima avec les termes les plus remplis de bienveillance pour tous les ordres de l'État. Je vous donne ma parole d'honneur, monsieur, que c'est tout ce qui s'est passé dans ce dîner. Je saisis cette occasion de vous dire combien j'ai de respect pour votre république [1].

Cette entrevue avec Deluc et Vieusseux, deux des personnages importants du parti des représentants, avait dû préoccuper leurs adversaires; et pour détruire l'impression qu'elle avait pu produire, ces derniers répandirent le bruit que M. Hennin avait manifesté son mécontentement de ce que Deluc et Vieusseux se fussent trouvés à ce dîner. Sous prétexte d'une gageure, deux ou trois citoyens se rendirent à Ferney pour savoir du poëte ce qu'il en était et obtinrent la déclaration qu'on vient de lire. D'Ivernois, dans une lettre à Rousseau dont il va être question, confirme ce que dit Voltaire : « Monsieur le résident est arrivé depuis lundi dernier. Il paroît homme de mérite et fort instruit; plusieurs de nos messieurs l'ont vu et en sont contents, lui l'est particulièrement de Deluc l'aîné [2]. »

1. Archives de Genève, *Sur les affaires publiques.* N° 1890. Lettre de M. de Voltaire remise à M. Deodon; Fernex, 25 décembre 1765.

2. Puisque Voltaire et Deluc ont fait allusion à cette entrevue, il sera curieux de compléter et de confirmer leurs récits par le rapport du résident lui-même au duc de Praslin. « J'allai jeudy dernier chez M. de Voltaire à qui le désir de figurer dans ces affaires a fait oublier que le parti du peuple l'a attaqué plusieurs fois vivement et de bouche et par écrit. Il avoit invité deux des *démagogues* (c'est ainsy qu'on appelle les chefs de la Bourgeoisie) du nombre de ceux qui étoient venus chez moi. Il y avoit aussi quelques personnes du parti des conseils; j'évitai de parler affaires aux uns et aux autres. »

Cet enchantement sera peu durable et D'Ivernois, le premier, changera bientôt de gamme sur le compte de notre envoyé [1]. La mission de celui-ci était de concilier, d'apaiser, de diriger les choses dans un certain sens français et il s'apercevait vite, lui aussi, des difficultés de la tâche : « J'ai perdu des paroles pour persuader à quelques bourgeois que, pour plusieurs raisons, il fallait élire leurs magistrats ; ils m'en ont allégué beaucoup d'autres pour me prouver que c'était une chose impossible. Le temps des conversions est passé, nous sommes restés chacun dans notre sentiment [2]. » A quoi Voltaire répondait gaiement deux jours après : « Comment voulez-vous, monsieur, que les citoyens élisent leurs magistrats? on vend des échaudés à la nouvelle élection et des biscuits au pouvoir négatif. Ces deux branches de commerce doivent être respectées. Vous vous amuserez doucement et gaiement à arranger cette petite fourmilière où l'on se dispute un fétu, et je m'imagine encore que vous en viendrez à bout [3]. »

On voit que rien n'était moins fondé que ces bruits de pourparlers politiques dont le repas donné par Voltaire n'aurait été que l'occasion et le prétexte. Archives des Affaires étrangères 70. Genève, 1764 et 1765. Lettre de M. Hennin au duc de Praslin; Genève, le lundy 23 décembre 1765.

1. Il écrivait un mois plus tard, à Rousseau : « Nous n'avons pas fait fortune en l'homme nouveau, il paroît plus propre à des intrigues secrètes qu'à ce qui nous conviendroit. Les gens du haut ne le quittent pas, il prend de l'importance et paroît plus porté pour eux que pour nous. » 1er février 1766.

2. *Correspondance inédite de Voltaire avec Hennin* (Paris, Merlin, 1825), p. 35. Lettre de Hennin à Voltaire; Genève, 25 décembre 1765.

3. *Ibid.*, p. 37, 38. Lettre de Voltaire à Hennin; 27 décembre 1765.

Mais, quelque indifférence qu'il affecte, il est loin d'avoir renoncé à exercer toute influence, et il s'entremettra auprès des divers partis, en dépit de sa détermination bien arrêtée de laisser ces gens se débrouiller entre eux. La roideur du gouvernement devait insensiblement le prédisposer en faveur d'opposants dont toutes les demandes n'étaient pas inacceptables et repoussables au même degré. Ses rapports avec ces derniers devinrent plus fréquents, et l'espèce de contrainte et de méfiance qui présidèrent aux premières conférences se dissipèrent peu à peu devant des dehors pleins de franchise et de bienveillance. Le résident, sur les brisées duquel il semble aller, prend son parti sur ce besoin d'intriguer, de s'entremettre, qui lui ménage sans doute quelques soucis : « M. de Voltaire, dit-il dans sa dépêche du 8 janvier, s'est jetté un peu trop dans le parti de la bourgeoisie, flatté de se voir caressé par des gens qui l'avoient insulté. Il se persuade aussi qu'il pourra avoir la gloire de réparer le mal qu'a fait Rousseau. Les magistrats commencent à se plaindre de cette conduite. Je me garderai bien de me jeter à la traverse. Au fond il y aura tant à faire icy, qu'une tracasserie de plus ne doit pas inquiéter [1]. » Mais il aura vu juste en pronostiquant les désagréments et les déboires qui attendent le poëte : « Je joins icy, monseigneur, mandait-il à M. de Praslin quelques jours après, une brochure amusante qui vient de paroître. L'auteur, qui n'a pas besoin de se nom-

1. Archives des Affaires étrangères. 71. Genève, 1766. Les cinq premiers mois, p. 31. Dépêche du résident au duc de Praslin ; à Genève, le mercredy 8 janvier 1766.

mer pour être connu, prend le chemin de se brouiller avec tous les partis, car il les caresse et les égratigne tour à tour, et ils ne sont pas dans une disposition favorable pour entendre la plaisanterie[1]. »

Les lettres qui précèdent nous ont révélé deux des chefs des représentants, Deluc et Vieusseux, mais ils ne furent pas les seuls à entrer en relations directes avec Voltaire. Un autre commissaire, et, certes, pas le moins influent, D'Ivernois, l'historien passionné des divisions qui affligèrent si longtemps la République, cédant à la nécessité, tout l'ami qu'il fût de Rousseau, crut de son devoir de ne point repousser les avances et d'utiliser les bonnes dispositions du patriarche de Ferney. Le poëte lui écrivait, un mois auparavant : « Plus j'ai connu vos citoyens, plus ils me sont devenus chers. Il n'y a rien que je ne fisse pour rétablir l'union qui doit régner parmi vous, et cela ne serait peut-être pas si difficile que l'on pense, si les deux partis voulaient communiquer ensemble amiablement et faire chacun de leur côté ce qu'exige l'honneur de la patrie et de la liberté qui est dans le cœur de tout le monde[2]. » Tout cela semble très-raisonnable et était très-sincère. Voltaire, d'un tempérament emporté, était modéré et accommodant en politique ; son avis était qu'il fallait tout faire et jusqu'au dernier moment pour amener une conciliation, dût-elle ne ré-

1. Archives des Affaires étrangères, 71. Genève 1766. Les cinq premiers mois, p. 126. Dépêche du résident au duc de Praslin ; à Genève, le dimanche 26 janvier 1766.

2. *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le dix-huitième siècle*, dédié à Sa Majesté Très-Chrétienne Louis XVI (Genève, 1782), p. 203.

pondre qu'insuffisamment à l'attente des partis. Et il le prouvait bien, en cette circonstance, par une dernière tentative destinée à la même fortune que la première ; il écrivait au conseiller Jacob Tronchin, le 27 décembre :

Il me vient une idée, monsieur, je vous la soumets ainsi qu'à vos amis. L'amour du bien public peut inspirer des sottises comme il peut aussi faire bien rencontrer. Si mon idée est mauvaise, moqués vous en ; la voici.

Si la médiation vient pour la seconde fois en attendant une troisième, vous m'avouerés qu'il n'est pas plaisant de montrer à l'Europe qu'on a besoin de précepteurs.

La grande question qu'on agitera sera celle de l'effet des représentations. Il peut arriver que les médiateurs soient frappés de la raison qu'apportent les citoïens. Faudra-t-il, disent-ils, que nos remontrances soient toujours sans effet, que nous servirait un droit qu'on pourait toujours rendre inutile ?

Si donc le Conseil voulait spécifier quelques cas où ce droit aurait toute sa plénitude, ne serait-ce pas un moïen de ramener le peuple ?

Je suppose qu'on accorde que quand la majorité des citoïens viendra se plaindre de l'infraction d'une loi reconnüe, le Conseil portera la requête aux Deux Cent, si la majorité des Deux Cent trouve la plainte fondée, elle sera portée au Conseil général. Il me semble qu'alors le Conseil ne perd rien de sa dignité ni de son authorité, le peuple est très-content, et la confiance doit renaître.

Je ne parle point des autres articles ; je suis persuadé qu'on les arrangera sans peine. Si on voulait donner parole qu'on ne refusera pas la proposition que je vous fais, peut-être je serais à portée de la faire accepter avec une respectueuse reconnaissance par les principaux citoïens, peut-être j'aurais des moïens de les porter à y consentir[1].

1. Archives de Genève, *Sur les affaires publiques.* N° 4890. Copie de la lettre de M. de Voltaire du 27 décembre 1765, à J. T. C. (Jacob Tronchin, conseiller).

Mais le Conseil avait pris un parti qui ne se concevrait guère de notre temps, celui d'invoquer l'intervention étrangère dans ses affaires et de n'attendre pas qu'on lui imposât la médiation. Voltaire, sans trop appuyer, laissait entrevoir, avec l'humiliation, les inconvénients, les côtés scabreux d'une pareille démarche. Ce fut vainement; et, cette fois encore, le sénat lui fit répondre « qu'il ne pouvoit ni ne vouloit, en aucune façon, transiger sur la constitution dont le dépôt est confié à ses soins (28 décembre). » Mais, ce qu'il y a de plus étrange, c'est l'attitude de Voltaire, sa conviction très-sincère d'arriver à concilier les esprits si l'on s'en repose sur lui des moyens, ces services offerts avec une bonhomie qui pourrait être comique si, en réalité, son influence eût été aussi chimérique qu'elle était sérieuse. A cet égard il ne s'illusionnait ni ne s'abusait, et tout le monde pensait comme lui. Nous avons cité un fragment de billet à D'Ivernois; celui-ci était hésitant et parce que les relations invétérées du poëte avec l'aristocratie étaient de mauvaises notes pour la bourgeoisie, et parce que, étant ami de Jean-Jacques, il soupçonnait que le citoyen de Genève n'envisagerait pas d'un œil favorable tout rapprochement avec son irréconciliable adversaire. Il s'empresse, toutefois, d'écrire à l'exilé ce qui se passe, lui fait le tableau de leur situation et ne lui cache pas davantage les avances du patriarche de Ferney avec l'intention, qui se devine, de savoir ce qu'en pensera l'auteur d'*Emile*. Et le soin qu'il prend d'indiquer son attitude particulière accuse assez l'appréhension de paroles sévères.

Voltaire ayant ou croyant avoir des sujets de plainte contre les jongleurs à l'occasion de la campagne qu'il tenoit d'eux et qu'il leur a cédé pour se retirer à F***[1], et étant peut-être aussi animé du désir de jouer parmi nous un rôle aussi honorable que celui qu'il a joué dans l'affaire des Calas, nous a fait rechercher, et tout bien considéré, trois ou quatre de nos amis ont cru devoir répondre à ses avances. Il leur a dit avoir écrit contre nous en France dans un tems où il ne connoissoit pas nos droits. Il paroît les connoître actuellement et les avoir pris à cœur. Nous sommes certains qu'il écrit en notre faveur, et que loin de nous faire du mal il nous fait du bien. C'est lui qui a introduit quelques-uns de nous auprès du nouveau résident, et nous pouvons apprendre bien des choses intéressantes par son canal. Nos antagonistes le sentent vivement et ne négligent rien pour lui faire abandonner ce qu'ils appellent le *travers* qu'il a pris contre eux. Ils y vont chaque jour et il arrive à ceux des nôtres quelquefois de s'y rencontrer avec eux. *Je*

1. Voltaire, installé définitivement à Ferney, devait naturellement envisager les Délices comme une charge dont il avait intérêt à se dégrever. Par son bail, il le pouvait à certaines conditions, et il prévint effectivement François Tronchin qu'il n'avait pas intention de demeurer davantage son locataire. Il a donné pour motif de cette détermination les chiffonneries que lui avait suscitées Rousseau à propos de spectacles; mais il n'eut pas d'autre raison qu'une arrière-pensée d'économie très-explicable. Comme toujours, il se sera ruiné en constructions, en embellissements, et sera allé bien au delà des engagements contractés. Il y a beaucoup à rabattre de ces allégations que Tronchin a réduites à leur juste valeur, dans une note très-détaillée où il démontre avec beaucoup de netteté les illusions à cet égard du patriarche de Ferney. Tout se passa, du reste, entre eux avec convenance et sans débat sérieux; et il n'y eut point de rupture, si les rapports devinrent moins chauds et moins fréquents. A coup sûr, quelqu'un eût été autorisé à se plaindre, que ce n'eût pas été Voltaire, et nous ne croyons pas qu'il l'ait fait. *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 536, 537, 538. Lettre de Voltaire à M. de Pezay; 5 janvier 1757. — Gaullieur, *Etrennes nationales* (Genève, 1855), IIIe année, p. 219, 220, 221.—Du même, *Mélanges historiques et littéraires sur la Suisse française* (Paris et Genève, 1855), p. 71, 72, 73.

serai votre hôte, dit alors V*** ; je mettrai la nappe pour vous, et je serai bien charmé si ma maison peut être le point central de la réunion. Au surplus, les personnes qui y vont marchent toujours avec prudence et circonspection, et lorsqu'on se rencontre, on laisse les controverses à quartier; il m'a fait demander deux fois, mais je ne veux point y aller, je préfère de rester chez moy; il a témoigné à plusieurs reprises grande envie de se repatrier avec vous[1].

Si Rousseau ne fut pas médiocrement étonné de l'étrange tournure que prenaient les choses, il comprit qu'il n'avait qu'à se résigner sur ce revirement d'opinion qui livrait ses amis à l'homme qu'il détestait le plus au monde, et à faire, comme on dit, contre fortune bon cœur. Mais il aurait pu s'exécuter avec moins de bonne grâce et de générosité apparentes.

Je suis très-fâché, répondait-il sept jours plus tard, à D'Ivernois, que vous n'ayez pas été voir M. de Voltaire. Avez-vous pu penser que cette démarche me feroit de la peine? Que vous connoissez mal mon cœur! eh! plût à Dieu qu'une heureuse réconciliation entre vous, opérée par les soins de cet homme illustre, me faisant oublier tous ses torts, me livrât sans mélange à mon admiration pour lui! Dans les temps où il m'a le plus cruellement traité j'ai toujours eu beaucoup moins d'aversion pour lui que d'amour pour mon pays. Quel que soit l'homme qui vous rendra la paix et la liberté, il pourra du reste me faire tout le mal qu'il voudra, mes vœux constants, jusqu'à mon dernier soupir, seront pour son bonheur et pour sa gloire.

Laissez, ajoutait-il, menacer les jongleurs; *tel fiert qui ne tue pas*. Votre sort est presque dans les mains de M. de Voltaire; s'il est pour vous, les jongleurs vous feront peu de mal. Je vous conseille et vous exhorte, après que vous l'aurez suffisamment sondé, de lui donner votre confiance... Je

1. Bibliothèque de Neuchâtel. Manuscrits. Papiers de Rousseau. Lettre de D'Ivernois à Jean-Jacques; Genève, le 23 décembre 1765.

ne puis penser qu'il veuille, en vous trahissant, se couvrir d'infamie. En un mot, il est votre unique ressource : ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit, vous êtes perdus, je l'avoue; mais vous l'êtes également s'il ne se mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement et franchement, gagnez son cœur par cette confiance; prêtez-vous à tout accommodement raisonnable. Surtout aucune mention de moi, pour ne pas aigrir ceux qui me haïssent; et si M. de Voltaire vous sert comme il le doit, s'il entend sa gloire, comblez-le d'honneurs, et consacrez à Apollon pacificateur, *Phœbo pacatori*, la médaille que vous m'aviez destinée[1].

Il serait superflu de relever l'importance de cette lettre. Rousseau était à mille lieues de supposer que l'agitation qu'il avait désirée et préparée aurait de telles conséquences, et nous l'avons vu écrire alors à l'un de ses amis : « Je connais mieux que vous la bourgeoisie de Genève; elle n'ira pas plus loin qu'il ne faut, je vous en réponds[2]. » Mais sa prévoyance et sa sagacité politiques n'avaient pas tardé à recevoir des événements le démenti le plus brutal, et, à la fin de la même année, il ne s'abusait plus sur la gravité de la situation. Il devait éprouver d'amers regrets d'avoir, pour sa seule querelle, précipité sa patrie sur le bord même de l'abîme, et souhaiter que le danger fût conjuré au prix des plus grands sacrifices. Le conseil qu'il donne avec une si vive instance ne fut certes pas sans lui coûter beaucoup, et il dénote, lors même qu'il n'en ferait pas l'aveu, combien les choses lui semblent avoir pris un aspect alarmant. Mais ce qui ressort de cette étrange

1. Rousseau, *Œuvres complètes* (Dupont, 1824), t. XX, p. 475, 476. Lettre de Rousseau à D'Ivernois; Paris, 30 décembre 1765.

2. Voir notre volume précédent, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 338. Lettre de Rousseau à Pictet; Motiers, le 19 janvier 1765.

et bien remarquable lettre, c'est le pouvoir, c'est l'influence souveraine de Voltaire dans la pensée de Rousseau lui-même. Si la république peut être sauvée, elle ne peut l'être que par lui; et, coûte que coûte, quelles que soient les méfiances, encore faut-il aller à lui. Les événements donneront-ils raison, et dans quelle mesure, à l'opinion quelque peu exagérée que l'on a de ses forces? C'est ce que l'avenir apprendra; mais ce sentiment général, partagé par celui qui en devait être le plus blessé, est trop significatif pour n'être pas indiqué ici.

D'Ivernois avait pris l'engagement d'instruire son malheureux ami de la tournure que prendraient leurs affaires et des succès de leurs efforts. Rousseau avait déjà quitté Paris, et c'était à Londres que ses lettres devaient l'aller trouver. Celle qui suit, datée du 1er février, est tout un document. Elle est loin d'avoir, dans toutes ses parties, le même intérêt pour nous; mais nous ne saurions nous refuser à en reproduire les passages les plus caractéristiques, ceux où l'auteur de *la Henriade* s'exprime en toute franchise sur le compte de Jean-Jacques et se livre à une sorte de confession générale de ses sentiments et de sa conduite. D'Ivernois s'était décidé, malgré sa répugnance, à se présenter à Ferney. L'entrée en matière fut d'une franchise tout helvétique. Les passages de la lettre de Rousseau « qu'il convenoit qu'il sût pour bien apprendre à vous connoître » furent communiqués au patriarche, qui en parut fort impressionné. Il porta la main à sa tête et dit avec une réelle émotion : « Il faut faire revenir ici M. Rousseau, faites-lui savoir qu'il court quelques chiffons de papier

où il est question de lui. S'ils lui tombent sous la main, qu'il n'y fasse pas attention; ils étoient écrits avant que je ne connusse ses sentimens. » — « Si chacun connaissoit comme moy, repartait D'Ivernois, la pureté des intentions de mon ami et la droiture de son cœur, il auroit certainement moins d'ennemis et surtout dans sa patrie. »

L'exclamation de Voltaire est risible. Il laissait rarement en repos ses ennemis, et, au moment où D'Ivernois lui communiquait les passages en question, il se souvenait qu'il devait circuler de par le monde de nouvelles facéties dont l'auteur des *Lettres écrites de la Montagne* faisait avec Needham et d'autres victimes les honneurs : car il est à supposer qu'il avait en vue la *Lettre à M. Covelle, citoyen de Genève, par M. Baudinet, citoyen de Neuchatel*, et celle *de M. de Montmolin, prêtre, à M. Needham, prêtre*, sur les miracles[1]. Il parle de la première, dans une lettre malheureusement sans quantième, à son ange gardien. « Voici une lettre d'un mauvais plaisant de Neuchatel, que je vous envoie pour vous tenir en joie[2]. » Quant à la suivante, la quinzième de l'ouvrage, il la date de Boveresse, le 24 décembre 1765.

D'Ivernois ne se borna point à sa remarque courageuse sur le manque de bienveillance et d'équité de l'opinion à l'égard de cet homme aussi infortuné qu'illustre; il s'avisa de poser des questions, de faire subir un véritable interrogatoire au poëte, qui, au

1. Voltaire, *OEuvres complètes* (Beuchot), t. XLII, p. 243-255. *Questions sur les miracles*, 1765.
2. *Ibid.*, t. LXII, p. 556. Lettre de Voltaire à d'Argental.

lieu de se cabrer devant pareille enquête, ne songe qu'à rétablir les faits, détourner les charges et confesser ce qu'il y a de vrai dans les accusations, en donnant les motifs déterminants de démarches qu'il regrette à présent, mais inspirées, mais légitimées par la conduite et les procédés de M. Rousseau envers lui.

« Chacun parle des torts d'autrui, monsieur, et personne n'avoue les siens. Vous savez le conte de la poutre et du fétu, il ne faut juger que par les faits, ils sont clairs. Je conserve la lettre que M. Rousseau m'écrivit en 1759, dans laquelle il me dit qu'il ne m'aime point, que je corromps sa patrie en donnant des spectacles dans mon château (qui n'est pas dans sa patrie). Est-ce là le prix de l'azile que Genève vous a donné? Cette lettre outrageante et inattendue de la part d'un homme qui faisoit des opéras, des comédies et des romans, étoit d'autant plus déplacée qu'assurément je n'ai pas besoin d'azile. Et quand j'ai bien voulu prendre une maison auprès de Genève pour ma santé, je l'ai payée assez cher, puisque j'en ai donné près de 80 mille francs, à condition qu'on m'en rendroit 38 mille quand je voudrois la quitter[1]. M. R. a cru apparemment, ou on lui a fait accroire qu'ayant été ainsi offensé par lui, j'avois dû me venger. Il y a eu de l'absurdité à dire que j'avois contribué à faire brûler son *Vicaire savoyard* et son *Contrat social*. *Le Vicaire savoyard* m'a toujours paru un excellent ouvrage et susceptible du sens le plus favorable. J'ai condamné hautement, je condamne et condamnerai toujours ceux qui ont cru flétrir cet ouvrage en le faisant brûler. Il n'y a qu'un

1. Que cette maison ait coûté plus ou moins cher, il ne s'ensuit pas que Voltaire n'ait point eu besoin d'un asile et qu'il n'ait pas sollicité du gouvernement de Genève la permission d'habiter le territoire de la république ; qu'enfin ce n'ait point été en conséquence d'une pareille autorisation, qui pouvait à la rigueur lui être refusée, qu'il se fût établi aux Délices. Voir notre cinquième volume, *Voltaire aux Délices*, p. 70, 71.

scelérat qui puisse dire que j'ai eu la moindre part à la condamnation de M. R. J'aimerois autant qu'on dit que j'ai fait rouer Calas que de dire que j'ai persécuté un homme de lettres. M. R., croyant ou feignant de croire que je lui voulois du mal, n'a cessé de m'outrager. Il s'est fait mon délateur dans les *Lettres de la Montagne* en m'accusant d'avoir fait *le Sermon des Cinquante*, ouvrage publiquement connu pour être de La Mettrie. Il est faux et calomnieux que j'aie jamais écrit à Paris ni ailleurs contre M. R. Il est également faux que je me suis entretenu de lui avec M. Bertrand de Berne [1], ma correspondance avec lui n'a roulé que sur l'histoire naturelle et pour lui procurer la vente de son cabinet; j'offre de vous mettre sous les yeux toutes les lettres dudit monsieur, dans aucune des quelles je défie qu'on trouve le nom de M. R. et je le défie lui d'articuler un seul fait où il ait à se plaindre de moi. Je ne me suis vengé qu'en plaisantant. M. Marc Chapuis est témoin que j'ai offert une maison à M. R. Écrivez lui monsieur que je la lui offre toujours, et que s'il veut, je me fais fort auprès des médiateurs de le faire rentrer dans tous ses droits à Genève. J'offre de vous donner cette déclaration signée de ma main, que vous pourrez rendre publique si vous trouvez à propos. Je ne rougis ni de ce que j'écris, ni de ce que je pense, ni de ce que je fais. »

Je le remerciai, et je lui dis que je vous ferois part de cet entretien. Deluc l'aîné étoit présent. De là nous tombâmes sur les objets qui nous divisent et nous eûmes lieu d'être contents de lui [2].

1. Rousseau accusait Voltaire de faire jouer les pantins de Berne à l'aide de son âme damnée, le *jésuite* Bertrand. *Œuvres complètes* (Paris, Dupont, 1824), t. XX, p. 291, 292. Lettre de Rousseau à Du Peyrou, le 31 janvier 1765. Voir à ce propos la lettre du banneret Frendenreich, du 16 janvier 1766, dans notre précédent volume, p. 357, 358.

2. Bibliothèque de Neuchâtel. Manuscrits. Papiers de Rousseau. Lettre de D'Ivernois à Jean-Jacques ; Genève, le 1er février 1766. Nous sommes redevable de la communication des deux lettres de D'Ivernois à l'obligeance de l'un des conservateurs, M. J.-H. Bonhôte.

Cette lettre est loin d'être à sa fin. Il y est question de l'état des choses et des esprits; des détails intimes et privés s'y mêlent, qui n'intéresseraient que médiocrement le lecteur. Mais elle est elle-même suivie d'un post-scriptum qui a son importance. D'Ivernois joignait au paquet l'extrait d'une lettre de Voltaire au secrétaire d'État Lullin, sur laquelle il ne s'explique point, mais dont nous connaissons le contenu, car elle a été reproduite intégralement dans la correspondance, à part la date, qui est fautive[1]. Le poëte s'y défend avec énergie d'avoir été pour rien dans la condamnation d'*Émile* (ce que devait mieux savoir que personne l'un des premiers magistrats de Genève) et d'avoir prié un sénateur de Berne de faire chasser son auteur de Suisse. Aussitôt écrite, il s'était empressé d'en faire passer une copie à D'Ivernois, qu'elle devait édifier ainsi que Rousseau, qu'il avait surtout en vue. « Écrivez-moi, je vous prie, séparément à son sujet, disait D'Ivernois en terminant, et comprenez que si par son moyen nous pouvions vous faire rentrer dans vos droits de citoyen quand même vous ne seriez pas dans l'intention d'en venir jouir, vous comprenez, dis-je, qu'on auroit beau jeu pour instruire l'Europe de l'injustice du gouvernement envers vous. » Mais comment, avec la connaissance du caractère de Rousseau, D'Ivernois avait-il pu s'abuser à ce point? comment avait-il pu s'imaginer que le citoyen de Genève

1. Archives de Genève, *Sur les affaires publiques*, n° 4890. Lettre de Voltaire à M. Lullin; à Ferney, 30 janvier 1766. Dans la correspondance, l'on donne à tort pour date le 5 juillet, même année. *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 199, 200.

consentît à accepter même un verre d'eau de Voltaire? La réponse de Jean-Jacques sera catégorique, elle sera ce que l'eût prévue son correspondant s'il eût eu moins d'illusions ou plus de perspicacité.

Vous n'avez pas dû penser que je voulûsse être redevable à Mr de Voltaire de mon rétablissement. Qu'il vous serve utilement, et qu'il continue au surplus ses plaisanteries sur mon compte; elles ne me feront pas plus de chagrin que de mal. J'aurois pu m'honorer de son amitié s'il en eût été capable; je n'aurois jamais voulu de sa protection : jugez si j'en veux, après ce qui s'est passé. Son apologie est pitoyable; il ne me croit pas si bien instruit. Parlez-lui toujours de ma part en termes honnêtes; n'acceptez ni ne refusez rien. Le moins d'explication que vous aurez avec lui sur mon compte sera le mieux, à moins que vous n'aperceviez clairement qu'il revient de bonne foi : mais il a tous les torts, il faut qu'il fasse toutes les avances; et voilà ce qu'il ne fera jamais. Il veut pardonner et protéger: nous sommes fort éloignés de compte[1].

Comme ces dernières lignes peignent bien Rousseau! Il faut que Voltaire fasse toutes les avances; mais, comme il le dit, voilà ce qu'il ne fera jamais, et ce qui rassure cet orgueil indomptable, qui ne veut à aucun prix d'un raccommodement, revînt-on « de bonne foi ». S'il a applaudi à ces démarches des représentants près du poëte, c'est qu'en les encourageant, il semble les avoir conseillées; mais croyez bien qu'elles ne peuvent être de son goût et que ce n'est pas sans un secret dépit qu'il voit ses partisans prendre le chemin de Ferney. Et le bout de l'oreille perce sensiblement dans cette

1. Rousseau, *Œuvres complètes* (Paris, Dupont, 1824), t. XXI, p. 20, 21. Lettre de Rousseau à D'Ivernois; Chiswick, le 23 février 1766.

phrase d'une lettre de ce temps à Du Peyrou : « On écrit de Genève que vous êtes en relation avec M. de Voltaire ; je suis persuadé qu'il n'en est rien, non que cela me fît aucune peine, mais parce que vous ne m'en avez rien dit[1]. »

La médiation était chose résolue. En présence d'une pareille éventualité, Voltaire s'imagine que l'homme qu'il faut pour une telle besogne, c'est son ange ; il le presse de se faire nommer par le duc de Praslin, leur protecteur commun, et, cette idée une fois venue, il n'en démord point et en persécute d'Argental[2]. Mais le seigneur prudent, comme il était si bien appelé, entrevit des difficultés, des tracas, et, tout au bout, l'insuccès, là où son vieil ami n'avait voulu voir que l'enchantement de se retrouver, et il ne fit rien pour attirer le choix du ministre. « Vous n'aurez point M. d'Argental, écrivait le poëte au résident, il ne veut point venir, Monsieur, et je suis au désespoir... Quand vous pourrez venir coucher à Ferney, vous me consolerez ; en vérité, j'ai besoin de consolation[3]. » Mais il restait auprès de M. de Praslin, avec lequel Voltaire correspondait sans en faire toujours part à M. Hennin, aux risques d'avoir ensuite à lui en demander pardon[4]. Et ce dernier devra en prendre son parti, sauf à faire

1. Rousseau, *Œuvres complètes* (Paris, Dupont, 1824), t. XXI, p. 5. Lettre de Rousseau à Du Peyrou ; Paris, le 1er janvier 1766.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 20, 21. Lettre de Voltaire à d'Argental ; 13 janvier 1766.

3. *Ibid.*, t. LXIII, p. 27. Lettre de Voltaire au même ; 20 janvier 1766.

4. *Correspondance inédite de Voltaire avec Hennin* (Paris, Merlin, 1825), p. 44. Lettre de Voltaire au résident ; samedi au soir (janvier 1766).

sentir doucement, le cas échéant, l'irrégularité du procédé.

Sans être autant qu'Hennin préoccupé du choix du négociateur, il devait regretter l'accomplissement d'un rêve très-réalisable, pour peu que d'Argental s'y fût prêté. Mais, avec la flexibilité de son caractère, il ne pouvait point ne pas être au mieux avec le nouveau venu. Il écrivait effectivement à d'Argental, en apprenant quel était l'ange de conciliation dépêché par le ministère à Genève : « On dit que c'est M. le chevalier de Beauteville; on ne pouvait, en ne vous nommant pas, faire un meilleur choix[1]. » A peine arrivé, le chevalier était l'objet d'avances, de caresses, d'amabilités auxquelles, l'eût-il voulu, il n'aurait pu se soustraire; mais celui-ci n'y songea point et poussa la bonne grâce jusqu'à faire les premiers pas et à relancer le vieux malade dans sa solitude avec MM. de Taulès et Hennin. « Il s'est accoutumé à moi tout d'un coup; il a dîné avec autant d'appétit que si ses cuisiniers[2] avaient fait le repas. » En somme, il aura séduit le patriarche, qui le trouve très-simple, très-accommodant, tout à fait sans façon, et agira avec lui en conséquence. « J'ignore, raconte un touriste que Voltaire avait retenu et qui se trouva à dîner avec M. de Beauteville, j'ignore s'il étoit attendu ou s'il ne l'étoit point; ce que je sais, c'est que M. de Voltaire, au haut

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 43, 44. Lettre de Voltaire à d'Argental; 27 janvier 1766.

2. « L'ambassadeur de France en Suisse arrive dans quelques jours à Genève avec ses dix cuisiniers, qui seront plénipotentiaires. » *Voltaire à Ferney* (Paris, Didier, 1860), p. 276. Lettre de Voltaire à la duchesse de Saxe-Gotha; Ferney, 4 mars 1766.

de la table, à côté de l'ambassadeur, y étoit en robe de chambre et en bonnet, en robe de chambre de satin azur, semé d'étoiles d'or[1]. »

Au début, le chevalier charma tout le monde et fit concevoir les plus flatteuses espérances. « Cet ambassadeur, écrivait Bonnet le naturaliste à Haller, paroît tel qu'il nous le falloit. On ne peut rien ajouter à sa politesse, à son affabilité, à sa modestie et à son zèle. Il dit qu'il se croiroit le plus heureux des hommes s'il parvenoit avec ses excellens collègues à nous donner une paix durable. Il y met sa gloire[2]. » Les représentants sont tout aussi satisfaits de ses manières polies : « Venez quand vous voudrez, leur dit-il, je vous recevrai toujours, et vous écouterai avec plaisir; si je n'en ai pas le tems, je vous le ferai dire sans façon, et vous reviendrez[3]. » Et, sur cette assurance, ceux-ci d'accourir diligemment pour lui expliquer leurs griefs et lui énumérer ce qu'ils attendent de sa haute équité. Mais Beauteville, las à la fin de ce concours de mécontents, entiers, absolus dans leurs prétentions, retourna un beau jour le compliment et les congédia d'une manière assez brutale et toute soldatesque. « Je n'ai que peu de tems à vous donner, dispensez-vous de venir vers moi, si vous n'avez des choses raisonnables à me présenter. » On conçoit le bel effet d'une telle harangue. « Avez-vous vu la réponse qu'on

1. Robert, géographe ordinaire du roi, *Voyage dans les treize cantons suisses* (Paris, 1789), t. II, p. 388, 389.

2. Bibliothèque de Genève. Manuscrits. Bonnet. Copie de lettres, t. III. Lettre de Bonnet à Haller; Genève, 29 mars 1766.

3. *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le XVIIIe siècle* (Genève, 1782), p. 242, 243.

a donnée à ces bonnes gens? écrivait Hennin à Voltaire. Ils en sont tout ébahis et ne conçoivent pas comment un roi de France peut parler ainsi à des citoyens de Genève. Ce serait bien pis s'ils savaient que M. le chevalier de Beauteville a pris sur lui cette tournure pour leur épargner de plus grands désagrémens. Ils ne l'en détestent pas moins; mais la crainte d'une malédiction injuste ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir, quoiqu'en dise la sainte constitution[1]. » Ce ton de raideur, ces airs cassants de mousquetaire[2], qui sont rarement habiles, tranchaient étrangement avec l'attitude paterne des médiateurs suisses; mais la longanimité de ceux-ci ne pourra pas plus, en fin de compte, que la superbe un peu jouée de notre ambassadeur[3], qui n'avait point trouvé d'autre moyen de se soustraire à d'incessantes obsessions.

Tout en caressant M. de Beauteville et le secrétaire de l'ambassade, le chevalier de Taulès, Voltaire, quoi qu'il en dise, n'avait pas abdiqué son rôle de conciliateur officieux. Mais il l'aurait voulu, qu'il lui eût été sans doute difficile d'échapper aux importunités de gens au-devant desquels il était allé, et qui l'estimaient plus capable que les négociateurs en titre de terminer heureusement leurs débats. Dans leurs démêlés plus ou moins aigres, les négatifs et les représentants se préoccupaient peu des natifs, qui réclamaient en vain,

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec Hennin* (Paris, 1825), p. 78, 79. Lettre de Hennin à Voltaire; à Genève, le 16 juillet 1766.

2. Le chevalier de Beauteville était un ancien mousquetaire.

3. Les médiateurs étaient, pour le canton de Berne, MM. Ouspourguer et Sinner; pour celui de Zurich, MM. Escher et Heidegger.

de la bourgeoisie comme de l'aristocratie, des concessions et des franchises, que les deux partis s'entendaient à leur refuser avec plus d'opiniâtreté que de justice. Mais il faut dire ce qu'étaient les natifs, leur condition inférieure, l'espèce d'ilotisme dans lequel on les tenait. Un natif était le fils, le petit-fils, le descendant, en un mot, de tout étranger que les hasards de son étoile avaient amené à se fixer sur le territoire de la république. La condition d'étranger était la tache indélébile, le péché originel de toute une classe qui grossissait chaque jour, et qui, avec la conscience des services qu'elle rendait à l'État dont on la tenait séparée, avait le ressentiment amer des mépris de ces républicains superbes, n'ouvrant parfois leurs rangs à l'un d'entre eux que contraints et forcés, et le plus rarement qu'ils pouvaient. Les droits civils n'étaient pas faits pour eux, puisqu'ils étaient restés étrangers dans la cité. Les professions mêmes n'étaient pas indistinctement abordables pour un natif, et, lorsque l'accès de certaines leur était ouvert, c'était à des conditions fiscales draconiennes[1].

On aurait pu croire que ce vent de liberté et d'affranchissement, qui soufflait à Genève et préoccupait à si juste titre ses gouvernants, eût été favorable aux déshérités. Mais, en fait, jamais la bourgeoisie n'avait été moins disposée à rétrécir la distance qui

1. « Ils ne pouvaient devenir jurés des maîtrises, ni bas officiers dans la milice ; il leur était interdit de faire le commerce et de professer les arts libéraux ; enfin ils ne participaient pas aux droits des citoyens pour l'exécution des jugemens, les contraintes par corps, etc. Quant aux droits politiques, ils n'en possédaient aucun. » Thourel, *Histoire de Genève* (Genève, 1833), t. III, p. 160.

séparait un natif d'un citoyen. Assurément cela n'était ni juste ni chrétien. Cette persistance à tout repousser pouvait, avec le temps et les circonstances, n'être pas sans péril; et Genève était peut-être destinée à avoir, comme Rome, sa guerre sociale. C'était d'autant moins improbable que les natifs, devant ces tendances restrictives, durent se dire que, s'ils ne profitaient de cette passe unique pour obtenir des concessions raisonnables, non-seulement tout espoir d'une amélioration à leur condition s'évanouissait; mais encore devaient-ils s'attendre à une aggravation dans leur destinée. Lorsque toute une population (car la classe des natifs était relativement très-nombreuse) s'est rendu compte et de ce qu'elle est en droit d'espérer et des moyens qui sont en elle pour forcer la main de maîtres peu équitables, la crise est aux portes.

En effet, on ne tarda pas à se consulter parmi les natifs; des assemblées eurent lieu, où les plus énergiques remuèrent les esprits et inspirèrent aux plus timides la détermination de réclamer, avec les anciennes franchises méconnues, des garanties et des concessions qui fussent en rapport avec les services réels qu'ils rendaient à l'État. Il ne s'agissait nullement d'une rébellion, mais d'une revendication; et la démarche que l'on était décidé à tenter devait avoir tous les côtés pacifiques et même respectueux de la supplique la plus humble. Il se pouvait, en somme, que l'aristocratie, pour se fortifier contre des adversaires résolus, trouvât d'une politique habile de s'assurer, par la reconnaissance, l'appui d'une corporation avec laquelle on aurait, un jour ou l'autre, à

compter ; mais cette population composée d'ouvriers, d'artisans intelligents, à qui même l'instruction ne faisait pas défaut, manquait d'un chef capable de la diriger, de prendre ses intérêts, de parler pour elle. Et les natifs ne s'aperçurent que trop de l'inhabileté des foules à formuler leurs besoins, à exprimer leurs volontés ou leurs souhaits. C'est alors que leurs yeux se tournèrent vers Ferney; et, comme les représentants, les natifs iront demander au défenseur des Calas et des causes perdues un appui, un aide qu'il n'avait jamais refusés aux opprimés.

Aux premières ouvertures, l'auteur de *la Henriade* avait dit aux deux natifs qui l'étaient venus consulter : « Apportez-moi un mémoire instructif sur vos griefs, et je vous servirai de tout mon crédit. » Mais ce mémoire, qui le rédigerait? Ils crurent ne pas pouvoir mieux s'adresser qu'à un teneur de livres, natif comme eux, nommé Sylvestre, un des plus instruits et des plus intelligents de sa classe. Mais ils le trouvèrent peu disposé à les seconder : les circonstances lui parurent des moins favorables, et le projet d'un mémoire à la Médiation fut rejeté par lui comme une entreprise dont la témérité n'égalait que le danger. Les choses en restèrent là; mais l'idée était née, elle faisait son chemin, les imaginations s'exaltaient en secret, l'on se cherchait, l'on se communiquait ses espérances. Un lieu de réunion fut choisi : l'on s'assembla au *Petit More*. Bientôt le local devint insuffisant; l'on craignait d'ailleurs d'éveiller, par de trop forts attroupements, l'attention du gouvernement. Il fut décidé, pour obvier à ce double inconvénient, de

se diviser en plusieurs petits groupes se concentrant dans les quartiers les plus opposés. L'un se réunit au *Cheval blanc*, l'autre au *Coq d'Inde*, près Longemale; un troisième dans un cercle voisin de la porte de la Rive, et qui en avait le nom; un dernier au *Logis du Singe*, au haut de la rue de Chevelu. Toutefois, le point central et prépondérant, comme le berceau de la confédération, fut l'assemblée du *Petit More*. Il était bien impossible, quelques précautions que l'on prît, que les magistrats ne fussent point informés, un jour ou l'autre, de ce qui se passait; et la délation d'un natif, partisan de la bourgeoisie, allait bientôt porter l'alarme au cercle du *Dauphin* et révéler ce travail inquiétant des esprits.

Cela avait lieu le 31 mars 1766. Dès le lendemain, Georges Auzière, monteur de boîtes de son état, celui qui acquit la plus grande célébrité dans cette guerre de famille, était mandé auprès du syndic Jalabert. Il sortit de cette première entrevue avec des illusions destinées à s'envoler vite : car il était éconduit, quatre jours après, avec assez peu de cérémonie, ainsi que les deux camarades qu'il s'était adjoints pour présenter une espèce de réquisition aux syndics. Loin de perdre courage, Auzière proposa de s'adresser de nouveau à M. de Voltaire : on pouvait tirer de lui de grandes lumières, et il n'était pas impossible même qu'il leur ouvrît un accès auprès des plénipotentiaires, qui allaient souvent à Ferney. Il avait griffonné à la hâte quelques idées sur la condition également cruelle et humiliante des natifs, sur leur servitude trop réelle, qu'il s'empressa de porter au poëte. Mais cette ébauche

mal digérée ne pouvait l'éclairer qu'insuffisamment, et Voltaire demanda quelque chose de plus complet et de mieux compris. Auzière s'associe le tapissier David Pouzait (un véritable puits de science en fait de vieux titres relatifs à la communauté), et ce même Sylvestre, qui avait d'abord refusé son concours, non par indifférence et tiédeur, mais parce qu'il s'était mépris sur la portée du mouvement. Pouzait fournit les matériaux, Sylvestre rédige, et ils composent à eux deux un mémoire où l'obscurité le disputait à la déclamation et à l'enflure. Auzière, qui s'en aperçut, obtint de ce dernier qu'il reprendrait le travail à nouveau. Cette seconde rédaction, moins diffuse, plus sobre, le satisfit davantage, et il ne s'agit plus que de la présenter au seigneur de Ferney. Le patriarche les accueillit avec indulgence et bienveillance. Il prit connaissance de leur mémoire, entra dans les plus petits détails, et ne les congédia qu'après leur avoir donné l'assurance de s'occuper d'eux, avec le zèle et l'intérêt que commandait leur situation.

Mes amis, leur dit-il en les quittant, vous faites la partie la plus nombreuse d'un peuple libre, industrieux, et vous êtes dans l'esclavage. Vous ne demandez que de pouvoir jouir de vos avantages naturels ; il est juste que l'on vous accorde une demande si modérée. Je vous servirai de tout mon crédit auprès des seigneurs plénipotentiaires, et si l'on vous force à quitter une patrie que vous faites prospérer par votre travail, je pourrai encore vous servir et vous protéger ailleurs[1].

1. Cornuaud, *Mémoires historiques et politiques*, t. III, p. 45. Nous devons la communication de ce manuscrit, qui forme dix volumes in-4°, à la bienveillance de M. Cherbuliez. Ces mémoires ont

Ce que nous citons là est emprunté aux mémoires manuscrits d'un natif qui a laissé sur ces temps de troubles des détails assurément importants, si l'on pouvait compter sur leur sincérité. Isaac Cornuaud, qui jouera plus tard un rôle dans sa patrie, esprit délié, remuant, souple, audacieux, surtout peu scrupuleux, ne saurait, et c'est dommage, nous offrir cette parfaite sécurité qui fait qu'on se repose pleinement sur les assertions les plus hardies d'un écrivain dont la bonne foi nous est connue. On sent qu'il ne dit pas vrai, on sent qu'il ajoute ou modifie, lorsque même les documents officiels ne viennent point lui donner le démenti le plus formel. Il faut donc, avec lui, s'aventurer le moins possible et serrer son récit de fort près. Mais l'on comprend que le projet est plus aisé à former qu'à mener à bonne fin. Disons aussi que nous avons de sérieux motifs de croire, de la part de l'ambassade, sinon à un double jeu, du moins à une certaine hésitation dans notre politique à l'égard des natifs, qu'on songea peut-être à appuyer au début, que l'on abandonnera ensuite avec peu de générosité, et que, finalement, on s'efforcera de gagner et d'attirer à Versoix. Mais tout cela, répétons-le, n'est pas commode à débrouiller, et, dès l'abord, nous allons nous heurter aux plus manifestes contradictions. A en croire Cornuaud (car le secrétaire d'ambassade n'avouera

été souvent consultés par les écrivains qui se sont occupés de l'histoire de Genève. Nous signalerons particulièrement un article très-intéressant de M. Joël Cherbuliez : *Voltaire et les Natifs de Genève*, inséré dans le tome XXIII de la *Bibliothèque universelle de Genève* (août 1853), p. 141 à 162.

rien de tout cela)[1], Voltaire avait recommandé ses protégés au chevalier de Taulès, homme d'esprit, nature énergique, que les historiens génevois ne traitent pas en ami, et dont l'influence sur son chef était grande, pour ne pas dire absolue. Celui-ci avait promis au poëte de leur faciliter l'accès auprès de Son Excellence. Mais il ne suffisait pas d'être accueilli, il fallait avoir quelque chose à dire. Le patriarche de Ferney eut le soin de leur rédiger, en un tour de main, un compliment à l'adresse de la Médiation, *fin*, *fin*, comme il l'appelle lui-même, et que nous reproduisons ici, puisqu'il est bien de lui et qu'il ne se trouve point dans ses œuvres.

TRÈS-ILLUSTRES ET TRÈS-EXCELLENTS SEIGNEURS,

Les natifs prennent bien tard la liberté de présenter leurs profonds respects à Vos Excellences. Daignez n'imputer qu'à notre timidité le délai d'un si juste hommage. Votre affabilité, votre indulgence nous ont enfin enhardis. Nous nous flattons que Vos Excellences daigneront jetter sur nous les regards de bonté dont Elles favorisent tous les ordres de l'État. Nous sommes les derniers à vous offrir nos vœux, mais nous n'avons pas été les derniers à les former, et à remercier le ciel qui a remis en vos mains les intérêts de notre patrie.

Le dimanche 20 avril avait été choisi pour aller rendre visite au chevalier et s'informer auprès de lui quand Son Excellence aurait pour agréable de leur accorder audience. Mais cette première démarche si simple, d'apparence si aisée, allait avoir tous les guignons. D'abord, on manqua l'heure: la députation avait été fixée pour dix heures du matin, et l'orateur de

1. Cornuaud, *Mémoires historiques et politiques*, t. III, p. 45.

la troupe, Rival, qui aurait dû se préoccuper moins de son accoutrement que de ce qu'il avait à dire, fit attendre près d'une heure et demie ses collègues, ce qui devait singulièrement modifier le cérémonial. A l'heure indiquée, M. l'ambassadeur n'était pas visible, et son secrétaire était à sa toilette; mais c'était pour le mieux, puisqu'il s'agissait de s'aboucher avec M. de Taulès, qui édifierait sur l'espèce d'attitude qu'il conviendrait d'avoir en présence de Son Excellence. Au lieu de cela, à onze heures et demie, les natifs étaient reçus en grande cérémonie et introduits dans une salle basse où le chevalier les attendait.

Cependant ils exposent le motif de leur visite. M. de Taulès se préparait à leur répondre, quand l'ambassadeur, qui se trouvait dans une pièce voisine, entendant articuler son nom, fit irruption dans la salle, ses lunettes sur le nez. « Qui est-ce qui me demande là ? fit-il du ton brusque d'un vieux militaire.— Ce sont messieurs les natifs qui désirent présenter un compliment à Monseigneur, répondit M. de Taulès, qui sentit la nécessité de venir à leur secours.— Où est-il ? » demanda Son Excellence en tendant la main. Mais Rival n'avait point apporté le compliment et ne trouvait rien à dire. Puis, sortant de son mutisme, au lieu de se renfermer dans la sage réserve qui leur avait été prescrite par Voltaire, il se met à pérorer, à divaguer sur les justes sujets de plainte des natifs. M. de Beauteville leur dit alors qu'il n'avait pas mission de régler leurs griefs, qu'ils n'étaient pas un corps dans l'État, bien que lui appartenant. Rival, à cette réponse, ouvre de grands yeux, et, s'élevant sur la pointe des pieds, de-

mande si le règlement de la haute Médiation n'est pas assuré dans son entier et si les articles concernant les natifs doivent être exceptés du respect qui est dû à l'ensemble du pacte consenti par la république. La question était brûlante et ne laissa pas d'embarrasser le ministre plénipotentiaire. Mais le chevalier de Taulès s'étant empressé d'interrompre l'orateur, aucun incident fâcheux ne vint brouiller les affaires de ces négociateurs inexpérimentés; M. de Beauteville sortit et les laissa avec son secrétaire, qui leur dit de lui apporter un mémoire et qu'il se chargeait de le remettre, s'il était de nature à être accueilli.

Ce discours gracieux du secrétaire, remarque Cornuaud, les rassûra sur les incongruités qu'ils avoient commises; ils se retirèrent pleins de reconnoissance pour la bonté avec laquelle il les avoit aidés à se tirer d'embarras; ils promirent de lui apporter le compliment dans l'après-midi, et cette fois Rival ne l'oublia pas.

En sortant de l'hôtel de France on porta le même compliment à Leurs Excellences de Zurich. Elles le trouvèrent *fort joli* et *très bien tourné*, et certes on ne leur en avoit pas souvent adressé en si beau françois. *Mais vous n'êtes pas venus*, dirent-ils aux députés, *pour ne nous offrir qu'un compliment?* Cette agréable question montroit assez la recommandation du *Juge de paix*... De là, ils furent chez Leurs Excellences de Berne. Elles étoient encore à table... Le secrétaire, après les avoir entendus, se chargea volontiers de remettre le compliment à Leurs Excellences[1].

Tout cela est circonstancié avec une telle précision et une telle candeur, qu'on ne s'imaginerait pas que les faits pussent être si essentiellement controuvés. Il

1. Cornuaud, *Mémoires historiques et politiques*, t. III, p. 48.

y a une vraie scène de comédie dans cette entrevue, racontée avec beaucoup d'esprit par Cornuaud, qui ne doit pas avoir tout pris sous son bonnet; mais nous allons voir qu'il ne pouvait plus mal s'accorder, dans les résultats de l'entrevue, avec ces trois lignes de l'ambassadeur à sa cour relatives aux événements qui vont suivre.

Le 20e du mois dernier quatre hommes vinrent me trouver. Sur ce qu'ils me dirent qu'ils étoient du nombre des natifs, je leur répondis qu'étant dans l'État, et non pas un des cadres de l'Etat, ils n'avoient aucun rapport avec la Médiation. Je les renvoyai ainsi au magistrat, sans vouloir ni les entendre ni recevoir aucun mémoire de leur part. Les Suisses chez lesquels ils se présentèrent tinrent avec eux la même conduite[1].

Il n'est pas inutile de remarquer ici que la dépêche, pour le fond comme pour la forme, est du chevalier de Taulès, quoiqu'écrite au nom de l'ambassadeur, à la veille, ce dernier, d'une opération douloureuse et dangereuse[2]. Que le chevalier se soit bien gardé de se vanter de sa sympathie pour les natifs, et surtout des quelques rapports qu'il pouvait avoir eus avec eux, cela se concevrait. Mais il ne saurait, en tout état de cause, avancer des faits notoirement, officiellement faux, et qui eurent d'autres témoins encore que l'ambassadeur et le

1. Archives des Affaires étrangères, 71. Genève, 1776. Les cinq premiers mois, p. 390. Dépêche de M. de Beauteville à M. de Choiseul; Genève, le vendredy 2 mai 1766. On voit que les Affaires étrangères étaient passées alors des mains du duc de Praslin dans celles de son cousin.

2. « Je me suis fait faire aujourd'huy (26 avril), mandait-il au ministre quatre jours plus tard, l'opération de la fistule qu'il m'étoit impossible de différer sans danger. »

secrétaire de l'ambassadeur. L'attitude des médiateurs suisses, devant des démarches de cette nature, leur était toute dictée et ne pouvait être qu'expectante. Cornuaud, en leur attribuant une conduite aussi peu diplomatique, ne mérite donc aucune créance. Mais poursuivons; ce n'est pas la seule erreur, volontaire ou irréfléchie, que nous aurons à signaler. Auzière, dépité et humilié de leur piteuse figure à l'hôtel de France, s'était dispensé d'accompagner ses collègues chez messieurs de Zurich et de Berne. Voltaire avait pris trop de part à leur querelle et leur avait déjà donné trop de marques d'intérêt pour qu'ils ne lui dussent pas le récit de leur entrevue; mais on avait si peu suivi ses instructions et le résultat avait été si médiocre, qu'il y avait lieu de s'attendre à une froide réception du patriarche, si l'on ne réussissait à le dérider. Auzière, qui était homme à saisir le côté comique de l'aventure, prit la plume, et, oubliant son chagrin, en raconta les détails avec une gaieté, un bon marché de soi et des autres, qui devaient désarmer et désarmèrent le *juge de paix* (c'était le nom, et on l'a déjà rencontré plus haut, qu'ils donnaient entre eux à l'auteur de *Zaïre*). Il avait à peine fini, que ses camarades reparaissent, enchantés, toujours d'après le récit de Cornuaud, de la réception favorable qui leur avait été faite ; il leur communiqua sa lettre, à laquelle ils applaudirent, et monta à cheval aussitôt pour la porter lui-même à Ferney.

Voltaire, on l'a dit, n'était plus d'un accès aussi facile, et l'on n'arrivait pas à lui sans négocier. La missive lui fut remise, et il s'en amusa. Auzière, qui ne fut

pas reçu, ne s'en retournait pas toutefois sans réponse. Le poëte avait griffonné sur une carte ces deux lignes que lui rapportait Wagnière : « Tenez-vous tranquilles, demain vous aurez de mes nouvelles. » Dès le lendemain, en effet, le natif était prié de se rendre sans retard à Ferney. Voltaire lui fait répéter le récit des exploits de la veille, commence par le persifler sur leur dextérité à s'introduire auprès des grands ; et, après cette petite moquerie à fleur de peau, prenant un ton sérieux, il lui dit que le compliment n'était, en somme, qu'une entrée en matière, mais qu'il fallait battre le fer tandis qu'il était chaud. « Voilà une requête que j'ai composée cette nuit : prenez-la, allez et rassemblez, s'il se peut, tous les natifs; faites-leur-en lecture, et, sur toutes choses, *ne me nommez point*. Seulement, affectez de dire, avec un air mystérieux, qu'elle vient de main de maître et d'un protecteur puissant, qui vous vaudra plus que tous les seigneurs médiateurs ensemble. Je connois le peuple : ces grands mots lui en imposent... » Auzière était attendu sur la promenade du Bastion et fut entouré, à son arrivée, par un groupe de natifs qui virent bien, à sa figure rayonnante, qu'il avait lieu d'être satisfait de son voyage. Sans s'ouvrir davantage, il leur dit d'aller dans toutes les rues, dans toutes les maisons, dans tous les ateliers, inviter leurs amis à se rendre à Carouge, vers les trois heures, dans une résidence du comte de Viry, où ils se réunissaient depuis quelque temps.

Ceux-ci firent une diligence telle, qu'avant quatre heures de relevée quinze cents natifs attendaient, au lieu du rendez-vous, la communication qui leur était

annoncée. C'était trois fois plus de monde que n'en pouvait contenir la salle, et l'on fut obligé de scinder l'assemblée en trois groupes différents, auxquels lecture de la supplique fut faite à trois reprises successives. Nous avons dit supplique, terme malsonnant, qu'il faut laisser au vocabulaire des monarchies absolues. De vrais républicains n'acceptent pas de pareils mots, et, dans les crises les plus graves, repoussent avec indignation ces formules serviles, indignes d'un peuple libre. Auzière comptait sur un assentiment unanime; mais, dès la première phrase, il était interrompu par des « Point de Messeigneurs! point de Messeigneurs! ces titres sont consacrés à la Seigneurie, nous ne devons les donner qu'à elle. » Auzière, un peu décontenancé, tente des efforts désespérés pour reconquérir quelque calme et obtenir d'être écouté; il prend l'engagement de faire disparaître ces « Messeigneurs » qui avaient si fort choqué, et finit par lire jusqu'au bout ce morceau d'éloquence. Mais l'on ne fait pas revenir les foules de leurs premières impressions, et l'auditoire exigea impérieusement qu'avant toutes choses l'on modifiât une rédaction qui était faite pour blesser et le gouvernement et la bourgeoisie, si elle avait toutes les conditions de souplesse et de soumission que pouvaient souhaiter d'arrogants protecteurs. Pouzait et Mottu, dans les deux autres chambrées, rencontrèrent les mêmes susceptibilités et durent promettre « à l'ergoteuse assemblée », pour parler comme Cornuaud, que l'on travaillerait sans délai à une rédaction plus conforme aux sentiments de la généralité.

Assurément, cette susceptibilité républicaine est à

noter chez des artisans obscurs, opprimés, durement, injustement traités, et que l'on aurait pu croire disposés à de bien autres concessions pour arriver à l'indépendance et à l'égalité. Quoi qu'il en soit, les changements n'étaient que de pure forme, et eussent demandé un quart d'heure à peine. Mais que dirait le *juge de paix?* quel accueil ferait-il à la transformation de sa prose en une prose qui, certes, ne vaudrait pas la sienne et ne serait pas la sienne? L'embarras était grand parmi les chefs. Mottu prétendait que la requête devait être présentée telle quelle, et qu'il importait moins de ne pas choquer le gouvernement et la bourgeoisie que de ne point offenser leur défenseur, en s'écartant de ses directions. Rival trouvait que c'était manquer au *juge de paix* de retoucher son ouvrage sans l'en avertir, « qu'il falloit lui faire connaître ses fautes et le prier de les corriger lui-même. » Auzière, qui avait eu occasion davantage d'étudier ce caractère si complexe, fut d'avis de modifier sans hésitation les expressions qui avaient déplu, se portant garant de l'indulgence de cet homme assez grand pour s'élever au-dessus des petitesses de l'amour-propre ; mais il ne put réussir à convaincre son monde. Il n'en consentit pas moins à se présenter à Ferney et à s'exposer seul à la mauvaise humeur du trop sensible et trop nerveux patriarche.

Voltaire le laissa parler sans colère, sans manifester la moindre impatience, même sans ce sourire unique qui ne quittait guère sa lèvre pincée et sardonique. Et, lorsque celui-ci eut fini, ce fut avec une indicible mansuétude qu'il envisagea et jugea un procédé de nature

assurément à blesser de moins susceptibles. Il donna des louanges à la générosité des sentiments de cette classe d'artisans modestes dont on refusait de faire des citoyens, et promit de ne pas renoncer pour si peu à les servir. Tous les changements que l'on exigeait lui parurent sans conséquence, et il ne vit aucun inconvénient à des circonlocutions qui, en adoucissant l'expression, laissaient subsister la force de la pensée.

Auzière se hâta de venir rassurer ses amis, qui n'attendaient pas son retour sans une certaine anxiété. Il fut arrêté que lui et Roget feraient subir à la requête les modifications convenues, et, le surlendemain de la grande assemblée de Carouge, le 23 avril, elle était remise aux médiateurs, qui eussent congédié les délégués, avec nouvelle promesse de faire pour les natifs tout ce qui serait en leur pouvoir. Mais, cette fois encore, le récit de Cornuaud est en parfaite contradiction avec le rapport du secrétaire d'État génevois et la dépêche de M. de Beauteville. L'on aurait tort de croire qu'il n'y eût qu'un sentiment parmi les natifs, et leur historien nous apprend tout le premier l'indécision de cette fraction de la population, fractionnée elle-même en trois tronçons : les clients de l'aristocratie, les partisans de la bourgeoisie, ceux enfin qui pensaient n'avoir à attendre que d'eux leur délivrance. Les quatre délégués chargés de remettre le mémoire aux médiateurs, sans doute pour engager les choses d'une façon irrémédiable, avaient accusé un succès qui n'était rien moins que réel : car ils avaient, contrairement à l'assertion de Cornuaud, été évincés, une seconde fois, par les envoyés de Zurich et de Berne, aussi bien que

par l'ambassadeur de France. Ils poussèrent les choses jusqu'à dissimuler leur échec à Auzière, qui crut à leur bonne fortune. Ce dernier, ayant obtenu audience de M. de Taulès, apprit de lui que les plénipotentiaires n'avaient pas voulu recevoir leur requête. Le secrétaire eut peine à le persuader; il n'y parvint qu'en le mettant en présence de ses collègues, auxquels il répéta qu'ils n'avaient rien à attendre de la Médiation, qui avait refusé de les entendre. Auzière (ce ne peut être que lui, bien que le rapport ne donne point son nom) témoigna sa surprise d'une pareille manœuvre aux quatre natifs, qui demeurèrent confondus [1].

Cornuaud fait allusion à des pourparlers repris entre celui-ci et les syndics Jalabert et Buisson, qui l'encouragèrent cette fois plus qu'ils ne le déconseillèrent dans le projet d'adresser leur requête au gouvernement; mais encore aurait-il fallu s'accorder sur le projet lui-même et sur les questions de détail. L'on va trouver Voltaire, qui exhortera ses clients à ne pas s'arrêter à moitié chemin et à tenter l'aventure. Mais cela exigeait une intrépidité, une initiative que n'ont pas les masses, si on les livre à elles-mêmes. Ils revinrent de nouveau à Ferney, sans que cette seconde entrevue dût aboutir plus que la première. Pressentant ce qui allait infailliblement arriver, le patriarche les congédiait avec ces prophétiques paroles, qui sont restées longtemps célèbres à Genève : « Mes amis, vous ne

1. Archives de Genève. R. 266. Registres du Conseil. Rapport de Lullin; 30 avril 1766. Ces quatre délégués étaient Mottu, Grasset, Roget et Rival.

ressemblez pas mal à ces petits poissons volants, qui, hors de l'eau, sont mangés par les oiseaux de proye, ou qui, se replongeant dans l'onde, sont dévorés par les grands poissons. Vous êtes entre deux partis également puissans, vous serez victimes des intérêts de l'un ou de l'autre, ou peut-être de tous les deux ensemble[1]. »

En effet, malgré les encouragements donnés par les deux syndics, les natifs touchaient à une catastrophe. L'aristocratie et les représentants, quoiqu'ils eussent songé tour à tour à se faire un appoint de cette population nombreuse dont le concours pouvait faire pencher la balance du côté où elle se porterait[2], étaient trop effrayés du remède pour ne pas se séparer vite de tels auxiliaires ; et le sénat et la bourgeoisie s'entendirent également pour écraser ces compétiteurs menaçants qu'on tenait à ne pas sortir de leur état d'abjection[3]. Les quatre natifs n'avaient eu rien de plus pressé que de faire imprimer leur compliment, donnant à entendre qu'ils avaient eu l'accueil et l'approbation des médiateurs, sans paraître trop se soucier des conséquences d'une supercherie qui ne pouvait être durable. Ils furent mandés à l'hôtel de France, où ils

1. Cornuaud, *Mémoires historiques et politiques*, t. III, p. 71.

2. *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le dix-huitième siècle* (Genève, 1782), p. 315). — Jean de Muller, *Histoire de la Confédération suisse*, traduit de l'allemand par Charles Monnard et Louis Vulliemin, t. XV, p. 277.

3. « Les magistrats les soupçonnoient, dit M. de Beauteville au début de sa dépêche, d'intelligence avec les représentants, et ceux-ci répandirent que les magistrats cherchoient à s'en faire un rempart contre la bourgeoisie », ce qui avait été vrai des deux parts, un instant.

eurent à subir un nterrogatoire rien moins que tendre pour le fond comme pour la forme, le lundi 28 avril.

Il est regrettable que les détails dans lesquels entre Cornuaud sur cette entrevue n'aient pas toute l'exactitude désirable : ils sont pleins de mouvement et même de *vis comica*, mais, en somme, ils démontrent une fois de plus la supériorité du procès-verbal le plus sec sur la narration la plus agréable et la mieux écrite. C'est M. de Taulès, nous l'avons dit déjà, et non M. de Beauteville, qui reçut et morigéna les natifs, ce dernier gardant le lit, à la suite de l'opération que nous savons. Lullin avait été dépêché à l'ambassade par le Conseil, et c'est le récit de ses pourparlers avec le secrétaire que nous allons reproduire.

Je ne demandai point à voir S. E. Mr de Beauteville à cause de son indisposition ; je m'adressai à Mr de Tolès, qui après avoir eu l'aprobation de S. E. me fit l'honneur de me dire qu'elle pensoit que le Conseil pouvoit mander les quatre natifs, mais qu'il convenoit d'user de bonté dans la censure qui leur seroit adressée : le motif de ce conseil étoit ce qui s'étoit passé : M. de Tolès me dit que ces quatre s'étoient adréssés à lui lundi dernier[1], qu'il leur témoigna l'irritation dans la quelle étoit la Haute Médiation de leurs assemblées, qu'il les préssa de lui nommer ceux qui en avoient été les moteurs, ceux qui avoient composé leur discours et leur mémoire; qu'ils lui répondirent qu'ils s'étoient assemblés eux-mêmes, qu'ils avoient composé le discours et le mémoire, qu'ils n'avoient aucune part à l'impréssion du discours : M. de Tolès leur demanda la part que chacun d'eux avoit à ce mémoire et à ce discours, à quoi ils ne répondirent qu'en balbutiant. Il leur parla fortement, les menaça

1. Il semblerait que les natifs se fussent présentés d'eux-mêmes à l'ambassade ; mais, dans sa dépêche, l'ambassadeur dit formellement qu'il manda les quatre natifs.

de la prison s'ils n'avouoient pas la vérité; ils résistèrent et se retirèrent; s'étant réfléchi, ils revinrent, et avouèrent à M. de Tolès ce qui s'étoit passé au sujet du discours et du mémoire, ils allèrent avec lui chez Mrs. de Zurich et de Berne.

Il ne serait pas impossible que Cornuaud, qui se trompe sur les personnes, eût été plus exact sur les termes mêmes de l'interrogatoire que les natifs eurent à subir. Dans ce cas, la scène de comédie à laquelle il nous fait assister subsisterait, à quelques détails près: car il n'était pas présent, et ce doit être sur le récit de l'un des quatre qu'il raconte, s'il ne tient ses renseignements d'une voie encore moins directe.

Qui est-ce qui a composé, leur dit l'ambassadeur de France (lisez le secrétaire de l'ambassadeur), du ton le plus sévère, *les deux pièces que vous m'avez remises, et, en particulier le compliment?* Grasset, l'un des porteurs, prenant un ton pathétique, supplia Son Excellence d'excuser les bévues dans les quelles on pouvoit être tombé dans la composition de ces ouvrages, étant écrits par de simples ouvriers, très ineptes dans la littérature. La physionomie spirituelle du personnage cadroit si mal avec la platitude de sa réponse, que l'ambassadeur la prit, et avec raison, pour une réticence malicieuse. — *Ce n'est pas pour manquer d'esprit*, lui dit-il d'un ton aigre et ricaneur, *que je doute que ce compliment soit de vous; c'est au contraire parceque j'en trouve trop que je me persuade que quelqu'un vous a prêté sa plume.*

Atterrés de la remarque encore plus qu'humiliés nos députés se regardent l'un l'autre, comme pour se répéter la defense expresse que le *juge de paix* leur avoit fait de le nommer. Mais Son Excellence, fixant de nouveau Grasset, ajouta d'un ton à l'anéantir: *Savez-vous que je vous ferai pourrir dans un cachot si vous avez l'audace de me dissimuler la vérité?* Pour le coup, Grasset, confus et effrayé, avoua que Mr de Voltaire avoit composé le compliment et la re-

quête d'après les divers canevas que les natifs lui avoient communiqués.

Content de cet aveu, l'ambassadeur daigna adoucir la sévérité de son ton et de ses expréssions. Il s'en tint seulement à des exhortations générales... et les congédia avec de bonnes paroles, qui les rassurèrent contre la terreur qu'il leur avoit d'abord inspirée[1].

Le plénipotentiaire français, venu pour rapprocher le gouvernement et les citoyens, ne jugea pas sans doute que la cause de misérables artisans méritât de le distraire, même un instant, de l'objet de sa mission, bien qu'il eût été habile, comme les événements l'enseignèrent plus tard, de se les attacher par une protection ouverte. En tous cas, il y aurait eu de l'inhumanité à les abandonner aux rigueurs du Conseil, et le chevalier insista pour que l'on ne se montrât pas impitoyable envers des égarés uniquement coupables de démarches hasardées; mais il se garda bien, avant d'avoir conféré avec le *juge de paix*, de faire la moindre allusion aux aveux complets qu'il leur avait arrachés.

Dans ce moment, ajoute Lullin, M. de Tolès ne me dit autre chose; il cacha le mot de *Voltaire*, il dit qu'il partoit pour Fernex, que Mrs de Berne étoient informés que le Conseil, dans la censure qu'il adrésseroit aux quatre natifs, devoit dire qu'il avoit égard à leur ingénuité et à ce que la Haute Médiation avoit bien voulu prier le Conseil d'user de clémence envers eux.

Comme on en peut juger, Lullin avait flairé un mystère, et il se promit bien de ne laisser M. de Taulès en repos que lorsque le chevalier l'aurait pleinement satisfait.

1. Cornuaud, *Mémoires historiques et politiques*, t. III, p. 89, 90.

Mr de Tolès en me nommant Voltaire, et me disant qu'il partoit pour Fernex, m'avoit bien fait connoître que Voltaire avoit quelque part à cette affaire : Mrs de Zurich et de Berne ne s'étoient pas plus ouverts : je souhaitois ardemment de pouvoir informer plus exactement V. E. ; j'observai le moment du retour de Mr de Tolès, je lui parlai de son voiage, il s'ouvrit à moi et me dit que les natifs lui avoient avoué qu'ils avoient minuté un compliment et un mémoire, qu'ils l'avoient envoié à Mr de Voltaire, qu'il avoit travaillé sur ce qu'ils lui avoient communiqué, et qu'il avoit composé le discours et le mémoire : que le but de son voiage avoit été d'aller témoigner à Mr de Voltaire l'irritation dans laquelle étoient les plénipotentiaires de son procédé et de l'assûrer que s'il continuoit à se mêler des affaires de Genève ils en informeroient le ministre.

Mr de Voltaire fut atterré de ce propos, il avoua tout, il se trouva d'accord avec le narré des natifs, il reçut dans ce moment une lettre qui l'informoit de l'aveu fait à Mr de Tolès ; il lui remit les minutes et les mémoires qui sont actuellement entre les mains de S. E. M. le chevalier de Beauteville[1].

Il y a là quelque chose d'équivoque, de tortueux,

1. Archives de Genève, *Registres du Conseil*, B. 266. Rapport de Lullin.— Procès-verbal du mercredy 30 avril 1766, p. 849. Bonnet raconte à son ami Haller ces derniers événements. « Candide (Voltaire), après avoir servi les représentants dans ses écrits pleins de venin, a essayé de remuer les simples *natifs*. Ils se sont aussi avisés de s'ériger en représentants, et de s'arroger un droit que la loi ne leur accordoit point ; ils ont plus fait, ils ont osé porter leurs demandes aux seigneurs plénipotentiaires ainsi qu'au gouvernement. Ces seigneurs les ont envoyés sagement à leurs juges naturels. On a saisi le chef et ses papiers. On y a vu tout ce qu'on souhaitoit et la démonstration de l'œuvre de Candide. On a même trouvé le compliment des *Natifs* écrit de la propre main de son secrétaire, l'ambassadeur l'a envoyé savonner par un homme qui s'en est acquitté au mieux : il a pleuré, gémi et promis tout ce qu'on a voulu. » Bibliothèque de Genève. Manuscrits. Bonnet, copie de lettres, t. III. Lettre de Bonnet à Haller ; Genthod, le 24 de mai 1766.

qui ne pouvait échapper à Lullin, et qu'il souligne avec une discrétion toute diplomatique. Cet appel à la clémence, au nom du représentant de la France et au nom de la Médiation ; ce voyage à Ferney ; ces réticences à l'égard de son turbulent châtelain, étaient autant d'indices qui devaient donner à réfléchir au gouvernement génevois. L'explication eut-elle le caractère sévère et terrible même qu'on lui prête ; le secrétaire fut-il aussi menaçant et le poëte perdit-il aussi complétement la tête qu'on affecte de le dire, devant ces remontrances écrasantes ? c'est ce dont il est bien permis de douter. Voltaire, qui prévoyait depuis longtemps l'emprisonnement d'Auzière, avait expressément recommandé à ses amis de l'en avertir sur-le-champ. Son arrestation eut lieu ce même jour, 30 avril. Auzière cadet enfourche aussitôt un cheval, court, bride abattue, à Ferney, et en rapporte une lettre de l'auteur de *la Henriade* à M. de Taulès pour lui recommander le captif[1] : « D'Auzière est en prison, et vous protégez les malheureux, » lui écrivait-il ; puis, abordant le chapitre délicat du compliment : « Une vingtaine de natifs sont venus me trouver, comme les poissardes de Paris, qui me firent autrefois le même honneur ; je leur forgeai un petit compliment pour le roi, qui fut très-bien reçu. J'en ai fait un pour les natifs, qui n'a pas été reçu de même ; c'est apparemment que messieurs des Vingt-cinq[2] sont

1. Cornuaud, *Mémoires historiques et politiques*, t. III, p. 87, 92, 98.

2. C'est le Petit-Conseil, indifféremment appelé le Conseil des Vingt-Cinq, le Petit-Conseil, le Conseil étroit ou le Sénat.

plus grands seigneurs que le roi; j'ignore si les poissardes ont plus de priviléges que lès natifs[1]. » Cette lettre doit être antérieure à l'arrivée du chevalier et à l'explication qui en fut la suite. Voltaire, en somme, avait caché à l'ambassadeur ce service qu'il ne devait pas rendre sans l'en informer, et, fort probablement, c'est ce que le secrétaire lui fit entendre. Fut-ce avec l'énergie et la sévérité dont il se vanta auprès de Lullin, et même de M. de Choiseul? M. de Beauteville, dans son rapport (fait et rédigé par M. de Taulès), ne pouvait passer sous silence l'intervention si imprudente, si inopportune de l'auteur de *la Henriade*.

Je crus, dit-il, devoir me plaindre à M. de Voltaire de ce qu'il paroissoit de nouveau dans les démêlés de la république. J'envoyai M. de Taulès à Ferney. M. de Voltaire ne se justifia que par sa consternation ; il avoua tout avec la plus grande candeur, et finit par remettre lui-même à M. de Taulès les papiers qui concernoient cette petite négociation.

Tout cela est au mieux, et Voltaire lui-même, si on lui eût communiqué le passage de la dépêche où son cas était mentionné, n'aurait pas été reçu à se récrier sur la dureté des termes. Après tout, on l'aime, on le voit tous les jours, on mange ses dîners; et l'on voudrait bien, autant que faire se peut, amoindrir, atténuer la gravité de sa faute. Le sentiment est bon; mais que dire des moyens?

Je ne veux pas excuser M. de Voltaire; mais permettez, monsieur le duc, que je vous représente qu'il a près de

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 138. Lettre de Voltaire à M. de Taulès; 30 avril 1766.

soixante-treize ans. Sa conduite également absurde et ridicule est plus digne de compassion que de colère. Elle fait sentir avec regret que l'auteur de *la Henriade* s'évanouit chaque jour. Il est dans une affliction et un égarement inexprimable. J'envoye aujourd'huy M. de Taulès avec M. Hennin pour l'exhorter à une conduite plus raisonnable. Ils lui représenteront combien il seroit dangereux pour lui de vous déplaire et de ne pas se conformer entièrement à vos intentions : enfin je me flatte que son nom ne paroitra plus dans ces tracasseries républicaines[1].

C'était bien peu connaître M. de Choiseul que se donner tout ce mal. Nous avons vainement cherché dans les notes du ministre une allusion à Voltaire, auquel il dut écrire et se plaindre, mais avec sa mesure et son insouciance naturelle[2]. Quoi qu'il en soit, il n'est guère supposable que le coupable fut rudoyé et secoué avec cette dureté. Il était très-susceptible d'épouvante, il eût fait le mort ; et, dès le lendemain d'une aussi terrible semonce, il ne serait pas revenu sur les événements passés, de son plein gré et notamment avec cette aisance, cette désinvolture incroyables.

Je suis un pauvre diable de laboureur et de jardinier, possesseur de soixante-douze ans et demi, malade, ne pouvant sortir, et m'amusant à faire bâtir un petit tombeau fort propre dans mon cimetière, mais sans aucun luxe. Je suis mort au monde. Il ne me faut qu'un *De profundis*... Ces jours passés, les natifs vinrent me prier de raccourcir (il ne s'agit plus de forger) un compliment ennuyeux qu'ils voulaient faire, disaient-ils, à messieurs les médiateurs ; je pris mes ciseaux d'académicien, et je taillai le compliment. Ils

1. Archives des Affaires étrangères, 71. Genève, 1766. Les cinq premiers mois, p. 398, 399. Dépêche de M. de Beauteville à M. le duc de Choiseul ; Genève, le vendredy 2 may 1766.

2. Voir la lettre de Voltaire à Hennin du 17 mai.

me montrèrent ensuite un Mémoire qu'ils voulaient présenter; je leur dis qu'il ne valait rien, et qu'il fallait s'adresser au Conseil. J'ignore qui a le plus de tort, ou le Conseil, ou les bourgeois, ou les natifs. Je n'entre en aucune manière dans leurs démarches.

Est-ce là parler en coupable, en brouillon qui se mêle de tout, en accusé sur la sellette? On est académicien, on a vu des choses écrites en mauvais français, on a rapetassé ces misères. Est-ce là s'intriguer? Est-ce là donner le moindre prétexte aux plaintes de la malveillance? Dans son entretien avec le secrétaire d'État Lullin, le chevalier dit qu'il a fait part à M. de Voltaire de l'irritation des plénipotentiaires. Mais le poëte, s'il fait allusion à quelques torts, n'entend parler que de négligences de politesse qu'excuse son grand âge. « A l'égard de M. Ouspourguer, j'ai tort de n'avoir pas envoyé chez lui. Mais j'ai supplié M. Sinner Daubigny[1] de lui présenter mes respects. Je suis un vieux pédant dispensé de cérémonies; mais j'en ferai tant qu'on voudra. Je vous supplie, mon cher monsieur, d'ajouter à toutes vos bontés celle de m'excuser auprès de messieurs les médiateurs suisses, et de me continuer vos bons offices auprès de M. l'ambassadeur[2]. » Évidemment, l'algarade n'a pas été aussi terrible que l'a voulu faire croire le chevalier, qui se sera borné à remontrer au coupable l'embarras dans lequel il les mettait à l'égard des Vingt-cinq, et à lui recommander plus de circonspection à l'avenir. Ce

1. Les deux médiateurs du canton de Berne.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 138, 140, 141. Lettre de Voltaire à M. de Taulès; Ferney, 1er mai 1766.

conseil, d'autres le lui donnèrent encore, et Hennin lui écrira, cinq jours après :

Si j'ai mérité votre confiance, si vous me croyez sincèrement occupé de votre bonheur et de votre gloire, permettez-moi de vous répéter que vous ne pouvez trop tôt ni trop complétement renoncer aux tracasseries de Genève. Que vous importe après tout par qui et comment elle sera pacifiée, pourvu que son bœuf soit tendre et son poisson frais? Encore une fois, ajoutait-il, je vous prie instamment, pour votre repos et celui de vos amis, d'oublier qu'il y ait un Conseil et des représentans dans la banlieue de Ferney. J'ai de très fortes raisons pour vous parler ainsi, et ma lettre serait ridicule au possible si elle n'était malheureusement trop sérieuse[1].

Ces raisons sur lesquelles le résident ne s'explique point et que Voltaire, s'il ne les ignora point, ne pouvait encore connaître, nous les avons trouvées dans les Archives de Genève, à quelques pages du rapport de M. Lullin. Le Conseil était extrêmement irrité contre Voltaire, qu'il avait déjà rencontré sur son chemin à propos des représentants. La protection dont l'honorait l'ambassade, protection que n'infirmaient pas les démonstrations du chevalier de Taulès, avait eu pour effet d'accroître davantage l'exaspération du sénat, qui, en dépit d'une situation assurément fort tendue, décida qu'on en référerait à la cour de France elle-même, comme cela résulte du document qui suit.

5 mars 1766. « Le Conseil, réfléchissant sur la conduite qu'à tenue le Sr de Voltaire dans l'affaire des natifs en a

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec M. Hennin* (Paris, Merlin, 1825), p. 60, 61. Lettre du résident au poëte; Genève, le 5 may 1766.

été indigné et a résolu d'en porter des plaintes à la cour de France. Ne voulant cependant rien faire à cet égard sans se concerter avec S. E. Mr de Beauteville, arrête de lui envoyer N. Saladin pour l'informer plus particulièrement de tous les procédés du Sr de Voltaire et lui faire part de l'intention où le Conseil est d'en porter des plaintes à Mr de Choiseul[1]. »

M. Saladin, à la suite de cet ordre, se transporta chez l'ambassadeur, auquel il fit part des intentions du Conseil, dont les soupçons avaient été plus que confirmés par la saisie des papiers d'Auzière. M. de Beauteville répondit qu'il avait communiqué lui-même au duc de Choiseul ce qui s'était passé, et qu'il croyait « que le parti le plus convenable étoit d'attendre qu'il eût reçu une réponse de ce ministre. » Le Conseil comprit sans doute qu'en faire plus, avant la réponse annoncée, c'était manquer personnellement à l'ambassadeur, et il arrêta « qu'il y avoit lieu de suspendre d'agir jusqu'à ce que M. de Beauteville ait reçu la réponse de M. de Choiseul, laissant toutefois à M. Saladin le soin de suivre l'affaire (6 mai)[2]. » La dépêche de M. de Beauteville, datée du lendemain, témoigne en effet de l'extrême irritation des gouvernants contre leur trop turbulent voisin.

J'ai eu l'honneur de vous faire part des inquiétudes que les mouvemens des natifs avoient causées à la magistrature. Le Conseil, depuis l'arrêt (l'arrestation) du sieur Ausières, n'a pas perdû un instant cet objet de vue, et les suites de la procédure luy ayant fait connoître qu'il y avoit plus

1. Archives de Genève. R. 266. Registre du Conseil, R. 226; 5 may 1766.

2. *Ibid.* R. 266. Registre du Conseil, p. 862; 6 may 1766.

d'imprudence que de mauvaise intention dans la conduite de cet homme, il a terminé tout d'un coup l'affaire en lui rendant la liberté. Le ressentiment du magistrat s'est alors entièrement tourné contre M. de Voltaire; je ne sçaurois vous dire à quel point on est irrité contre luy. On le regarde comme l'ennemi personnel des Conseils, et on l'accuse d'avoir cherché pour satisfaire sa haine à causer une révolution dans le gouvernement, le Conseil vouloit vous écrire; mais je fais tout mon possible pour l'appaiser[1].

Nous n'avons rien trouvé de plus sur l'incident, et nous sommes fondés à penser que, selon les prévisions et les intentions de l'ambassadeur, les choses en restèrent là; les événements allaient d'ailleurs naturellement détourner les esprits d'aussi petits intérêts. Quoi qu'il en soit, et cela a bien sa signification, les étourderies du vieil enfant de Ferney ne le brouillèrent point avec M. de Beauteville; il envoyait madame Denis à l'hôtel de France s'assurer, à son défaut, de la santé de l'Excellence et lui présenter ses respects. Il écrivait à Hennin, le 18 : « Mettez-moi, je vous en supplie, aux pieds de monsieur l'ambassadeur... J'espère bien qu'il ne partira pas sans daigner venir encore prendre l'air dans nos hameaux et les honorer de sa présence. » Et, s'il laisse à sa nièce à remplir un devoir dont il aurait aimé à ne se reposer sur personne, « c'est qu'il n'a pas mis d'habit depuis trois mois (23 mai). » Mais il fallut, au moins pour quelque temps, se tenir tranquille et laisser la parvulissime se débrouiller comme elle l'entendrait. Cependant, il avait continué à voir Au-

1. Archives des Affaires étrangères, 71. Genève, 1766. Les cinq premiers mois, p. 400. Dépêche de M. de Beauteville à M. de Choiseul; Genève, le mercredy 7 may 1766.

zière, dont la détention n'avait pas eu de durée; et, lors de la présentation par les natifs (le 20 septembre de la même année) d'un mémoire au Magnifique Conseil et à l'Illustre Médiation, celui-ci vint avec ses amis lui dire leurs projets et leurs vœux. Mais Voltaire, tout en blâmant « la fausse politique de la bourgeoisie qui ne vouloit la liberté que pour elle, » leur déclara qu'il ne pouvait rien, au moins sur le territoire de Genève; mais il ajoutait que si la dureté de leurs maîtres les contraignait à s'expatrier, qu'ils se ressouvinssent de lui.

Il est remarquable, ajoute Cornuaud auquel nous empruntons ces derniers détails, que M. de Voltaire terminoit toujours ses discours aux Natifs par des offres pareilles. Vouloit-il former une colonie de ces hommes industrieux, et en envoyer à l'impératrice de Russie, avec laquelle il étoit alors dans la correspondance la plus active? Avoit-il déjà connaissance du projet de bâtir à Versoix la *Ville de Choiseul?* ce qu'il y a de certain, c'cst qu'il songeoit déjà à faire de son Ferney un lieu florissant, en y appelant le travail, l'industrie et le commerce, et à vivifier ainsi le pays de Gex... Nous verrons, par la suite, qu'il tint parole aux chefs des Natifs après leur exil, et que les hommes laborieux trouvèrent auprès de lui secours et protection[1].

1. Cornuaud, *Mémoires historiques et politiques*, t. III, p. 183, 184.

II

LA GUERRE DE GENÈVE. — ROBERT COVELLE. — VERNET. ROUSSEAU ET VACHINE. — LORD ABINGTON.

Il fallait donner une raison à cette sorte d'abdication et de renoncement. Voltaire écrivait à d'Argental, quelques jours après :

> Les natifs disent que je prends le parti des bourgeois, les bourgeois craignent que je prenne le parti des natifs. Les natifs et les bourgeois prétendent que j'ai eu trop de déférence pour le Conseil. Le Conseil dit que j'ai eu trop d'amitié pour les natifs et les bourgeois. Les bourgeois, les natifs et le Conseil ne savent ni ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils font, ni ce qu'ils disent. Les médiateurs ne savent encore où ils en sont ; mais j'ai cru m'apercevoir qu'ils étaient fâchés qu'on fût venu me demander mon avis à la campagne. J'ai donc déclaré aux Conseil, bourgeois et natifs, que n'étant point marguiller de leur paroisse il ne me convenait pas de me mêler de leurs affaires, et que j'avais assez des miennes[1].

Voilà qui est parler, et Voltaire, à n'en pas douter, se renfermera dans son fromage, se confirmant strictement aux sages exhortations de son ami le résident, qui ne conçoit d'autre idéal pour un poëte pro-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 151. Lettre de Voltaire à d'Argental ; 12 mai 1766.

priétaire et millionnaire que de manger du bœuf tendre et d'abonder en poisson frais; ce qui, bientôt, sera un peu moins facile à réaliser qu'il se l'imagine. Il laissera donc tous ces intérêts étrangers, qui n'étaient pas dignes de le passionner; il était, avant tout, homme de lettres, et avait mieux à faire qu'à se mêler à ces querelles de rats et de grenouilles. Mais il était dans ses destinées de toujours ferrailler et guerroyer, tantôt pour défendre chevaleresquement la veuve et l'orphelin, tantôt (et trop souvent) pour obéir à des haines, à des ressentiments implacables. Ses ennemis ont toujours un coin dans sa pensée; il ne les perd pas de vue, s'il ajourne le moment de leur porter de nouveaux coups; ces exécutions entrent dans son hygiène, il étoufferait en comprimant la bile qu'il amasse chaque jour, car chaque jour éclaire un nouveau grief. Il ne se donne point le tort des premières attaques, et l'on aurait peine à citer un adversaire qui n'ait point recherché sa colère, soit par un sentiment d'envie, de vanité froissée, un intérêt de coterie, soit encore pour défendre des convictions sincères et respectables, car tous ne furent point des bandits et des gens sans aveu. Celui dont il va être question était certes un homme de mérite et un homme honorable; et, s'il se laissa emporter, s'il ne fit pas preuve de toute la modération que l'on pouvait attendre d'un ministre du Saint-Évangile, il rompit avec l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* pour demeurer fidèle à son caractère, à sa croyance, à son état.

Jacob Vernet ne fut pas uniquement un écrivain religieux et polémiste; il fut, dans sa jeunesse, une

intelligence vive, ornée, éprise d'histoire, de philosophie, de poésie, de toutes les questions dont se passionnait alors le monde des savants et des lettrés. Il vint à Paris en 1720, chargé de l'éducation d'un jeune Français, et y résida plusieurs années, en témoin très-éveillé, très-attentif de nos querelles religieuses. A ce premier séjour, il s'était créé d'illustres relations parmi lesquelles nous citerons les PP. Lelong, de Montfaucon, Le Courrayer, les abbés de Longuerue et Bignon, MM. de Fontenelle et de Mairan. Il reparaissait, en 1722, à Genève, où il se faisait recevoir ministre, et retournait bientôt en France, auprès de son jeune élève. Dès le premier moment, il avait pris pied dans ces salons redoutables où il fallait se faire accepter, car c'était là que se faisait l'opinion, que se faisaient et se défaisaient les réputations. Il attira l'attention sur lui par des lettres sur la guérison de madame Lafosse, une miraculeuse aventure, dont il a été parlé au début de cette histoire (août 1725)[1]. Il se transporta chez l'hémorroïdesse, comme on l'appelait, prit toutes les informations, et composa *de visu* un petit écrit dans lequel, tout en observant les convenances imposées par les idées du pays où il se trouvait, il donnait aux faits une interprétation qui n'était pas celle de l'archevêché. L'ouvrage ne paraissait, toutefois, que l'année suivante. Ces lettres réussirent auprès des esprits forts, cela va sans dire; elles réussirent presque autant auprès des Jésuites, qu'un miracle janséniste ne pouvait mettre en joie[2]. Encou-

1. *La jeunesse de Voltaire*, p. 331 à 337.
2. *Deux lettres sur un mandement de M. le cardinal de Noailles,*

ragé par ce succès, il laissait échapper de sa plume une *Lettre à la Lune, pour la prier de ne point se montrer un jour d'illumination*, qui fut imprimée à Paris, en 1729. Et Vernet dit à ce propos, avec un excès de modestie et de bonne grâce, que l'on fit à l'auteur de la *Pluralité des Mondes* l'affront de la lui attribuer[1]. Mais alors il avait quitté la France depuis une année, et accomplissait un voyage intéressant et qui ne fut pas sans résultats heureux pour l'érudition[2].

Il rencontrait, à Venise, le fameux Law, dans un état voisin de l'indigence, mais avec toutes les illusions de l'homme à projets, se plaignant amèrement de ce que des *têtes chaudes* avaient gâté en l'exagérant son système. Montesquieu, qui parcourait alors aussi l'Italie, rapporte les mêmes choses du financier écossais. Le président et le jeune ministre se virent à Rome; ils se devinèrent l'un l'autre, et en arrivèrent vite à une amitié à laquelle la mort seule de Montesquieu devait mettre fin. Ils assistèrent à la canonisation de saint Népomucène, « et ce ne fut pas la seule occasion, dit avec un peu de malice le biographe de Vernet, le pasteur Sa-

touchant la guérison de Marguerite Lafosse (Genève, 1726), in-8, et Londres, in-12. — *Deux lettres de controverse en réponse aux deux lettres de M. Hoquenet, docteur en Sorbonne* (Genève, 1727), in-8. — *Lettre en réponse à la dernière de M. Hoquenet*, 25 avril 1728, insérée dans la *Bibliothèque germanique* (1730), t. XIX, p. 208 à 234, articles 9 et 10.

1. *Mémoire historique sur la vie et les ouvrages de J. Vernet* (Genève, 1790), p. 120. Saladin, qui ne se nomme pas, était, à ce que nous apprend Senebier, petit-fils par alliance de Jacob Vernet.

2. Il retrouvait à Turin, dans le cabinet des archives, la fameuse *table isaïque* décrite par le P. de Montfaucon; elle avait été enlevée dans le sac de Rome, en 1525, ensuite à Mantoue, en 1630, et était venue s'échouer en Savoie; mais on ne s'en doutait guère, à Turin.

ladin, qu'ils eurent à s'entretenir de la décadence des Romains[1]. » Nous ne suivrons pas plus Vernet dans ce voyage que dans un autre, qu'il entreprit, deux ans après, avec le fils de M. Turrettini, à travers la Suisse, l'Allemagne et l'Angleterre. Il revint par Paris, où il n'avait pas été oublié de ceux qui l'avaient connu et où il se créa de nouveaux amis. M. de Voltaire fut de ce nombre. Il était déjà à la tête du mouvement littéraire de son temps : il était auteur de la *Henriade* et de l'*Histoire de Charles XII*, il avait fait jouer *Œdipe*, *Marianne* et *Zaïre*. N'omettons pas les *Lettres anglaises* (*Lettres philosophiques*); car ce furent elles qui fixèrent le plus l'attention de Vernet. Voltaire sera charmant pour ce jeune étranger, qui lui apparaissait avec un certain vernis d'indépendance philosophique, bonne à Paris, mais qu'il faudra laisser aux portes de la Rome calviniste.

De retour de ses pérégrinations, Vernet, élu professeur de belles-lettres et d'histoire, en 1739, dévoré du besoin d'utiliser ce qu'il avait de forces et d'intelligence dans des travaux dignes de son savoir et de sa valeur, consacrait les quelques heures qu'il pouvait dérober à ses devoirs professionnels, de compagnie avec quelques pasteurs de l'Église de Genève, à une traduction de l'Ancien Testament. Cela l'amenait à se demander si, dans une version française des Écritures, l'on devait employer le *vous* où les anciens se servaient du *toi*. Le sentiment de Vernet était pour le tutoiement, l'autre procédé étant une formule essentiel-

1. *Mémoire historique sur la vie et les ouvrages de J. Vernet* (Genève, 1790), p. 11.

lement moderne, le raffinement d'une langue dont la politesse s'écartait par trop de la simplicité exacte des idiomes primitifs. Comme c'était, en réalité, une question de convenance littéraire et de goût, Vernet n'avait pas hésité à demander l'avis des plus compétents en pareille matière : Fontenelle, Montesquieu, Voltaire furent consultés par lui.

« Notre *vous*, lui répondait Fontenelle, étant un défaut des langues modernes, il ne faut point choquer la nature en général, et l'esprit de l'ouvrage en particulier, pour suivre ce défaut. Je crois que ces remarques auroient lieu à l'égard de tout livre sacré d'une religion quelconque... Comme la nature de ces livres est d'être respectés, il sera toujours bon de leur faire garder le caractère original, et de ne leur jamais donner de tours d'expression populaire[1]. » Montesquieu disait de son côté : « Je pense qu'une version de l'Écriture sainte n'est point une affaire de mode, ni même une affaire d'urbanité... Il ne faut donc point, en traduisant, faire attention aux délicatesses modernes[2]. » Voltaire répliquait à son tour : « Je crois que, dans le discours ordinaire, le *vous* est nécessaire, parce qu'il est d'usage, et qu'il faut parler aux hommes le langage établi par eux ; mais, dans ces mouvements d'éloquence où l'on doit s'élever au-dessus du langage vulgaire, comme quand on parle à Dieu, ou qu'on fait

1. L'abbé Trublet, *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. de Fontenelle* (Paris, Desaint, 1761). Trublet ne cite qu'un fragment de la lettre et ne donne pas la date.

2. Montesquieu, *Œuvres complètes* (Paris, Didot, 1838), p. 654. Lettre de Montesquieu à M. Vernet, pasteur suisse ; 26 juin 1750.

parler les passions, je crois que le *tu* a d'autant plus de force qu'il s'éloigne du *vous;* car le *tu* est le langage de la vérité, et le *vous* le langage du compliment[1]. » Mais, en dépit de ces bonnes raisons, qui ne furent pas, du reste, sans rencontrer des contradicteurs[2], la majorité de la commission crut qu'il convenait de sacrifier la justesse à des habitudes imposées par un usage invétéré qu'il aurait été difficile de secouer désormais sans paraître faiblir dans le respect commandé par la divinité.

Dans la lettre même que nous venons de citer, l'auteur de *la Henriade*, faisant allusion aux occasions trop rares où ils s'étaient rencontrés, disait à Vernet, avec une politesse exquise : « Votre conversation, Monsieur, me fit extrêmement désirer d'avoir avec vous un commerce suivi. Je vois avec une satisfaction extrême que vous n'êtes pas de ces voyageurs qui visitent en passant les gens de lettres, comme on va voir des statues et des tableaux, pour satisfaire une curiosité passagère. Vous me faites sentir tout le prix de votre correspondance, et je vous dis déjà, sans aucun compliment, que vous avez en moi un ami : car sur

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LI, p. 430. Lettre de Voltaire à Jacob Vernet; Paris, 14 septembre 1733. On sera frappé de ces dix-sept années qui se trouvent entre les lettres de Voltaire et de Montesquieu. Cela s'expliquerait à la rigueur par la durée d'un ouvrage aussi considérable et qui demandait tant d'érudition, de patience et de soins. Le biographe de Vernet ne nous éclaire en rien à cet égard, et nous avons dû nous résigner à constater le fait, sans nous prononcer sur l'apparente discordance de ces dates.

2. Bayle, notamment, dans ses lettres quatre-vingt-une et deux; voir également la *Bibliothèque impartiale* de 1752, t. VI, troisième partie, p. 307, rédigée par Formey.

quoi l'amitié peut-elle être fondée, si ce n'est sur l'estime et sur le rapport des goûts et des sentiments? Vous m'avez paru un philosophe pensant librement et parlant sagement[1]... » Tels sont les débuts avec Voltaire, qu'il parle à l'auteur de *Didon*, ou au chantre de *Vert-Vert* et du *Lutrin vivant*. Nous savons trop que les choses ne demeurent pas sur ce pied et que, des deux parts, si l'on a commencé par le madrigal, l'on finit invariablement par le pamphlet et la satire. Ainsi le voudra une fatalité singulièrement aidée par les petites et mauvaises passions des uns et des autres.

Vernet n'eut garde de ne point entretenir un commerce qui lui était précieux. « Un des grands avantages de la littérature est de procurer des correspondances telles que la vôtre, » lui écrivait encore, onze ans plus tard, l'auteur de *Charles XII*, en réponse à une de ses épîtres. Dans cette lettre, il se félicite que ses petites réflexions sur l'histoire aient trouvé grâces auprès de lui, et il s'est efforcé de les mettre en pratique dans un *Essai sur l'Histoire universelle*, depuis Charlemagne. « Je voudrais, Monsieur, ajoutait-il, être à portée de vous consulter sur cet *Essai*... Peut-être un jour le ferai-je imprimer dans votre ville[2]. » C'est de ce malheureux *Essai* qu'il devait être tant parlé, qui sera l'objet de récriminations, d'accusations plus passionnées, plus envenimées que fondées et légitimes. Voltaire n'avait que trop lieu d'être mécontent des li-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LI, p. 428, 429. Lettre de Voltaire à Jacob Vernet; Paris, 14 septembre 1733.

2. *Ibid.*, t. LIV, p. 655. Lettre de Voltaire au même; à Cirey, le 1er juin 1744.

braires d'Amsterdam, dont les éditions fourmillaient d'incorrections et d'erreurs. Il rêvait alors de réunir toutes ses Œuvres, et il devait souhaiter que cet ensemble fût plus présentable. Il s'en ouvre à Vernet comme à un ami éclairé, plein de zèle et de bienveillance; et il est question en effet que ce dernier se chargera de surveiller la fabrication de son livre (1754). Le poëte affirme que le professeur en théologie, « très-plat écrivain, » se proposa pour correcteur de l'impression, et qu'il rejeta ses offres. Admettons-le : ce refus ne serait pas encore aussi concluant qu'il se l'imagine.

Déjà deux écrivains français, qui s'en étaient bien trouvés, avaient mis à l'épreuve cette obligeance éclairée du ministre génevois, très-désintéressée d'ailleurs. Le frère de M. de Champeaux, notre résident[1], Levesque de Pouilly lui confiait la publication de sa *Théorie des sentiments agréables*, à laquelle Vernet joignait une excellente préface (1746); et, l'année suivante, Montesquieu s'en reposait sur son amitié et sur ses lumières du soin de mener à bien l'impression de *l'Esprit des lois*. En acceptant cette mission assurément délicate, Vernet crut (et il eut raison de le croire) que l'on attendait de lui, à l'occasion, des observations, même des objections et des critiques. Celles qu'il fait sont d'un esprit aussi judicieux qu'indépendant, dont Montesquieu devra tenir compte, et qu'il discutera quand il ne les admettra point. Le président ouvrait

1. Champeaux nous représenta à Genève de juin 1739 à décembre 1749; ce fut Montperoux qui lui succéda. Sordet, *Histoire des résidents de France* (Genève, 1854), p. 59 à 76.

le second volume par une *Invocation aux muses*, qui non-seulement était un hors-d'œuvre, mais détonnait avec la sévérité de la matière : c'était une page du *Temple de Gnide*, écrite avec une sorte d'enthousiasme pindarique[1]. Vernet en réclama le sacrifice et l'obtint, bien que le cœur en saignât à l'illustre président. Il aurait grandement souhaité, en revanche, conserver le chapitre sur les lettres de cachet. Mais Montesquieu, qui tenait à son repos, après une courte hésitation, ne pensa pas que les temps fussent mûrs pour de telles vérités, et condamna le passage à être supprimé.

Vernet ne faisait pas difficulté de publier dans un recueil étranger[2] une critique fort vive de l'*Essai sur l'histoire universelle*, et l'auteur discuté de jeter les hauts cris. Mais alors (1757) tout commerce avait cessé entre eux ; et le ministre génevois, en prenant à partie un livre dont il avait, en quelque sorte, épousé les idées, ne se montrait pas aussi inconséquent, aussi déloyal que son adversaire le voudrait faire croire : il y avait un abîme entre l'édition dont il s'était occupé et celle qui parut. L'*Essai* ne roulait d'abord que sur six siècles du moyen âge, où rien ne

1. « Vierges du mont Piérie, entendez-vous le nom que je vous donne? Inspirez-moi, je cours une longue carrière, je suis accablé de tristesse et d'ennuis. Mettez dans mon esprit ce charme et cette douceur que je sentois autrefois, et qui fuit loin de moi... Vous n'êtes jamais si divines que quand vous menez à la sagesse et à la vérité par le plaisir... »

2. *Nouvelle Bibliothèque germanique*, t. XXI (1757), p. 30 à 46. Lettre de M. le professeur Vernet à M. Formey, où l'on examine un chapitre de l'*Histoire universelle* de M. de Voltaire, intitulé *Genève et Calvin* (le chapitre CXXXIII de l'ouvrage).

blessait ni le christianisme ni la réformation ; mais la tête et la queue de cette dernière édition avaient tout changé et tout gâté. Sous un même titre, c'étaient réellement deux ouvrages, qui n'avaient de conformité que dans la partie du milieu. (*Mémoire adressé au premier syndic*, 1766.)

L'impiété furieuse de Voltaire, ses sorties sans ménagement contre l'Ancien et le Nouveau Testament, contre Calvin qui n'est pas le moins mal mené, son parti pris d'installer à Genève la comédie en dépit du Consistoire, devaient amener forcément la cessation de toute intimité entre eux. On se souvient de la lettre de Vernet où il ne cache point au nouvel habitant des Délices les défiances de ses collègues, ses propres craintes, et où il s'exprime avec la dignité et l'autorité d'un ministre du Saint Évangile. « La seule chose (je vous le dirai librement en vertu du titre d'ami dont vous m'honorez), la seule chose qui a un peu troublé la satisfaction générale de voir arriver parmi nous un homme aussi célèbre que vous êtes, c'est l'idée que des ouvrages de jeunesse ont donnée au public sur vos sentiments par rapport à la religion[1]. » Ces appréhensions trop fondées ne tardaient pas à se réaliser, et le fameux article de D'Alembert hâtait une rupture en tous cas inévitable.

1. *Voltaire aux Délices*, p. 75, 76. Lettre de Vernet à Voltaire. Nous la citions d'après M. Gaberel, qui l'a un peu dénaturée. Cette phrase, sensiblement différente, et que nous croyons plus fidèle, se trouve dans la reproduction de la lettre, faite par le ministre Saladin, qui n'a pas négligé la date (que nous supposions du 9, et qui est, en réalité, du 8 février 1755). *Mémoire historique sur la vie et les ouvrages de M. J. Vernet* (Genève, 1790), p. 45 à 48.

Vernet, nous dit son biographe, cessa de le voir et ne lui en cacha point la raison ; il lui déclara même qu'il se verroit obligé de réfuter ce qu'il trouvoit de scandaleux dans ses écrits... Il ne devoit laisser croire à personne que les flatteries de cet homme séduisant lui eussent fait oublier ce qu'il devoit à son propre caractère. D'ailleurs ses collègues et le public le regardoient comme l'homme de notre pays le plus propre à défendre les intérêts de la religion. Il se chargea donc de cette tâche, mais comme il ne vouloit pas attaquer les livres désavoués, il s'arrêta à l'*Histoire universelle*, et commença par l'examen de ce chapitre sur Genève et sur Calvin, dont l'auteur s'étoit si fort applaudi[1].

Voltaire n'était pas homme à lui pardonner cette attaque; mais ce qui l'exaspéra, ce fut le portrait que Vernet faisait de lui, sans une nécessité bien démontrée, dans les *Lettres critiques d'un voyageur anglais*, dont les deux premières parurent en 1761.

C'est véritablement un homme né avec beaucoup d'esprit, mais avec trop d'imagination, avec les passions vives et l'humeur inquiète. Son premier talent est celui de la poësie. Cependant on regarde sa prose comme aussi élégante que ses vers, quoiqu'on lui reproche de chercher trop les antithèses et les pensées épigrammatiques. Sa conversation est pleine de traits saillans, et ornée d'agréables anecdotes qu'il a ramassées dans le commerce du grand monde. Cela forme donc incontestablement un bel-esprit. Mais quelle est sa philosophie?

... Il a acquis dans la contrée de Gex, qui est territoire de *France*, des terres et des chateaux où il s'amuse à bâtir et à jouer la comédie. Sa santé y gagne, sans que sa plume coure moins rapidement. Il a aussi résidé quelque tems près de *Lausanne*. On n'a pas manqué dans ces divers lieux de lui témoigner tous les égards dûs à un étranger de sa répu-

1. *Mémoire historique sur la vie et les ouvrages de M. J. Vernet* Genève, 1790), p. 51, 52.

tation, qui a des correspondances honorables, qui montre beaucoup de politesse, et qui, étant devenu fort riche, fait une très-belle figure. Madame sa nièce tient sa maison sur un pié splendide, ce qui n'est pas un petit relief dans ce tems-ci. Mais, tout en rendant justice à ses talens, on ne laisse pas de voir ce qui lui manque[1].

Jusqu'ici tout allait bien. Le portrait n'est pas de pure fantaisie ; il ressemble et ne grimace pas. Il est d'un peintre qui a, sans nul doute, vécu dans l'intimité de son modèle et parle autrement que par ouï-dire. Mais où est la malice, où est le fiel, demandera-t-on ? Nous y voici. On commence par faire l'histoire de ses premières années et du milieu où il a vécu. Les mœurs dépravées de la Régence, le scepticisme élégant des princes, des grands seigneurs et des poëtes qu'il va fréquenter, d'un Bolingbroke, que son étrange étoile lui fera rencontrer, ne pouvaient manquer de perdre, de gâter profondément cette intelligence si bien douée, et d'avoir sur son talent et ses idées des conséquences incalculables. L'un de ses faibles sera de se croire universel. C'est un grand poëte assurément ; mais est-ce un historien, en dépit de l'agrément incontestable de sa palette et du charme de la narration ? et existe-t-il d'historien digne de ce nom, sans un empire absolu sur soi et ses propres préjugés, sans cet amour passionné de la vérité contre lequel viennent se briser les préventions les plus fortes ? Quant aux compositions d'un ordre plus élevé, elles n'étaient pas de nature à lui ouvrir les

1. *Lettres critiques d'un voyageur anglois* sur l'article *Genève* du *Dictionnaire encyclopédique*, 3e édition (à l'enseigne de la Vérité, 1766), t. I, p. 7, 33, 34 ; à Gottingue, le 4 août 1759.

portes de l'Académie des sciences, qui, du reste, ui demeurèrent fermées.

Son extrême vivacité donne souvent à sa plume des mouvemens brusques et inconsidérés. S'il étoit vrai qu'il fût l'auteur d'un poème aussi profane, aussi satirique, aussi obscène que celui de la *Pucelle d'Orléans*, je le tiendrois pour un homme déshonoré; mais on ne doit pas lui imputer ce qu'il désavoue. Personne ne vante plus que lui la raison, l'humanité, le support, la douceur : personne ne déplore plus souvent les indécentes tracasseries des gens de lettres; mais personne n'oublie plus aisément que lui ces belles leçons. Tantôt il se montre l'ami des peuples; tantôt vous lui verrez faire le rolle d'un bas courtisan. Il a composé un agréable chapitre des *Mensonges imprimés;* et personne n'en a plus imprimé que lui. C'est une sorte de *tic* chez lui que de lâcher toujours quelque trait direct ou indirect contre l'Écriture sainte qu'il a très peu étudiée. On diroit qu'il ne connoît le christianisme que par ses abus... Point de milieu pour lui entre le ton libertin et celui d'une dévotion enthousiaste. On lui feroit tort pourtant de le confondre avec ces fatalistes ou ces matérialistes qui pétrifient tout. Il pose assez bien quelques principes de la Religion naturelle; mais il chancelle sur d'autres; souvent même vous le verrez ébranler ce qu'il avoit établi. De là tant de contrariétés qu'on observe dans ses écrits. Ce sera donc, je pense, lui rendre justice, que de le regarder comme un *grand poète*, comme un écrivain né pour *plaire :* mais c'est se moquer du monde que de l'ériger, comme le fait son parti, en savant ou en sage, né pour *instruire*. Plus il a d'esprit, plus l'abus qu'il en fait le rend dangereux.

Si Voltaire avait été plus d'une fois l'objet d'attaques autrement violentes, aucune ne le blessa autant, et plus profondément, que ces *Lettres* où l'on ne semblait lui reconnaître des qualités incontestables et incontestées que pour se croire le droit de lui refuser les grandes

parties de l'historien et du philosophe et de le faire descendre du piédestal où il s'était laissé insensiblement placer par la jeunesse française « qui, dans son aveugle enthousiasme, l'avait pris pour modèle jusques dans des choses où il n'est ni solide, ni profond, ni original [1]. » Aussi, le ressentiment du poëte s'épanchera-t-il avec une amertume, un excès à peine croyables, même de sa part. Il taxera Vernet de déloyauté et de perfidie [2] ; il ira jusqu'à parler de soustractions et suppositions d'écrits, imputations flétrissantes qu'il était impossible de ne point relever [3]. Celui-ci se croit, en effet, dans l'obligation de rédiger une défense qu'il adresse simultanément au Magnifique Conseil et au Consistoire, implorant des magistrats et de la vénérable compagnie des commissaires qui, sur les pièces qu'il joignait à l'écrit, pourraient apprécier, en connaissance de cause, sa conduite et ses relations avec M. de Voltaire (30 juin 1766). Cette satisfaction lui était accordée; et MM. Saurère et Trembley, nommés à cet effet à la séance suivante, remettaient un rapport d'après lequel le Consistoire votait « des expressions de satisfaction complette à M. Vernet au sujet de la manière dont il s'est justifié des imputations contenues au libelle de M. de Voltaire contre lui [4]. »

1. *Lettres critiques d'un voyageur anglois* (à l'enseigne de la Vérité, 1766), t. 1, p. 11.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XL, p. 169. *Dialogue entre un prêtre et un ministre protestant.*

3. *Ibid.*, t. XLII, p. 344 à 351. *Lettre curieuse de Robert Covelle, célèbre citoyen de Genève, à la louange de M. Vernet*, professeur en théologie (1766).

4. *Recueil d'extraits des Registres du Consistoire de Genève*, p. 429 ; 3 juillet 1766.

Ce bon point donné à Vernet était, par contre, un soufflet sur la joue du patriarche de Ferney, qui n'en devint que plus furieux, bien qu'il affectât de ne pas prendre au sérieux cette décision de la compagnie des pasteurs, décision dont, à son sens, Vernet serait bien modeste d'être fier. « Le théologien Vernet, disait-il à D'Alembert, s'est plaint au conseil de Genève qu'on se moquait de lui ; le conseil lui a offert une attestation de vie et de mœurs, comme quoi il n'avait pas volé sur les grands chemins, ni même dans la poche. Cette dernière partie de l'attestation paraissait bien hasardée[1]. »

L'*Eloge de l'hypocrisie* date, au plus tard, du mois de mai : elle est, par conséquent, antérieure à la *Lettre curieuse de Robert Covelle*. Cette satire a tout l'emportement, la cruauté, l'injustice de ses plus virulentes, et Vernet n'est pas mieux traité que ne l'avaient été avant lui Jean-Baptiste, Desfontaines, Fréron, Le Franc de Pompignan.

Mais si j'avise un visage sinistre,
Un front hideux, l'air empesé d'un cuistre,
Un cou jauni sur un moignon penché,
Un œil de porc à la terre attaché
(Miroir d'une âme à ses remords en proie,
Toujours terni, de peur qu'on ne la voie),
Sans hésiter, je vous déclare net
Que ce magot est Tartufe, ou Vernet[2].

Si c'est un portrait, il n'est certes pas flatté. Il se

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 227. Lettre de Voltaire à D'Alembert; 18 juillet 1766.
2. *Ibid.*, t. XIV, p. 201. *Éloge de l'hypocrisie;* 1766.

peut qu'il ressemble au physique, comme le portrait du grand Rousseau, en laid et en odieux, dans la satire de *la Crépinade*. Le poëte, plus bas, parle de son « cou tors », ce qui n'aurait aucun sel, s'il ne rappelait une attitude habituelle du corps[1]. Quoi qu'il en soit, à cette pièce d'une verve qui n'a rien de sénile, qui aurait dû suffire à la haine la plus enracinée, ne se bornera point la vengeance de l'implacable vieillard. Mais Vernet, tout en demeurant le but principal, avec Jean-Jacques, de son infernale malice, se verra associer des comparses de toutes dimensions et de toutes nuances, dans un poëme dont le plus grand mérite fut son actualité, et qui, même à Genève, est de moins en moins compris par les générations nouvelles, trop absorbées par le courant des affaires pour s'intéresser infiniment à des recherches purement archéologiques. C'est cette considération même qui nous aura décidé à entrer dans des développements biographiques qui ne sauraient être étrangers à notre objet, et sans lesquels cette œuvre macaronique demeurerait lettre morte.

Voltaire écrivait, de Ferney, à la date du 13 janvier 1767, au landgrave de Hesse, à propos des discussions de la parvulissime : « Cette guerre ressemble assez à la *Secchia rapita ;* et, si j'étais plus jeune, je la chanterais assurément en vers burlesques. Les prédicants, les catins, et surtout le vénérable Covelle, y joueraient

1. Dans *la Pucelle*, il le dit « à tête longue et de côté pendante. » T. XI, p. 403. Variantes et imitations. Et dans la *Lettre curieuse de M. Robert Covelle :* « Vernet pâlit : il avait la tête penchée sur le côté gauche, il la pencha sur le côté droit. » T. XLII, p. 348.

un beau rôle. Il est vrai que les Génevois ne se connaissent pas en vers; mais cela pourrait réjouir les princes aimables qui s'y connaissent. » A cette date, la besogne n'est déjà plus à l'état de projet, et, sauf les ciselures et les coups de lime, elle doit être fort avancée. Aussi bien, sans avoir l'air d'y toucher, le poëte a donné au prince de Hesse tout le sommaire de la burlesque épopée. Le vénérable Covelle ne périra pas : Voltaire s'est chargé d'immortaliser son nom. Mais il a sa place marquée dans l'histoire de Genève, et, quelque grotesque que soit le personnage, sa misérable aventure fut, pour l'esprit nouveau qui soufflait là ainsi qu'ailleurs, une occasion de donner la mesure de ce dont il était capable, même dans la ville de Calvin. Comme la poésie est fort sujette à caution et n'a point de scrupules historiques, c'est à la prose qu'il faut nous adresser de préférence, à une prose officielle et qui n'a garde de plaisanter. On lit, à la date du 23 février 1763, le procès-verbal qui suit, dans le registre du Consistoire. Il est lui-même, par sa teneur, une pièce curieuse et caractéristique, à laquelle nous aurions grand tort d'ajouter ou de retrancher.

A comparu Robert Covelle, citoyen, appelé sur ce qu'il a été accusé par Catherine Ferboz native, d'être père de l'enfant dont elle a accouché à Vigy savoir en decembre dernier et baptisé à Gy par le pasteur de la Porte. Sur quoi interrogé il avoue d'avoir eu la compagnie charnelle de la dite Ferboz mais qu'il etoit indécis s'il etoit père de l'enfant. Dont opiné, l'avis a été de censurer griévement le dit Covelle, qu'il demandera pardon à Dieu genoux en terre et de lui defendre la sainte Cène absolument. Ce qui lui ayant été prononcé il a dit qu'il demandoit huit jours pour se refle-

chir s'il se mettroit à genoux. Le terme demandé lui est accordé, et comme il n'a pas fait de cour de justice au sujet de la paillardise avec la dite Ferboz l'avis a été de le renvoyer à ce sujet au Magn. Conseil[1].

Le Magnifique Conseil, faisant droit à ce renvoi du Consistoire, ordonna l'emprisonnement de Covelle, sans que cela dût l'exempter de l'humiliante formalité, qui n'était qu'ajournée. Rappelé devant la vénérable compagnie, le coupable présenta un mémoire où il refusait catégoriquement de se mettre à genoux, comme il y était condamné, opposant pour fin de non-recevoir l'incompétence des ministres de la campagne qui avaient pris part, sans droit fondé, à la décision du Consistoire. Le mémoire fut renvoyé au Magnifique Conseil, qui prononça la suppression et l'interdiction d'une brochure anonyme intitulée *la Génuflexion*[2], dans laquelle l'auteur, « en traitant deux questions relatives à l'usage observé dans le Consistoire, se permet des expressions injurieuses contre ce corps respectable et semble avoir pour but de troubler la tranquillité publique. » On connaissait Covelle, ses capacités intellectuelles, et il était le dernier homme qu'on eût soupçonné d'écrire sa brochure. Pressé de questions, il finit par avouer qu'il avait été conduit à M. de Voltaire. Deux ou trois Génevois, présents à l'entrevue, n'avaient pas médiocrement participé à cette œuvre de ténèbres, en l'affermissant dans son projet de résistance et en fournissant au patriarche de Ferney les matériaux du mémoire que Robert venait déposer à la barre de la

1. *Recueil d'extraits des Registres du Consistoire de Genève*, p. 427.
2. *La Génuflexion*. Imprimé à Neuchatel, et se débite à Carrouge.

vénérable assemblée. Mais ce fut tout ce que l'on put tirer du coupable, qui parut déterminé à ne pas faiblir dans sa rébellion.

On s'attendait peu à une telle opiniâtreté. Il s'agissait, en somme, d'une simple mesure disciplinaire contre laquelle jusque-là on ne s'était pas avisé de se révolter, et qui ne parut excessive que le jour où un esprit résolu déclara audacieusement qu'il n'obéirait point. Covelle avait d'abord donné pour motif de son refus l'irrégularité de l'immixtion des ministres des campagnes au sein du Consistoire; pour gagner du temps, le Magnifique Conseil demanda à la vénérable compagnie un mémoire détaillé sur les génuflexions et sur le droit de séance des ecclésiastiques qu'elle s'était adjoints, lequel mémoire était lu dans l'assemblée du 5 avril et tout aussitôt remis au premier syndic Lullin de Chateauvieux. Mais la première brochure de Covelle ne tardait pas à être suivie d'une deuxième et d'une troisième, où le fait des ministres de campagne de siéger au Consistoire était qualifié de violation de la loi et de crime d'État (17 mai); le 24 du même mois, une quatrième brochure paraissait, plus maligne, plus incisive que ses aînées, malgré l'ordonnance de suppression et la saisie des exemplaires de celles-ci. Le Consistoire n'en persista pas moins à demander que Covelle lui fût renvoyé « conformément à l'usage » (28 juin). L'usage, disons-le, remontait assez loin: il avait deux cents ans de date, et il aurait pu durer encore et longtemps, comme ces ruines, nerveuses d'apparence, qu'une tourmente imprévue met à bas, sans la résistance tenace et effrontée de ce

Covelle, qui savait bien que l'on regarderait à deux fois à employer la contrainte pour un tel délit.

Il se sentait soutenu, il était assuré de l'appui d'une catégorie de gens qui jugeaient l'heure venue de s'affranchir du despotisme ecclésiastique. Que cette humiliante formalité figurât dans les ordonnances, cela importait peu. Bonnes à leur moment, ces ordonnances n'étaient plus en harmonie avec la civilisation présente; elles devaient avoir le sort de toutes les créations de l'homme. Le Magnifique Conseil, auquel on demandait de sévir et qui ne s'abusait point sur l'impopularité de pareilles rigueurs, nomma un rapporteur, le conseiller Buffe, avec recommandation secrète de temporiser et de ne rien terminer. En effet, celui-ci répond de la part du Conseil « qu'il a été empêché par une infinité d'affaires de suivre ses délibérations sur celle-là, et qu'il se propose de la reprendre, aussitôt que les affaires le permettront, pour ordonner ce qu'il appartiendra (28 juin). » Cependant les brochures pleuvaient et leur réunion ne forme pas moins de trois gros volumes, qu'on ne lirait plus guère de nos jours. La faveur qu'elles obtinrent aurait dû être un avertissement suffisant de ne pas pousser les choses à l'extrême; mais le Consistoire, loin de vouloir céder, pressa de nouveau, avec une insistance embarrassante, le Conseil de lui renvoyer Covelle.

Un mémoire lu et approuvé par la vénérable compagnie renfermait l'historique et les motifs de la forme suivie pour les amendes honorables, ainsi que du droit à siéger des ministres de campagne. C'était une réponse à la *Lettre d'un citoyen sur la prétention*

des ministres de campagne d'être juges consistoriaux des citoyens résidant en ville. Si nous résumons ces faits en quelques lignes, des flots d'encre avaient coulé, et plus de deux années déjà s'étaient usées dans ces débats aussi peu édifiants que stériles, qui se terminèrent, en 1769, par un arrêt définitif (9 février), supprimant la génuflexion. Nous n'en sommes pas là encore, et le Consistoire, peu sensible aux embarras que son rigorisme cause au pouvoir, ne se lasse pas de rappeler au Magnifique Conseil et ses engagements et ses devoirs. Mais un rapport lu dans la séance du 5 septembre 1765 laissait dès lors peu d'espoir de l'amener à une mesure énergique. Une conférence avait eu lieu avec des commissaires du Conseil des Deux cents (autrement dit le Grand Conseil) : ces derniers, tout en adhérant aux idées du Consistoire, représentèrent que l'opinion publique s'était manifestée fortement en faveur des résistances contre la formalité des génuflexions, et donnèrent à entendre qu'un gouvernement populaire ne pouvait point ne pas prendre en grande considération des symptômes aussi caractéristiques [1]. Et le Consistoire, cette fois, dut se le tenir pour dit.

A coup sûr, ce Covelle, aux yeux de Voltaire, comme aux yeux de tout le monde, ne pouvait être qu'un libertin vulgaire, un libre penseur de bas étage, qu'il n'y avait pas à prendre au sérieux. Mais il était venu à propos : son impudence, son audace avaient servi les inimitiés et les haines de ceux qui enduraient malaisément les sévérités d'une compagnie plus zélée que

1. *Recueil d'extraits des Registres du Consistoire de Genève*, p. 127, 128.

prudente, dont l'austérité tout d'une pièce se refusait à s'accommoder avec le siècle. L'appui narquois du seigneur de Ferney fit croire à ce drôle qu'il était un personnage avec lequel il fallait compter, un libérateur à qui ses concitoyens seraient redevables de leur affranchissement religieux. Une lettre plaisante du résident de France nous révèle sa grotesque infatuation de son propre mérite : il s'était présenté chez Hennin, qu'il avait cru devoir honorer d'une courte visite.

Comme je lisais ce soir quelques nouveautés, on m'a annoncé M. Covelle. Son maintien, son éloquence, mademoiselle Ferbot, le Consistoire, l'héroïsme patriotique, ont fait en moi une commotion que je n'essayerai pas de vous rendre. Jamais je n'ai eu tant de peine à m'empêcher de rire. Il a eu grand soin, Monsieur, de se réclamer de vous, d'où j'ai auguré que la politique était son fort. Je me suis donc recueilli. Je l'ai reçu comme un Curtius. Il ne m'a pas été possible de le retenir, parceque ses amis, m'a-t-il dit, l'attendaient à la porte. S'ils lui ressemblaient, ils devraient être d'honnêtes gens ; car il avait, je crois, plus fêté Bacchus aujourd'hui que mademoiselle Ferbot [1].

A quoi Voltaire répondait, le même jour et sur le même ton :

Vous êtes trop heureux d'avoir vu Covelle le fornicateur, cela est d'un très-bon augure ; c'est le premier des hommes, car il fait des enfans à tout ce qu'il y a de plus laid dans Genève, et boit du plus mauvais vin comme si c'était du Champ-Bertin ; d'ailleurs, grand politique, et n'ayant pas le sens commun.

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec Hennin* (Paris, Merlin, 1825), p. 35, 36. Lettre d'Hennin à Voltaire ; Genève, 25 décembre 1765.

Voilà un portrait achevé ! Le poëte, qui avait eu l'avantage de le voir fréquemment à Ferney, s'amusa d'abord de ses ridicules et donna la comédie à ses dépens à tout le monde. Un beau jour, le château sera sens dessus dessous ; grande fête, grand gala. Les portes sont ouvertes à deux battants, tous les honneurs sont rendus au beau Covelle, au fornicateur Covelle. Voltaire ne l'appelait plus que « monsieur le fornicateur » ; et ses gens, croyant que c'était le nom d'une charge de la république, ne l'annoncèrent plus autrement que « M. le fornicateur Covelle ». On disait « M. le fornicateur » comme on dit « M. le syndic, M. l'intendant. » Et Covelle se rengorgeait à cette belle appellation, qui résumait tous ses titres de gloire[1]. Mais, après avoir diverti, il finira par ennuyer : l'auteur de *la Guerre de Genève*, au moment même où il le chantait dans sa burlesque épopée, avait assez du personnage, et trouvait que la farce avait trop duré[2]. Abordons l'ouvrage, qui, comme on l'a dit plus haut, est encore moins une ébauche et une débauche qu'un document d'histoire locale, précieux, en somme,

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. VI, p. 65 ; 1er novembre 1768.

2. Il ne trouvera d'autre moyen, à ce que nous apprend Grimm, de se débarrasser de Covelle que de lui faire dire qu'il est mort, ce que celui-ci prendra à la lettre un instant. Mais, en dépit du procédé, le fornicateur n'aura pas trop à se plaindre finalement du patriarche. « A propos de cet Arétin (Voltaire), sçavés-vous ce qu'il vient de faire? s'écrie Bonnet. Il vient d'accorder de sa pure libéralité une pension de 300 francs à un de nos citoyens, pour avoir résisté en face à notre consistoire, qui l'admonestoit pour paillardise. Ce citoyen est le fameux *Robert Covelle*. » Bibliothèque de Genève, Manuscrits. Bonnet. Copie de lettres, t. V. Lettre de Bonnet à Haller ; de ma retraite, le 22 octobre 1774.

pour la chronique de ces temps plus loin de nous par les mœurs que par les années. Comme cela se devait, le poëme débute par une description de Genève, ressemblante, prétend-on, mais assurément peu flattée; description d'ailleurs élégamment troussée et qui n'est point la partie la moins soignée, la moins bien écrite, de cette œuvre inégale.

Au pied d'un mont que les temps ont pelé,
Sur le rivage où, roulant sa belle onde,
Le Rhône échappe à sa prison profonde,
Et court au loin par la Saône appelé,
On voit briller la cité génevoise,
Noble cité, riche, fière et sournoise;
On y calcule, et jamais on n'y rit;
L'art de Barême est le seul qui fleurit[1]...

La réputation de savoir compter, de mettre l'argent au-dessus de tout autre intérêt, était acquise depuis longtemps à cette population active, industrieuse, aimant le gain, mais aimant le travail; et, à deux reprises, nous voyons la diplomatie faire entrer cette

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XII, p. 253, 254. *La Guerre civile de Genève*, ch. I. Voltaire, à la fin du troisième chant, revient encore sur cet amour de l'or qui rappellerait un Génevois d'une rive du Cocyte à l'autre. La maîtresse de Covelle, la belle Cateau, retirée de l'eau sans vie, n'était plus qu'un cadavre que l'art de Bonnet ne pouvait plus ranimer : tout avait été tenté, « des baisers et du vin ». Passe lord Abington, qui s'approche, interroge la foule éperdue et ne tire des assistants que des phrases désespérées.

Milord reprit : « Est-elle Genevoise? » —
« Oui, » dit Covelle. — « Eh bien, nous le verrons. »
Il saute à bas, il écarte la troupe,
Qui fait un cercle en lui pressant la croupe,
Marche à la belle, et lui met dans la main
Un gros bourson de cent livres sterling.
La belle serre, et soudain ressuscite!

passion mère dans ses prévisions et ses combinaisons. Hennin disait à M. de Choiseul, à la fin de décembre 1766 : « Vous jugez, Monseigneur, que dans une crise pareille à celle-cy un peuple sombre et opiniâtre doit laisser échapper bien des propos impertinens et même atroces, mais dès qu'il se verra attaqué du côté de l'intérêt qui est presque son unique Dieu, le ton changera[1]. » Il écrivait encore, l'année suivante, au ministre, à propos de Versoix naissant : « Pour fournir aux premiers frais des bâtimens publics de la nouvelle ville, sans trop charger les finances du roy, il semble qu'une lotterie autorisée au nom de la province seroit un moyen prompt et facile. Les Génevois, toujours fort âpres à tenter la fortune, y mettroient sûrement beaucoup de fonds surtout si les lots étoient partie en argent partie en rentes viagères[2]. » Cela est sans doute exagéré, mais très-sincère, puisqu'il s'agit d'exploiter machiavéliquement, au profit de la Carthage au petit pied, cette tendresse excessive et exclusive pour l'argent.

Les Génevois, en somme, se reconnaissent volontiers dans ce malin portrait que fait d'eux Voltaire et dont ils ne se sentent blessés d'aucune sorte. Mais ils prouvent, à l'occasion, qu'ils savent rire et sont gens de belle humeur, sans pousser tout cela à l'excès. Arrivons à Covelle et à son aventure.

1. Archives des Affaires étrangères, 73. Genève, 1766. Les trois derniers mois, p. 314. Dépêche de M. Hennin à M. de Choiseul; Genève, le vendredy 26 décembre 1766.

2. *Ibid.*, 76. Genève, 1767. Les six derniers mois, p. 28. Dépêche de M. Hennin à M. de Choiseul; Genève, le 15 juillet 1767.

Robert Covelle, au sortir du sermon
Qu'avait prêché l'insipide Brognon [1],
Grand défenseur de la vieille doctrine,
Dans un réduit rencontra Catherine
Aux grands yeux noirs, à la fringante mine...
Vous connaissez le beau Robert Covelle,
Son large nez, son ardente prunelle,
Son front altier, ses jarrets bien dispos,
Et tout l'esprit qui brille en ses propos.
Jamais Robert ne trouva de cruelle.

Catherine en fut une démonstration éclatante. Mais les deux amants ne purent longtemps cacher le scandale de leurs amours : Robert se vit cité devant le sacré Consistoire, qui lui demanda compte de sa conduite et de ses succès.

Du noir sénat le grave directeur
Est Jean Vernet [2], de maint volume auteur;
Le vieux Vernet, ignoré du lecteur,
Mais trop connu des malheureux libraires;
Dans sa jeunesse il a lu les saints Pères,
Se croit savant, affecte un air dévot.
Brown est moins fat, et Needham est moins sot [3].

1. Prédicant génevois. Nous trouvons cette indication dans un manuscrit annoté par Deluc : « Buchon ou plutôt Perdriau le Jeune, dit de La Rochelle. » Bibliothèque de Genève, collection G. *Recueil de brochures génevoises* de 1768, t. III. *La Guerre de Genève*, p. 3.

2. Vernet ne s'appelait pas plus Jean que Fréron, dont le véritable prénom était Catherin ; celui de Vernet était, comme on l'a dit déjà, Jacob.

3. Robert Brown, pasteur de l'église anglaise d'Utrecht, l'éditeur des *Lettres critiques d'un voyageur anglois*, dont il vient d'être parlé. « Ce prédicant écossais, dit dans une note l'équitable poëte, venait souvent manger chez l'auteur sans être prié, et c'est ainsi qu'il témoigna sa reconnaissance. » Il écrivait aussi à madame du Deffand, le 30 mars 1768 : « J'ai reçu chez moi trois ou quatre cents Anglais, qui sont tous si amoureux de leur patrie, que presque pas un seul

Les deux amants devant lui comparaissent.
A ces objets, à ces péchés charmants,
Dans sa vieille âme en tumulte renaissent
Les souvenirs des tendres passe-temps
Qu'avec Javotte il eut dans son printemps.
Il interroge; et sa rare prudence
Pèse à loisir sur chaque circonstance...
Vernet, content de ces aveux discrets,
Va prononcer la divine sentence.
Robert Covelle, écoutez à genoux...
A genoux, moi!... *Vous-même*... Qui? Moi!... *Vous;*
A vos vertus joignez l'obéissance.
Covelle alors, à sa mâle éloquence
Donnant l'essor, et ranimant son feu,
Dit : « Je fléchis les genoux devant Dieu,
Non devant l'homme; et jamais ma patrie
A mon grand nom ne pourra reprocher
Tant de bassesse et tant d'idolâtrie...
Vous oseriez exiger un honneur
Que refusa Jésus-Christ mon Sauveur!
Tremblez, cessez d'insulter votre maître...
Tu veux parler; tais-toi, Vernet... Peut-être
Me diras-tu qu'aux murs de Saint-Médard
Trente prélats, tous dignes de la hart,
Pour exalter leur sacré caractère,
Firent fesser Louis le Débonnaire,
Sur un cilice étendu devant eux.
Louis était plus bête que pieux :
La discipline en ces jours odieux
Était d'usage, et nous venait du Tibre;
C'était un temps de sottise et d'erreur.
Ce temps n'est plus; et si ce déshonneur
A commencé par un vil empereur,
Il finira par un citoyen libre[1].

ne s'est souvenu de moi après son départ, excepté un prêtre écossais, nommé Brown, ennemi de M. Hume, qui a écrit contre moi, et qui m'a reproché d'aller à confesse, ce qui est assurément bien dur. » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 29.

1. « Il est bien vrai que les ministres citèrent à Covelle l'exemple

Cette fière attitude trouve dans la cité des approbateurs disposés à soutenir dans Robert le défenseur de la dignité humaine. Les deux partis en appellent au sénat, présidé par le syndic en année, Paul Gallatin, dont l'éloquence pleine d'onction aurait pu être moins flottante et plus concluante. Son discours doucereux, au lieu de calmer les esprits, devait les irriter, et la guerre allait en quelque sorte découler de ces paroles de paix. Les prédicants avaient déjà prononcé l'anathème, « car l'hérétique excommunie aussi »; mais les amis de Covelle, le fier Rondon, Flournois, Pallard le riche, et le discret Clavière[1] se préparent, d'une commune voix, à les envoyer « prêcher dans la rivière ». Rondon a déjà saisi le prêtre Brognon. Mais la secourable nature a doté celui-ci d'une telle expansion foudroyante d'ennui, qu'il n'a pas besoin de prêcher, que sa seule vue suffit pour instantanément endormir l'imprudent qui l'oserait défier.

de Louis le Débonnaire ou le faible, et qu'il leur fit cette réponse. » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XII, p. 255 à 259. *La Guerre civile de Genève*, chant I.

1. Ces trois derniers faisaient partie des vingt-quatre commissaires des représentants. « Flournoys, nous dit D'Ivernois, fut précieux à ses concitoyens par un jugement exquis, et par la vive et profonde pénétration avec laquelle il découvrait ce qu'on devait faire et ce qu'il fallait dire : ses avis furent souvent des traits de lumière pour ses collègues. Enfin *Clavière*, jeune encore, se distinguait par la chaleur du sentiment, par l'amour ardent qu'il portait à la liberté, et par le zèle avec lequel il déploya, pour défendre celle de ses concitoyens, les ressources d'un génie vaste et fertile. » *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le XVIIIe siècle* (Genève, 1782), p. 328. On sait quel rôle ce dernier a joué dans notre révolution, sa liaison avec Mirabeau, l'opposition qu'il fit à son compatriote Necker, et sa fin tragique en 1793.

Rien n'y résiste, homme, femme ni fille.
Maître Brognon ressemble à la torpille...

La terreur est parmi les pasteurs. Ils appellent à leur aide et évoquent une troupe dévote qui se remue, crie, pleure, trotte, les Sermons de Saurin et le Psautier à la main. La foule augmente, l'épouvante est à son comble, on court aux armes. Que va-t-il se passer? Les imaginations se reportent à ce jour d'indicible effroi où l'ennemi avait failli saccager Genève et passer tout au fil de l'épée.

Dans ce fracas, le sage et doux Dolot
Fait un grand signe, et d'abord ne dit mot :
Il est aimé des grands et du vulgaire;
Il est poëte, il est apothicaire,
Grand philosophe, et croit en Dieu pourtant;
Simple en ses mœurs, il est toujours content,
Pourvu qu'il rime, et pourvu qu'il remplisse
De ses beaux vers le Mercure de Suisse.
Dolot s'avance ; et dès qu'on s'aperçut
Qu'il prétendait parler à des visages,
On l'entoura, le désordre se tut.
« Messieurs, dit-il, vous êtes nés tous sages;
Ces mouvements sont des convulsions;
C'est dans le foie, et surtout dans la rate,
Que Galien, Nicomaque, Hippocrate,
Tous gens savants, placent les passions;
L'âme est du corps la très-humble servante;
Vous le savez, les esprits animaux
Sont fort légers, et s'en vont aux cerveaux
Porter le trouble avec l'humeur peccante.
Consultons tous le célèbre Tronchin;
Il connaît l'âme, il est grand médecin;
Il peut beaucoup dans cette épidémie. »
Tronchin sortait de son académie

Lorsque Dolot disait ces derniers mots:
Sur son beau front siége le doux repos;
Son nez romain dès l'abord en impose;
Ses yeux sont noirs, ses lèvres sont de rose;
Il parle peu, mais avec dignité;
Son air de maître est plein d'une bonté
Qui tempérait la splendeur de sa gloire;
Il va tâtant le pouls du Consistoire,
Et du Conseil, et des plus gros bourgeois.
  Sur eux à peine il a placé ses doigts,
O de son art merveilleuse puissance!
O vanités! ô fatale science!
La fièvre augmente, un délire nouveau
Avec fureur attaque tout cerveau.
J'ai vu souvent près des rives du Rhône
Un serviteur de Flore et de Pomone
Par une digue arrêtant de ses mains
Le flot bruyant qui fond sur ses jardins:
L'onde s'irrite, et, brisant sa barrière,
Va ravager les œillets, les jasmins,
Et des melons la couche printanière.
Telle est Genève; elle ne peut souffrir
Qu'un médecin prétende la guérir:
Chacun s'émeut, et tous donnent au diable
Le grand Tronchin avec sa mine affable...
Lui, d'un pas grave et d'une marche lente,
Laisse gronder la troupe turbulente,
Monte en carrosse, et s'en va dans Paris
Prendre son rang parmi les beaux esprits[1].

Ce Dolot, ce « sage et doux Dolot, » poëte, apothicaire et grand philosophe, était Jean-Baptiste Tollot, né à Genève en 1698, et qui mourra dix ans après les premiers troubles, en 1773. S'il était doux et sage, c'était un terrible trousseur de vers; et Senebier dit aussi que

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XII, p. 266, 267, 268. *La Guerre civile de Genève*, chant II.

le quart du *Journal helvétique* (ou *Mercure suisse*) était rempli des discours de morale et des petits vers de société composés par cet apothicaire[1]. Ce n'était pas, il s'en fallait, un révolutionnaire. Il tenait pour la haute ville, où il avait sa clientèle, contre le tribun Rousseau. Quoique, en somme, il ne se trouvât dans ce qui le concernait rien qui dût le blesser outre mesure, il fut un peu chagrin de se voir pris à partie et il s'en plaignit à l'auteur de *la Guerre de Genève*, mais sans aigreur, comme cela semble résulter de la réponse du coupable, qui s'efforce, en badinant, de consoler l'apothicaire métromane.

Le jeune homme, Monsieur, à qui vous avez bien voulu écrire, serait très-fâché de vous avoir contristé, attendu qu'il n'a voulu que rire. Tout le monde rit, et il vous prie instamment de rire aussi. On peut bien être citoyen de Genève, et apothicaire, sans se fâcher... Êtes-vous fâché qu'on dise que vous faites de beaux vers ? Si Hippocrate fut apothicaire, Esculape eut pour père le dieu des vers. En vérité, il n'y a pas là de quoi s'affliger. On vous aime et on vous estime; soyez sain et gaillard, et n'ayez jamais besoin d'apothicaire[2].

1. Senebier, *Histoire littéraire de Genève* (Genève, 1686), t. III, p. 225. Il est également l'auteur d'une *Lettre sur l'analyse des plantes*, insérée dans le *Journal helvétique* de septembre 1713. Dans le numéro d'octobre, même année, il publiait une lettre sur le *tœnia*, qui lui attirait cette épigramme incongrue :

Il fut poëte, il fut apothicaire,
Il fit des vers, il en fit faire.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 94, 95. Lettre de Voltaire à M. Tollot; 21 mai 1768. Si le « jeune homme » à qui l'on s'en prenait n'avait pas moins de soixante-quatorze ans, le plaignant en avait soixante-dix. A cet âge on entend raison, l'on est plus porté à l'indulgence et au pardon des injures. Les choses en restèrent donc là, et Tollot se résigna à cette petite mention, qu'il

La poésie était cultivée à Genève, comme on le voit. Qu'un apothicaire fût poëte, cela n'avait rien que de naturel, puisqu'Apollon était le père d'Esculape aussi bien que des Muses. Mais, quoique dans ces derniers temps il se soit rencontré dans notre Languedoc un simple coiffeur en état de composer, à ses moments perdus, de vrais petits chefs-d'œuvre de grâce et d'élégance, dans cette belle langue dont il est devenu un des classiques, les perruquiers étaient bien plus faits, ce semble, pour colporter que pour rimer des madrigaux et des bouquets à Chloris. A Genève, où ces sortes de fadeurs n'avaient pas cours, florissait toutefois un perruquier homme de lettres, esprit tant soit peu inculte, sans grâce, mais non dépourvu de nerf, de bon sens et d'originalité. Berraud, dont il s'agit, était natif, et l'un des meneurs de son parti, qu'il servait par des écrits pleins de sel et d'à-propos. Là il se trouvait sur son terrain et dans son droit, et il n'était pas le premier chez lequel le ressentiment de l'injustice et de l'oppression eût développé des facultés ignorées. Mais qui sait se limiter? qui ne s'exagère point, un peu plus un peu moins, sa propre valeur? Berraud avait les qualités du pamphlétaire, et à ce titre il n'était pas du tout à dédaigner; mais, parce qu'il a lancé quelques traits acérés, auxquels on a applaudi, le voilà qui s'imagine qu'il y a en lui l'étoffe d'un auteur de comédie; et il se met tout aussitôt à composer une pièce qu'il n'hésite pas à soumettre au goguenard patriarche de Ferney. « Repassez demain, » lui dit l'auteur de *Nanine*.

n'aurait pas demandée, qu'il ne souhaitait point, bien qu'elle dût transmettre son nom aux races futures.

Berraud était de bonne heure au château. « Quel est votre état? » lui demanda Voltaire sans le laisser asseoir. — Je suis perruquier, repartit notre homme, un peu interdit par cette question à brûle-pourpoint. — Eh bien, mon ami, allez faire des perruques; » et, l'escortant jusque sur l'escalier, il répétait encore au pauvre diable cette phrase qui lui tinta toute sa vie dans les oreilles : « Allez, allez, mon ami, faites des perruques. » Pourtant, Berraud ne se soumit point. Si Voltaire l'évinçait ainsi sans autres commentaires, c'est que la comédie était moins mauvaise qu'il semblait le dire, et qu'en réalité il n'aurait pas demandé mieux d'en être l'auteur. Berraud ne varia jamais à cet égard, il crut toujours à une arrière-pensée jalouse de Voltaire; et c'eût été peine perdue d'essayer à le persuader tout au moins de la sincérité de son juge. Quoi qu'il en soit, le mot du patriarche passa en proverbe, et « faites des perruques » s'appliqua à ces téméraires de tous étages, auxquels leur profession ne peut suffire et qui s'estiment appelés de naissance aux plus grandes destinées[1].

Voltaire, habituellement, péchait par le défaut contraire, et a pu souvent être taxé, avec quelque fondement, de banalité dans la louange. Il est tout autre, en effet, à l'égard du Génevois David Rival, un horloger, celui-là; ajoutons que les vers que ce dernier lui adressait au sujet de sa polémique avec Vernet n'étaient pas de nature à provoquer ses ressentiments. Citons cette petite pièce intitulée *les Torts*, facilement

1. Cornuaud, *Mémoires historiques et politiques*, t. III, p. 312, 313.

et spirituellement tournée, et qui est moins d'un calviniste très-fervent que d'un homme modéré ne visant, pour son compte, qu'à la paix en cette vie et dans l'autre.

Servet eut tort et fut un sot
D'oser dans un siècle falot
S'avouer anti-trinitaire,
Et notre illustre atrabilaire[1]
Eut tort d'employer le fagot
Pour réfuter son adversaire;
Et tort notre antique sénat
D'avoir prêté son ministère
A ce dangereux coup d'État.
Quelle barbare inconséquence!
Oh! malheureux siècle ignorant!
Nous osions abhorrer en France
Les horreurs de l'intolérance,
Lorsque d'un zèle intolérant
Nous faisions brûler un errant!
Pour notre prêtre épistolaire
Qui de son pétulant effort,
Pour exhaler sa bile amère,
Vient réveiller le chat qui dort
Et dont l'inepte commentaire
Met au jour ce qu'il eut dû faire,
Je laisse à penser s'il a tort.
Quant à vous, célèbre Voltaire,
Vous eûtes tort, c'est mon avis.
Vous vous plaisez en ce pays;
Fêtez le Dieu qu'on y révère[2].

Ces vers aisés et d'une morale accommodante ne

1. Calvin.

2. *Bibliothèque universelle* (mars 1873, n° 183), t. XLVI, p. 410, 411. *Le Théâtre et la Poésie à Genève au dix-huitième siècle*, par M. Marc-Monnier. Voltaire a reproduit cette pièce dans le *Commentaire historique*, t. XLVIII, p. 360, 361.

devaient pas déplaire, et furent des mieux reçus[1]. On y répondit même par d'autres, où la défense personnelle est vite remplacée par l'attaque à fond de train contre les tyrans des esprits et les farceurs à manteaux étriqués.

Moi, je n'ai point tort d'oser dire
Ce que pensent les gens de bien[2]...

Ce Rival[3] avait du liant, de la souplesse dans l'esprit. Ces qualités étaient moins communes à Genève que d'autres vertus plus considérables, mais dont le besoin se fait peu sentir dans le commerce intime; et Voltaire aurait voulu rencontrer plus de gens de son humeur. Le conseil par lequel finit l'auteur *des Torts* est excellent : « Fêtez le Dieu qu'on y révère. » Mais encore était-il pardonnable à un homme qui avait passé sa jeunesse à la cour et dans la meilleure société, de souhaiter moins de roideur et de rudesse dans la forme, un peu plus de moelleux, d'aménité et de grâce.

Revenons au discours du sage Dolot et aux consé-

1. « J'ai vu les petits vers de l'horloger de Genève, écrivait-il à Bertrand, le 24 décembre 1757 ; on les a un peu rajustés, mais il est toujours singulier qu'un horloger fasse de si jolies choses. » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LVII, p. 413.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XII, p. 538, 539, 540. *Les Torts*, stances, 1757.

3. On l'a déjà remarqué, les mêmes noms pullulent à Genève et exposent à des confusions presque inévitables. Nous avons vu, parmi les natifs, un Rival, Pierre Rival, frère de l'acteur Aufrène (Jean Rival), garçon d'esprit, s'exprimant avec facilité et éloquence, qui plus tard, quand les exilés se seront établis à Ferney, haranguera, dans les grandes solennités, M. de Voltaire, au nom de la colonie. Cornuaud, *Mémoires historiques et politiques*, t. III, p. 458. David serait le père de Pierre et d'Aufrène. Gaudy-le-Fort, *Promenades historiques dans le canton de Genève* (Genève, 1849), t. II, p. 190.

quences qu'il devait avoir. Le portrait de Théodore Tronchin est flatteur, il est d'un ami. Ces quelques vers louangeurs, où perce bien une petite pointe de malice[1], font allusion au rôle du docteur dans les troubles de la république, aux dégoûts qu'il essuya finalement et qui le déterminèrent à aller demander à la France, à ce Paris si accueillant, si aisé à s'éprendre, une popularité qu'il avait cessé d'avoir dans son ingrate patrie[2]. Sans rompre avec l'auteur de *la Henriade*, sans s'expliquer sur le plus ou moins de fondement de ses griefs, il nourrissait une certaine amertume à l'égard des fluctuations politiques du poëte; peut-être même leur eût-il donné un autre nom. Ces lignes de Voltaire vont soulever pour nous un coin du voile. « On m'avait touché quelque chose de ce qu'on imputait à Tronchin. Je ne l'en ai jamais cru capable, quoiqu'il me fît l'injustice d'imaginer que je favorisais les représentants de Genève. Je suis bien loin de prendre aucun parti dans ces démêlés; je n'ai d'autre avis que celui dont le roi sera. Il faudrait que je fusse insensé, pour me mêler d'une affaire pour laquelle le roi a nommé un plénipotentiaire. Je suis auprès de Genève comme si j'en étais à cent lieues, et j'ai assez de mes propres

1. Elle était même assez sensible pour que Voltaire en dût appréhender l'effet; et il paraîtrait que ce qui le fâcha le plus, dans la publicité donnée sans son aveu à son poëme de *la Guerre de Genève*, fut le déplaisir qu'en pourrait ressentir Tronchin. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres* (Londres, John Adamson), t. III, p. 323; 28 mars 1768.

2. Tronchin partit de Genève dans la seconde moitié de janvier 1766. « M. le docteur Tronchin est auprès du duc d'Orléans depuis huit jours. » Bibliothèque de Genève. Manuscrits. Bonnet. Copie de lettres, t. III. Lettre de Bonnet à Haller; le 4 février 1766.

chagrins, sans me mêler des tracasseries des autres. Je suis exactement le conseil de Pythagore : *Dans la tempête, adorez l'écho*[1]. »

Nous savons ce qu'il faut rabattre de cette parfaite indifférence, de cette complète abstention. On faisait courir le bruit dans Paris que, le roi ayant demandé à Tronchin s'il était toujours grand ami de Voltaire, celui-ci aurait répondu qu'il n'était pas l'ami d'un impie. Le professeur génevois avait été appelé auprès de la Dauphine expirante[2], et c'était à cette circonstance qu'il avait dû d'être introduit dans la familiarité de Louis XV, dont il avait vite gagné les bonnes grâces, car c'était un charmeur[3]. Le poëte, qui naturellement ne fut pas le dernier à être instruit du propos, le trouva trop ridicule pour y accorder créance, abstraction faite de ce qu'il y aurait eu de peu honorable dans ce démenti donné à une intimité longtemps des plus étroites. « Je le crois fort incapable, écrivait-il le même jour à Florian, d'une telle indignité et d'une telle extravagance. Ce qui a donné lieu à la calomnie, c'est que Tronchin a trop laissé voir, trop dit, trop répété, que je prenais le parti des représentants, en quoi il s'est bien trompé... » Mais, s'il ne croit pas à cette réponse peu digne faite au roi, il n'ignore pas que le docteur,

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 143, 144. Lettre de Voltaire à Damilaville ; 3 avril 1767.

2. Marie-Josèphe de Saxe, qui mourait le 13 mars suivant.

3. *Tableau historique et politique des deux dernières révolutions de Genève* (Londres, 1789), t. I, p. 110. Bien que portant presque le même titre et du même auteur (D'Ivernois), il ne faut pas confondre cet ouvrage avec celui que nous avons cité précédemment, et publié à Genève, en 1782, en un seul volume.

qui avait accès auprès du duc de Choiseul, ne l'ait accusé d'avoir épousé la cause de la bourgeoisie[1]. Cette inculpation *si peu méritée*, d'autres encore que Tronchin la feront entendre, à la cour et dans les bureaux, avec l'autorité d'une situation officielle. « Un Cromelin, agent de Genève, qui va tous les mardis dîner à Versailles, avec deux laquais à cannes derrière son fiacre, a persuadé aux premiers commis que je prenais le parti des représentants; c'est comme si on disait que vous favorisez les capucins contre les cordeliers. Il y a deux ans que je ne bouge de ma chambre[2]... » Tout cela, encore une fois, pourrait être plus exact. Nous avons vu plus haut, en mai 1766, Hennin supplier Voltaire de se tenir en repos; et ce rappel à la circonspection aura besoin d'être renouvelé à tout instant. Au commencement même de 1767, il finissait une lettre très-cordiale par cette recommandation qui dispense de tout commentaire : « Avertissez qu'on se taise chez vous sur nos affaires. J'ai des raisons pour vous en avertir[3]. »

Ce poëme de *la Guerre de Genève* est d'une invention médiocre et n'a, il s'en faut de beaucoup, ni la gaieté, ni la rondeur, ni la sérénité du *Lutrin*. Boileau, en composant cette œuvre d'un comique charmant, se reposait de son métier de satirique, bien

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 485. Lettre de Voltaire à Damilaville; 24 décembre 1767.

2. *Ibid.*, t. LXIV, p. 492. Lettre de Voltaire à D'Alembert; 26 décembre 1767.

3. *Correspondance inédite de Voltaire avec Hennin* (Paris, Merlin, 1825), p. 95. Lettre de Hennin à Voltaire; Genève, le 14 janvier 1767.

qu'encore la satire y ait sa part, mais sa part discrète et anodine. L'auteur de *la Henriade*, qui avait cru procéder de l'Arioste en écrivant *la Pucelle*, n'avait pas songé ici, plus que dans sa *Jeanne*, à se dérider purement et simplement, dans une ébauche macaronique. Ç'avait été, avant tout, une occasion de soulager sa bile amassée contre ces mirmidons qui faisaient plus de bruit qu'ils n'étaient gros et dont il croyait avoir à se plaindre. En effet, il y a une tirade, un distique, un alexandrin tout au moins pour chacun, qu'il s'appelle Binet[1], Rillet, Bonnet, Deluc[2]; et parfois, ajoutons-le, un mot innocent, un mot aimable même, pour les Génevois qu'il compte parmi ses amis, Vernes, Cramer, « le beau Cramer » entre autres. Covelle est le lien du poëme, il en est le prétexte; mais c'est Vernet qu'on a en vue, c'est Jean-Jacques surtout que l'on veut atteindre, et auxquels on s'attaque avec un emportement, un excès qui nuisent plus à l'agresseur qu'à ses victimes. L'on sent que la conception, la mise en scène n'ont coûté ni de grands efforts ni de longues veilles. Nous nous garderons bien d'entrer dans le

1. Binet avait été arrêté, ainsi qu'un sieur Gaudy, soupçonné d'un vol avec effraction de trente mille écus, dans des conditions accablantes, quoiqu'au fond ils fussent parfaitement innocents l'un et l'autre. Ils furent élargis aussitôt; mais on prétendit qu'il y avait eu irrégularité dans l'arrestation et la procédure, et ce fut pour les représentants un prétexte à chicanes et à récriminations dont ils se gardèrent bien de ne pas profiter. *Lettres écrites de la campagne*, p. 46. — *Réponse aux Lettres écrites de la campagne* (1764), p. 96, 115, 226, 251. — *Lettres populaires où l'on examine la réponse aux Lettres écrites de la campagne* (1765), p. 138, 314. — *Suite des Lettres populaires*, p. 62.

2. Nous aurons à parler plus amplement de ces derniers.

menu de cette action embrouillée sans être touffue, qui offre des détails charmants où la griffe du maître se reconnaît, mais dont l'ensemble ne présente rien d'achevé, rien qui puisse se comparer, même de loin, aux modèles du genre. Covelle et sa compagne pourraient être plus intéressants ou plus plaisants; ils pouvaient donner lieu à des épisodes d'un comique moins bas. Voltaire sera puni par où il aura péché. La haine a été sa muse, et la haine n'a pas le mot pour rire. Cela n'est donc pas gai. Le sarcasme y est cruel, la plaisanterie acérée et envenimée, allant jusqu'à l'atrocité, aussitôt qu'il s'agit de l'auteur de *la Nouvelle Héloïse*. Reconnaissez, si vous le pouvez, à ces coups de pinceau Jean-Jacques et Thérèse Levasseur, « cette infernale et hideuse sorcière. »

Dans un vallon fort bien nommé Travers
S'élève un mont, vrai séjour des hivers;
Son front altier se perd dans les nuages,
Ses fondements sont au creux des enfers;
Au pied du mont sont des antres sauvages,
Au dieu du jour ignorés à jamais:
C'est de Rousseau le digne et noir palais.
Là se tapit ce sombre énergumène,
Cet ennemi de la nature humaine,
Pétri d'orgueil et dévoré de fiel;
Il fuit le monde, et craint de voir le ciel:
Et cependant sa triste et vilaine âme
Du dieu d'amour a ressenti la flamme;
Il a trouvé, pour charmer son ennui,
Une beauté digne en effet de lui:
C'était Caron amoureux de Mégère.
Cette infernale et hideuse sorcière
Suit en tous lieux le magot ambulant,
Comme la chouette est jointe au chat-huant.

L'infâme vieille avait pour nom Vachine[1];
C'est sa Circé, sa Didon, son Alcine.
L'aversion pour la terre et les cieux
Tient lieu d'amour à ce couple odieux.
Si quelquefois, dans leurs ardeurs secrètes,
Leurs os pointus joignent leurs deux squelettes,
Dans leurs transports ils se pâment soudain
Du seul plaisir de nuire au genre humain.

Le rôle que l'auteur de *la Guerre de Genève* fait jouer à Rousseau et à sa compagne est odieux sans être plaisant. Mais l'heure de la longanimité et de la clémence était passée. La réconciliation avait été un instant possible; Rousseau l'avait repoussée, se retranchant dans sa dignité qui s'opposait à ce qu'il fît les premiers pas, en même temps qu'il alléguait le peu de sûreté qu'offrait un tel homme. Aussi le poëte, rendu à sa haine, saisissait avec une inexprimable joie cette occasion de se venger une bonne fois des provocations du citoyen de Genève. Mais, entre toutes, il se souvient de ces attaques virulentes contre les spectacles, qui étaient autant de pierres lancées dans son jardin; et une circonstance dont nous allons parler, l'incendie de la salle de Genève, fournira un trait de plus à sa verve satanique. Le théâtre de Genève! Oui, Genève avait un théâtre, en dépit du rébarbatif Consistoire, en dépit de ses magistrats, qui durent céder aux exigences étrangères.

1. « Son nom est Vacheur, » porte une note qui est du poëte, c'est là que l'auteur a tiré le nom de la fée Vachine. » Entre Levasseur et Vacheur il y a une différence assez notable; mais on sent que le nom véritable avait une certaine euphonie peu en accord avec le rôle de sorcière que l'on prêtait à la chambrière de Rousseau.

Lors de la médiation française et sarde, en 1738, comme on a déjà eu occasion de le dire, une salle de spectacle en bois avait été construite à côté de la Place-Neuve, à la requête du ministre de France ; et, chaque soir, une multitude avide se pressait, s'entassait dans le bâtiment trop étroit pour une telle affluence[1]. En cette circonstance encore, les mêmes exigences se reproduisirent. Un théâtre fut donc ouvert dans les murs de la cité protestante (avril 1766), et la troupe de Châtelaine fut appelée pour desservir le nouveau temple consacré à Melpomène. Car, en face de l'inflexibilité des prescriptions pour tout ce qui pouvait ressembler de près ou de loin à des représentations dramatiques, ceux dont elles étaient le pain de l'esprit s'étaient pourvus ailleurs, et des théâtres plus ou moins durables, plus ou moins suivis, s'étaient établis aux portes de la parvulissime.

Il a été question précédemment, en janvier 1761, d'une troupe bourguignonne dressant ses tréteaux à Carouge, dans les États Sardes, à une demi-lieue de Genève[2]. En ce même temps, un théâtre se construisait à Châtelaine, avec l'assentiment de la France et même de ses deniers, paraîtrait-il. Le voisinage était propice; et, s'il y avait lieu de s'étonner, ce serait qu'aucun chef de troupe n'eût songé à s'établir dans ces parages. On y avait bien songé, et le conseiller Gallatin, six ans auparavant, instruisait le Conseil d'une démarche du résident de France relative à des comédiens qui sollicitaient la permission de s'établir à

1. *Voltaire aux Délices*, p. 122, 123.
2. *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 72, 73.

cet endroit de la frontière. Ce dernier faisait observer qu'il serait peut-être plus convenable qu'on leur donnât l'autorisation de venir en ville. Le Conseil chargea le premier syndic de témoigner à notre représentant combien l'érection d'un théâtre aux environs de Genève leur ferait de la peine, et pour ce qui était d'introduire des acteurs à l'intérieur, c'était une détermination qu'il ne prendrait point sans l'assentiment du Consistoire. Et la vénérable compagnie, consultée, de répondre qu'elle ne mettait pas en doute que le Conseil maintiendrait ses précédentes décisions (24 janvier 1754).

Les comédiens avaient obtenu la permission de prendre pied à Châtelaine [1]. Cependant, l'auteur de *l'Histoire des Résidents de France* nous dit que M. de Montperoux, pour ne pas désobliger le Magnifique Conseil, évinça les artistes nomades qui durent chercher fortune ailleurs [2]. Mais la menace subsistait toujours, le danger n'était qu'ajourné, et Voltaire allait bientôt avoir sous la main une troupe de comédiens jouant à tour de rôle *Zaïre*, *Mérope* et *Mahomet*. Une économie un peu stricte avait sans doute présidé à la construction du nouvel édifice, qui ne laissa pas de donner quelques inquiétudes sur sa solidité, comme cela semble résulter de ce billet du poëte au syndic des États de Gex.

Je vous propose actuellement, monsieur, de sauver les

1. *Recueil d'extraits des Registres de la vénérable compagnie*, p. 417 ; des 24 et 31 juin 1754.

2. Sordet, *Histoire des Résidents de Genève* (Genève, Gruaz, 1854), p. 80, 81.

têtes, les bras et les jambes à une centaine de personnes. On bâtit actuellement un théatre a Châtelaine; il a la réputation de n'être pas du tout solide. Les curieux qui l'ont été voir disent que les poutres ont déjà fléchi, et sont sorties de leurs mortaises. On ne veut point aller à ce spectacle, à moins que vous n'ayez la bonté d'envoyer des charpentiers experts, pour visiter la salle et faire leur rapport. Si vous vouliez m'envoyer un ordre pour Jacques Gaudet, charpentier de Moëns, et pour François-Louis Landry, qui travaillent tous les deux chez moi à Ferney, j'irai avec eux, et je vous enverrais leur rapport signé d'eux. Je vous recommande, monsieur, les bras et les jambes de ceux qui aiment la comédie[1].

Cet appel, sans nul doute, fut entendu; les travaux furent examinés avec un soin scrupuleux, au moins aucun accident ne vint vérifier la réputation fâcheuse qui avait été faite au bâtiment; et, cette panique dissipée, la nouvelle salle ne désemplit point, à la grande indignation du clergé génevois, dont on bravait insolemment les foudres. Les artistes, ne trouvant pas à Châtelaine des ressources suffisantes pour la vie, étaient venus assez naturellement se loger dans Genève ou dans sa banlieue; mais c'est ce que n'entendait pas la vénérable compagnie, qui porta plainte au Magnifique Conseil. Celui-ci, faisant droit à sa requête, donna aux comédiens huit jours de délai pour déloger (18 juillet 1765). On pourrait croire le Consistoire apaisé et désarmé. Mais, dix jours après (1er août)[2], il se plaignait que les voituriers de la ville

1. *Voltaire à Ferney* (Paris, Didier, 1860), p. 50. Lettre à M. Fabri; Ferney, 14 juin 1761.

2. *Recueil d'extraits des Registres de la vénérable compagnie*, p. 428, 429.

accommodassent et sortissent leurs carrosses, pendant le sermon de l'après-midi, pour conduire les spectateurs à Châtelaine[1]. L'on comprend dès lors la désolation et la consternation de la vénérable compagnie, quand, sur la demande du chevalier de Beauteville, ces acteurs et ces actrices se furent introduits dans Genève même et vinrent donner des représentations sur le théâtre de la Place-Neuve.

C'était là un triomphe pour Voltaire, qui n'essaye pas de contenir sa joie. « Le théâtre est dans Genève, s'écrie-t-il. En vain Jean-Jacques a-t-il joué dans cette affaire le rôle d'une cervelle mal timbrée, les plénipotentiaires lui ont donné le fouet d'une manière publique. Quant aux prédicants, ils n'osent lever la tête : lorsqu'on donne *Tartufe*, le peuple choisit avec transport les allusions qui les concernent. » Le patriarche ne tarit pas sur le succès, la grande vogue de la troupe de Genève *qu'il a l'insolence* (c'est un mot qui lui plaît et qu'il répète à tout instant) de faire jouer sur son petit théâtre. Mais voilà que l'on représente *Olympie*, cet enfant privilégié de sa vieillesse; et l'allégresse se change en un véritable transport : « La troupe de Genève, qui n'est pas absolument mauvaise, se sur-

1. Cet antagonisme de la chaire et du théâtre a été de tous les temps, et nous voyons un des camarades de Gringore, Pontalais, aller annoncer lui-même son spectacle à la porte de Saint-Eustache. Le curé, qui prêchait, voyant qu'on désertait la parole de Dieu pour se rendre à l'appel du farceur, s'élance hors de l'église, et s'adressant à Pontalais : « Pourquoi tambourinez-vous quand je prêche? lui dit-il. — Et pourquoi prêchez-vous quand je tambourine? répartit le comédien, qui s'attirait six mois de prison pour cette insolente réplique. Onésime Le Roy, *Etudes sur les mystères* (Paris, Hachette, 1837), p. 304, 305.

passa hier en jouant *Olympie;* elle n'a jamais eu un si grand succès. La foule qui assistait à ce spectacle le redemanda pour le lendemain à grands cris[1]... » Il écrivait le surlendemain à Damilaville : « On a joué *Olympie* cinq jours de suite à Genève. Vous voyez que Jean-Jacques Rousseau a raison de dire que je corrompais sa république[2]... » — « On est toujours fou d'*Olympie* à Genève, répétera-t-il encore, le 7 novembre, on la joue tous les jours. Le bûcher tourne la tête; il y avait beaucoup moins de monde au bûcher de Servet, quand vingt-cinq faquins le firent brûler[3]. »

La salle était toujours comble, et Rosimond faisait les meilleures recettes, lorsqu'un soir de février 1768, vers les six heures, le ciel est tout à coup traversé de lueurs blafardes. C'était le théâtre qui flambait. Chacun accourt pour éteindre l'incendie, armé de seaux, « seilles ou seillots. » Mais, lorsque l'on sut qu'il ne s'agissait que de la salle de la Place-Neuve, les seaux tombèrent des mains; et ces mêmes gens, si bien disposés tout à l'heure, de dire en ricanant : « Ah! c'est le théâtre qui brûle! Eh bien! mes beaux messieurs, que ceux qui l'ont voulu l'éteignent! » Ces paroles, l'on n'a pas de peine à le croire, irritèrent au plus haut point le patriarche de Ferney, qui s'écria : « Ah! cette Genève, quand on croit la tenir, tout vous

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 416, 417. Lettre de Voltaire à d'Argental; 3 novembre 1766.

2. *Ibid.*, t, LXIII, p. 420. Lettre de Voltaire à Damilaville; 5 novembre 1766.

3. *Ibid.*, t. LXIII, p. 426. Lettre de Voltaire à d'Argental; 7 novembre 1766.

échappe! Perruques et tignasses, c'est tout un[1]. » Il parle de cet événement dans sa correspondance : « Les Genevois, dit-il, se sont avisés de brûler le théâtre qu'on avait bâti dans la ville pour les rendre plus doux et plus aimables[2]... » En effet, cet incendie ne fut pas le résultat d'une imprudence, d'une circonstance due au seul hasard. Le feu fut bien mis au théâtre, intentionnellement, et pour supprimer d'un coup cette cause de damnation. Mais par qui? C'est ce qu'on ne put savoir[3].

Nous nous trompons : ce fut Jean-Jacques qui fit ce beau coup, comme nous l'apprend Voltaire, dans sa *Guerre de Genève*, avec sa Vachine et le « lourd Brognon. » Le récit de cette trame, son exécution, ses tristes conséquences pour un pauvre diable de directeur auquel cette brûlure coûta plus de quarante mille livres, ferment le quatrième chant de l'étrange poëme. Si la plaisanterie n'est pas du goût le plus parfait, au

1. *Bibliothèque universelle* (mars 1873, n° 183), t. XLVI, p. 401. *Le théâtre et la poésie de Genève au XVIIIe siècle*, par Marc-Monnier.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 567. Lettre de Voltaire à Chabanon; 12 février 1768.

3. Le résident écrivait au duc de Choiseul à ce sujet : « On a trouvé dans un des troncs de la grande église de cette ville un billet portant qu'il étoit inutile de faire des perquisitions sur l'incendie de la comédie, puisque c'étoit le cercle des *Imprévus* qui y avoit mis le feu. Ce cercle est composé d'environ deux cents bourgeois les plus fanatiques et qui ont déjà voulu prendre les armes plusieurs fois. Je ne les crois pas gens à désavouer le billet. L'entrepreneur de la comédie est ici où il va avoir un procès à soutenir contre les charpentiers dont il étoit encore débiteur, cet homme est très à plaindre. » Archives des Affaires étrangères, 77. Genève, 1768 et 1769, p. 68. Dépêche de M. Hennin à M. le duc de Choiseul; Genève, le mercredy 17 février 1768. — Sinner, *Voyage historique et littéraire dans la Suisse occidentale* (Neuchatel, 1781), t. II, p. 108.

moins n'est-ce qu'une plaisanterie; Rousseau n'avait pas les bras assez longs pour incendier, du château de Trye où il se trouvait alors, le théâtre de la Place-Neuve. L'auteur d'*Émile* apprenait sans grand émoi que le poëte lui en laissait tout l'honneur. « On dit que les affaires de votre pays vont très-mal, écrivait-il à Du Peyrou; j'en suis vraiment effrayé, à cause de beaucoup d'honnêtes gens à qui je m'intéresse. On prétend aussi que M. de Voltaire m'accuse d'avoir brûlé la salle de comédie à Genève. Voilà, sur mon Dieu, encore une autre accusation dont très-assurément je ne me défendrai pas [1]. »

Il y a donc deux courants d'opinion à Genève : les rigoristes et les relâchés. Les relâchés, les amateurs du théâtre, c'était alors la bonne compagnie. En revanche, le peuple, qui, à un certain moment, s'était montré si passionné pour ces sortes de divertissements, par un sentiment d'opposition qui se trouve ailleurs que dans les républiques, était passé de l'engouement à la défaveur et même à une hostilité éclatante. Wagnière raconte qu'il avait vu des gens de la populace génevoise venir insulter le patriarche jusque chez lui et afficher des placards injurieux aux portes de sa maison des Délices [2]. Et nous aurons lieu, dans la suite, de constater ces mauvaises dispositions des quartiers d'en bas. Quant à l'infortuné Rosimond, il retourna à son théâtre de Châtelaine, qu'il n'aurait

1. Rousseau, *Œuvres complètes* (Paris, Dupont, 1824), t. XXI, p. 429. Lettre de Rousseau à Du Peyrou; Trye, le 29 avril 1768.
2. Longchamp et Wagnière, *Mémoires sur Voltaire* (Paris, André, 1826), t. I, p. 204.

pas dû quitter, et reprit ses représentations auxquelles, du reste, l'on courut comme au feu; et mieux qu'au feu, ajouterons-nous.

Voltaire a introduit dans sa *Batrachomiomachie* une figure étrange, humoristique, un type d'Anglais *bretonnant*, qu'il n'a fait qu'esquisser, et dont il pouvait tirer un tout autre parti. Ce n'est donc pas un personnage de fantaisie que ce milord Abington qui, tout extravagant qu'il est, est bien Anglais par l'attitude hautaine, frondeuse, flegmatiquement enthousiaste, traînant son ennui et ses chiens à travers l'Europe, haïssant cordialement, cela va de soi, la France et les Français, et très-convaincu que, n'importe où il aille, son titre seul d'Anglais suffira pour triompher de tous les obstacles qu'il lui plaira d'affronter.

..... Comme il parlait, passait sur cette terre
En berlingot certain pair d'Angleterre,
Qui voyageait tout excédé d'ennui
Uniquement pour sortir de chez lui,
Lequel avait pour charmer sa tristesse
Trois chiens courants, du punch, et sa maîtresse.
Dans le pays on connaissait son nom,
Et tous ses chiens: c'est milord Abington [1]...
Tout caractère en causant se déploie.
Milord disait: « Dans ces remparts sacrés
Avant-hier les Français sont entrés:
Nous nous battrons, c'est là toute ma joie;
Mes chiens et moi nous suivrons cette proie;
J'aurai contre eux mes fusils à deux coups:
Pour un Anglais c'est un plaisir bien doux;
Des Genevois je conduirai l'armée [2]... »

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XII, p. 284. *La Guerre civile de Genève*, chant III.

2. *Ibid.*, t. XII, p. 287. *La Guerre civile de Genève*, chant IV.

Cet agitateur d'outre-Manche ne laissa pas de préoccuper le résident de France. Il avait dit bien haut qu'il n'épargnerait ni sa bourse ni sa vie pour aider Genève à secouer ses chaînes, il s'était abouché avec tous les meneurs de la faction des représentants, semant l'or, reconfortant les moins déterminés par ses propos héroïques. « Il y a ici, Monseigneur, écrivait Hennin au duc de Choiseul, un jeune Anglais dont la présence pourra causer quelque embarras; c'est le lord Habington, auquel on a négligé d'apprendre autre chose que la musique et la chasse. Ce jeune homme très-pétulant est venu exprès de Suisse, envoyé sans doute par M. Norton pour faire figure dans le parti des représentans; il dit publiquement qu'il a des monts d'or à leur service[1]... » Il semble bien résolu, en effet, à tout entreprendre; et, quant aux conséquences, il les a envisagées en véritable stoïcien. Il est jeune, sa santé est parfaite; mais une balle reçue en pleine poitrine vaut les pires maladies et emporte son homme avec une tout autre célérité qu'une fièvre maligne. Aussi, en personnage prudent, a-t-il cru devoir à tout événement faire son testament, dans lequel il est trop question de nous pour qu'il soit ici un hors-d'œuvre. La pièce, d'ailleurs, est remarquable et a bien son cachet anglais. C'est au premier ministre de la Grande-Bretagne que s'adresse le jeune pair :

Je suis obligé de vous donner l'embarras de mon testament, que j'espère que vous voudrés bien ouvrir au cas qu'il

1. Archives des Affaires étrangères, 73. Genève, 1766. Les trois derniers mois, p. 332. Dépêche de M. Hennin à M. de Choiseul; à Genève, le mercredy 31 décembre 1766.

m'arrivât quelque accident; *étant absolument déterminé à périr pour la défense de ce peuple juste et innocent de Genève, et je me croirois moi-même un meurtrier si je ne le sauvois pas au cas qu'il soit en mon pouvoir de le faire. J'ai fait mes plans en conséquence et ce peuple a mis en moi une grande confiance.* N'imaginés pas que ce soit un vertige ou la frénésie féroce d'un jeune voyageur qui cherche de l'honneur un jour de bataille. Non je ne suis pas cet homme là, je suis passionné pour la retraite et la tranquillité, mais ceci est un cas trop choquant pour la nature humaine pour être vu d'un œil d'indifférence. Les médiateurs ne soumeteront pas la question au peuple pour savoir le sens selon lequel il l'a envisagée lorsqu'il la jurée. *Mais ils voudroient le rendre parjure par toute sorte de vils artifices,* tels que d'arrêter son commerce et le forcer à se rendre par la famine : *mais il n'en périra pas tant que j'aurai de quoi le soutenir.* Quelques uns des magistrats, qui ne sont pas nés avec une seule idée de liberté, au lieu de faire leur devoir et de prendre soin de leur peuple dans ce tems de détresse se sont sauvés hier de la ville, pour chercher un abri dans leurs maisons de campagne, ayant à leur derrière une suite de leurs sectateurs corrompus. Des bagages, des chariots chargés des hommes, des femmes et des enfans suivoient comme des moutons ces vieux pourris et puans béliers, et *je prie Dieu que l'enfer les engloutisse dans la route.* C'en est assés pour allarmer des âmes foibles; mais *nous qui pensons bien et qui avons une bonne cause à deffendre,* nous demeurons calmes chés nous et pouvons braver le danger *semblables à la patience placée sur un tombeau qui sourit à la douleur* (vers de Shakespeare)[1].

Rien n'est plus exact que le récit de cette panique et de cette fuite dont parle le jeune lord. Notre ambassadeur, voyant l'impuissance des efforts de la Médiation, et jugeant sa présence au moins inutile, avait annoncé au

1. Archives des Affaires étrangères, 74. Genève, 1767. Les deux premiers mois, p. 11, 12. Traduction d'une lettre de milord Abingdon (*sic*) à milord Chatam; à Genève, 1er janvier 1767. Les passages soulignés l'ont été par Hennin.

ministre son dessein de se retirer. Il se rendit, le 30 décembre, à Ferney, chez M. de Voltaire, qui le reçut de son mieux, y passa deux jours, après lesquels il reprit le chemin de Soleure, le lieu de sa résidence diplomatique. « Le beau de l'affaire, dit Voltaire à ce propos, c'est que je lui ai prêté tous mes chevaux, et que je n'en ai pas même un pour envoyer chercher un médecin[1]. » La retraite du chevalier de Beauteville, qui avait bien sa signification, plongea dans l'effroi tous ceux qui n'ont qu'à perdre aux bouleversements, et décida une émigration dont le parti des représentants ne laissa pas de ressentir quelque inquiétude. « Le prochain départ de M. l'ambassadeur n'eut pas plus tôt percé le lundy 29 par l'arrivée de votre courier, que la désolation dans cette partie de la ville qu'on appelle du *haut* fut universelle. La plupart des honnêtes gens ne songèrent qu'à mettre leurs personnes et leurs effets en sûreté. Les rues étoient embarrassées par les carosses et par les chariots. Une ville ouverte aux incursions et qu'une armée de Tartares menace n'est pas abandonnée avec plus de précipitation. La tristesse du *haut* augmentoit l'arrogance du *bas*, qui par les ordres des chefs affectoit tous les dehors de la plus froide indifférence[2]... » On appelle ici « honnêtes

1. Voltaire, *Lettres inédites* (Paris, Didier, 1857), t. II, p. 51, 52. Lettre de Voltaire à d'Argental; vendredi au soir, 2 janvier 1767.

2. Archives des Affaires étrangères, 73. Genève, 1766. Les trois derniers mois, f. 29. Dépêche du chevalier de Taulès à M. de Choiseul; Genève, le 31 décembre 1766. — *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le XVIIIe siècle*, dédié à Louis XVI (Genève, 1782), p. 290.

gens » ceux que le jeune lord ne désigne que sous les dénominations quelque peu crues de « vieux pourris et puants béliers » ; mais, sauf la différence de *couleur*, les faits sont les mêmes, et l'on s'effraye pour cette pauvre cité, dont les infortunes sont loin d'être closes, bien qu'il faille, hâtons-nous de le dire, écarter toute appréhension de pillage et de brigandages. En somme, la lutte n'existe qu'entre une aristocratie qui n'a pas autant raison qu'elle se le figure, et une bourgeoisie vindicative, entêtée, qui pressent sa force future et repousse toute conciliation.

Les choses ne prirent pas davantage le caractère tragique que l'on redoutait, et il n'y eut point de sang versé, quoique les rumeurs les plus sinistres fussent venues relancer les hôtes de Ferney. « Milord Abington, qui est haut comme un chou, écrivait Voltaire à d'Argental, a déjà tué une sentinelle, à ce qu'on vient de me dire; mais on dit beaucoup de sottises, et je ne peux encore savoir la vérité, parce que les portes de Genève sont fermées. » Il n'y avait rien de vrai dans tous ces bruits, et le poëte nous a donné une description de la bataille qui n'est pas de nature à glacer d'épouvante le lecteur le plus impressionnable. Le jeune lord ne trouva point l'occasion de se faire tuer; il comprit un peu tard qu'il n'avait pas de rôle à jouer et qu'en tous cas il servirait mieux ses alliés à Londres qu'à Genève. L'attitude du résident, qui fit saisir (sur territoire de France, il est vrai) les papiers dont il avait chargé son valet de chambre, et parmi lesquels se trouvait le fameux testament, ne contribua pas peu sans doute à fixer ses irrésolutions, au grand

chagrin de ses amis politiques. « Les citoyens n'oublieront jamais (c'est D'Ivernois qui parle) l'intérêt généreux qu'inspirèrent à ce jeune étranger leurs malheurs et leurs vertus[1]. » Les années ne transformèrent pas sensiblement cette nature remuante, inquiète, brouillonne; et, plus tard, il révélait les mêmes inclinations batailleuses dans le Sénat britannique, où sa naissance l'appelait à siéger. A un certain moment, on nous le montre débitant un discours « très-raisonnable et très-plaisant » contre les lois sur l'observation du dimanche rigoureusement et universellement pratiquées à Londres par toutes les classes de la société. Comme Voltaire, lord Abington ne professait ni un grand goût ni une grande admiration pour les livres saints, qu'il connaissait à peine de nom. Il consultait un jour pour un mal d'yeux Tronchin, qui lui prescrivit d'être fort modéré sur la lecture. « Je ne lis jamais, répondit celui-ci : il y a quelques années que j'essayai de parcourir un livre qui s'appelait, je crois, *la Genèse;* mais, après en avoir lu quelques pages, je le laissai là[2]. » Cette intervention hostile des touristes anglais contre l'influence française à Genève ne sera pas la seule manifestation de ce genre: le cas se représentera, une fois au moins, non pas sous cet aspect belliqueux et menaçant, car il s'agira d'une frasque d'écolier mal élevé que notre résident prendra peut-être trop au sérieux.

Il fallait bien un dénoûment à cette action, d'ail-

1. *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le XVIIIe siècle*, dédié à Louis XVI (Genève, 1782), p. 323.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XII, p. 286. *La Guerre civile de Genève*, chant IIIe. Note de l'édition de Kehl.

leurs si peu mouvementée, si sobre de surprises. Ce dénoûment ne pouvait être que la fin même de cette guerre de rats et de grenouilles, que la paix, fermant l'ère des discordes et ramenant, avec la sécurité et la confiance, l'union dans cette cité, jadis le sanctuaire des antiques vertus. Ce sera à Cramer et à madame Oudrille que reviendra l'honneur de cette transformation inespérée dans les esprits comme dans les cœurs.

Cramer un jour, ce Cramer dont la presse
A tant gémi sous ma prose et mes vers
Au magasin déjà rongé des vers;
Le beau Cramer, qui jamais ne s'empresse
Que de chercher la joie et les festins,
Dont le front chauve est encor cher aux belles,
Acteur brillant dans nos pièces nouvelles;
Cramer, vous dis-je, aimé des citadins,
Se promenait dans la ville affligée,
Ville d'ennuis et d'argent surchargée.
Dans sa cervelle il cherchait un moyen
De la sauver et n'imaginait rien.
A la fenêtre il voit madame Oudrille,
Et son époux, et son frère, et sa fille,
Qui chantaient tous des chansons en refrain
Près d'un buffet garni de chambertin.
Mon cher Cramer est homme qui se pique
De se connaître en vin plus qu'en musique.
Il entre, il boit; il demeure surpris,
Tout en buvant, de voir ces beaux lambris,
Des meubles frais, tout l'air de la richesse...

Il s'agit ici de Gabriel Cramer[1], ce sybarite qui ne

1. Nous lisons, en note, dans l'édition de 1772 : « On ignore pourquoi l'auteur ne fait point ici au cadet Cram... (Philibert) l'honneur de parler de lui; il n'est pas moins bon acteur que son frère, ayant

se pressait en effet jamais et donna par son insouciance et son incurie plus d'un ennui au poëte auquel, pourtant, il était redevable d'un assez considérable accroissement dans ses revenus. « Cramer est heureux ; il a gagné quatre cent mille francs avec mon seul nom, tandis que les gredins de la littérature pensent que j'ai vendu mes ouvrages à Cramer [1]. Ce Génevois dans Genève, *fruitur diis iratis* [2]. » Il y avait deux personnages distincts chez Cramer, le voluptueux et le Génevois, l'homme d'affaires proprement dit. Acteur excellent, homme du monde, auteur dramatique même, car on a de lui une comédie, *l'Heureux retour*, il fut l'un des concertants les plus applaudis des Délices et de Ferney. Le poëte faisait cas de son goût éclairé et, aux trop grandes sévérités de la rue de la Sourdière, il lui arrivera d'opposer doucement le jugement de son libraire. « Hier, je fis lire la pièce au coin de mon feu à Cramer, non pas à

acquis dans ses voyages à Paris toutes les grâces plaisantes et l'élégance des Français du meilleur ton. » C'est donc à tort que M. Miger, dans la table alphabétique et analytique de l'édition Beuchot, dit que c'est de Philibert Cramer dont il est ici question.

1. C'est là une accusation qui pèse encore sur lui de nos jours, et il passe assez communément pour avoir ruiné ses libraires par les fraudes les moins licites. Rien n'est plus faux et plus injuste, et rien ne le révoltait plus que ces bruits si universellement accrédités. Il écrivait à Panckoucke à la date du 13 février 1769 : « Des gredins du Parnasse ont dit que je vends mes ouvrages. Ces malheureux cherchent à penser pour vivre, et moi je n'ai vécu que pour penser. Non, Monsieur, je n'ai point trafiqué de mes idées... » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 351.

2. Condorcet, *Œuvres* (Paris, Didot, 1847-1849), t. I, p. 105. Lettre de Voltaire à Condorcet ; 1er mars 1776. N'est pas dans les œuvres de Voltaire. Cette fin de vers est de Juvénal parlant de Marius :

Exul ab octava Marius bibit et fruitur diis iratis (I, 49).

Philibert Cramer, le prince, mais à Gabriel Cramer, le marquis, lequel est très-bon acteur et sent ce qui doit faire effet, il a pleuré et frémi[1]. » Mais il n'est pas aussi content de l'éditeur. Gabriel a des moments de paresse indicible; à d'autres moments, il est d'une avidité commerciale qui lui fait parfois oublier ce qu'il doit à son ami et à lui-même, glissant, au besoin, pour grossir l'ouvrage, aux œuvres du maître des pièces qu'il sait trop bien n'être pas de lui. « Vous imprimez tout ce qu'on ramasse et qu'on m'impute, s'écrie l'auteur indigné. Je ne reconnais là ni votre goût ni votre amitié[2]. » Mais ces récriminations, ces colères ne durent guère. A l'occasion, on lancera son trait contre le *prince* et le *marquis*, sans que cela tire à conséquence : leur sybaritisme lui plaît et il s'accommodera à merveille de leurs grands airs, dont il se moque. Précisément à cette époque il avait abandonné à Gabriel son château de Tournay, où ce dernier donnait de grands soupers[3].

Mais, pour l'instant, il le fait entrer chez cette madame Oudrille, qui, elle et les siens, n'avaient pas toujours mené joyeuse vie. Quelle était la cause de cette étrange métamorphose? quel bon génie avait changé la détresse en prospérité, en une abondance inattendue? Le miracle était bien simple, le moyen bien vulgaire. On bataillait, on se querellait, on se

1. Voltaire, *Lettres inédites* (Paris, Didier, 1857), t. II, p. 37. Lettre de Voltaire à d'Argental; 1er décembre 1766.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 195. Lettre de Voltaire à Cramer (1771).

3. *Ibid.*, t. LXIV, p. 353. Lettre de Voltaire à D'Alembert; 4 septembre 1767.

chamaillait alors, on plaidait les uns contre les autres : la discorde régnait en souveraine au logis. Mais un éclair de raison traversa, un beau jour, tous ces cerveaux détraqués, et suffit pour leur dessiller les yeux. Ils comprirent que la calamité qui les frappait ne résultait que de leur désunion, que de ces querelles fratricides ; et, loin de s'obstiner, l'on se tendit la main, l'on s'embrassa. L'aisance, la fortune revinrent avec le bon accord. Madame Oudrille n'avait songé qu'à sa propre réforme et ne se doutait guère qu'elle servirait d'exemple à ses concitoyens aliénés. Cramer prend congé de ces braves gens ; il descend, et aperçoit dans la place voisine un syndic disputant avec Deluc, Clavière et Flournois. Se démenaient, à quelques pas de là, trois conseillers et quatre bourgeois. Le libraire va les trouver tous, leur parle du chambertin de madame Oudrille, les entraîne chez la bonne dame, où s'entassent bientôt citadin, magistrat, négatif, représentant, Covelle avec sa Cateau, toute la république.

A leur devant madame Oudrille arrive;
Sa face est ronde, et sa mine est naïve :
En la voyant le cœur se réjouit.
Elle conta comment elle s'y prit
Pour radouber sa barque délabrée.

Tout le monde entendit la leçon, l'éponge fut passée sur tous ces souvenirs maussades qu'il fallait oublier, et les jours sereins de Saturne et de Rhée renaquirent pour la cité génevoise, avec les danses, les ris, les spectacles, « jeux détestés de Vernet l'ennuyeux. » Et

la Déesse des Amours revint, comme jadis, placer son lit à Plainpalais.

Genève fut une grande famille;
Et l'on jura que si quelque brouillon
Mettait jamais le trouble à la maison,
On l'enverrait devers madame Oudrille[1].
Le vieux Rousseau de fureur hébété,
Avec sa gaupe errant à l'aventure,
S'enfuit de rage, et fit vite un traité
Contre la paix qu'on venait de conclure.

Le poëme ne pouvait, en effet, se clore sans une dernière invective contre Rousseau. Quant à cette paix signée et parachevée, elle se fera encore longtemps attendre; et nous sommes fort éloignés de la restauration de ce beau règne d'Astrée, que l'imagination du poëte nous donne comme accomplie.

1. Mais qu'était-ce que madame Oudrille? Nous l'avons vainement demandé à tous les échos de Genève. Ce devait être un personnage très-réel et très-connu; ce n'est qu'à ce titre même qu'il pouvait être introduit avec quelque bonheur dans un poëme tout d'allusions. D'ailleurs, l'énumération de la parenté, cette indication de l'année 1712 (l'an dix-sept cent deux six), où l'on demeurait « dans le fond d'un taudis » ne permettent aucun doute à cet égard. Était-ce une hôtesse en renom, la maîtresse d'un cabaret de haut ton où se donnaient rendez-vous les honnêtes gens de Genève, comme la Guerchois chez nous, à la fin du dix-septième siècle? Malgré tous nos efforts pour éclairer une aussi importante question d'histoire locale, c'est ce qui reste encore à chercher et à trouver.

III

LA SCIENCE A GENÈVE. — LES DELUC. — CHARLES BONNET. VERNES. — MOULTOU. — DU PAN. — JEAN DE MULLER.

Puisqu'il est question de ressusciter ces fantômes de *la Guerre de Genève*, au moins ceux qui ont survécu à ces troubles déjà si éloignés, si oubliés dans les lieux mêmes qu'ils divisèrent il y a à peine un siècle, n'omettons pas les Deluc, qui trempèrent tous les trois, le père et les deux fils, dans ces dissensions intestines.

> J'ai vu Deluc, plein d'esprit et d'audace[1]
> Dans le combat animer les bourgeois ;
> J'ai vu tomber au seul son de sa voix
> Quatre syndics étendus sur la place...
> Verne est en casque et Vernet en cuirasse[2]...

1. Voltaire est loin de maltraiter Deluc dans son poëme ; mais la bienveillance qu'il lui témoigne ne réussira pas à le gagner, et l'austère Génevois dira, en faisant allusion à cette indulgence même : « Rousseau, malheureux, devint le sujet de ses quolibets ; et l'on sait combien indignement il le traita dans son poëme burlesque de *la Guerre civile de Genève*, où l'on est fâché de se trouver sans y être l'objet de sa satyre... » J.-A. Deluc, *Lettres sur l'histoire physique de la terre, adressées au professeur Blumenbach* (Paris, 1798). Discours préliminaire, p. cxiij.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XII, p. 288. *La Guerre civile de Genève*, ch. IV.

Il s'agit ici de Jean-André Deluc, l'aîné[1], tout à l fois physicien et naturaliste, l'auteur de l'*Introduction à la physique terrestre* et l'adversaire de la nouvelle chimie de Lavoisier. C'était un des meneurs les plus influents du parti des représentants, l'un de leurs vingt-quatre commissaires (avec son père), celui qu'ils choisirent pour défendre leurs droits à Versailles. « Deluc, nous dit un de ses amis politiques, était un homme intéressant par les qualités de l'esprit et du cœur; autant son père se distinguait par une héroïque intrépidité, autant le fils se faisait écouter par la douceur de son caractère et l'habileté avec laquelle il modérait les esprits les plus échauffés. On accusait le premier d'exciter quelque fois l'orage, et le second, d'être trop porté à y céder[2]. » Voltaire l'appelle : « le Paoli de Genève ». Il semble étrange qu'il mette alors à son actif tout ce carnage, qui convenait mieux à son trop fougueux père. En posant un casque sur le front inoffensif de Vernes, Voltaire n'était pas plus dans la vraisemblance; mais l'auteur de *la Henriade* s'empresse d'ajouter dans une note sur ce dernier : « La renommée, qui est menteuse, dit ici le contraire de ce qu'il a fait; » et ce qu'elle dit du pasteur de Céligny, il faut l'entendre d'André Deluc.

D'un caractère opiniâtre, enthousiaste, violent, Deluc père fut longtemps l'un des conseils les plus

1. Le second frère, Guillaume-Antoine Deluc, physicien comme son aîné, s'associa à tous ses travaux. On a des mémoires de lui, dans le *Journal de physique*, la *Bibliothèque britannique* et le *Mercure de France*. Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, t. III, p. 204.

2. *Tableau historique et politique des révolutions de Genève au XVIII[e] siècle* (Genève, 1782), p. 261, 262.

écoutés de la cité, et c'est à lui que Voltaire s'en prend de la division des esprits et de la rareté des denrées qui affame Ferney plus que Genève. « Passe encore pour du bœuf et des perdrix, mais manquer de casse! cela est intolérable; il se trouve à fin de compte que c'est nous qui sommes punis des impertinences de Jean-Jacques et du fanatisme absurde de Deluc père, qu'il aurait fallu bannir de Genève à coups de bâton pour préliminaires de la paix[1]. » Voltaire n'y va pas de main morte; mais il faut convenir qu'il n'usait que du strict droit de représailles, s'il n'a rien ajouté au propos de Deluc, à qui il fait allusion dans sa lettre au marquis de Pezay, de la même époque. « M. Tronchin entendit lui-même un citoyen (Deluc), qui est depuis longtemps le principal boute-feu de la république, dire qu'il fallait absolument exécuter ce que Rousseau voulait, et me faire sortir de ma maison des Délices, qui est aux portes de Genève. M. Tronchin, qui est aussi honnête homme que bon médecin, empêcha cette levée de boucliers, et ne m'en avertit que longtemps après[2]. » Amis et ennemis, tous s'accordent sur cette physionomie de tribun *quand même*.

Il y a icy, écrivait le résident au duc de Praslin, un

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 546, 547. Lettre de Voltaire au chevalier de Beauteville; à Ferney, 9 janvier 1767. Senebier l'appelle : « le père heureux des deux MM. Deluc... François Deluc, ajoute-t-il, avoit puisé dans nos anciennes mœurs ce goût pour la religion qui fait qu'on s'indigne contre ceux qui l'attaquent. » *Histoire littéraire de Genève* (Genève, 1786), t. III, p. 83, 84.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 537, 538. Lettre de Voltaire à M. de Pezay; 5 janvier 1767.

homme, jadis horloger, depuis auteur de beaucoup de livres et professeur de la démocratie, qui n'a pas cessé depuis trente ans de prêcher son sistème aux enfans, aux ignorans, aux esprits inquiets. Dix missionnaires doués du zèle de cet homme rendroient l'univers chrétien. Des mœurs austères, quelque talent, et surtout une tenacité sans exemple lui ont valu d'abord la confiance de beaucoup de gens, et quoiqu'on le fuye maintenant parcequ'il est devenu le plus insuportable dissertateur de la ville, ses idées ont germé. Ce particulier nommé Deluc a deux fils, gens d'esprit et de mérite et qui ont sucé ses opinions avec le lait, les ont répandues et ont augmenté le nombre des partisans du sistème démocratique[1].

Deluc père n'est pas seulement tribun ; c'est un écrivain polémiste, plus virulent qu'élégant. Jean-Jacques, qui n'a qu'à se louer de lui, mais qui n'aimait pas plus qu'un autre qu'on l'ennuyât, mandait à Moultou :

J'ai eu l'ami Deluc, comme vous me l'aviez annoncé... C'est un excellent ami, un homme plein de bon sens, de droiture et de vertu ; c'est le plus honnête et le plus ennuyeux des hommes. J'ai de l'amitié, de l'estime et même du respect pour lui ; mais je redouterai toujours de le voir. Cependant je ne l'ai pas trouvé tout à fait aussi assommant qu'à Genève : en revanche, il m'a laissé ses deux livres[2] ; j'ai même eu la faiblesse de promettre de les lire, et de plus, j'ai commencé. Bon dieu, quelle tâche ! moi qui ne dors point, j'ai de l'opium au moins pour deux mois[3].

1. Archives des Affaires étrangères, 71. Genève, 1766. Les cinq premiers mois, p. 24, 25. Dépêche de M. Hennin à M. de Praslin ; Genève, le lundy 6 janvier 1766.

2. *Lettre critique sur la fable des abeilles de Mandeville* (Genève, 1766), in-12, et *Observations sur les écrits de quelques savants incrédules et quelques-uns de leurs écrits*, dont il va être question.

3. Rousseau, *Œuvres complètes* (Dupont, 1824), t. XIX, p. 384, 385. Lettre de Rousseau à Moultou ; Motiers-Travers, le 21 octobre 1762.

Cela est un peu dur à l'égard d'amis dévoués qui s'arment de pied en cap pour notre cause, et viennent nous assurer en personne de leur attachement, dans ce coin perdu de Motiers-Travers. Mais, si Deluc paraît ennuyeux à ce point au philosophe, qu'abandonné de toute la terre il ne redoute rien au monde autant que le tête-à-tête avec ce bonhomme, la lourdeur n'exclut chez lui ni la facilité de parole ni la faconde. Esprit d'opposition systématique, il était naturellement et comme par instinct porté à contredire, à blâmer, à disputer, montant, malgré son âge, dans les ateliers et les galetas de la ville pour endoctriner les citoyens. Voltaire disait de lui, au sujet de son livre contre les savants incrédules, « qu'il était un ignorant crédule et qu'il ressemblait aux apôtres avant la descente du Saint-Esprit[1]. »

Il faut ajouter que ce livre auquel le poëte fait allusion : *Observations sur les écrivains incrédules*, était en partie dirigé contre lui. François Deluc, entêté, absolu dans ses idées, ne devait pas l'être moins en matière de croyance. Il avait la foi du martyr, il en avait l'exaltation et l'intrépidité. Mais était-ce assez de rester ferme dans son orthodoxie, et ne devait-on pas quelque chose de plus à la vérité ? « Les véritables chrétiens, dit-il dans son discours préliminaire, ne peuvent voir sans douleur qu'on attaque ouvertement l'Écriture sainte ; et même qu'on cherche à sapper le dogme fondamental d'une religion, de la divinité de

1. Cornuaud, *Mémoires historiques et politiques*, t. IV, p. 204, 205. — Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XII, p. 288. *La Guerre de Genève*, ch. IV (note).

laquelle ils ont les preuves les plus convaincantes, et qui fait leurs délices. Mais cette douleur ne doit pas être inactive; ils doivent résister au torrent et se fortifier par la réflexion contre les écrits des savants incrédules de tout genre dont le nombre augmente chaque jour[1]. » Mais il fera plus que résister, il fera plus que se fortifier : il armera en guerre, et s'attaquera à ces Titans de l'impiété sans se soucier autrement de ce qu'il en adviendra. Sans se soucier est peut-être trop dire : car il voudra au moins mettre les procédés de son côté, et, avant d'entrer en lice, tenter auprès de l'adversaire une dernière démarche. Il prend à partie dans ses *Observations* le système de Shaftesbury, les *Pensées philosophiques* de Diderot, et consacre au soixante-troisième chapitre des *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie* de Voltaire, relatif à l'empereur Julien, sept chapitres de l'ouvrage. Que fera-t-il? Avant de le publier, il ira aux Délices, l'écrit en poche, dans la pensée de le communiquer à l'apologiste du prince apostat. Qui sait si M. de Voltaire, à bout de raisons, vaincu par l'évidence des faits plus que par la force des arguments de son humble adversaire, ne conviendra point de son erreur et ne consentira pas à se rétracter? Deluc a raconté cette entrevue et la réception cordiale qui lui fut faite par le solitaire des Délices; c'est une des bonnes comédies qu'ait jamais jouées ce roi des moqueurs et des mystificateurs.

1. François Deluc, *Observations sur les écrits de quelques savants incrédules* (Genève, 1762), p. 8. Discours préliminaire.

J'y fus (c'est à Rousseau qu'il écrit), résolu de lui communiquer moi-même ma critique sur ce qu'il avait dit à la louange de l'empereur Julien dans son poëme intitulé *la Loi naturelle*[1]. Dès qu'il sut mon arrivée, il vint me recevoir avec la plus grande politesse et, me prenant par la main pour me conduire dans un cabinet, il débuta par me dire le plus obligeamment du monde : « Vous croyez m'être inconnu? non, monsieur, vous ne me l'êtes point, car vous avez fait souvent le sujet de nos entretiens, avec M. le comte de Lautrec. » Là-dessus, M. de Voltaire me dit les choses les plus flatteuses. Voici mes propres expressions lorsque je pus lui parler sans l'interrompre : « Mais, Monsieur, je vous ai critiqué, » et sortant mes *Observations* de ma poche, je commençai la lecture de la première question relative à Julien. M. de Voltaire m'interrompit en me disant : « J'ai une grâce à vous demander, c'est de me laisser votre manuscrit pour vingt-quatre heures : je vous engage ma parole que je n'en abuserai point, que je n'en tirerai ni n'en ferai tirer aucune copie, mais je souhaite de le lire en mon particulier, avec attention. — Monsieur, lui répondis-je, je vous le prête avec plaisir pour trois fois vingt-quatre heures, désirant fort que vous le lisiez trois fois, et comme je sais que l'édition de vos œuvres est épuisée, si dans une nouvelle édition vous corrigez les objets de ma critique, elle sera comme non avenue et je la supprimerai[2].

Est-il besoin de dire que François Deluc en fut pour ses espérances chimériques et son attente déçue? Toutefois, les *Observations* parurent, et Voltaire gagna sans doute à ce voyage aux Délices et au petit mécompte qu'on y était venu chercher, quelques paroles

1. Voici ces vers :

> Julien, s'égarant dans sa religion,
> Infidèle à la foi, fidèle à la raison,
> Scandale de l'église, et des rois le modèle,
> Ne s'écarta jamais de la loi naturelle.

2. Sayous, *le Dix-huitième siècle à l'étranger* (Paris, 1861), t. I, p. 445, 446.

aigres en dehors de ce qu'avait pu inspirer la discussion, et, finalement, un conseil non moins mérité que le reste, mais plus fait pour irriter que pour ramener ce superbe, qui n'acceptait point les exhortations et les avis de toutes mains. « Renoncez donc, disait Deluc, aux mauvaises plaisanteries, et détestez ce ricanement grimacier, qui décèle les détracteurs de la religion et de la vertu[1]. » Hélas! le ricanement grimacier ne disparut point de ces lèvres auquel il était inféodé et qu'il contractera jusqu'à la dernière heure.

Senebier ne cite d'autre édition des *Observations* que celle de 1766. L'édition que nous avons sous les yeux remonte pourtant à 1762, ce qu'il n'est pas inutile d'indiquer. Malgré cette manifestation hostile et le peu de satisfaction qu'elle dut lui causer, Voltaire, rallié à la cause des représentants, ne négligea rien pour désarmer ces farouches « démagogues », et particulièrement André Deluc; et nous l'avons vu présenter ce dernier au résident avec une distinction exceptionnelle. Mais, comme son père, André était d'un rigorisme, d'une inflexibilité sauvage dans sa foi, et les procédés charmants du poëte ne réussirent pas à lui rendre moins exécrables ses emportements irréligieux. L'auteur des *Lettres sur l'histoire physique de la terre* recherchera également la discussion et la lutte; mais, si Voltaire ne lui donna pas plus satisfaction qu'à François Deluc, André n'aura pas été mystifié: il aura vu l'ennemi battre en retraite.

Il a longuement raconté ses entretiens et ses con-

1. François Deluc, *Observations sur les hommes incrédules* (Genève, 1762), p. 120.

flits bibliques avec Voltaire. D'une science très-réelle, très-profonde, d'abord étonné, puis indigné des sarcasmes du patriarche sur les récits mosaïques et la Révélation, il releva enfin le gant et voulut opposer une discussion suivie, creusée, à ces railleries qui effleuraient les sujets et s'estimaient sans répliques parce qu'elles les esquivaient.

J'ai dit... que je me trouvai engagé dans quelque relation avec Voltaire[1] : j'allois alors le voir quelquefois à sa terre de Ferney, et là, dans sa compagnie ordinaire (madame Denis, le père Adam, M. de Villette et quelques voisins), il s'égayoit souvent aux dépens des mœurs et de la religion, tellement qu'enfin me voyant obligé de prendre avec lui un ton sérieux : « Il seroit bien contraire, lui dis-je, au caractère de *philosophe* au quel vous aspirez, de tourner en ridicule des opinions que la plupart des hommes regardent comme *sacrées*, sans avoir démontré auparavant qu'elles sont fausses. Je suis au nombre de ceux qui considèrent comme *sacré* tout ce qui est enseigné dans la *Bible*; je l'ai examiné; prouvez-moi donc que je suis dans l'erreur, ou cessez de tourner ce livre en ridicule devant ceux qui le respectent. »

Voltaire ne crut pas convenable de se livrer à la raillerie sur une telle sommation ; et paroissoit consentir à l'examen, il se jetta dans son ornière ordinaire, commençant par la satyre de l'histoire des Juifs, où il vouloit galoper comme de coutume, frappant à droite et à gauche ; mais je l'arrêtai, en lui demandant ce qu'il pensoit de *Moyse*, le premier conducteur de ce peuple. — « *Moyse !* répondit-il, c'étoit un trompeur, qui conduisoit un peuple *imbécile*. — Mais, lui répliquai-je, Moyse n'a pas écrit seulement l'histoire de ce peuple, il s'est donné pour historien de la *terre* et de l'*homme*. Si dans un tems où la géologie étoit encore loin de

1. On n'a pas oublié ce que Deluc dit de Rousseau et de Voltaire, au sujet de l'offre d'un asile faite au citoyen de Genève par le patriarche de Ferney, « ce fourbe, ce sycophante », comme il l'appelle. Voir notre précédent volume, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 323.

naître, Moyse avoit néanmoins dit la vérité sur ces grands objets, il faudroit bien convenir qu'il avoit écrit cette histoire par *révélation;* et si cette *révélation* est certaine, vos sarcasmes contre la *théocratie* judaïque seroient des impiétés punissables par l'être suprême, comme elles sont odieuses à tous ceux qui peuvent faire découvrir aujourd'hui, si Moyse a dit la vérité sur ce qui concerne l'histoire des premiers âges de la *terre* et de l'*homme?* Avez-vous examiné en particulier, si l'habitation actuelle des hommes est plus ancienne qu'elle ne devroit l'être pour répondre à ce grand trait de l'histoire de Moyse ; qu'à une certaine époque, fixée par sa chronologie, les anciens habitans des terres furent ensevelis sous les eaux, à l'exception d'une famille d'où procède la race humaine actuelle? — Quand vous donniez une anthithèse pour explication physique des *corps marins* répandus dans nos terres, en disant que *les pelerins avoient porté de l'òr dans la Terre sainte pour en rapporter des coquilles*, connaissiez-vous ce phénomène? étiez-vous sûr qu'il ne tenoit à aucune question sur la quelle il fût très philosophique de prononcer par un jeu d'esprit..?

« Rien ne sauroit être plus contraire à la *philosophie* que de refuser un examen d'où peut dépendre la découverte certaine de ce qu'il importe le plus aux hommes de connoître; ainsi quiconque prétend raisonner en *philosophe* sur la *nature* ne sauroit se refuser avec raison à étudier la *Géologie,* puisqu'elle peut nous conduire à reconnoitre une source d'instruction à cet égard, que la défiance seule obscurcit. »

Voltaire, ne pouvant éluder cette conclusion, abandonna avec moi les lieux communs de l'incrédulité, mais malgré les offres que je lui fis de le mettre sur le chemin de cette étude, en le lui abrégeant, il s'y refusa sous le prétexte de sa santé et de son âge; et comme s'il se fût débarrassé de la nature et de son auteur, en en détournant les regards, il revint aux mêmes propos quand il avoit autour de lui ses complaisans et ses disciples; ce qui, joint à la conduite que je lui vis tenir dans quelques occasions propres à manifester le caractère, rompit enfin toute relation entre nous[1].

1. J.-A. Deluc, *Lettres sur l'histoire physique de la terre, adressées*

L'offre d'abandonner la plaisanterie pour s'attaquer au fond des choses devait être déclinée par ce génie facile, qui avait trop embrassé pour avoir suffisamment fouillé. Ce que raconte Deluc, un peu grossi sans doute, nous paraît vraisemblable ; et ce ne serait point, en tous cas, la seule et unique fois où le poëte, en présence de gens dont il connaissait la science, se fût effacé, tout en dissimulant le plus habilement possible une retraite prudente. Bonnet donne, lui aussi, sur la circonspection du célèbre écrivain, des détails piquants et personnels qui viennent confirmer le récit de Deluc. L'auteur de *la Henriade* s'était abattu depuis six mois aux Délices, toujours dans le ravissement de sa nouvelle installation, modifiant, construisant, semant, plantant. Très-décidé à voisiner avec les Génevois de distinction, qui ne manquaient pas alors, il était allé déjà voir beaucoup d'entre eux, et il se disposait à rendre visite à ceux chez lesquels le temps ne lui avait pas permis encore de se présenter. Charles Bonnet était de ces derniers. Il l'eût dispensé volontiers de ses politesses et de ses avances : Voltaire lui était antipathique, comme il était antipathique, et pour les mêmes raisons, à Haller et à Deluc. Esprit essentiellement religieux, Bonnet ne pouvait lire de sang-froid ces attaques contre les livres sacrés et confondait l'auteur et les œuvres dans une même réprobation. Toutefois, sachant que le poëte se préparait à le venir trouver, il jugea de bon goût de le prévenir ; et c'est cette visite qu'il raconte un peu longuement aussi, comme André

au professeur Blumenbach (Paris, Nyon, 1798). Discours préliminaire, p. CXV à CXX.

Deluc, mais non sans finesse, dans une lettre à Trembley, qui a été reproduite.

M. Tronchin, qui le voyait souvent, me proposa d'aller avec lui, et je cédai à ses instances. M. de Beaumont, qui l'avait déjà vu, nous accompagna. Nous arrivâmes chez le poëte sur les neuf heures du matin (mai 1755). Il ne faisait que de sortir du lit, et il nous reçut en robe de chambre et en bonnet de nuit. Il me fit un de ces complimens qu'il savait si bien faire, et me témoigna le désir qu'il avait eu de me voir. Il nous avait reçus dans sa galerie : au milieu était une table sur la quelle était un livre que j'ouvris machinalement. C'était ce même écrit de M. de Condillac dont je m'étais occupé quelques mois auparavant[1]. « Ah! monsieur, dis-je au poëte, je suis charmé de trouver ce livre sur votre table; je m'en suis un peu occupé : il s'y trouve de bonne métaphysique ; mais avez-vous pris garde à quelques méprises singulières qui ont échappé à l'auteur? Il faut que je vous les montre et que je vous en fasse juge. » Tandisque je parlais, je m'aperçus que le personnage changeait de visage et qu'il avait l'air d'un homme embarrassé ; il me répondit avec une sorte de vivacité : *Je ne me mêle point de cela ; je fais quelques mauvais vers, et c'est tout.* A cette réponse et à son ton, je compris que je manquerais à la politesse si j'insistais. Je changeai donc la conversation. Quelques momens après, le poëte entra dans une chambre qui était au bout de la galerie. Je l'y suivis. La porte en était demeurée ouverte, et à côté de cette porte dans la galerie était un sopha où mes deux amis s'étaient assis. Vous allez voir que ce petit détail n'est pas indifférent. A peine fus-je resté quelques momens dans la chambre avec mon personnage, qu'il se mit à me parler du livre de l'abbé Condillac comme aurait pu faire le meilleur philosophe. Il apprécia avec beaucoup de jugement les avantages et les inconvéniens de la méthode que l'auteur avait choisie, et me dit sur tout cela des choses si bien pensées, qu'il me jeta dans le plus grand étonnement et que je n'eus qu'à lui applau-

1. *Traité des Sensations.*

dir. Je ne pouvais comprendre néanmoins pourquoi cet homme, qui avait refusé quelques momens auparavant de s'expliquer sur ce livre, et qui s'en était excusé sur son ignorance, était venu tout d'un coup à me parler avec tant de discernement. De retour au logis avec M. de Beaumont, il me demanda si je m'étais bien amusé chez le poëte? Je répondis que je n'étais pas fâché de l'avoir vu et ouï. « Je me suis bien plus amusé que vous, » ajouta-t-il en souriant. M. de Beaumont me rendit alors de point en point ce que le poëte m'avait dit, et finit par m'apprendre que celui-ci ne faisait que me répéter mot pour mot ce qu'il disait lui même du livre à l'ami qui nous avait accompagné, et qui lui en demandait son jugement. Le poëte savait que j'avais l'ouïe dure[1], et il ne savait pas que M. de Beaumont l'avait alors d'une finesse extrême. — Vous conviendrez, mon bon ami, que ce plagiat est d'une espèce bien nouvelle, et qu'un écrivain qui savait piller ainsi ne se refusait pas sans doute à piller d'une manière plus commune[2].

M. Sayous, qui le premier exhuma cette curieuse lettre, a compris que l'on pourrait soulever quelques doutes. Le fait le moins surprenant n'était pas, à coup sûr, la présence à point nommé d'un métaphysicien assez versé en ces matières pour qu'on pût le détrousser avec autant d'avantages. Quel était ce M. de Beaumont? C'était, à ce que nous apprend l'auteur du *Dix-huitième siècle à l'étranger*, un amateur de métaphysique distingué, qui a laissé même un petit écrit

1. En effet, Bonnet écrivait à Formey, mais longtemps après : « Vous me demandez dans votre dernière lettre pourquoi Voltaire parle de moi dans un de ses écrits comme affligé d'une *surdité :* vous présumiez que j'étois au moins exempt de cette infirmité. Vous vous trompiez et Voltaire étoit plus vrai ici qu'ailleurs... » Bibliothèque de Genève. Manuscrits. Bonnet. Copie de lettres, t. III. Lettre à Formey ; à Genthod, le 29 avril 1768.

2. *Revue des deux mondes* (1er octobre 1855), t. XII, p. 64, 65. Charles Bonnet, sa vie et ses travaux, par André Sayous.

de morale révélant « une rare habileté à résumer une doctrine et à généraliser des idées ». Un argument de plus, à ses yeux, serait une lettre de janvier 1756 à Condillac, où Voltaire s'excuse de ne l'avoir pas remercié plus tôt de l'envoi de son livre, sur l'impossibilité où il avait été « de rentrer dans le labyrinthe de la métaphysique[1]. » Donc il n'avait pas lu Condillac, donc il ne pouvait parler de sa doctrine en connaissance de cause ; donc, pour avoir émis le jugement sensé et judicieux qui avait si fortement étonné Bonnet, il avait fallu, de toute nécessité, qu'il s'aidât d'un sentiment étranger, quitte à recourir dans la suite aux sources originelles. Peut-être ne serait-ce pas aussi logiquement rigoureux que le pense M. Sayous; et, pour se faire pardonner de trop longs délais, le poëte pouvait bien alléguer cette excuse sans être en réalité aussi en retard qu'il était intéressé à le faire croire.

Qu'importe, en somme, s'il ressort suffisamment de l'ensemble du récit, que Voltaire se soit approprié avec la prestesse d'un prestidigitateur, à mesure qu'elle se formulait dans l'autre pièce, une opinion scientifique que l'on n'aurait pas, et pour cause, obtenue de lui l'instant d'auparavant? Ce qu'il résulte de l'anecdote, c'est cette merveilleuse propriété d'assimilation: car, en pareil cas, même pour répéter ce qu'on a pu saisir en écoutant aux portes, il ne faut pas avoir

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LVII, p. 41. Lettre de Voltaire à Condillac. M. Sayous dit cette lettre datée de janvier 1756. Il faut alors qu'il ait eu dans les mains l'autographe même. Beuchot, qui ne la date point, croit devoir la reporter en avril de la même année.

écouté en perroquet, il faut avoir saisi, il faut savoir ce dont il retourne; et cela nous ferait croire, en dépit de sa lettre à Condillac, que Voltaire n'était pas sans avoir jeté les yeux sur le livre de l'abbé.

M. Sayous ajoute que les relations de Charles Bonnet se bornèrent à cette seule visite. Si les visites ne se multiplièrent point, le philosophe de Genthod ne laissa pas de retourner à Ferney, comme il nous l'apprend lui-même, dans un récit plus succinct de cette étrange entrevue : « J'y retournai depuis deux fois, et je n'y suis pas retourné depuis trois ans. Je vis autant de cet homme que j'en voulois voir[1]. » Bonnet, le meilleur et le plus inoffensif des hommes, « d'un caractère si doux, nous dit Le Sage, qu'on ne pouvait le comparer à cet égard qu'à son excellent ami, M. Benelle, son pasteur, son voisin et le confident de ses pensées », dont l'aménité était accompagnée « d'un ton beaucoup plus onctueux et de façons beaucoup plus affectueuses qu'on n'en rencontre, je crois, chez aucun autre homme[2] », Bonnet ne sait se contenir quand il s'agit de Voltaire, qui est sa bête noire. Le plus souvent, il ne le désigne que sous les appellatifs peu tendres de *poëte soi-disant philosophe*, de *l'homme de Ferney*, de *décocheur de flèches* et de *vieux brochurier*. Lorsqu'il parle de lui, c'est toujours avec une inconcevable amertume. Les impiétés dont les livres de Voltaire abondent suffisent à

1. Bibliothèque de Genève. Manuscrits. Bonnet. Copie de lettres, t. I. Lettre de Bonnet à Haller; Genève, ce 24 avril 1759.

2. Sayous, *le Dix-huitième siècle à l'étranger* (Paris, Didier, 1861), t. I, p. 202, 203.

expliquer ce peu de penchant pour l'homme et l'écrivain; mais Bonnet violente sa nature, il dépasse la mesure, et, s'il était plus de sang-froid, il effacerait ces vivacités échappées à sa plume. Il est rare qu'il écrive à Haller sans qu'il ne se glisse dans sa lettre une allusion plus ou moins aigre à l'adresse du poëte. Cependant il est plus modéré, plus circonspect au début de cette correspondance, où tant de choses intéressantes et élevées se rencontrent au milieu des détails intimes et infimes de la vie. Il jugera ainsi l'*Histoire universelle*.

Cet ouvrage est élégamment écrit; mais les serpens y dorment sous les fleurs. L'hauteur préfère pourtant la sappe à la force ouverte : après avoir peint le tableau d'une longue suite de princes scélérats, et qui pourtant sont prospères, vous le verrés en tirer cette conséquence dangereuse *qu'une fatalité aveugle gouverne le monde*. Nous n'en eussions tiré vous et moi que cette conséquence que cette prospérité temporelle prouve un état futur[1].

Rien que de légitime et de licite dans cette façon de juger un écrivain. Et l'on ne saurait prétendre qu'ici la moindre malveillance se fasse sentir. Dans une autre lettre, postérieure de deux mois, il disait encore, en présence des agitations sans fin qui altéraient et troublaient cette illustre existence : « Je ne voudrois pas des talens de M. de Voltaire au prix qu'il en jouit; c'est à mon avis un des êtres les plus malheureux qui soient sur la surface du globe[2]... » Mais c'est

1. Bibliothèque de Genève. Manuscrits. Bonnet. Copie de lettres, t. I. A M. de Geer, de l'Académie royale de Stockolm; Genève, 16 janvier 1759.

2. *Ibid.* Manuscrits. Bonnet. Copie de lettres, t. I. A M. Haller; Genève, le 27 mars 1759.

là encore moins une épigramme qu'un retour sur sa propre nature, une appréciation ayant pour base des goûts, une humeur, des sentiments bien opposés à ceux auxquels on se reporte. Cette famille de philosophes et de penseurs helvétiques vit plus par la concentration et la contemplation que par l'épanchement et surtout le bruit, si le génie, là comme ailleurs, rêve de se survivre; et ce que vient d'exprimer le solitaire de Genthod est le sentiment de la plupart d'entre eux. Le traducteur des *Lettres de William Cox* raconte qu'étant allé rendre visite, en passant par Zurich, à Bodmer, il fut frappé de la ressemblance de ce savant avec Voltaire; mais elle avait également frappé quiconque les avait vus l'un et l'autre : c'étaient la même physionomie, les mêmes gestes, moins la vivacité, moins l'éclair; l'ensemble des traits était un peu moins anguleux, un peu plus empâté. « Je lui parlai de cette étonnante conformité, nous dit Ramond; il me fit cette modeste et remarquable réponse : *Il ne manqueroit rien à ma gloire si je ressemblois en tout à M. de Voltaire; mais peut-être seroit-il plus heureux s'il me ressembloit davantage*[1]. »

Bonnet ne peut lire sans horreur ces œuvres de ténèbres, dont le but et la portée ne sauraient échapper au moins clairvoyant. Le *Dictionnaire philosophique* venait de paraître; il lui était tombé sous la main, bien que colporté et vendu clandestinement. Il

1. *Lettres de William Cox à M. W. Melmoth sur l'état politique, civil et naturel de la Suisse*, traduit de l'anglais par Ramond (Paris, 1781), première partie, p. 134, 135. Observation du traducteur sur la ville de Zurich.

n'attendra pas une lecture moins hâtée pour porter son jugement et flétrir comme il le devait une production si dangereuse, si condamnable à ses yeux. « J'ai parcouru de l'œil ce *Dictionnaire philosophique*, le plus détestable de tous les livres du pestilentiel auteur. Il n'a lu l'Écriture que pour la mêler à son arsenic. Il s'efforce de la déguiser ou de la détruire ; il redouble ses efforts à mesure qu'il vieillit; c'est qu'elle est pour sa conscience ce que l'arsenic est pour les intestins[1]. » Il mandait également à Haller, le 8 octobre (1764) : « Vous apprendrez avec plaisir que notre sénat a fait lacérer et brûler par les mains de l'exécuteur de la justice cet abominable *Dictionnaire philosophique*. Il y a ce grand inconvénient à ces sortes d'exécutions, qu'elles accroissent toujours le nombre des lecteurs et la réputation du livre. Qu'y faire? Il faut bien montrer son indignation et protester au moins contre l'impiété. Nous verrons bien d'autres poisons préparés par ce fameux empoisonneur et débités par des libraires plus avides de *gain* que de vertu. »

Ces prophéties ne se réalisèrent que trop, et le solitaire de Genthod le constatait plus tard avec une sincère désolation. « Il y a à Ferney une fabrique de brochures qui fournit l'Europe entière de ces misères que nous déplorons. Ce sont toujours les mêmes traits et que l'ouvrier ne fait qu'affiler plus ou moins. Nous ne puiserons pas dans cette fabrique les choses qui

1. Bibliothèque de Genève. Manuscrits. Bonnet. Copie de lettres, t. II. Lettre de Bonnet à M. Schœffer; à Genève, le 12 septembre 1764.

nous sont nécessaires pour le voyage de l'éternité (13 mars 1767). » Cela est sincère et chrétien, et s'élève jusqu'à l'éloquence. Mais, le plus souvent, c'est sur un tout autre ton, le ton de la colère, d'une colère qui s'emporte et s'oublie. « Cet homme ne fait plus que des excrémens, et il est une infinité de gens qui les dévorent. Il ne faudroit pas répondre à ses brochures par de gros livres qu'on ne lit point : il faudroit mettre aussi le contre-poison dans de petites boîtes bien dorées (7 décembre 1768). » Bonnet a raison sans doute, et le conseil était judicieux; le tout était de rendre aussi attrayant le contre-poison que le venin qu'on voulait combattre, et la besogne ne laissait pas d'avoir sa difficulté. Si Voltaire avait en horreur tous les cultes, ses œuvres sont d'un spiritualiste qui ne dissimule pas le dégoût que lui cause cette négation de tout, dont les esprits élevés, les délicats, à part le côté religieux, ne sauraient s'accommoder; nous savons à quoi nous en tenir sur ses idées, qui sont nettement formulées à cet égard dans cent endroits de ses ouvrages, et particulièrement à propos du livre de d'Holbach. Mais ce qui suit n'en est pas moins curieux, et ne mérite pas moins d'être reproduit.

Quelqu'un de qui je le tiens immédiatement surprit l'autre jour Voltaire occupé à corriger un manuscrit. Ce chef de la nouvelle école (ce Garçon philosophe) dit à cette personne qu'il corrigeoit une réfutation du *Système de la nature*. Il ajouta que l'*auteur de ce système n'étoit point son homme; qu'il détruisoit tout ; qu'à la bonne heure qu'on tombât sur la superstition et le fanatisme; mais qu'il ne pouvoit souffrir qu'on attaquât l'existence de Dieu, qu'il ne nous reste-*

roit aucune consolation, etc. J'avois, en quelque sorte, prévu que Voltaire s'élèveroit contre cet abominable livre. Il m'avoit toujours paru opposé à l'athéisme. Il veut un *Dieu* pour rendre raison de l'univers. Il est vrai que son Dieu est presque aussi oisif que celui d'Épicure. Et, en général, ce grand brochurier me paroît plus *déiste* que *théiste*. Je n'ai pas une merveilleuse opinion d'une *réfutation* revue et corrigée par un écrivain qui ne connoît de la métaphysique que le nom, et qui insulte sans cesse au christianisme[1]...

Nous avons vu plus haut Vernet, avec les mêmes réserves, il est vrai, reconnaître les tendances spiritualistes du poëte et sa répulsion mêlée de dégoût pour ces doctrines dissolvantes. Voltaire n'a-t-il pas dit dans un de ces vers aussi heureux par la pensée que par l'expression, qui lui sont propres et le distinguent de devanciers dont il est demeuré loin à d'autres égards :

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer[2] ?

Du Pan fut témoin, à Ferney, d'une éloquente protestation de sa part, et d'autant plus méritoire qu'elle s'adressait à deux amis qu'il avait intérêt à ne pas froisser, à ne pas s'aliéner. « Je l'ai vu un soir à souper, donner une énergique leçon à D'Alembert et à Condorcet, en renvoyant tous ses domestiques de l'appartement, au milieu du repas, et en disant en-

1. Bibliothèque de Genève. Manuscrits. Bonnet. Copie de lettres, t. IV. A Haller; de ma retraite, le 18 juillet 1770. En effet, un mois après (11 août), il écrivait au même Haller : « Le brochurier ne sauroit rien faire de complettement bon en matière de philosophie. Dans son *Homélie* contre l'*Athéisme*, il y a çà et là d'assés bons argumens en faveur de l'existence de Dieu : mais on voit assés que l'homéliste se tient à la superficie de la matière... » Voyez *Athéisme et Dieu*. *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XXVII, p. 527 et suiv.

2. *Ibid.*, t. XIII, p. 265. *Epître à l'auteur des trois imposteurs.*

suite aux deux académiciens : « Maintenant, Mes-
« sieurs, continuez vos propos contre Dieu; mais
« comme je ne veux pas être égorgé et volé cette nuit
« par mes domestiques, il est bon qu'ils ne vous
« écoutent pas[1]. » Walpole déjà, dans un de ses séjours à Paris, avait été autant choqué qu'indigné de ce manque de décence et de bon sens des philosophes, qui eussent dû attendre au moins que leurs laquais fussent dehors[2]. Mais ici c'est Voltaire qui croit devoir intervenir au nom de sa propre sûreté; ce qui, on le sent et ils le sentirent, précisait d'une façon autrement brutale cette terrible imprudence de renverser la salutaire barrière opposée au crime, en supprimant l'arbitre souverain des actions des hommes.

Voltaire a mis en scène, dans sa *Guerre de Genève*, un Bonnet, auquel il fait jouer un rôle d'ivrogne :

Bonnet accourt, Bonnet le médecin,
De qui Lausanne admire la science;
De son grand art il connait tout le fin;
Aux impotents il prescrit l'exercice;
D'après Haller, il décide qu'en Suisse
Qui but trop d'eau doit guérir par le vin.
A ce seul mot Covelle se réveille;
Avec Bonnet il vide une bouteille,
Et puis une autre...

1. Sayous, *Mémoires et Correspondance de Mallet Du Pan* (Paris, Amyot, 1851), t. I, p. 51. Mallet a raconté un peu différemment cette petite scène dans les *Annales politiques*.— Voir aussi l'anecdote rapportée par le comte de Glichen et que nous avons citée. *Voltaire aux Délices*, p. 167.

2. *Lettres d'Horace Walpole écrites à ses amis pendant ses voyages en France* (Didier, 1872), p. 31. Lettre de Walpole à George Montagu; Paris, 22 septembre 1765.

Il ne faut pas connaître Charles Bonnet pour supposer un instant que Voltaire ait pu l'avoir en vue[1]. Il s'agit d'un Bonnet, médecin, « qui aimait un peu à boire » ; Bonnet n'a jamais exercé la médecine, il était d'ailleurs plein de vie lorsque le poëte expirait à Paris, en 1778, au milieu de ses triomphes. Dans une note du poëme remontant à 1768, il est dit, à propos du brave médecin : « Il est mort depuis peu[2] » ; ce qui nous semble décisif. Le nom de Bonnet n'a jamais été rare à Genève. Au XVIIe siècle, Genève comptait deux médecins de ce nom, et deux médecins célèbres ; et, à l'époque où nous sommes, nous voyons figurer un Étienne Bonnet parmi les commissaires que s'étaient donnés les représentants[3]. Mais si le philosophe de Genthod était au-dessus d'une pareille atteinte, l'auteur de *la Contemplation de la nature,* dont bien peu de gens, en France, connaissaient et la science, et la valeur, et la dignité, se verra transformé en un penseur à cervelle détraquée, imprimant ses innocentes folies pour la plus grande hilarité des gens d'esprit, qui aiment à rire. « Je ne sais quel rêveur nommé Bonnet, dans un recueil de facéties appelées par lui *Palingénésie*, paraît persuadé que nos corps ressusciteront sans l'estomac et sans les parties de devant et de derrière, mais avec des *fibres intellectuelles*, et d'excellentes têtes. Celle de Bonnet me paraît un peu fêlée ; il faut la

1. On l'indique pourtant comme l'un des héros du poëme, à son article *Table* de l'édition Beuchot.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XII, p. 482. *La Guerre civile de Genève*, ch. III.

3. *Tableau historique et politique des révolutions de Genève dans le XVIIIe siècle* (Genève, 1782), p. 238.

mettre avec celle de notre Ditton[1]; je lui conseille, quand il ressuscitera, de demander un peu plus de bon sens, et des fibres un peu plus intellectuelles que celles qu'il eut en partage de son vivant[2]. » Bonnet parle, dans ses lettres, de cette étrange attaque, qui eut deux leçons, et nous donne, à l'égard de ces modifications, des détails curieux et que nous voudrions reproduire. Il semble essuyer assez philosophiquement l'attaque, tout en constatant, avec un réel effroi, au point de vue de l'intérêt général, l'influence qu'avaient sur les esprits ces pamphlets diaboliques.

Vous ne sçauriés vous représenter tout le ravage que les écrits de ce Lucien moderne font en France, et surtout dans la capitale et la cour. On les dévore ces écrits, et je sçais qu'il en est qui n'avoient pas 100 pages qui se sont vendus 12 livres. Il faut se cramponner bien fortement au dogme d'une *Providence*, pour n'être point ébranlé par la considération de l'existence d'un tel homme et des maux présens et à venir qu'il cause et causera dans l'Églize. Mais les ante-Christ avaient été prédits, et *il* falloit qu'il y eût des hérésies...

Lorsque Delisle de Salles, obligé de sortir de France, à la suite de la publication de sa *Philosophie de la nature*, vint chercher un refuge en Suisse, il alla rendre visite à Bonnet, bien qu'il fût l'hôte du patriarche de Ferney, qui devait immanquablement être le sujet de leur conversation. « Il me vanta, raconte

1. Humphrey Ditton, géomètre anglais, auteur de *la Religion chrétienne démontrée par la résurrection de Jésus-Christ*. Voir la traduction française d'André de la Chapelle, 1729, in-4°.

2. Bibliothèque de Genève. Manuscrits. Bonnet. Copie de lettres, t. IV. Lettre à Tronchin, premier médecin du duc d'Orléans; Genthod, le 14 août. Lettre à Haller; du 1er novembre 1769.

notre solitaire, la tolérance du vieux Arétin : je lui répondis : que lorsqu'on écrivoit en faveur de la tolérance, il falloit commencer par l'exercer envers ses critiques. Il me répliqua qu'Arétin *n'avoit jamais attaqué le premier :* je lui prouvai sur le champ le contraire, par sa facétie contre le *palingénésiste*, qui ne l'avoit jamais attaqué. Il fut muet. Il logeoit chez l'attaquant[1]. » Sans doute les critiques que Charles Bonnet avait pu faire d'ouvrages d'ailleurs polémiques ne méritaient ni n'autorisaient de pareilles représailles. Aussi ne sont-ce point elles qui, probablement, lui attirèrent l'animadversion de l'ermite du mont Jura. C'était l'homme et non l'écrivain qu'on prétendait atteindre. Dès l'origine, sincère comme il l'était, Bonnet n'essaya point de cacher au poëte l'espèce d'horreur qu'il lui inspirait. Il avait dû, dans plus d'une rencontre, s'exprimer en toute franchise, en toute indignation sur ce fléau destructeur qui ne respectait ni croyances ni cultes; et, comme cela ne manque guère d'arriver, ses propos avaient été rapportés à l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, trop perspicace d'ailleurs pour n'avoir pas démêlé, sans le secours de personne, l'antipathie dont il était l'objet. Voltaire connaissait les relations étroites qui existaient entre Bonnet, Haller, et le président de Brosses[2], et se doutait bien que leurs longs entretiens se passaient à tout autre chose qu'à chanter ses louanges. De tels griefs se par-

1. Bibliothèque de Genève. Manuscrits. Bonnet. Copie de lettres, t. VI. Lettre à Haller; de ma retraite, le 9e août 1777.

2. *Bibliothèque universelle de Genève* (Genève, 1856), t. XXXIII, p. 56, 57. *Les Correspondants de Charles Bonnet*, par André Sayous.

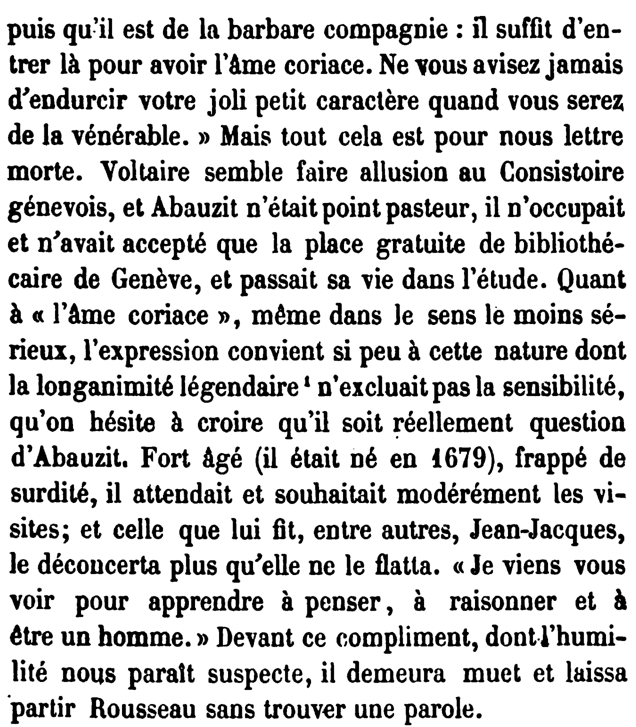
donnent moins quelquefois que des critiques sévères et même injustes; et, selon nous, c'est là le secret de plaisanteries cruelles qui ne laissèrent pas d'affliger ce savant modeste mais convaincu, mais attaché à ses idées, comme à sa foi et à son Dieu.

Voltaire, dans la lettre de remercîment à Condillac, dont il a été parlé, ajoutait, pour le décider à venir goûter de l'hospitalité de Ferney : « Vous ne manqueriez pas ici de gens qui écriraient sous votre dictée. Nous sommes d'ailleurs près d'une ville où l'on trouve de tout, jusqu'à de bons métaphysiciens. » Il savait rendre justice au milieu intellectuel dans lequel il était, et reconnaître combien cette contrée, d'une étendue si bornée, renfermait de gens distingués, de penseurs et de savants dans toutes les branches des connaissances humaines. Cet aveu lui coûtait moins qu'on se le figure, et il serait, en tout cas, d'autant plus méritoire que ses avances avaient été accueillies avec une réserve voisine de l'hostilité. Nous constatons, sans la trop blâmer, cette défiance venant d'hommes religieux, membres le plus souvent d'un clergé qui partageait sa vie entre les devoirs de son état et l'étude, ainsi que Polier de Bottens à Lausanne, le pasteur Bertrand de Berne, Vernet et Vernes à Genève. L'auteur du *Siècle de Louis XIV* arrivait avec les idées les plus optimistes, et la bonne envie de voir et d'aimer tout le monde. Tronchin est, tout à la fois, Esculape et Apollon; le poëte s'extasie sur le beau génie et la vaste science de Haller, qui repoussait également son amitié et son commerce; il aura pour tous des mots charmants, des louanges délicates, justifiées sans

doute, mais que rien ne lui imposait, et qui jaillissent comme la vérité, de prime bond. A l'avocat général Servan, qui lui dira n'être venu à Genève que pour voir un homme supérieur à tous les autres; à cette flatterie qu'on lui lance en plein visage, il répondra prestement : « Vous êtes donc venu voir Abauzit[1] ? » Peut-on louer mieux, avec plus d'abnégation et de modestie? Et cette courte phrase, d'une spontanéité si vive, ne vaut-elle pas à elle seule cette tirade éloquente de l'auteur de *la Nouvelle Héloïse*, mais trop emphatique pour l'homme simple qu'il voulait louer : « Non, le siècle de la philosophie ne passera point sans avoir produit un vrai philosophe. J'en connais un, un seul, j'en conviens, mais c'est beaucoup; et, pour comble de bonheur, c'est dans mon pays qu'il existe. L'oserai-je nommer ici, lui dont la véritable gloire est d'avoir su rester peu connu? Savant et modeste Abauzit, que votre sublime simplicité pardonne à mon cœur[2]... »

Nous ne savons rien des rapports de Voltaire avec Abauzit, et la Correspondance sur ce point est muette, ou il s'en faut de bien peu. Il lui fait des politesses à l'occasion. « Mes compliments à votre Arabe, » écrivait-il de Lausanne à Vernes, à la date du 24 décembre 1757. On sait qu'Abauzit descendait d'un médecin arabe établi à Toulouse au neuvième siècle. Le poëte écrira encore à Vernes, le 25 août 1761 : « Votre plaisant Arabe m'a abandonné tout net, de-

1. Senebier, *Histoire littéraire de Genève* (1786), t. III, p. 68.
2. Rousseau, *Œuvres complètes* (Paris, Dupont, 1824), t. IX, p. 197. *La Nouvelle Héloïse*, Ve partie. Lettre première.



puis qu'il est de la barbare compagnie : il suffit d'entrer là pour avoir l'âme coriace. Ne vous avisez jamais d'endurcir votre joli petit caractère quand vous serez de la vénérable. » Mais tout cela est pour nous lettre morte. Voltaire semble faire allusion au Consistoire génevois, et Abauzit n'était point pasteur, il n'occupait et n'avait accepté que la place gratuite de bibliothécaire de Genève, et passait sa vie dans l'étude. Quant à « l'âme coriace », même dans le sens le moins sérieux, l'expression convient si peu à cette nature dont la longanimité légendaire [1] n'excluait pas la sensibilité, qu'on hésite à croire qu'il soit réellement question d'Abauzit. Fort âgé (il était né en 1679), frappé de surdité, il attendait et souhaitait modérément les visites; et celle que lui fit, entre autres, Jean-Jacques, le déconcerta plus qu'elle ne le flatta. « Je viens vous voir pour apprendre à penser, à raisonner et à être un homme. » Devant ce compliment, dont l'humilité nous paraît suspecte, il demeura muet et laissa partir Rousseau sans trouver une parole.

Que cette célébrité trop retentissante du poëte français n'ait pas peu contribué à indisposer ces honnêtes savants, qui la voulaient plus discrète pour eux-mêmes, cela est possible, cela était inévitable. Mais, en somme, la cause de ces défiances qui se tournent bientôt en hostilité, c'est ce scepticisme agressif, ce sont ces attaques furibondes contre une religion révélée, avec laquelle leur science s'entendait à merveille et vi-

1. La Harpe, *Correspondance littéraire* (Migneret, 1804), t. II, p. 144, 145. — Gaberel, *Voltaire et les Génevois*. Deuxième édition (Paris, Cherbuliez, 1857), p. 136.

vait en parfait accord. Les deux hommes les plus éminents du clergé génevois, Vernet et Vernes, se livrèrent d'abord à l'irrésistible entraînement de cet esprit attrayant. L'on n'a pas oublié quelles circonstances amenèrent la rupture du premier avec l'auteur de l'*Essai sur l'histoire universelle*. Vernes, d'un naturel moins entier, plus flexible, plus accommodant, conserva des rapports de société avec le patriarche, et ne laissait pas de le visiter fréquemment dans son castel de Ferney. Nous avons sous les yeux deux lettres inédites de celui-ci, curieuses, parce qu'elles nous donnent la mesure de leurs relations, et, une fois de plus, la physionomie piquante de l'intérieur du poëte-philosophe. La première est de l'année 1759, à l'adresse, ainsi que la suivante, d'un négociant en soie de Nîmes, chargé, comme il y a apparence, par ce dernier, de veiller à l'approvisionnement de Voltaire.

Au moment que j'ai reçu votre lettre, j'ai écrit à Mr de Voltaire. Il fera retirer le vin chez Mr Vialat, etc. Vous voiés par là que ce grand homme n'est pas mort. Dans quelque tems il paroîtra de lui une nouvelle tragédie qui vous prouvera que son génie n'est pas mort non plus[1]. Je passai il y (a) quelques jours chez lui le jour le plus agréable que j'aie passé depuis longtems. Le minois de ma femme le mit en train; il lui fit impromptu les plus jolis vers du monde, il fit le malade imaginaire de Molière à me faire mourir de rire. J'y vais aujourd'hui pour entendre chanter Melle Fel qui donnera quelques concerts aux Genevois pour leur argent[2]. Quand j'aurai gouté le vin muscat de Nimes chez

1. *Tancrède*, commencé le 22 avril et achevé le 18 mai 1759.

2. Chanteuse de l'Opéra, qui venait, en effet, à Genève et séjournait même aux Délices. *Œuvres complètes*, t. LVIII, p. 116, 149. C'est elle qui inspira cette passion si étrange à Grimm. Mais ce qui a bien

M[r] de Voltaire, s'il est bon, je vous prierai de me dire ce que coûte la bouteille [1]...

La seconde lettre est postérieure de sept années; et bien des choses se font et se défont en trois fois moins de temps. A cette dernière date, les rapports d'aménité auraient-ils cessé? aurait-on désappris le chemin de Ferney, discrètement, sans éclat, ce qui était bien dans le caractère de l'aimable pasteur? Salles avait imploré sa protection auprès de l'auteur de *Mérope*, en faveur d'un jeune homme qui aurait bien voulu être utilisé, à titre de scribe, auprès de cet écrivain si fécond et qui devait avoir besoin de plus d'un aide.

Je souhaitterois, monsieur et cher ami, lui répondait Vernes, de pouvoir faire avec succès la commission dont vous me chargés; mais je n'ai plus aucune liaison avec M[r] de Voltaire, et j'ignore si j'en serois bien reçu. D'ailleurs, j'ai tout sujet de croire qu'il ne prendroit pas un autre secrétaire que celui qu'il a et dont il m'a paru très-content. Je pense que le jeune homme dont vous me parlés devroit lui écrire lui-même en droiture; lui expôser son état, et surtout son admiration; ou je suis bien trompé, ou c'est le meilleur moyen d'obtenir ce qu'il souhaitte.

Ce billet finit par une légère épigramme, qui n'a rien d'amer toutefois, mais qui donnerait à penser.

son côté piquant, c'est qu'au moment où mademoiselle Fel se montrait à Genève et aux Délices, Grimm était lui-même à Genève avec sa maîtresse madame d'Épinay. *Ibid.*, p. 106, 109.

1. Lettre inédite du pasteur Vernes à M. Louis Salles, négociant à Nîmes; Genève, le 6[e] de juin (1759). Je dois la communication de cette lettre autographe et de la suivante à M. le pasteur Charles Dardier, qui la tient lui-même de madame V[e] Albert Meynier, née Damas, arrière-petite-nièce de Louis Salles, qu'on appelait Salles de Bernis, parce qu'il avait une campagne dans ce village.

Vernes assure qu'il n'a plus aucune liaison avec le poëte ; nous ne comprenons rien à cette affirmation, si ce n'est le dessein de décliner une démarche qui ne serait pas de son goût et qui pouvait avoir une apparence menaçante pour l'honnête Wagnière. Le billet est à la date du 16 juillet 1766 ; en septembre, Voltaire écrivait au pasteur de Céligny une lettre des plus cordiales, où il l'appelle « Monsieur le curé huguenot », et où il l'exhorte à abandonner ses ouailles quelques moments, pour venir converser dans un château où « il n'y a pas une ouaille [1]. » Même en admettant une erreur de classement, l'écart ne saurait être grand, puisqu'il est question, dans l'épître, des *Lettres critiques d'un voyageur anglois*, de Vernet, dont l'apparition était récente. Les rapports épistolaires, à défaut de visites que rendait plus difficiles le cordon de nos troupes, continuent avec la même cordialité apparente. Dans un billet du 25 avril de l'année suivante, Vernes est encore « mon cher prêtre philosophe et citoyen » ; Voltaire lui envoie deux mémoires de Sirven, et il finit en le priant de venir le relancer dans sa solitude « en passant par Versoix, Gentoux et Collex [2]. » Quatre mois après, il l'embrassera « en *Jehovah*, en *Knef*, en *Zeus ;* point du tout en Athanase, très-peu en Jérôme et en Augustin [3]. » Et, si la dernière lettre que renferme la Correspondance générale est de la fin

1. Voltaire, *OEuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 365. Lettre de Voltaire à Vernes ; septembre 1766.

2. *Ibid.*, t. LXIV, p. 194, 195. Lettre du même au même ; le 25 avril 1767.

3. *Ibid.*, t. LXIV, p. 350. Lettre du même au même ; 1er septembre 1767.

de 1770 (30 novembre), nous trouvons encore un billet de Voltaire à la date du 5 mai 1773, dans les *Lettres inédites sur la tolérance*, qui n'a plus, il est vrai, le même caractère familier et intime.

Vernes ne laissait point, de temps à autre, de sentir la difficulté, le peu de convenance et de dignité, pour un ecclésiastique, d'assister, l'arme au bras, à des sorties contre une religion dont il était le prêtre et qu'il se devait de défendre. S'il était tolérant, sa tolérance ne pouvait aller jusqu'à la défection, et c'est ce qu'auraient dû se dire les convives du patriarche, qui, lui, quelque passionné qu'il fût, savait habituellement tenir compte de ces sortes de nuances[1]. Mais, poussé à bout, Vernes savait se défendre, et faire repentir l'assaillant d'une agression que l'urgence ne faisait

1. Nous disons habituellement. Un quaker de Philadelphie, du nom de Claude Gay, voyageant en Europe, s'était arrêté un instant à Genève, où ses manières simples et selon la nature firent fortune. L'auteur de *la Henriade* fut curieux de le voir et l'invita à dîner : la première moitié du repas s'écoula le mieux du monde, sauf quelques plaisanteries sur son excessive sobriété qui ne devaient blesser aucunement celui-ci. Claude était auteur d'ouvrages théologiques, et, comme tel, intéressé à défendre les saintes Écritures et la Révélation, objets des incessantes attaques du poëte. En cette circonstance encore, Voltaire, oubliant ce qu'il devait à son hôte, reprit son thème favori. Le quaker répliqua, sans se fâcher, par une argumentation serrée, contre laquelle le persiflage et la raillerie s'émoussaient. Ce flegme imperturbable choqua, irrita, exaspéra l'adversaire au point de lui faire perdre toute mesure : ses yeux étincelaient, sa voix tonnait, et la dispute fut poussée si loin que le quaker, se levant, dit au poëte, mais sans rien perdre de sa sérénité : « Ami Voltaire, peut-être un jour entendras-tu mieux ces choses-là ; en attendant, trouve bon que je te quitte. Dieu te soit. » Et il reprit en paix le chemin de Genève. Simond, *Voyage en Suisse*, fait dans les années 1817, 1818, 1819 (Paris, Treuttel, 1822), t. I, p. 623, 624.

pas pardonner[1]. Il avait eu tout le temps d'apprécier combien peu une discussion dogmatique, fût-elle hérissée des arguments les meilleurs, a de prise sur ces paradoxes petillants de verve et d'esprit, présentés sous la forme la plus séduisante, et il en était venu à penser que, pour combattre avec quelque chance, il aurait fallu user des mêmes moyens, employer les mêmes armes. Nous avons vu Bonnet, un peu plus haut, faire pareil aveu. Il est vrai que cette découverte était sans résultat, si l'on ne rencontrait point un guerrier capable de relever les armes d'Achille.

Vernes avait de l'esprit, de la vivacité, de l'ironie, et il ne craignit pas de tenter la fortune dans la *Confidence philosophique*, sorte de roman où se trouvent groupées, avec toutes les objections sur l'existence de la divinité et les vérités évangéliques, les répliques victorieuses. L'écueil de pareils ouvrages, on le sait de reste ; et l'auteur, quelle que soit sa bonne foi, n'arrive pas à complétement l'éviter. En somme, les qualités du livre ne furent pas méconnues, on sut gré à l'auteur de son courage ; ses liaisons avec le patriarche ne rendaient que plus méritoire une tentative qui pouvait être mal vue. La *Confidence philosophique* fut lue avec avidité, et Vernes n'eut pas à regretter, même humainement, d'avoir tant osé. Linguet, dont, il est vrai, la qualité la plus saillante n'était pas un

1. Voir une sorte de passe d'armes théologique entre lui et un hôte de Voltaire, nouvellement débarqué à Ferney, et que Vernes poussa l'épée dans les reins jusqu'à ce que celui-ci amenât pavillon. Gaberel, *Voltaire et les Génevois*, 2e édition (Paris, Cherbuliez, 1857), p. 158 à 161.

goût très-sûr, lui mandait que sa dixième lettre était, à son sens, depuis les *Provinciales*, ce qui avait été écrit de plus fort (25 juillet 1772). Le pasteur Mouchon, dont la correspondance inédite est si intéressante sur cet ordre de faits, nous initie, par contre, au dépit des adversaires.

Il se forme contre M. Vernes une ligue de la part de messieurs les Genevois qui fréquentent le château de Ferney; ils se vantent d'avoir engagé l'ermite de Ferney à une lutte qui ne peut manquer d'être curieuse entre deux champions dont l'un prime en tout lieu par son esprit, mais dont l'autre ne manque ni de fermeté, ni de mordant, ni de science. On a demandé à M. Vernes comment il se conduiroit lorsque Voltaire lui déclareroit la guerre. Il a répondu : Tant qu'il ne m'opposera que des bavardages, des brocards et des plaisanteries sur mon ouvrage, je le laisserai se soulager; mais s'il attaque sérieusement mes principes, et qu'il mette en doute ma sincérité, je lui ferai voir que, si je n'ai pas un grand génie comme lui, du moins je sais me défendre, et je lui tomberai sur le corps de la belle manière.

Peut-être y a-t-il exagération ici, au moins dans la forme : jusqu'à l'attaque, Vernes ne devait pas oublier qu'il avait été et qu'il était encore l'hôte et l'ami du seigneur de Ferney. Cette attaque, d'ailleurs, n'eut pas lieu. Le pasteur de Céligny, à cette époque, fut en butte à un de ces coups qui brisent l'existence; Voltaire respecta sa douleur, et renonça à toutes représailles, s'il avait songé un instant à prendre à partie et le livre et l'auteur, ce que nous ne croyons point.

Parmi les membres de ce clergé éclairé, qui, en dépit de défiances trop justifiées, eurent des rapports

avec l'auteur de *la Henriade,* il ne faudrait pas oublier Moultou, Paul Moultou, le correspondant, l'ami, et finalement le dépositaire des papiers de Jean-Jacques. Moultou ne commença pas avec Voltaire par des fadeurs. Son affection pour l'auteur d'*Emile* devait le tenir à distance d'un écrivain chez lequel, d'ailleurs, l'ivraie ne se mêlait que trop au bon grain, et que Rousseau considérait comme le plus acharné de ses persécuteurs. « J'abhorre Voltaire et ceux qui lui ressemblent, » disait-il à des officieux, qui essayaient de le détacher de la cause du citoyen de Genève [1]. « M. Vernet est votre ami, écrira-t-il encore à Rousseau, deux mois plus tard, c'est un homme sage qui abhorre Voltaire [2]. » Sans l'affaire des Calas, à laquelle s'intéressa si passionnément tout le protestantisme, fort probablement Moultou n'aurait jamais rencontré le poëte que chez madame d'Enville. Leurs premiers rapports (du côté du jeune ministre, du moins) furent d'une réserve, d'une froideur excessive, pour ne pas dire plus; ce que Moultou nous apprend lui-même dans des lettres que nous avons déjà citées. Mais la glace finit par se rompre ; malgré lui, malgré l'énergique parti pris de la résistance, il fallut bien se rendre devant la séduction de cet esprit sans pareil, et aussi devant les incontestables qualités de cœur et de bonhomie du patriarche de Ferney, quand rien ne venait, cela va sans dire, troubler la surface de l'onde. Il fut le témoin des efforts, de l'ac-

1. *J.-J. Rousseau, ses amis et ses ennemis* (Paris, Levy, 1865) t. I, p. 43. Lettre de Moultou à Rousseau ; 18 juin 1762.

2. *Ibid.*, t. I, p. 57. Du même au même ; 21 août 1762.

tivité, de l'emportement généreux du poëte pour conquérir, sur le préjugé et d'aveugles préventions, la réhabilitation du protestant toulousain; et il fut, de son côté, avec Vernes et Végobre, son coopérateur le plus zélé à Genève.

Il le fut même dans le sens strict du mot, car il l'aida puissamment dans la recherche et le dépouillement des matériaux qui devaient servir à l'*Essai sur la tolérance*. « Vous devriez bien, lui mandait Voltaire, avec l'envoi du premier jet, rendre cet ouvrage supportable en y ajoutant quelques-unes de vos réflexions, que je vous supplierai de mettre sur un papier séparé[1]. » La Correspondance générale ne contient que deux lettres à Moultou[2]; et ce n'est que dans ces derniers temps (1863) que les lettres de Voltaire au ministre génevois ont été reproduites. Elles témoignent toutes de la fièvre à laquelle il était en proie. La plus ancienne que nous ayons est relative à l'arrêt de Toulouse; c'est une invitation pressante de venir conférer à Ferney sur ces événements épouvantables. « Pourriez-vous venir coucher mercredi auprès d'une église qui est dédiée à Dieu seul en grosses lettres et dans un petit château où l'on sent tout votre mérite? Si votre frère l'antiathanasien Vernes veut être de la partie, nous ne dirons pas grand bien des évêques d'Alexandrie et encore moins

1. Voltaire, *Lettres inédites sur la tolérance* (Paris, Cherbuliez, 1863). Lettre de Voltaire à Moultou; Ferney, second de janvier 1763.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 519; LXVIII, p. 31.

des juges de Toulouse[1]. » On se rappelle avec quelle défiance offensante Moultou s'exprimait sur les ouvertures qui lui avaient été faites au sujet de Rousseau[2]; mais ces sentiments pénibles ne devaient longtemps résister à un contact et à des rapports de toutes les heures. Il est tout à fait conquis et subjugué, et il écrira, un jour, au patriarche: « Vos conversations élèvent mon âme; vous lui communiquez cette précieuse chaleur d'humanité qui fait la vie de la vôtre. Dites-moi quel jour je pourrai vous voir à Ferney sans vous être importun. Si j'étais fanatique, monsieur, ce ne serait pas sans un violent effort que je pourrais vous haïr. Je suis homme, jugez si je vous respecte et si je vous aime[3]. »

Moultou s'était séparé avec éclat de ses confrères, et Voltaire lui tenait compte de cette rupture, bien qu'elle eût eu pour premier mobile l'affection enthousiaste de celui-ci pour Rousseau. Il est vrai qu'on y a également donné pour cause une divergence dans les questions de doctrine, qui rendait cette démarche presque inévitable. Le patriarche, profitant machiavéliquement de cette situation équivoque, affecta de considérer Moultou comme un esprit indépendant, affranchi du joug et qui avait jeté le froc aux orties; et, lorsqu'il s'agira de lui ouvrir les portes de la France, il fera valoir auprès du ministre son peu d'orthodoxie et sa séparation complète du corps des pas-

1. Voltaire, *Lettres inédites sur la tolérance* (Paris, Cherbuliez, 1863), p. 77.

2. *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 332-335.

3. Voltaire, *Lettres inédites sur la tolérance* (Paris, Cherbuliez, 1863), p. 160. Lettre de Moultou à Voltaire, sans date.

teurs. Il était question d'obtenir un passeport pour Montpellier où Moultou père voulait se faire opérer. « Mes divins anges, j'ai oublié, dans ma requête à M. le duc de Praslin, de spécifier que ce vieux Moultou... a un fils qu'on appelle prêtre, ministre du saint Évangile, pasteur d'ouailles calvinistes, et qui n'est rien de tout cela ; c'est un philosophe des plus décidés et des plus aimables[1]... » Il dira, un mois après, à propos de la même requête et des mêmes projets de voyage subordonnés au bon vouloir du ministre : « Vous m'avez fait espérer que mon petit prêtre apostat Moultou, qui est un des plus aimables hommes du monde, serait nommé dans le passeport. J'attends cette petite faveur avec un peu de douleur, car je serais très-fâché qu'il nous quittât. Il aime la comédie à la fureur[2]. » Cependant, ce voyage s'effectua. Moultou était installé avec son père à Montpellier, où le venaient relancer les billets affectueux du philosophe de Ferney. « Je me flatte, lui écrivait Voltaire, le 7 avril, que l'air natal a fait du bien à monsieur votre père, et que la Faculté de Montpellier lui en fera encore davantage. Quoi qu'il arrive, souvenez-vous, mon cher philosophe, qu'il y a entre les Alpes et le Mont-Jura un vieillard qui voudrait passer avec vous les derniers jours de sa vie. Il y a des philosophes qui ne savent que haïr. J'en connais d'autres qui savent aimer, et j'ose croire que vous et moi nous sommes tous deux

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXII, p. 176. Lettre de Voltaire à d'Argental ; à Ferney, 12 janvier 1765.

2. *Ibid.*, t. LXII, p. 206. Lettre du même au même ; 10 février 1765.

de cette école. » Moultou reviendra, et l'auteur de *Mérope* eut l'espoir un instant de le voir acheter une terre peu distante de son Ferney. Cette attente fut déçue; mais les deux amis demeurèrent amis, et continuèrent à se voir. Lorsque le vieillard ira s'éteindre à Paris, au milieu de ses triomphes, il y trouvera encore Moultou qui l'y avait précédé de bien peu.

Si Voltaire ne souhaite rien tant que la paix avec les esprits distingués qui l'avoisinent, si ses avances ont cette arrière-pensée, très-légitime en somme, d'assurer son existence et d'accroître ses relations sur une terre étrangère où les circonstances l'ont forcé de dresser sa tente, il est bienveillant, accueillant de nature, et sa porte est ouverte à quiconque vient à lui. La jeunesse (on a eu l'occasion de le constater) lui est particulièrement sympathique; il est heureux de rencontrer dans une intelligence encore tâtonnante des facultés brillantes que le temps et l'étude développeront; et, s'il peut lui venir en aide, il ne s'y épargnera point. Un jeune homme de vingt ans, d'une ancienne famille génevoise, le fils d'un honnête pasteur aimé et vénéré de son troupeau, qui annonçait de grands talents et de rares facultés d'écrivain et même de polémiste, s'était précipité dans la mêlée avec la fougue un peu irréfléchie et l'excès de son âge; il s'était courageusement constitué le champion d'une cause qu'il était peu habile de défendre, celle des natifs, et la brochure avait obtenu les honneurs du bûcher, ni plus ni moins que l'*Émile* et le *Dictionnaire philosophique*[1]. C'était

1. Sayous, *Mémoires et Correspondance de Mallet du Pan* (Paris, Amyot, 1851), t. I, p. 16, 17.

tout ce qu'il en fallait pour être reçu, choyé, réconforté à Ferney; et, lorsque l'occasion s'en présentera, le patriarche le recommandera avec toute la chaleur d'une réelle amitié, insistant sur sa valeur, et se portant le garant de sa personne comme de sa science. Ainsi épaulé, ainsi appuyé, Mallet du Pan, car c'était lui, après avoir passé plusieurs années auprès du poëte, partait pour Cassel, où il fut accueilli avec toute la considération que lui méritait un tel patron, par le landgrave de Hesse Frédéric, dans les premiers jours de l'année 1772 [1].

Si Mallet, malgré les bontés du prince, ne rencontra point la complète réalisation de ses rêves, il apprit, dans cette petite cour, à connaître les hommes, à juger de la fragilité de leurs promesses, à mesurer enfin la distance qu'il peut y avoir entre un mot poli et le service qu'on sollicite, entre la philosophie belle et bonne (dont on prenait volontiers le masque alors), et des phrases creuses, des lieux communs que les grands répétaient avec emphase, par air, par mode, sans que ces dissertations sur les intérêts de l'humanité, le bonheur de ses semblables tirassent autrement à conséquence. Mallet, si fin, d'une observation si sagace, y fut pris; il crut que, dans sa chaire de littérature et d'histoire, il pourrait traiter à ciel ouvert ces questions brûlantes, avec lesquelles on semblait se jouer [2]. Mais

1. « Ce fut, nous est-il dit, à la pressante recommandation de madame Pictet, qu'il plaça chez le landgrave de Hesse Mallet du Pan très-jeune encore et qui commença ainsi sa carrière. » Bibliothèque de Genève. Manuscrits. C. 49. *Relation du séjour de Voltaire en Suisse*, par mademoiselle Rosalie de Constant.

2. Il ouvrait son cours par un discours remarquable et remarqué

son éloquence convaincue ne servit qu'à éclairer sur le danger de ces théories excellentes à la condition de demeurer ce qu'elles étaient, des théories; il comprit qu'il était déplacé parmi tous ces philosophes, et se retira de lui-même, sans avoir eu autrement à se plaindre, n'ayant, et il le sentait, à s'en prendre qu'à lui-même, qu'aux illusions de sa jeune âme. Ce fut une école. Mais les circonstances contribuèrent vite à le déniaiser; et son optimisme aurait été plus tenace, que le spectacle de ce qui se passait dans sa petite patrie, que les terribles incidents de notre révolution, auxquels il assistera ensuite, ne lui auraient pas permis de rester dans les nuages et auraient déchiré le bandeau qui persistait à lui cacher la vie.

Citons encore un des esprits les plus saillants de la pléiade helvétique, l'historien de la Suisse, le Schaffousois Jean de Muller, qui, lui aussi, vint montrer sa face juvénile, ses traits imberbes[1] à ce Ferney sensiblement assombri, bien qu'il s'y rencontrât en-

sur cette question : *Quelle est l'influence de la philosophie sur les belles-lettres?* prononcé à Cassel, le 8 avril 1772.

1. Professeur de grec à dix-sept ans, avec l'air d'un enfant, Muller avait cru devoir corriger cette apparence trop peu imposante en s'affublant d'une énorme perruque sous laquelle il disparaissait presque en entier. Bonstetten, se trouvant à Schinznach, où se tenaient cette année-là les assemblées de la Société littéraire, aperçut un petit bonhomme sautillant, loquace, qu'il entendit nommer Muller. Il s'approcha de lui et lui demanda s'il était parent de l'historien *de Bello Cimbriæ.* « C'est moi-même, » répondit Muller en rougissant. Bonstetten, qui se lia sur l'heure avec lui pour toute sa vie, lui donna le conseil de planter là sa perruque, ce que Muller fit sans difficulté. L. Simond, *Voyage en Suisse, fait dans les années* 1817, 1818 et 1819 (Paris, Treuttel, 1822), t. I, p. 577.

core de frais visages de femmes. Muller souhaitait fort se trouver en présence de l'illustre écrivain, et les représentations de Bonnet, dont il respectait les vertus autant que la science, loin de l'y faire renoncer, furent peut-être un aiguillon de plus pour sa curiosité. Souvent il était relancé dans sa retraite par des compatriotes qu'il fallait bien promener et distraire; un jour, il se dirige vers Ferney avec des amis, M. et madame Unthurn, ne désirant rien tant, tous les trois, que de passer quelques instants avec le vieux poëte. Ils furent reçus poliment, et on les retint à dîner; mais Voltaire ne quitta point sa chambre : il fit dire qu'il était malade, « quoiqu'il n'en fût rien. » Il était parfois excédé de l'indiscrétion de certains touristes qui prétendaient ne point perdre leurs pas, et le voulaient mort ou vif. En somme, l'accueil avait été convenable, et Muller, loin de se rebuter, estima que la fête n'était qu'ajournée. Il comptait d'ailleurs, parmi ses relations, des amis de Voltaire, et il ne pouvait se faire que le sanctuaire lui fût fermé à tout jamais. Quelques jours après, il demandait au poëte, dans une épître qui respirait l'admiration et l'enthousiasme, la permission de lui offrir ses hommages. Voltaire lui répondait : « Un malade de quatre-vingts ans a reçu avec une grande consolation la lettre éloquente d'un amateur de la vérité; il mourra gaîment si M. Tronchin-Calendrin veut bien venir souper et coucher chez lui avec M. Muller[1] » (octobre 1774). L'accès était ouvert, et Muller n'eut plus à redouter les maladies de commande.

1. Monnard, *Biographie de Jean de Muller* (Paris, 1839), p. XXXVII.

Il se rendra un jour chez l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, avec un jeune Américain de la Caroline du Sud que l'amour de l'étude, l'envie d'acquérir des connaissances nouvelles avaient amené en Europe, à un âge où l'on ne s'écarte guère du giron de la famille. Le nom de cet aimable étranger n'est pas encore oublié à Genève, et le séjour de Francis Kinloch à Chambésy, où le venait souvent relancer l'auteur du *Voyage dans le Latium*[1], a laissé des traces dans le souvenir des habitants de cet heureux petit pays, qui a vu depuis Byron promener son inquiétude sous ses riants ombrages[2]. Voltaire fut frappé de la jeunesse du voyageur qui, du reste, ne paraissait guère moins âgé que son introducteur; il le présenta à sa société comme une rareté tout exotique. « Mesdames, dit-il, vous voyez un homme qui vient du pays des sauvages et qui n'en a pas l'air. » Il demanda ensuite à Muller où était son gouverneur; et, se tournant vers la compagnie, en lui désignant ce dernier : « Ce jeune homme au visage de quinze ans est gouverneur lui-même, mais en même temps historien de la Suisse. » A cette date, en effet (juin 1775), Muller était précepteur du fils de Jacques Tronchin, et avait déjà publié sa *Guerre des Cimbres*. Quant à l'*Histoire des Suisses*, si elle était sur le chantier, le premier volume n'en paraîtra que cinq ans plus tard, à Rome, en 1780, sous l'indication fausse de Boston.

1. Bonstetten.

2. Gaudry-le-Fort, *Promenades historiques dans le canton de Genève* (Genève, Cherbuliez, 1849), t. 1, p. 13.

IV

CHABANON. — M. ET MADAME DE LA HARPE. — LES SCYTHES.
UNE INFIDÉLITÉ. — ÉMIGRATION GÉNÉRALE.

Est-il besoin de le rappeler? les dissensions de la petite république ne nous regardent et ne doivent nous occuper qu'autant que Voltaire s'y trouve mêlé, qu'il en souffre ou en profite. Pour le moment, il ne laisse pas d'en souffrir, au moins le crie-t-il par-dessus les toits. Mais un fait bien acquis, c'est une sorte de famine, de disette, de pénurie des choses les plus nécessaires à la vie, contre laquelle l'argent est un remède impuissant. Les Médiateurs n'avaient pas été écoutés, ce qu'ils avaient cru devoir conseiller aux partis avait été (et l'on eût dû s'y attendre) également mal accueilli par les négatifs et les représentants. Le chevalier de Beauteville, quelques louanges que lui donne le patriarche de Ferney, ne semble pas avoir été l'homme qu'il fallait dans ces circonstances passablement difficiles, et il n'obtint d'autre récompense de la part de ceux qu'il était venu arranger, que le sobriquet assez caractéristique de « Brouilleville. » Le gouvernement français crut de sa dignité d'intervenir énergiquement et par la force, puisque l'on mécon-

naissait à ce point sa haute bienveillance; des troupes furent envoyées avec ordre de bloquer et d'affamer la république récalcitrante. « Nous fesons à présent la guerre très-paisiblement aux citoyens têtus de Genève. J'ai trente dragons autour d'un poulailler qu'on nomme le château de Tournay... Je n'ai point de corps d'armée à Ferney; mais j'imagine que, dans cette guerre, on boira plus de vin qu'on ne répandra de sang [1]. »

Mais le poëte s'apercevait bien vite que cette *Batrachomyomachie* ne serait pas aussi plaisante pour les tiers qu'il avait pu le croire, et qu'il serait le premier à en subir la gêne. Ses bois seront coupés sans qu'il puisse s'y opposer, par le soldat, qui a sa soupe à faire, et à affronter la bise de janvier dans ces rudes climats. « Maman Denis ne pourra plus avoir de bon bœuf sur sa table; elle envoie chercher de la vache à Gex » ; et cette ressource ne lui restera pas toujours. « Ce qu'il y a de pis, ajoute-t-il, c'est qu'il faudra un passe-port du roi pour aller prendre de la casse chez Colladon [2]. » L'on plaisante, et l'on n'en a pas trop envie. « Ce ne sont pas les Genevois que vous punissez, écrivait-il encore au duc de Choiseul, c'est nous, grâce à Dieu. Nous sommes cent personnes à Ferney qui manquons de tout, et les Genevois ne manquent de rien. Nous n'avons pas aujourd'hui de quoi donner à dîner aux généraux de votre armée. »

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 543. Lettre de Voltaire à Richelieu; à Ferney, 9 janvier 1767.

2. *Ibid.*, t. LXIII, p. 546. Lettre de Voltaire à M. de Beauteville; à Ferney, même jour.

Comme Ferney s'alimentait à Genève, le blocus avait pour effet bien plus d'affamer ce petit pays que Genève, défrayée de tout par la frontière sarde, d'où lui venaient ses provisions par le Faucigni et le Chablais. Et c'est sur quoi il appuie avec une insistance que fait excuser un dénûment général. « Nous manquons de tout, répète-t-il encore; les Genevois mangent de bonnes poulardes de Savoie; on s'imagine les avoir punis, et c'est nous que l'on punit [1]. » Et, pour surcroît de détresse, un épouvantable temps, une saison abominable. « Nous manquons de tout (c'est invariablement le même début), excepté de neige. Oh! pour cette denrée, nous pouvons en fournir l'Europe. Il y en a dix pieds de haut dans mes jardins, et trente sur les montagnes [2]. »

Tout cela tourne au tragique : les provisions, les secours font défaut. Le cousin Daumart, « paralytique depuis sept ans, » ne peut avoir un emplâtre; l'abbé Adam se meurt, et ne peut avoir ni médecin ni médecine [3]. La difficulté de s'approvisionner est évidente; mais l'auteur de *la Henriade* exagère quelque peu sa détresse, et ne s'aperçoit pas que ses plaintes pourraient, à la longue, être mal venues et importunes. « Vous me priez, lui écrivait M. Hennin, auquel il avait fait passer son épître au ministre, d'envoyer votre

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 660, 561. Lettre de Voltaire au chevalier de Beauteville; à Ferney, 13 janvier 1767. Au même, p. 571; 19 janvier, au soir.

2. *Ibid.*, t. LXIII, p. 565. Lettre de Voltaire au marquis de Florian; le 14 janvier 1767.

3. *Correspondance inédite de Voltaire avec Hennin* (Merlin, Paris, 1825), p. 97. Lettre de Voltaire à M. Hennin; à Ferney, 28 janvier; au même, p. 100, 101, 29 janvier 1767.

lettre à la cour. Je suis trop votre ami, et je connais trop la façon de penser de M. le duc de Choiseul pour le faire. Vous pouvez être sûr qu'elle ne ferait rien changer aux dispositions générales; et puisque M. le chevalier de Jaucourt[1] et moi nous nous prêtons volontiers pour vous à toutes les exceptions possibles, je vous demande en grâce de vous en contenter. Tout ce qui vient de Genève, ou y a rapport, est mal reçu dans ce moment-ci... C'est un orage passager dont vous souffrez, et qui m'accable. Tâchons, autant qu'il est possible, de le dissiper. De votre côté, je vous proteste que vous y contribuerez en ne portant point au ministre des plaintes sur les mesures qu'il a cru devoir mettre en usage pour amener ce peuple à la raison[2]. » Cette lettre croisait une autre lettre du poëte, qui priait le résident de ne pas envoyer sa missive, non point par la crainte d'importuner ni de déplaire, car il venait d'acquérir des preuves non équivoques de la plus excessive bienveillance. « M. le duc de Choiseul daigne m'écrire du 19 par M. le chevalier de Jaucourt, qu'*il m'excepte*

1. Le chevalier, depuis marquis de Jaucourt, brigadier des armées du roi, colonel de la légion de Flandre, était à la tête des troupes destinées à l'investissement de Genève. M. de Jaucourt, auquel le poëte avait chanté la même antienne, mandait au ministre, de Seyssel, à la date du 23 janvier : « M. de Voltaire m'écrit, Monsieur le duc, et m'assure qu'il ne brûle que de la chandelle, et que si vous ne luy accordés pas un passe-port pour envoyer chercher des provisions, on ne mangera plus chés luy que de la vache, il me semble que cette grâce là ne peut tirer à aucun inconvénient. » Archives des Affaires étrangères, 74. Genève, 1767. Les deux premiers mois, p. 187.

2. *Correspondance inédite de Voltaire avec Hennin* (Merlin, Paris, 1825), p. 108, 109. Lettre de Voltaire à Hennin ; Genève, 30 janvier 1767.

de la règle génerale, parce que je suis infiniment excepté dans son cœur[1]... Enfin, j'ai un passe-port illimité pour moi et pour tous mes gens... Venez, venez, maman vous fera bonne chère à présent; nous aurons de bon bœuf et plus de vache[2]. »

Les choses, en effet, reprenaient leur aspect habituel, et la petite colonie de Ferney, tranquillisée sur son existence, n'allait plus songer qu'à se divertir et à applaudir à la tragédie qu'on venait d'achever. Si cette perspective de mourir de faim se fût réalisée, Voltaire et madame Denis n'eussent point été les seules victimes de la rigueur des temps. La ruche n'avait pas désempli, et le poëte avait eu à héberger plus d'un hôte. Ce qu'il n'est que juste de constater, c'est la générosité, c'est l'ampleur de l'hospitalité. Les voyageurs affluaient de tous les coins de l'Europe, d'Angleterre, de Russie, et étaient tous accueillis avec une cordialité et une magnificence véritablement princière. Après une halte d'un jour ou deux, le touriste reprenait sa route, emportant le souvenir de tout ce qu'il avait pu voir et entendre d'extraordinaire : car, quelque formelles que fussent les résolutions du maître de ne point se laisser aborder, il aurait fallu jouer de malheur pour ne pas entrevoir au moins sa silhouette à travers un rideau, ou

1. Effectivement, nous lisons, sur l'exposé par M. de Jaucourt de la demande d'un passe-port, afin de tirer des provisions de Genève, la note suivante, sur un papier séparé : « M. le duc a répondu qu'il a écrit à M. de Voltaire. » Archives des Affaires étrangères, 74. Genève, 1767. Les deux premiers mois, p. 203. Janvier.

2. *Correspondance inédite de Voltaire avec Hennin* (Merlin, Paris, 1825), p. 105, 106. Lettre de Voltaire au résident; à Ferney, 30 janvier 1767.

sa robe de chambre à quelque angle d'allée; et, dans ce dernier cas, le poëte, après s'être enquis du nom et de l'importance de son hôte, allait à sa rencontre et ne négligeait rien dès lors pour se faire pardonner sa sauvagerie [1].

Mais, à part ce monde flottant, cette succession de fantômes qui ne faisaient que se produire et s'évanouir pour céder la place à de nouvelles figures, Ferney avait ses commensaux inféodés au logis, parents par le sang, parents d'adoption, amis nécessiteux, que l'on secourait, que l'on abritait, et qui ne demandaient pas mieux de s'oublier des années dans ce castel à tous accessible. Voltaire parle plus haut de son cousin Daumart, paralytique désespéré, qui mourra chez lui, après un séjour de neuf années, tant à Ferney qu'aux Délices. Bientôt il recueillera le frivole mais aimable Durey de Morsan, sur le compte duquel nous aurons plus loin à nous étendre. Le maréchal de Richelieu lui dépêche de son côté un mauvais drôle, du nom de Gallien, qui payera de la plus noire ingratitude les bontés de ceux qui s'intéresseront à lui. Ferney était, pour tout dire, une sorte d'arche de Noé où se retrouvaient toutes les espèces. Si nous ne citons point le père Adam, qu'on n'a pas dû oublier et dont il sera plus d'une fois question, il nous faut en revanche, et pour la rareté, faire mention, parmi ce personnel bigarré, d'un capucin échappé de son couvent de Savoie, le frère Bastian en religion, connu à Ferney sous le nom de Ricard, et

1. Burney, *The Present State of music in France and Italy* (London, 1771), p. 57, 58, 59.

qui, après deux années de séjour, disparaîtra avec les manuscrits, l'argent et les bijoux du poëte. « Il porte encore un habit rouge que je lui ai donné [1]. »

C'était de la générosité et de la charité sans la moindre apparence d'un avantage quelconque, car l'auteur de *Zaïre* n'avait rien à attendre de telles gens. Mais tous n'étaient pas des non-valeurs; et, de ce groupe de fruits secs, de bouches inutiles, de cerveaux vides ou fêlés, se détachaient un ou deux gens d'esprit dont le mérite ne perdait rien au contraste. Nous avons vu apparaître aux Délices, à Ferney ensuite, tout ce que les lettres, les sciences, les beaux-arts, avaient de considérable et d'illustre. C'était D'Alembert, c'était M. Turgot, c'étaient le chevalier de Boufflers et le prince de Ligne, l'abbé Morellet, l'aimable et petillante madame de Saint-Julien [2], le premier valet de chambre du roi, La Borde, avec la partition de deux actes de *Pandore* [3], le prince de Brunswick, le landgrave de Hesse, et tant de hauts et augustes personnages dont il faut renoncer à donner les noms : tous fêtés, choyés, hébergés par l'auteur de *Mérope*, les jeunes presque autant que les vieux, car la jeunesse, redisons-le, a le don d'attirer le patriarche, qui ne demande qu'à oublier ses souffrances, ses heures sombres, au contact de son admirable gaieté.

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 305. Lettre de Voltaire à M. Tabareau, directeur général des postes, à Lyon; 27 juillet 1767.

2. *Ibid.*, t. LXIV, p. 302. Lettre de Voltaire à Chabanon; 30 auguste 1766.

3. *Ibid.*, t. LXIII, p. 341, 344. Lettres de Voltaire à Thiériot et à Damilaville, les deux du 19 septembre 1766.

En tête de ces derniers figurent deux écrivains, deux poëtes d'une inégale valeur, rêvant l'un et l'autre alors les triomphes tragiques et soumettant leurs essais au maître, qui leur souriait avec une bienveillance toute paternelle : nous avons nommé Chabanon [1] et le futur Aristarque du *Lycée*, La Harpe. Ami de D'Alembert, qui le recommandait chaudement à son illustre correspondant [2], Chabanon faisait, en février 1766, une première apparition à Ferney, où il recevait le meilleur accueil. Voltaire est enchanté de son hôte, qui avait, il est vrai, plus d'une corde à son arc. « Nous avons ici, écrivait-il à *Protagoras*-D'Alembert, en mars 1766, M. de Chabanon : il est musicien, poëte, philosophe et homme d'esprit. » C'est beaucoup, et trop peut-être; au moins cela permet-il à l'envie de perfides préférences. Ainsi, après avoir vécu avec lui deux ans à Ferney, La Harpe, dans sa *Correspondance*, qui produisit un si grand scandale lorsqu'elle parut, en 1804, parle « d'un M. de Chabanon, qui joue du

1. Il était déjà l'auteur d'une *Éponine*, qui était tombée, 6 décembre 1762.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXI, p. 553. Lettre de D'Alembert à Voltaire; à Paris, ce 29 août 1764. Cependant Chabanon nous dit : « Je n'avais auprès de Voltaire aucune recommandation : il ne connaissait mon nom que par l'hommage de quelques bagatelles littéraires, que de loin je lui avais adressées. » *Tableau de quelques circonstances de ma vie* (Paris, 1795), p. 106. Cette énigme trouverait sûrement son explication dans la différence des dates et des dispositions de chacun : on avait cessé d'être amis, et les bons rapports avaient fait place à la malveillance. Linguet nous apprend que D'Alembert usa de son influence pour fermer les portes de l'Académie à Chabanon, qui ne fut élu qu'au commencement de 1780. *Annales politiques, civiles et littéraires*, t. III, p. 117, 118, 119.

violon beaucoup mieux qu'il ne fait des vers [1]. »

Chabanon arrivait avec une tragédie, et il s'est étendu longuement sur les appréciations du maître, toujours sincères, si elles paraissaient parfois quelque peu rigoureuses.

On ne se figure pas, nous dit-il, le ravissement où il était, lorsqu'il transmettait à autrui son ardeur dévorante pour l'étude; je lui ai entendu dire cent fois à ce sujet : *J'aime à débaucher la jeunesse.* Lorsqu'on devait lui communiquer quelque chose de nouveau, *bravo !* s'écriait-il, *bravo! notre petit Ferney.* Si nous nous rencontrions dans son parc rêvassant l'un et l'autre, il me disait : *Allons, promenez-vous avec la folle de la maison.* C'est l'imagination qu'il appelait ainsi. Après m'avoir donné quelqu'avis relatif à ma pièce, son dernier mot était ordinairement : *Cuisez, cuisez cela.* La tête la plus froide serait devenue auprès de lui pensante et active [2].

Chabanon, dont l'amour-propre trouve son compte à tous ces détails, ne tarit point sur ses séjours à Ferney et sur ces mille petits incidents de la vie journalière auxquels il est mêlé. Ne dédaignons pas ces bavardages, qui ne laissent pas d'apporter quelque trait de plus à cette physionomie complexe, dont la mobilité fera toujours le désespoir du peintre.

Durant les sept mois que je passai cette année à Ferney, raconte-t-il, nous ne cessâmes pas de jouer la tragédie devant Voltaire, et dans l'intention d'amuser ses loisirs par le spectacle de sa gloire. La première pièce que nous jouâmes fut les *Scythes,* qu'il avait nouvellement achevée. Il y joua un rôle. Je n'ai pu juger de son talent d'acteur, parce que

1. La Harpe, *Correspondance littéraire* (Paris, Migneret, 1804), t. I, p. 74. 1775.

2. Chabanon, *Tableau de quelques circonstances de ma vie* (Paris, 1795), p. 127, 128.

mon rôle me mettant toujours en scène avec lui, j'aurais craint de me distraire de mon personnage, si j'eusse donné au sien un esprit d'observation. A l'une de nos répétitions seulement, je me permis d'écouter et de juger le premier couplet qu'il avait à dire. Je me sentis fortement ému de sa déclamation, toute emphatique et cadencée qu'elle était. Cette sorte d'art était naturelle en lui. En déclamant, il était poëte et comédien : il fesait sentir l'harmonie des vers et l'intérêt de la situation... la première qualité du comédien, Voltaire l'avait: il sentait vivement; aussi fesait-il beaucoup d'effet.

Les *Scythes* réussirent peu à Ferney. L'auteur s'en aperçut. Cette vérité lui parvint comme toute vérité devrait parvenir aux rois, avec les ménagemens qui en adoucissent l'amertume, sans en dissimuler l'austère franchise. On redemandait *Adélaïde*, lorsque Voltaire eût voulu redonner les *Scythes*. C'est à cette occasion qu'il dit à madame Denis: *Je ne sais pas pourquoi ils aiment tant cette Adélaïde...*

Rien de si solennel que nos représentations. On y accourait de Genève, de la Suisse et de la Savoie. Tous les lieux circonvoisins étaient garnis de régimens français, dont les officiers affluaient à notre théâtre. Nos habits étaient propres, magnifiques, conformes au costume des pièces que nous représentions. La salle était jolie, le théâtre susceptible de changemens et digne de rendre la pompe du spectacle et des prodiges de *Sémiramis*. Un jour, des grenadiers du régiment de Conti avaient servi de gardes à la représentation. Voltaire ordonnait qu'on les fît souper à l'office, et qu'on leur donnât le salaire qu'ils demanderaient. L'un d'eux répondit : « Nous n'en accepterons aucun ; nous avons vu M. de Voltaire: c'est là notre paiement. » Voltaire entendit cette réponse: il fut dans le ravissement. *O mes braves grenadiers !* s'écriait-il avec transport; *ô mes braves grenadiers !* Il leur dit de venir manger au château tant qu'ils voudraient, et qu'on les emploierait lucrativement pour eux s'ils voulaient travailler[1].

1. Chabanon, *Tableau de quelques circonstances de ma vie* (Paris, 1795), p. 137 à 140.

Ferney devint en effet, par le hasard des événements, le quartier général de la petite armée d'investissement. Le colonel du régiment de Conti, M. de Chabrillant, était installé au château, et trois compagnies étaient logées dans le village. Loin de se plaindre du voisinage de tels hôtes, Voltaire était enchanté d'héberger les soldats du roi, qui d'ailleurs, à part quelques petits dégâts, étaient fort paisibles et ne demandaient qu'à se rendre utiles. « Les soldats me font des chemins, les grenadiers me plantent des arbres. Madame Denis, qui a été accoutumée à tout ce tracas à Landau et à Lille, s'en accommode à merveille [1]. » Bien qu'il ne se montrât guère, il veillait à ce que l'on fût content ; et il avait gagné le cœur de tous ces braves gens, qui l'eussent défendu envers et contre tous. « A propos d'incendie, il y a des gens qui prétendent qu'on mettra le feu à Genève cet hiver. Je n'en crois rien du tout ; mais si on veut brûler Ferney et Tournay, le régiment de Conti et la légion de Flandre, qui sont occupés à peupler mes pauvres villages, prendront gaîment ma défense [2]. » Sans s'éterniser, tout cela ne laissera pas d'avoir une certaine durée ; et, certes, le poëte fit preuve d'un zèle qu'il a soin de souligner dans une étrange épître au ministre, intitulée : *Folie à M. le duc de Choiseul.*

Je sais (c'est le ministre qui parle) que vous avez très

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 394. Lettre de Voltaire au marquis de Florian ; Ferney, 12 octobre 1767.
2. *Ibid.*, t. LXIV, p. 411. Lettre de Voltaire à Collini ; à Ferney, 21 octobre 1767.

bien traité les troupes que j'ai fait séjourner neuf mois dans vos quartiers; que vous avez fourni le prêt à la légion de Condé; que vous avez eu dans votre chaumière, pendant deux mois, M. de Chabrillant, et tous les officiers du régiment de Conti; et si M. de Chabrillant, chargé de plus importantes affaires, a oublié de marquer sa satisfaction à madame Denis, qui lui a fait de son mieux les honneurs de votre grange, je prends sur moi de vous savoir gré de votre attention pour les officiers, et des couvertures que vous avez fait donner aux soldats dans votre hameau[1].

Lorsqu'on montre si peu de mémoire, on mérite de se voir rappeler les services rendus; et, s'il y eût eu meilleure grâce à se taire, il faut convenir que Voltaire est pleinement dans son droit en relevant un manque de politesse impardonnable. Quant à la durée de l'hospitalité offerte au chef et à son état-major, M. de Choiseul l'allonge quelque peu, et le poëte, dans une lettre du même temps à madame du Deffand, lui donne sans doute son exacte mesure. « J'ai eu chez moi des colonels français, avec tous leurs officiers, pendant plus d'un mois, ils servent si bien le roi, qu'ils n'ont pas eu seulement le temps d'écrire à madame Denis ni à moi[2]. » Comme on le voit, les manques d'égards envers madame Denis, qu'ils viennent du roi de Prusse ou d'un colonel français, sont ressentis vivement par cet oncle tendre, que l'on ne paye pas toujours de retour et qui va prendre un parti violent, inattendu, celui de se séparer de cette fille d'adoption,

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 20. *Folie au duc de Choiseul;* 16 mars 1768.

2. *Ibid.*, t. LXV, p. 29. Lettre de Voltaire à madame du Deffand; 30 mars 1767.

et de vivre seul, à sa guise, avec ses livres, ses pensées, l'œuvre à créer et celle qui attend les dernières retouches.

Chabanon et le patriarche de Ferney sont loin de s'accorder sur les mérites et le succès de la tragédie des *Scythes*. Comme pour *le Triumvirat*, *le Droit du seigneur*, *Olympie*, le moment de la conception et de l'éclosion avait été celui de l'enthousiasme et des illusions robustes. Cette tragédie, « une tragédie faite en dix jours », tragédie de bergers, nouvelle, sans précédents dans son genre comme *Olympie* dans le sien, que M. de Choiseul, au dire de l'auteur, place au-dessus de *Tancrède*[1], est appelée à transporter, à enchanter quiconque a du goût et des entrailles. Madame Denis est épouvantée de la chose et ne peut en revenir[2]. « Madame Denis et mon vieux comédien de Ferney (c'est lui-même) assurent qu'il n'y a pas un seul rôle dans la pièce qui ne puisse faire valoir son homme. Le contraste qui anime la pièce d'un bout à l'autre doit servir la déclamation, et prête beaucoup au jeu muet, aux attitudes théâtrales, à toutes les expressions d'un tableau vivant. Voyez, mes anges, ce que vous en pensez ; c'est vous qui êtes les juges souverains[3]. » Et, un mois après, à Damilaville : « Elle est intitulée *les Scythes*. C'est une opposition continuelle des mœurs d'un peuple libre aux mœurs des courtisans. Madame

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 485. Lettre de Voltaire à Damilaville ; 17 décembre 1766.

2. *Ibid.*, p. 434. Lettre de Voltaire à d'Argental ; 19 novembre 1766.

3. *Ibid.*, t. LXIII, p. 437. Lettre de Voltaire au même ; 20 novembre 1766.

Denis et tous ceux qui l'ont lue ont pleuré et frémi[1]. » Que nous disait donc Chabanon ? Voilà madame Denis qui sanglote, qui se pâme, qui est « épouvantée de la chose, » qui n'en peut revenir. Comment accommoder tout cela avec le peu de succès, la quasi-chute des *Scythes* dans leur propre maison ?

La pièce fut jouée à Paris, le 26 mars 1767, et n'y fut pas reçue avec le respect auquel avait droit le seul soutien de la scène tragique. « On dit qu'il y a eu beaucoup de bruit à la première représentation des *Scythes*, et qu'il y avait dans le parterre des barbares qui n'ont nulle pitié de la vieillesse[2]. » Les premières représentations des pièces de Voltaire étaient de véritables batailles, et le succès ou la chute pouvait ne pas dépendre de la valeur réelle de l'ouvrage. Mais un chef-d'œuvre a des lendemains : *les Scythes* n'en eurent que quatre, et c'est trop peu. Quatre représentations doivent triompher des cabales et fixer la fortune, bien qu'en somme *Phèdre*, de son temps, ne se soit relevée qu'après la sixième soirée. Voulez-vous le sentiment de Collé ? « Ce n'est point un ouvrage de sa vieillesse, dit-il, c'est un ouvrage de sa caducité. Son coloris même est effacé. Les vers en sont aussi faibles que ceux des dernières tragédies de Corneille[3]. » Grimm, tout

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 485. Lettre de Voltaire à Damilaville ; 17 décembre 1766.

2. *Ibid.*, t. LXIV, p. 140. Lettre de Voltaire au comte de Rochefort ; à Ferney, 1er avril 1767. Il en dit autant à Damilaville : « J'apprends qu'une horde de barbares a fait beau bruit aux *Scythes* ; ces gens là ne respectent pas la vieillesse. » *Ibid.*, p. 155, 9 avril.

3. Collé, *Journal historique* (Paris, 1807), t. III, p. 304.

en convenant de la médiocrité de l'ouvrage, en attribue plutôt la chute aux interprètes qu'à l'auteur. Pour le reste, il s'accorde encore moins avec Collé. « Quoiqu'on y reconnaisse toujours le coloris de l'auteur de *la Henriade*, le style paraît un peu faible... Il en faut toujours venir à dire que la vieillesse de M. de Voltaire est bien différente de celle de Pierre Corneille [1]. » N'est-ce pas des plus plaisants, et ne dirait-on point que les deux aristarques se sont entendus pour se contredire jusque sur les mots? Voltaire, quelles qu'eussent été ses espérances, s'incline devant l'événement; il écrira au roi de Prusse, à qui il les faisait passer avec une résignation et une humilité qu'il ne faudrait pourtant pas prendre trop à la lettre : « *Les Scythes* sont un ouvrage fort médiocre. Ce sont plutôt les petits cantons suisses et un marquis français, que les Scythes et un prince persan. Thiériot aura l'honneur d'envoyer de Paris cette rapsodie à Votre Majesté [2]. » Au fond, il n'est pas convaincu, et il espère une revanche après Pâques et au Fontainebleau suivant. Abstraction faite des manœuvres de la cabale, une tragédie ne se soutient que par des larmes: il faut que l'actrice nous fasse pleurer. « Je vous assure encore, mandait-il à d'Argental, le 19 avril 1767, que le second acte, récité par madame de La Harpe, arrache des larmes. Soyez bien persuadé que si la scène du troisième acte entre Athamare et Obéïde était bien jouée, elle ferait une très-vive impression. »

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Furne), t. V, p. 287, 289; 15 janvier 1767.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 150. Lettre de Voltaire à Frédéric; 5 avril 1767.

L'on affectionnait ces *Scythes* plus qu'on ne voulait le paraître, et parce qu'en dépit des jugements d'un public ameuté, on ne les croyait pas une œuvre méprisable, et parce qu'il fallait qu'ils ne fussent pas tout à fait indignes de ceux auxquels il allait les dédier. L'épître dédicatoire des *Scythes* est à lire. Il s'y trouve une biographie de l'auteur, « un bon vieillard, » qui n'a ni colère, ni envie, ni ambition, un véritable philosophe, incapable de la moindre malice, et dont la seule faiblesse, avec les soins qu'il donne à son jardin, est d'aimer à rire par pure hygiène, pour passer le temps doucement et chasser les humeurs hypocondriaques, revenants-bons ordinaires de la vieillesse.

Ce bonhomme vivait sous Artaxercès, plusieurs années après l'aventure d'Obéide et d'Indatire (les héros de la tragédie); et il fit une tragédie en vers persans, qu'il fit représenter par sa famille et par quelques bergers du mont Caucase; car il s'amusait à faire des vers persans assez passablement, ce qui lui avait attiré de violents ennemis dans Babylone, c'est à dire une demi-douzaine de gredins qui aboyaient sans cesse après lui, et qui lui imputaient les plus grandes platitudes, et les plus impertinents livres qui eussent jamais déshonoré la Perse...

Il y avait à la cour d'Artaxercès un principal satrape, et son nom était Élochivis, comme qui dirait habile, généreux et plein d'esprit, tant la langue persane a d'énergie. Non seulement le grand satrape Élochivis versa sur le jardin de ce bonhomme les douces influences de la cour; mais il fit rendre à ce territoire les libertés et franchises dont il avait joui du temps de Cyrus; et de plus il favorisa une famille adoptive du vieillard. La nation surtout lui avait une très grande obligation de ce qu'ayant le département des meurtres, il avait travaillé avec le même zèle et la même ardeur que Nalrisp, ministre de la paix, à donner à la Perse cette paix tant désirée, ce qui n'était jamais arrivé qu'à lui...

Le bon vieillard fut assez heureux pour que ces deux illustres Babyloniens daignassent lire sa tragédie persane, intitulée *les Scythes*. Ils en furent assez contents. Ils dirent qu'avec le temps ce campagnard pourrait se former; qu'il y avait dans sa rapsodie du naturel et de l'extraordinaire, et même de l'intérêt, et que pour peu qu'on corrigeât seulement trois cents vers à chaque acte, la pièce pourrait être à l'abri de la censure des malintentionnés; mais les malintentionnés prirent les choses à la lettre.

Cette indulgence ragaillardit le bonhomme, qui leur était bien respectueusement dévoué, et qui avait le cœur bon, quoiqu'il se permît de rire quelquefois aux dépens des méchants et des orgueilleux. Il prit la liberté de faire une épître dédicatoire à ses deux patrons, en grand style qui endormit toute la cour et toutes les académies de Babylone, et que je n'ai jamais pu retrouver dans les annales de la Perse[1].

Tout cela est (comme on le voulait) assez transparent, et n'a guère besoin de clef. Sous les noms des deux satrapes Élochivis et Nalrisp, il est aisé de découvrir les anagrammes de Choiseul et de Praslin, les deux patrons du bon vieillard, qui, en rappelant leurs bienfaits, ne nous apprend rien que nous ne sachions. Mais la reconnaissance a le droit d'être verbeuse, et si l'excès est à éviter en toutes choses, c'est chez elle qu'on est plus disposé à le pardonner. Il est vrai encore que le poëte persan célébrait les louanges de satrapes au faîte de la puissance, et dont la chute semblait une monstruosité impossible. Elle arrivera pourtant, et les

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. VIII, p. 185, 186, 187. Épître dédicatrice des *Scythes*. Si M. Gaberel avait jeté les yeux sur la présente édition, il n'aurait pas dit que cette préface n'a point été réimprimée dans les œuvres complètes. *Voltaire et les Génevois* (Paris, Cherbuliez, 1857), p. 54, 55.

éloges adressés à la disgrâce auront incontestablement un autre mérite. Nous verrons alors quelle sera l'attitude du patriarche de Ferney, et si les amis du ministre exilé furent équitables envers un vieillard qui, tout en criant bien haut qu'il demeure le courtisan du malheur, croira pouvoir applaudir à l'avénement d'une politique à laquelle il devra l'anéantissement du plus grand, du plus intolérant et, à coup sûr, du plus redoutable de ses ennemis. Mais nous n'en sommes pas arrivés là, et Voltaire aura encore à implorer plus d'un service et plus d'une grâce des deux satrapes Élochivis et Nalrisp.

L'auteur d'*Éponine* nous a initiés à l'accueil tout paternel qui lui avait été fait à Ferney. Mais les préférences sont pour cet autre nourrisson des Muses, intelligence plus alerte, pleine de promesses qu'elle ne tint qu'à demi, quoique, en somme, La Harpe ait été l'un des esprits les plus distingués de cette fin du siècle et, assurément, l'élève le plus brillant du grand écrivain. Ce n'est pas ici le lieu de raconter les incidents un peu équivoques de son enfance, les premières infortunes que lui valut un caractère absolu, querelleur, impérieux, dont, pour son malheur, il n'adoucira guère les acuités en avançant dans la vie[1];

1. Condorcet, qui ne lui était pas contraire alors, dira de lui, trois ou quatre ans plus tard : « Il a contre lui un déchaînement si général qu'il faut qu'il renonce à l'Académie. On l'accable d'épigrammes, d'injures et d'imputations odieuses. On ne haïssait pas plus Voltaire, il y a quarante ans, quoique Voltaire fût bien plus haïssable, puisqu'il avait fait *la Henriade* et *Alzire*. » Condorcet, *Œuvres* (Paris, Didot, 1847-1849), t. I, p. 178. Lettre de Condorcet à Turgot ; mardi 25 décembre 1770.

ses relations seules avec celui qu'il appellera « papa grand homme, » et qui le traitera comme son fils, nous importent, parce qu'elles nous révèlent, avec le penchant du poëte pour la jeunesse, sa bonne envie d'être utile aux talents naissants et d'avenir. Il entreverra une carrière glorieuse pour La Harpe, et il ne tiendra pas à lui, si ce dernier s'arrête à mi-côte de la double colline.

L'oracle futur du *Lycée* est, au commencement de juin 1765, arrivé avec le plan d'une tragédie nouvelle. Son *Pharamond* n'avait point encore paru, et ne sera représenté que deux mois plus tard, dans la moitié d'août suivant, avec un succès médiocre ; mais il s'agit ici de *Gustave Wasa*, que le patriarche voudrait déjà voir achevé, et auquel on ne se consacrera pas, du moins alors, avec toute l'ardeur qu'il aurait souhaitée. « Je suis hors d'état de travailler, écrit Voltaire à Damilaville ; je voudrais au moins que les autres fissent ce que je ne puis faire. La Harpe, qui est toujours chez moi, m'avait promis une tragédie ; il n'a rien commencé[1]. » Et au marquis de Villette, cinq jours après : « Il faut que l'air de Ferney ne soit pas bon pour les tragédies. L'auteur de *Warwick* n'a pas encore fait une pauvre petite scène. Je serai bien honteux s'il sort de chez moi sans avoir travaillé. Si la pièce était prête, nous la jouerions. » Sans doute les distractions de Ferney, la vie de château, l'irrésistible séduction du tête-à-tête avec cet homme si charmant, si pleinement aimable, lorsqu'il le voulait, furent

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXII, p. 377. Lettre de Voltaire à Damilaville; à Genève, 3 juillet 1765.

pour beaucoup dans cette paresse féconde qui consistait à écouter et à faire son profit des saines leçons d'un esprit si incomparablement net et judicieux. Ce ne fut pas du temps perdu, en tous cas, que ce temps d'arrêt dans les travaux de l'Aristarque français, qui n'aura dû que se souvenir, dans ces élégantes et brillantes causeries où il se montre lui-même, sinon très-profond, du moins plein de finesse et de justesse dans ses appréciations et ses arrêts.

Il venait de quitter Ferney, quand l'Académie de Rouen couronnait un petit poëme de lui, *la Délivrance de Salerne et la Fondation du royaume des Deux-Siciles*. « J'ai été fort aise, mandait le vieux solitaire du mont Jura à son ami Cideville, que vous ayez donné le prix au jeune M. de La Harpe. Il a passé quelques jours dans mon ermitage ; et comme j'aime beaucoup à corrompre la jeunesse, je l'ai fort exhorté à suivre la détestable carrière des vers. C'est un homme perdu. Il fera certainement de bons ouvrages, moyennant quoi il mourra de faim, sera honni et persécuté ; mais il faut que chacun remplisse sa destinée[1]. » Chabanon et La Harpe revenaient l'année suivante, et on ne leur faisait pas moins bonne chère à un second qu'à un premier voyage. Voltaire comptait sur eux, il reposait en eux toutes ses espérances, il les considérait, avec un peu d'optimisme, comme les soutiens futurs de la scène française. « Mes anges ne manqueront pas de pièces de théâtre. M. de Chabanon

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXII, p. 423. Lettre de Voltaire à Cideville ; à Ferney, 31 auguste 1765.

est bien avancé[1]. La Harpe vient demain travailler chez moi. Si je vous suis inutile, mes élèves ne vous le seront pas[2]. » Mais, encore une fois, le préféré, c'est La Harpe, celui dont, avec raison, l'on attend le plus, et dont on chauffera au besoin les succès. Il travaille sous ses yeux, et le vieux poëte s'intéresse à la tragédie sur le chantier comme aux siennes propres.

L'auteur de *Warwick*, que sa plume devra faire vivre, courra les prix d'académie ; un premier triomphe était de nature à l'encourager, et il enverra un *Discours des malheurs de la guerre et des avantages de la paix*, pour le prix de l'Académie française. Voltaire s'agite, s'inquiète, recommande son protégé à ses juges, avec ce zèle que l'on ne déploie communément que pour ses intérêts propres ; il écrit à D'Alembert, lui donne la devise du manuscrit de La Harpe, le suppliant de se charger de le lire lui-même à la séance. « L'écriture n'en est pas agréable aux yeux, et cela pourrait tourner contre l'auteur de ce griffonnage, s'il n'avait affaire à un lecteur moins bienveillant et moins habile[3]. » Mais ses craintes étaient exagérées, et le *Discours* de son élève était couronné en séance publique. « J'éprouve une grande consolation, mandait-il alors au commis du Vingtième, en voyant que mon petit de La Harpe vient de remporter le

1. Il s'agit d'*Eudoxie*, tragédie en cinq actes, qui ne fut point représentée.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 416. Lettre de Voltaire à d'Argental ; 3 novembre 1766.

3. *Ibid.*, t. LXIII, p. 493. Lettre de Voltaire à D'Alembert ; 20 décembre 1766.

prix de l'Académie. Je mets ma gloire dans celle de mes élèves, et j'attends beaucoup de lui. » Tout cela n'est-il que jeu, qu'affectation et mensonge? et le seigneur de Ferney, à l'égard de ceux mêmes auxquels il semble porter le plus vif intérêt, ne fait-il preuve, en définitive, que d'une monstrueuse duplicité, les attirant à soi, non pour leur plus grande gloire et leur plus grand bien, mais par une arrière-pensée d'un machiavélisme en dehors de toute conception? A en croire certaines gens, Voltaire n'aurait été qu'une sorte de vampire dérobant à ses victimes ce qu'elles avaient de vitalité et de séve, et s'acharnant à elles jusqu'à ce qu'elles succombassent intellectuellement et physiquement.

Collé rencontre un jour le peintre Doyen, qui venait d'exposer au salon sa *Sainte Geneviève des Ardents*. Dans la conversation, ce dernier arrive à parler de l'auteur de la tragédie tombée, *Cosroës*, et lui raconte qu'avant de faire des vers, Lefèvre était son élève, un élève qui même laissait concevoir quelques espérances.

Quant à son talent poëtique, ajouta-t-il, je ne m'en étois jamais douté. Il y a à peu près deux ans, cependant, que, voyant languir sa besogne, je m'avisai de lui demander ce qu'il avoit dans la tête, et pourquoi il ne travailloit plus avec la même ardeur; je croyois qu'il avoit quelques amourettes, et je fus bien surpris lorsqu'il me tira de sa poche une lettre de M. de Voltaire, qui lui faisoit des complimens sans fin sur une tragédie de sa façon qu'il avoit envoyée à ce grand poëte. — Cet homme vous flatte et vous trompe, lui dis-je, ainsi que tous les jeunes auteurs qui le consultent sur leurs ouvrages. M. de Voltaire est un racoleur qui, par

ses éloges, vous promet trente sous par jour jusqu'au régiment, et qui ne vous dit pas qu'après vous n'aurez que cinq sous[1].

Que Voltaire ait payé avec la monnaie de tout le monde cette foule d'apprentis rimailleurs qui assiégent et obsèdent tout homme consacré par de grands succès, demandant ostensiblement des conseils et comptant bien sur des éloges, cela n'est pas douteux. Mais où sont les victimes que sa lâche condescendance ait jamais faites, et les pauvres diables qu'il ait laissés mourir de faim après avoir cru en eux? Précisément, ce Lefèvre nous rappelle un jeune poëte du même nom [2], l'ami, l'émule du gros et paresseux Linant, que l'auteur de *Zaïre* recueillit, abrita, soutint jusqu'à la fin; et, si l'infortuné succomba bien avant le temps, ce ne fut pas sous le coup des privations et de la misère, mais aux atteintes d'une maladie sans remède. Voltaire leur avait ouvert à tous les deux « son cœur, sa bourse, et tous les trésors de son art », et il disait: « Je voudrais bien que ma fortune fût assez honnête (cela nous reporte à l'automne de 1733, et il n'était pas millionnaire alors), pour leur rendre la vie plus agréable; mais n'ayant point de richesse à leur faire partager, ils daignent partager ma pauvreté... J'aime mieux avoir des amis que du superflu; et je préfère un homme de lettres à un bon cuisinier et à deux chevaux de carrosse[3]... » Nous ne doutons pas que Lefèvre ait écrit à Voltaire, et que Voltaire lui ait ré-

1. Collé, *Journal historique* (Paris, 1807), t. III, p. 346, 347; octobre 1767.

2. L'orthographe était un peu différente : Lefebvre.

3. *Voltaire au château de Cirey*, p. 21.

pondu par des compliments, quoique nous ne trouvions aucune lettre à lui adressée dans la Correspondance. Mais il est fort à croire que leurs relations se bornèrent à cet échange. Deux mois avant ce dialogue entre Collé et Doyen, l'auteur des *Scythes* disait à d'Argental : « Vous allez avoir une nouvelle pièce (*Cosroès*), dont Lekain ne me parle pas. Je suis bien aise qu'il y ait quelques nouveautés qui fassent entièrement tomber *les Illinois*[1]. » Si ce souhait n'a rien d'aimable pour Sauvigny, qui, du reste, prétendait que Voltaire lui avait volé son sujet[2], il n'indique pas le moindre commerce entre Lefèvre et lui, et Doyen ne devra s'en prendre, en bonne justice, de la désertion de son élève qu'à lui-même.

La Harpe légitimait l'intérêt qu'on lui portait : il avait un talent incontestable; il s'était placé, par son *Warwick*, à la tête de la nouvelle génération d'écrivains; il était laborieux, avait un goût délicat, et exerçait sur ses œuvres une sévérité éclairée, qui ne diminuera point, quand il s'agira de juger un émule. C'était beaucoup déjà pour un homme de lettres de vivre de sa plume. Mais il avait assumé la responsabilité d'une autre existence, en prenant une résolution qui devait l'honorer, et dont l'opinion lui tenait compte. Logeant chez un limonadier de la rue des Quatre-Vents, appelé Monmayeux, il avait eu occa-

1. Voltaire, *OEuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 321. Lettre de Voltaire à d'Argental; 7 auguste 1767. *Hirza ou les Illinois* de Sauvigny fut représentée le 27 mai 1767.

2. Collé, *Journal historique* (Paris, 1807), t. III, p. 305, 322, 323. — *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres* (Londres, John Adamson), t. III, p. 187; 18 mai 1767.

sion de rencontrer sa fille, jeune personne des plus jolies, dont la physionomie agréable et l'air de décence n'avaient pas laissé de faire sur lui une vive impression. Celle-ci, flattée du sentiment qu'elle inspirait, ne tarda pas à le partager. Les deux amants se virent, et se livrèrent à leur penchant avec un entier abandon. Cette petite bergerie ne pouvait demeurer cachée, et parce que tout se sait, et parce que l'état de Marie-Marthe n'était pas de ceux que l'on tient longtemps secrets. La Harpe aurait pu prendre un beau jour la clef des champs et ne plus reparaître : il n'aurait en cela procédé autrement que les sept huitièmes des amants de tous grades de cette très-peu scrupuleuse époque. Sa conduite fut bien différente, et il prouva que, si ses ennemis ne le calomnièrent pas en le peignant comme un caractère intraitable, un indomptable orgueil, il ne manquait ni de sensibilité ni de générosité. Il épousa, sans hésitation, celle qu'il avait séduite, et ne recula pas à associer leurs deux misères. « C'est M. de La Harpe, nous dit Collé, dérogeant ici par exception à ses habitudes de dénigrement et de malveillance, c'est M. de La Harpe qui l'a pressée lui-même de la réparation qu'il lui devoit, quoiqu'il ne la lui eût pas promise ; et quoique ce soit justice, l'on mérite toujours de grandes louanges, quand on la rend aux autres, contre ses propres intérêts[1]. »

Pour le moment, l'auteur de *Warwick* est à Ferney, avec sa jeune femme, dont la tenue est parfaite. Elle avait réussi pleinement ; mais comment n'eût-elle

1. Collé, *Journal historique* (Paris, 1807), t. III, p. 245 ; mars 1766.

pas réussi? Il se trouva que madame de La Harpe était comédienne, comédienne d'instinct et sans le savoir. Cette découverte, on le pense bien, dut plonger dans le ravissement le patriarche qui se voyait un interprète de plus. Elle fera Obéide, dans *les Scythes*. « Je n'avais fait cette pièce que pour mon petit théâtre et pour mes chers Genevois, qui y sont un peu houspillés. Monsieur et madame de La Harpe la jouent très-bien[1]... » L'éloge est sans réserve, quoique bref. Mais il y reviendra, le cas échéant, sur ce ton d'enthousiasme un peu surfait mais sincère, avec lequel il parle de ses amis. « Il récite les vers comme il les fait, dit-il à Richelieu, douze jours après; c'est le meilleur acteur qu'il y ait aujourd'hui en France. Il est un peu petit, mais sa femme est grande. Elle joue comme mademoiselle Clairon, à cela près qu'elle est beaucoup plus attendrissante[2]. » Mais tous ses acteurs sont de grands, d'inimitables acteurs, qu'il faut renoncer à surpasser, peut-être bien à égaler. « Nous avons eu des fêtes charmantes à Ferney, mande-t-il à Marmontel. Madame de La Harpe a joué comme mademoiselle Clairon, M. de La Harpe comme Lekain,

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 90. Lettre de Voltaire au marquis de Florian; le 4 mars 1767.

2. *Ibid.*, t. LXIV, p. 107. Lettre de Voltaire à Richelieu; à Ferney, le 16 mars 1767. Il dit, au sujet de mademoiselle Durancy, qui avait créé le rôle à Paris: « Vous me faites bien du plaisir, mon cher ange, de me dire que mademoiselle Durancy a saisi enfin l'esprit de son rôle, et qu'elle a très bien joué; mais je doute qu'elle ait pleuré, et c'était là l'essentiel. Madame de La Harpe pleure. » 11 avril 1767.— Et à l'auteur du *Siége de Calais*, à de Belloy, le 19 du même mois: « Pour monsieur et madame de La Harpe, je ne connais guère de plus grands acteurs. »

M. de Chabanon infiniment mieux que Molé : cela console[1]. » Nous sommes habitués de longue date à ces façons de dire hyperboliques, et nous pouvons réduire sensiblement l'éloge, sans beaucoup redouter d'en trop rabattre.

Nous avons fait allusion à l'humeur pointilleuse, cassante, intraitable même de La Harpe. Voltaire, tout le premier, n'était point à l'abri de ses vivacités, de ses critiques peu ménagées, de ses boutades d'enfant gâté, qui se permet tout, parce qu'il sait qu'on lui passera tout. Comme nombre de gens, La Harpe aimait mieux donner des avis qu'en recevoir ; et les observations du patriarche, quelque ménagées, quelque ouatées, dirons-nous, qu'elles pussent être, étaient souffertes malaisément, quand elles n'étaient pas reçues avec une impatience trop peu contenue. Écoutons Chabanon, qui est loin d'être hostile à La Harpe, auquel il reconnaît (sans le nommer) des talents distingués et un mérite réel.

Quelque confiance qu'il pût avoir dans ses forces, l'extrême infériorité de son âge, comparé à celui de Voltaire, semblait lui prescrire de la déférence pour les conseils d'un homme, tout à la fois si habile et si expérimenté. Un jour cependant il résistait à une critique de Voltaire énoncée avec les ménagemens les plus doux. La défense était moins douce que l'attaque. Tout autre que Voltaire eût pu se sentir offensé de ce qu'on lui disait. « N'en parlons plus : cela restera sûrement. » Loin d'être découragé par cette réponse au moins vigoureuse : « Mon fils, reprenait-il, vous me ferez mourir de chagrin, si vous ne changez pas la mé-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 346. Lettre de Voltaire à Marmontel ; à Ferney, 21 auguste 1767.

taphore. » Car une métaphore, au fait, était l'objet de tout ce bruit. *O vanas hominum mentes !* L'orateur, en parlant du commerce, avait dit : *Ce grand arbre du commerce, étendant au loin ses branches fécondes*, etc. Voltaire condamnait cette figure : il prétendait qu'un arbre, immobile de sa nature, ne pouvait pas servir d'emblème au commerce, toujours inséparable du mouvement.

Je gardais le silence dans ce long débat, où les tons mal assortis des deux contendans me causaient tant de surprise. Sommé plusieurs fois de déclarer mon sentiment, j'opinai en faveur de l'orateur. « Les deux métaphores, dis-je alors, de *branches* du commerce et de *fruits* du commerce sont généralement reçues : dès lors l'*arbre* est tout venu. Hom ! dit Voltaire, il y a bien quelque chose de vrai là dedans, mais mon fils n'en jettera pas moins son arbre à bas[1]. »

Chabanon n'est pas le seul à faire allusion à ces petites luttes, qui cessaient parfois d'être courtoises, et où Voltaire, si irritable pourtant, conservait toujours avec son sang-froid une parfaite bienveillance. Voici d'autres détails que nous trouvons ailleurs, et qui ne sont pas moins catégoriques :

L'excessive irritabilité de cet homme de lettres peu aimable, mais aussi trop haï, raconte Pougens, était si visible que même M. de Voltaire, son maître, à qui il devait assurément de grands égards et un peu de reconnaissance, n'était point à l'abri des effets de sa méchante humeur. Un jour, étant à Ferney, M. de Laharpe lut à M. de Voltaire quelques scènes d'une tragédie que, selon l'usage, il croyait excellente, parceque en général elles lui coûtaient toutes beaucoup de peine. L'illustre auteur de *Zaïre*, de *Mérope* et de *Brutus* lui dit : « Allons, petit (c'était un nom d'amitié qu'il avait coutume de lui donner), relisez-moi toute cette scène, peut-être ai-je mal entendu. » M. de Laharpe recom-

1. Chabanon, *Tableau de quelques circonstances de ma vie* (Paris, 1795), p. 144, 145.

mença; alors M. de Voltaire voulut lui faire quelques observations. Le jeune poëte se mit en fureur et finit par dire des injures à son maître. — « Ah! petit est colère ! » reprit en riant de toutes ses forces le patriarche de Ferney. Heureusement on servit le dîner, et M. de Laharpe, qui n'était point insensible aux plaisirs de la table, s'apaisa [1].

La Harpe retrouvait toute son aisance quand il fallait opérer sur autrui, et Voltaire n'était pas plus à l'abri que qui ce fût de ses sévérités d'Aristarque. Il jouait un rôle important dans *Adélaïde du Guesclin*. « Papa, dit-il au poëte, j'ai changé quelques vers de mon personnage, qui me paraissaient faibles. — Voyons, mon fils. » La Harpe récite, l'auteur écoute attentivement. « Bon, mon fils, lui répondit-il, cela vaut mieux; changez toujours de même : je ne puis qu'y gagner. » Ce ne furent pas seulement des vers qu'on se permit de modifier. Enhardi par l'impunité, disons mieux, par l'accueil fait à ses amendements, l'auteur de *Warwick* ose plus encore, et, dans une pièce nouvelle, qu'on représentait pour la première fois sur le théâtre de Ferney, il taille et rogne sans en prévenir Voltaire, qui, à ces changements inattendus, dresse l'oreille, mais, loin de se fâcher, convient avec une parfaite candeur qu'on ne l'a pas enlaidi. « Il a raison, criait-il de sa place: c'est mieux comme cela [2]. » Mais ce n'est rien peut-être comparativement à la sorte d'épreuve que l'irrespectueux disciple faisait subir à son maître, en présence d'une nombreuse assistance,

1. Charles Pougens, *Lettres philosophiques à madame*** sur divers sujets de morale et de littérature* (Paris, 1826), p. 36, 37.

2. Chabanon, *Tableau de quelques circonstances de ma vie* (Paris, 1795), p. 145, 146.

et sur une matière assurément délicate : car il s'agissait de faire tomber le plus vindicatif des hommes dans le pire des piéges, celui de louer, sans le savoir, un écrivain qu'on avait honni, écrasé sous le ridicule, et à qui, certes, l'on n'était pas disposé à reconnaître le moindre mérite. Nous voulons parler de l'ode de Pompignan sur la mort de Jean-Baptiste Rousseau :

Le Nil a vu sur ses rivages
Les noirs habitants des déserts...

Mais laissons raconter au coupable lui-même son audace impunie; il en a fait, quoique dans une simple note de son *Lycée*, un récit plein de mouvement et de vérité, auquel nous aurions grand tort de nous substituer.

La strophe dont il s'agit se grava surtout dans ma mémoire, et j'en étais tout plein lors de mon premier voyage à Ferney en 1765. Je trouvai bientôt l'occasion d'en parler à Voltaire, sans aucun air d'affectation, à table, et en présence de vingt personnes. J'eus soin seulement de ne pas nommer l'auteur. Je me défiais un peu de l'homme, et je voulais l'avis du poëte. Il jeta des cris d'admiration; c'était sa manière, quand il entendait de beaux vers : jamais il ne les a écoutés froidement. *Ah! mon Dieu! que cela est beau! eh ! qui est-ce qui a fait cela?* Je m'amusai quelque temps à le faire deviner. Enfin je nommai Pompignan. Ce fut comme un coup de théâtre : les bras lui tombèrent; tout le monde fit silence et fixa les yeux sur lui. *Redites-moi la strophe.* Je la répétai; et l'on peut s'imaginer avec quelle sévère attention elle fut écoutée. *Il n'y a rien à dire, la strophe est belle*[1].

1. La Harpe, *Cours de littérature* (Paris, Verdière, 1817), t. III, seconde partie, p. 403.

On ne sait ici lequel admirer le plus ou de l'aplomb de La Harpe, dont l'orgueil n'était pas moindre que celui de Voltaire, si d'ailleurs la distance était incommensurable sur tout le reste, ou de la longanimité du patriarche, qui ne songe qu'à se tirer d'affaire dans cette passe cruelle et n'a même pas l'idée de faire expier au perfide un tour de cette force[1]. Mais tel est Voltaire dans son intérieur, avec sa nièce, avec père Adam, avec sa bonne Barbara, avec la belle Paté[2], avec le dernier de ses gens. Quant à l'auteur de *Pharamond*, il lui avait inspiré une véritable passion : c'était mieux que son élève ; c'était véritablement un fils, comme il l'appelle. Sa fortune littéraire ne l'occupait pas seule ; il eût voulu lui voir une position moins précaire, faisant tout d'ailleurs pour l'améliorer. « Voudrez-vous bien, recommandait-il à l'un de ses correspondants, épargner un port de lettre à M. de

1. Voltaire en avait si peu gardé rancune à La Harpe, qu'il lui racontait à lui-même, quelques années après, semblable tour joué par lui aux illustres tenants des soupers du Temple, à propos de La Motte et d'une de ses fables, qu'il leur avait lue comme étant du bonhomme. Mais ceux-ci (bien qu'il ne le dise point) n'eurent ni sa loyauté, ni sa générosité. Ils se ravisèrent à une seconde audition, lorsqu'ils furent pleinement édifiés sur la provenance de la pièce. *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 474. Lettre de Voltaire à La Harpe. Juillet 1772. On trouvera cette anecdote dans notre premier volume, *La jeunesse de Voltaire*, p. 103.

2. Agathe Frik, de Fahsneim en Alsace, femme de chambre de madame Denis. Voltaire l'avait mariée à Étienne Perrachon, de Ferney. C'est la belle Agathe, dont parle Grimm : « Agathe, ô belle Agathe... » Elle accouchait d'un gros garçon à la fin de 1770, ce qui fera dire au poëte : « Nous ne savons plus où mettre notre marmaille. Dieu nous bénit. » *Correspondance inédite de Voltaire avec M. Hennin* (Paris, Merlin, 1825), p. 248. Lettre de Voltaire à Hennin, le saint jour de Noël (25 décembre).

La Harpe, qui n'est pas riche [1]. » Sans doute le service était médiocre, quoïque moins petit qu'on le supposerait, et c'était être attentionné sans rien débourser. Mais la générosité de Voltaire est parfois plus effective; et une lettre inédite, trouvée ces derniers temps dans la boutique d'un épicier, nous révèle un acte charmant de bonté, demeuré caché jusque-là, et que La Harpe lui-même ne connut jamais. Nous la transcrirons d'autant mieux, qu'elle est bonne à recueillir, en attendant qu'elle trouve place dans une édition plus ample de la Correspondance.

Monsieur le contrôleur général, s'il fallait en France pensionner tous les hommes de talent, ce serait, je le sais, pour vos finances une plaie bien honorable, mais bien désastreuse, et le Trésor n'y pourrait suffire; aussi, et quoique peu d'hommes puissent se rencontrer d'un aussi solide mérite que M. de La Harpe, ne viens-je pas réclamer une pension pour ce mérite dans l'indigence; je viens simplement, Monsieur, empiéter sur vos attributions, et contrôler le chiffre de 2,000 livres dont Sa Majesté a bien voulu me gratifier. Il me semble que M. de La Harpe n'ayant pas de pension, la mienne est trop forte de moitié, et qu'on doit la partager entre lui et moi.

Je vous aurai donc, Monsieur, une dernière reconnaissance si vous voulez bien sanctionner cet arrangement et faire expédier à M. de La Harpe le brevet de sa pension de mille livres, sans lui faire savoir que je sois pour quelque chose dans cet événement. Il sera aisément persuadé, ainsi que tout le monde, que cette pension est une juste récompense des services qu'il a rendus à la littérature [2].

1. Cabinet de M. Feuillet de Conches. *Lettres autographes de Voltaire à M. Bacon* (substitut du procureur général); 3 septembre 1774. Ces lettres, au nombre de soixante-treize, la plupart fort intéressantes, partent de 1771 et s'arrêtent à l'année 1777.

2. *Le Monde illustré*, 9 mai 1863. Lettre de Voltaire au contrôleur général (Laverdy), sans date.

N'est-ce pas charmant et vraiment attendrissant, et n'y a-t-il point, dans ce mystérieux bienfait, de quoi faire oublier ou pardonner bien de durs et terribles moments? Si la date de ce billet nous est inconnue, nous trouvons, dans une lettre à D'Alembert, du 10 août 1767, une indication qui nous le fait supposer antérieur de quelques mois seulement. « ... Je ne ris point, lui écrivait-il, quand on me dit qu'on ne paie point vos pensions; cela me fait trembler pour une petite démarche que j'ai faite auprès de M. le contrôleur général en faveur de M. de La Harpe; je vois bien que, s'il fait une petite fortune, il ne la devra jamais qu'à lui-même. Ses talents le tireront de l'extrême indigence, c'est tout ce qu'il peut attendre[1]. » La négociation n'aboutit point; mais, pour avoir échoué, elle ne doit pas, en stricte justice, moins compter à l'actif des bonnes œuvres du patriarche, et nous nous serions fait un scrupule de la passer sous silence.

Il nous faut revenir au poëme de *la Guerre de Genève*. L'auteur, en composant cette ébauche, n'avait en vue ni la France ni Paris, encore moins la postérité. Il voulait forcer Genève à se moquer de Genève, faire sentir son aiguillon à ces puritains empesés et querelleurs, et se venger, comme Dante, en les évoquant, non pas dans une épopée, mais dans un poëme burlesque, où il les accommoderait à sa guise, assez bénignement pour la plupart. Mais, si l'on prétendait rire, on ne voulait point s'attirer d'affaires, et,

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 329. Lettre de Voltaire à D'Alembert; 10 auguste 1767.

comme toujours, on était bien résolu à ne pas sortir du cercle de la publicité restreinte, de la publicité de petit comité et de famille : persifler les uns, désopiler les autres sous le manteau de la cheminée, sans avoir à redouter la moindre indiscrétion. Toute sa vie, Voltaire, en dépit des dures leçons de l'expérience, aura ces sortes d'illusions, et les écoles seront impuissantes à le corriger. Cette fois encore, sa confiance était trahie, et sa *Batrachomyomachie*, comme il l'appelle, circulera dans Genève, où elle fera scandale, et jusque dans Paris, où des copies se seront fait jour. Aux premiers bruits de l'infidélité, il soupçonne le capucin Bastian, et s'en explique en ce sens, dans une lettre au directeur général des postes de Lyon à laquelle nous avons déjà fait allusion, en lui dépêchant le troisième chant. Mais il ne tarda pas à être fixé sur le véritable coupable, et le premier moment dut être terrible. Wagnière, qui ne nomme personne, raconte cette aventure d'une façon assez claire et avec des détails assez circonstanciés pour ne laisser aucun doute dans l'esprit du lecteur. On comprend que cet incident dut amener la retraite de l'auteur de *Warwick;* mais sa retraite semble en avoir entraîné d'autres, et Voltaire allait se décider à une bien grave détermination, pour qui connaît sa nature communicative et expansive, et son affection pour madame Denis.

Au commencement de cette année 1768, M. *de Voltaire* ayant à se plaindre de l'infidélité d'une personne qui demeurait depuis quelque temps chez lui, eut à ce sujet des querelles très violentes avec madame Denis, intéressée elle-même à la chose, et qui avait pris avec emportement, con-

tre son oncle, le parti de cette personne coupable, conduite qu'elle ne tenait que trop souvent en diverses occasions. M. *de Voltaire,* excédé, cette fois, renvoya madame Denis, le 3 mars 1768, et l'homme qu'elle défendait. Elle se retira à Paris. Sept autres maîtres logés alors dans la maison s'apercevant, malgré l'extrême politesse de M. *de Voltaire* à leur égard, combien il avait besoin de repos et de solitude, dans l'agitation et l'inquiétude où l'avait jeté cet événement, partirent l'un après l'autre. En peu de jours, il se trouva seul dans le château, avec moi et ses gens[1].

Le bruit de ce coup d'État se répandit de proche en proche. On le sut presque aussitôt à Dijon qu'à Genève, et Paris ne l'apprenait guère plus tard. Ce fut l'objet des commérages, et chacun en glosa à sa manière, mêlant les suppositions les plus fantastiques aux circonstances d'une évidence avérée. Citons cette lettre d'un ami de Piron, Hugues Maret, qui semble avoir vu la nièce expulsée, à son passage à Dijon.

Apprenez donc par moi, Monsieur, si vous ne le savez pas, que la bienfaisance de M. de Voltaire est payée de la plus noire ingratitude. Vous savez ou tout au moins vous vous doutez que ce grand analyste rassemble avec soin toutes les anecdotes vraies ou fausses du siècle présent pour en faire une histoire pour servir de pendant au *Siècle de Louis XIV*. Son recueil est déjà fort gros et remplit, à ce qu'on assûre, plusieurs portefeuilles. Cet élégant mais peu fidèle historien tenoit cette espèce de trésor sous plusieurs clefs, et attendoit pour les mettre au jour que plusieurs personnes en place, allant préparer les loges dans l'autre monde, lui eussent laissé la liberté d'écrire, sans compro-

1. Longchamp et Wagnière, *Mémoires sur Voltaire* (Paris, André, 1826), t. I, p. 70. Additions au *Commentaire historique*. Madame Denis, La Harpe et sa femme, M. et madame Dupuits, l'architecte Racle et sa femme, pourraient être les maîtres dont parle Wagnière, sans les nommer.

mettre sa fortune et ses épaules[1]. Eh bien, on a forcé le cabinet et le coffre-fort qui renfermoit ce trésor précieux. La nuit a prêté son ombre à un pareil forfait, et M. *de Voltaire* croit pouvoir accuser les mains les plus chères. Un M. de La Harpe qui, toujours l'encensoir à la main, l'enveloppoit d'une fumée aromatique dont parfois M. de Voltaire lui renvoyoit une partie; un M. de La Harpe, que Voltaire régaloit, soudoyoit, etc., pour lequel il avoit bien voulu détacher de sa couronne quelques branches de laurier, est celui qu'on accuse d'un pareil crime. Le départ précipité de ce protégé semble autoriser les soupçons; mais croira-t-on que madame Denis ait favorisé ce vol? Voltaire le croit cependant, et, dans son désespoir, il l'a chassée de chez lui; il a aussi chassé M. et madame Dupuis, tous ses valets, ses cuisiniers, ses cochers, et ne garde que le R. P. Adam, ex-jésuite, un valet de chambre et deux laquais.

Madame Denis proteste qu'elle n'a aucune connaissance du vol. Elle passa avant-hier par ici; elle poursuit, dit-elle, le voleur et ne reparoîtra devant son cher oncle que les portefeuilles à la main. Je ne sais si les soupçons de M. de Voltaire sont fondés, ou si tout ceci n'est pas un jeu joué; mais si M. de La Harpe a réellement fait cette bassesse, il est bien méprisable[2].

1. Le poëme de *la Guerre de Genève* n'était pas le seul rapt dont Voltaire se crût fondé à se plaindre; d'autres soustractions, plus compromettantes, eurent lieu, notamment ses Mémoires sur le roi de Prusse, écrits au fort de la colère et du ressentiment, qu'il n'avait pas détruits, mais qu'il eût été au désespoir de voir publier; ce qui toutefois ne se réalisa qu'après sa mort.

2. Piron, *Complément de ses œuvres inédites*, avec une introduction par Honoré Bonhomme (Paris, 1865), p. 202, 203, 204. Lettre de Hugues Maret à Piron, du 7 mars 1768. A cela répond le malveillant et sceptique Piron : « La Harpe, au sortir des écoles de Ferney, à la tête de ses petits camarades de collége, fait la futaine, et comme un pandour, va faire la petite guerre et se distinguer à la picorée. L'illustre madame Denis, en valeureuse Bradamante, galope en vain après Brunel. Elle m'a bien la mine de repasser sur les bords de Suzon, sans le portefeuille que le fripon d'écolier dérobe à son maître, supposé toutefois que ce ne soit pas un tour du vieux

La Harpe, cela va sans dire, a repoussé avec indignation une inculpation qui, dans l'opinion des honnêtes gens, n'était pas sans gravité. Si Voltaire s'efforça dans la suite de donner le change à l'opinion sur le motif d'une séparation aussi brusque qu'étrange, au premier moment, il s'en expliqua avec ses amis en tout abandon, et sa correspondance d'alors ne laisse nul doute au moins sur sa conviction. Disons, toutefois, que ses plaintes sont remplies de modération et de mansuétude, elles sont plutôt des regrets que des récriminations. « J'ai été, écrit-il au comte de Rochefort (le 1er mars), très-affligé que M. de La Harpe ait donné un certain second chant. Il savait qu'il ne devait jamais paraître; il l'a pris dans ma bibliothèque sans me le dire; cette imprudence a eu pour moi des suites très-désagréables. Je lui pardonne de tout mon cœur; il n'a point péché par malice. J'ai été assez heureux pour lui rendre quelques services, et lui en rendrai tant que je serai en vie. » Mais Voltaire était-il bien sûr de ne pas accuser à tort? Nous ne connaissons que trop la soudaineté de ses emportements, et l'on pouvait craindre qu'il n'eût point apporté dans tout cela assez de calme et, partant, assez de discernement. Ce qui était incontestable, c'était l'infidélité de l'une des personnes qui l'approchaient; mais n'en était-il pas d'autres à soupçonner avant La Harpe? Ainsi, le poëte, pour complaire au maréchal de Richelieu, avait recueilli, comme on l'a dit plus haut, un jeune vaurien très-capable d'un pareil

jeu de celui-ci, auquel se seroit prêté ce nouveau Zopire... » Piron, *Œuvres inédites* (Poulet-Malassis, Paris, 1859), p. 305, 306. Lettre de Piron à Maret; 18 mars.

méfait. M. Hennin, qui avait eu occasion de rencontrer souvent le jeune ménage chez Voltaire, essaye de prendre la défense du mari, et ne semble pas croire à la possibilité d'un procédé aussi abominable. Mais l'auteur de *la Henriade* s'estime suffisamment édifié par l'enquête qu'il a fait subir à tout son monde, et qui lui paraît à tous égards décisive.

S'il était vrai, répond-il aux arguments du résident, que cette coïonnerie (le second chant) eût paru à Paris avant le voyage de La Harpe au mois d'octobre, comme il l'a dit à son retour pour se justifier, il m'en aurait sans doute averti dans ses lettres. Il m'instruisait de toutes les anecdotes littéraires; il n'aurait pas oublié celle qui me regardait de si près; il n'aurait pas manqué de prévenir par cet avertissement les soupçons qui pouvaient tomber sur lui. Cependant il ne m'en dit pas un seul mot, au contraire. Il donna une copie à M. Dupuits, et le pria de ne m'en point parler. Dupuits en effet ne m'en parla qu'à son retour, lorsqu'il fallut éclaircir l'affaire. La Harpe ne se justifia qu'en disant qu'il n'avait donné le manuscrit que parce qu'il en courait des copies infidèles. Il en avait donc une copie fidèle, et cette copie fidèle, je ne la lui avais certainement pas donnée.

On lui demanda de qui il la tenait. Il répondit que c'était d'un jeune homme dont il ne dit pas le nom. Huit jours après, il dit que c'était d'un sculpteur qui demeurait dans sa rue [1].

Je ne lui ai fait aucun reproche, mais sa conscience lui en fesait beaucoup devant moi. Il ne m'a jamais parlé de cette affaire qu'en baissant les yeux, et son visage prenait un air

1. Ce sculpteur s'appelait Antoine. Interrogé par quelqu'un à lui dépêché par Voltaire, il répondit que « La Harpe était un menteur et quelque chose de pis. » Grimm dit, de son côté : « Cette personne qu'il n'avait pas prévenue fut interrogée par un ami de M. de Voltaire, et donna, sans le savoir, un démenti d'autant plus fâcheux à M. de La Harpe, qu'elle convenait n'avoir eu que par lui le chant en question. »

de pâleur qui n'est pas celui de l'innocence. Son procès est instruit. Il s'en faut beaucoup que je l'aie condamné rigoureusement; je suis trop partisan de la proportion entre les délits et les peines, et je sais qu'il faut pardonner[1].

Il est à croire que Voltaire témoigna plus d'humeur qu'il ne le dit ici; et cela est d'autant présumable que l'attitude de l'orgueilleux homme de lettres fut pleine de superbe et même d'insolence, si Grimm n'y met pas du sien. « M. de La Harpe, coupable de cette infidélité et honteux de son mensonge inutile, mit l'arrogance à la place du repentir. Il écrivit, de sa chambre au château de Ferney, quelques billets assez impertinens au maître du château, à qui il devait tant de respect et d'égards, et à tant de titres divers. Cette insolence fit perdre patience à M. de Voltaire, qui renvoya M. de La Harpe, avec sa femme et ses guenilles, à Paris[2]. » Tout le monde subit le contre-coup d'une contrariété d'ailleurs fort légitime, M. Dupuits particulièrement, qui nous semble s'être laissé compromettre, en consentant imprudemment à garder un silence qu'il était de son devoir de rompre.

L'expulsion, si l'on veut, la retraite de La Harpe, nous est suffisamment expliquée. Il n'en est pas tout à fait ainsi du départ pour Paris de madame Denis. Wagnière nous dit « qu'elle était intéressée elle-même à la chose; » quels motifs aurait-elle eus de favoriser cette soustraction, qui ne pouvait attirer à son oncle

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec Hennin* (Paris, Merlin, 1825), p. 135, 136. Lettre de Voltaire à Hennin; mardi matin, 1er mars 1768.

2. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. V, p. 388; 15 avril 1768.

que des ennuis, et plus encore, des persécutions? Il est assez difficile de voir dans une telle complicité une raison plausible, et tous ses torts se bornèrent peut-être à essayer de pallier ceux du futur Aristarque de l'Athénée. Mais ce qu'il y a d'étrange dans cette aventure, c'est son analogie avec cette autre tracasserie qu'elle s'était plus anciennement attirée, à propos du manuscrit de la campagne de 1741, dérobé et vendu par son bon ami le marquis de Ximenès [1]. Quoi qu'il en soit de ces similitudes, qui ont encore cela de commun que les deux aventures sont demeurées, quant à ce qui la regarde, à l'état de problème insoluble, madame Denis s'était séparée brusquement de son oncle, et, comme en 1755, avait dû reprendre ses habitudes et sa vie parisiennes. Si Voltaire a des griefs, il les renfermera en lui, et donnera à cette fugue, qu'il a exigée, des prétextes qui devront protéger l'exilée contre toute supposition malveillante. « Sa santé est déplorable, mande-t-il à Richelieu, et il n'y a plus à Genève ni médecin qu'on puisse consulter, ni aucun secours qu'on puisse attendre; d'ailleurs, vingt ans d'absence ont dérangé ma fortune, et n'ont pas accommodé la sienne. Ma fille adoptive Corneille l'accompagne à Paris, où elle verra massacrer les pièces de son grand-oncle; pour moi, je reste dans mon désert [2]. » Il dira à madame du Deffand : « Madame Denis avait besoin de Paris; la petite Corneille en avait encore plus besoin; elle ne l'a vu que dans un temps où ni son

1. *Voltaire aux Délices*, p. 104 à 109.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 1. Lettre de Voltaire à Richelieu ; 1er mars 1768.

âge ni sa situation ne lui permettaient de le connaître. J'ai fait un effort pour me séparer d'elles... Voilà, Madame, l'exacte vérité, sur laquelle on a bâti bien des fables, selon la louable coutume de votre pays, et je crois même de tous les pays [1]. »

Mais tous ces petits manéges pour dépister la malignité n'eurent qu'un succès médiocre auprès d'elle, et les plus charitables (madame du Deffand serait-elle de ces derniers?) ne crurent à ces raisons qu'à demi. « J'eus il y a deux jours, écrivait-elle à la grand'maman, la visite de madame Denis et de M. et madame Du Puis. Ils disent qu'ils retourneront dans deux ou trois mois retrouver Voltaire, qui les a envoyés à Paris pour solliciter le payement d'argent qui lui est dû : ils pourraient bien mentir, je n'ai pas assez de sagacité pour démêler ce qui en est; il y a des choses plus intéressantes que je ne cherche point à pénétrer [2]. » Voltaire en écrit sur le même ton au duc de Choiseul : « Les envieux ont eu beau jeu, lui marque-t-il. Une nièce qui va à Paris quand un oncle est à la campagne est une merveilleuse nouvelle : mais le fait est que nos affaires étant fort délabrées par le manque de mémoire de plusieurs illustres débiteurs grands seigneurs, tant Français qu'Allemands, je me suis mis dans la réforme, je me suis lassé d'être l'aubergiste de l'Europe. Je donne vingt mille francs de

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 30. Lettre de Voltaire à madame du Deffand; 30 mars 1768.

2. Madame du Deffand, *Correspondance complète* (Paris, Plon, 1865), t. I, p. 167. Lettre de la marquise à Walpole; Paris, mardi 22 mars 1768.

pension à ma nièce, votre très-humble servante... J'ai partagé une partie de mon bien entre mes parents, et je n'ai plus qu'à mourir doucement, gaiement et agréablement entre mes montagnes de neige, où je suis à peu près sourd et aveugle[1]. »

Tout n'est pas inexact dans ces allégations, et il est bien vrai que d'illustres débiteurs, à la tête desquels, pour la France, figurait l'aimable maréchal, rendaient urgentes des négociations plus pressantes, les hommes d'affaires ayant déclaré leur impuissance à rien obtenir. Ce n'était le tout de créer des rentes viagères à un taux élevé, il fallait en toucher les revenus, ce qui n'était pas des plus faciles avec ces grands seigneurs désordonnés, endettés, obérés, qui ne savaient pas le premier mot de leur fortune, et préféraient tout à l'extrémité de s'en occuper par eux-mêmes. Mais s'il avait à veiller à ces intérêts en souffrance, le poëte n'était pas sur la paille pour ces ajournements auxquels il devait être habitué de longue date ; et il fait le mal plus grand qu'il n'est, et de beaucoup. Collé, qui connaît tout l'univers, qui connaît Delaleu, le notaire de Voltaire, nous tranquillisera à cet égard, et joindra,

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 36. Lettre de Voltaire au duc de Choiseul ; 1er avril 1768. Voltaire se dit à peu près aveugle, il le répète à tout instant et sur tous les tons. Mais à cet égard, comme à beaucoup d'autres, il ne faut pas le croire sur parole. « Ses yeux sont bons et il ne se sert jamais de besicles, rapporte le Suédois Bjœrnstæhl ; pourtant il a soixante-dix-sept ans. J'étais tout émerveillé de le voir écrire d'une main si légère, si bien, et cela sans lunettes (10 octobre 1770). » — *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres* (Londres, John Adamson), t. IV, p. 118. Lettre de Ferney, du 30 septembre 1768.

comme de raison, à des faits positifs sa propre interprétation, qui est plus discutable.

... Il a renvoyé tous les gens qui vivoient avec lui à sa terre; il a congédié même madame Denis, sa nièce, qui étoit à la tête de sa maison... Je sais qu'elle n'avoit aucun ordre[1] et qu'il s'est cru dérangé dans ses affaires: ce qui a été vérifié n'être point; je tiens ce dernier fait de son notaire; il n'y avoit seulement que du manque d'ordre. *Eh! comment*, m'a dit ce même notaire, M. de Laleu, *comment pourroit-il être ruiné? il a* 80 *mille liv. de rente viagère,* 40 *mille liv. de rente en biens fonds, et un portefeuille de* 600,000 *liv.*, ce qui me persuade que sa brouillerie avec madame Denis n'est qu'une fiction. Il a cherché un prétexte pour l'envoyer à Paris[2]...

La cause déterminante de la séparation était ailleurs, en effet. Écartons une complicité qui n'a pas sa raison d'être, et tenons pour vraies les explications de Wagnière : une intervention maladroite en faveur de La Harpe, et des violences de caractère, dont la chère dame n'était point exempte. Voltaire lui-même, avec ceux auxquels il ne cache rien, ne donne pas d'autre motif à un coup d'État qui allait si étrangement modifier la physionomie de ce Ferney si animé.

Il est juste et nécessaire, mes chers Picards[3], écrivait-il à la sœur de madame Denis, et à M. de Florian, son mari, que

1. La réputation de désordre de madame Denis était un fait bien établi. « Il est certain, nous dit Grimm, que le désordre viendrait à bout d'une fortune dix fois plus considérable, et ce désordre était poussé par maman Denis à un degré de perfection difficile à imaginer. » *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. V, p. 390; 15 avril 1768.

2. Collé, *Journal historique* (Paris, 1807), t. III, p. 377; avril 1768.

3. Ils étaient alors à leur château d'Hornoy, situé à huit lieues d'Amiens.

je vous parle avec confiance. Vous voyez les tristes effets de l'humeur. Vous savez combien madame Denis en a montré quelquefois avec vous. Rappelez-vous la scène qu'essuya M. de Florian. Elle m'en a fait éprouver encore une non moins cruelle. Il est triste que ni sa raison ni sa douceur ordinaire ne puissent écarter de son âme ces orages violents qui bouleversent quelquefois et qui désolent la société. Je suis persuadé que la cause secrète de ces violences qui lui échappent de temps en temps était son aversion naturelle pour la vie de campagne, aversion qui ne pouvait être surmontée que par une grande affluence de monde, de fêtes, et de la magnificence. Cette vie tumultueuse ne convient ni à mon âge de soixante-quatorze ans, ni à la faiblesse de ma santé[1]...

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 42, 43. Lettre de Voltaire à M. et madame de Florian; Ferney, 4 avril 1768.

V

LES PAQUES DE VOLTAIRE. — L'ÉVÊQUE D'ANNECY. PROFESSION DE FOI PAR-DEVANT NOTAIRE.

Après avoir réformé sa maison, il ne restait plus au patriarche qu'à se réformer lui-même et à édifier ceux qu'il avait jusque-là si fort scandalisés. Si c'était là son but, le chemin qu'il prit n'était assurément pas le meilleur, bien qu'il se soit récrié jusqu'à la fin sur la parfaite innocence de ses intentions, avec l'espoir, il est vrai, de n'être point cru sur parole. Mais le persiflage serait ici hors de saison, et nous trouvons, pour notre part, la déplorable comédie qui va suivre plus révoltante que plaisante aux yeux de quiconque, sceptique ou religieux, met au-dessus de tout la dignité comme les devoirs de la conscience. C'est à Wagnière que nous allons emprunter une partie des détails qui vont suivre, nous bornant à discuter ou à redresser ce qui nous semblera équivoque ou inexact.

Pendant la semaine sainte, un moine étant venu dîner au château, M. *de Voltaire* lui dit : « Père D***, j'ai envie, pour le bon exemple, de faire mes pâques dimanche ; je pense que vous me donnerez bien l'absolution pour cela. — Très-volon-

tiers, répondit le moine, je vous la donne. » Tout fut dit : le prêtre but, mangea et s'en alla.

Le jour de Pâques, M. *de Voltaire* me dit : « A présent que je suis seul et sans embarras, je veux, en qualité de seigneur du lieu, aller communier à l'église ; voulez-vous y venir avec moi ? J'ai envie de prêcher un peu ces coquins qui volent continuellement. » Je lui répondis que je serais fort curieux de le voir communier ; mais que, quoique protestant, autant que mes connaissances pouvaient me le permettre, je ne croyais pas qu'il fût en droit de parler dans l'église, et que je le suppliais avec la plus vive instance de s'abstenir de cette démarche que je pensais être dangereuse pour lui. Il me refusa.

Je l'accompagnai à l'église, à la suite d'un superbe pain bénit qu'il était dans l'usage de rendre chaque année, au jour de Pâques. Après la distribution de ce pain, et après avoir communié, il commença à parler aux paroissiens du vol commis quelques jours auparavant, à leur faire des remontrances vives, éloquentes et pathétiques, à les exhorter à la vertu. Alors le curé, qui était vers la balustrade, se retourna brusquement et ne fit qu'un saut jusqu'à l'autel, avec beaucoup d'humeur, pour continuer l'office. Notre orateur s'en étant aperçu dit encore aux auditeurs quelques mots flatteurs pour le curé et se tut[1].

Cette farce scandaleuse fut connue presque aussitôt de Paris, qui en discourut de cent façons. Grimm, tout en faisant bonne justice de ces sottises, n'y aurait-il pas mis du sien, lui aussi ? A l'entendre, Voltaire, qui avait fait venir de Lyon six gros cierges, s'était rendu à l'église, précédé de ce luminaire, ainsi que du missel dans lequel il devait suivre la messe, et escorté de deux gardes-chasse ; et le retour se serait accompli

1. Longchamp et Wagnière, *Mémoires sur Voltaire* (Paris, André, 1826), t. I, p. 71, 72. Additions au *Commentaire historique.*

avec le même cérémonial[1]. Il cite également le début de son discours, qui, en rappelant un de ses poëmes, n'était pas fait pour rassurer sur son orthodoxie : « La loi naturelle est la plus ancienne[2]... » D'après le récit de Wagnière, les choses se seraient passées sans toute cette pompe; cependant, si les cierges, si le missel sont de trop, au moins les gardes-chasse sont à maintenir, et nous allons voir l'évêque d'Annecy reprocher au seigneur de Tournay, Pregny et Chambésy, de se faire « accompagner par des gardes armés jusque dans l'église. »

Ce que Grimm raconte de la première impression à la cour n'est guère moins extraordinaire. « Il passe

1. Les Nouvelles à la main renchérissent encore sur tout cet attirail. « ... M. de Voltaire partit de chez lui précédé de deux de ses gens portant des hallebardes, en forme de suisses. Venoient après l'architecte (Racle) avec le plan de l'église, espèce d'offrande que le catéchumène faisoit précéder comme acte de sa réconciliation. Il marchoit ensuite, avec la figure d'un pénitent, avec la componction sur le visage et sans doute dans le cœur. Deux gardes-chasse fermoient la marche, la bayonnette au bout du fusil. A l'entrée de l'église s'est trouvé le père Adam... Il ne faut pas oublier les tambours et les fanfares qui célébroient ce grand jour. » *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres* (Londres, John Adamson), t. IV, p. 22; 1er mai 1768.

2. Collé, de son côté, parle de ce sermon, partagé en deux points, l'un sur l'ivrognerie, et l'autre sur le vol. « Dans ce dernier, il a insisté pour qu'on ne lui dérobât plus son bois. » *Journal historique* (Paris, 1807), t. III, p. 378; avril 1768. Bjœrnstæhl s'étend aussi sur cet événement, auquel il n'a pas assisté et qu'on lui a raconté à Ferney comme on l'a voulu. Selon lui, Voltaire n'aurait pas prononcé le sermon dans l'église, il l'eût fait en dehors de la petite porte de côté, par laquelle il se rendait à l'office divin, et qui s'ouvrait auprès du tombeau qu'il s'était fait construire. Tout cela n'est rien moins que sérieux et il n'y a pas à s'y arrêter. *Lettere ne' suoi viaggi stranieri* (Poschiavo, 1785), t. IV, p. 111, 112. Lettera VI. Ferney, 1° d'ottobre 1773.

pour constant, dit-il, que le roi en a fort bien parlé, et que la reine en a montré de la satisfaction. » Que Marie Leczinska ait cru au prodige d'une telle conversion, cela n'a rien qui étonne; mais que Louis XV, même avant les détails, les renseignements officiels, ait pu partager les illusions de la bonne reine, c'est ce qui paraît moins vraisemblable. Cette pantalonnade, disons-le, fut peu goûtée même de ceux qu'elle fit rire, et jugée avec sévérité par les moins austères. « A Paris, cette action n'a point du tout réussi, ajoute Grimm; et les dévots, et les philosophes, et les gens du monde en ont été également scandalisés[1]. » La Harpe, qui aurait dû s'abstenir de toute interprétation, écrivait de son côté à l'un des rares hôtes de Ferney : « Tout Paris a su la scène édifiante qui s'est passée dans l'église de Ferney, on en parle bien diversement. Quant à moi qui connais l'homme, je n'en suis point du tout étonné : *Tout est permis pour la bonne cause.* Mais les gens rigides ne pensent pas de même ici, et l'on traite cette action de fausseté inutile[2]. »

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. V, p. 405; 1er mai 1768.

2. Charavay, *Catalogue de lettres autographes*, du jeudi 17 avril 1864, p. 53, 54, n° 368. Lettre de La Harpe à *** ; Paris, 14 avril 1768. Dans cette même lettre, La Harpe dit que Voltaire lui a écrit une lettre de trois pages fort tendre et fort grondeuse. « Et il m'a envoyé, ajoute-t-il, le certificat qu'il me devait en toute équité, et qui a confondu les calomnies des méchants et des Gazettes. » L'auteur de *Warwick* fait allusion ici à un récit très-circontancié de l'aventure qui avait amené la retraite des époux La Harpe et de madame Denis, inséré dans le supplément de la *Gazette d'Utrecht* du vendredi 18 mars 1768 (mais l'extrait lui-même est du 11 mars). Voi-

Ces rumeurs ne tardèrent pas à revenir à Voltaire, qui dut comprendre qu'il n'est point de démarche si innocente, qu'elle n'ait le plus souvent besoin d'être expliquée et défendue contre la malveillance et l'envie. Quoi! on l'accuse d'hypocrisie et de sacrilége, parce qu'il a satisfait à ses obligations de chrétien? et ce sont de pareils actes que l'on ternit et diffame! « Je vois, Monsieur, répondait-il au comte de La Touraille qui, sans doute, l'avait félicité ironiquement de son retour religieux, que les Parisiens jouissent d'une heureuse oisiveté, puisqu'ils daignent s'amuser de ce qui se passe sur les frontières de la Suisse, au pied des Alpes et du mont Jura. Je ne conçois pas comment la chose la plus simple, la plus ordinaire, et que je fais tous les ans [1], a pu causer la moindre surprise. Je suis persuadé que vous en faites autant dans vos terres, quand vous y êtes. » Avec d'Argental, qui n'avait pas applaudi plus que ses autres amis à cette fausseté dangereuse et inutile, pour nous servir des termes de La Harpe, il croira devoir s'expliquer en toute liberté et avec une franchise à laquelle nous

taire, en effet, eut la générosité de démentir toutes les allégations malveillantes de la feuille étrangère par une déclaration insérée dans les papiers publics, à la date du 31 mars. *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XLIV, p. 31, 32. Voir également, en réponse à l'article de la *Gazette d'Utrecht*, la lettre de La Harpe, du 26 mars, même année. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres* (Londres, John Adamson), t. XVIII, p. 331, 332; 31 mars. Additions à l'année 1768.

1. Ce « tous les ans, » qui est peu exact, se trouve réduit à « une ou deux fois, si je me souviens bien, » dans la lettre à d'Argental, du 22 avril. Nous l'avons vu communier, en 1761, comme il le mande lui-même à ses anges, le 29 mars, des Délices.

pourrions donner un nom plus sévère. Il se trouve entre deux évêques du quatorzième siècle, et il faut hurler avec ces « sacrés loups »; il ne lui est pas moins obligatoire d'être bien avec son curé, fût-il un imbécile ou un fripon. Puisque l'on s'obstine à lui imputer les ouvrages de saint Hyacinthe, de l'ex-capucin Maubert, de l'ex-mathurin Du Laurens, et du sieur Robinet, tous gens qui ne communient pas, il veut communier; et s'il était dans Abbeville, il communierait tous les jours. D'ailleurs il s'est réformé, il n'a plus de théâtre, il a donné à son curé les aubes des prêtres de *Sémiramis* [1]: dans de telles conditions, on défie hardiment et jansénistes et molinistes [2].

Mais, à cette date, il ne pouvait plus se flatter d'avoir, par une telle démonstration, réduit ses ennemis à l'impuissance. Le fer était déjà engagé entre lui et l'évêque d'Annecy, avec lequel nous l'avons vu, au sujet du curé de Moëns, entamer une assez étrange correspondance. Voltaire traite fort mal Monseigneur Biort, et plus qu'incongrûment: un peu comme il traite le père Menoux. Il ne faudrait pas juger celui-ci sur le portrait qu'il nous fait de lui. Nous allons tout au contraire, dans les lettres qu'il croira devoir écrire au patriarche, rencontrer de l'habileté, beaucoup de finesse, avec une pointe d'ironie chagrine, l'accent d'un prélat que son caractère force seul à intervenir, dont l'indignation est prête à déborder, et

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 65, 66, 67. Lettre de Voltaire à d'Argental; 22 avril 1768.

2. *Ibid.*, t. LXV, p. 75, 76. Lettre de Voltaire à D'Alembert; 27 avril 1768.

qui ne veut pas lui donner au delà de cette satisfaction. Mais il a charge d'âme, il ne saurait se taire sans faillir à ses plus rigoureux devoirs.

Monsieur, on dit que vous avez fait vos pâques : bien des personnes n'en sont rien moins qu'édifiées, parce qu'elles s'imaginent que c'est une nouvelle scène que vous avez voulu donner au public, en vous jouant encore de ce que la religion a de plus sacré. Pour moi, monsieur, qui pense plus charitablement, je ne saurais me persuader que M. de Voltaire, ce grand homme de notre siècle, qui s'est toujours annoncé comme élevé par les efforts d'une raison épurée et sur les principes d'une philosophie sublime, au dessus des respects humains, des préjugés et des faiblesses de l'humanité, eût été capable de trahir et de dissimuler ses sentiments par un acte d'hypocrisie qui suffirait seul pour ternir toute sa gloire, et pour l'avilir aux yeux de toutes les personnes qui pensent. J'ai dû croire que la sincérité avait toujours fait le caractère de vos démarches. Vous vous êtes confessé, vous avez même communié ; vous l'avez donc fait de bonne foi, vous l'avez donc fait en vrai chrétien. Vous l'avez fait, persuadé de ce que la foi nous dicte par rapport au sacrement que vous avez reçu. Les incrédules ne pourront donc plus se glorifier de vous voir marcher à leur tête portant l'étendard de l'incrédulité ; le public ne sera plus autorisé à vous regarder comme le plus grand ennemi de la religion chrétienne, de l'Église catholique, et de ses ministres.

Cela est digne, d'une argumentation serrée, et nous ne voyons pas trop ce qu'on y pourra répondre. Il ne doute pas, il ne veut pas douter de la sincérité de l'acte, tout en regrettant qu'il n'ait pas été accompli avec la décence, l'humilité profonde du pécheur qui se réconcilie avec son Dieu.

Je ne vous dirai pas, monsieur, combien j'ai déjà gémi sur votre état, ni combien j'ai déjà offert de prières et de

supplications au Dieu des miséricordes, pour qu'il daignât enfin vous éclairer de ces lumières célestes qui font aimer et suivre la vérité, en même temps qu'elles la font connaître ; je me bornerai simplement à vous faire remarquer que le temps presse, et qu'il vous importe de ne point perdre aucun de ces moments que vous pouvez encore employer utilement pour l'éternité. Un corps exténué, et déjà abattu sous le poids des années, vous avertit que vous approchez du terme où sont allés aboutir tous ces hommes fameux qui vous ont précédé, et dont à peine reste-t-il aujourd'hui la mémoire. En se laissant éblouir par le faux éclat d'une gloire aussi frivole que fugitive, la plupart d'entre eux ont perdu de vue les biens et la gloire immortelle, plus dignes de fixer leurs désirs et leurs empressements. Fasse le ciel que, plus sage et plus prudent qu'eux, vous ne vous occupiez plus à l'avenir que de la recherche de ce bonheur souverain qui peut seul remplir le vide d'un cœur qui ne trouve rien ici-bas qui puisse le contenir[1] !

C'est là le langage de la charité, le discours d'un pasteur à sa vieille brebis égarée. Mais est-il bien sûr qu'il n'y eût qu'un avertissement salutaire dans ce rappel à la situation réelle de ce pécheur endurci ; et, retournant le fer dans la plaie, était-on inconscient de sa cruauté ? Un corps exténué et déjà abattu sous le poids des années, le terme qui est voisin et ne saurait tarder, tout cela devait porter coup, et l'on s'y attendait, non sans un certain sentiment tout humain de malice et de revanche. Quelle sera la réponse de Voltaire ? onctueuse, bénigne, en tout celle d'un chrétien qui connaît ses devoirs, les remplit de son mieux, et compte, pour le reste, sur la bonté et l'infinie miséricorde de Dieu.

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 51 à 53. Lettre de l'évêque d'Annecy à Voltaire; Annecy, le 11 avril 1768.

Cette lettre, dit-il, me cause beaucoup de satisfaction, mais elle m'a un peu étonné. Comment pouvez-vous me savoir gré de remplir des devoirs dont tout seigneur doit donner l'exemple dans ses terres, dont aucun chrétien ne doit se dispenser et que j'ai si souvent remplis? Ce n'est pas assez d'arracher ses vassaux aux horreurs de la pauvreté, d'encourager leurs mariages, de contribuer, autant qu'on le peut, à leur bonheur temporel, il faut encore les édifier; et il serait bien extraordinaire qu'un seigneur de paroisse ne fît pas, dans l'église qu'il a bâtie, ce que font tous les prétendus réformés dans leurs temples, à leur manière.

Voltaire, qui répondait quatre jours après à la lettre de l'évêque d'Annecy, s'excuse sur ses maladies de ne l'avoir pas fait plus tôt. Cela est sans doute d'une excessive politesse. Mais cet intervalle, tout bref qu'il ait été, suffisait à embrouiller dans sa mémoire les termes de l'épître pastorale, et à le faire tomber dans d'étranges confusions : ainsi, loin de s'indigner, le voilà qui se loue des remontrances aigres-douces que le prélat lui adresse; le voilà qui déclare avec humilité ne pas mériter « les compliments qu'on veut bien lui faire ! » Quant à l'allocution à ses vassaux « qui a fort scandalisé les assistants, » il répliquait, en *post-scriptum* : « Vous êtes trop instruit pour ignorer qu'en France un seigneur de paroisse doit, en rendant le pain bénit, instruire ses vassaux d'un vol commis dans ce temps-là même avec effraction, et y pourvoir incontinent, de même qu'il doit avertir si le feu prend à quelques maisons du village, et faire venir de l'eau. Ce sont des affaires de police qui sont de son ressort[1]. » Monsei-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 57, 58, 59. Lettre de Voltaire à l'évêque d'Annecy; à Ferney, 15 avril 1768.

gneur Biort était un de ces jouteurs qui ne se rendent pas à la première bordée et avec lesquels on n'a pas aisément le dernier mot. Il répondait dix jours après à la lettre du poëte, regrettant, lui aussi, d'avoir été empêché par ses autres devoirs d'évêque. Si Voltaire a un peu perdu de vue sa lettre, il n'a pas oublié ce qu'il lui a écrit, et il s'étonnera, comme nous, de cette façon d'interpréter des paroles qui étaient infiniment moins un compliment qu'une semonce.

Je n'ai pu qu'être très-surpris, lui dit-il, qu'en affectant de ne pas entendre ce qui était fort intelligible dans ma lettre, vous ayez supposé que je vous savais bon gré d'une communion de politique, dont les protestants même n'ont pas été moins scandalisés que les catholiques. J'en ai gémi plus que tout autre, et, si vous étiez moins éclairé et moins instruit, je croirais devoir vous apprendre, en qualité d'évêque et de pasteur, qu'en supposant le scandale donné au public, soit par les écrits qu'il vous attribue, soit par la cessation de presque tout acte de religion depuis plusieurs années, une communion faite suivant les vrais principes de la morale chrétienne exigeait préalablement de votre part des réparations éclatantes, et capables d'effacer les impressions prises sur votre compte; et que jusque là aucun ministre, instruit de son devoir, n'a pu et ne pourra vous absoudre, ni vous permettre de vous présenter à la table sainte [1].

1. « Vos bons auteurs, écrivait Chesterfield à une amie, sont ma principale ressource; car à présent nous en avons très-peu ici. Voltaire surtout, vieux et baissé comme il peut bien l'être, étant précisément de mon âge, me charme, à son impiété près, dont il ne peut pas s'empêcher de larder tout ce qu'il écrit, et qu'il ferait mieux de supprimer sagement, puisqu'au bout du compte on ne doit pas troubler l'ordre établi. Que chacun pense comme il veut, ou plutôt comme il peut, mais qu'il ne communique pas ses idées, dès qu'elles sont d'une nature à pouvoir troubler le repos de la société. » *Miscellaneous Works of lord Chesterfield*. Memoires of his Lordship's life (London,

Ainsi, l'auteur de *la Henriade*, avant de s'approcher de la sainte table, devra par une pénitence, un repentir public, réparer le mal qu'il a fait, et donner des gages suffisants d'un retour sincère. Et, jusque-là, on ne lui cache point que la communion lui doit être interdite, et que grande sera la responsabilité du prêtre qui exigerait moins de lui. Cela dit, l'évêque d'Annecy passe au *post-scriptum*, et n'a pas de peine à démontrer le peu de sérieux des prétendus devoirs seigneuriaux exercés dans le lieu saint. On en appelait à sa haute compétence en pareille matière, et il n'était pas fâché de prouver que l'on n'avait pas eu tort de le croire pleinement édifié sur les droits de chacun et la limite où s'arrêtait toute ingérence laïque, fût-elle seigneuriale.

Sans être aussi instruit que vous le supposez gratuitement, je le suis cependant assez pour ne pas ignorer que la conduite d'un seigneur de paroisse, qui se fait accompagner par des gardes armés jusque dans l'église, et qui s'y ingère à donner des avis au peuple pendant la célébration de la sainte messe, bien loin d'être autorisée par les usages et lois de France, est au contraire proscrite par les sages ordonnances des rois très-chrétiens, qui ont toujours distingué, pour le temps et le lieu, ce qui est du ministère des pasteurs de l'exercice de la police extérieure que vous voulez attribuer aux seigneurs de paroisse[1].

Tout cela est bien dit et à sa place. Voltaire n'en reprend pas moins la plume, mais, comme toujours, en

1777), par le Dr Maty, t. II, p. 241. Lettre de Chesterfield à madame***; à Londres, ce 20 juin 1768.

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 72. Lettre de l'évêque d'Annecy à Voltaire; Annecy, 25 avril 1768.

laissant de côté ce qui le gêne. Cette seconde lettre du prélat l'étonnera plus encore que la première : il se demandera quels faux rapports ont pu lui attirer tant d'aigreur de sa part ; il a des ennemis, qui l'auront desservi auprès de Monseigneur : le fameux curé de Moëns, qui n'aurait pas dû oublier son intervention bienveillante, dans un procès des plus graves où il y allait pour lui de sa liberté et de son honneur ; l'official de Gex, qui l'accusait à tort d'ameuter contre lui ses vassaux. Quant à son propre curé, il ne saurait le supposer au nombre de ses diffamateurs ; s'il a transigé avec lui pour ses dîmes, c'est en lui accordant beaucoup plus qu'il n'osait exiger. En revanche, tout Genève accusait l'aumônier de la résidence d'écrire de tous côtés, de semer partout la zizanie, de souffler le chaud et le froid, avec plus d'ardeur que de charité. En somme, mieux valait se taire et souffrir, et attendre sa justification du temps. Ce n'est pas qu'il n'eût pris de longue date ses sûretés et qu'il ne pût au besoin fournir des témoignages dont assurément Monseigneur ne révoquerait pas la compétence et qui démontreraient « combien il est faux que les devoirs dont il est question n'aient été remplis que cette année[1] ; » mais il pardonne de tout son cœur à ceux qui ont osé ourdir cette trame odieuse. Il finissait par un acte d'humilité, dont personne ne s'avisera de suspecter la sincérité.

1. *Copie authentique de l'attestation des États du pays de Gex, signée par le notaire Raffoz*, le 28 avril 1765, contrôlée, à Gex, le même jour, signée *Lachaux*. Les attestants étaient Gros, curé ; Sauvage de Verny, syndic de la noblesse ; Fabry, premier syndic général et subdélégué de l'intendance ; Christin, avocat ; David, prieur des Carmes ; Adam, prêtre ; et Fournier, curé.

Les bagatelles littéraires n'ont aucun rapport avec les devoirs du citoyen et du chrétien... La bienfesance, la piété solide et non superstitieuse, l'amour du prochain, la résignation à Dieu, doivent être les principales occupations de tout homme qui pense sérieusement. Je tâche autant que je puis, de remplir toutes ces obligations dans ma retraite, que je rends tous les jours plus profonde. Mais ma faiblesse répondant mal à mes efforts, je m'anéantis encore une fois, avec vous, devant la providence divine, sachant qu'on n'apporte devant Dieu que trois choses qui ne peuvent entrer dans son immensité, notre néant, nos fautes, et notre repentir[1].

Finalement, on se recommandait aux prières et à l'équité de l'évêque, qui ne pouvait pas manquer d'être édifié de telles paroles. Mais le terrible prélat ne se laisse pas éblouir par des phrases : on montre sa foi par les œuvres, et ce n'est pas pour avoir suivi quelques exercices religieux, une fois ou deux chaque année dans l'église de sa paroisse, ni même pour avoir fait, dans un long intervalle, une ou deux communions dont le public a été plus scandalisé qu'édifié, qu'on peut se flatter d'avoir rempli ses devoirs de chrétien. Cette troisième lettre, moins onctueuse que les précédentes, amère, dirions-nous, si l'évêque d'Annecy ne se défendait énergiquement d'aucun sentiment d'aigreur, sera la dernière que recevra Voltaire. On lui a dit tout ce qu'un gardien des âmes, un pasteur qui connaît la terrible responsabilité qu'il a assumée en acceptant le soin de son troupeau, peut et doit représenter à une brebis dévoyée et peu disposée (cela n'est

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 78, 79, 80. Lettre de Voltaire à l'évêque d'Annecy; 29 avril 1768.

que trop à appréhender) à rentrer au bercail; il ne saurait s'attarder un plus long temps qu'au détriment des intérêts du plus grand nombre.

Des occupations pressantes ne me permettent pas d'en dire davantage, et probablement je n'aurai rien à vous dire de plus, jusqu'à ce qu'un retour de votre part, tel que je le souhaite, me mette à même de vous convaincre de la droiture de mes intentions, et de la sincérité du désir de votre salut, qui sera toujours inséparable du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. [1]

Ces lettres sont d'une mesure parfaite, selon nous, et, devant des protestations d'orthodoxie qui n'étaient que du persiflage, on ne pouvait parler plus convenablement et même plus modérément. Ce n'est, toutefois, pas l'avis du patriarche de Ferney, qui, d'ailleurs, ne tarde pas à apprendre que Monseigneur ne s'est point borné à ces remontrances et a tenté des démarches moins inoffensives, de nature même à compromettre la sécurité de son séjour dans ce pays. « Je ne suis pas revenu de ma surprise, écrivait-il à d'Argental, quand on m'a appris que ce fanatique imbécile évêque d'Annecy, soi-disant évêque de Genève[2], fils d'un très-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 83, 84. Lettre de l'évêque d'Annecy; Annecy, 2 mai 1768.

2. Les évêques d'Annecy prenaient, et on leur donnait en France, le titre d'évêques de Genève. Le « fanatique imbécile évêque d'Annecy, » comme on l'appelle ici avec aussi peu de mesure, ne considérait pas ce titre comme une simple dénomination honorifique; il n'eût pas demandé mieux de rallier le troupeau adonné à une autre croyance, et, deux ans avant l'heure où nous sommes, il avait pensé qu'on pourrait profiter de la circonstance de la Médiation, pour imposer à la République calviniste le libre exercice de la religion catholique et le retour de son pasteur dans ses murailles. Il adressa, dans ce but, une lettre très-pressante, datée d'Annecy,

mauvais maçon, avait envoyé au roi ses lettres et mes réponses. Ces réponses sont d'un père de l'Église qui instruit un sot[1]. » Wagnière nous dit également que l'évêque d'Annecy fit passer leur correspondance au roi par le canal de M. de La Vrillière, avec prière de faire donner une lettre de cachet à ce vieux badin dont le persiflage et la moquerie s'attaquaient aux choses les plus respectables et les plus augustes. Toutefois, on n'eût fait que rire à Versailles de la démarche du prélat; et le duc de La Vrillière eût retourné le tout à l'auteur de *Mérope*, en ne lui cachant pas la requête charitable dont il avait été l'objet[2]. Mais Wagnière ne fait que rapporter ce qu'il a entendu dire à son maître, qui mande à tous ses correspondants et la petite infamie du bon évêque d'Annecy et le désopilant effet qu'elle avait produit à Versailles. « ... Celui qui le persécutait avec le plus de cruauté et d'absurdité était un montagnard étranger, plus propre à ramoner des cheminées qu'à diriger des consciences. Cet homme, qui était très-familier, écrivit cordialement au roi de France, de couronne à couronne; il le pria de lui faire le plaisir de

14 mars 1766, au ministre, qui lui répondait le 29 par une fin de non-recevoir polie; il s'était adressé en même temps à son métropolitain, l'archevêque de Reims, qui envoya sa lettre, avec quelques mots d'appui, à M. de Praslin. La réponse du duc à M. de Reims est également du 29, et contient les mêmes arguments de prudence et de circonspection. A tout cela se trouvent joints des extraits de quelques lettres de Genève venant corroborer les raisons du prélat. Archives des Affaires étrangères, 71. Genève, 1766. Les cinq premiers mois, p. 278, 298, 301, 302, 306, 307.

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 143. Lettre de Voltaire à d'Argental; 27 juillet 1768.

2. Longchamp et Wagnière, *Mémoires sur Voltaire* (Paris, André, 1826), t. I, p. 72. Additions au *Commentaire historique*.

chasser un vieillard de soixante et quinze ans, et très-malade, de la propre maison qu'il avait fait bâtir, des champs qu'il avait fait défricher, et de l'arracher à cent familles qui ne subsistaient que par lui. Le roi trouva la proposition très-malhonnête et peu chrétienne, et le fit dire au capelan[1]. » Il dira encore au marquis de Villevieille : « Venez dans mon couvent, venez reprendre votre ancienne cellule[2], je vous conterai l'aventure d'un prêtre constitué en dignité, que je regarde comme un athée de pratique, puisque, fesant tout le contraire de ce qu'il enseigne, il a osé employer contre moi, auprès du roi, la plus lâche et la plus noire calomnie. Le roi s'est moqué de lui, et le monstre en est pour son infamie[3]. »

Mais Voltaire serait moins amer, il se contraindrait davantage, si tout cela avait tourné, autant qu'il veut bien le dire, à la plus grande confusion de l'évêque d'Annecy. Avec d'Argental, il n'y a pas à ruser, à donner le change, il pense tout haut, il s'explique à cœur ouvert. Longtemps après, il lui écrivait : « Il est très-faux que le roi ait fait répondre par M. de Saint-Florentin (La Vrillière) qu'il ne voulait pas lui accorder la grâce qu'il demandait. Cette grâce était de me chasser du diocèse, de m'arracher aux terres que j'ai défrichées, à l'église que j'ai rebâtie, aux pauvres que je loge et que je nourris. Le roi lui fit écrire qu'il me

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XLVIII, p. 385. *Commentaire historique.*

2. Le marquis de Villevieille était venu à Ferney, en 1765. Il y fera deux autres voyages en 1776 et en 1777.

3. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 161. Lettre de Voltaire au marquis de Villevieille ; à Ferney, 26 auguste 1768.

ferait ordonner de me conformer à ses sages avis; c'est ainsi que cette lettre fut conçue. L'évêque-maçon a eu l'indiscrétion inconcevable de faire imprimer la lettre de M. de Saint-Florentin[1]. »

Il était intéressant de rechercher cette correspondance ministérielle; nous l'avons retrouvée, et l'on verra qu'au moins ici Voltaire est sincère. L'évêque d'Annecy s'était hâté d'envoyer à M. de Saint-Florentin ses lettres au poëte et les répliques de ce dernier. Les dépêches du secrétaire d'État relatives à ce petit incident sont curieuses à plus d'un titre et viennent notamment mettre à néant les prétentions seigneuriales de l'auteur de *la Henriade*.

J'ai, Monsieur, répondait M. de Saint-Florentin au prélat, mis sous les yeux du roi la lettre que vous m'avés adressée pour Sa Majesté et la copie de celles que vous avés écrites à M. de Voltaire, ainsi que celle des réponses qu'il vous a faites. Sa Majesté n'a pu qu'applaudir aux sages conseils que vous avés donnés à M. de Voltaire et aux solides exhortations que vous lui avés faites. Sa Majesté lui fera mander de ne plus faire dans l'église d'éclat aussi déplacé que celui dont vous lui avés, avec raison, fait reproche[2]. Ce n'est pas

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 448, 449. Lettre de Voltaire à d'Argental; 23 mai 1769.

2. Effectivement, trois jours après, M. de Saint-Florentin adressait au poëte le billet qui suit : « Le roi a, Monsieur, été informé par les plaintes qui en ont été portées à Sa Majesté que le jour de Pâques dernier vous avés fait dans votre paroisse de Fernei une exhortation publique au peuple, et même pendant la célébration de la messe : vous ne pourriés être qu'approuvé si dans l'intérieur de votre maison vous aviés rappelé aux habitans de votre paroisse les devoirs de la religion et ce qu'elle exige d'eux, mais il n'appartient à aucun laïc de faire ainsi une espèce de sermon dans l'église et surtout pendant le service divin : Sa Majesté a très-fort blâmé cette entreprise de votre part, et elle m'a très expressément chargé de

à un seigneur particulier de sa paroisse à donner des instructions publiques aux habitans : il peut les exciter en particulier, et cela seroit même très louable, à se conduire d'une manière conforme aux principes de la religion et de la justice. Je suis persuadé que M. de Voltaire aura fait des réflexions sur vos sages avis[1].

L'évêque d'Annecy s'attendait à une répression autrement sérieuse et fut un peu déçu dans son attente. Si tout devait se borner à quelques paroles sévères, que l'on se garderait bien de produire, où serait l'expiation, où serait la réparation d'un scandale public? Voltaire se plaint avec amertume de l'indiscrétion inconcevable de «l'évêque-maçon» ; disons, pour être équitable, que cette indiscrétion, c'est lui qui la provoquera par la nouvelle comédie sacrilége sur laquelle nous voudrions passer, mais qui fit trop de bruit alors pour qu'il nous soit permis de ne pas entrer même dans les moindres détails d'une farce racontée avec une véritable horreur par les uns, et par les autres avec une complaisance peu philosophique. Le prélat ne trouvera rien de mieux, pour répondre à l'audacieux défi qui lui sera jeté, que de publier ses lettres, les répliques du poëte, à la suite desquelles il ne manqua pas d'insérer la dépêche de

vous marquer son mécontentement à cet égard et que vous ayés à l'avenir à ne point vous laisser emporter à de semblables démarches qui sont entièrement contraires aux règles établies dans tous les États. Je vous prie au surplus d'être persuadé des sentimens avec lesquels je vous suis, Monsieur, plus parfaitement dévoué que personne du monde. » Archives nationales, O-I, 410. Dépêches. Année 1768, p. 364. A M. de Voltaire, ancien gentilhomme ordinaire du roi; du 17 juin 1768.

1. Archives nationales. O-I, 410. Dépêches. Année 1768, p. 378. A M. l'évêque de Genève; du 14 juin 1768.

M. de Saint-Florentin, ne doutant point de l'effet de cette publicité à Ferney[1]. C'était, il est vrai, compter sans le ministre, qui sera blessé, à juste titre, d'un procédé si étrange, et en témoignera son étonnement et son mécontentement avec sévérité et sécheresse.

Je ne puis vous dissimuler, monsieur, que j'ai été très surpris en apprenant que votre correspondance avec Mr de Voltaire et celle que j'ai eue avec vous à son occasion étoit publique; et, si vous n'y avés aucune part, je ne peux comprendre quel peut en être l'auteur. Vous n'êtes pas bien informé sur le fait de la maladie de Mr de Voltaire qui a été très réelle. Je crois, au surplus, que le parti le plus prudent est de ne pas fixer de nouveau les regards du public sur lui en élevant des doutes sur la sincérité d'une démarche qui, quelle que fût son intention que nous ne sommes pas en droit de pénétrer, étoit placée dans le cas critique où il se trouvoit[2].

Comme nous le verrons, l'évêque d'Annecy était parfaitement édifié sur la nature de la maladie du poëte à laquelle nous arrivons, et savait à cet égard à quoi s'en tenir mieux que le ministre, si le ministre était sincère. Mais M. de La Vrillière avait été froissé du procédé, et rien ne le démontre plus que cette leçon de tolérance et de circonspection, deux vertus qu'il ne se soucia guère de mettre en pratique, durant la longue suite d'années qu'il passa aux affaires.

Un des jours de la semaine sainte de 1769, Voltaire dictait, lorsqu'il aperçut de son lit quelqu'un chemi-

1. Lettre de Mgr L'É***** d'A***** à M. de V*******, etc., in-12 de 16 pages.

2. Archives nationales. O-I, 411. Dépêches. Année 1769, p. 380, 381. A M. l'évêque de Genève; du 27 mai 1769.

nant dans le jardin. Il demanda qui c'était. Wagnière lui répondit que c'était le curé de Ferney, accompagné d'un capucin venu de Gex pour l'aider à confesser ses paroissiens. A cette réponse si simple, le visage du patriarche s'anima, une idée diabolique lui avait traversé l'esprit. Nous laissons encore la parole à Wagnière, qui, à titre de protestant, se croit parfaitement désintéressé au débat et très-autorisé à raconter les faits avec une crudité moins choquante chez lui que chez Collini, que nous avons vu à l'œuvre dans une circonstance analogue[1].

« Est-il vrai, me dit-il alors, que l'évêque d'Annecy a défendu de me confesser et de me donner la communion? » Je lui répondis qu'oui. « Eh bien, me dit-il, puisqu'il est ainsi, j'ai envie de me confesser et de communier malgré lui. Je veux même ne point aller à l'église, mais que tout se passe dans ma chambre et dans mon lit, pour sa plus grande satisfaction. Cela pourra être fort plaisant, et nous verrons qui, de l'évêque ou de moi, l'emportera. Allez me chercher ce capucin. Avez-vous de l'argent sur vous? — Oui. — Mettez-moi un écu neuf sur ma table de nuit, afin que mon compagnon puisse le voir. »

J'obéis, et allai ensuite chercher le capucin, qui vint avec moi, et je l'introduisis. M. de Voltaire lui dit : « Mon père, voici le saint temps de Pâques. Je voudrais, dans cette circonstance, remplir aussi mes devoirs de Français, d'officier du roi et de seigneur de paroisse; mais je suis trop malade pour me transporter à l'église; et je vous prie de m'entendre ici. » Il mit alors l'écu de six francs dans la main du capucin, qui fut frappé comme d'un coup de foudre de la proposition inattendue qu'on venait de lui faire. Cependant il s'excusa en disant *qu'il y avait dans ce moment plusieurs personnes dans l'église qui l'attendaient; mais que dans trois jours*

1. *Voltaire aux Délices*, p. 27.

il reviendrait; qu'il priait le bon Dieu de le maintenir dans ces bonnes et saintes dispositions; le tout en tremblant comme une feuille, et il sortit.

Cet embarras mal déguisé, cette remise à trois jours de là, n'annonçaient rien de bon, et Voltaire devina qu'il en serait pour son écu neuf. Cependant, à tout hasard, il ne sortit point de son lit; mais ce fut vainement, le capucin ne se montra pas. Ce petit échec, loin de le décourager, le surexcita, et il jura qu'il en arriverait à ses fins, en dépit de tous les capucins du monde. Il envoie aussitôt chercher une espèce de chirurgien, nommé Bugros, et lui donne son pouls à tâter. Celui-ci le trouve excellent. « Comment, mordieu ! ignorant que vous êtes, s'écrie Voltaire d'une voix de tonnerre, vous trouvez mon pouls bon ! » Le pauvre Bugros demande, tout interdit, à répéter l'expérience. Il avait compris que le poëte voulait être malade, et il déclara que la fièvre était des plus intenses. « Pardieu, je le savais bien que j'en avais, dit M. de Voltaire en se radoucissant. Il y a trois jours que je suis dans ce cruel état. Allez le dire au curé, il doit savoir ce qu'il a à faire auprès d'un malade qui, depuis plus de trois jours, a une fièvre aussi violente, et qui est en danger de mort. » L'on attendit, trois autres jours, le capucin sans plus de succès. Le curé, à qui le chirurgien faisait part chaque matin de la situation grave de son seigneur, ne donnait pas plus signe de vie, malgré un billet de quatre lignes conçu de façon à faire réfléchir celui-ci. « Les ordonnances, y était-il dit, portent qu'au troisième accès de fièvre on donne les sacrements à un

malade. M. de Voltaire en a eu huit violents; il en avertit M. le curé de Ferney[1]. »

Le poëte sentait bien qu'à moins de frapper un grand coup, il n'obtiendrait rien ni de l'un ni de l'autre. Il fait lever tous ses gens à une heure du matin, les dépêche à l'abbé Gros pour le prévenir que M. de Voltaire était au plus mal et qu'il ne voulait absolument pas mourir sans avoir mis ordre à ses affaires spirituelles. On avait prévu le cas où le curé de Ferney refuserait de capituler. Wagnière, qui était en tête du cortége, exhibait une déclaration, en date du 30 mars, où le pasteur était prié, dans l'impossibilité complète où se trouvait le malade d'aller se confesser et de communier à l'église, « de faire, en cette occasion, tout ce que les ordonnances du roi et les arrêts des parlements commandaient, conjointement avec les canons de l'Église catholique, professée dans le royaume; » l'on consentait d'ailleurs à toutes les déclarations nécessaires, toutes les protestations requises, soit publiques, soit particulières, se soumettant pleinement à ce qui est de règle, ne voulant omettre aucun de ses devoirs, quel qu'il puisse être. La déclaration était signée de François-Marie de Voltaire; et, au-dessous, de Bigex et de Wagnière, témoins.

Mais, malgré ces pressantes démarches, ni le prêtre ni le capucin ne bougèrent. Un homme de loi est aussitôt mandé et dépêché au curé, de la part de

1. Voltaire, *Lettres inédites* (Didier, 1857), t. II, p. 168. Lettre de Voltaire à M. Gros, curé de Ferney; ce vendredi au matin, 24 mars.

ce paroissien qu'il exposait ainsi à mourir privé des secours de la religion, l'avertissant que s'il s'obstinait à ne pas remplir auprès de lui le devoir de tout pasteur auprès de la plus humble de ses ouailles, il se verrait dans l'obligation de le déférer au Parlement pour refus de sacrement, ce qui ne laisserait pas d'avoir pour lui de terribles conséquences. « Ce pauvre curé, raconte Wagnière, fut saisi d'une si grande frayeur, à l'alternative de l'interdiction ou de la prison, qu'il lui prit sur-le-champ une colique violente dont il est mort quelques mois après. Peu de jours avant qu'il n'expirât, étant allé le voir pour m'informer de sa santé de la part de mon maître, il m'avoua que sa maladie ne provenait que de ce saisissement, et qu'il sentait bien qu'il ne résisterait pas longtemps à la révolution qui s'était faite en lui dès ce moment[1]. » Voltaire nous dit que c'était un ivrogne, et qu'il s'était tué à force de boire. Mais l'aveu de Wagnière est décisif, et nous avons bien peur que le poëte, certes sans l'avoir voulu, n'ait hâté la fin du pauvre homme, qui crut déjà voir à ses trousses tous les huissiers et recors du Parlement. Était-ce à titre de réparation et d'indemnité que Voltaire lui faisait don, peu après, d'un beau calice en argent « avec la patène, » par acte signé chez le tabellion de Ferney, Claude Raffo[2]?

1. Longchamp et Wagnière, *Mémoires sur Voltaire* (Paris, André, 1826), t. I, p. 77. Additions au *Commentaire historique*.

2. « L'an mil sept cent soixante neuf et le septième jour du mois de juin, pardevant moi Claude Raffo no^re^ royal, au baillage de Gex résident à Ferney soussigné, et en présence des témoins cy-après nommés, est comparu Messire François Marie Arouët de Vol-

Le lendemain 31, il faisait, par-devant le même notaire, une autre déclaration portant que lui, François-Marie de Voltaire (nous passons tous ses titres), accusé par le nommé Nonotte, « ci-devant soi-disant jésuite, » et le nommé Guyon, « soi-disant abbé », dans des libelles aussi insipides que calomnieux, d'avoir manqué de respect pour la religion catholique, doit à la vérité, à son honneur et à sa piété, de déclarer que rien n'est plus faux qu'une pareille allégation; qu'il a vécu, qu'il veut mourir dans l'observance de toutes les lois du royaume et dans la religion catholique étroitement unie à ces lois, et qu'il pardonne sincèrement et de tout cœur à ses calomniateurs. Cette pièce d'une inattaquable orthodoxie, et qui était destinée à compléter ses moyens défensifs, était signée par le père Adam, cela va sans dire, par son se-

taire, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, l'un des quarante de l'Académie française, seigneur de Ferney, Tournay, Pregny et Chambésy, lequel a dit qu'il faisait présent à l'église de Ferney d'un calice d'argent avec la patène pesant dix-huit onces et sept gros, évaluée trois cents livres sous la condition que ce calice et les autres ornements que ledit seigneur de Voltaire a donnés cy-devant à la même église serviront à l'usage de l'aumônier approuvé qu'il pourra choisir à titre d'office.

« Lequel calice a été présentement remis par ledit seigneur de Voltaire au sieur Gros, prêtre et curé dudit Ferney qui l'a accepté pour lui et ses successeurs aux conditions susdites. Fait, lu, et passé dans le château dudit seigneur de Voltaire au dit Ferney, en présence du s^r^ Jacques Benier, m^tre^ horloger, et du s^r^ Jean Forestier aubergiste, celui-là dem^t^ à Versoy et celui-ci à Ferney, témoins qui ont signé avec lesdites parties, Gros *curé*, Fr. Arouët *de Voltaire*, Benier, Jean Forestier, Raffo, notaire. Controllé insinué à Gex, le 10 juin 1769. Reçu six livres dix sol. » *Delachaut.* Nous devons cette curieuse pièce à la parfaite obligeance du successeur actuel de Me Raffo, M. Charles Modas, notaire à Ferney.

crétaire Siméon Bigex, bourgeois de la Balme de Rhin en Génevois, d'un orfévre-bijoutier appelé Maugié, et du syndic Pierre Larchevêque; tous demeurant à Ferney, témoins requis. Dès lors, il n'y avait qu'à s'exécuter, et l'abbé Gros manda le capucin, qui se rendit à son appel.

S'ils avaient fait les morts, l'un et l'autre, durant ce temps, cette immobilité n'avait été qu'apparente. En réalité, ils s'étaient fort remués et agités, et avaient pris, finalement, le parti d'envoyer un exprès à leur évêque pour savoir quelle conduite tenir; et la réponse de Monseigneur était arrivée au bon père qui n'avait désormais plus de motifs de ne pas se rendre aux vœux du moribond. Wagnière l'introduisit dans la chambre et eut soin de laisser la porte entr'ouverte, de façon à ne perdre rien de ce qui allait se dire, du cabinet contigu où il se blottit. Le capucin était très-ému, à moitié mort de crainte, nous dit le secrétaire du poëte. Ce fut ce dernier qui rompit le silence. Il avoua qu'il avait un peu oublié son *Confiteor*, ainsi que le *Credo;* et il pria le confesseur de lui venir en aide. Celui-ci s'y prêta de son mieux, ne sachant pas trop lui-même, dans son trouble, ce qu'il disait et faisait dire à son pénitent. L'auteur de *la Henriade* crut qu'avant d'accuser ses fautes il était urgent de commencer par une profession de foi; il soupçonnait sans doute qu'elle lui serait demandée, et il préféra se donner le mérite de l'initiative et demeurer par là le maître du terrain. On verra qu'il avait deviné juste.

Écoutez, dit-il, je ne vais pas à la messe aussi souvent qu'on le doit, mais ce sont mes souffrances qui m'en empêchent. J'adore DIEU dans ma chambre. Je ne fais de mal à personne, et je tâche de faire autant de bien qu'il m'est possible ; j'en prends DIEU à témoin, mes paroissiens, mes domestiques, et les habitans de la province ; ainsi je vous prie de me donner l'absolution.

Le pénitent ne prenait pas garde que, loin de s'humilier et d'accuser ses fautes, c'était son apologie qu'il débitait là ; mais combien de meilleurs chrétiens que lui ne procèdent guère autrement ! Le capucin, qui avait sa leçon, reprit alors : « Mais on dit que vous avez fait de mauvais livres contre le bon Dieu, la Sainte Vierge et les prêtres ; pour moi, je n'en sais rien que par ouï-dire ; je vous serai donc obligé de signer seulement ce petit papier, qui n'est qu'une simple profession de foi. » Et il exhiba alors la profession de foi qui lui avait été dépêchée de l'évêché, et qu'il avait glissée dans sa manche. Mais Voltaire de continuer : « Mon père, ne venons-nous pas de réciter le Symbole des Apôtres qui contient tout? Nous devons, en qualité de bons catholiques, nous y tenir, sans quoi on pourrait avec raison nous accuser, vous et moi, d'innovations, et ce ne serait pas une plaisanterie, comme vous le savez bien. » Le capucin avait toujours à la main la profession de foi : il la tendait à son pénitent, s'efforçant de lui faire entendre qu'il était de nécessité absolue qu'il la signât; mais le patriarche de la repousser autant de fois et de répondre obstinément qu'il s'en tenait au Symbole. Puis, pour ne pas lui laisser le loisir de placer un mot

et d'insister davantage sur ce qu'il exigeait de lui, il se mit à parler morale, tolérance, à tonner contre la calomnie, avec une verve, une éloquence, un pathétique dignes d'un maître de la chaire. Le pauvre religieux, étourdi, ahuri, ne savait que tendre, à chaque période, la profession de foi, sans plus de succès; et cette scène se serait prolongée indéfiniment, si le poëte, jugeant à son trouble qu'il aurait bon marché de son homme, ne lui eût crié d'une voix de Stentor, qui acheva de lui tourner la tête : « Donnez-moi l'absolution tout à l'heure! » Le père Joseph (c'était son nom) ne résista pas davantage et articula la formule de l'absolution, sans insister plus longtemps pour lui faire signer la profession de foi, qui rentra dans sa manche.

Le curé de Ferney, que le malade envoya de nouveau chercher, arriva, avec le Saint-Sacrement, suivi de quelques fidèles. Le notaire Raffo avait été également prévenu qu'on avait besoin de son ministère. Voltaire n'eut pas plus tôt reçu l'hostie, qu'il dit d'une voix forte : « Ayant mon Dieu dans ma bouche, je déclare que je pardonne sincèrement à ceux qui ont écrit au roi des calomnies contre moi (l'évêque d'Annecy), et qui n'ont pas réussi dans leurs mauvais desseins; et je demande acte de ma déclaration à Raffo, notaire. » Celui-ci dressa aussitôt l'acte devant le curé et l'assistance; puis l'assemblée évacua la chambre du malade. « A peine tout le monde était-il sorti du château, raconte Wagnière, que M. *de Voltaire*, auprès de qui j'étais resté seul, me dit, en sautant lestement hors de son lit (d'où il semblait ne pouvoir bouger) : « J'ai eu

« un peu de peine avec ce drôle de capucin, mais cela « ne laisse pas que d'amuser et de faire du bien. « Allons faire un tour de jardin[1]. »

Si les Pâques de 1768 avaient fait du bruit à Paris, celles de 1769 devaient produire une bien autre impression. Toutes les pièces, tous les témoignages et déclarations furent rendus publics dans une petite brochure de douze pages, bien rare à l'heure qu'il est, sans autre commentaire qu'un avis de l'éditeur certifiant, quelque peu vraisemblables qu'elles parussent, leur parfaite authenticité. Cependant Voltaire s'inscrit en faux sur la profession de foi qu'on lui attribue, et Wagnière fournit, à l'égard de cette pièce, des détails curieux, comme on va voir. Une fois de retour et l'émotion un peu calmée, le curé Gros et le père Joseph donnèrent un regard inquiet à ce qui venait de se passer : avaient-ils observé avec une ponctualité judaïque les prescriptions épiscopales? avaient-ils à se reprocher quelque irrégularité, quelque négligence? Le curé demande tout à coup au capucin si M. de Voltaire avait signé le papier de Monseigneur. Il fallut bien avouer qu'il n'en était rien. Ils comprirent alors l'un et l'autre les terribles conséquences de leur faiblesse. C'était l'interdiction pour le curé, c'était une répression tout aussi sévère pour le bon père, si la vérité parvenait à l'évêque. Ces perplexités les tin-

1. Longchamp et Wagnière, *Mémoires sur Voltaire* (Paris, André, 1826), t. I, p. 82. On lit dans le *Commentaire historique :* « Il dit après cette cérémonie : « J'ai eu la satisfaction de mourir comme « Guzman dans *Alzire*, et je m'en porte mieux. Les plaisants de Paris « croiront que c'est un poisson d'avril. » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XLVIII, p. 386.

rent, quinze jours, dans un état d'anxiété et d'angoisses indicibles.

Ce temps ne fut, toutefois, pas perdu, puisqu'ils imaginèrent, dans cet intervalle, un expédient dont l'audace surpasserait encore le machiavélisme. Ils réussirent à trouver cinq témoins qui consentirent officieusement à affirmer par serment, devant le notaire de Ferney, qu'ils avaient entendu prononcer à M. de Voltaire une profession d'une orthodoxie irréprochable (incontestablement la même que le père Joseph avait mission de faire signer de l'évêché[1]). Cette pièce et celles qui ont rapport au même événement furent imprimées par ordre de Monseigneur d'Annecy, assure Wagnière, qui en eut le premier connaissance et se hâta d'en instruire son maître. On s'attend à voir le poëte lancer feu et flammes, déférer ces faussaires à la justice et ne prendre de repos que lorsqu'ils auraient été pendus haut et court, pour servir d'exemple à ceux qui seraient tentés de commettre pareille infamie! Loin de là, il sera tout indulgence pour les coupables qui ne se sont point, à coup sûr, rendus compte de la gravité de ce qu'ils faisaient. Il est habitué, après tout, à être diffamé, calomnié; et, pour si peu, il n'inquiétera pas de pauvres diables, trompés, entraînés, séduits. Il se contentait, en effet, de les appeler à sa barre et de leur laver la tête assez fraternellement; après quoi, il les renvoyait absous et pardonnés[2].

Nous avons laissé parler Wagnière. Mais il faut

1. *Confession de foi de M. de Voltaire* (1769), p. 8, 9, 10.

2. Longchamp et Wagnière, *Mémoires sur Voltaire* (Paris, André, 1826), t. I, p. 86. Additions au *Commentaire historique*.

convenir que tout cela ne pèche point par l'excès de vraisemblance : que trouver cinq complices, qui ne sont aucuns aussi simples qu'on veut bien le prétendre [1], et savent où pareille complaisance peut les mener, ne devait pas être chose facile. Sans être sceptique à outrance, on est en droit de se demander jusqu'à quel point, en saine critique, une pareille historiette est acceptable. Toute cette petite comédie, que l'on peut trouver gaie, ne résisterait guère à une recherche un peu sérieuse; et, en fin de compte, loin d'avoir été battu, notre capucin pourrait bien avoir imposé sa profession de foi, telle qu'elle lui avait été dépêchée d'Annecy. Dans la suite, un peu honteux du résultat, gourmandé et vertement morigéné par ses confrères de la philosophie, le patriarche de Ferney aura cru sortir d'embarras en se disant victime d'une conspiration à bonnes intentions. Mais, en définitive, cette profession de foi n'est-elle pas conforme, dans le fond, et c'est là l'essentiel, à ses sentiments religieux? « Je ne sais pas mauvais gré, écrivait-il à un correspondant anonyme, à ceux qui m'ont fait parler saintement dans un style si barbare et si impertinent. Ils ont pu mal exprimer mes sentiments véritables; ils ont pu redire dans leur jargon ce que j'ai publié si souvent en français; ils n'en ont pas moins exprimé

1. Les comparants sont (à part le curé Gros et le père Joseph) : le syndic de Ferney, Pierre Larchevêque; le bijoutier-orfèvre Claude-Étienne Maugier; le chirurgien Bugros; Pierre Jacquin, maître d'école; et Jean-Baptiste Antoine Guilhaume, qui ne signe point. Figurent, en outre, deux témoins requis et illitérés, Bernard Jacques, manœuvre, et Jean Larchevêque, ancien syndic.

la substance de mes opinions[1]. » Pourquoi alors faire tant de façons pour signer cette profession de foi du bon capucin?

Nous comprenons bien qu'il ne lui était pas loisible d'être sincère; mais nous savons aussi que rien ne le contraignait, quoi qu'il en ait dit, à cette impardonnable bouffonnerie, qui fut sévèrement appréciée par ses amis comme par ses ennemis[2]. Tronchin, dans sa correspondance avec sa fille, s'en explique avec la dernière dureté. « On m'a envoyé la confession de foi de Voltaire. Il faut qu'il ait toute honte bue. Qui croit-il attraper avec de pareils fagots? des sots? Encore n'attraperait-on pas ces sots! Il a si bien éprouvé que l'esprit est un panache qui expose, mais il n'a jamais su que le bon sens est un casque qui défend. Le voilà réduit, pour se mettre en sûreté, aux plus vils, aux plus ridicules expédients. » Et ailleurs : « Il n'est question que des polissonneries de Voltaire avec son curé. On lit une relation qui dit qu'il a reçu ses sacrements en viatique, et qu'il a signé dans les mains d'un

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 454, 455. A M***. Beuchot dit, en note : « *Le Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade* rapporte cette lettre sans dire à qui elle a été adressée, et sans en donner la date. Je pense qu'elle doit être du même temps que la lettre à D'Alembert, du 24 mai » (t. LXVIII, p. 386). Mais cette lettre a-t-elle jamais eu son destinataire, et ne pourrait-on pas supposer, sans trop d'invraisemblance, cette pièce faite après coup et intercalée dans le *Commentaire* pour les besoins de la cause? Ce ne serait pas, de la part de Voltaire, sa première petite fraude de ce genre.

2. Il parut alors, entre autres pamphlets, le *Cri public* ou examen de la profession de foi et des pâques de M. François-Marie Arouët dit de *Voltaire*, etc., etc., contre l'*Evangile du jour* (Genève, 1769), in-12, 13 pages.

notaire une abjuration de ses erreurs et une déclaration de sa foi. Tout cela prend assez mal ici ; on en lève les épaules[1]. »

Voltaire avait compris de bonne heure que cette étrange détermination aurait besoin d'être expliquée et excusée ; et, dès le 4 avril, il en écrivait à Saint-Lambert ainsi qu'à l'avocat Dupont : « J'ai reçu bravement le viatique, en dépit de l'envie, mande-t-il au premier. J'ai déclaré expressément que je mourais dans la religion du roi Très-Chrétien et de la France ma patrie : *As it is establish'd by act parliament*. Cela est fier et honnête. » Il dira à Dupont : « J'ai passé par toutes les cérémonies qu'un officier de la chambre du roi, un membre de l'Académie française, et un seigneur de paroisse, doivent faire. Je n'ai que peu de temps à vivre ; je ne dois rien faire que ma famille puisse reprocher à ma mémoire. » Il en écrira à Saurin, à madame de Florian, à d'Argental, à Richelieu, à La Harpe, à madame du Deffand, à D'Alembert, avec des nuances ou des réserves en rapport avec le caractère des personnages et son degré d'intimité avec eux[2]. Comme toujours, d'Argental, désespéré de voir accumuler tant de folies inutiles et dangereuses, qui déconsidéraient gratuitement le coupable et éloignaient d'autant un retour auquel il n'était pas seul à rêver, d'Argental se plaint, gronde, gémit, fait

1. Courtat, *Défense de Voltaire contre ses amis et contre ses ennemis* (Paris, Laîné, 1872), p. 47.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 411, 413, 415, 417, 421, 424, 427, 452. Lettres des 4, 5, 8, 9, 15, 17, 24 avril, 24 mai 1769.

entrevoir les conséquences à l'incorrigible vieillard; mais ce dernier, qui n'est pas sans apprécier la justesse des observations, se roidira contre elles et prétendra que ce qu'il a fait, il ne pouvait point ne pas le faire.

A l'égard du déjeuner (la communion du premier avril !), je vous répète qu'il était indispensable. Vous ne savez pas avec quelle fureur la calomnie sacerdotale m'a attaqué! Il me fallait un bouclier pour repousser les traits mortels qu'on me lançait. Voulez-vous toujours oublier que je suis dans un diocèse italien, et que j'ai dans mon portefeuille la copie du bref de Rezzonico contre moi?... Le roi veut qu'on remplisse ses devoirs de chrétien : non-seulement je m'acquitte de mes devoirs, mais j'envoie mes domestiques catholiques[1] régulièrement à l'église, et mes domestiques protestants régulièrement au temple; je pensionne un maître d'école pour enseigner le catéchisme aux enfants. Je me fais lire publiquement l'*Histoire de l'Eglise* et les *Sermons* de Massillon à mes repas[2].

Mais tout cela même n'est ni sérieux ni sincère. S'il était hypocrite, il aurait, il trouverait une excuse dans l'inimitié d'un clergé qui le surveille et ne demandera pas mieux d'incriminer ses intentions les plus indifférentes, nous ne dirons pas les plus pures. L'hypocrisie peut avoir sa raison d'être, et ne l'a eue que trop longtemps, par l'esprit d'intolérance qui pesait sur les consciences. Mais il s'agissait, à coup

1. Dix ans plus tôt, en 1759, lorsqu'il était aux Délices, nous trouvons, à la date du 30 septembre, dans le dénombrement des catholiques à Genève, la note qui suit : « La maison de M. de Voltaire et ses gens faisaient treize catholiques romains. » *Extrait des Registres de l'église de Genève*, par le syndic Cramer, p. 424.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 448, 449. Lettre de Voltaire à d'Argental; 23 mai 1769.

sûr, moins de détourner le danger que d'affronter cet évêque-maçon, comme il l'appelle, et d'être confessé et communié, « malgré Monseigneur Biort. » En somme, personne ne fut dupe, pas plus la gent dévote que la coterie philosophique, qui, ostensiblement du moins, feignit de trouver ces jongleries de bonne guerre. « J'ignore comment Voltaire sera avec le nouveau vicaire de Dieu en terre, mandait l'encyclopédique D'Alembert à Frédéric; il était, à ce qu'il prétend, vivement menacé d'excommunication par son prédécesseur. Il m'écrit qu'il a eu grand'peur d'être *martyr*, et que c'est pour cela qu'il s'est confessé, afin de rester tout au plus *confesseur*... Il dit que son évêque d'Annecy, qui s'intitule prince de Genève, est cousin germain de son maçon, et que c'est un prélat qui n'a pas le mortier liant[1]. » Quoi qu'il en soit, Voltaire en demeurera là, et motivera dans la suite son abstention sur le même ton de moquerie irrévérencieuse. « On s'est trop moqué à Paris de cette petite facétie, dit-il à madame Necker; et le petit-fils (ce n'est plus le cousin-germain) de mon maçon, devenu mon évêque, ainsi qu'il se prétend le vôtre, avait trop crié contre ma dévotion[2]. »

L'auteur du conte de *Gertrude* a dit de son héroïne:

Toujours sur sa toilette est la sainte Écriture;
Auprès d'un pot de rouge on voit un *Massillon*
Et le *Petit Carême* est surtout sa lecture[3].

1. D'Alembert, *Œuvres complètes* (Paris, Belin), t. V, p. 285. Lettre de D'Alembert au roi de Prusse; Paris, 7 août 1769. — Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 451, 452, 453. Lettre de Voltaire à D'Alembert; du 24 mai 1769.

2. *Ibid.*, t. LXVIII, p. 209. Lettre de Voltaire à madame Necker; à Ferney, 23 avril 1773.

3. *Ibid.*, t. XIV, p. 54. *Gertrude ou l'éducation d'une fille.*

Voltaire prête à sa prude ses propres préférences, car il avait une estime particulière pour cet écrivain d'onction et de style. Mais faut-il en faire honneur à son goût ou à un retour aux idées religieuses? Nous en savons assez pour ne pas hésiter. Le *Petit Carême* était, en effet, le livre qu'il relisait ou se faisait relire le plus souvent; et voici une petite anecdote que rapporte Grimm, et qui vient donner la note précise de son enthousiasme et de sa componction :

Un homme qui fait de temps à autre un tour à Ferney, et qui en arrive, nous conta l'autre jour qu'à son arrivée le patriarche lui dit : « Vous me trouverez bien changé : on devient cagot à mesure qu'on vieillit; j'ai pris l'habitude de me faire faire quelque lecture pieuse en me mettant à table. » En effet, on commença à lire un sermon du *Petit Carême* de Massillon, pendant lequel le patriarche s'écriait toujours: « Ah! que c'est beau! quel style! quelle harmonie! quelle éloquence! » Et puis tout à coup, au bout de trois ou quatre pages de lecture, il dit: « Tirez Massillon. » On ferma le livre, et son admirateur se livra, à son ordinaire, à toute la verve et à toute la folie de son imagination[1].

Cette habitude date du départ de sa nièce et des différents hôtes de Ferney. N'ayant plus à qui parler, il fallait bien donner un aliment à l'activité de son esprit, et il croyait avoir répondu à ce besoin par des lectures. « Je me fais lire à dîner et à souper, écrivait-il à madame du Deffand, que cela pouvait intéresser, de bons livres par des lecteurs très-intelligents, qui sont

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. VI, p. 358; 15 février 1770.

plutôt mes amis que mes domestiques[1]. » Et, quelques jours après, il lui mandait de nouveau : « Je vous ai déjà dit[2] que j'avais trouvé un admirable secret, c'est de me faire lire et relire tous les bons livres à table, et d'en dire mon avis; cette méthode rafraîchit la mémoire et empêche le goût de se rouiller[3]. » Mais nous n'avions pas besoin de la petite scène rapportée par Grimm, pour imaginer les constantes interruptions dont devaient être coupées ces lectures.

En définitive, livré à lui-même, cet homme d'une activité vertigineuse devait éprouver une soif de travail, une impérieuse nécessité de produire et de remplir le vide qu'il avait fait autour de lui, de quelque façon que ce fût. Nous le voyons, en effet, pris, envahi par cent projets, cent petites intrigues qui traversaient sa vie en l'agitant, en la troublant, mais sans lui ôter le sang-froid de l'esprit, qu'il retrouvait toujours devant son bureau. L'*Homme aux quarante écus*, qui fut condamné au feu[4], et, qui pis est, lui valut la

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 383. Lettre de Voltaire à madame du Deffand; mars 1769.

2. Cette lettre manque, dit Beuchot, mais il se trompe. Voltaire fait allusion précisément ici à celle que nous venons de citer.

3. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 390. Lettre de Voltaire à madame du Deffand; à Ferney, 15 mars 1769.

4. Mais les sévérités ne se bornèrent pas à ces exécutions platoniques. On lit dans la feuille d'Utrecht, à la date du 7 octobre: « Un arrêt de la Chambre des vacations du 24 septembre, rendu sur l'appel de la sentence de M. le lieutenant général de police, condamne un colporteur de livres et sa femme, chargés d'une nombreuse famille, ainsi qu'un garçon épicier, au carcan, pendant trois jours consécutifs, à la marque et ensuite aux galères pour les hommes et la femme à être renfermée dans la maison de force de l'hôpital pour avoir vendu l'*Homme aux quarante écus* publié dans le *Mercure* et

rancune de Messieurs de la ferme[1], est de 1768, comme *la Princesse de Babylone*, l'un des plus jolis et ingénieux romans de l'auteur de *Candide ;* les *Lettres d'Amabed*, de 1769. Les épîtres, les contes en vers abondent : *Épître à mon vaisseau* [2], *les trois Empereurs en Sorbonne*, *le Marseillais et le Lion*, *Ode sur la Guerre des Russes*, *Épître à madame de Saint-Julien*,

autres journaux ; *Ericie* ou la tragédie de la *Vestale* (de Fontanelle), qui devait être jouée par les comédiens français, et le *Christianisme dévoilé*. Le sort de cette famille excite la plus grande compassion du public. » *Gazette d'Utrecht*. Supplément du vendredi 14 octobre 1768.

1. « Vous connaissez l'*Homme aux quarante écus*, écrivait Diderot à son amie, et vous aurez bien de la peine à deviner par quelle raison il se trouve dans cet arrêt infamant. C'est la suite du profond ressentiment que nos seigneurs gardent d'un certain article *tyran* du *Dictionnaire portatif*, dont vous vous souviendrez peut-être. Ils ne pardonneront jamais à Voltaire d'avoir dit qu'il valait mieux avoir à faire à une seule bête féroce, qu'on pouvait éviter, qu'à une bande de petits tigres subalternes qu'on trouvait sans cesse entre ses jambes... » *Mémoires et correspondance* (Garnier, 1841), t. II, p. 127. Lettre à mademoiselle Voland; Paris, le 8 octobre 1768.

2. Un négociant de Nantes, M. de la Touche de Montaudoin, avait donné le nom de *Voltaire* à l'un de ses bâtiments. Le poëte, enchanté, rime une *Epître à mon vaisseau*. Il écrivait à Montaudoin : « Vous me faites un honneur dont je ne suis pas certainement digne, et qu'aucun homme de lettres n'avait jamais reçu (2 juin 1768). » Mais c'était là une erreur, s'il faut en croire Fréron : antérieurement, un autre négociant nantais avait appelé *Jean-Jacques* l'un de ses vaisseaux, et Montaudoin n'aurait été qu'un plagiaire. Encore le navire de ce dernier était-il un bâtiment d'un petit tonnage. *Année littéraire*, 1769, t. IV, p. 259, et VI, p. 213. Cette circonstance devait exciter la verve des poëtes. On trouve, dans le *Mercure* de septembre 1768, p. 57, 58, 59, des *Vers à M. de Voltaire sur le vaisseau qui porte son nom*. Piron, en revanche, décochait cette verte épigramme, qui, quoi qu'en dise Grimm, n'est certes pas sa plus mauvaise :

> Si j'avais un vaisseau qui se nommât *Voltaire*,
> Sous cet auspice heureux j'en ferais un corsaire.

Epître à Boileau, *Epître à Saint-Lambert*. L'histoire, la philosophie, la politique, les pamphlets de toute espèce se donnent la main : le *Discours d'un Confédéré*, le *Sermon prêché à Bâle*, la *Profession de foi d'un théiste*, le *Pyrrhonisme de l'histoire*, la *Canonisation de saint Cucufin*, l'*Histoire du Parlement*, les *Singularités de la nature*, mille et mille pièces sur les matières les plus diverses, tombent de cette plume qui se joue avec tous les sujets. N'oublions pas le théâtre, auquel, quoi qu'on dise, l'on est loin de renoncer : il a sur le chantier une tragédie bâclée en quelques jours, selon sa coutume, et qui, cela va sans dire, sera sa meilleure tragédie, *les Guèbres*, où tout le monde, les Polonais, les Suédois, l'archevêque de Paris, le Parlement, pourront trouver des allusions et des affinités; *le Dépositaire*, une petite comédie dont le sujet était une aventure prêtée à Ninon ; enfin, *le Baron d'Otrante* et *les Deux Tonneaux*, deux opéras-comiques.

Des opéras-comiques ! Pourquoi pas ? N'avait-il pas abordé la farce même avec *Boursoufle?* et l'auteur de *Samson* ne pouvait-il pas être tenté, un jour ou l'autre, de faire un opéra-comique ? Sa correspondance, nous le savons, est semée de traits amers, d'implacables duretés contre l'opéra-comique, et l'on serait plus que fondé, à première analyse, à s'étonner d'une pareille inconséquence. Mais l'inconséquence n'est qu'apparente; car il y a opéra-comique et opéra-comique. L'ancien, celui dont Lesage, Fusélier, d'Orneval, sont les maîtres, n'était qu'une pièce à tiroirs, d'une trame suffisamment grossière, n'ayant d'alléchant que sa gaillardise, ses gravelures, ses allusions aux

choses du jour, ses épigrammes en forme de vaudevilles à l'adresse des gens de lettres et de leurs ouvrages. Cet opéra-comique, on s'en souvient, s'était plus d'une fois attaqué à l'auteur de *la Henriade*, et le haineux poëte ne l'avait point pardonné au genre. Aussi ce sont, en toute occasion, des lamentations contre le goût de la génération présente, qui abandonne la comédie française, *Phèdre*, *Athalie*, *le Cid*, pour ces honteux tréteaux. « Je vous le répète, disait-il à d'Argental avec un amer découragement, l'opéra-comique fera tout tomber. Une musique agréable, de jolies danses, des scènes comiques et beaucoup d'ordures, forment un spectacle si convenable à la nation, que le *Petit Carême* de Massillon ne tiendrait pas contre lui[1]. » L'on ne s'attendait guère à trouver et Massillon et le *Petit Carême* dans cette affaire. Quelques jours après, il écrivait avec le même accent d'aigre dépit au maréchal de Richelieu : « Je ne me sens aucun zèle pour le tripot de la comédie française. Je sens que, si j'étais jeune, j'aurais beaucoup de goût pour celui de l'opéra-comique. On y chante, on y danse, on y dit des ordures : tous les contes de Lafontaine y sont mis sur la scène, et on m'assure qu'on y jouera incessamment *le Portier des Chartreux*, mis en vers par l'abbé Grizel[2]. » Mais Voltaire n'entendait parler que du vieil opéra-comique, de ces pièces au gros poivre qui défrayaient, dans sa jeunesse, les deux foires

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXII, p. 184. Lettre de Voltaire à d'Argental; 17 janvier 1765.

2. *Ibid.*, t. LXII, p. 186. Lettre de Voltaire à Richelieu; à Ferney, 21 janvier 1765.

Saint-Laurent et Saint-Germain. Il avait déjà quitté la France, quand l'apparition d'une troupe de chanteurs italiens vint révolutionner toutes les têtes et importer ce genre de l'opéra-buffa, que le génie français ne devait pas tarder à s'assimiler si complétement, qu'il peut le revendiquer comme son bien propre (1752-1754).

L'auteur de *la Henriade*, disons-le, confondait bien un peu le nouvel avec le vieux opéra-comique, sans se rendre trop compte du peu d'équité qu'il y avait à les prendre pour une seule et même chose [1], lorsqu'au commencement de 1767 un jeune compositeur, revenant d'Italie, où il avait eu des débuts heureux, vint s'abattre à Genève. C'était l'auteur futur de *Zémire et Azor*, de *Richard*, de mille charmantes partitions qui ont conservé, encore à l'heure qu'il est, une partie de leur fraîcheur : c'était Grétry. Non-seulement notre liégeois songera, comme bien d'autres, à franchir le sanctuaire du demi-dieu, mais il poussera l'audace ou la candeur jusqu'à écrire au patriarche pour lui demander un poëme. Celui-ci lui fit répondre qu'il serait enchanté de le voir ; et, sur cette assurance, le jeune maëstro se dirigeait vers Ferney, avec madame Cramer, qui s'était chargée de la présentation.

Que je fus flatté de l'accueil gracieux qu'il me fit ! Je vou-

1. Ce fut en septembre 1766, trois ou quatre mois avant l'arrivée de Grétry à Genève, qu'il entendit pour la première fois un opéra-comique. « J'étais dans une si horrible mélancolie, dit-il à d'Argental, le 19, que pour me guérir j'ai fait venir toute la troupe des comédiens de Genève, au nombre de quarante-neuf, en comptant les violons. J'ai vu ce que je n'avais jamais vu, des opéras comiques : j'en ai eu quatre. » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 345.

lus m'excuser sur la liberté que j'avois prise de lui écrire. Comment donc, monsieur, me dit-il, en me serrant la main (et c'était mon cœur qu'il serroit), j'ai été enchanté de votre lettre : l'on m'avoit parlé de vous plusieurs fois ; je désirois vous voir. Vous êtes musicien et vous avez de l'esprit ! cela est trop rare, monsieur, pour que je ne prenne pas à vous le plus vif intérêt. — Je souris à l'épigramme, et je remerciai *Voltaire*. Mais, me dit-il, je suis vieux et je ne connois guère l'opéra-comique qui aujourd'hui est à la mode à Paris, et pour lequel on abandonne *Zaïre* et *Mahomet*. Pourquoi, dit-il en s'adressant à madame *Cramer*, ne lui feriez-vous pas un joli opéra, en attendant que l'envie m'en prenne? Car je ne vous refuse pas, monsieur. — Il a commencé quelque chose de moi, lui dit cette dame, mais je crains que cela ne soit mauvais. — Qu'est-ce que c'est ?— *Le Savetier philosophe.* — Ah ! c'est comme si l'on disoit *Fréron* le philosophe [1].

Mais, soit (ce qui est probable) que le poëme de madame Cramer fût médiocre, soit méchante disposition du compositeur, l'opéra n'avançait qu'à pas lents, et, finalement, Grétry partait pour Paris sans l'avoir achevé. Il était adroit, délié, se rebutait malaisément, et ne devait pas tarder à se frayer la petite voie peignée et fleurie où il cheminera avec tant de bonheur et de grâce. S'il se souvenait des promesses vagues de Voltaire, il les avait prises pour des paroles obligeantes, et rien de plus. Des amis communs l'abouchèrent avec Marmontel. *L'Ingénu* servit de canevas au nouvel ouvrage, qui fut représenté et applaudi à toute outrance, sous le titre du *Huron*. Un bonheur, a-t-on dit, ne marche jamais seul ; au moment où il y pensait le moins, le vieux malade de Ferney, piqué au jeu, tenait

1. Grétry, *Mémoires ou essais sur la musique* (Paris, an V), t. I, p 133, 134.

au delà de sa parole en envoyant coup sur coup, au « petit liégeois », *le Baron d'Otrante* et *les Deux Tonneaux*.

Je reçus le premier pendant qu'on jouoit encore le *Huron* dans sa nouveauté. Le conte de *Voltaire*, intitulé l'*Éducation d'un prince*, lui fournit le sujet du *Baron d'Otrante*. Je fus chargé de présenter la pièce aux comédiens italiens, comme l'ouvrage d'un jeune poëte de province. Le sujet parut comique et moral, et les détails agréables; mais ils ne voulurent point recevoir cet ouvrage à moins que l'auteur n'y fît des changemens. Ce qui les choqua peut-être, c'est que l'un des principaux rôles, celui du corsaire, est écrit en italien, et tous les autres en français. Ce mélange des deux idiomes n'étoit point rare sur leur théâtre dans les comédies dites *italiennes* ; mais c'étoit une nouveauté dans l'opéra comique, et ils ne voulurent point la hasarder, surtout n'ayant pas de chanteur italien. Cependant, ils voyoient très-bien dans *le Barôn d'Otrante* un talent qui pouvoit leur être utile, et ils m'engagèrent à faire venir le jeune auteur anonyme à Paris. Je leur promis d'y faire mes efforts[1].

Cette petite mésaventure démontrait, une fois de plus, l'inconvénient de l'incognito et du masque, car, sans nul doute, la comédie italienne eût reçu à deux battants *le Baron d'Otrante* de M. de Voltaire. Mais ce n'est point à soixante-quinze ans que l'on s'amende, et la leçon ne devait pas corriger l'incorrigible vieillard.

1. Grétry, *Mémoires ou essais sur la musique* (Paris, an V), t. I, p. 166, 167.

VI

NEEDHAM ET BUFFON.—DUREY DE MORSAN.—LA PERRUQUE DU PÈRE ADAM. — VOLTAIRE CAPUCIN.

On a tout embrassé, l'on peut traiter indifféremment toutes les matières, dire son mot, hasarder à l'occasion une saillie contre l'esprit de système et les chimères dont on a horreur. Il faut voir, notamment, avec quelle malice, une malice trop tenace, on persiflera ce bon Needham, physicien d'une science incontestable comme son orthodoxie, mais l'un de ces savants en *us*, qui se préoccupent peu d'être clairs et intelligibles, qui semblent, tout au contraire, s'appliquer à rebuter leur monde par le barbarisme aussi bien que par la parfaite obscurité du langage. Sans doute la science vaut bien la peine qu'on se donne quelque ennui pour pénétrer ses arcanes et ses mystères; et quiconque aide à en étendre les limites a droit à ce qu'il lui soit beaucoup pardonné sous le rapport de la rhétorique et des délicatesses de la forme. Mais il ne faudrait pas sortir de la spéculation et se faire polémiste, provoquer surtout un de ces démons avec lesquels ce n'est pas assez d'avoir dix fois raison; et c'est à quoi, dans son zèle, le pauvre jésuite n'avait pas suffi-

samment songé. L'intention était bonne, et un prêtre chrétien, français ou irlandais, était plus qu'autorisé à reprendre dans le *Dictionnaire philosophique* ce qu'il y trouvait de malsonnant, de dangereux, de condamnable au point de vue de la doctrine. Mais, encore une fois, il aurait fallu une autre plume pour s'attaquer au patriarche de Ferney, relever ses erreurs et ses hérésies.

Tout en rendant justice à ses connaissances, à sa sérieuse érudition, Charles Bonnet, en présence d'une aussi palpable infériorité et de ses conséquences pour la vérité, aurait tout donné pour que le bon jésuite demeurât en repos, et il ne tint pas à lui que Needham ne s'abstînt d'entrer en lice avec un jouteur qui, comme le monstre de la fable, par ses métamorphoses subites, échappait à toute étreinte et à toute atteinte. « Vous n'avez pas oublié, mon cher ami, lui écrit-il postérieurement à l'époque où nous sommes, que je vous présentai les mêmes réflexions, quand vous publiâtes votre première brochure contre l'auteur du *Dictionnaire philosophique* [1]. Si j'avais été à vos côtés quand vous écrivîtes cette pièce, j'aurais fait les plus grands efforts pour vous arracher la plume de la main [2]. » Bonnet est un homme sincère et plein de candeur, qui oublie qu'il y a toujours à compter avec l'amour-propre, et qu'on n'obtient rien de lui qu'en le caressant. Cette

1. Les lettres de Needham contre Voltaire écrites durant son séjour à Genève font partie de la *Collection sur les miracles* (Neuchatel, 1767, in-8).

2. Bibliothèque de Genève. Manuscrits Bonnet. Copie de lettres, t. IV. Lettre de Bonnet à l'abbé Needham ; de ma retraite, le 29 septembre 1770.

lettre, dont on aurait dû le remercier, fut mal reçue, et si le prudent jésuite renferma une partie de son mécontentement, il fit entendre au moins à son Aristarque qu'il n'était pas plus infaillible qu'un autre, et que tout le monde, en somme, ne l'avait pas jugé avec la même rigueur.

Il m'a répondu, et d'une manière à me montrer très clairement que ma trop grande franchise ne lui a point été agréable. Sa tendresse paternelle s'est trahie elle-même. Il me dit *que je suis seul de mon avis,* et que tous ceux auxquels il a montré cet imprimé en ont été *très satisfaits.* Il s'appuye pour le style sur l'authorité de l'historien de Louis XIII à qui il avoit donné la pièce à revoir, et qui n'y avoit trouvé que *quelques légères fautes.* Admirés, mon illustre ami, le jugement de ce censeur; mais vous n'ignorés pas combien l'historien en question a été relevé lui-même sur son style[1]. Nous laisserons donc le trop complaisant abbé s'applaudir de sa nouvelle progéniture, et nous souhaiterons qu'il ne soit pas écorché tout vivant par les principaux aristarques de la secte philosophique[2].

Bonnet n'avait été que trop bon prophète, et les preuves à l'appui ne se firent pas attendre. Needham aura été une des victimes les plus lamentables de cet écrivain sans pitié, qui prendra une joie sauvage à l'écraser sous sa moquerie, disons plus, sous les injures les moins excusables. Ses anguilles engendrées par de la farine de blé ergoté et du jus de mouton bouilli au feu, ses réflexions sur la manière dont Saint-Patrice chauffait un four, seront l'objet de sarcasmes sans fin, qui n'eussent été que gais, si, en s'attaquant à des

1. Sans doute le père Griffet, auteur d'une *Histoire du règne de Louis XIII,* 1758, 3 vol. in-4°.

2. Bibliothèque de Genève. Manuscrits. Bonnet. Copie de lettres, t. IV. Lettre de Bonnet à Haller; 18 décembre 1770.

chimères, le poëte n'eût pas eu à châtier un ennemi. Ne jugeons point le pauvre Needham sur ce qu'en dit l'auteur des *Questions sur les Miracles*. C'est un piètre écrivain; mais c'est un investigateur, c'est un observateur sagace, des recherches duquel il y a à tenir compte, et dont Charles Bonnet, malgré ce qui précède, et le naturaliste Buffon faisaient le plus grand cas. Ce dernier semble croire même que c'est à son estime pour le jésuite qu'il est redevable des coups de pattes de l'auteur de *la Henriade*.

Comme je ne lis aucune des sottises de Voltaire, écrivait le châtelain de Montbard à M. de Brosses, je n'ai su que par mes amis le mal qu'il a voulu dire de moi; je lui pardonne comme un mal métaphysique qui ne réside que dans sa tête, et qui vient d'une association d'idées de Needham et Buffon. Il est irrité de ce que Needham m'a prêté ses microscopes et de ce que j'ai dit que c'était un bon observateur[1]. Voilà son motif particulier qui, joint au motif général et toujours subsistant de ses prétentions à l'universalité et de sa jalousie contre toute célébrité, aigrit sa bile recuite par l'âge, en sorte qu'il semble avoir formé le projet de vouloir enterrer de son vivant tous ses contemporains[2].

Buffon fait allusion ici à un passage d'une dissertation du « physicien de Saint-Flour. » Voici l'article qui le concerne, et où il est traité, en somme, avec la considération qu'il mérite, bien que la petite pointe maligne n'y soit pas épargnée.

Un géomètre, un philosophe (on le voit, Buffon n'est pas

1. Voir ce que dit Buffon de lui et de leurs expériences communes, t. II de son *Histoire naturelle*, édit. in-4°.

2. Buffon, *Correspondance inédite* (Hachette, 1860), t. I, p. 115, 116. Lettre de Buffon au président; Paris, le 7 mars 1768.

nommé), un homme qui a rendu de grands services à la physique, et dont j'ai toujours estimé les travaux, l'érudition et l'éloquence, eut le malheur d'être séduit par cette expérience chimérique[1]; presque tous nos physiciens furent entraînés dans l'erreur comme lui. Il arriva enfin qu'un charlatan ignorant tourna la tête à des philosophes savants... Il est triste que l'académicien qui se laissa tromper par les fausses expériences de Needham se soit hâté de substituer à l'évidence des germes ses molécules organiques. Il forma un univers. On avait déjà dit[2] que la plupart des philosophes, à l'exemple du chimérique Descartes, avaient voulu ressembler à Dieu, et faire un monde avec la parole.

Maillet, consul au Caire, imagina que la mer avait tout fait, que ses eaux avaient formé les montagnes, et que les hommes devaient leur origine aux poissons. Le même physicien qui, malgré ses lumières, adopta les anguilles de Needham, donna encore dans les montagnes de Maillet. Il est si persuadé de la formation de ses montagnes, qu'il se moque de ceux qui n'en croient rien. Cela s'appelle, en vérité, se moquer du monde. Mais s'il lui est permis, comme à tout homme persuadé, de traiter de haut en bas les incrédules, il n'est pas défendu aux incrédules de lui exposer modestement leurs doutes. Il doit du moins pardonner à celui qui a dit que la formation des mers par le Caucase et par les Alpes serait encore moins ridicule que la formation des Alpes et du Caucase par les mers[3].

1. Voltaire écrivait à D'Alembert, le 2 septembre 1768 : « Buffon s'est décrédité à jamais avec ses molécules organiques, fondées sur la prétendue expérience d'un malheureux jésuite... » *OEuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 167.

2. *Ibid.*, t. XXXVIII, p. 573, 574. *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe*, 1746.

3. *Ibid.*, t. XLIV, p. 358, 359, 360. *Les Colimaçons du révérend père L'Escarbotier.* Troisième lettre. Dissertation du physicien de Saint-Flour. Voir même volume, p. 240. *Des Singularités de la nature*, ch. XI, de la formation des montagnes. Et t. XXXIV, p. 45. *L'Homme aux quarante écus.*

Il y a là des sous-entendus qui ont besoin d'être expliqués, et qui laisseraient croire que ces « sottises » qu'on ne lit pas auraient été provoquées par quelque critique hautaine et dédaigneuse. Les griefs remontaient à près de vingt ans.

Voltaire n'était pas un poëte comme Lamotte, s'autorisant de ses titres de lettré pour tout ignorer en physique. Son esprit observateur et singulièrement sagace avait toutes les curiosités en même temps qu'il avait toutes les aptitudes. L'Académie des sciences, on ne l'a pas oublié, avait un instant songé à se l'acquérir, convaincue des services qu'une telle plume, un jugement aussi net et aussi exact auraient pu rendre dans la vulgarisation de ses travaux; et, si le projet ne réussit point, cela tint à des considérations étrangères. Un peu rebuté par cet échec, le poëte, auquel une mort soudaine enlevait madame du Châtelet, revint à la poésie, qu'il n'avait jamais abandonnée, à l'histoire, contre laquelle la marquise avait de si tenaces préventions, au théâtre où lui étaient réservés encore plus d'un succès. Mais livré à lui-même, sans frein désormais, il devait céder à la pente qui l'entraînait vers cette métaphysique irréligieuse et libertine pour laquelle la tradition était peu de chose et qui n'admettait nulle entrave pas plus dans ses déductions que dans ses investigations. En un mot, tous ses écrits devaient tendre vers un but unique, l'affranchissement de la conscience humaine, l'indépendance historique à sa dernière limite, et, ce qui en est l'inévitable conséquence, le renversement des vieux préjugés, de l'erreur sous toutes ses formes,

du moins ce que lui et les philosophes de son école considéraient comme tels.

La Genèse avait une physique ; prouver que cette physique devait crouler fatalement devant la science, c'était enlever aux livres saints leur autorité, leur caractère sacré, c'était saper d'un seul coup le vieil édifice. Aussi, nous ne l'avons dit que trop, la tâche de tous les instants sera de mettre la tradition judaïque en contradiction avec les découvertes et les conquêtes modernes. Cette obligation du parti pris l'amènera inexorablement à l'esprit de système, le défaut le plus antipathique peut-être à ce jugement si sain, si net, si peu chimérique ; et son châtiment sera de tomber dans ces excès humiliants qui le révoltent et l'exaspèrent à si juste titre chez les autres. La question du déluge et tout ce qui peut y avoir un rapport plus ou moins direct ne sauraient le laisser de sang-froid, et il y revient à toute occasion, dans des digressions plaisantes ou sérieuses sur les problèmes que soulèvent les témoignages mystérieux de commotions et de bouleversements, dont on peut tout au plus restreindre les limites, mais dont on ne saurait répudier l'existence.

L'histoire naturelle était alors chez nous à son enfance, ce qui permettait de nier ou d'avancer toutes choses sur lesquelles, à l'heure où nous sommes, la discussion serait puérile ; et un homme comme Voltaire avait beau jeu dans ces divagations à perte de vue, où il apportait avec sa conviction une habileté, une clarté d'exposition qui devaient séduire et persuader. Nous parlons de conviction. Voltaire, si la passion avait eu une secrète influence sur ses idées,

était sincère pourtant, et ne croyait que combattre des théories plus que hasardées, sans se douter que ce qu'il y substituait était encore et plus hasardé et plus hypothétique. Dès 1746[1], il adressait, en langue italienne, à l'Académie de Bologne, une dissertation qu'il traduisait ensuite lui-même en français, *sur les changements arrivés dans notre globe et sur les pétrifications qu'on prétend en être encore les témoignages*. Cette dernière partie du titre en dit assez, et il ne reste plus qu'à savoir ce que l'écrivain trouvera à alléguer contre l'existence des fossiles, et de quelle façon il expliquera l'apparition, à coup sûr singulière, de ces pétrifications gisant bien loin des lieux où l'on eût dû normalement les rencontrer. Ces problèmes si intéressants, d'un ordre si élevé, provoquaient l'attention de la science, et ce fut à qui donnerait raison de l'énigme, à qui se perdrait le plus dans le dédale des hypothèses et des chimères. Écoutez plutôt l'auteur anonyme de la dissertation adressée à l'académie bolonaise.

Il y a des erreurs qui ne sont que pour le peuple; il y en a qui ne sont que pour les philosophes. Peut-être en est-ce une de ce genre que l'idée où sont tant de physiciens qu'on voit par toute la terre des témoignages d'un bouleversement général. On a trouvé dans les montagnes de la Hesse une pierre qui paraissait porter l'empreinte d'un turbot, et sur les Alpes un brochet pétrifié : on en conclut que la mer et les rivières ont coulé tour à tour sur les montagnes. Il était plus naturel de soupçonner que ces poissons, apportés

1. L'édition de Kehl porte 1749. Mais c'est manifestement une erreur. Quérard, *Bibliographie voltairienne* (Paris, Didot, 1842), p. 22. N° 88.

par un voyageur, s'étant gâtés, furent jetés, et se pétrifièrent dans la suite des temps ; mais cette idée était trop simple et trop peu systématique...

On a vu aussi dans des provinces d'Italie, de France, etc., de petits coquillages qu'on assûre être originaires de la mer de Syrie. Je ne veux pas contester leur origine; mais ne pourrait-on pas se souvenir que cette foule innombrable de pèlerins et de croisés, qui porta son argent dans la Terre sainte, en rapporta des coquilles ? et aimera-t-on mieux croire que la mer de Joppé et de Sidon est venue couvrir la Bourgogne et le Milanais ?.

Je sais bien qu'il se trouvera toujours des gens sur l'esprit desquels un brochet pétrifié sur le Mont-Cénis, et un turbot trouvé dans le pays de Hesse, auront plus de pouvoir que tous les raisonnements de la saine physique ; ils se plairont toujours à imaginer que la cime des montagnes a été autrefois le lit d'une rivière ou de l'Océan, quoique la chose paraisse incompatible; et d'autres penseront, en voyant de prétendues coquilles de Syrie en Allemagne, que la mer de Syrie est venue à Francfort. Le goût du merveilleux enfante les systèmes; mais la nature paraît se plaire dans l'uniformité et dans la constance autant que notre imagination aime les grands changements ; et, comme dit le grand Newton, *Natura est sibi consona*. L'Écriture nous dit qu'il y a eu un déluge, mais il n'en est resté (ce semble) d'autre monument sur la terre que la mémoire d'un prodige terrible qui nous avertit en vain d'être justes[1].

Le danseur Vestris disait : « Il n'y a que trois grands hommes en Europe : le roi de Prusse, M. de Voltaire, et moi. » Il oubliait Montesquieu et Buffon. Ces beaux génies, Buffon, Montesquieu, Voltaire, s'estimaient trop pour ne pas se jalouser un peu et ne point se porter ombrage. On se saluait, on se fai-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XXXVIII, p. 565, 566, 568, 579. *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe*, 1746.

sait des politesses ; au fond, on ne s'aimait pas. Et, si l'on avait à porter un jugement, il était rare qu'on n'insistât pas de préférence sur les côtés faibles : nous parlons de Buffon comme des autres. A ses yeux, l'auteur des *Lettres persanes* et de l'*Esprit des Lois* manquait de correction et de style, ce qu'il voulait bien attribuer aux mauvais yeux et à la pétulance de l'illustre président, qui, lui, pour se dispenser de formuler son sentiment sur l'auteur des trois premiers volumes de l'*Histoire naturelle*, écrivait à Mgr Cerutti, qu'il attendrait « avec tranquillité et modestie », pour se faire une opinion, la décision des savants étrangers[1]. Voltaire affichait pour Buffon une admiration qu'il ne fallait pas prendre trop à la lettre et que, de temps en temps, un petit lardon venait contrarier. Il ira jusqu'aux caresses. Il écrit à Helvétius, l'ami de tous les deux : « Faites ma cour, je vous prie, à M. de Buffon ; il me plaît tant, que je voudrais bien lui plaire[2]. » Et l'année suivante, à la Haye : « Ne seriez-vous pas à présent avec M. de Buffon ? celui-là va à la gloire par d'autres chemins ; mais il va aussi au bonheur, il se porte à merveille. Le corps d'un athlète et l'âme d'un sage. Voilà ce qu'il faut pour être heureux[3]. » Mais ce n'était pas toujours sur ce ton. Voltaire résista-t-il jamais au plaisir de décocher

1. Buffon, *Correspondance inédite* (Hachette, 1860), t. I, p. 253. Notes et éclaircissements de son arrière-petit-neveu, M. Henri Nadaud de Buffon.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LIII, p. 669. Lettre de Voltaire à Helvétius; Paris, 3 octobre 1739.

3. *Ibid.*, t. LIV, p. 235, 236. Lettre de Voltaire au même; 27 octobre 1740.

une malice? Louait-on devant lui l'*Histoire naturelle:* « Pas si naturelle », répartait-il. La saillie était piquante et avait sa raison d'être, appliquée au style splendide de M. de Buffon.

Ce dernier tenait d'autant plus à la partie systématique et hypothétique de son œuvre qu'elle était plus contestable et contestée: c'était surtout là qu'il était inventeur. Voltaire de plaisanter, de persifler sur ce penchant à l'*extraordinaire*, au *vaste*, aux *grandes mutations*, qui, loin de faire faire un pas à la science, la déroute et l'égare. Encore eût-il été mieux d'échapper au même travers. La traduction française de la *Dissertation* adressée à l'académie de Bologne parut à Paris et tomba dans les mains de Buffon, qui y était pris à partie, quoique sans être nommé, avec Burnet et Woodword: « Un auteur qui s'est rendu plus célèbre qu'utile par sa théorie de la terre a prétendu que le déluge bouleversa tout notre globe, forma des débris du monde les rochers et les montagnes, et mit tout dans une confusion irréparable: il ne voit dans l'univers que des ruines[1]... » Buffon, éperonné par cette allusion, nous nous garderons bien de dire cette attaque, car il n'y a là rien d'agressif, rien qui dépasse la limite d'une discussion polie; Buffon, en lisant ces suppositions que l'auteur de la *Dissertation* estime, sinon décisives du moins très-satisfaisantes, ne put retenir sa plume, et lança son trait sans songer aux conséquences et sans se douter quel était le coupable, s'il faut le croire sur parole.

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XXXVIII, p. 572, 573. *Dissertation sur les changements arrivés dans notre globe*, 1746.

Pourquoi n'a-t-il pas ajouté, disait-il en finissant, que ce sont les singes qui ont apporté les coquilles au sommet des hautes montagnes et dans tous les creux où les hommes ne peuvent habiter? cela n'eût rien gâté et eût rendu son application encore plus vraisemblable. Comment se peut-il que des personnes éclairées, et qui se piquent même de philosophie, aient encore des idées aussi fausses sur ce sujet?

Buffon, sentant vite que cette petite pointe pouvait lui en attirer d'autrement vives de la part d'un tirailleur qui ne ménageait pas sa poudre, y eut regret et profita avec empressement de l'occasion d'apaiser l'irascible écrivain. Le moyen dont il usa était encore le meilleur. C'était, dans la plus prochaine édition, non pas de retrancher, chose impossible, l'alinéa malencontreux, mais d'en corriger l'effet par une note où il n'épargnait ni l'éloge ni l'expression d'une entière admiration pour l'universel génie de l'auteur de *la Henriade*.

Sur ce que j'ai écrit au sujet de la *Lettre italienne*, on a pu trouver, comme je le trouve moi-même, que je n'ai pas traité M. de Voltaire assez sérieusement. J'avoue que j'aurais mieux fait de laisser tomber cette opinion que de la relever par une plaisanterie, d'autant que ce n'est pas mon ton, et que c'est peut-être la seule qui soit dans mes écrits. M. de Voltaire est un homme qui, par la supériorité de ses talents, mérite les plus grands égards. On m'apporta cette lettre italienne dans le temps que je corrigeais la feuille de mon livre où il en est question; je ne lus cette lettre qu'en partie, imaginant que c'était l'ouvrage de quelque érudit d'Italie qui, d'après ses connaissances historiques, n'avait suivi que son préjugé sans consulter la nature; et ce ne fut qu'après l'impression de mon livre sur *la Théorie de la terre* qu'on m'assura que la lettre était de M. de Voltaire. J'eus re-

gret alors de mes expressions, voilà la vérité; je le déclare autant pour M. de Voltaire que pour moi-même et pour la postérité, à laquelle je ne voudrais pas laisser douter de la haute estime que j'ai toujours eue pour un homme aussi rare, et qui fait tant d'honneur à son siècle[1].

On croira difficilement que Buffon ne soupçonnât pas un peu à qui il répondait. L'argument le meilleur en faveur de sa sincérité, c'est sa grande répugnance pour les chiffonneries et son profond amour de la paix[2]. Quoi qu'il en soit, cette déclaration très-honorable pour l'un et pour l'autre ne devait pas suffire à réconcilier les deux écrivains, qui, d'ailleurs, avaient eu rarement l'occasion de se rencontrer, si cela leur était arrivé même. Buffon, dans son intimité et sa correspondance, s'exprimait sur le compte de Voltaire avec acrimonie. Il le pouvait en toute sécurité : le hasard, le tempérament querelleur de ce dernier, avaient fait de presque tous les amis du naturaliste des ennemis du poëte. L'abbé Le Blanc, on ne l'a pas oublié, passait la meilleure partie de son temps à médire de Voltaire; et Buffon n'avait pas plus de mesures à garder avec M. de Brosses. Nous avons dû initier le lecteur aux premiers griefs; mais nous croyons que les relations du philosophe avec Needham fâchèrent plus l'auteur des *Singularités de la*

1. Buffon, *Œuvres complètes* (Paris, Pellot, 1832), t. II, p. 22. *Théorie de la terre*, art. VIII. Sur les coquilles et autres productions de la mer qu'on trouve dans l'intérieur de la terre.

2. *Revue des provinces* (15 mars 1860), t. II, p. 60 à 73. *Buffon et son château de Montbard*, par G. Desnoiresterres. C'est à cette étude que nous empruntons, à peu près mot pour mot, l'histoire de cette petite guerre de coquilles.

nature, que a petite note désavouée dans une édition postérieure, et qu'on avait eu le temps d'oublier. En réalité, il avait été peu affecté de cette riposte à sa propre critique; et, en 1765, dans une lettre à Damilaville, en une sorte de portrait du vrai philosophe, il désigne Buffon, sous l'épithète honorable du « sage de Montbard [1]. » Cet état d'hostilité anodine, se bornant à quelques boutades contenues entre les quatre murailles d'un salon, durait depuis vingt-cinq ans; il pouvait, à la distance qui séparait Montbard de Ferney, n'avoir d'autre terme que la mort de l'un d'eux, si une circonstance imprévue ne venait joindre les mains des deux non moins illustres vieillards. Ce hasard heureux se présentera, mais à son heure, un peu tard, comme nous le verrons, en 1774.

Si Voltaire avait fait le vide autour de lui, ce vide ne l'effrayait pas trop; pour mieux dire, il n'existait point. Nous avons cité quelques-uns des nombreux enfantements d'une solitude, qui était moins absolue et moins murée, en somme, qu'on serait autorisé à le penser. Il a chassé les jeux et les ris, soit; mais, l'aurait-il plus sincèrement voulu, il n'aurait pu s'isoler et rompre absolument avec le monde extérieur. Ses ennemis n'étaient pas gens à lâcher leur proie, et, rendons-lui cette justice, il était encore moins d'humeur qu'eux à pratiquer l'oubli et le pardon des injures. Mais parmi les mille bruits qui soufflent du dehors, tous ne sont point agressifs et malveillants; et la renommée lui apportera les paroles gracieuses et flatteuses du roi

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXII, p. 234. Lettre de Voltaire à Damilaville; à Ferney, 1er mars 1765.

de Danemarck, qui eut le courage de dire, à Fontainebleau, que le poëte « lui avait appris à penser [1]. » Indépendamment aussi des rumeurs que propagera la haine, plus d'une triste nouvelle viendra le relancer et assombrir son âme. Damilaville, ce Damilaville si serviable, si dévoué, depuis longtemps aux prises avec un mal incurable, venait de succomber avec la fermeté d'un stoïcien, dont il avait revêtu l'enveloppe.

Ce qu'on a raconté de ses derniers moments témoignerait d'un esprit résolu, qui sait dompter la douleur, ou du moins ne pas se laisser courber par elle. L'on a dit que, sentant sa fin approcher, il demanda à son médecin combien de temps il avait encore à vivre. « Vous connaissez mon courage et l'indifférence avec laquelle je regarde la mort; parlez-moi franchement; les ménagements qui conviendraient à un autre ne sont pas nécessaires avec moi. » Le médecin ne lui cacha point qu'il lui restait à peine quelques jours. Le commis du Vingtième fit alors venir un tapissier, auquel il vendit les meubles de son appartement, en consacra le prix à un festin d'adieux où il réunit ses amis, et voulut boire avec eux un dernier verre de champagne. Dans l'impossibilité de le faire renoncer à un projet aussi étrange, on crut devoir, sans lutter davantage, céder à cette fantaisie de mourant, et il expirait quelques instants après, le 13 décembre 1768, à l'âge de quarante-sept ans [2].

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 232. Lettre de D'Alembert à Voltaire; ce 12 novembre 1768.

2. *Biographie des frères Michaud* (seconde édition), t. X, p. 75. Article *Damilaville*, par Marguerit.

Hâtons-nous de dire que cela nous semble un roman assez ridicule, auquel nous n'accordons aucune créance. Grimm ne parle de rien de pareil, pas plus que D'Alembert, qui n'aurait point manqué de joindre au récit des derniers moments de leur ami commun ces détails caractéristiques. « Je suis étonné, écrivait-il à Voltaire, le 17 décembre, que vous n'ayez point reçu une lettre que je vous ai écrite il y a quinze jours, et dans laquelle je vous mandais le triste état de notre pauvre ami Damilaville[1], qui a cessé de vivre, ou plutôt de souffrir, le 13 de ce mois. Il y avait plus de trois semaines qu'il existait avec douleur, et presque sans connaissance; et sa mort n'est un malheur que pour ses amis. Il a été confessé sans rien entendre, et a reçu l'extrême-onction sans s'en apercevoir. » Nous voilà bien loin de ce dernier banquet d'un philosophe voluptueux, s'éteignant le verre à la main, en niant la douleur comme le sophiste Posidonius.

Voltaire fut sincèrement affligé d'une perte qui lui enlevait plus qu'un ami, un véritable séide, aussi inébranlable dans sa foi qu'infatigable dans son dévouement. « Je regretterai Damilaville toute la vie, répondait-il à D'Alembert. J'aimais l'intrépidité de son âme; j'espérais qu'à la fin il viendrait partager ma retraite[2]. » Et à Grimm qui, connaissant l'attachement du poëte pour le défunt, avait dû afficher une grande désolation : « L'affligé solitaire des Alpes a reçu la lettre

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 254. Lettre du 6 décembre. Elle figure dans la correspondance, à sa date.

2. *Ibid.*, t. LXV, p. 278. Lettre de Voltaire à D'Alembert; 23 décembre 1768.

consolante du prophète de Bohême. Ils pleurent ensemble, quoique à cent lieues l'un de l'autre, le défenseur intrépide de la raison et le vertueux ennemi du fanatisme. Damilaville est mort, et Fréron est gros et gras...[1] » Il écrivait encore à Thiériot : « Je suis bien aise que vous disiez *notre cher Damilaville;* mais il y avait plus de deux ans que je croyais que vous n'étiez plus lié avec lui. La philosophie a fait en lui une grande perte; c'était une âme ferme et vigoureuse. Il était intrépide dans l'amitié[2]. » L'allusion était transparente, et Thiériot était trop fin et avait trop la conscience sinon le regret de son ingratitude, pour se méprendre sur la portée du reproche. Damilaville était marié, quoiqu'il ne s'en vantât pas; ses amis ne connurent sa femme que lorsqu'elle se présenta pour mettre la main sur le peu qu'il laissait. Le commis du Vingtième était mort sans pouvoir assurer le sort d'un domestique qui lui avait donné des preuves du plus complet dévouement. Voltaire, à qui madame Denis venait d'apprendre la détresse de ce pauvre diable, s'attendrit, et, ce qui était mieux, dépêche aussitôt à D'Alembert un mandat dont nous ignorons le chiffre, pour lui venir en aide. « Permettez-moi que je vous adresse ce petit billet, qui me coûte beaucoup plus de peine à vous écrire qu'il ne coûte d'argent; car à peine puis-je me servir de ma main[3]. »

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 289. Lettre de Voltaire à Grimm; 27 décembre 1768.

2. *Ibid.*, t. LXV, p. 376. Lettre de Voltaire à Thiériot; le 4 mars 1769.

3. *Ibid.*, t. LXVI, p. 64. Lettre de Voltaire à D'Alembert;

Voltaire, abstraction faite des visiteurs d'aventure, n'était pas tout à fait seul à Ferney. Depuis quelques années, il avait recueilli chez lui son cousin Daumart, un pauvre infirme qui, en fait d'agréments, ne pouvait guère compter à l'actif du vieux malade des Alpes. Mais il sera tout aussi secourable envers un nécessiteux d'un autre genre, auquel nuls liens de parenté ne l'attachaient, et qui, abandonné, repoussé des siens, serait à coup sûr mort de misère et de faim, s'il n'eût pas intéressé le poëte à sa détresse. Il s'agit de Durey de Morsan. Avec beaucoup de douceur et d'aménité, de l'esprit, des connaissances, Durey, grâce à l'absence de tout caractère, et à une facilité digne d'un autre nom, avait passé par une série de désordres, de faiblesses, d'inconséquences et d'erreurs au bout de laquelle devaient inexorablement se trouver, avec une ruine totale, une déconsidération aussi complète que méritée. Né en 1717, il avait, à l'heure où nous sommes, cinquante-deux ans; il se trouvait dans le dénûment le plus absolu, sans avoir gagné à ces épreuves un jugement plus sain, plus de solidité et de maturité dans la conduite. Sa sœur, madame de Sauvigny, aliénée par tant de démarches extravagantes, d'inexcusables sottises, avait déclaré ne vouloir plus entendre parler de lui; et Voltaire, pour obtenir quelques secours, fut forcé

28 octobre 1769. Ce ne sera pas la seule fois qu'il s'occupera de Damilaville et des siens, il fera solliciter Turgot pour obtenir en faveur de son frère une direction des Vingtièmes ou une place de sous-commissaire dans la marine, t. LXIX, p. 51. Lettre de Voltaire à D'Alembert; 27 auguste 1774. — Condorcet, *Œuvres* (Paris, Didot, 1847-1849), t. I, p. 253. Lettre de Condorcet à Turgot; ce 23 septembre 1774.

d'insister avec une fermeté qui avait d'autant plus de mérite, qu'il n'avait aucune raison de se brouiller avec une femme dont il savait l'influence. « Je vous avoue, madame, que j'ai été touché de voir le frère de madame l'intendante de Paris arriver chez moi à pied, sans domestique, et vêtu d'une manière indigne de sa condition. Je lui ai prêté cinq cents francs; s'il m'en avait demandé deux mille je les lui aurais donnés [1]. »

Fils, neveu de grands financiers (son père, M. d'Harnoncourt, était fermier général), il lui avait fallu amonceler folies sur folies pour en arriver à l'état de trop réelle pauvreté où il était tombé. Mais il appartenait de droit au premier intrigant qu'il rencontrait sur son passage, à toutes les entreprises équivoques, véreuses, insensées, malhonnêtes des escrocs, des gens à projets de bas étage, qui ne manquaient jamais de l'attirer dans le piége le plus grossier. Il croira au mouvement perpétuel, et se donnera un instant tout entier à sa recherche. Lorsque le prince Édouard se jeta en Écosse, en 1745, il n'hésita pas à lui avancer une somme de trois cent mille francs, dont il ne devait jamais recouvrer une obole, et qui ne lui valurent même pas un remerciement [2]. Ce fut la plus sensée, la plus honorable, et peut-être la seule honorable de ses folies. Trois cent mille livres, après tout, n'étaient pas une affaire pour un homme qui attendait trois millions de la succession

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 301, 302. Lettre de Voltaire à madame de Sauvigny; à Ferney, 3 janvier 1769.

2. Morsan a écrit sur cette expédition malheureuse des *Anecdotes pour servir à l'histoire de l'Europe* (Paris, 1757), in-8° que cite Bjœrnstæhl, et une *Histoire du prétendant*, sans indication de lieu (1756), in-12 de 96 pages.

paternelle; et ce n'est, en tout cas, qu'un tiers des douze cent mille livres auxquelles ses dettes se montaient, en 1760, principaux et intérêts[1]. L'auteur de *la Henriade*, qui entre dans les plus grands détails avec l'intendante, compare avec trop de raison toutes ces frasques et toutes ces aventures à celles de Guzman d'Alfarache. Il n'en bataille pas moins en sa faveur avec une inépuisable bienveillance. Il le traite comme son fils, l'aide de sa bourse autant que de ses conseils, le prémunit contre les influences funestes qui ne se lassent pas de le poursuivre, et le garde dans son Ferney, où les qualités inoffensives du pauvre Morsan le feront aimer.

Durey avait de l'instruction et de la lecture, comme tous les siens; il connaissait le théâtre, et était l'auteur de petites comédies dont nous n'avons trouvé d'indication nulle part : *le Voyage de l'Amour*, *la Statue animée*, *les Amours du docteur Lanternon*[2]. Le seul ouvrage qu'on puisse citer est le *Testament politique du cardinal Alberoni*, qu'il vendit à Maubert de Gouvest, et que celui-ci publia comme son œuvre, en 1753. Au plus fort de ses dissipations, Durey était resté fidèle aux belles-lettres latines, dont des maîtres intelligents avaient su lui inculquer le goût éclairé. « Tous les jours de ma vie, écrivait-il à Mercier de Saint-Léger, je lis du latin. J'aime Horace, Virgile, et Tite-Live est mon historien favori[3]. » Voltaire lui donnait quelque-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 327. Lettre de Voltaire à madame de Sauvigny ; 20 janvier 1769.

2. Bjœrnstæhl, *Lettere ne' suoi viaggi stranieri* (Poschiavo, 1785), t. IV, p. 108.

3. Charavay aîné, *Catalogue d'autographes* du mercredi 21 avril

fois ses manuscrits à copier, et lui faisait faire des traductions, des extraits pour ses travaux de polémique ou d'histoire. Bien que Wagnière ne fût pas son seul copiste, l'auteur du *Dictionnaire philosophique* était d'une fécondité si continue, qu'il devait mettre celui-ci et les autres sur les dents, et il était heureux de rencontrer à l'occasion des gens aimables et capables qui lui vinssent en aide. Il traitait le pauvre Durey en enfant aimable, et lui faisait parfois de petites niches comme celle que nous allons raconter, sur la foi d'un grave professeur d'Upsal, qui, lui aussi, viendra saluer le philosophe de Ferney. Il paraîtrait que, en dépit des agitations et des désordres de sa vie, Morsan avait conservé des sentiments religieux. Il avait dans sa chambre un crucifix, sous lequel il avait placé un portrait de Rousseau ; ce qui était au moins un manque de tact, dans la maison et sous les yeux d'un homme qui ne pouvait alors entendre prononcer ce nom sans se mettre en fureur. Au bas du portrait il avait écrit ce distique :

Ante meos oculos pendet tua, Rufe, tabella :
Pendentis colitur sic mihi forma Dei.

Le poëte entre un jour chez son hôte, qui était sorti ; il aperçoit et la portraiture et les vers qu'on y avait joints. Il s'approche, il efface le second vers et y substitue ce dernier :

Sed cur non pendet vera figura viri ?

1869, p. 5, n° 40. Lettre de Durey de Morsan à Mercier de Saint-Léger ; le 16 auguste.

Content de sa malice, Voltaire n'y fit par la suite aucune allusion, et ne témoigna pas la moindre humeur à Durey de Morsan, qui s'attendait bien et devait s'attendre à quelque boutade du terrible vieillard[1].

Puisqu'il est question du petit nombre de ceux qu'avait retenus Voltaire et qui partageaient avec lui sa solitude, nous ne saurions laisser dans l'oubli un M. Rieu, le petit-fils de cette madame Calandrini, à laquelle les lettres d'Aïssé sont adressées. Ce personnage, dont il est à peine parlé dans la Correspondance[2], avait longtemps servi en Amérique, comme officier de terre et armateur; il avait même commandé dans une de nos îles. Quoique Génevois, il était né à Paris. Il avait épousé, à la Guadeloupe, une créole, charmante encore à l'époque où nous sommes, et fort intelligente, s'il faut en croire Bjœrnstæhl. Il était sans fortune, et M. Hennin, à la dévotion duquel il s'était mis en un moment de presse, pour la distribution des passe-ports, avait cru devoir le recommander au ministre pour la direction des Messageries de Genève, qui lui fut accordée. Mais cette place ayant été réduite à néant par l'établissement de Versoix, le résident insista pour lui faire avoir la commission des sels pour le Valais, sans toutefois l'obtenir[3].

1. Bjœrnstæhl, *Lettere ne' suoi viaggi stranieri* (Poschiavo, 1785), t. III, p. 127, 138. Lettere VI; Ferney, il primo d'ottobre 1773.

2. Voltaire cite un billet de Rieu, à l'appui de ce qu'il avance sur les Caraïbes, dans la *Défense de mon oncle*. *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XLIII, p. 367, 368.

3. Archives des Affaires étrangères, 75. Genève, 1767, de mars à juin, p. 340, 367, 403.— *Ibid.*, 77. Genève, 1768, p. 12.

C'est après cet insuccès que nous trouvons Rieu chez Voltaire, auquel, comme Durey, il rendait de petits services, soit en faisant des extraits, soit en mettant au net les manuscrits du poëte-philosophe. C'était un homme qui avait beaucoup vu et beaucoup lu. Il connaissait l'Espagne, sa littérature, et songeait même à traduire quelques-uns de ses livres. Voltaire finit par lui vendre une maison avec un petit terrain dans son voisinage, comme cela résulte d'une quittance que nous avons sous les yeux[1]. Esprit sensé, éclairé, aimant les lettres et les arts (il avait une belle bibliothèque et des curiosités), Rieu nous semble être demeuré étranger aux petites intrigues de la cour de Ferney. Au moins était-il le seul qui eût trouvé grâce auprès de madame Denis, dont l'imagination alarmée voyait dans les hôtes de son oncle autant d'ennemis et de perfides conseillers[2].

La retraite de madame Denis avait naturellement grandi l'importance et l'influence du père Adam. Père Adam était-il l'homme inoffensif, passablement lourd et épais qu'il paraissait être ; ou, sous cette enveloppe candide, rassurante, cachait-il une nature rusée, sournoise, endormant l'ennemi par sa prétendue nullité, mais gagnant chaque jour un peu de terrain, sans

1. « Reçu de M. Rieu quatre cent cinquante livres pour six mois de la rente viagère pour sa maison et jardin, échu hier. Fait à Ferney, le 2 juillet 1776. *Voltaire.* »

2. Rieu était en correspondance avec un avocat de Paris, appelé Mercier, secrétaire des commandements de la comtesse d'Artois. Nous avons pris connaissance des lettres de ce dernier ; mais ce sont celles de Rieu que nous aurions souhaitées et que nous avons vainement cherchées.



laisser soupçonner qu'il pût avoir de visées autres que de digérer et de mener à bien sa partie d'échecs? D'Alembert écrivait au roi de Prusse, dans le courant de juin 1768 : « Oui, sans doute, le patriarche de Ferney a renvoyé Agar de sa maison; il est livré pour toute société à un fort honnête jésuite, qui s'appelle le père Adam, et qui n'est pourtant pas, à ce qu'il dit, le premier des hommes. Il a pris ce jésuite pour lui dire la messe et pour jouer avec lui aux échecs; je crains toujours que le prêtre ne joue quelque mauvais tour au philosophe, et ne finisse par lui *damer le pion*, et peut-être le faire *échec et mat*[1]. » Mais D'Alembert ne connaissait point le père, qui fut recueilli par l'auteur de *Mérope*, quelques années après son voyage à Genève; et ses appréhensions n'avaient d'autre fondement que la réputation d'envahissement trop bien méritée par la généralité des membres de la redoutable société. Nous ne savons point si La Harpe avait personnellement à se plaindre de l'ancien régent de rhétorique de Dijon, et s'il attribua sa disgrâce à ses perfides insinuations; mais il n'était pas parti précisément son ami. De retour à Paris, dans une lettre autographe datée du 21 mars (1768), après s'être étendu sur l'inconcevable détermination du poëte, qui se séparait brusquement et sans motifs d'une nièce qu'il semblait pourtant aimer tendrement, il ajoutait: « Quant à moi, ce qui m'afflige le plus, c'est de le voir livré à un moine, à un ex-jésuite, le plus bas de ses

1. D'Alembert, *Œuvres complètes* (édit. Belin), t. V, p. 278, 279. Lettre de D'Alembert à Frédéric; Paris, 20 juin 1768.

valets, et le plus dangereux des imposteurs. C'est un étrange spectacle pour l'Europe que de voir M. de Voltaire tête à tête avec le père Adam[1]. »

Madame Denis, elle-même, ne laisse pas d'être inquiète de l'influence qu'il a pu prendre sur le patriarche; après l'avoir jugé inoffensif et s'être même félicitée de cette acquisition pour son oncle[2], elle s'était dit que, parfois, beaucoup de finesse et de fourberie se cachent sous l'enveloppe la plus débonnaire, et que l'on n'était point impunément jésuite. Dans une lettre citée plus haut, elle ajoutait en *post-scriptum :* « Mandez-moi ce que fait le jésuite, c'est une plate beste, s'il avait eu de l'esprit, mon oncle s'en méfierait. Comme il le croit, comme de raison, un sot, ce qu'il lui dit peut lui faire impression, les bestes méchantes sont très-dangereuses[3]. » L'éloignement donne un aspect fantastique aux choses et aux personnes, et, quoiqu'on ait voulu que père Adam, en s'abattant dans ce château de perdition, obéît à une consigne, nous pensons qu'il n'eut pas à beaucoup près de si vastes desseins[4]. Voltaire disait à l'abbé Delille : « Voilà le père Adam, il a été jésuite, vous le voyez rire à toutes mes facéties sur l'infâme. Eh bien, je soupçonne le

1. Charavay, *librairie ancienne et autographes* (novembre 1865), p. 6. N° 19, p. 853.

2. « ... Ce que j'en aime le mieux, écrivait-elle à Cideville, c'est qu'il est grand joueur d'échets et aime beaucoup mon oncle. » L'*Amateur d'autographes* (15 décembre 1864), IIIe année, p. 375. Lettre de madame Denis à Cideville; les Délices, 29 mars 1764.

3. Lettre inédite de madame Denis à M. Rieu; Paris, ce 19 mai (1768).

4. Feydel, *Un cahier d'histoire littéraire* (Paris, Delaunay, 1818), p. 3, 4.

coquin d'être chrétien, c'est un hypocrite[1]. » Mais le chapelain du patriarche de Ferney était tout uniment un pauvre diable d'égoïste vendu à qui le nourrissait et le faisait vivre. Son installation en terre ennemie avait été naturellement assez mal vue de ses confrères qui lui fermèrent leur porte, dans un voyage qu'il fit à Dijon. Si le procédé manquait d'aménité, il n'avait rien que de naturel et de prévu, ce semble, et on s'étonne un peu de l'espèce de surprise qu'il causa à Voltaire.

Mon ex-jésuite s'appelle Adam, écrivait-il à un M. Le Riche, directeur général des domaines, à Besançon, il dit proprement la messe; il a marié des filles dans ma paroisse avec toute la grâce imaginable. Il avait le malheur d'être brouillé depuis longtemps avec les jésuites bourguignons, quoiqu'il aime assez le vin. En un mot, ni le révérend père provincial, ni le révérend père recteur, ni le révérend père préfet, enfin aucun ex-révérend cuistre ne voulut voir mon aumônier; et, comme les jésuites disent toujours la vérité, je voudrais savoir s'ils lui ont refusé le salut parce qu'il dit la messe chez moi, ou si c'est une ancienne rancune de prêtre à prêtre[2].

Tout cela pouvait être un jeu, mais qui n'est guère supposable; et nous croyons, sur l'apparence, père Adam fort mal avec ses anciens supérieurs et chefs ecclésiastiques. Après tout, c'était un ex-jésuite, et l'auteur de la *Henriade* était ravi de pouvoir dire qu'il avait dans sa domesticité un membre de la célèbre

1. Mallet Du Pan, *Mémoires et correspondances* (Amyot), t. II, p. 475. Le voyage de l'abbé Delille à Ferney eut lieu en 1776.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 373. Lettre de Voltaire à M. Le Riche; 12 décembre 1766.

compagnie, se pliant, se conformant à ses exigences les plus étranges et les plus saugrenues, une sorte de maître Jacques propre à tout et peut-être capable de tout. Cette situation eût été intolérable pour autre qu'un père Adam, car il était le plastron des plaisanteries, des brocards de ceux que Voltaire réunissait à sa table. Quelqu'un lui ayant dit un jour : « Que faites-vous ici, père? ne voyez-vous pas que vous n'allez pas à tout ce monde? » Il répondit : « Je patiente, je guette le moment de la grâce[1]. » Admettons la vérité de l'anecdote; cela prouve tout au plus que, si avili que l'on soit, on ne demande pas mieux, à l'occasion, de colorer d'un vernis de politique les bassesses les moins excusables. Mais, en réalité, le bonhomme laissait couler le temps sans rien attendre du ciel avec lequel il devait être assez mal.

Si le personnel avait été réduit au strict indispensable, il faisait plus que suffire au seigneur de Ferney, au point de vue du service et aussi de l'animation dont il pouvait avoir besoin pour se croire encore de ce monde. Les petites querelles, les chiffonneries, des haines plus caractérisées ne laissaient pas de diviser ces braves gens, qui, sans s'en douter et le vouloir, donnaient ainsi la comédie à leur maître. Nous avons vu, au bas de la déclaration de foi de Voltaire, à côté de la signature de Wagnière, celle d'un Bigex, le collègue de ce dernier, depuis quelques années aux gages de l'auteur de *Zaïre*. Né dans un village de Savoie, Simon

1. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres* (Londres, John Adamson), t. IV, p. 17 ; 27 avril 1768.

Bigex, sans fortune et sans naissance, avait trouvé, dans quelque couvent de moines, une instruction dont il ne manqua point de tirer profit, car il savait parfaitement le latin et avait beaucoup de lecture. Quel vent le poussa jusqu'à Paris où, réduit à toute extrémité, il dut entrer chez un conseiller, Nigon de Berty, à titre de valet de chambre et même de frotteur? C'est là un point obscur resté dans sa biographie, et ce ne sera pas le seul. Grimm, qui le rencontra alors, le tira de cette condition pour laquelle il n'était pas fait, et le constitua son principal copiste et son homme de confiance. Avant cela, Bigex avait eu occasion de faire une apparition dans sa patrie, et, en passant par Ferney, il s'était arrêté chez l'auteur de tant de chefs-d'œuvre qu'il avait dévorés, et où il se retrouvait en pays de connaissance. Le cuisinier du poëte, étant à Paris pour ses affaires propres, avait vu Bigex chez notre baron de Bohême, copiant des feuilles pour le service de quelques princes; et il l'avait dit à son maître, qui, n'ayant pas assez d'un copiste régulier, souhaita de se l'attacher.

Cela devait se passer en juillet 1763. Au moins lisons-nous dans une lettre de Voltaire de ce temps, à Damilaville : « L'auteur de *l'Oracle des fidèles*, livre excellent, trop peu connu, était valet de chambre d'un conseiller clerc de la seconde des enquêtes, nommé Nigon de Berty, Cloître-Notre-Dame, il est venu chez moi, il y est; c'est une espèce de sauvage comme le curé Meslier. » Et il ajoutait : « Vous rendriez service aux frères, si vous vous faisiez informer chez le conseiller Nigon de Berty ce que c'est qu'un Savoyard nommé Simon Bigex, qui a été chez lui en

qualité de valet de chambre et de copiste[1]. » Comme on le voit, Voltaire avait saisi le passage du pauvre diable pour lui faire endosser son *Oracle des philosophes*, petite finesse qui, le cas échéant, tout en ne trompant personne, le sauvait des recherches et des persécutions. Avant de faire aucune démarche auprès de Grimm, le patriarche avait cru devoir s'enquérir auprès du conseiller clerc, et ce n'avait été qu'après cette première information qu'il s'était adressé au baron. « C'était me couper mon bras droit, nous dit celui-ci; mais je consentis avec joie à la fortune de M. Bigex, qui travaille depuis ce temps-là sous les ordres immédiats de son maître, qui est notre maître à tous, et qui ne manquera pas de coucher son nouveau secrétaire sur son testament, à côté de M. Wagnière, premier commis du bureau de la réforme philosophique. » Mais c'est là où le petit prophète de Boehmischbroda cesse de l'être, comme on verra.

Le bon jésuite, tout passif qu'il semblât, donnait un peu plus d'attention aux choses de ce monde qu'il n'en avait l'air. Fût-ce jalousie pour la supériorité de Bigex sentie par le poëte, fût-ce tout autre motif que nous ignorons, père Adam n'aimait point celui-ci et était tout préparé à le lui prouver à l'occasion. Sans doute était-il pressé, car celle qu'il saisit aux cheveux nous paraît étrange. Il accusa le secrétaire d'avoir volé nuitamment des fruits, dans un jardin. Piqué au vif par l'inculpation, Simon Bigex traduisit son diffa-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXI, p. 86. Lettre de Voltaire à Damilaville ; 12 juillet 1763.

mateur en justice pour rendre compte de ses assertions.

Ce procès pendant au baillage de Gex, nous dit Grimm, à la date du 1er novembre 1769, va être plaidé et jugé en forme après la Saint-Martin. En attendant, M. Antoine[1] Bigex, sans préjudicier à ses raisons civiles, a fait valoir ses raisons littéraires contre M. Antoine Adam, dans une lettre de huit pages, intitulée *Nouvelle provinciale*, avec l'épigraphe :

Quò semel est imbuta recens servabit odorem
Testa diu[2].

Cette provinciale est pleine d'érudition et est une très bonne plaisanterie. L'anagramme *ad omnia natus*, que le philosophe Antoine Bigex trouve dans le nom d'*Antonius Adam*, est très heureusement appliquée à un ci-devant soi-disant jésuite. De quoi s'avise cet imbécile de père Adam?... On dit que le seigneur patriarche s'amuse de ce procès, et qu'il laissera libre cours à la justice[3].

Une chose qui a dû frapper, c'est l'amitié que porte à Bigex le très-personnel baron, c'est la considération avec laquelle il s'exprime sur son compte. Est-il et peut-il être question d'un vol réel? quelques fruits dérobés, d'ailleurs, en seraient-ils un? Nous avons cherché et fait chercher en vain cette lettre de huit pages, manuscrite ou imprimée, nous avons voulu connaître s'il y avait véritablement eu procès et sentence. Notre enquête n'a pas abouti. Ce qui apparaît le plus nettement dans tout cela, c'est une chiffonnerie entre

1. Bigex s'appelait Simon et non Antoine, comme nous avons pu nous en assurer sur la minute même des actes que nous avons cités et où il figure comme témoin.

2. *Horace*, liv. I, épît. 2.

3. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. VI, p. 275, 276; 1er novembre 1769.

deux hommes d'humeur et de robe bien différente, querelle qui, toutefois, devait se terminer par la défaite et la retraite de l'un d'eux. Mais ce fut père Adam qui resta. Un copiste était plus aisé à remplacer qu'un joueur d'échecs comme le père Adam. On était de vieille date habitué à cette figure platement souriante, à cette nature de valet que les bourrasques n'intimidaient point, et Bigex dut aller chercher fortune ailleurs[1]. Le moment eût été mal choisi, après tout, de se séparer d'un chapelain auquel on venait de donner un témoignage aussi notoire d'amitié et de sollicitude.

Voltaire écrivait au cardinal de Bernis :

Je ne crois pas que Clément XIV soit un Bembo; mais, puisque vous l'avez choisi, il mérite sûrement la petite place que vous lui avez donnée. Or, monseigneur, comme dans les petites places on peut faire de petites grâces, il peut m'en faire une, et je vous demande votre protection; elle ne coûtera rien à Sa Sainteté, ni à Votre Éminence, ni à moi; il ne s'agit que de la permission de porter la perruque. Ce n'est pas pour mon vieux cerveau brûlé que je demande cette grâce; c'est pour un autre vieillard (ci-devant soi-disant jésuite, ne vous en déplaise), lequel me sert d'aumônier. Ferney est comme Alby, auprès des montagnes, mais notre hiver est incomparablement plus rude que celui d'Alby... Mon aumônier est Lorrain, il a été élevé en Bourgogne, il n'a point fait le vœu de s'enrhumer; il est malade et sujet à de violents rhumatismes; il priera Dieu de tout son cœur pour Votre Éminence, si vous voulez bien avoir la

1. Dans des bavardages, sans consistance, il est vrai, nous lisons qu'une fille de la domesticité de Ferney s'était trouvée grosse de son fait. Si cette mésaventure était plus exacte que le reste, elle expliquerait le départ du galant Bigex. *Correspondance secrète politique et littéraire* (Londres, John Adamson), t. XV, p. 237, 238.

bonté d'employer l'autorité du vicaire de Jésus-Christ pour couvrir le crâne de ce pauvre diable... Je ne puis avoir d'autre aumônier que lui ; il est à moi depuis près de dix ans ; il me serait impossible d'en trouver un autre qui me convînt autant. Je vous aurai une très-grande obligation, monseigneur, si vous daignez m'envoyer le plus tôt qu'il sera possible un beau bref à perruque[1].

Si l'on s'étonnait qu'il faille avoir recours à un bref du pape en telle occurrence, et que le père Adam et Voltaire se crussent, l'un et l'autre, obligés d'adresser une semblable supplique pour obtenir la permission de dire la messe en perruque, nous répondrions que de pareils émerveillements ne témoigneraient point d'un grand savoir historique et d'une grande science canonique[2]. Les perruques, qui sont de toute antiquité, ont, dès l'origine, été des instruments de vanité, de fourbe et de perdition ; et les naïfs seuls pourraient s'imaginer qu'elles aient été inventées dans l'unique but d'éviter des rhumes de cerveau. Comme le masque, elles avaient un bien autre emploi et servaient aux plus coupables, aux plus honteux usages. C'est dans la *Cyropédie* qu'il est fait mention, pour la première fois, de perruque, ou du moins de tour de cheveux ; et Xénophon ne dédaigne pas de nous raconter la plaisante et enfantine exclamation de Cyrus en apercevant son aïeul avec ce bel accoutrement[3]. Polybe nous dit aussi qu'Annibal avait un certain

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 476, 477. Lettre de Voltaire à Bernis ; à Ferney, 12 juin 1769.
2. L'abbé Falise, *Cours abrégé de liturgie pratique* (Paris, 1853), p. 5.
3. Xénophon, *La Cyropédie* (Paris, Hachette, 1865), p. 42, 43.

assortiment de perruques, au moyen desquelles il échappait à la surveillance des Gaulois [1].

Mais c'est sous la Rome des Césars, que la perruque deviendra d'un usage permanent et presque général. Caligula mettait une perruque pour se glisser clandestinement dans les lieux de débauche [2]. Au moins, Othon, qui n'avait pas de cheveux, ne s'en affublait, comme de nos jours, que dans le but de dissimuler ses pertes par cet apport étranger [3]. Ainsi que Caligula, Messaline, pour se livrer avec plus de sécurité à ses débordements, se couvrait la tête d'une perruque allemande enduite de savon de Hesse, et courait, la nuit, les lupanars accompagnée d'une esclave [4]. Se lançait-on dans quelque aventure scabreuse où l'honneur fût en péril, la perruque était d'un merveilleux secours ; et tel homme de qualité, dévoré de l'étrange manie de se mêler aux luttes des gladiateurs, entrait dans l'arène avec une perruque, afin d'être pris pour l'un d'eux. Si parmi les païens la perruque, aux yeux des gens rigides, était déjà en médiocre estime, l'on comprend qu'elle dut être un objet d'exécration et d'horreur pour les premiers chrétiens, qui, d'ailleurs, professaient la même aversion et le même mépris à l'égard des institutions et des modes de leurs persécuteurs. Aussi, les pères de l'Église de tonner contre ces or-

1. Polybe, *Histoire générale*, traduction de Félix Bouchot (Charpentier, 1847), t. I, p. 254. Liv. III, ch. LXXVIII.

2. Suétone, *Les douze Césars* (collection des auteurs latins), p. 106. Caligula, ch. XI.

3. *Ibid.*, p. 186. Othon, ch. XII.

4. *Les satiriques latins. Juvénal*, traduction de Despois (Hachette, 1864), p. 7. Satire VI.

nements étrangers, que la coquetterie des femmes faisait ajouter à leur chevelure naturelle. Tertullien, notamment, s'écriera dans un noble élan d'éloquence, en s'adressant aux chrétiens de son temps :

Pourquoi ne laissez-vous pas vos cheveux en repos? Tantôt vous les pressez, tantôt vous les lâchez, tantôt vous les tenez abattus. Les uns prennent plaisir à les friser, les autres à les laisser flotter sur leurs épaules par une feinte simplicité. Vous faites encore quelque chose de pis que cela : vous attachez à vos cheveux naturels je ne sais quelle énormité de cheveux étrangers, tantôt en forme d'étui ou de fourreau de tête, et tantôt en forme de bourrelet... Si ces énormités ne vous font pas rougir, rougissez au moins de la faute que vous commettez en les portant. Ne parez point des têtes saintes et chrétiennes de la dépouille de quelques têtes étrangères, qui sont peut-être impures, peut-être criminelles, peut-être et déjà condamnées aux peines de l'enfer, et ne souffrez pas que les vôtres qui sont libres soient asservies à tout ce vain attirail d'ornements profanes [1].

Et sur quoi, en effet, les prêtres feront-ils l'imposition des mains dans l'administration des sacrements? Sur quoi tombera la bénédiction qu'ils donneront, dans la célébration des saints mystères? Ce sera donc sur les cheveux et la dépouille des morts, que ne répugnent pas à s'approprier des têtes chrétiennes. Saint Clément d'Alexandrie, auquel nous empruntons ces derniers arguments [2], saint Grégoire de Nazianze [3], saint Jérôme [4],

1. Tertullien (édit. de l'abbé Migne, 1844), t. I, p. 1322, 1324. *De cultu feminarum*, cap. 7. — Nicolaï, *Recherches historiques sur l'usage des cheveux postiches et des perruques*, dans les temps anciens et modernes (Paris, Collin), p. 47, 48.

2. Saint Clément d'Alexandrie (édit. *Sylburgianæ*), p. 39, 44. « Mulieri alienis capillis ornatæ presbyter non benedicit. »

3. Saint Grégoire de Nazianze. *Carm. in mulier. ornat.*

4. Saint Jérôme, *Epist. ad Demetriad. servand. virgin.*

sont unanimes dans leurs anathèmes contre ces profanes ornements, dont se charge jusqu'à l'excès la vanité féminine, et ne se fatiguent pas de fulminer contre ces inventions de l'enfer : car il ne s'agit ici que des femmes ; c'est à elles seules qu'on s'adresse. « Mais il faut s'aveugler, dit un docteur en Sorbonne qui a pris et traité la matière en conscience et avec colère, il faut s'aveugler soi-même pour ne pas voir que ce jugement retombe de droit fil sur les perruques des ecclésiastiques, puisqu'elles sont faites de cheveux étrangers et empruntés, ainsi que toutes les autres[1]. » Cette observation, d'une justesse indiscutable, nous ramène tout naturellement à notre objet, dont nous avions dû nous écarter, moins toutefois qu'on pourrait le croire.

Cette coutume abominable de la perruque commence à se propager parmi le clergé séculier, à partir de la seconde moitié du dix-septième siècle. Les gens du monde, les grands seigneurs, le roi, avaient échangé la chevelure du règne précédent, d'une grâce virile, contre cette profluité de cheveux d'emprunt, aussi encombrante que peu naturelle, qu'on retrouve uniformément dans tous les portraits de ce temps. Il aurait été bien étrange que la contagion ne gagnât point, un

1. J. B. Thiers, *Histoire des perruques* (Avignon, 1779), p. 156. L'auteur, sentant qu'il attaquait ainsi à peu près tous les ecclésiastiques, ses amis compris, fut un peu embarrassé de produire cette thèse virulente, comme cela résulte de ce passage de Valois : « Monsieur Thiers qui a accoutumé, dit-il, de me donner tous ses livres, ne m'a pas donné son traité des perruques, peut-être avoit-il peur de me choquer à cause que je porte la perruque ; mais je ne suis pas si aisé à me fâcher contre un ami pour une bagatelle de cette nature. » *Valesiana* (Paris, Delaulne, 1694), p. 19.

jour ou l'autre, le clergé, en commençant par cette portion de ses membres la moins prémunie contre les travers et les vices du siècle, les abbés de cour, les abbés damerets, les abbés à la mode. Ce fut vers 1660 que ce scandale se produisit pour la première fois, d'abord discrètement et timidement. Les perruques furent courtes et restreintes; et cette catégorie de coiffure, à cause de cela même, se nomma *perruque d'abbé*. « Le premier qui en porta, nous apprend encore le docteur Thiers, fut l'abbé de la Rivière, qui est mort évêque de Langres, et que l'on peut par conséquent appeler avec justice *le patriarche des ecclésiastiques perruquets.* » Cet exemple ne pouvait manquer d'être suivi. Des chanoines hasardèrent la perruque; puis ce fut le tour des semi-prébendés, des chapelains, des chantres; vinrent ensuite les curés, les vicaires, les prêtres habitués, tout le monde, même les réguliers, même les moines. Il fallut bien pactiser avec un engouement contre lequel il n'y avait plus à lutter. Et les statuts synodaux de certains diocèses, celui d'Agen entre autres, évitant de se prononcer d'une manière absolue sur un usage déjà trop enraciné, se contentaient d'interdire, mais cela formellement, la perruque à l'officiant : à cet égard, malgré les tentatives, les démarches de plus d'une sorte, les sollicitations les plus pressantes, la défense existait dans sa complète rigueur.

L'on s'explique dès lors la requête du patriarche de Ferney qui, sachant les prescriptions canoniques, trouvait qu'il serait glorieux d'en triompher; et la tête dénudée du père Adam n'occupait, c'est à croire, que le second rang dans les motifs qui l'avaient déterminé à

s'adresser à son ancien confrère en Apollon, le cardinal de Bernis. Voltaire, ne recevant pas satisfaction aussitôt qu'il l'eût voulu, crut tout perdu. « Mes anges, je suis un réprouvé, je ne réussis à rien. J'avais entamé une petite négociation avec le pape pour une perruque, et je vois que j'échouerai; mais je n'aurai pas la tête assez chaude pour me fâcher[1]. » L'aumônier de Ferney avait rédigé un petit mémoire, que le poëte avait joint à sa lettre, et dont nous ignorons la teneur, mais qui ne nous apprendrait rien. Quoique les défenses fussent absolues, père Adam pouvait, à la rigueur, s'étayer d'une dérogation à la règle. A une époque antérieure, un membre de l'Académie française, l'abbé Balesdens[2], avait présenté pareille supplique au cardinal de Vendôme, légat *a latere* de Clément IX auprès du roi de France, qui se laissa convaincre, et lui accorda la permission de dire et célébrer la sainte messe « avec une perruque fort modeste, et comme on les fait à présent, avec une tonsure et couronne[3]. » Toutefois, l'auteur de *la Henriade* s'était trop hâté de désespérer, et si l'on n'avait pas répondu plus tôt, c'est qu'une petite faute qui s'était rencontrée dans la supplique en avait retardé le succès[4]. Voltaire ne se sent plus de

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 528. Lettre de Voltaire à d'Argental; 31 juillet 1769.

2. Jean Balesdens, secrétaire du chancelier Séguier, par l'influence duquel il arriva à l'Académie; éditeur de Savonarole, des *Elegia* de Jean-Papire Masson (2 vol. in-8°), des *Œuvres spirituelles* de saint Grégoire de Tours, etc.

3. J. B. Thiers, *Histoire des perruques* (Avignon, 1779), p. 294, 295.

4. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 515. Lettre de Bernis à Voltaire; à Rome, le 19 juillet 1769.

joie en recevant la dépêche romaine; il en extravague en vers, il en délire en prose.

Par pitié pour l'âge caduque,
D'un de mes sacrés estafiers
Vous abritez sa vieille nuque:
Quand on est couvert de lauriers,
On peut donner une perruque.
Prêtez-moi quelque rime en *uque*
Pour orner mes vers familiers.
Nous n'avons que celle d'eunuque.
Ce mot me conviendrait assez;
Mais ce mot est une sottise,
Et les beaux princes de l'Église
Pourraient s'en tenir offensés.

Dans son premier transport, le poëte n'avait pas donné une grande attention à la rédaction du bref. Un plus sérieux examen le rendit perplexe; et, au bas de cette même lettre d'actions de grâces, il manifestait des appréhensions qui n'étaient point sans fondement. « Vraiment, en relisant ce chiffon de M. de Philippopolis (le secrétaire des brefs), je trouve qu'il renvoie mon aumônier à son évêque, malgré la formule du *non obstantibus contrariis*. Cet évêque est l'ennemi mortel des perruques; il refusera net. Cela ferait un procès, ce procès ferait du bruit et produirait du ridicule. Un ex-jésuite et moi, voilà des sujets d'épigrammes et de quoi égayer les gazetiers. On n'a déjà que trop tympanisé ma dévotion. Je ne ferai donc rien sans un ordre de Votre Éminence; je jetterais dans le feu les perruques du père Adam et les miennes, plutôt que de compromettre Votre Éminence [1]. » A cela le spiri-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 529 à 532. Lettre de Voltaire à Bernis; à Ferney, le 3 auguste 1769.

tuel prélat répondait : « On ne peut rien faire de plus, mon cher collègue, pour la perruque de votre aumônier. J'espère que M. l'évêque de Genève ne sera pas plus rigoureux pour lui que le Saint-Siége [1]. » Le bref du pape eut-il son effet, ou la nécessité d'avoir recours à l'intraitable évêque d'Annecy rendit-elle inutile le chiffon de M. de Philippopolis? C'est ce que nous ne saurions décider; et, malgré la réponse rassurante de Bernis, nous serions tenté de croire que, si le père Adam dit la messe en perruque, ce fut sans en référer à son diocésain. Cette petite négociation n'était pas tout à fait perdue, en tous cas, puisqu'elle établissait entre le très-profane patriarche et le successeur des Apôtres des rapports bienveillants. Nous verrons Voltaire s'adresser encore à la cour de Rome, par l'entremise de l'éminence française; mais quelques années nous séparent de cette seconde négociation, qui trouvera sa place ici à sa date.

Ce qu'il y a de plus étrange et de plus inattendu dans tout cela, c'est ce ton de persiflage, de moquerie irrévérencieuse qui a cours, qu'on tolère, qui fait fortune même dans la capitale du monde chrétien. Que Voltaire ait écrit à Bernis : « Ma foi, votre pape paraît une bonne tête. Comment donc! depuis qu'il règne il n'a fait aucune sottise! » cela n'a rien qui étonne à l'excès, venant de Ferney en droiture; mais que le cardinal ait osé répéter cette impertinence [2], et que Ganganelli l'ait

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 47. Lettre de Bernis à Voltaire; à Rome, le 27 septembre 1769.

2. Pour apprécier la parfaite impertinence de cette saillie, il faut savoir que Clément XIII (Rezzonico) était mort le 3 février 1769,

prise en riant et en bonne part, c'est ce qui peint bien ce dix-huitième siècle, qui avait fait la tache d'huile, universellement relâché, sceptique, paradoxal, à Rome presque autant qu'à Berlin et à Saint-Pétersbourg. « Sa Sainteté, répondait le cardinal à son audacieux correspondant, écouta cette plaisanterie avec plaisir; elle me parla avec éloge de la supériorité de vos talents; si vous finissez par être un bon capucin, le pape osera vous aimer autant qu'il vous estime[1]. »

Bon ou mauvais, Voltaire était, en effet, capucin bel et bien; et il venait de l'apprendre au cardinal, qui n'en sembla pas plus étonné que de beaucoup d'autres choses non moins extraordinaires qui se perpétraient alors, aussi bien sous la bure que sous la pourpre et l'hermine.

Vous me tenez rigueur, monseigneur, lui écrivait Voltaire, le 9 février; mais permettez-moi de vous dire que Votre Éminence a tort : tout fâché que je suis contre vous, je ne laisse pas de vous donner ma bénédiction; recevez-la avec autant de cordialité que je vous la donne. Si vous êtes cardinal, je suis capucin. Le général qui est à Rome m'en a envoyé la patente; un gardien me l'a présentée. Je me fais faire une robe de capucin assez jolie. Il est vrai que la robe ne fait pas le moine[2]...

Mais il faut que toute la terre habitée en soit

que Ganganelli fut élu le 19 mai, et que la lettre de Voltaire, où il se permet cette inconcevable plaisanterie, est du 13 novembre. Cela ne fait pas six mois de pontificat.

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 178. Lettre de Bernis à Voltaire; à Rome, ce 28 février 1770.

2. *Ibid.*, t. LXVI, p. 149, 150. Lettre de Voltaire au même; à Ferney, le 9 février 1770.

informée; il fera part de son nouvel état à ses innombrables amis, avec un contentement, un orgueil satisfait qui perce sous l'humilité dont il devra désormais faire profession. « Je suis très-fâché, écrit-il le même jour à Richelieu, de mourir sans avoir pu vous donner ma bénédiction... Je suis du tiers ordre, mes titres sont *fils spirituel de saint François et père temporel*[1]. » Il dira à Élie de Beaumont : « J'ai non-seulement l'honneur d'être nommé père temporel des capucins de Gex, mais je suis associé, affilié à l'ordre, par un décret du révérend père général. Jeanne la Pucelle et la tendre Agnès Sorel sont tout ébahies de ma nouvelle dignité[2]. » Il l'annoncera, cela va sans dire, à D'Argental, à madame du Deffand, à Panckouke, à D'Alembert, à La Harpe, au comte de Rochefort, à la duchesse de Choiseul[3], au roi de Prusse qui lui répond : « Je vous crois très capucin, puisque vous le voulez, et même sûr de votre canonisation parmi les saints de l'Église. Je n'en connais aucun qui vous soit comparable, et je commence par dire : *Sancte Voltarie*, *ora pro nobis*. Cependant, ajoute-t-il, le saint père vous a fait brûler à Rome[4]. » Ce qui était vrai, car un bref du premier mars 1770 condamnait, mais

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 151. Lettre de Voltaire à Richelieu; 9 février 1770.

2. *Ibid.*, t. LXVI, p. 159. Lettre de Voltaire à Élie de Beaumont; 16 février 1770.

3. *Ibid.*, t. LXVI, p. 166, 168, 171, 177, 180, 199, 216. Lettres des 19, 21, 28 février, 2, 12, et 26 mars 1770.

4. *Ibid.*, t. LXVI, p. 280. Lettre de Frédéric à Voltaire; à Charlottembourg, le 24 mai 1770.

sans nommer leur auteur, les *Conseils raisonnables*, les *Fragments d'une lettre de lord Bolingbrocke*, l'*Homélie du pasteur Bourn*, la *Profession de foi des théistes*, les *Remontrances du corps des pasteurs du Gévaudan*, et *l'Épître aux Romains*[1].

Voltaire s'intitulera le père temporel des capucins de son petit pays, et signera avec une croix : « Frère V., capucin indigne. » Mais encore, si tout cela n'est pas une plaisanterie de haut goût, quel est le mot de l'énigme, et qu'y a t-il de sérieux dans ces sous-entendus et ces équivoques? L'auteur du *Sermon des cinquante* nous l'apprendra lui-même. S'il avait rompu par un éclat avec les jésuites d'Ornex, il avait toujours conservé les meilleures relations avec les capucins de Gex, auxquels il avait confié le soin exclusif de sa conscience, et qui n'avaient eu qu'à se louer de ses bons procédés et de sa générosité. En dernier lieu, il leur avait obtenu du ministre, par l'entremise de la duchesse de Choiseul[2], une gratification dont nous ne savons ni le chiffre ni l'importance, mais qui alla au cœur de ces braves gens. Le général résidant à Rome, le père Amatas d'Alamballa, en fut informé, et ne crut pas témoigner sa reconnaissance d'une façon plus significative, qu'en

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XL, p. 190; XLIV, p. 82, 370, 112, 190, 154. Le nouveau pape ne faisait en cela que suivre les errements de son prédécesseur; on n'a pas oublié ce que Voltaire dit, plus haut (p. 237), à d'Argental : « J'ai dans mon portefeuille la copie du bref de Rezzonico contre moi. »

2. *Ibid.*, t. LXVI, p. 215. Lettre de Voltaire à madame de Choiseul; à Ferney, 26 mars 1770.

agrégeant à l'ordre leur bienfaiteur, par de belles lettres patentes [1]. « Il ne me manque que la vertu du cordon de saint François, s'écrie le malin et irrespectueux vieillard. Le pape m'en a fait des compliments par le cardinal de Bernis [2]. »

Cela n'est pas tout à fait exact, comme on l'a vu par la lettre de l'archevêque d'Alby, du 28 février, où, du reste, celui-ci le félicitait avec un peu de persiflage de sa nouvelle dignité. « Le général a bien fait de vous en envoyer la patente. Cela prouve que l'ordre séraphique rend justice aux grands talents. Le bon abbé de Saint-Pierre dit dans ses prophéties : *Un jour viendra que les capucins auront plus d'esprit que les jésuites.* Ce jour est venu. » On se demande quel homme était ce général des capucins, un naïf ou un goguenard? Ces sortes d'affiliations n'étaient pas sans exemple, et il arrivait de décerner de ces brevets honorifiques aux bienfaiteurs d'une confrérie, ou d'une corporation religieuse [3]. Mais Rome était le lieu où l'on ignorait le moins quel étrange chrétien était l'auteur de *la Henriade;* et le père Amatas, à cet égard, avait agi en parfaite connaissance de cause. Aussi, à part le clergé, cette classe de gens sérieux et religieux sans bigoterie, qui était très-nombreuse

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 217. Lettre de Voltaire à l'abbé Audra; le 26 mars 1770.

2. *Ibid.*, t. LXVI, p. 224. Lettre de Voltaire à l'avocat Dupont; à Ferney, 30 mars 1770.

3. Ainsi le comte d'Argenson avait été père temporel des capucins de la province de France, et il eut pour successeur le marquis de Voyer, son fils. *Mémoires pour servir à l'histoire de la république des lettres* (Londres, John Adamson), t. V, p. 71 ; 2 mars 1770.

en France, ne dissimula point ce qu'elle trouvait d'inopportun, de peu convenable, et même d'indécent dans cette petite plaisanterie tout italienne.

Madame Denis avait retrouvé à Paris ses amis, son oncle lui servait une pension considérable, et elle se serait accommodée de l'exil, si elle se fût sentie plus tranquille à l'égard de ses intérêts qu'elle n'oubliait pas. Des divergences d'opinions sur ces matières toujours si délicates étaient entrées, c'est à croire, pour une large part dans la brusque et violente détermination qui avait été prise. Elles avaient jeté entre eux une sensible froideur, et dans l'état d'irritation où se trouvait le poëte, la colère profita du premier prétexte venu pour éclater et briser les vitres. On l'a dit, Voltaire n'était pas payé fort exactement par les très-grands seigneurs ses créanciers, qui abusaient précisément de leur altitude pour s'exécuter le moins possible. En ce moment, le duc de Wurtemberg se montrait particulièrement rétif, malgré les démarches les plus pressantes; le patriarche, tout en ne le laissant point respirer, observait certaines formes, il n'eût pas voulu pousser les choses à l'extrême, et cherchait et proposait des moyens d'arrangement qui parurent menaçants à madame Denis. La question de vendre Ferney fut même agitée, dans le seul but de « faire des rentes à maman[1]. » Ferney vendu, Voltaire se serait retiré à sa terre de Tournay, où il se serait enseveli avec les cinq ou six maladies

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec M. Hennin* (Paris, Merlin, 1825), p. 142. Lettre de Voltaire au résident; Ferney, 15 mars 1768.

qui ne le quittaient point. Mais « maman » n'était pas de cet avis, et, loin de pousser au marché, elle fit tout pour l'entraver. Elle n'avait pas caché ses appréhensions sur le succès de ce projet, elle ne dissimula point son contentement de le voir échouer. « La vente de Fernex m'aurait jeté dans le dernier déscspoir, heureusement elle n'a plus lieu[1]. »

Il existe un fragment de lettre de la nièce adressée à l'avocat Dupont, qui révèle bien son anxiété. Une donation lui a été faite, qu'elle n'a pas acceptée; elle s'en tient et veut s'en tenir à sa situation présente, et ne la changera point, en tout cas, pour une autre qui est loin de lui offrir toutes les garanties désirables, à ses yeux du moins.

Il est très-possible que M. le duc de Wurtemberg chicanât et ne payât rien du tout; heureusement vous verrez par la consultation qu'il y a de la ressource si mon oncle veut s'y prêter... Je connais son cœur et sa façon de penser, je suis très-sûre qu'il ne voudrait pas me retirer un bienfait pour faire son héritier le duc de Wurtemberg; malgré cela je ne saurais me résoudre à lui en parler, et je vous supplie de n'en rien faire. Tant que mon oncle vivra, je suis bien convaincue que je ne manquerai de rien. Si j'ai le malheur de le perdre, la perte des biens n'est pas ce qui exciterait mes regrets[2].

Le début de la lettre fait un peu tort à ces sentiments généreux, et nous apprend que madame Denis savait compter et se préoccuper de l'avenir, ce qui

1. Lettre inédite de madame Denis à Rieu (déjà citée), ce 19 mai 1768.

2. *L'Amateur d'autographes* (15 décembre 1864), III[e] année, p. 376. Lettre de madame Denis à Dupont; Paris, 9 juillet 1768.

n'est pas défendu; mais il le fallait faire d'une manière plus mesurée, moins cassante avec un oncle auquel on devait tout. Elle s'était dit enfin qu'il y a quelque péril à vivre éloigné des gens et à les habituer à se passer de nous; d'autres affections, d'autres influences pouvaient s'emparer de ce vieillard qu'on délaissait, et déloger peu à peu les absents de son cœur comme de sa pensée. Cette crainte gâtait notablement les distractions que l'on se donnait rue Bergère, et madame Denis, dans les lettres fréquentes qu'elle adressait au poëte, ne manquait pas de faire allusion à son vif désir de revoir, d'embrasser son cher oncle. « Mais il me mande toujours qu'il veut être seul. » Toutefois, il finit par céder et rappeler l'exilée, qui reprit tout aussitôt le chemin de son Ferney. Elle en était partie le 3 mars 1768; elle y rentrait, dans la dernière moitié d'octobre 1769[1], après une absence d'un peu moins de dix-huit mois. Voltaire lui ouvrit les bras avec sa facilité ordinaire; la journée n'était pas achevée qu'ils semblaient avoir complétement oublié, l'un et l'autre, qu'ils se fussent jamais quittés.

La présence de madame Denis, sans rappeler tout à fait les jeux et les ris, ne laissa pas de se faire sentir. Voltaire demeura tout aussi inaccessible pour la curiosité sans titres; mais celle-ci reçut, accueillit, hébergea ceux que la réputation de son oncle attirait à Ferney, avec beaucoup d'aisance et de grâce, s'effor-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 62. Lettre de Voltaire à D'Alembert; 28 octobre 1769.— *La Gazette d'Utrecht*, du vendredi 3 novembre, annonce le retour de madame Denis, dans une lettre de Paris datée du 27 octobre.

çant de faire pardonner à ces empressés une fin de non-recevoir que le grand âge et les infirmités de M. de Voltaire ne rendaient que trop excusable. Aussi bien, quelles que fussent ses résolutions, à chaque instant il rompait la consigne et descendait au salon, oubliant tout le premier qu'il devait être à l'agonie.

Son activité était la même, ainsi que son ardeur au travail, si elle n'avait pas pris un caractère presque vertigineux. Il est maçon, il est laboureur, il est jardinier[1] : on le sait de reste, et il le répétera à tout propos. Mais, si ce sont là les titres qu'il affectionne le plus, encore est-il commerçant, industriel, et fondateur de ville. Et, à l'occasion, il énumérera ses titres avec la même fierté, le même orgueil légitime.

J'ai reçu ces jours-ci, monsieur, mandait-il à l'abbé Morellet, à l'époque où nous sommes, le plan du *Dictionnaire de commerce;* je vous en remercie. Il y aura, grâce à vous, des commerçants philosophes. Je ne verrai certainement pas l'édition des cinq volumes, je suis trop vieux et trop malade ; mais je souscris du meilleur de mon cœur : c'est ma dernière volonté. J'ai deux titres essentiels pour souscrire : je suis votre ami, et je suis commerçant; j'étais même très-fier quand je recevais des nouvelles de Porto-Bello et de Buenos-Ayres. J'y ai perdu quarante mille écus. La philosophie n'a jamais fait faire de bons marchés, mais elle fait supporter les pertes. J'ai mieux réussi dans la profession de laboureur; on risque moins, et on est moralement sûr d'être utile[2].

1. M. Clogenson lisait à l'ouverture de la séance publique de l'Académie de Rouen, présidée par lui, le 7 août 1860, un discours ayant pour titre *Voltaire jardinier à Cirey et aux Délices* (Rouen, Péron, 1860).

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 505, 506. Lettre de Voltaire à l'abbé Morellet; à Ferney, 14 juillet 1769.

Et il a raison, car c'est en cela qu'il s'est montré vraiment créateur et philosophe pratique. A peine arrivé à Ferney, il voudra enrichir ce pays si pauvre par la culture. Tous les bras inoccupés, il les appellera à lui; il donnera de l'ouvrage à quiconque se présentera. Persuadé, comme les bons économistes, que l'agriculture est encore la source la plus féconde, la seule immuable de la richesse des nations, il s'y appliquera, il achètera à grands frais des instruments perfectionnés, et se mettra bravement à labourer, à ensemencer les champs dont il dispose : « Tout ce que nous avons de mieux à faire sur la terre, disait-il, dans une lettre à Haller que nous avons citée, c'est de la cultiver; les autres expériences de physique ne sont que jeux d'enfants en comparaison des expériences de Triptolème, de Vertumne et de Pomone; ce sont là de grands physiciens [1]. » Il parlera à tout instant de son nouveau semoir, qui épargne la moitié de la semence et auquel nul autre ne saurait être comparé. Il s'écriera encore avec un élan tout lyrique : « Honneur à celui qui fertilise la terre! » Le tableau qu'il trace, dans une de ses lettres, d'une ferme comme il la comprend, est une page unique, dictée sans prétention, d'une simplicité, que l'on nous laisse dire d'une poésie, vraiment antique.

Rien n'est plus beau, à mon gré, qu'une vaste maison rustique dans laquelle entrent et sortent, par quatre grandes portes cochères, des chariots chargés de toutes les dépouilles de la campagne; les colonnes de chêne qui

1. *Voltaire aux Délices*, p. 324.

soutiennent toute la charpente sont placées à des distances égales sur des socles de roche; de longues écuries règnent à droite et à gauche. Cinquante vaches proprement tenues occupent un côté avec leurs génisses, les chevaux et les bœufs sont de l'autre; leur pâture tombe dans leurs crèches du haut de greniers immenses; les granges où l'on bat les grains sont au milieu; et vous savez que tous les animaux, logés chacun à leur place dans ce grand édifice, sentent très-bien que le fourrage, l'avoine qu'il renferme, leur appartiennent de droit.

Au pied de ces beaux monuments d'agriculture sont les basses-cours et les bergeries; au nord sont les pressoirs, les celliers, la fruiterie; au levant, les logements du régisseur et de trente domestiques; au couchant s'étendent les grandes prairies pâturées et engraissées par tous ces animaux, compagnons du travail de l'homme.

Les arbres du verger, chargés de fruits à noyaux et à pépins, sont encore une autre richesse. Quatre ou cinq cents ruches sont établies auprès d'un petit ruisseau qui arrose ce verger; les abeilles donnent au possesseur une récolte considérable de miel et de cire, sans qu'il s'embarrasse de toutes les fables qu'on a débitées sur ce peuple industrieux, sans rechercher très-vainement si cette nation vit sous les lois d'une prétendue reine, qui se fait faire soixante à quatre-vingt mille enfants par ses sujets.

Il y a des allées de mûriers à perte de vue; les feuilles nourrissent ces vers précieux qui ne sont pas moins utiles que les abeilles.

Une partie de cette vaste enceinte est fermée par un rempart impénétrable d'aubépine proprement taillée, qui réjouit l'odorat et la vue.

La cour et les basses-cours ont d'assez hautes murailles.

Telle doit être une bonne métairie; il y en a quelques-unes dans ce goût vers les frontières que j'habite; et je vous avouerai même sans vanité que la mienne ressemble en quelque chose à celle que je viens de vous dépeindre[1].

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 470, 471, 472. Lettre de Voltaire à M. Dupont; Ferney, le 7 juin 1769.

On sent là non un de ces agriculteurs de salon qui ont des gens pour mener à bien une machine dont, pour eux, ils ignorent jusqu'aux plus simples rouages. Voltaire, avec cette rapidité de conception et de coup d'œil, s'est tout assimilé ; et s'il bénéficie des effets, il a voulu remonter aux causes, raisonner, disserter, se rendre compte, apprécier ce qui convient à tel terrain, ce que peut rendre tel sol, à quel genre de culture il doit être soumis. Il donnera lui-même l'exemple, et mettra, comme on dit, la main à la pâte. Près de l'ancien théâtre et du paratonnerre qui effrayait tant madame Denis, était un champ qu'on appelait *le champ de M. de Voltaire*, parce qu'il ne laissait point à d'autres le soin de le cultiver et qu'il ne cessa de le labourer lui-même qu'en 1772[1]. Il a tâtonné, tenté, échoué parfois; mais l'expérience ne s'acquiert qu'à ce prix, et il ne regrette ni la peine ni le temps perdu. « Je n'ai pas vaincu la rigueur du climat. M. le contrôleur général invitait à cultiver la garance; je l'ai essayé, rien n'a réussi. J'ai fait planter plus de vingt mille pieds d'arbres que j'avais tirés de Savoie; presque tous sont morts. J'ai bordé quatre fois le grand chemin de noyers et de châtaigniers; les trois quarts ont péri, ou ont été arrachés par les paysans : cependant je ne me suis pas rebuté; et, tout vieux et infirme que je suis, je planterais aujourd'hui, sûr de mourir demain. Les autres jouiront[2]. »

1. Bjœrnstæhl, *Lettere ne' suoi viaggi stranieri* (Poschiavo, 1785), t. III, p. 117, 118; Ferney, il primo d'ottobre 1773.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 247, 248. Lettre de Voltaire à Moreau de la Rochette; 1er juin 1767.

C'est à Moreau de la Rochette qu'il fait cette confidence. Mais Moreau savait mieux que personne les fréquents mécomptes de celui qui sème ou qui plante. Dans cette lettre même, le poëte le priait de lui envoyer deux cents ormeaux et cent cormiers; et, six semaines après, cinquante érables et autant de platanes. Une chose à laquelle on ne songeait guère, c'était la disparition effrayante du bois, dans les contrées jadis les plus couvertes. Voltaire est le premier qui ait senti le danger et l'ait indiqué du doigt, s'étonnant et s'inquiétant qu'on ne prît point à cet égard des mesures protectrices et conservatrices. « Il est certain qu'on a trop négligé jusqu'ici les forêts en France, aussi bien que les haras. Je ne suis pas de ceux qui se plaignent à tort et à travers de la dépopulation; je crois au contraire la France très-peuplée; mais je crains bien que ses habitants n'aient bientôt plus de quoi se chauffer[1]. » A cela, répondra le célèbre pépiniériste avec une gaillardise qui indique à elle seule la pureté et l'innocence de ses mœurs:

Je pense comme vous, monsieur, sur la partie des bois et des haras; mais je ne suis pas tout à fait de votre avis sur ce qui concerne la population, que vous croyez assez étendue. Quoique je ne sois plus jeune[2], je prends encore un peu d'intérêt à la chose; et, entre nous, monsieur, nous ne voyons que trop de gens qui, au bout de deux ans de mariage, ne veulent pas faire d'enfants. Pour moi, je voudrais

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 388. Lettre de Voltaire à Moreau de la Rochette; à Ferney, 4 octobre 1767.

2. Né à Rigny-le-Ferron, le 4 novembre 1720, il avait alors, par conséquent, quarante-sept ans.

pouvoir en faire encore assez pour peupler toutes les landes de Bordeaux et de la Bretagne [1]...

Moreau est une physionomie à part, un de ces grands hommes de l'industrie, dont le nom, qui n'est que celui d'un homme utile, d'un bienfaiteur de l'humanité, s'il reste dans le souvenir d'un petit nombre, n'ira point à la postérité : la postérité ne s'occupe point de ces sortes de conquérants, car c'en fut un. Moreau, directeur, en 1751, des fermes et bâtiments royaux à Melun, avise aux environs de la ville un terrain parfaitement stérile, que personne n'avait songé à faire produire; il l'acquiert, le défriche, et, sept ans après, La Rochette était méconnaissable, elle était devenue une des terres les plus fertiles de la Brie. Nommé inspecteur général des pépinières royales, il organisait sur sa propriété d'immenses pépinières, cultivées par cent enfants trouvés, et qui bientôt furent la grande ressource de l'agriculture. En treize années, La Rochette fournissait à l'exploitation un million d'arbres à tiges, et trente et un millions d'arbres fruitiers. Si l'on n'éleva pas de statues à Moreau comme à Turenne et au maréchal de Saxe, au moins ne fut-on pas sans apprécier et le bien qu'il avait fait et celui qu'il avait préparé et assuré. En 1769, le roi lui décernait des lettres de noblesse et y joignait le cordon de Saint-Michel.

1. *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube* (Troyes, 1869), t. VI, (troisième série), p. 77. Lettre de Moreau à Voltaire; au château de la Rochette, 14 octobre 1767.

Cette correspondance de Voltaire et de Moreau est pleine d'intérêt et nous révèle le poëte sous des aspects inattendus et tout à son avantage. Ce n'est ni ce sceptique, ni ce railleur, dont le rire strident a quelque chose qui fait mal et épouvante presque ; c'est un homme de bien et de sens, un esprit pratique, qui ne demande qu'à se rendre utile, « un philanthrope » enfin ; mais le mot est à naître. Il est vieux, et ce n'est pas lui, encore une fois, qui jouira de ses plantations, et verra grandir ces jeunes arbres ; mais qu'importe ? « Ni ma vieillesse, ni mes maladies, ni la rigueur du climat ne me découragent. Quand je n'aurais défriché qu'un champ, et quand je n'aurais fait réussir que vingt arbres, c'est toujours un bien qui ne sera pas perdu (18 janvier 1768). »

Moreau seconde ces efforts ; en octobre il avait envoyé au patriarche trois cents pieds d'arbres, qu'il ne fallait pas laisser périr. Aussi lui indique-t-il les moyens de les préserver, l'été contre les grandes chaleurs, en hiver contre l'envahissement des eaux[1]. Mais il voudrait le voir aux prises avec une température et un sol moins ingrats :

Comment, monsieur, pouvez-vous habiter un chien de climat comme celui dont vous me parlez ? vous êtes donc toujours ou transi ou brûlé, ou vous vivez, avec le thermomètre de *Réaumur*, dans une serre ? Pourquoi ne venez-vous pas habiter les bords de notre rivière de Seine, qui sont si agréables ? Je ne doute pas que votre habitation ne soit

1. *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube* (Troyes, 1869), t. VI, p. 80, 81. Lettre de Moreau de la Rochette à Voltaire ; 6 février 1768.

charmante; mais si je vous tenais ici pendant vingt-quatre heures, dans un terrain de 500 à 600 arpents de bruyères que j'ai défrichés depuis quinze ans, qui est situé près de la forêt de Fontainebleau, sur le bord de la Seine, et qui est cultivé tous les jours par cent enfants trouvés, qui sautent, comme les chamois de vos montagnes, le soir et le matin, en allant à l'ouvrage, vous verriez, monsieur, qu'il ne nous manque pour être heureux que les bons soupers de M. André [1].

Hélas! l'on n'eût pas demandé mieux. Mais Moreau de la Rochette supposait donc que cela dépendait absolument de la fantaisie du poëte?

1. *Mémoires de la Société académique du département de l'Aube* (Troyes, 1869), t. VI, p. 83. Lettre de Moreau à Voltaire; 28 avril 1768. M. André est, comme on le sait, le héros de l'*Homme aux quarante écus*. Voltaire le lui annonçait dans sa lettre du 4, à laquelle Moreau répond: « Voulez-vous bien me permettre, monsieur, que je vous envoie *Quarante écus*. C'est trop peu pour le bon office que vous m'avez rendu. » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 42.

VII

VOLTAIRE MANUFACTURIER. — LE COMTE GORANI. VERSOIX. — LA STATUE DE PIGALLE.

La pauvre petite contrée de Gex se ressentit, dès la première heure, de la présence de l'auteur de *la Henriade;* il traça des routes ou fit réparer les anciennes; son château, son église, l'occupèrent un instant et donnèrent du pain aux maçons sans ouvrage. Il est vrai que tout ce remue-ménage ne devait avoir qu'un temps; car il ne pouvait être question de bâtir une ville, et il fallait des circonstances bien exceptionnelles et bien imprévues pour donner raison d'être à une certaine agglomération de population dans ce lieu isolé, sur une frontière, où quelques cabanes formaient à peine un misérable village. Les troubles qui agitaient la république sa voisine, les rigueurs, les injustices de l'aristocratie et de la bourgeoisie, d'accord sur ce seul point, à l'égard des natifs, qui cependant étaient les instruments de sa prospérité, allaient suggérer à cet esprit si fertile en ressources l'idée d'appeler à lui les vaincus et de tirer d'eux le meilleur parti pour eux-mêmes et pour les intérêts français. Mais sa création précédera les der-

nières sévérités de Genève contre cette population laborieuse, industrieuse, qu'elle allait si stérilement contraindre à s'expatrier.

Voltaire, qui se crut menacé dans sa sûreté, à la suite de l'exécution du chevalier de la Barre et des réquisitions du Parlement, bien déterminé (on ne l'a pas oublié) à fuir, à se transporter à Clèves que Frédéric lui ouvrait, n'en disait pas moins à d'Argental, en mai 1767 : « J'ai bien peur que la situation présente de mes affaires ne me rende cette transmigration aussi difficile que mon monologue[1]. Je me trouve à peu près dans le cas de ne pouvoir ni vivre dans le pays de Gex, ni aller ailleurs. Figurez-vous que j'ai fondé une colonie à Ferney; que j'y ai établi des marchands, des artistes, un chirurgien, que je leur bâtis des maisons; que si je vais ailleurs, ma colonie tombe[2]. »

Malgré l'état de guerre, malgré la petite armée envoyée pour affamer Genève et qui n'affame que les assiégeants, malgré tant de raisons de désespérer ou d'attendre, Voltaire, tout en se plaignant bien haut, tout en poussant des cris qu'on entend jusqu'à Versailles, poursuit avec une ténacité qui est sa grande force, son pénible et aventureux labeur; il a foi en lui et dans l'avenir; et cet homme que l'on prétend d'un intérêt sordide, d'une crasse avarice, engouffre des capitaux considérables dans ces établissements

1. Un monologue qu'exigeait l'ange gardien dans la tragédie des *Scythes*, et que Voltaire refusait de faire.

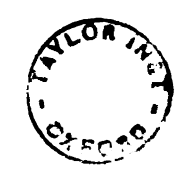
2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 211, 212. Lettre de Voltaire à d'Argental; 4 mai 1767.

qu'il est bien vieux, en tous cas, pour mener à terme. A l'époque où nous sommes, son intrépidité, son héroïque persévérance, son dévouement indiscutable, ont trouvé leur récompense, et le « *fervet opus* » des *Géorgiques* est littéralement applicable à cette ruche bourdonnante et fermentante que contemple le patriarche avec des yeux ravis et un sentiment de fierté et d'orgueil trop légitimes. On sait la spécialité de ce laborieux Ferney. Mais si l'horlogerie est sa principale industrie, ce n'est pas la seule, ce n'est pas l'unique. De son théâtre, transformé une première fois en lingerie par madame Denis, Voltaire fera une magnanerie. « Comme je ne peux plus jouer la comédie, j'ai changé mon théâtre en manufacture[1]; » et, pour premier essai, il enverra à la duchesse de Choiseul une paire de bas de soie sortie de ses ateliers.

Ce sont mes vers à soie qui m'ont donné de quoi faire ces bas; ce sont mes mains qui ont travaillé à les fabriquer chez moi, avec le fils de Calas; ce sont les premiers bas qu'on ait faits dans le pays. Daignez les mettre, madame, une seule fois, montrez ensuite vos jambes à qui vous voudrez; et si on n'avoue pas que ma soie est plus forte et plus belle que celle de Provence et d'Italie, je renonce au métier; donnez-les ensuite à une de vos femmes, ils lui dureront un an...

Je me mets à vos pieds, j'ai sur eux des desseins;
Je les prie humblement de m'accorder la joie
De les savoir logés dans ces mailles de soie
Qu'au milieu des frimas je formai de mes mains.

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 233. Lettre de Voltaire à Formey; Ferney, 26 auguste 1771. Il disait également à de Belloi, le 17 janvier, même année : « Si je n'avais pas détruit le mien (mon théâtre), pour y loger des vers à soie, je vous réponds bien que nous y jouerions le *Chevalier sans peur et sans reproche* (*Gaston et Bayard*, tragédie de Belloi). »



Vous verrez, madame Gargantua[1], que j'ai pris tout juste la mesure de votre soulier. Je ne suis fait pour contempler ni vos yeux ni vos pieds, mais je suis tout fier de vous présenter de la soie de mon cru. Si jamais il arrive un temps de disette, je vous enverrai, dans un cornet de papier, du blé que je sème, et vous verrez si je ne suis pas un bon agriculteur digne de votre protection[2].

Il écrivait, deux jours après, à madame du Deffand:

J'ai trouvé le secret d'avoir des vers à soie dans un pays tout couvert de neige sept mois de l'année; et ma soie, dans mon climat barbare, est meilleure que celle d'Italie. J'ai voulu que le mari de votre grand'maman, qui fonde actuellement une colonie dans notre voisinage, vît par ses yeux que l'on peut avoir des manufactures dans notre climat horrible[3].

Mais l'on ne se bornera pas à faire des bas pour rire à madame Gargantua, et ce sera bel et bien une manufacture d'étoffes de soie, dont on attendra beaucoup, cela va de source[4]. Plus tard, l'ambition croissant, ne voudra-t-on pas établir une manufacture de blondes? et, sachant que rien n'aboutit qu'avec un peu d'intrigue, ne s'adressera-t-on point à l'une de ces reines de la mode qui font l'opinion et dont les fantaisies sont autant de lois?

1. Petit nom que Voltaire, qui prenait lui-même le nom de « Monsieur Guillemet, » donnait à la duchesse de Choiseul.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 12, 13. Lettre de Voltaire à madame de Choiseul; Ferney, 4 septembre 1769.

3. *Ibid.*, t. LXVI, p. 15, 16. Lettre de Voltaire à madame du Deffand; 6 septembre 1769.

4. *Ibid.* t. LXVI, p. 456. Lettre de Voltaire à la même; 21 octobre 1770.

Il s'agit de favoriser les blondes, mandait-il à madame de Saint-Julien. Je ne sais si vous n'aimeriez pas mieux protéger les blondins; mais il n'est question ici ni de belles dames ni de beaux garçons... Vous avez vu cette belle blonde, façon de dentelle de Bruxelles, qui a été faite dans notre village. L'ouvrière qui a fait ce chef-d'œuvre est prête d'en faire autant, et en aussi grand nombre qu'on voudra, et à très-bon marché, pour l'ancienne boutique Duchapt; elle prendra une douzaine d'ouvrières avec elle, s'il le faut, et nous vous aurons l'obligation d'une nouvelle manufacture[1].

Et madame de Saint-Julien, «papillon-philosophe,» comme l'appelle Voltaire, de lui envoyer tout aussitôt de petits échantillons de soie blanche, façonnée en blonde, qui vont servir de modèle aux ouvrières de Ferney[2]. Tout cela n'est-il pas prodigieux, et se figure-t-on l'auteur de *la Henriade* et de *Zaïre* entrant dans de tels détails et intriguant près de l'héritière de madame Duchapt pour lui faire accepter ses produits ?

Arrivons à l'industrie-mère, qui ne tend à rien de moins qu'à déposséder la parvulissime de son commerce ; parlons de la fabrique de montres de Ferney.

Les natifs étaient tous des artisans habiles, la plupart des ouvriers horlogers, auxquels Genève devait ces belles montres dont elle fournissait l'Europe entière. Voltaire qui, pour sa part, n'avait que trop exalté l'ambition de ces braves gens, se sentait en conscience obligé à faire pour eux tout ce qui serait

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 501, 502. Lettre de Voltaire à madame de Saint-Julien; à Ferney, 25 auguste 1772.
2. *Ibid.*, t. LXVII, p. 512. Lettre de Voltaire à la même; à Ferney, 25 auguste 1772.

en lui, et il y était résolu. Mais son esprit inventif, à expédients, saisit vite ce qu'il y avait à tirer pour eux, pour son pays et pour lui, des conjonctures présentes. Avant de prendre un parti, il fallait une autorisation du ministre; mais aussitôt qu'il l'eut obtenue, il appela ostensiblement à lui ces exilés pour lesquels il n'y avait plus de sûreté dans la cité, il promit de leur bâtir des maisons pour les abriter et de leur prêter de l'argent pour faire les premiers frais d'un commerce qu'ils pouvaient, avec de la persévérance, de la bonne conduite et sa protection, pousser aussi loin que possible.

J'ai eu l'insolence, écrivait-il à madame Gargantua, dont il aurait bien voulu faire la patronne de Ferney, d'envoyer à vos pieds et à vos jambes les premiers bas de soie qu'on ait jamais faits dans l'horrible abîme de glaces et de neiges où j'ai eu la sottise de me confiner. J'ai aujourd'hui une insolence beaucoup plus forte. A peine monseigneur Atticus-Corsicus-Pollion a dit, en passant dans son cabinet : je consens qu'on reçoive les émigrants, que sur-le-champ j'ai fait venir des émigrants dans ma chaumière. A peine y ont-ils travaillé, qu'ils ont fait assez de montres pour en envoyer une petite caisse en Espagne. C'est le commencement d'un très-grand commerce (ce qui ne devrait pas déplaire à M. l'abbé Terray). J'envoie la caisse à monseigneur le duc par ce courrier, afin qu'il voie combien il est aisé de fonder une colonie quand on le veut bien. Nous aurons, dans trois mois, de quoi remplir sept ou huit autres caisses; nous aurons des montres dignes d'être à votre ceinture[1].

Ce n'est pas le tout de produire, il faut des débouchés; et Voltaire est trop pratique pour n'y avoir

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 232. Lettre de Voltaire à madame de Choiseul; à Ferney, 9 avril 1770.

pas songé dès la première heure. Ainsi, il charge le ministre du roi de faire parvenir une caisse de montres en Espagne. Quelques jours après, il supplie le cardinal de Bernis de lui faire chercher, par un des valets de sa chambre, un honnête marchand établi à Rome, qui veuille bien être leur correspondant. « Si Catherine II, ajoute-t-il, prend Constantinople, nous comptons bien fournir des montres à l'église grecque [1]. » Mais comme Catherine ne se hâte pas assez, et qu'il est fort pressé, il se déterminera, après une attente d'une année, à envoyer à Stamboul, par le sieur Pinel, une petite cargaison. « La Turquie pourra, écrit-il à M. de Saint-Priest, notre ambassadeur près du Grand-Seigneur, être un meilleur débouché encore que Paris, lorsque la paix sera faite; car, enfin, il faudra bien qu'elle se fasse [2]. » Tout est arrangé, prévu, calculé pour la vente, pour le succès : luxe, bon marché, perfectionnement, goût exquis; ces montres sont de vraies œuvres d'art, de véritables bijoux, et coûtent un grand tiers de moins qu'à Genève. Il faut entendre Voltaire faisant valoir ses produits, avec la verve, la faconde du marchand le plus retors du quai des Orfévres. « Voici, écrit-il à d'Argental, un tarif très-honnête des montres que M. le duc de Praslin a bien voulu demander. On ne peut mieux faire que de s'adresser à nous, nous sommes bons ouvriers et très-fidèles.

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 269, 270. Lettre de Voltaire à Bernis; à Ferney, le 11 mai 1770.

2. *Ibid.*, t. LXVII, p. 180. Lettre de Voltaire au comte de Saint-Priest; à Ferney, 17 juin 1771.

Si quelqu'un de vos ministres étrangers veut des montres à bon marché, qu'il s'adresse à Ferney [1]. » Sentant les ressources bornées de la Carthage manufacturière, il ne regarde pas à importuner son monde: il s'adresse à celui-ci, à celui-là, à toutes les têtes couronnées, et implore leur auguste bienveillance pour ses clients. Un jour il s'avisera d'implorer l'appui de la diplomatie en masse, se recommandant de l'affection et de la haute protection de M. de Choiseul, dans une sorte de circulaire aux ambassadeurs de notre cour près des gouvernements étrangers.

Monsieur, j'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que les bourgeois de Genève ayant malheureusement assassiné quelques-uns de leurs compatriotes, plusieurs familles de bons horlogers s'étant réfugiées dans une petite terre que je possède au pays de Gex, et M. le duc de Choiseul les ayant mises sous la protection du roi, j'ai eu le bonheur de les mettre en état d'exercer leurs talents. Ce sont les meilleurs artistes de Genève; ils travaillent en tout genre, et à un prix plus modéré que toute autre fabrique. Ils font en émail, avec beaucoup de promptitude, tous les portraits dont on veut garnir les boîtes des montres. Ils méritent d'autant plus la protection de Votre Excellence, qu'ils ont beaucoup de respect pour la religion catholique.

C'est sous les auspices de M. le duc de Choiseul que je supplie Votre Excellence de les favoriser, soit en leur donnant vos ordres, soit en daignant les faire recommander aux négociants les plus accrédités.

Je vous prie, monseigneur, de pardonner à la liberté que je prends, en considération de l'avantage qui en résulte pour le royaume [2].

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 277. Lettre de Voltaire à d'Argental; 21 mai 1770.

2. *Ibid.*, t. LXVI, p. 294, 295. A tous les ambassadeurs;

Cela n'est-il pas impayable, et certains termes de la requête ne valent-ils pas leur pesant d'or? « Les bourgeois de Genève ayant malheureusement assassiné quelques-uns de leurs compatriotes... » Et cette autre phrase : « Ils méritent d'autant plus la protection de votre excellence, qu'ils ont beaucoup de respect pour la religion catholique... » Disons que ce qui le frappe et le touche le plus, c'est cette tolérance religieuse qui fait que chacun se gouverne au spirituel comme il l'entend et selon sa conscience; il ne se lasse point de vanter cette indulgence si peu commune à l'égard des communions opposées. «... Dans mon hameau, où j'ai reçu plus de cent Génevois avec leurs familles, on ne s'aperçoit pas qu'il y ait deux religions[1]. »

Ainsi Voltaire aura su intéresser tous les représentants de la France à l'étranger, en faveur de sa manufacture de Ferney. Mais il connaît son monde, le monde des affaires et de la diplomatie surtout, et il ne se fera pas de scrupule d'importuner, de tourmenter ceux dont il attend secours. « J'aurai beaucoup d'obligation à M. le duc de Praslin, mandait-il à d'Argental, s'il daigne envoyer des montres au dey et à la milice d'Alger, au bey et à la milice de Tunis[2]. »

Ferney, le 5 juin 1770. Il joignait à cette lettre un *Prospectus des ouvriers horlogers*, *Dufour*, *Céret et Cᵉ*, que l'on trouvera dans le recueil de lettres intitulé : *Voltaire à Ferney* (Didier, 1860), p. 62, 63.

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 339. Lettre de Voltaire à Richelieu ; à Ferney, 11 juillet 1770.

2. *Ibid.*, t. LXVI, p. 427. Lettre de Voltaire à d'Argental ; 26 septembre 1770.

Jusqu'aux États barbaresques, il n'aura oublié personne, il aura frappé à toutes les portes. Mais le succès légitimera et couronnera tant de zèle et de dévouement. Le duc de Duras achetait un ou deux ballots de montres pour les présents de mariage du comte d'Artois[1]. L'impératrice lui écrivait de lui en envoyer pour quelques milliers de roubles. « Je les prendrai toutes », lui mandait-elle[2]. Et l'auteur de l'*Histoire de Pierre le Grand* lui en dépêchait aussitôt pour une somme de trente-neuf mille deux cent trente-huit livres de France[3]. « Nous souhaitons tous ardemment dans mon canton, disait-il quelques jours auparavant, à Catherine, que toutes les heures de ces montres vous soient favorables, et que Moustapha passe toujours de mauvais quarts d'heure[4]. » Ce n'était que médiocrement obligeant pour Sa Hautesse, à laquelle pourtant il ne désespérait point de faire accepter de ses produits. Mais il savait bien que Moustapha n'avait rien à voir dans sa correspondance avec sa Cateau.

Ses relations avec la Sémiramis moscovite se maintenaient sur le pied le plus tendre[5]. Voltaire n'avait

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 19. Lettre de Voltaire à Richelieu ; à Ferney, 16 janvier 1771.

2. *Ibid.*, t. LXVII, p. 27. Lettre de Catherine II à Voltaire ; à Pétersbourg, 12-13 janvier 1771.

3. *Ibid.*, t. LXVII, p. 184. Lettre de Voltaire à Catherine ; à Ferney, 19 juin 1771.

4. *Ibid.*, t. LXVII, p. 135. Lettre de Voltaire à la même ; à Ferney, 30 avril 1771.

5. Catherine lui avait fait remettre par un lieutenant de ses gardes, le prince Koslowski, une boîte ronde d'ivoire à gorge d'or, artistement travaillée et tournée de sa propre main. Cette boîte contenait son portrait entouré de diamants. Une magnifique

devant les yeux que la gloire de sa grande impératrice, à laquelle il n'avait découvert qu'un défaut, celui de la modération et de la clémence dans le triomphe : à sa place, il y aurait beau temps que ce Moustapha eût été chassé de Stamboul et refoulé en Asie avec sa horde. Aussi ne lui cache-t-il pas son désappointement et son dépit, lui reprochant une magnanimité presque criminelle. Qui relèverait donc le trône de Constantin et rendrait une patrie aux petits-fils de Miltiade, de Sophocle et de Démosthène? A part ces exagérations d'amoureux, cette rhétorique du courtisan qui sait son métier et n'y va pas de main morte, il y a là une sorte d'idée fixe : purger le sol hellénique de ces conquérants abrutis, pour lesquels le culte des arts est la pire des impiétés, et restaurer cet empire d'Orient qui s'était écroulé sous le sabot du cheval de Mahomet II. Il se pouvait qu'il ne convînt pas à la politique immédiate de la czarine d'échanger son Pétersbourg contre Constantinople, quoique ce fût bien la politique tracée par Pierre le Grand; mais, dans ce cas, il devait lui convenir de placer, sur ce trône qu'elle dédaigne, un prince qui, tenant d'elle seule sa couronne, ne serait guère qu'un vice-roi dans l'empire relevé de

pelisse lui était également remise pour le garantir du vent des Alpes. A ces présents étaient joints une traduction française du *Code de Catherine II*, et un journal manuscrit de son inoculation. Une lettre autographe de la czarine venait combler tant de bonnes grâces et de bienveillance. « On prétend, dit Grimm, que cette ambassade impériale a rajeuni le patriarche de dix ans. » *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. VI, p. 200, 201; 15 mars 1769. — Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 270, 340, 341. Lettre de la czarine à Voltaire; 8-19 décembre 1768. Lettre de Voltaire à Catherine; Ferney, février 1769.

Byzance, quelque chose, en plus grand, comme ce Poniatowski redevable de son sceptre à son seul bon plaisir. Voltaire, si positif, si rectiligne, si antipathique aux visées creuses, avait pourtant ses moments de rêve; il se laissait parfois séduire par la grandeur de l'idée, la caressant, s'y complaisant, s'y obstinant avec une candeur qui déroute dans cet esprit peu romanesque. On n'a pas oublié ses chars assyriens, et avec quelle opiniâtreté, par deux fois, il essaye de les faire adopter en France d'abord, à Saint-Pétersbourg ensuite. Mais il s'agirait ici de bien autre chose que d'engins de guerre renouvelés de Cyrus.

Dans le courant de 1769, Voltaire recevait la visite d'un jeune Italien, d'un caractère aventureux, chez lequel (ce dernier ne l'avait déjà que trop prouvé et le prouvera surabondamment dans la suite) la prudence et une sage réserve dominaient moins, à coup sûr, que ces qualités brillantes et partant dangereuses qui, dans les cours, mènent plus souvent à la ruine qu'à la fortune. A vingt-cinq ans (il était né à Milan, en 1744), le comte Joseph Gorani avait connu la faveur, il avait pu croire un instant à un grand avenir, et avait vu tout cet échafaudage crouler, non sans qu'il y eût notablement aidé, quoiqu'il s'en prenne plutôt aux dieux qu'à lui-même. Avant de s'abattre à Genève, il avait beaucoup voyagé, il avait remarqué et comparé, et, comme c'était en somme un esprit sagace, il n'avait pas laissé de meubler de faits et d'observations son intelligence développée déjà par l'étude et la lecture.

En posant le pied à Genève, il ne devait avoir rien de

plus pressé que d'aller rendre hommage à l'auteur de tant de poésies et d'ouvrages fameux. Il a raconté, dans des mémoires restés inédits[1], sa première entrevue avec le grand homme, auprès duquel il réussit tout d'abord par des flatteries osées à propos et de fréquentes citations empruntées tantôt à *la Pucelle*, tantôt au *Mondain*, tantôt à l'une des nombreuses tragédies de l'auteur d'*Œdipe*. Ce n'était plus alors chose aisée de répéter les apparitions à Ferney : il fallait pour cela avoir plu, et beaucoup ; et différents séjours, dont l'un d'une semaine, témoignent expressément du succès qu'y avait obtenu le jeune comte. Bien que Gorani n'épargne pas les dates et que ses souvenirs aient revêtu la forme d'un journal, il se trompe incontestablement sur l'époque de son apparition à Ferney, si, comme il l'indique, il y fut accueilli par madame Denis, dont le retour n'eut lieu que plusieurs mois après[2]. Voltaire, qui avait un faible pour les anecdotes de cour et qui tenait à paraître édifié sur ce qui se passait dans tous les cabinets de l'Europe, avait été ravi de rencontrer dans ce jeune seigneur un homme que sa naissance, ses voyages, avaient initié à bien des secrets. Il l'avait jugé très-favorablement. Mais

1. Ce curieux manuscrit appartient à M. David Moriaud, avocat de Genève. M. Marc-Monnier nous fait espérer une étude prochaine sur ce personnage singulier, qui, sans être un personnage historique, n'en a pas moins été mêlé aux événements et aux révolutions de la fin du siècle dernier.

2. Ainsi, sa première visite remonte au 28 juin 1769 ; et il prenait congé de Voltaire le dernier des huit jours qu'il passa près de lui, le 18 juillet de la même année. Dans ces conditions, il ne put rencontrer madame Denis, qui, comme on l'a vu plus haut (p. 292), partie le 3 mars 1768, ne revint que dans la deuxième moitié d'octobre 1769.

une circonstance imprévue vint encore renforcer la bonne opinion que Gorani lui avait inspirée par son jargon et des révélations assurément piquantes.

Deux Milanais, s'étant présentés à Ferney, ne manquèrent pas d'être accablés par le vieillard de questions sur leur compatriote. Ceux-ci lui firent le plus grand éloge du jeune comte. « Ils lui apprirent que j'avois fait la guerre des Sept ans, que je m'y étois comporté avec valeur, que j'avois été en faveur à la cour de Lisbonne que j'avois quittée sans sujet et par caprice, et que j'avois été aussi en faveur à Vienne où je m'étois perdu par des imprudences, et que je venois de marier ma sœur cadette avec le dernier rejeton de la famille impériale de *Comnène*...[1] » Cette révélation eût été pour le patriarche comme un trait de lumière, et on va juger l'effet qu'elle allait produire sur cette imagination vive, devant laquelle se serait déroulé en un instant tout un chaînon de faits aboutissant à la plus grande révolution des temps modernes. Gorani reçut une invitation pour venir passer quelques jours à Ferney. Il s'y rendit le 11 juillet (1769), et il avait à peine posé le pied dans le château, que Voltaire le faisait entrer dans son cabinet, s'enfermait avec lui, et ne lui cachait point que tout ce qui lui était revenu

1. Le dernier Comnène, Démétrius Stephanos, est mort à Paris, sans postérité, en 1821. Il était arrière-petit-fils de Constantin V, protogéronte de Maïna. Capitaine de cavalerie au service de France, en 1778, il suivit la famille royale dans l'émigration. La Restauration le créa maréchal de camp. Voir son *Précis historique de la maison impériale des Comnènes* (Amsterdam, 1784, in-8°), et sa *Notice sur la maison de Comnène et sur ses vicissitudes*..., etc. (Paris, 1815, in-8°).

à son sujet n'avait fait qu'accroître son estime et sa haute considération pour lui. Il l'interrogea de nouveau sur les divers événements de sa vie, sur les raisons qui l'avaient engagé à quitter le Portugal, celles aussi qui lui avaient attiré la disgrâce de la cour d'Autriche : tout cela avec une sorte d'intérêt passionné qui enlevait à l'interrogatoire la moindre apparence d'indiscrétion.

Mes explications plurent au patriarche, qui me dit qu'il me croyoit un homme propre à de grandes entreprises et qu'il vouloit m'en proposer une d'un genre élevé, et qui me fourniroit des occasions de faire briller mes talens et mon courage, d'autant plus qu'il trouvoit en moi une réunion de circonstances pour avoir les plus grands succès, puisque je venois cette année de marier ma sœur au rejetton unique de la ligne légitime des empereurs de Constantinople et de Trébizonde, *le comte Alexis Comnène.*

Je ne me rappelle plus en ce moment si, en juillet 1769, la guerre entre la Russie et la Porte étoit déjà allumée ou seulement sur le point de se déclarer. Le fait est qu'on en parloit beaucoup et que c'étoit la grande nouvelle du jour. Voltaire me proposa d'aller en Russie avec des lettres de sa part pour l'impératrice et pour les principaux ministres de cette souveraine. A cette première proposition je lui répondis par des plaisanteries. Mais le patriarche m'ayant assûré qu'il parloit sérieusement, je lui répondis tout unîment que mes vicissitudes avoient produit chez moi le bien de me guérir de l'ambition, et que j'avois perdu toute envie de jouer de nouveaux rôles politiques, et que le seul désir qui me dominoit, c'étoit d'acquérir un nom dans les lettres par l'assiduité de mon travail et mettant surtout à mon profit les leçons dont il daignoit m'honorer toutes les fois qu'il vouloit bien me permettre de l'approcher. J'ajoutai que j'étois venu dans ce pays pour me procurer le bonheur extrême de jouir de la vue de M. *de Voltaire*, et en second lieu pour faire imprimer à Genève la première de mes productions qui étoit

déjà entre les mains de *Philibert* et *Chérol*, libraires de Genève.

Voltaire témoigna le plus vif désir de connaître l'ouvrage, il approuva le plan et le cadre, et lui en dit les choses les plus obligeantes. Mais il attendait plus et mieux d'un homme tel que lui, destiné aux plus grandes choses, aux entreprises les plus glorieuses.

Ce fut seulement le huitième jour de ma seconde demeure au château de Fernex que Voltaire réussit à dissiper mes incertitudes. Nous prîmes entre nous l'arrêté suivant : que nous garderions lui et moi le plus profond secret sur ce dont nous étions convenus; que je ferois une course à Milan afin de persuader mon beau-frère et ma sœur à me seconder, que vû l'incapacité absolue du comte de *Comnène* pour des affaires de cette nature et son défaut total de courage, il suffiroit de me faire autoriser par un écrit de sa part; que je repasserois au plutôt à Fernex avec ma sœur, et que lui *Voltaire* feroit le reste pour disposer l'impératrice de Russie, qui ne demandoit pas mieux que de trouver, disoit-il, un homme à talens et hardi, même de faire insurger le Grec en faveur d'une famille qu'il regrette encore. Aussitôt que la révolution auroit été faite, on devoit arranger les choses pour que le profit fût pour moi et ma sœur, dont le mari ne devoit servir que de prête-nom.

De retour à Genève... le 18 juillet, je profitois de l'occasion d'un officier russe qui voyageoit aux frais de sa souveraine et qui s'en alloit à la cité d'Aouste[1] afin de poursuivre de là son voyage en Italie. Nous partîmes dans la même voiture, le 19, de Genève, et comme j'étois déjà une connaissance avec lui, car nous nous étions vus à Fernex, il ne fit aucun mystère sur les motifs qui l'attiroient en Italie où il devoit concerter avec d'autres officiers de sa nation les moyens de faire d'immenses approvisionnemens pour l'entretien des forces de terre et de mer que l'impératrice feroit

1. Aoste dans les États sardes.

passer dans l'Archipel contre les Turcs. Le Russe ajouta que sa souveraine avoit donné la commission à Voltaire de lui trouver quelque homme à talens distingués, plein de courage et d'une assez forte ambition, qui pût se présenter aux Grecs en qualité de descendant d'un *Lascaris,* d'un *Paléologue* ou d'un *Comnène*, qu'elle soutiendroit de toute sa puissance et qui pourroit facilement rétablir une pareille famille dans quelque vaste monarchie. Ces propos me plurent extrêmement et me persuadèrent de la facilité du succès, mais ne connoissant pas assez mon compagnon de voyage, je ne lui fis aucune ouverture[1].

Hâtons-nous de dire que l'on ne rencontre la confirmation de ce récit dans aucune des épîtres de Voltaire et de Catherine, et l'on chercherait vainement le nom du comte et dans la Correspondance générale et dans les diverses annexes de cet ensemble déjà formidable. Tant de lettres éparses sont encore à recueillir (de celles mêmes qui sont à notre connaissance, que nous avons palpées et parcourues), que l'absence de toute mention à l'égard du jeune Milanais ne saurait être un argument sans réplique pour les sceptiques qui se refuseraient à admettre une anecdote fort peu croyable, il en faut convenir. Que Gorani ait connu personnellement Voltaire, nous dirons que non-seulement le fait est plus que vraisemblable, mais encore qu'il serait presque impossible qu'un homme de son nom, fou de belles-lettres, voulant les cultiver lui-même, n'eût pas tenté de lui faire sa cour, et que Ferney lui eût été obstinément fermé. C'est l'anecdote, au moins dans son intégralité, qui nous semble d'une

1. Gorani, *Mémoires* (*autographes*) *pour servir à l'histoire de ma vie*, t. III, p. 58 à 62.

digestion pénible; et nous inclinons à penser, pour notre part, que le comte aurait pris trop au sérieux un premier élan de cette vive imagination. Un Comnène, un descendant des princes de Trébizonde, un successeur légitime des empereurs d'Orient, il en existait encore ! Quelle belle occasion, si la czarine ne voulait pas de l'héritage pour elle, que ce Comnène, venant à point pour chasser devant lui ce vilain Monstapha et planter le labarum sur la coupole de Sainte-Sophie ! L'on voit d'ici Voltaire déclamant ces belles choses, avec cette emphase qui lui était familière.

Qu'il ait ajouté qu'il en écrirait à l'impératrice et ne doutait point de l'effet que produirait sur elle une telle nouvelle, cela peut être encore, quoique nous eussions plus d'une raison d'en douter. Depuis longtemps, en Russie, les regards étaient tournés vers la capitale de l'ancien empire d'Orient; et, de la souveraine au dernier de ses sujets, il n'y avait point un Moscovite qui ne considérât la Turquie d'Europe comme une proie sûre et prochaine. L'on faisait tout pour exalter les populations helléniques, qui, elles aussi, rêvaient leur affranchissement, comme les Israélites éparpillés à tous les coins du globe attendent encore un Messie. Une tradition des plus accréditées parmi ces braves gens leur prédisait que la délivrance leur viendrait du Nord et qu'ils la devraient à un peuple aux cheveux blonds. Les prêtres propageaient ces rumeurs; et, au commencement de 1765, l'évêque du Monténégro, qui jouissait d'un grand renom de sainteté, tout acquis à la czarine, dont il portait sur sa poitrine le portrait auprès de sa croix pastorale, se mettait à annoncer que

l'heure tant désirée ne tarderait pas à sonner. L'occasion était propice à toutes les ambitions, et l'on vit apparaître un personnage mystérieux que l'on disait être Pierre III et qui conquit un rapide ascendant sur ces imaginations ardentes et incultes. Ce n'était, en réalité, qu'un moine du nom de Stephano, dont le prestige, si peu durable qu'il dût être, ne laissa pas d'inquiéter un instant à Saint-Pétersbourg.

En proposant à l'impératrice un candidat à l'empire de Byzance, Voltaire ne pouvait ignorer qu'il se faisait du même coup un ennemi d'un homme bien puissant alors sur le cœur de Catherine, cet Orloff qui, forcé de renoncer à s'asseoir à côté de sa souveraine sur le trône des czars, avait entrevu, dans la conquête prochaine de la Turquie, la perspective d'une indemnité digne de lui et de celle à laquelle il la devrait[1]. Mais l'auteur de l'*Histoire de Pierre le Grand* n'eût fait qu'obéir aux commandements de Catherine, qui l'avait chargé de lui trouver un Lascaris, un Paléologue, un Comnène quelconque; et cet officier russe, si loquace, si ouvert, si peu russe pour tout dire, ne le cache point à Gorani, dont il était en droit d'attendre en retour plus de confiance et d'abandon. Tout cela ne se tient guère sur ses jambes; et, sérieusement, quelle créance accorder à une fable d'un aussi grossier tissu? Le jeune Milanais était parti pour préparer les voies, faire part de ce qui se tramait à sa sœur et seriner ce Comnène, si peu propre au grand rôle dont il était menacé. Mais, à plus ample informé, le comte ne put

1. Rhulière, *Révolutions de Pologne* (Paris, Didot, 1862), t. III, p. 107.

se dissimuler que rien n'était possible avec un pareil personnage, et il fallut renoncer à ce rêve des *Mille et une Nuits*, qui n'était, nous le craignons bien, que dans sa tête[1]. Ce qu'il y a de vrai, c'est que la princesse, qui ne dédaignait aucun moyen de faciliter, d'amener le succès de ses desseins, avait estimé d'une habile politique d'appeler à elle des noms demeurés populaires, malgré tant de tribulations et de siècles, chez ces Grecs abrutis par l'esclavage; et plus tard, à quelque vingt ans du moment où nous sommes, elle nommait précisément consul à Céphalonie un Grec de l'Archipel qui se prétendait issu de l'illustre famille des Comnènes[2].

Puisqu'il est question de rêves, c'est le cas de parler ici d'un rêve qui n'était pas sans doute aussi chimérique et qui pouvait se réaliser avec plus de suite dans les idées, avec des mesures mieux prises, un plan mieux étudié et un ministère dont les jours n'eussent pas été comptés: il s'agit de cette ville et de ce port de Versoix que Choiseul avait résolu d'édifier, dans le double but d'enlever son commerce à Genève et de tenir en bride sa population frondeuse par la perspective, au

1. Ce ne furent pas là les uniques rapports du comte Gorani et du patriarche. Le 2 février 1773, Gorani recevait de madame Denis une carte d'invitation pour se rendre à Ferney; il y alla le même jour. Le landgrave de Hesse avait prié Voltaire de lui trouver un gentilhomme de mérite dont il pût faire son chambellan et son bibliothécaire; un bon logement à la cour, la table de Son Altesse, et mille écus d'empire étaient les avantages de cette situation que Gorani ne put ou ne voulut accepter. Comte Gorani, *Mémoires pour servir à l'histoire de ma vie*, t. III, p. 88.

2. Jauffret, *Catherine II et son règne* (Paris, Dentu, 1860), t. II, p. 324.

moindre prétexte, d'une invasion qui pouvait lui coûter, en fin de compte, son indépendance et sa liberté. Le ministre, qui s'était flatté de pacifier d'un geste ce peuple « d'horlogers » et avait rencontré une résistance obstinée, avait pris en haine ces républicains têtus; l'obstacle l'avait irrité, et l'impuissance de les accorder, en dépit de la lassitude générale, l'avait aussi mal disposé que possible contre la cité récalcitrante. Après avoir menacé, il avait fait approcher des troupes et bloquer Genève sur la frontière de France. L'insuffisance de cette mesure avait mis le comble à son dépit; il se décida à frapper un grand coup, à fonder une nouvelle Tyr, que ses flatteurs se hâtaient d'appeler *Choiseul-ville*, avant qu'une pierre eût été apportée. Si Voltaire, qui avait aussi à prendre sa revanche, n'a point donné la première idée de Versoix, il faisait ressortir, dès 1767, dans une lettre au chevalier de Beauteville, tous les avantages d'une pareille création, l'appuyant d'arguments qui ne laissaient pas d'avoir leur portée.

On croit se venger d'eux, dit-il, et on nous accable. Si on voulait effectivement rendre la vengeance utile, il faudrait établir un port au *pays de Gex*, ouvrir une grande route avec la Franche-Comté, commercer directement de Lyon avec la Suisse par Versoix, attirer à soi tout le commerce de Genève, entretenir seulement un corps de garde perpétuel dans trois villages entre Genève et le pays de Gex: cela coûterait beaucoup, mais Genève, qui fait pour deux millions de contrebande par an, serait anéantie dans peu d'années[1].

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 27. Lettre de Voltaire à M. de Beauteville; à Ferney, 10 février 1767.

Ces conseils ne tardaient pas à être suivis, et un chemin neuf, cette même année, avait été commencé de Meyrin à Versoix. Au printemps de l'année suivante (2 mai 1768), un bataillon du régiment de Cambrésis-infanterie arrivait dans le pays de Gex avec des ingénieurs, et, le 18 juin, l'on inaugurait les premiers travaux. Il n'y avait plus à se faire d'illusions sur les visées de M. de Choiseul, qui, d'ailleurs, accentua de plus en plus ses intentions en transférant à Versoix, sous la direction du subdélégué de Gex, le bureau des postes de France qui avait été de tout temps à Genève, et dirigé par un Génevois [1]. Il eût été naturel, avant de se mettre en besogne, de se livrer à de sérieuses et suffisantes études. Ces travaux préparatoires et obligatoires, en ménageant nos finances, eussent sauvé d'erreurs grossières dont on allait faire à Genève les gorges chaudes. On se vit forcé de discontinuer la plantation de pilotis qui, à la distance indiquée par l'ingénieur, n'arrivaient plus au fond du lac (15 octobre 1768). Dès lors, l'agglomération des troupes mandées là pour la construction du port n'avait

1. Bibliothèque de Genève, *Collection de toutes les pièces authentiques concernant nos dissensions*, de l'année 1763 à 1768, t. IV. Suite de quelques notes tenues pendant l'année 1768. Manuscrit de Deluc. — Si cette mesure avait une signification politique, il faut convenir qu'il y avait là un avantage notable pour les correspondants français. « Les lettres simples de Paris à Gex et à Versoix ne doivent coûter que neuf sous, et elles en coûtent quinze en passant par Genève. Cela fait au bout de l'année un objet très-considérable pour les particuliers, surtout dans un temps où M. l'abbé Terray nous invite à l'économie. » *Voltaire à Ferney* (Paris, Didier, 1860), p. 417. Lettre de Voltaire à M. Tabareau; 14 avril 1770.

plus de raison d'être, et l'on en rappela la presque totalité. Cependant ce n'était qu'une interruption nécessitée par de nouvelles études, et bientôt les travaux reprenaient avec assez de vigueur pour alarmer les alliés communs. Les Deux Cents de Berne s'émurent; le conseil secret avait déjà communiqué ses appréhensions à notre ambassadeur à Soleure, en juillet, sans obtenir aucune réponse bien satisfaisante. Le C. C. se détermina à s'adresser directement au ministre, et à lui faire passer un mémoire où l'on insistait sur les inconvénients d'un établissement qui n'était pas fait pour rassurer la république à l'égard des intentions de son redoutable voisin (21 décembre 1768). Mais ces réclamations ne devaient avoir que peu d'effet. L'on ne doutait pas à Versailles que Versoix, en peu d'années, n'acquît une importance considérable; et la persécution dont les natifs étaient l'objet semblait sauver la pire difficulté de telles entreprises, en recrutant pour la ville naissante une population de travailleurs et de producteurs. Voltaire, qui, bien qu'indirectement, avait conservé des rapports avec les principaux d'entre eux, fut chargé par le duc de Choiseul de les pressentir et de les amener, s'il y avait lieu, à être ses premiers colons.

L'auteur de *la Henriade*, quoique ce fût travailler contre sa fourmilière de Ferney, s'y prêta de la meilleure grâce; il les fit appeler, entra dans les détails de leurs griefs, les encouragea à ne point désespérer et finit par faire miroiter à leurs yeux, avec un sort assuré pour le présent, l'avenir de bien-être qui

ne pouvait échapper à des gens aussi industrieux que laborieux. Il ne s'agissait que de s'engager avec le ministère de France, et de transporter ses pénates dans la nouvelle cité. « Êtes-vous pauvres ? leur dit-il ; et, voyant leur embarras : Eh bien, êtes-vous riches ? — Non, Monsieur. — Signez donc ce papier, répliqua-t-il : il vous assure les moyens de le devenir [1]. » Ces négociations devaient s'ébruiter ; et les natifs, qui, s'ils n'avaient été poussés à bout, eussent tout préféré à cette extrémité de quitter leurs gîtes, leurs relations, une patrie où ils avaient grandi, vécu et souffert ; les natifs étaient trop surexcités, trop aigris, trop peu maîtres d'eux-mêmes pour garder un silence prudent et sur les propositions qui leur étaient faites et sur leurs propres hésitations. « Certaines menées sourdes mais très-actives, que l'on remarque parmi les natifs appelés Grimauds [2], forment de tout cela un ensemble qui donne beaucoup à penser. Ces menées sembleraient tendre à les échauffer par la prétention absurde de quelques-uns d'entre eux à la qualité de citoyen, afin d'exciter une fermentation, puis un mécontentement qui les porte à quitter Genève pour aller peupler Versoix. *Si l'on ne nous accorde pas ce que nous demandons, nous irons nous établir à Versoix* [3]. » Ces lignes

1. *Tableau historique et politique des deux dernières révolutions de Genève*, par M*** (D'Ivernois). Londres, 1789, t. I, p. 23, 24.

2. « Ce sobriquet de *Grimaud* fut donné aux natifs par allusion à un scélérat de ce nom, qui autrefois avait, dit-on, mis la peste à Genève. » Cornuaud, *Mémoires historiques et politiques*, t. III, p. 300.

3. Bibliothèque de Genève. Manuscrits. *Collection de toutes les*

sont encore extraites des notes de Deluc[1]. Il y a là un mot qui peint bien la personnalité naïve, l'égoïsme inconscient de cet individu complexe qui s'appelle corporation, faction, parti. Deluc ne trouve pas de termes assez énergiques pour stigmatiser la tyrannie, le despotisme plus hautain que pesant de l'aristocratie genevoise ; et c'est lorsqu'il réclame l'affranchissement de la bourgeoisie prête à verser son sang pour une telle conquête, qu'il traite de « prétention absurde » les aspirations des natifs à la qualité de citoyen! Que devait-il arriver, qu'arriva-t-il? C'est que cet amour d'indépendance, le premier et le plus impérieux sentiment qui soit en nous, s'exalta jusqu'à la fureur dans ces cœurs ulcérés, et que la rupture devint inévitable. Hennin écrivait à M. de Choiseul au commencement de mai 1768 :

Une société de natifs horlogers m'a fait dire qu'elle avait fait des propositions au ministre pour obtenir la permission de s'établir à Versoix[2]. Ils sont vingt-cinq, la plupart habiles gens dont quelques-uns même assez à leur aise. Il y a un nommé Jean-Michel Vaucher qui a servi dans les gardes suisses[3]...

pièces concernant nos dissensions, t. IV. Suite de quelques notes tenues pendant l'année 1768.

1. Nous avons négligé de dire quel Deluc. Il s'agit ici du second fils du vieux Deluc, Guillaume-Antoine.

2. Ils y avaient été engagés par Voltaire, comme ce dernier le mandait plus tard à Hennin lui-même : « Lorsqu'on parla de bâtir Versoix, dix-huit natifs vinrent m'apporter leurs signatures, et s'engagèrent à y bâtir des maisons. J'envoyai leurs propositions à M. le duc de Choiseul, et je leur dis de s'adresser à vous uniquement. » (16 février 1770.)

3. Archives des Affaires étrangères, 77. Genève, 1768 et 1769, p. 173, v°. Lettre de M. Hennin à M. de Choiseul ; à Genève, le lundy 7 mai 1768.

Il écrivait encore un mois plus tard:

Les vingt négociants ou horlogers, dont quelques avis m'avoient annoncé le dessein de s'établir à Versoix, sont venus me trouver... ils paroissent résolus à se transporter à Versoix dès qu'il y aura des maisons capables de les loger eux et tous les ouvriers dont ils ont besoin, qui ne peuvent aller à moins de deux cents dans le commencement. Ce sont au reste pour la plupart des gens fort à leur aise dont je connois quelques-uns. Ils m'ont dit que M. de Voltaire s'offroit à leur bâtir des maisons, mais qu'ils espéroient que le gouvernement voudroit faire connoître les avantages dont ils jouiroient et les favoriser; qu'ils se faisoient forts d'être en peu d'années en état de le disputer à Genève pour l'horlogerie. Il les a exhortés à attendre dans ces dispositions que le sort de Versoix fût décidé, en leur disant que je ne doutois pas que les avantages que Sa Majesté donneroit aux habitans de ce lieu ne suffisent pour les engager à s'y transporter[1].

Cette création de Versoix n'atteignait pas seulement Genève ; et l'on a vu Berne s'inquiéter et adresser au ministre, par le canal de l'ambassadeur français, des représentations qui n'avaient été que peu écoutées. Faute de pouvoir plus, LL. EE. avaient défendu aux bateliers et aux ouvriers vaudois d'accepter de l'emploi pour la construction de Versoix[2]; elles avaient également interdit la sortie des bois de charpente, ce qui créait une réelle difficulté pour les travailleurs. Le port de Nyon était encombré de poutres et de planches, qui eussent merveilleusement fait l'affaire de Versoix;

1. Archives des Affaires étrangères, 77. Genève, 1768 et 1769, p. 174, v°. Lettre de M. Hennin à M. de Choiseul; à Genève, le mercredy 8 juin 1768.

2. Jean de Muller, *Histoire de la confédération suisse*, t. XV, p. 245.

vers la fin de février (1769), en une nuit, une grande partie de ces bois était enlevée, transportée au nouveau port et servait à édifier des baraques pour loger les soldats. Haller fut envoyé à l'ambassadeur porter ses plaintes[1]. Celui-ci répondit avec beaucoup de dignité, que les intentions de sa cour ne pouvaient être de tolérer de pareils procédés, et qu'on veillerait à ce que le bon voisinage n'en fût pas altéré. « En attendant (c'est encore Deluc qui parle) on faisait usage à Versoix des bois enlevés, et le régiment de Cambrésis, qui est revenu, est logé dans les baraques, à la construction desquelles ces bois ont été employés[2]. »

En désespoir de cause et devant l'inflexible détermination de M. de Choiseul, MM. de Berne se tournèrent vers le roi de Prusse, dont ils invoquèrent les bons offices. Frédéric leur répondit de la meilleure grâce et leur dit qu'il avait donné ordre à son envoyé, le baron de Goltz, de les recommander fortement auprès du ministre de S. M. T. C.[3]. Cette demande d'entremise amicale ne devait pas être du goût du cabinet de Versailles, qui fit sentir à ses bons amis les Suisses le

1. En revanche, deux ou trois mois auparavant, l'on avait parlé d'un complot ourdi par des Génevois pour arrêter les travaux du port; il avait été question de pilotis coupés, et cette inculpation avait été l'objet des récriminations de M. de Choiseul. Il existe à ce sujet une lettre de M. Necker, alors chargé des affaires de la république à Paris, au Magnifique Conseil, en date du 5 janvier. *Archives de Genève*, n° 4939, année 1769.

2. Bibliothèque de Genève. Manuscrits. *Collection de toutes les pièces authentiques concernant nos dissensions*, t. IV. Suite de quelques notes tenues pendant l'année 1768.

3. Lettre du roi de Prusse à la république de Berne; Berlin, 20 juin 1769.

déplaisir qu'elle lui causait. La lettre du roi de France relative aux pourparlers échangés entre son ministre et l'envoyé de Berlin est curieuse, et c'est un échantillon des formes et du style diplomatiques[1]. Mais Louis XV était bien déterminé à passer outre, et les représentations de Frédéric s'émoussèrent contre une résolution trop bien arrêtée. Il est vrai que ce que n'avaient pu obtenir ni les plaintes de Berne ni les bons offices du Salomon du Nord, les circonstances allaient tout naturellement, quoique d'une manière bien imprévue, se charger de le réaliser; et la chute de M. de Choiseul, à laquelle nous touchons, devait être le signal de la cessation des travaux, que l'on reprendra pourtant plus tard.

Les relations de Voltaire avec Genève ne laissaient pas d'être tendues, bien qu'il eût conservé des amis, et de nombreux dans la place. Ses rapports avec les natifs, si mal vus déjà à une époque moins critique pour la république, n'avaient pu qu'accroître l'irritation de la population menacée. On savait d'ailleurs, et depuis longtemps, ses machiavéliques intentions à l'endroit des artisans génevois, et l'on se doutait bien que les constructions qui s'élevaient dans Ferney n'avaient d'autre but que d'enlever à Genève une partie de son commerce. « V*** nous déteste, s'écriait Charles Bonnet, et bâtiroit des maisons pour le plaisir de nous faire du mal. Il ne bâtiroit qu'en ce genre; partout ailleurs, il tâche de démolir. La Providence a permis

1. Archives de Genève, portefeuilles. Collection Lullin, 1769. Dossier 23. Lettre du roi de France au canton de Berne; du 18 septembre 1769.

les tremblements de terre, les inondations, les hérésies et Arouet[1]. » Bonnet, qui a peine à retenir un trait amer contre celui qu'il appelle le *Brochurier*, raconte une anecdote caractéristique, et qui donne la note du peu de bienveillance qu'il inspirait alors aux gouvernants. L'électeur palatin, désirant avoir une médaille représentant les traits de l'auteur d'*Œdipe* et de *Mahomet*, avait envoyé à Ferney son graveur, Georges-Christophe Waechter, pour dessiner la tête de Voltaire. Celui-ci se mit à l'œuvre dès son arrivée ; la médaille fut vite composée. C'était, à la face, le profil du poëte, et au revers, un autel environné de trompettes, de casques, d'épées, d'instruments de musique, de masques tragiques, au-dessus duquel on lisait : *Sereniss. Principi Car. Theod. Electori Palatano offerebat G. C. Waechter jun.* M. DCC. LXIX ; au-dessous était écrit : *Voltaire, né le* XX *février* M. DC. XCIV. Nous allions oublier le détail le plus curieux, un fait assurément fort grave, puisqu'il devait soulever l'indignation de l'austère Genève, la légende que Waechter (mais est-ce bien Waechter ?) eut l'idée de placer sous le portrait du poëte-philosophe :

Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur[2].

N'ayant pas à Ferney tous les instruments nécessaires, l'artiste étranger semble s'être adressé à un salarié de la ville, qui eut l'imprudence de mettre à sa disposition le balancier de la république, « notre balancier, » pour frapper la médaille. Heureusement

1. Bibliothèque de Genève. Manuscrits. Bonnet. Copies de lettres. Lettre de Bonnet à Haller ; 6 novembre 1767.

2. *La Henriade*, ch. IV, v. 254.

les magistrats veillaient. « Il en avoit déjà frappé plusieurs, raconte Bonnet avec une colère qui ne se peut contenir, lorsqu'il a été censuré, comme il le méritoit. Voltaire n'aurait pas manqué de dire qu'on avoit frappé dans notre ville une médaille à son honneur. Vous connoissez sa vanité, je ne connois rien d'aussi vain que lui[1]. »

Bonnet nous paraît mal instruit et insuffisamment édifié sur ce qui s'était passé. A l'entendre, le graveur serait un artiste de Genève; et l'on pourrait croire avec quelque fondement que c'était l'un des deux Dassier, si la présence authentique de Waechter à Ferney ne venait ôter toute vraisemblance à cette hypothèse[2]. Bjœrnstæhl entre, sur ce petit incident, dans des particularités qui nous confirment encore dans la pensée que Waechter et l'artiste dont parle Bonnet sont une seule et même personne[3]. Il fait allusion, lui aussi, au grand courroux de la seigneurie, et nous dit également qu'elle défendit au graveur germanique de continuer sa besogne, lui enjoignant, ce qui paraît dépasser toute mesure, de sortir du territoire de la ré-

1. Bibliothèque de Genève. Manuscrits. Bonnet. Copie de lettres, t. IV. Lettre de Bonnet à Haller; le 5 avril 1769.

2. Disons, toutefois, que nous avons trouvé dans le *Mémorial du Conseil municipal de Genève* (Genève, Carey, 1869), XXVI[e] année, p. 320, la note qui suit dans la récapitulation des 470 coins de médailles gravés par Jean et Jacques-Antoine Dassier, et offerts par les cohéritiers au musée de la ville de Genève : « I-21 lignes. — *Voltaire.* » Maintenant, aucunes traces de l'incident aux registres du Conseil de l'année 1769 (texte et table), dans les lettres de la même année, aux registres de la Chambre des comptes, etc.

3. Les éditeurs de Kehl, qui d'ailleurs estropient son nom, citent positivement Waechter.

publique sous les vingt-quatre heures[1]. Mais Waechter eut le temps de tirer quelques médailles, comme nous l'apprenons par une lettre de Ferney à la date du 27 mars : « On eut hier les douze premières médailles. Prix en argent, pesant 4 onces, 36 francs ; en cuivre, 6 fr. 12 sous, chaque médaille[2]. » Il y en eut d'autres de frappées en Hesse.

C'était un Allemand de beaucoup d'esprit[3], qui avait fourni, mon cher ami, la première légende, disait Voltaire à Collini, sept mois après. J'ai écrit au graveur pour qu'il m'envoyât environ une trentaine de médailles avec cette légende même; et je lui ai demandé, je crois, une douzaine d'autres de la nouvelle fabrique, qui ont pour devise : *Orpheus alter*. Comme il ne m'appartient ni d'*éclairer les nations* ni d'être un *second Orphée,* je ne me mêle point de tout cela, et je dois l'ignorer. Je ne puis qu'acheter les médailles du graveur[4]...

Cela a besoin d'être expliqué. A l'accent amer du poëte, on devine que tout ne s'est point passé comme il l'eût désiré, en Hesse aussi bien qu'à Genève. En effet, la légende parut ambitieuse à Cassel ; le clergé, auquel elle ne pouvait plaire, en exagéra l'énormité ; le prince trouva, de son côté, l'emploi de son nom peu convenable, et la malencontreuse médaille fut condamnée. Bjœrnstæhl dit qu'il n'en existait guère plus de huit ou dix. La lettre de Voltaire en élève un peu le chiffre,

1. Bjœrnstæhl, *Lettere ne' suoi viaggi stranieri* (Poschiavo, 1785), t. IV, p. 121, 122. Lettera VI; Ferney, il primo d'ottobre 1773.
2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 402. A M***. Dans la chambre du malade, à sept heures du matin, 27 mars 1769.
3. Probablement Collini lui-même, alors à la cour de l'électeur.
4. Collini, *Mon Séjour auprès de Voltaire* (Paris, Collin, 1807), p. 218. Lettre de Voltaire à Collini; à Ferney, 25 octobre 1769.

ce qui n'empêche point que cette médaille soit de toute rareté. Elle manque à la collection si riche de la Bibliothèque nationale où nous n'avons rencontré que celle que frappa Waechter, l'année suivante. Le vers de *la Henriade*, cela va sans dire, et le nom de l'électeur ont disparu de cette dernière; on leur a substitué, au revers, ces simples et trop simples mots : « *Tiré d'après nature au château de Ferney. G. C. Waechter. Gravé*, M. DCC. LXX. »

Revenons au procédé du gouvernement génevois. N'est-il pas quelque peu rigoureux et offensant envers un voisin dont les agissements ne sont pas toujours tels qu'on les souhaiterait, mais qui, deux mois auparavant (le 21 janvier 1769), offrait à Genève une médaille de l'impératrice Élisabeth de Russie, frappée en 1754[1], que l'on n'avait pas fait difficulté d'accepter? Le mal eût-il été si grand que le pensait Bonnet; et, lors même qu'on eût pu croire que la république avait donné au premier écrivain du siècle, dans une langue qui était la sienne, cette preuve d'estime et même de reconnaissance, ceux de la part desquels elle eût semblé venir en eussent-ils donc été si compromis? A cette époque même, en France, en Europe, l'on se concertait pour élever au poëte une statue qui fût un monument de l'admiration et du respect de ses contemporains. Le 17 avril 1770, madame Necker (une Génevoise!) avait réuni à sa table les chefs de file de la secte encyclopédique, qui, «après avoir dûment invoqué le Saint-Esprit, copieusement dîné et parlé à tort et à travers sur bien

1. Bibliothèque de Genève. Manuscrits. *Registre des dons et achats* relatifs aux médailles de la bibliothèque de Genève, p. 6.

des choses, » s'étonnèrent qu'on n'eût pas encore songé à ériger une statue à l'auteur de *Mérope* et du *Siècle de Louis XIV*. Il fut décidé sans désemparer que l'on mettrait tout en œuvre pour réparer un oubli qui avait toutes les apparences de l'ingratitude. Mais l'idée originelle du projet serait de date moins récente, puisque Pigalle, auquel l'abbé Raynal avait été député, avait eu le temps de faire une première ébauche en terre, qui ne trouva à ce moment que des admirateurs. « Le prince de la littérature y est assis sur une draperie qui lui descend de l'épaule gauche par le dos, et enveloppe tout son corps par derrière. Il a la tête couronnée de lauriers ; la poitrine, la cuisse, la jambe et le bras droit sont nus. Il tient de la main droite, dont le bras est pendant, une plume ; le bras gauche est appuyé sur la cuisse gauche. Toute la position est de génie. Il y a dans la tête un feu, un caractère sublime ; et si l'artiste réussit à faire passer ce caractère dans le marbre, cette statue l'immortalisera plus que tous ses précédents ouvrages[1]. » Ainsi s'exprime le petit prophète de Bœhmischroda, dont l'optimisme faiblira bien un peu dans la suite.

Diverses questions furent posées et agitées. L'on trouvait convenable que les seuls gens de lettres français fussent reçus à concourir à l'érection d'un pareil monument, quitte à se montrer peu rigoureux sur les mérites de chacun : un ouvrage, bon ou mauvais, eût suffi. Mais ces clauses restrictives avaient bien leurs inconvénients et furent repoussées à la majorité de

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. VI, p. 424, 425 ; 15 mai 1770.

onze contre six : quiconque se présenterait pour souscrire à titre d'homme de lettres serait accueilli, sans autre enquête. Cela avait l'avantage, tout en conservant à l'entreprise un caractère particulier, d'étendre indéfiniment le nombre des souscripteurs qui, différemment, ne fût pas allé au delà d'un chiffre assez restreint[1]. Aussi fut-il arrêté que la liste des adhérents ne serait point publiée. L'on ne devait pas donner moins de deux louis. Le maréchal de Richelieu envoya cinquante louis à l'abbé Raynal, qui le fit prier de ne pas humilier ses co-associés par tant de magnificence, et son concours se réduisit à vingt louis. Les dix-sept convives de madame Necker[2] étaient les receveurs naturels de l'argent des souscripteurs, et ils prirent l'engagement, en dehors de la souscription réglementaire, de combler la différence, si, par impossible, les frais excédaient les ressources. On laissa Pigalle maître absolu du prix qu'il se croirait en droit d'exiger. Il voulut reconnaître le procédé par la modestie de ses prétentions : il estima ses honoraires à dix mille livres, non compris les frais de voyage et l'achat du marbre, cela va sans dire. Le notaire de Voltaire, Delaleu, fut choisi pour encaisser les fonds et remettre au sculpteur les avances dont il pourrait avoir besoin.

1. Voici l'inscription qui fut alors décidée et qu'on lit encore au socle de la statue : « A M. de Voltaire, par les gens de lettres ses compatriotes et ses contemporains, 1770. »

2. Nous disons dix-sept pour nous conformer au chiffre de Grimm ; ils n'étaient en réalité que seize : Diderot, Suard, le chevalier de Chatellux, Grimm, le comte de Schomberg, Marmontel, D'Alembert, Thomas, Necker, Saint-Lambert, Saurin, l'abbé Raynal, Helvétius, Bernard, les abbés Arnaud et Morellet.

Instruit du complot, Voltaire ne sait trop comment témoigner sa gratitude et sa confusion : car, de bonne foi, ce corps décharné, ce squelette vivant est-il, peut-il être sujet à statue? « J'ai soixante-seize ans, écrit-il à madame Necker, et je sors à peine d'une grande maladie qui a traité fort mal mon corps et mon âme pendant six semaines. M. Pigalle doit, dit-on, venir modeler mon visage; mais, Madame, il faudrait que j'eusse un visage; on en devinerait à peine la place. Mes yeux sont enfoncés de trois pouces, mes joues sont du vieux parchemin mal collé sur des os qui ne tiennent à rien. Le peu de dents que j'avais est parti... On n'a jamais sculpté un pauvre homme dans cet état[1] ! » L'auteur de *Zaïre* est très-sincère dans ses répugnances. Il n'a plus, et depuis longtemps, la moindre illusion sur son individu physique, et il n'envisage qu'avec effroi ou mauvaise humeur toute démonstration du pinceau, du burin ou du ciseau; mais la démarche le flatte étrangement, et ce n'est pas sans effort qu'il demeure modeste. Il est naturellement question, dans le *Commentaire historique*, du projet éclos dans le salon de madame Necker. « Cette idée fut saisie avidement, dit-il, par tous ceux qui venaient chez elle, à condition qu'il n'y aurait que des gens de lettres qui souscriraient pour cette entreprise. Le roi de Prusse, en qualité d'homme de lettres, et ayant assurément plus que personne droit à ce titre et à celui d'homme de génie, écrivit au célèbre D'Alembert et

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 278. Lettre de Voltaire à madame Necker; 21 mai 1770.

voulut être des premiers à souscrire[1]. » Mais le roi de Danemarck, qui, lui aussi, tint à s'associer à cette glorieuse manifestation, aurait-il pu arguer d'une telle qualité[2]?

Voltaire, qui avait compris l'importance d'un pareil nom en tête des souscripteurs, ne devait pas, en réalité, laisser à Frédéric le mérite de l'initiative. « Il ne serait pas mal, écrivait-il à D'Alembert, que Frédéric se mît au rang des souscripteurs; cela épargnerait de l'argent à des gens de lettres trop généreux qui n'en ont guère. Il me doit cette réparation, et vous êtes le seul qui soyez à portée de lui proposer cette bonne œuvre philosophique[3]. » — « Ce n'est pas à moi à la lui demander, disait-il encore un mois après, c'est à vous à consommer cet ouvrage. Il faut qu'il donne peu. Pour quelque somme qu'il contribue, madame Denis donnera toujours vingt fois plus que lui; elle est au rang des artistes les plus célèbres en fait de croches et de doubles croches. » Mais trois mois justes s'étaient écoulés, sans que le philosophe de Sans-Souci eût paru se douter de ce grand projet. Voltaire s'inquiète. «Le roi de Prusse ne parle pas plus de certaine statue que de celle du *Festin de Pierre;* ne lui avez-vous pas écrit? ne vous a-t-il pas répondu[4]? »

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XLVIII, p. 380. *Commentaire historique.*

2. *Ibid.*, t. LXVI, p. 500, 504. Lettres de Voltaire à Christian VII, novembre; de D'Alembert à Voltaire, Paris, 4 décembre 1770.

3. *Ibid.*, t. LXVI, p. 256. Lettre de Voltaire à D'Alembert; à Ferney, 27 avril 1770.

4. *Ibid.*, t. LXVI, p. 361. Lettre de Voltaire au même; 27 juillet 1770.

Hâtons-nous de dire que le tort n'était qu'apparent de la part du roi, à qui D'Alembert ne crut devoir s'adresser (le 15 juillet) qu'après s'être assuré du concours de tout ce que Paris renfermait de plus illustre dans le monde des sciences et des lettres. En réalité, Frédéric ne fit pas attendre sa réponse, qui est du 28 juillet. « Je ne pourrais sans ingratitude, marquait-il, me refuser à la proposition que vous me faites de contribuer au monument que lui élève la reconnaissance publique ; vous n'avez qu'à m'informer de ce qu'on exige de ma part, je ne refuserai rien pour cette statue, plus glorieuse pour les gens de lettres qui la lui consacrent que pour Voltaire lui-même. » Le géomètre répondait avec esprit et dignité : « Un écu, Sire, et votre nom.... Les souscriptions ne nous manquent pas, mais elles ne seraient rien sans la vôtre, et nous recevrons avec reconnaissance ce qu'il plaira à Votre Majesté de donner[1]. » D'Alembert s'était empressé de communiquer à l'Académie une lettre si honorable pour tous ses membres ; les quarante décidèrent qu'elle serait insérée dans leurs registres, et chargèrent leur confrère de mettre aux pieds de Sa Majesté leur profond respect et leur très-humble gratitude, mission glorieuse dont il s'acquittait dans sa réponse même. Dans une lettre postérieure (26 septembre), Frédéric écrivait à l'objet de ces manifestations enthousiastes : « La profane Grèce en aurait fait un dieu ; on lui aurait élevé un temple, nous ne lui éri-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XLVIII, p. 382, 383. *Commentaire historique.*

geons qu'une statue ; faible dédommagement de toutes les persécutions que l'envie lui a suscitées[1]. »

Les adhésions ne tardèrent pas à affluer des extrémités du monde : il en viendra de la terre classique de l'Inquisition; et le duc d'Albe, qui avait été ambassadeur près de notre cour, sous le nom de duc d'Huescar, enverra vingt louis, comme Richelieu, avec une lettre dont les termes bien flatteurs centuplaient le prix de l'offrande. « Condamné, disait-il, à cultiver en secret ma raison, je saisirai avec transport cette occasion de donner un témoignage public de ma gratitude et de mon admiration au grand homme qui, le premier, m'en a montré le chemin[2]. » Et qu'on ne dise point qu'il n'y eût pas quelque courage à s'exprimer ainsi; quoi qu'en pense et en écrive à cette époque même Voltaire, les idées ne s'étaient pas sensiblement transformées en Espagne, et, huit ans plus tard, Olavidès sera condamné par l'Inquisition, pour quelques lignes hardies écrites au patriarche de Ferney.

Mais les épines, les petites taquineries, les morsures de la haine devaient faire payer et expier les joies du triomphe. Voltaire apprend que Jean-Jacques, lui aussi, entend figurer au nombre des souscripteurs, et

1. Voltaire, *OEuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 428. Lettre de Frédéric à Voltaire; à Potsdam, le 26 septembre 1770.

2. *Ibid.*, t. LXVIII, p. 225. Lettre de D'Alembert à Voltaire; à Paris, ce 13 de mai; je ne voudrais pas dater du 14. — Sans doute, nous dit Beuchot, parce que le 14 mai est l'anniversaire de l'assassinat de Henri IV. Voltaire, à ce qu'il prétendait, avait toujours la fièvre à cet anniversaire, comme à celui de la Saint-Barthélemy. Voir sa lettre au comte de Schomberg, du 31 auguste 1769, et celle du 5 septembre 1774, à d'Argental.

qu'il a écrit à M. de La Tourette une lettre, reproduite dans la *Gazette de Berne*, où, après avoir fait valoir ses titres à concourir à l'entreprise, il ajoutait : « J'ai payé assez cher le droit d'être admis à cet honneur pour oser y prétendre[1]. » Que voulait Rousseau? On sait son aversion profonde pour Voltaire, qui, du reste, l'avait en dernier lieu indignement traité dans son poëme de la *Guerre de Genève;* on sait le peu d'estime qu'il affecte pour l'individu moral, et il n'ignorait pas non plus que cette démarche commandée, nous y consentons, par une admiration plus forte que les griefs, serait comprise bien différemment par le public peu préparé à une telle conversion. Tout lui prescrivait donc une réserve des plus absolues, et l'on est aussi affligé qu'étonné de lui voir jouer un rôle plus étrange que digne et auquel les souscriptions de La Beaumelle et de Fréron viendront donner sa vraie signification[2]. Nous aimons mieux l'attitude de Piron. On l'engage à contribuer, ainsi que ses confrères, aux frais de la statue projetée; mais l'auteur de *Callisthène* et de *Gustave* n'est pas d'humeur à glisser l'éponge sur le passé, et il répondra : « Je ne donnerai pas un sou pour la souscription; mais je me charge de l'inscription[3]. » Au moins est-ce là de la rancune à ciel ouvert, et sans masque.

Rousseau savait bien, en somme, ce qu'il faisait, et

1. Rousseau, *Œuvres complètes* (Dupont, 1824), t. XXII, p. 292. Lettre de Rousseau à M. de La Tourette; Lyon, le 2 juin 1770.

2. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. VI, p. 485; 15 juin 1770.

3. Favart, *Mémoires et correspondance littéraire* (Paris, 1808), t. II, p. 247. Lettre de Favart au comte Durazzo; 10 juin 1770.

la lecture de sa lettre ne chiffonna pas médiocrement l'auteur de *la Henriade,* qui s'empressait d'écrire à M. de La Tourette : « Je vous prie de me dire si la chose est vraie. J'ai peur que les gens de lettres de Paris ne veuillent point admettre d'étranger. Ceci est une galanterie toute française, ceux qui l'ont imaginée sont tous ou artistes ou amateurs. M. le duc de Choiseul est à la tête, et trouverait peut-être mauvais que l'article de la *Gazette* se trouvât vrai[1]. » M. de La Tourette, qui était à Lyon, répondait trois jours après à Voltaire, et lui donnait les détails qui suivent et qu'on voudrait croire sincères.

Je n'ai pas vu, monsieur, la gazette dont vous me faites l'honneur de me parler; mais, sur ce que vous me dites, il paraît que le fait dont il s'agit a été altéré dans quelques circonstances; le voici tel qu'il est. J'étais, il y a quelque temps, chez madame de***, avec M. Rousseau; il y avait beaucoup de monde; on vint à parler de la statue qu'on projetait d'ériger à Paris; il s'écria avec enthousiasme : « Cela honore la France et le siècle! je voudrais bien être admis au nombre des souscripteurs : comment faut-il s'y prendre? » On lui répondit qu'il fallait s'adresser à M. D'Alembert. Deux jours après, je fus fort étonné de recevoir un billet de M. Rousseau, qui me priait de faire passer à Paris sa souscription, et m'en envoyait le montant[2].

M. de La Tourette, qui ne connaissait pas D'Alembert, lui fit parvenir la souscription et le billet par un ami commun, M. Bourgelat. D'Alembert accusa aussitôt réception de l'envoi; il ajoutait : « M. de Voltaire

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 318. Lettre de Voltaire à M. de La Tourette; 23 juin 1770.

2. *Ibid.*, t. LXVI, p. 322. Lettre de M. de La Tourette à Voltaire; Lyon, 26 juin 1770.

sera sûrement très-sensible à cette marque d'estime de M. Rousseau; je ne manquerai pas de l'en informer... » Mais si Voltaire y fut sensible, ce ne fut pas assurément comme l'entendait Archimède-D'Alembert: « Je crois qu'il est très-convenable, lui mandait-il, que le roi de Prusse souscrive, et qu'on rende à Jean-Jacques son denier[1]. » Il écrivait, trois jours après, à Grimm : « Jean-Jacques est plus enflé que moi, mais c'est d'amour-propre. Il a eu soin qu'on mît dans plusieurs gazettes qu'il a souscrit, pour cette statue, deux louis d'or; mes parents et mes amis prétendent qu'on ne doit point accepter son offrande[2]. » Et, dans une dernière lettre au géomètre : « Je persiste dans la prière que je vous ai faite de faire rendre à Jean-Jacques sa mise; c'est l'avis de M. de Saint-Lambert. Je ne peux voir cet homme dans la liste à côté de vous et de M. le duc de Choiseul (16 juillet). » Mais D'Alembert n'est pas de cet avis, et ses raisons sont celles d'un homme habile dont la passion ne trouble pas les verres.

Je n'aime ni n'estime la personne de Jean-Jacques Rousseau, qui, par parenthèse, est actuellement à Paris; j'ai fort à me plaindre de lui; cependant je ne crois pas que ni vous ni vos amis deviez refuser son offrande. Si cette offrande était indispensable pour l'érection de la statue, je conçois qu'on pourrait se faire une peine de l'accepter; mais qu'il souscrive ou non, la statue n'en sera pas moins érigée; ce n'est plus qu'un hommage qu'il vous rend, et une espèce de réparation qu'il vous fait[3].

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 330. Lettre de Voltaire à D'Alembert; 7 juillet 1770.
2. *Ibid.*, t. LXV, p. 337. Lettre de Voltaire à Grimm ; de Ferney, le 10 juillet 1770.
3. *Ibid.*, t. LXVI, p. 351. Lettre de D'Alembert à Voltaire;

Certes, c'était un moyen d'envisager la démarche de Rousseau et un aspect auquel ce dernier n'avait pas dû songer : s'il eût supposé qu'elle pût se prêter à une pareille interprétation, il est à croire que ses deux louis ne fussent pas sortis de son gousset. D'Alembert annonçait à Voltaire le départ du grand artiste, à la date du 30 mai : « Vous avez beau dire, lui écrivait-il dans la lettre d'introduction que ce dernier portait avec lui, que vous n'avez plus de visage à offrir à M. Pigalle ; le génie, tant qu'il respire, a toujours un visage que le génie, son confrère, sait bien trouver ; et M. Pigalle prendra dans les deux escarboucles dont la nature vous a fait des yeux le feu dont il animera ceux de sa statue. Je ne saurais vous dire, mon cher et respectable confrère, combien M. Pigalle est flatté du choix qui a été fait de lui pour ériger ce monument à votre gloire, à la sienne, et à celle de la nation française[1]. » Mais toutes ces flatteries ne persuadent pas le poëte, que son miroir rend sceptique ; et il répondra à son ami comme à madame Necker : « Le vieux magot que Pigalle veut sculpter sous vos auspices a perdu toutes ses dents, et perd ses yeux ; il n'est point du tout sculptable, il est dans un état à faire pitié. Conseillez, je vous prie, à votre Phidias de s'en tenir à la petite figure de porcelaine faite à Sèvres, qui lui servirait de modèle[2]. »

Paris, ce 22 juillet 1770. Voir également sa lettre du 25 du même mois, p. 359.

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 287, 288. Lettre de D'Alembert à Voltaire ; à Paris, ce 30 mai 1770.

2. *Ibid.*, t. LXVI, p. 304. Lettre de Voltaire à D'Alembert ; 11 juin 1770.

Mais Pigalle est venu, mais il a franchi le seuil de Ferney, et il fallait bien en prendre son parti. Après tout, ils n'en étaient pas aux premiers rapports, et, quelques années auparavant, des lettres avaient été échangées entre eux, au sujet de la statue de Louis XV, dont les Rémois avaient chargé Pigalle. Le sculpteur n'avait eu rien de plus pressé que de s'adresser au poëte pour obtenir une inscription digne du monument[1]. Voltaire, toujours preste, répondit à la requête par l'envoi d'un distique, qu'il faisait bientôt suivre d'un quatrain, où, comme de raison, la flatterie n'était pas épargnée. Mais pas plus le quatrain que le distique ne trouva grâce devant les Rémois, et le concours resta ouvert. Ce petit échec n'impressionna pas outre mesure l'auteur de *la Henriade*, qui, en tout cas, n'avait point à s'en prendre à Pigalle. Aussi l'accueille-t-il de son mieux. Il s'efforce de le divertir, de l'amuser en faisant appel au petit nombre de gens pour lesquels, en ce coin perdu du monde, les beaux-arts ne sont pas lettres mortes. Le résident, entre autres, qui collectionnait des estampes, fut prié d'apporter à Ferney ses plus belles épreuves. Les distractions n'étaient pas ce qu'était venu précisément chercher Pigalle, et il dut rappeler au patriarche, qui semblait l'avoir complétement oublié, le but de son voyage. Mais il ne tarda pas à connaître à qui il avait affaire. Une lettre de Grimm nous initie de la façon la plus piquante aux tentatives avortées, aux mécomptes,

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. III, p. 316 à 319. Lettre de Pigalle à M. de Voltaire; Paris, le 23 juillet. Réponse de M. de Voltaire, 10 août 1763.



aux découragements, aux rages de l'artiste qui désespéra de saisir cet ondoyant protée.

Phidias Pigalle a fait son voyage de Ferney, et en est revenu après y avoir passé plusieurs jours. La veille de son départ, il ne tenait encore rien, et son parti était pris de renoncer à l'entreprise, et de revenir déclarer qu'il n'en pouvait venir à bout. Le patriarche lui accordait bien tous les jours une séance; mais il était pendant ce temps-là comme un enfant, ne pouvant se tenir tranquille un instant. La plupart du temps, il avait son secrétaire à côté de lui pour dicter des lettres pendant qu'on le modelait, et, suivant un tic qui lui est familier en dictant des lettres, il soufflait des pois ou faisait d'autres grimaces mortelles pour le statuaire. Celui-ci s'en désespéra, et ne vit plus pour lui d'autre ressource que de s'en retourner ou de tomber malade à Ferney d'une fièvre chaude. Enfin, le dernier jour, la conversation se mit, pour le bonheur de l'entreprise, sur le veau d'or d'Aaron; le patriarche fut si content que Pigalle lui demandât au moins six mois pour mettre une pareille machine en fonte, que l'artiste fit de lui, le reste de la séance, tout ce qu'il voulut, et parvint heureusement à faire son modèle comme il avait désiré. Il eut une si grande peur de gâter ce qu'il tenait dans une seconde séance, qu'il en fit faire le moule aussitôt par son mouleur, et qu'il partit le lendemain de grand matin et clandestinement de Ferney sans voir personne [1].

On ne sait que trop avec quel acharnement Voltaire s'étudiera à démontrer, en toute circonstance, l'impossibilité matérielle de la plupart des récits mosaïques, et tout le ridicule qu'il déversera sur la généralité des livres saints [2]. Une des choses dont il a été le plus cho-

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. VII, p. 23, 24; 15 juillet 1770.

2. *Sermon des cinquante*, *Dictionnaire philosophique*, *la Bible expliquée par plusieurs aumôniers*, *Un chrétien contre six juifs*, etc., etc.

qué et indigné, dont l'absurdité lui paraît le plus palpable, c'est cette éclosion du veau d'or dans les vingt-quatre heures; et il n'a pas assez de railleries et de sarcasmes pour ce vieux conte à dormir debout : on voit bien que Moïse n'avait pas lu l'*Encyclopédie*, à l'article *Fonte*. « Ayant eu dessein, dit-il, de faire élever une petite statue équestre du roi, en bronze, dans une ville qu'on bâtit à l'extrémité du royaume (Versoix), je demandai il n'y a pas longtemps, au Phidias de la France, à M. Pigalle, combien il faudrait de temps pour faire seulement un cheval de trois pieds de haut; il me répondit par écrit : « Je demande six mois. » J'ai sa déclaration datée du 3 juin 1770 [1]. » Il écrira les mêmes choses au comte de Schomberg, l'un des dix-sept du fameux dîner : « J'ai raisonné beaucoup avec Pigalle sur le veau d'or qui fut jeté en fonte, en une nuit, par cet autre grand prêtre Aaron; il m'a juré qu'il ne pourrait jamais faire une telle figure en moins de six mois [2]. » Et une autre fois, dans *Un Chrétien contre six Juifs* [3], il opposera la compétence de Pigalle à ceux qui auront le courage de se porter les défenseurs du texte sacré. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans le détail de cette polémique pourtant si curieuse où l'abbé Guénée se révéla d'une façon aussi remarquable qu'inattendue; mais il fallait qu'on sût quelle considération si puissante avait bien pu contraindre le turbulent vieillard à

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XXIX, p. 457. *Dictionnaire philosophique*.
2. *Ibid.*, t. LXVI, p. 317. Lettre de Voltaire au comte de Schomberg; 23 juin 1770.
3. *Ibid.*, t. XLVIII, p. 454. *Un Chrétien contre six juifs*, 1776.

se prêter avec une docilité absolue à ce qu'on implorait de lui si vainement depuis huit jours. Pigalle aurait eu recours lui-même à un expédient assez plaisant, et qui réussit pleinement. Il s'avisa de mettre la conversation sur le chapitre de *la Pucelle*, celui de tous ses ouvrages pour lequel le poëte se sentait le plus de tendresse, et témoigna le désir d'en entendre quelques passages dits comme Voltaire seul savait dire. Le patriarche donna dans le piége, et, durant cela, l'artiste eut le temps d'achever son travail. Cette petite anecdote peut être vraie, sans infirmer l'autre, et nous n'avons pas cru devoir l'écarter, tout en laissant la responsabilité de l'historiette à d'Argenville[1].

Les souscriptions s'étaient élevées au chiffre de dix-huit mille sept cent soixante-quatorze livres, comme cela résulte d'un compte de la succession de Delaleu[2]. Ce résultat était plus qu'honorable; le reste dépendait de l'artiste. La statue de Pigalle fut dès l'abord vivement discutée. Le parti de reproduire dans une presque complète nudité ce corps décharné, osseux, peu sculptural (comme le reconnaissait tout le premier le grand homme dont on prétendait léguer la ressemblance à la postérité), parut au moins bizarre, et le statuaire eut besoin du zèle de ses amis pour défendre l'idée. Mais encore l'idée n'est pas de lui; elle est de l'auteur du *Neveu de Rameau*, dont l'esprit se plaisait dans ces concep-

1. Dezallier D'Argenville, *Vie des fameux sculpteurs* (Paris, 1787), t. II, p. 398.

2. Compte. La succession Delaleu et les souscripteurs de la statue de Voltaire; 10 may 1776. Bordereau des comptes des souscripteurs. Documents communiqués.

tions paradoxales, qu'il développait d'ailleurs avec une verve, une éloquence incomparables. « C'est à Diderot qu'il faut s'en prendre de cette bévue, car c'en est une, nous dit Morellet. C'est lui qui avait inspiré à Pigalle de faire une statue antique, comme le Sénèque se coupant les veines. En vain plusieurs d'entre nous se récrièrent, lorsque Pigalle apporta le modèle. Je me souviens d'avoir bien combattu et Diderot et Pigalle; mais nous ne pûmes détourner de cette mauvaise route ni le philosophe ni l'artiste échauffé par le philosophe [1]. » Pigalle vit avant tout, dans le projet de Diderot, l'occasion de triompher de l'impossible et de développer de grandes facultés anatomiques. Il est vrai que Grimm, qui oublie un peu sa première impression et ne trouve pas nécessaire de révéler la complicité de son illustre ami, donne à la détermination du sculpteur une raison tout autre que l'amour de la difficulté et de la lutte. Pigalle ne sait pas draper, nous dit-il, et il ne se soucie point de faire ce qu'il ne fait pas supérieurement; il fallait charger de ce monument Vassé [2], qui n'a pas le goût aussi sauvage que Pigalle, et qui s'en serait tiré avec plus de succès. Mais il est douteux qu'il eût fait mieux que cette statue assise d'Houdon, si réelle, si bien posée, d'une draperie si savante, qu'on ne

1. L'abbé Morellet, *Mémoires* (Paris, Ladvocat, 1821), t. I, p. 194. Suard dit de son côté : « On eut beau représenter que cette nudité de la vieillesse blesserait tout à la fois nos mœurs, le bon goût et la vérité même, il tint obstinément à son idée et l'exécuta. Il en est résulté un chef-d'œuvre de vérité et d'exécution qui choque les yeux et qu'on ne peut placer nulle part. » *Mélanges de littérature* (Paris, Dentu, 1803), t. III, p. 291. Éloge de Pigalle.

2. Claude-Louis Vassé, élève de Bouchardon, qui devait mourir deux ans plus tard.

se lasse d'admirer dans le vestibule du Théâtre-Français. Toutefois, ce squelette parut vivant à ceux auxquels il agréait le moins. Le maître de Pigalle, le bienveillant Le Moyne, déclarait que l'antique n'avait rien de plus beau, ni peut-être d'égal dans ce style : politesse de confrère plus qu'appréciation sans appel, mais dont il est juste de tenir compte. L'atelier ne désemplissait pas. Le roi de Suède s'y rendit comme tout le monde, mais en sortit désenchanté, et se vengea par un bon mot de cette petite déception. Le gros du public ne fut jamais conquis et ne pouvait l'être ; mais le modèle eut des enthousiastes qui, comme Le Moyne, le proclamèrent un véritable chef-d'œuvre. François Tronchin qui, nous le savons, était à la fois un amateur et un connaisseur, le vit, en 1771, et fut frappé de la noblesse de la pose, de la correction de l'ensemble, de la précision des vérités de nature. Si Pigalle hésitait, c'était sur le choix de la matière, marbre ou bronze : pour le reste, il avait la foi d'un apôtre.

Les gens peu faits au costume antique, écrivait le Génevois au patriarche de Ferney, sont étonnés de ne pas vous trouver habillé par un tailleur de Paris. Ceux qui ne s'effrayent pas du nu voudraient qu'au moins on n'entreprît pas de le leur faire agréer à plus de 25 ou 30 ans. De son côté, l'artiste est très-résolu à garder son modèle sans en faire usage, plutôt que de détruire, par complaisance, le plus précieux de ses ouvrages, et on ne l'aura point, à moins qu'on ne le lui demande de nouveau et tel qu'il est. En même temps, je vous avertis que je ne me lasse point de le voir et de le revoir, de même que le mausolée du maréchal de Saxe, qui est fini, à quelques petites recherches près [1].

1. Gaullieur, *Étrennes nationales*, III[e] année (Genève, 1855), p. 214, 215. Anecdotes inédites sur Voltaire.

Voltaire répondait à Tronchin :

Je ne sais qu'admirer l'antique dans l'ouvrage de M. Pigalle. Nu ou vêtu, il m'importe. Je n'inspirerai pas d'idées malhonnêtes aux dames, de quelque façon qu'on me présente à elles. Il faut laisser M. Pigalle maître absolu de sa statue. C'est un crime, en fait de beaux-arts, de mettre des entraves au génie.

Au fond et dans l'intimité, il trouvait qu'il n'en eût été que mieux à être plus vêtu. Il n'était que trop présumable que cette statue serait l'objet et le thème des discussions des critiques, et tout autant des brocards, des facéties de plus d'un genre. L'auteur de *la Henriade* prit les devants, dans une Épître à Pigalle, où il fait bon marché, et avec beaucoup de gaîté, de sa très-sèche personne [1]. Mais tant de bonne grâce ne désarmera ni la malignité ni l'envie. Des cuistres de collége composeront des épigrammes latines [2] : il y en aura en grands et en petits vers, les unes piquantes, les autres méchantes, d'autres abominables. Nous citerons la suivante, qui donnera la mesure et le ton des plus déchaînées; mais il s'en faut, et de beaucoup, que ce soit la plus atroce :

J'ai vu chez Pigalle aujourd'hui
Le modèle vanté de certaine statue;
A cet œil qui foudroie, à ce rire qui tue,
A cet air si chagrin de la gloire d'autrui,

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 275, 276. Lettre de Voltaire à M. Pigalle, 1770.

2. Collé, *Journal historique* (Paris, 1807), t. III, p. 501. Janvier 1771. Inscription latine en style lapidaire « et lapidant », ajoute le chansonnier.

Je me suis écrié : Ce n'est pas là Voltaire ;
C'est un monstre... Oh ! m'a dit certain folliculaire,
Si c'est un monstre, c'est bien lui[1].

Quelque insouciance qu'on affecte, et à quelque distance que l'on soit de ces méprisables attaques, on les ressent, on les entend tout comme si l'on eût été en pleine rue Traversière, et l'on s'écrie avec amertume : « Une statue ne console pas, lorsque tant d'ennemis conspirent à la couvrir de fange. Cette statue n'a servi qu'à irriter la canaille de la littérature ; cette canaille aboie, elle excite les dévots ; ces dévots cabalent ; et les honnêtes gens sont très-indifférents[2]. » Mais cette dernière accusation n'est ni vraie ni équitable, et c'était bien mal choisir son moment, lorsque les honnêtes gens, tout au contraire, se faisaient un honneur et un devoir de protester contre ces misérables assauts par leur concours empressé à l'œuvre de réparation. Et ce ne sont pas les seuls témoignages d'enthousiasme fanatique qui lui seront donnés, dans cette ville où grouillent les Fréron, les Clément et consorts.

Un soir, un mardi[3], car mademoiselle Clairon recevait ce jour-là la meilleure société de Paris, dans son

1. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres* (Londres, John Adamson), t. V, p. 178 ; 16 octobre 1770. Épigramme sur la statue de M. de Voltaire.— *Correspondance complète de madame du Deffand* (Paris, Lévy, 1867), t. II, p. 413.— Voir encore une épigramme que Grimm reproduit, t. VII (édit. Furne), et qui finit par ce vers inqualifiable :

S'il n'avait pas écrit, il eût assassiné.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVIII, p. 185. Lettre de Voltaire à d'Argental ; 6 avril 1773.

3. Cela se passait dans la seconde moitié de septembre 1772.

petit appartement de la rue du Bac [1], les habitués ne trouvèrent pas la maîtresse du logis, qui se fit excuser : elle les suppliait de vouloir bien attendre quelques secondes, c'était tout ce qu'il lui fallait pour se débarrasser d'une affaire urgente et qu'elle n'avait pu remettre. Bientôt on venait, en effet, les prier de passer dans une autre pièce, où le plus étrange spectacle s'offrait à leurs yeux. Deux rideaux s'ouvrirent, l'on aperçut un autel élégamment orné, et surmonté d'un buste de l'auteur de *Zaïre* et de *Tancrède*. A côté se tenait une prêtresse, tenant à la main une couronne de laurier, qu'elle posa sur le front du poëte, en récitant, de sa voix noble et harmonieuse, une ode qui parut inspirée et produisit le plus grand effet, surtout cette apostrophe à l'Envie, d'un beau mouvement :

Tu le poursuis jusqu'à la tombe,
Noire Envie, et pour l'admirer
Tu dis : Attendons qu'il succombe
Et qu'il vienne enfin d'expirer.
Alors, pardonnant à son ombre,
Tu jetteras dans la nuit sombre
Des cris de douleur superflus;
Et, croyant nous faire un outrage,
Tu diras : L'honneur de votre âge,
Votre seule gloire n'est plus.
Ainsi, toujours envenimée,
Parmi les fleurs que tu répands,
Sur une cendre inanimée
Se glissent encor tes serpents [2]...

1. Elle demeurait antérieurement rue Vivienne. *Livre-Journal de Lazare-Duvaux, marchand-bijoutier ordinaire du roi* (Paris, 1873), t. I, p. CCLXVI.

2. Marmontel, *Œuvres complètes* (édit. Belin), t. I, p. 300. *Mémoires*, liv. IX et t. VII, p. 160 à 164. Ode à la louange de Voltaire.

L'imprévu de cette scène, l'éclat et la pompe des vers de Marmontel, et la belle déclamation de Clairon, qui n'avait jamais fait preuve de plus de noblesse et de sensibilité, tout contribua à remuer profondément cette réunion de beaux esprits et de gens du monde, sur la défensive d'ordinaire, et qui se livrèrent pleinement à l'émotion d'une cérémonie à laquelle l'incomparable comédienne avait imprimé un caractère presque religieux. Dès le lendemain, Paris était informé de cette apothéose, qui fit crier au sacrilége ceux dont elle chagrinait l'orgueil, mais qui fit, par contre, tressaillir les entrailles du poëte, lorsque La Harpe, l'un des spectateurs de la solennité de la rue du Bac, lui fit part des honneurs que lui avaient décernés les dévots de sa gloire. « Mon cher successeur, lui répondait Voltaire dont le cœur débordait, on a donc essayé sur mon image ce qu'on fera un jour pour votre personne? La maison de mademoiselle Clairon est donc devenue le temple de la Gloire? C'est à elle de donner des lauriers, puisqu'elle en est toute couverte [1]. » C'était aussi le cas ou jamais de décrocher sa vieille lyre, et de répondre dignement, brillamment à tant d'enthousiasme. Mais le remerciement sera plein de grâce et de légèreté, et l'envie dut se taire devant la fraîcheur de cette imagination sur laquelle le temps même ne pouvait rien. « Ils sont bien jolis, dit Grimm, qui s'extasie sur ces vers à mademoiselle Clairon, pour un jeune homme qui est dans sa soixante-dix-neuvième

1. Voltaire, *OEuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 539, 540. Lettre de Voltaire à La Harpe; 29 septembre 1772.

année, et ils m'ont fait un plaisir d'autant plus grand que ce jeune homme avait donné depuis quelque temps des signes de caducité. Mais le voilà retrouvé tel que nous l'avons toujours connu, l'arbitre des grâces et du charme [1]. » Il faut bien citer ces douze vers, dont on ne méconnaîtra ni l'aisance, ni le naturel, ni l'exquise légèreté, légèreté de phalène qui effleure à peine.

Les talents, l'esprit, le génie,
Chez Clairon sont très assidus;
Car chacun aime sa patrie:
Chez elle ils se sont tous rendus
Pour célébrer certaine orgie
Dont je suis encor tout confus.
Les plus beaux moments de ma vie
Sont donc ceux que je n'ai point vus!
Vous avez orné mon image
Des lauriers qui croissent chez vous:
Ma gloire, en dépit des jaloux,
Fut en tous les temps votre ouvrage [2].

Cette fois, la méchanceté se tut. Nous nous trompons, elle ne fit que changer de victime, et ce fut contre la Melpomène de la rue du Bac qu'elle exerça sa cruauté : elle s'indigne de voir Frétillon exploiter la célébrité du patriarche de Ferney, se mettre de moitié dans son immortalité, et elle conseille au grand homme d'éviter le piége, de repousser un rapprochement qui ne serait glorieux que pour cette émérite de Cythère [3].

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. VIII, p. 65; octobre 1772.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XIV, p. 471, 472. A mademoiselle Clairon, 1772.

3. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des*

Si l'épigramme parvint jusqu'à Voltaire, elle ne l'atteignait qu'indirectement et faiblement; ces ovations l'avaient enivré et il ne chercha pas à dissimuler son enchantement. « Une telle marque d'amitié, dit-il encore au poëte qui l'avait chanté, est la plus belle réponse qu'on puisse faire aux cris de la canaille qui se mêle d'être envieuse... Soyez très-certain que je suis plus honoré de votre petite cérémonie de la rue du Bac que je ne le serais de toutes les faveurs de la cour. Je n'en fais nulle comparaison : il y a sans doute de la grandeur d'âme à témoigner ainsi publiquement son estime et sa considération en France à un Suisse presque oublié, qui achève sa carrière entre le mont Jura et les Alpes[1]. »

lettres (Londres, John Adamson), t. VI, p. 270, 271. Vers de l'abbé Lilas, ex-jésuite, à M. de Voltaire, au sujet de son apothéose chez mademoiselle Clairon. Attribués à Dorat; 31 janvier 1773.

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 541, 542. Lettre de Voltaire à Marmontel; à Ferney, 29 septembre 1772.

VIII

LES NATIFS.—CHUTE DE M. DE CHOISEUL.—LE PARLEMENT CHASSÉ. — VOLTAIRE ET LE CHANCELIER.

La querelle des natifs était passée à l'état aigu. C'était bien positivement la guerre dans Genève, une guerre armée et à coups de fusils qui seule devait apporter sa solution à une situation trop tendue, et depuis trop longtemps. Après un accommodement, qui n'avait pas rapproché les cœurs, les négatifs et les représentants, pressés de réaliser leurs promesses, crurent s'en tirer avec quelques concessions de peu d'importance telles que celles, pour les natifs, d'entrer dans les jurandes des diverses professions et de pouvoir vendre directement ce qu'ils fabriquaient, droit bien légitime et qui leur avait été jusqu'alors interdit. Irrités de se voir méprisés et repoussés, ils avaient laissé à entendre, dans des propos peu mesurés et vite relevés, qu'ils n'étaient rien moins que résignés, qu'ils avaient pu céder aux circonstances, mais que l'heure de la justice viendrait pour eux. De vaines paroles, d'imprudentes fanfaronnades, des assemblées dans les cercles, des promenades à travers les rues, l'épée au côté, leur nombre qui avait à lui seul son éloquence, devaient

également donner à réfléchir à leurs souverains qui, pour sortir de cet état quotidien d'anxiété et d'insupportable qui-vive, résolurent de prendre les devants et de brusquer le dénouement. Le Sénat, sans forces par lui-même, n'aurait pu agir en dehors du concours de la bourgeoisie; mais les intérêts étaient identiques, et, pour la première fois, l'on réussit à s'entendre : il n'y eut pas jusqu'à Deluc qui fût d'avis de prêter main-forte aux décrets du Sénat.

Un natif, nommé Ressegaire, condamné la veille à six mois d'arrêts dans sa maison pour avoir chanté des couplets satiriques dont le perruquier Berraud était l'auteur, s'étant montré, le soir même, dans les rues, fut considéré comme ayant enfreint son jugement[1], et des ordres du Conseil le firent saisir et mener en prison, au grand émoi de ses camarades, qui parlèrent de forcer les prisons. Toutefois, après le premier moment, les idées de prudence l'emportèrent sur les conseils violents, et vers trois heures de relevée (le 15 février 1770), une députation de natifs se rendait, en effet, à l'hôtel de ville pour porter au Conseil d'État une requête « respectueuse et modérée. » Mais leurs moindres démarches étaient épiées; dès midi, les officiers des compagnies bourgeoises avaient été appelés, et recommandation leur avait été faite de se tenir prêts au premier signal. Aussi, lorsque la députation se présenta à la Maison de ville, elle trouva la cour pleine de soldats et se vit fermer le passage : elle protesta

1. On prétendit qu'il avait pu se croire autorisé par l'usage, et que l'habitude était de laisser le reste du jour libre à ceux qui étaient condamnés à garder les arrêts chez eux.

qu'elle n'avait d'autre intention que celle de parler au syndic et de le prier d'avoir égard à sa supplique; mais elle dut se disperser sans avoir accompli son mandat.

Les natifs ne s'attendaient pas à une crise aussi imminente; trop confiants en leur nombre, ils avaient pensé qu'on n'oserait point entrer en lutte armée avec eux. Les uns, intimidés, atterrés par ce déploiement de forces, crurent qu'il fallait céder à l'orage et attendre des circonstances plus propices; les autres, exaspérés par les derniers événements, déclarèrent dans leurs réunions qu'ils feraient payer cher à leurs ennemis des procédés aussi odieux. Mais ils n'avaient ni plans ni chefs : le manque d'entente, la crainte d'agir isolément et d'assumer une responsabilité personnelle, empêchèrent toute résistance; et, lorsque le tocsin sonna, les natifs, classés individuellement dans les compagnies bourgeoises, n'osèrent pas ne point se rendre à leurs places d'armes respectives, comme c'était d'obligation, au premier signal d'alarme. Ils se livrèrent ainsi d'eux-mêmes à leurs adversaires, qui n'eurent pas à les désarmer. Sur un seul point, rue Verdaine, ils parurent décidés à en venir aux mains, et la mêlée même semblait inévitable, lorsque le natif Béranger, l'Aristide de cette caste opprimée, figure intéressante, pleine de loyauté et de générosité, comme n'en produisent que trop rarement les guerres civiles, se précipite entre ses camarades et un peloton de milice citoyenne, et empêche une collision qui n'aurait eu d'autre effet que de répandre un sang inutile.

Mais le sang devait couler : un vieillard de soixante

et onze ans, le père Olivier, tomba frappé d'une balle ; un nommé Chalet fut tué par le notaire Richard[1], et un certain Chevalier par son propre cousin, Paccard, sur lequel il avait voulu tirer[2]. Il n'y avait pas eu de résistance réelle, et il fut aisé à la population armée de s'emparer de ceux des natifs auxquels on pouvait supposer une influence quelconque sur leur classe. Les arrestations se multiplièrent, et l'on entassa les captifs dans la prison de la tour de l'Isle, dans le temple de Saint-Gervais et à la Grenette. La tranquillité matérielle était rétablie, mais on sentait que les haines, le désir de la vengeance qui fomentaient dans les cœurs, seraient pour les vainqueurs d'éternels sujets d'anxiété. L'on crut conjurer le danger en bannissant à perpétuité huit des principaux natifs[3], bien qu'aucun d'eux n'eût pris part à cette dernière affaire, et que Béranger, l'un des proscrits, eût hasardé sa vie pour éviter l'effusion du sang[4]. Afin d'atténuer l'odieux de cet acte

1. « Parmi plusieurs bourgeois qui se trouvaient les premiers en armes sur le pont du Rhône, un notaire nommé Richard voulut empêcher un natif nommé Chevalier de passer en lui demandant où il alloit, celui-cy répondit qu'il alloit chez lui parce qu'on crioit à *l'eau* prendre les armes pour se rendre à son quartier (c'est l'usage en cas de feu), le bourgeois lui dit qu'on n'avoit pas crié à l'eau, l'autre le lui soutint, et de paroles en paroles le natif ayant tiré l'épée, Richard le tua d'un coup de fusil. » Archives des Affaires étrangères, 78. Genève, 1770, 1771. Les deux premiers mois, p. 36. Dépêche de M. Hennin au duc de Choiseul : Relation de ce qui s'est passé à Genève, le mercredy 14 et jeudi 15 février 1770. Hennin confond en faisant de Chevalier l'adversaire du notaire.

2. Thourel, *Histoire de Genève* (Genève, 1833), t. III, p. 203, 204.

3. Beranger, Auzière, Mottu, Luya, Pouzait, F. Pouzait, Rival et Henri Valentin.

4. Béranger, en prenant congé de ses amis, se contenta de dire comme Camille : « Puisse mon exil donner la paix à Genève ! Puissent

arbitraire qui fut arrêté sans comparution, sans audition de témoins, sans la moindre procédure, l'édit de proscription accordait quelques avantages insignifiants aux natifs, et proclamait une amnistie générale en faveur de ceux qui sans cela eussent pu être inquiétés. Le Conseil des Deux-Cents approuva pleinement cet arrêt du Sénat.

L'auteur des *Lettres écrites de la campagne*, l'ancien procureur général Tronchin, fut du très-petit nombre des esprits modérés qui prirent la défense des proscrits. Cramer, premier syndic, lui répondait emphatiquement que si l'on voulait les poursuivre juridiquement, *il y aurait de quoi faire saigner la République pendant cinquante ans*[1]. Mais des allégations vagues, sans preuves, ne suffisent pas à légitimer l'oppression du plus fort qui oublie que les lois, dans une république surtout, doivent commander à tous les événements.

Philibert Cramer[2] « le prince », comme le désigne Voltaire, « très-beau garçon, quoique un peu bossu, » et qui avait depuis longtemps renoncé à la dignité de libraire[3], s'était jeté dans la politique et ambitionnait

ses habitants être encore heureux ! Puissent-ils ne pas être appelés à gémir un jour sur cet acte d'injustice et d'illusion ! » *Tableau historique et politique des deux dernières révolutions de Genève* (Londres, 1789), t. I, p. 43.

1. *Ibid.*, t. I, p. 42.

2. Quoique parents avec le syndic, les frères Cramer l'étaient à un degré assez éloigné. Ces indications de degrés dans la parenté sont toujours à faire à Genève, où une même famille finit naturellement par avoir de nombreux représentants.

3. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LX, p. 483. Lettre de Voltaire à la comtesse d'Argental; 2 janvier 1763.

de jouer un rôle. Il avait dû louvoyer et faire quelques concessions à l'état de choses; et lui aussi enflera un peu la voix[1]. Mais on était également sûr d'être agréable à la bourgeoisie et à l'aristocratie, en frappant sur ces pauvres natifs assez accablés cependant. Ce coup d'État, si populaire à Genève, pouvait être envisagé ailleurs d'une tout autre façon; notre résident passait pour n'être pas défavorable aux vaincus, et il n'était pas inutile de produire à Versailles ces derniers événements sous leur aspect véritable. Sans doute, la république avait son représentant en France, le fameux Necker, accrédité depuis août 1768 auprès de notre cabinet[2]. Mais Cramer, que tentait fort le personnage d'ambassadeur, profitant d'une indisposition passagère du résident genevois, réussit à se faire nommer envoyé extraordinaire en France, à la grande mortification de M. Necker, qui ne le lui pardonna point.

Je vous supplie, monsieur, écrivait Voltaire à M. Hennin, de vouloir bien me mander s'il est vrai que M. Cramer le conseiller[3] soit envoyé par le *Magnifique* Conseil au petit duc de Choiseul, dans la petite cour de France, pour représenter au roi l'insolence de ses ministres. Je ne doute pas que s'il va donner des ordres à Versailles, il ne soit reçu avec

1. Gabriel Cramer avait aussi son rôle, comme cela résulte de ces lignes aigres-douces de Voltaire au libraire Panckouke, 21 février : « Cramer commande la garde, il faut espérer que son magasin ne sera pas brûlé. Le diable est partout. » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 171.

2. Archives des Affaires étrangères, 77. Genève, 1768 et 1769, p. 217, 224. Lettre de M. Necker au duc de Choiseul lui annonçant sa nomination de résident, à la place de Cromelin; 12 août 1768.

3. Philibert Cramer avait été élu du conseil des Deux-Cents en 1764 ; et du petit Conseil, en 1767.

toute la soumission qu'un roi doit à la république romaine. En attendant, il s'agit d'avoir à Versoix du bœuf, du mouton, du veau, du bois et de la chandelle; cela est plus important que l'ambassade de Flaminius Cramer[1].

Voltaire, qui ne partageait pas les sentiments de Philibert et poursuivait un but tout différent, ne lui pardonnait pas alors ses sévérités outrées à l'égard d'infortunés qu'il eût été plus politique de traiter avec douceur et mansuétude; et son ironie se ressent de sa méchante humeur. Hennin, qui savait bien que Cramer n'entreprenait pas le voyage précisément pour chanter ses louanges, répliquait, deux jours après, d'un ton dégagé, sans paraître trop inquiet de ces projets.

Il m'a été impossible, monsieur, de répondre ce matin à votre dernière lettre; mais je n'y répondrais jamais si j'attendais pour le faire que je cessasse d'en rire. Il est très-vrai que M. Philibert, comme il se faisait appeler à Paris, et non Cramer, est allé à Versailles pour prouver que le Magnifique Conseil a eu raison. Je crois que M. le duc l'écoutera avec bonté et lui dira, en d'autres termes: Que m'importe? Comme il me semble que ceux qui servent les grands princes doivent n'avoir d'autre politique que d'être vrais, j'ai dit à M. le conseiller que je lui donnais carte blanche pour me contredire, et que je lui permettais même de commencer sa harangue par dire: Le résident vous a trompé, etc. S'il me fait chapitrer, je croirai bien à son éloquence, car M. de Bournonville me marque que M. le duc a parlé avec éloge de ma conduite et de mon travail[2]...

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec M. Hennin* (Paris, Merlin, 1825), p. 196. Lettre de Voltaire au résident; dimanche (11 mars 1770).
2. *Ibid.*, p. 198. Lettre du résident à Voltaire: Genève, lundi 22 mars 1770.

Hennin avait, en effet, raison de ne point trop se tourmenter. Cramer ne fit pas fortune à Versailles. Ses allures un peu fastueuses, un peu outrecuidantes, qui ne pouvaient convenir à un ministre « d'un aussi petit État » déplurent, si elles ne le rendirent pas ridicule. M. de Choiseul refusa de le voir, et l'envoyé dut revenir à Genève avec le sobriquet de « renvoyé de France[1]. »

A l'épouvante, à la consternation, succédèrent chez les natifs des rancunes implacables. La lutte n'était plus possible, mais on pouvait fuir. Ils savaient qu'à quelques pas ils rencontreraient aide et appui. Ils avaient hésité jusque-là, parce qu'on ne quitte pas sans regret, sans douleur, les lieux qui nous ont donné l'être, où l'on a vécu et souffert. Mais leur fuite serait une plaie incurable pour cette cité ingrate, elle serait leur vengeance. L'émigration ne fut pas générale; plus d'un natif se résigna et accepta les maigres concessions qui leur furent faites. Toutefois, le nombre de ceux qui s'éloignèrent fut assez grand pour effrayer cette Genève si vigilante à l'égard de ses intérêts, et la prédisposer à plus de condescendance et d'humanité envers ceux qui se raviseraient. Mais il était bien tard, Versoix promettait monts et merveilles aux fugitifs, et leur bon ami, le patriarche de Ferney, s'était transporté au-devant d'eux dans son carrosse « à demi-lieue des portes[2] », prêt à faire pour eux tout ce qui serait

1. Archives des Affaires étrangères, 82. Genève, 1776, p. 85. Dépêche de M. Hennin à M. de Vergennes; Genève, le vendredy, 1er novembre 1776.

2. L. Simond. *Voyage en Suisse*, fait pendant les années 1817, 1818, 1819 (Paris, Treuttel, 1822), t. II, p. 398.

en son pouvoir. Cette petite révolution, qui ne devait pas être indifférente au ministère français, ne devait guère l'être moins à Voltaire dont les sympathies pour les natifs n'étaient pas exemptes de certaines visées, de certains calculs tout personnels. Mais l'avantage était médiocre de se trouver en face d'une situation exceptionnelle, si l'on n'était point en mesure d'en profiter. M. Hennin écrivait au poëte, le lendemain de l'aventure :

On a arrêté Auzière et fait enlever ses papiers; j'entends dire qu'il y avait beaucoup de vos lettres. Sans doute on va faire beaucoup de bruit de cette correspondance. Je crois, au reste, que la voix publique ne sera pas pour ceux qui ont engagé le Conseil à faire prendre les armes contre des gens qui n'avaient sûrement pas envie d'attaquer, puisqu'ils ne se sont pas même défendus... je ne mande rien à M. le duc sur ce qui vous touche, parce que je n'en vois pas l'utilité, et que je ne le sais qu'imparfaitement. Ce ministre se soucie fort peu de toutes les querelles genevoises, et je les vois aussi tranquillement que lui. Il me fâche seulement que nous ne nous soyons pas mis en état d'en profiter, car les pauvres natifs, battus, bafoués, et désormais réduits à un état pire que celui qu'ils supportaient à peine, ne resteront vraisemblablement pas dans leur hargneuse patrie[1].

Voltaire répond qu'il pourrait bien se faire qu'on eût trouvé des lettres de Wagnière, mais il ne pense pas qu'il y en ait de lui[2]. Du reste, il donnera hardiment l'hospitalité à quiconque lui demandera un asile. « Ils se sont soumis à venir à Versoix, au

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec M. Hennin*, p. 179. Lettre de Hennin au poëte; Genève, le 16 février 1770.

2. *Ibid.*, p. 181, 184. Deux lettres de Voltaire au résident; même jour, la dernière écrite à une heure.

premier ordre de M. le duc de Choiseul. Ce n'est pas leur faute si, au lieu de bâtir des maisons nécessaires, on a fait une galère dont on pouvait se passer. » Cette petite frégate, qui avait servi à faire les voyages en Savoie, et qui était destinée à porter les sels en Suisse, avait été construite par l'entrepreneur, au nom du roi; elle portait les fleurs de lys et le pavillon de France, ce qui n'avait pas empêché qu'elle n'eût été saisie dans un port sarde, sur le lac de Genève, pour une créance de deux mille livres. Voltaire jugea avec raison qu'il eût été indécent et humiliant de la laisser vendre, et s'empressa d'avancer cette somme, sans autre garantie de remboursement que la bonne volonté du ministre. « Je n'insiste point sur le payement, disait-il à M. de la Vrillière; je m'en rapporte à votre équité, ou à celle du secrétaire d'État dans lequel le département de la ville de Versoix pourra tomber, ou à M. le contrôleur-général; et j'attendrai votre commodité et la leur [1]. »

Tout s'était fait, dans une création dont on s'exagérait même l'importance, en dépit du bon sens; et l'on eût dit que, du petit au grand, chacun s'était appliqué à faire du plus mal qu'il avait pu.

Envoyez-moi des amphions,
Sans quoi nos peines sont perdues;
A Versoix nous avons des rues
Et nous n'avons pas de maisons [2],

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 246. Lettre de Voltaire au duc de la Vrillière; à Ferney, le 9 mai 1771.

2. *Ibid.*, t. XIII, p. 545. A madame de Choiseul; stances sur la fondation de Versoix.

s'écriait Voltaire désespéré de l'inanité, de l'impéritie des ingénieurs chargés de faire sortir de terre cette Versoix dont Berne et Genève s'effrayaient bien à tort. On sentait, sans doute, la nécessité de bâtir. Mais le nerf de la guerre, l'argent manquait absolument, et le ministre le déclarait nettement. A quel saint se vouer? Comment sortir d'un embarras qu'aggravaient encore les exigences du moment? « M. de Voltaire, mandait notre résident au duc de Choiseul, dans la ferveur du premier moment auroit donné des fonds, mais malheureusement il a deux cent quarante mille livres en rescriptions, et peu d'argent comptant. Il a cependant promis de faire quelques avances. S'il étoit possible de lui faire escompter ses rescriptions [1], on l'engageroit aisément à fournir de quoi mettre sur-le-champ en activité un très-grand nombre d'ouvriers [2]. » Ainsi, tout peut dépendre du bon vouloir, disons-le, du patriotisme d'un simple particulier, entravés, annihilés d'ailleurs par les opérations de l'abbé Terray [3]. Ces simples lignes peignent la France d'alors, son gouvernement, le désordre et la détresse de ses finances.

Hennin, qui est sur les lieux, qui voit qu'on s'étourdit à Versailles sur une situation que chaque

1. L'arrêt du Conseil du 18 février 1770 suspendait le payement des rescriptions des recettes générales, des billets de la Ferme et des autres revenus du roi. Alphonse Jobez, *La France sous Louis XV*, (Didier, Paris), t. VI, p. 464.

2. Archives des Affaires étrangères, 78. Genève, 1770, 1771. Les deux premiers mois, p. 124. Dépêche de M. Hennin à M. de Choiseul; Genève, le vendredy 16 mars 1770.

Voltaire, *Lettres inédites* (Paris, Didier, 1857), t. II, p. 265, 266. Lettre de Voltaire à M***; Ferney, 6 décembre (1771).

jour rend moins tenable, ne se lasse pas d'insister sur leurs besoins, et rend en même temps pleine justice à l'homme généreux qui, seul, a pu empêcher une désertion générale. « La position incertaine où se trouvent les natifs retirés à Versoix, ou dans les environs, commence à leur devenir très-onéreuse. On se flatte ici de les engager à revenir, on a même fait offrir aux huit bannis d'anéantir leur jugement s'ils vouloient présenter une requête soumise; on tente les autres par toutes sortes de moyens, et il est fort à craindre qu'ils ne s'y déterminent en plus grande partie. Je ne doute pas même que presque tous ne l'eussent fait, si M. de Voltaire n'avoit établi la manufacture de Ferney, à laquelle il a prêté soixante mille livres, et qui occupe une cinquantaine d'ouvriers genevois, sans compter les habitans du pays de Gex. Je ne sais, Monseigneur, si vous êtes instruit du véritable état des choses, mais j'ose vous assurer que la disette d'argent y est telle, qu'il est vraisemblable que, si on n'y remédie, dans quinze jours, ouvriers et habitans, tout sera obligé de déserter [1]. »

Ces lignes n'ont pas besoin de commentaires, et nous sommes bien loin des vilenies du comte de Tournay. L'avare a fait place à un homme bienfaisant, généreux, prodigue, la providence de ces contrées écartées et déshéritées. Leur prospérité sera son ouvrage, ainsi que le bien-être, l'aisance de ces artisans

1. Archives des Affaires étrangères, 78. Genève, 1770, 1771. Les deux premiers mois, p. 194. Dépêche de M. Hennin à M. de Choiseul; Genève, le vendredy 4 mai 1770.

intelligents, auxquels il tient seul la parole de la France. Mais ces efforts n'étaient pas sans résultats heureux, et, moins d'un mois après, Hennin écrivait au ministre : « La faveur dont vous honorez la manufacture de Ferney, et les secours que M. de Voltaire lui donne, engagent les meilleurs ouvriers de Genève à s'y porter. Il ne manque en ce lieu, ainsi qu'à Versoix, que des maisons pour recevoir tous ceux auxquels le bouleversement de la république et le mécontentement général inspirent le dessein de chercher une autre patrie (16 juin 1770). » Et c'était Voltaire encore qui donnait l'exemple et le premier l'élan. « Nous jetons enfin, mandait-il en octobre, au comte de Rochefort, les fondements de Versoix. Nous y bâtissons, madame Denis et moi, la première maison ; ce n'est pas que l'aventure des rescriptions m'ait laissé le moyen de bâtir, mais le zèle fait des efforts, et l'envie de mettre la première pierre dans la ville de M. le duc de Choiseul m'a fait passer pardessus tout. Je sais bien que je n'habiterai pas cette maison ; mais madame Denis en jouira, et je suis content [1]. » Est-il possible de penser et d'agir avec plus de générosité et de désintéressement?

Cette protection accordée aux natifs devait irriter à Genève, où l'exaltation était grande, et le poëte avait naturellement sa part, et sa grande part, des malédic-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 467, 468. Lettre de Voltaire à M. de Rochefort ; sans date, mais du mois d'octobre. D'Alembert et Condorcet ont déjà quitté Ferney, et ils y étaient encore le 5. Ce serait donc vers le 8 ou le 10 au plus tôt que cette lettre aurait été écrite.



tions : car on savait qu'il se démenait de son mieux pour recueillir les proscrits et les secourir, en attendant qu'il les utilisât, au détriment de ceux qui se les étaient si impolitiquement aliénés. Hennin, un mois après ces événements, écrivait à l'auteur de *la Henriade* : « Je me mis ces jours-ci dans une grande colère, de tous les propos qui couraient sur la France, sur monsieur le duc, sur vous, sur moi. J'ai dit : Messieurs, vous inventez des mensonges, vous les écrirez, on les imprimera, il faudra y répondre. Or, de tous ceux que vous impliquez dans vos bavardages, je ne connois que le seigneur de Ferney qui aime à faire gémir la presse, dont bien nous prend. Les autres ne sont pas rieurs, et, s'il leur fallait imprimer, vous ne seriez pas contents de leur style. On m'a entendu, et l'on s'est donné le mot pour se taire. C'est tout ce que je demande[1]. » Il paraîtrait pourtant, s'il fallait en croire le rapport du syndic B. Rillet, qu'en dépit de cette superbe, l'attitude de Hennin, devant cet audacieux coup de main de la bourgeoisie, n'aurait été rien moins que digne, et qu'il aurait renié avec peu de générosité de pauvres diables auxquels n'avaient pas manqué les encouragements partis de la Résidence [2].

Voltaire n'était donc pas en bonne odeur à Genève, où, d'ailleurs, il ne se montrait guère ; et la petite scène dont nous allons parler, et qui l'exaspéra fort,

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec M. Hennin* (Paris, Merlin, 1825), p. 199. Lettre du résident au poëte ; Genève, lundi 12 mars 1770.

2. *Tableau historique et politique des deux dernières révolutions de Genève* (Londres, 1789), t. I, p. 47.

donnera la mesure de l'affection qu'on lui portait alors. Le poëte avait envoyé le commissionnaire de Ferney, un nommé Dalloz, chercher l'approvisionnement à la ville, et ce dernier revenait paisiblement « avec une petite truite pour notre souper, » quand, arrivé à la porte de Cornavin, il est injurié, insulté par les préposés de la douane, au corps de garde où on l'avait fait entrer pour le visiter. Voltaire cite ces sottises; mais, outre qu'elles ont pu être grossies ou modifiées, elles ne sont pas de nature à être reproduites[1]. Le patriarche, hors des gonds, dépêche tout aussitôt une philippique indignée à M. Hennin, qui était déjà informé de l'avanie. Pour l'intéresser davantage à sa querelle, il lui mandait que le nom du résident avait été mêlé à ces insultes, et que ses gens avaient été interpellés de la façon la plus grossière, ce qui, après plus ample informé, ne parut pas se confirmer[2]. Quoi qu'il en soit, Hennin, au fond, enchanté de l'occasion qui lui était offerte, écrivit au syndic de la garde un billet fort énergique, suivi, à quelques

1. *Correspondance inédite de Voltaire avec M. Hennin* (Paris, Merlin, 1825), p. 217. Lettre du résident au poëte; Ferney, 16 juin 1770.

2. *Ibid.*, p. 224, 225; Genève, le 18 juin 1770. Hennin ne cache pas sa pensée, dans sa lettre au ministre. « Un sergent et un commis de la porte de France s'étant avisés de dire des injures contre M. de Voltaire en présence d'un grand nombre de témoins, ils en ont été punis, quoique le commissionnaire de Ferney eût diminué leur tort par ses mauvais propos. M. de Voltaire avoit trouvé plaisant de m'impliquer dans les sottises de ces messieurs, mais aucun des témoins et deux de mes domestiques qui étoient présents n'ont rien entendu qui me compromît. » Archives des Affaires étrangères, 78. Genève, 1770, 1771. Les deux premiers mois, p. 248. Dépêche de M. Hennin à M. de Choiseul; Genève, le 29 juin 1770.

heures de distance, d'une lettre plus motivée, dont le ton ne laissait pas d'être très-catégorique sous la politesse de la forme.

Monsieur, si je vous presse sur l'affaire qui s'est passée aujourd'hui à la porte de Cornavin, c'est que je crains qu'elle n'aille plus loin et qu'en la joignant à d'autres elle ne produise un mauvais effet. Il y avoit un grand nombre de témoins, entre autres Vaucher le charpentier, deux garçons de Verrat boucher, mon cocher, le domestique de ma sœur (madame Le Gendre). Le sergent a bourré l'homme de M. de Voltaire et le visiteur en sortant a dit : Il faut l'envoyer en prison, c'est bien la peine de le ménager, il appartient à ce B... de Voltaire, etc. Le sergent a renchéri sur ces expressions. Il vous sera facile de trouver les témoins, et n'y eût-il que les soldats vous n'en manquerez pas. Au reste, monsieur, croyez que j'ai de fortes raisons pour vous prier de traiter cette affaire avec sévérité et promptitude...[1].

Hennin demanda que le visiteur perdît sa place, que le sergent fût cassé à la tête de la garde, et, s'il était vrai qu'il l'eût insulté personnellement, qu'il fût mis en prison jusqu'à ce qu'il l'en fît sortir. « J'ai déjà avis, mandait-il à Voltaire, qu'on est bien fâché de cette algarade, et qu'on se dispose à faire ce qui convient pour que ni vous ni moi n'ayons à nous plaindre[2]. » En effet, le syndic de la garde ne négligea rien pour satisfaire le terrible résident. Ce dernier donna à entendre que c'était M. de Voltaire qui avait

1. Archives de Genève, n° 4962. Lettres de M. Hennin, résident de France, concernant une insulte faite à un domestique de M. de Voltaire, à M. le syndic de la garde ; à Genève, le 17 juin 1770.

2. *Correspondance inédite de Voltaire avec M. Hennin* (Paris, Merlin, 1825), p. 226. Lettre du résident à Voltaire ; Genève, le 18 juin 1770.

été outragé, et qu'il fallait apaiser; il consentait toutefois à jouer le rôle de médiateur auprès du poëte, et il écrivait, trois jours plus tard (21 juin), au magistrat génevois pour lui apprendre le résultat favorable de ses démarches conciliantes. Tout cela se traita avec la solennité et les formalités diplomatiques.

Je viens de Ferney où j'ai parlé à M. de Voltaire de ce qui s'est passé par rapport à son commissionnaire. Il m'a paru content et même disposé à demander grâce pour le sergent. J'ai crû voir qu'il seroit sensible à la marque de considération qu'on lui donneroit en lui faisant écrire par M. l'auditeur Bandol, c'est une chose qui paroît convenable puisqu'il a été insulté grièvement. Il seroit bien d'insister sur ce que son homme a manqué à la garde. En particulier, monsieur, je vous prie de faire donner la plus forte réprimande au visiteur ou commis de la porte qui n'ayant point été provoqué est le plus coupable de tous.

Gabriel Cramer fut délégué à l'auteur de *la Henriade*, qui se calma facilement, et répondit par des compliments aux compliments qu'on lui faisait faire. Voltaire désavoua même Dalloz, qui s'était permis, de son côté, des propos inconvenants. Ainsi se terminait l'incident, à la gloire du poëte, devant lequel la république avait dû s'humilier [1]. C'était la revanche des in-

1. « On a lu une lettre du s[r] Gabriel Cramer du jour d'hier (vendredi 22 juin) adressée au dit noble Lullin dans laquelle il rend compte de la visite qu'il a faite à M[r] de Voltaire et ce qui s'est dit entre eux au sujet de ce qui s'est passé au corps de garde entre son domestique, le consignateur et le sergent, et ajoute que M[r] de Voltaire lui a paru satisfait du jugement du Conseil, et qu'il sortit satisfait des sentimens que lui montra M[r] de Voltaire, lequel lui rapporta qu'il avoit fait une forte censure à son domestique. » Archives de Genève, année 1770. N° 271. Registre du Conseil.

sistances du Conseil pour demander à M. de Choiseul de faire savoir au « sieur de Voltaire » combien il désapprouvait sa conduite dans l'affaire des natifs.

Si tout s'était borné jusque-là, pour Versoix, à l'acquisition du terrain et au tracé des rues, on pouvait attendre qu'avec le temps et la protection d'un ministre intéressé à pousser les travaux, puisqu'il devait donner son nom à la cité naissante, on finirait par triompher de tous les obstacles. Mais dans ce beau pays de France, à cette époque surtout, une intrigue de palais suffisait à renverser les fortunes en apparence les mieux assises. M. de Choiseul s'était cru indispensable, et tout le pays l'avait cru avec lui. C'était là une erreur, une erreur inexcusable. L'histoire n'offre point un seul cas où un ministre ait fait renvoyer une favorite; c'est la satiété qui les chasse et non l'intérêt de l'État ou le cri public. Et que de ministres, en retour, renversés pour ne s'être pas montrés assez serviles envers l'amie du prince! On sait quelle émotion causa dans Paris, dans la France entière, la disgrâce de M. de Choiseul (24 décembre 1770). Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier l'homme et le ministre, et de rechercher ce qu'il y eut de légitime ou de surfait dans cette popularité, qui aurait dû, au moins, faire comprendre à Louis XV le vide honteux créé autour de lui par madame du Barri, s'il eût eu d'autre souci que de mener jusqu'à la fin cette vie crapuleuse qui devait se clore nous savons comment. Voltaire ne fut pas le moins surpris, le moins atterré par l'annonce de cette révolution de sérail, présage trop assuré de la ruine de Versoix, et, qui pis est, de sa petite colonie. Il sentit toutes les

conséquences d'un pareil coup, non pour lui (bien qu'encore la bienveillance du ministre ne lui eût pas été inutile dans Genève), mais pour ses établissements de Ferney, qui lui tenaient tant à cœur. Aussi disait-il à l'un de ses correspondants, quelques jours après l'événement: «Je fais une grande perte dans monsieur le duc et dans madame la duchesse de Choiseul. On ne peut compter sur rien de ce qui dépend de la cour. Le premier homme d'État n'est jamais sûr de coucher chez lui [1]. »

Son soin le plus pressé fut de faire savoir au ministre disgracié et à la duchesse toute la part qu'il prenait à un désastre qui était celui de la France avant le leur. « Je ne suis occupé actuellement que de la grand'-maman et de son mari. Puis-je me flatter (c'est à madame du Deffand qu'il s'adresse) que vous aurez la bonté de lui mander que, dans le nombre très-grand de ses serviteurs, je suis le plus inutile et le plus triste; et que, si je pouvais quitter mon lit, je voudrais lui demander la permission de me mettre au chevet du sien pour lui faire la lecture. » Il tiendra à ce qu'on n'ignore point à Chanteloup combien le vieux malade, le vieil aveugle du mont Jura, est attaché à M. et à madame Barmécide (ce seront les noms qu'il leur donnera désormais)[2]. Il priera à cet égard la marquise

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 8. Lettre de Voltaire à M. Bertrand; à Ferney, 7 janvier 1771.

2. Il avait rimé une belle épître à la glorification de M. de Choiseul, qu'il avait envoyée le 19 janvier 1771 à la duchesse de Barmécide, épître généreuse, qui réussit et devait réussir à Chanteloup. Elle est intitulée : *Benaldaki à Caramouflée. Œuvres complètes* (Beuchot), t. XIII, p. 315, 316.

d'être son interprète auprès d'eux, sans renoncer pour cela à s'adresser directement aux deux époux, surtout à madame Barmécide, à laquelle il enverra de la prose et des vers, et qu'il amusera autant qu'il pourra de ses rogatons. Le plus souvent la dame de Chanteloup chargera sa petite-fille de répondre à toutes les chatteries de cet incomparable courtisan, se contentant de lui donner le canevas plus ou moins développé de ce qu'elle souhaite qu'on lui réponde.

Que si sa santé lui eût en effet permis de venir, s'il eût pu obtenir un *firman* pour son voyage, j'aurais regardé comme un bonheur la circonstance qui m'aurait procuré le plaisir de le voir; puis, si vous voulez, des plaisanteries sur les *firmans*, dont il doute que je sache la signification; comme qui dirait, par exemple, qu'on nous a trop familiarisés avec les mœurs turques pour que nous ignorions encore leurs usages; enfin ce qui vous plaira. Vous trouverez et direz beaucoup mieux que moi [1].

Moitié réserve, moitié paresse, madame de Choiseul écrit peu, et ne demande pas mieux de s'en remettre, pour sa correspondance extérieure, à l'obligeance de la vieille et maligne aveugle de Saint-Joseph. Mais cependant, quand il y a lieu, elle prend la plume et la manie avec aisance et éloquence (comme nous l'avons vu, au sujet de Catherine II, et de ses « démêlés de

1. *Correspondance complète de madame du Deffand avec madame de Choiseul, l'abbé Barthélemy, et M. Craufurt* (Paris, Lévy, 1867), t. I, p. 349, 350. Lettre de madame de Choiseul à la marquise; à Chanteloup, ce 26 février 1771. Elle est une réponse à la lettre de Voltaire, du 11 février. *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 51. Mais nous avons cherché vainement la lettre de madame du Deffand au poëte, sur ce thème des *Firmans*.

famille[1] »), quoique le côté saillant de ses jolies lettres soit beaucoup de finesse, un naturel charmant et un esprit qui aurait eu son aiguillon, si elle eût été moins bienveillante et moins inoffensive. Ce billet qu'elle écrivait à Voltaire, au commencement de 1769, donnera une idée de sa plaisanterie et du ton de familiarité établi entre la grande dame et M. Guillemet le typographe. « On parle donc de moi, M. Guillemet, dans votre boutique? vraiment j'en suis ravie; je suis bien aise que l'on vous en dise du bien; je suis bien aise surtout que vous me le redisiez; car, bien que je sois grand'mère, j'aime encore les douceurs : et pourquoi ne m'en diriez-vous pas, M. Guillemet ? vous débitez bien celles que l'on dit à Cattau, et je vaux bien Cattau, je pense, moi qui n'ai point étranglé mon mari, moi qui n'ai point déthrôné mon souverain, moi qui serois si élloignée de voller le bien de mon fils[2]. » On voit que l'aimable duchesse, après un intervalle de deux années, ne laissait pas de garder rancune au poëte de sa morale relâchée et de sa révoltante indulgence.

Voltaire est le courtisan du malheur, et, en cela, il

1. *Voltaire et Jean-Jacques Rousseau*, p. 380, 381.

2. *L'Amateur d'autographes*. 16 avril 1864, IIIe année, p. 120. Lettre de madame de Choiseul à Voltaire; Tugny (Thugny), 9 février 1769. Ce billet manque dans la *Correspondance de madame du Deffand*. La duchesse, dans sa lettre à la vieille marquise, du 24 février, semble prévoir d'ailleurs que c'était bien une lettre perdue. « Quant à ma réponse à M. Guillemet, que je lui avais envoyée (à son mari) aussi pour la donner à M. Hennin, comme il me l'avait lui-même proposé, il la fait mettre tout simplement à la poste, d'où elle sera arrivée à Lyon, où il n'y a jamais eu de M. Guillemet. Cependant, j'ai fait écrire pour la ravoir; mais il se peut qu'elle ne parvienne jamais à Voltaire. » T. I, p. 193. Ce billet était une réponse à la lettre de Voltaire du 2 février, datée de Lyon.

marche à la suite des gros bataillons, car, pour cette fois, les gros bataillons ont laissé Versailles, le roi, et la favorite pour se serrer sur le chemin de Chanteloup. On ne lui en sait pas moins de gré, il est vrai ; convenons aussi que ce n'était pas un fait indifférent d'avoir, pour ou contre soi, cette trompette sonore et retentissante. Mais l'enchantement ne sera point de longue durée, et le terrible homme scandalisera et exaspérera les disgraciés, en battant des mains à l'arrêt du Conseil déclarant vacants les charges et offices des membres du parlement de Paris (23 janvier 1771).

On sait quelle sensation produisit, dans toute la France, cette mesure révolutionnaire dont on ne sentit la portée qu'après le premier moment de stupeur et de colère. On crut, on put croire un instant qu'il ne s'agissait que d'un exil d'un mois ou deux, auquel succéderait un raccommodement dont, comme toujours, la monarchie payerait les frais. Le parlement de Paris fit preuve d'une audace, d'un calcul, d'une unité dans la résistance qui durent confirmer le roi et ses conseils dans la détermination de ne pas faiblir. Louis XV, si indifférent d'ordinaire, comprit qu'il pouvait y aller de son trône, et cette persuasion le raffermit dans la résolution de ne jamais laisser ces magistrats insolents remonter sur leurs chaises curules. Par malheur pour ces derniers, ils avaient à faire à un homme plein de ressources, connaissant à fond l'ennemi, léger de scrupules, audacieux, implacable. Une existence ne suffirait pas à parcourir les libelles dont M. de Maupeou fut l'objet et la victime impassible. Le chancelier est demeuré, dans les annales de la France du

temps, comme l'un des personnages néfastes de notre histoire. Nous ne nous sentons pas d'humeur à travailler à sa réhabilitation ; mais la même tâche, entreprise par un réformateur intègre comme Turgot ou Malesherbes[1], avec les qualités éminentes, le génie qui s'imposent et domptent les résistances, eût pu, en dirigeant une révolution inévitable, en acceptant résolûment les conséquences des premiers changements, nous sauver des orages, des tempêtes, des horreurs auxquels nous étions voués.

Les parlementaires devaient voir, dans les mesures qui les frappaient, l'anéantissement même de la monarchie, et c'est ce qu'expriment à satiété leurs pamphlets, leurs chansons satiriques :

> C'en est donc fait, la monarchie
> S'écroule sur ses fondements,
> De notre première anarchie
> Maupeou fait renaître le temps.

La question est de savoir si, tout au contraire, l'opposition taquine et systématique des parlements n'aura pas été l'une des causes principales et énergiques de la ruine de cette monarchie qu'ils prétendaient soutenir, et s'ils n'ont pas, sous le couvert de la défense de nos libertés, apporté plus d'éléments de désordre qu'un frein salutaire aux envahissements du despotisme. Pris individuellement, les membres de ces corps considé-

1. Nous voulons dire des gens de leur valeur et de leur vertu. Car Malesherbes, alors président de la cour des Aides, prouva bien qu'il était loin d'applaudir à ce coup d'État, qui semblait supprimer les lois en renversant et exilant une magistrature établie pour les appliquer et les faire respecter.

rables étaient pour la plupart d'honnêtes gens, sages, raisonnables, instruits, zélés, voulant le bien et animés des meilleures intentions. Mais autant l'individu pourra être désintéressé, vertueux, intègre, autant cet individu complexe qu'on appelle assemblée sera-t-il presque inévitablement personnel, absorbé par des considérations de dignité, de conservation, d'influence, qui l'empêcheront de voir autre que lui, qui le feront rapporter tout à lui, subordonner l'intérêt du pays à son propre avantage; d'ailleurs, persuadé que les intérêts sont les mêmes, qu'ils sont complétement identiques. Tel fut le parlement, aussitôt qu'il se fut transformé, à force de savoir-faire et de ténacité, en un corps politique, caressant le rêve qu'il croyait déjà réalisé, celui d'une monarchie où la royauté serait tenue en bride et muselée par ces souverains bourgeois qui avaient à prendre leur revanche des humiliations du grand règne.

Il ne fallait pas une grande sagacité, dit un homme d'esprit, un observateur très-fin, s'il n'était pas exempt de tous préjugés, pour reconnaître dans le parlement un esprit permanent d'ambition et d'envahissement, un désir perpétuel de sortir des fonctions judiciaires pour lesquelles il avait été institué, d'usurper le pouvoir législatif, ou même de s'immiscer dans les détails de l'administration. Cherchant à se prévaloir de son association avec les pairs pour en imposer par d'antiques souvenirs, ce corps altier s'opposait indistinctement aux demandes des ministres, moins par intérêt pour le bien public que pour tirer un plus grand parti de son consentement, ou pour renverser ceux qui auraient cru pouvoir s'en passer. Il y avait surtout dans les chambres des enquêtes des hommes aussi turbulents et aussi emportés que du temps de la Fronde; car l'esprit d'insubordination

et d'intrigue semblait être devenu héréditaire avec les charges [1].

Maupeou ne laissa pas les clameurs sans réplique. Le roi, sans cesse occupé du bonheur de ses peuples, en dépit des résistances, travaillera autant qu'il sera en lui à leur soulagement; et l'un des moyens les plus effectifs sera incontestablement la réforme de la magistrature. La vénalité que le malheur des temps avait introduite dans son sein n'était que trop faite pour avilir le ministère le plus auguste, en ouvrant à l'argent ce qui n'aurait dû être que la récompense du mérite. Mais ces abus avaient vécu et ne se renouvelleraient plus. Le prince, pénétré de la grandeur du mal, n'avait pas voulu que le remède fût ajourné, et le moment était arrivé de rendre à la magistrature sa splendeur, en affranchissant la justice des entraves qui l'arrêtaient dans sa marche. Ces obstacles auxquels il est fait ici allusion étaient, entre autres choses, l'éloignement des justiciables, l'étendue démesurée du ressort, qui les obligeait à se séparer à grands frais de leurs familles pour venir solliciter « une justice lente et coûteuse » ; la longueur et la multiplicité des procédures qui ruinaient les plaideurs et les forçaient souvent « à sacrifier les prétentions les plus légitimes ». Mais signaler les vices, n'était-ce pas du même coup en indiquer le remède? « En rapprochant les juges et les justiciables, nous faciliterons l'accès des tribunaux : nous les rendrons encore plus utiles et plus chers à nos peuples en simplifiant et en diminuant

1. Duc de Lévis, *Souvenirs et portraits* (Paris, Beaupré, 1815), p. 9, 10.

les frais des procédures. » C'était l'âge d'or qui allait renaître.

Si ces promesses étaient à réaliser et devaient, pour la plupart, rester à l'état de promesses, le mal, les abus que l'on signalait étaient réels ; et le chancelier eût été moins impopulaire, que l'énumération des vices d'une institution basée, non sur le savoir et la vertu (bien qu'ils s'y rencontrassent), mais sur la vénalité des offices, aurait dû laisser une impression profonde dans les esprits. C'étaient là des faits trop avérés et trop sensibles pour ne pas avoir leur éloquence ; et, après cette première ferveur du martyre, lorsque la pensée et la détermination du roi furent mieux connues, lorsque l'on entrevit que la suspension des charges pouvait être indéfinie (si cette suspension n'était point une suppression sans retour), plus d'un membre de ce parlement, dont les visées avaient été si hautes, regretta, dans son for intérieur, une scission avec la royauté dont, en somme, ils avaient fait le jeu. Mais c'est là où l'esprit de corps se produit dans ce qu'il a de fier et d'indomptable. Chacun garda pour soi ses appréhensions ou ses regrets, et, sauf quelques défections relativement rares, l'on se renferma dans sa tente, mettant le chancelier au défi de refaire une magistrature honorable et honorée. C'était la seule vengeance qui demeurât aux vaincus, mais, au moins, ne leur échappa-t-elle point ; et, encore à l'heure où nous sommes, l'on se sent une sorte de répulsion et de dégoût au seul nom du Parlement Maupeou.

Le chancelier ne fut pas sans trouver des défenseurs et des appuis, des gens résolus à le soutenir, moins

par une grande sympathie pour la magistrature de date récente que par ressentiment contre l'ancienne. Les philosophes, les encyclopédistes, les écrivains de la libre pensée, ne pouvaient avoir oublié les condamnations dont leurs livres avaient été l'objet de la part de gens assez indifférents, en somme, pour la plupart, en matière de doctrine, et qui avaient, dans leurs arrêts, moins cédé à leur conscience qu'à un mot d'ordre, en allant sur les brisées de la Sorbonne. Le moment était venu de faire ses comptes, et les parlements devaient s'attendre à ne pas rencontrer grande commisération chez ces écrivains audacieux, dont ils avaient fait brûler les œuvres au pied du grand escalier. Voltaire salua ce coup d'État avec transport. Leur chute satisfaisait sa rancune, mais il n'avait pas attendu qu'ils fussent à bas pour se venger d'eux, car l'*Histoire du parlement de Paris* est de 1769.

Lorsqu'elle parut, il ne fut que prudent en la désavouant avec cette désinvolture, cette feinte indignation auxquelles, du reste, on était habitué, notamment dans une lettre au secrétaire général de la librairie, Marin, et une à M. Lacombe, où il qualifiait l'*Histoire* « d'indécente. » Ces protestations n'eurent d'autre effet que de laisser son monde incrédule et d'inspirer une curiosité ardente, qu'on voulut à tout prix assouvir. Des exemplaires furent payés jusqu'à six louis ; et la sévérité avec laquelle furent châtiés les colporteurs que l'on put prendre en flagrant délit fit monter le livre à des chiffres fabuleux [1]. Ce succès avait son danger ; et

1. Longchamp et Wagnière, *Mémoires sur Voltaire* (Paris, André, 1826), t. I, p. 302, 303. Examen des *Mémoires de Bachaumont*.

Voltaire, sérieusement effrayé[1], allégua, pour démontrer sa parfaite innocence, des arguments qui n'étaient pas sans portée. Il disait à d'Argental, à la date du 7 juillet : « Il est impossible que j'en sois l'auteur ; elle ne peut être que d'un homme qui a fouillé deux ans de suite dans des archives poudreuses. » Et à D'Alembert, deux jours après : « Il me paraît absurde de m'attribuer un ouvrage dans lequel il y a deux ou trois morceaux qui ne peuvent être tirés que d'un greffe poudreux, où je n'ai assurément pas mis le pied ; mais la calomnie n'y regarde pas de si près. » Cela est spécieux et quasi concluant ; nous croyons connaître et nous avons indiqué « ces deux ou trois morceaux » que Voltaire n'avait point, en effet, trouvés dans les livres, et qu'on avait dû aller chercher dans le recueil manuscrit des ordonnances des rois de France (du 24 décembre 1567 au 9 août 1647[2]). Mais si l'auteur de *la Henriade*, du fond du château de Ferney, n'était pas à même de secouer la poussière séculaire d'archives qu'on ne communiquait d'ailleurs qu'à bon escient, il avait des aides et des collaborateurs occultes, autant et plus que lui intéressés à la chute de ce corps redoutable. Et s'il est vrai que l'ouvrage fut écrit à l'instigation du ministre, il est à croire, en dépit de l'allégation de Wagnière, que ce dernier se prêta, tout au moins, à la recherche de pièces probantes.

Quoi qu'il en soit, ce pamphlet historique, qui diffa-

1. Voltaire, *Lettres inédites* (Paris, Didier, 1857), t. II, p. 182, 183. Lettre de Voltaire à Christin ; 27 juillet 1769.

2. Voir la quatrième série de ces études. *Voltaire et Frédéric*, p. 259.

mait sans calomnier le parlement, ne laissa pas de produire un effet d'autant plus grand dans l'opinion que, pour aller jusqu'à l'outrage, le récit des faits ne cessait jamais d'être exact et véridique, comme en convient le président Desportes[1]. Dans le mois de septembre de l'année suivante, l'avocat-général Séguier, traversant le pays de Gex, voulut, comme tout le monde, aller saluer le patriarche dans son château de Ferney; D'Alembert et Condorcet en sortaient à peine, quand le magistrat y posait le pied. « Il ne s'en est fallu que d'un quart d'heure que M. Séguier et M. D'Alembert ne se soient rencontrés chez moi; cela eût été assez plaisant[2]. » Il devait être naturellement question, dans la conversation, du parlement et de ses justiciables, et l'on parla de ses rigueurs avec ce désintéressement de gens du monde qui écartent toute personnalité et ne font qu'effleurer les sujets, s'il n'y a pas lieu de changer de propos. L'avocat-général affecta une candeur à laquelle il n'aurait pas été prudent peut-être de se fier outre mesure; mais son interlocuteur était un vieux routier, qui n'avait nul besoin d'être averti. Il raconta que plusieurs conseillers le persécutaient pour dénoncer l'*Histoire du Parlement*, et ajouta qu'il ne pourrait à la fin se dispenser de remplir son ministère; que les choses étaient à un point tel que, s'il ne leur donnait pas contentement, en février, ils étaient

1. *Biographie universelle des frères Marchand*. Article *Maupeou*.
2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 426. Lettre de Voltaire à d'Argental; 26 septembre 1770. Voltaire fait encore allusion à cet étrange hasard, p. 432, 434, dans ses lettres à Chabanon (28 septembre), et à la comtesse de Rochefort (sans date).

décidés à dénoncer eux-mêmes l'ouvrage. « Je lui répondis en présence de M. Hennin, résident de Genève, et de ma nièce, que cette affaire ne me regardait point du tout; que je n'avais aucune part à cette histoire; que d'ailleurs je la regardais comme très-véridique, et que s'il était possible qu'une compagnie eût de la reconnaissance, le parlement devait des remerciments à l'écrivain, qui l'avait extrêmement ménagé[1].» Là, le bout de l'oreille perce. Mais qu'importe? Il ne s'agit pas de convaincre ou de dissuader Séguier, qui savait à quoi s'en tenir et ne demandait point au patriarche sa confession. Ce réquisitoire, qu'on devait le forcer de donner en février, n'eut pas lieu pour des raisons trop plausibles. « On requit autre chose en ce temps-là de ces messieurs, dit Voltaire avec ce ricanement dont parle François Deluc, et la France en fut délivrée[2]. »

C'était bien pour le présent, mais encore fallait-il que le coup d'État fût durable, et que les efforts de ce parti formidable qui avait, en définitive, de si grandes racines dans le pays, se brisassent contre une volonté plus puissante. Maupeou, qui connaissait la force de l'opinion et la sentait d'autant mieux qu'il l'avait pour ennemie, eut recours à l'homme formidable qui, depuis un demi-siècle, la menait et la façonnait à sa guise[3].

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 150, 151. Lettre de Voltaire à la duchesse de Choiseul; 15 mai 1771.

2. *Ibid.*, t. LXVII, p. 343. Lettre de Voltaire à madame de Saint-Julien; à Ferney, 22 janvier 1772.

3. « 21 janvier 1771. On assure que M. le chancelier, sentant la nécessité d'avoir dans son parti des plumes éloquentes, s'en est attaché plusieurs, et qu'il fait même solliciter de loin M. de Voltaire, dont il flatte la vanité. » *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la*

L'auteur de l'*Histoire du Parlement* se mit absolument au service du chancelier. En quelques mois, les brochures succédèrent aux brochures; ce fut une pluie d'écrits apologétiques composés avec une puissance de logique, un faisceau de preuves et de pièces à l'appui qui étourdirent l'ennemi, si elles ne l'écrasèrent point : *Lettres d'un jeune abbé sur les vénalités des charges; Réponse aux remontrances de la cour des Aides; Avis important d'un gentilhomme à toute la noblesse du royaume; Sentiment des six consuls établis par le roi et de tous les bons citoyens; Très-humbles et très-respectueuses remontrances du grenier à sel; Les Peuples aux Parlements.* Mais il s'en faut que ce soit là tout ce qu'on supposa de provenance voltairienne, dans le recueil du chancelier Maupeou [1]. La verve du poëte égalait sa profonde aversion contre ce sénat janséniste qui faisait regretter l'influence relativement bénigne de la Compagnie de Jésus. Mais c'était réagir contre le sentiment universel; et les actes du nouveau parlement, son attitude embarrassée, le peu de considération de certains de ses membres, ne devaient que trop prêter le flanc aux attaques envenimées de ceux qu'il avait remplacés.

De ce côté, la quantité tint lieu de qualité; mais on ne saurait se faire une idée des flots d'encre versés à la louange des proscrits, en haine du chancelier et de l'état de choses qu'il représentait. Nous ferons, toute-

république des lettres (Londres, John Adamson), t. XIX, p. 254. Additions à l'année 1771.

1. *Recueil de toutes les pièces intéressantes publiées en France, relativement aux troubles des parlements* (1771), 2 vol. in-12.

fois, exception en faveur d'une publication clandestine, une prétendue correspondance entre M. de Maupeou et M. Sorhouet de Bougy, conseiller au parlement, qui, recueillie plus tard, ne contint pas moins de cinq volumes. Sorhouet, l'âme damnée du ministre, énumère avec candeur à son maître toutes les accusations dont il est l'objet, et lui demande ce qu'il doit répondre. Naturellement, le chancelier n'aura rien de caché pour cet officieux compère : il lui détaillera ses intentions, lui expliquera sa conduite, lui fournira enfin tous les éléments de sa défense. Le cadre est ingénieux, et l'on devine tout le parti qu'en pourrait tirer une plume maligne et astucieuse. Dans cette succession de lettres fictives, quoique souvent excessive, l'ironie n'y est pas grossière ; elle est fine et a même un sous-entendu difficile à saisir pour qui ne connaît pas bien cette époque. « Le développement du génie du chef de la magistrature, disent les Nouvelles à la main, est fait avec une adresse et une vérité singulière ; on y fouille presque dans les replis de son âme[1]. » Voltaire est pris à partie à propos de l'abbé Mignot, fort en faveur auprès du chancelier et le bras droit du premier président de la nouvelle cour souveraine ; nous citerons le passage, qui donnera la mesure d'une plaisanterie qui a besoin présentement de commentaire. C'est Maupeou qui parle :

Mignot est un garçon d'esprit, et de plus il est neveu ou cousin de mon ami Voltaire, qui m'a promis de placer dans son *neuvième volume des questions encyclopédiques* une bonne

1. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres* (Londres, John Adamson), t. V, p. 276 ; 9 juillet 1771.

tirade contre les faiseurs de libelles à l'article QUISQUIS[1]. Il m'a déjà comparé, comme je te l'ai dit, à Hercule, et ma besogne à ses douze travaux si fameux dans l'antiquité[2]; mais il ne s'en tiendra pas là. Dans son article PARLEMENT, il me promet une autre comparaison qui doit m'élever au-dessus du chancelier de l'Hospital : j'ai déjà lu l'esquisse de ce dernier article[3]. C'est un puits d'érudition, de raisonnemens sensés d'une politique bien vue et appuyée sur des faits incontestables sans doute, puisque le plus véridique historien de nos jours les déclare tels. En vérité, le cœur de cet illustre écrivain est un abyme de grandeur d'âme, de noblesse et de générosité de sentimens. On ne dira pas cette fois que c'est le *coup de pied de l'âne* : en tout, je suis très-content du morceau dont je te parle[4].

On voit que Voltaire est ménagé, qu'on le persifle, mais qu'on ne le bâtonne pas. Il n'en est point de même de son neveu, que l'on s'avise de faire descendre de l'*empoisonneur* Mignot, dont parle Boileau dans sa satire du *Repas*[5].

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XXXII, p. 61 à 84. *Dictionnaire philosophique*, QUISQUIS. Exemples des persécutions que des hommes de lettres inconnus ont excitées ou tâché d'exciter contre des hommes de lettres connus. — Observations sur tous ces libelles diffamatoires.

2. *Ibid.*, t. XIV, p. 468, 469. Vers à M. le chancelier de Maupeou, 1771.

3. Voltaire dit, en effet, dans l'*Histoire du Parlement* : « On avait besoin dans des conjonctures si critiques d'un chancelier aussi hardi que l'Hospital, on le trouva. Il fallut changer toute l'administration de la justice dans le royaume, et elle fut changée. » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XXXI, p. 364.

4. *Maupeouana ou Recueil complet des écrits patriotiques publiés pendant le règne du chancelier Maupeou* (Paris, 1775), t. III, p. 168, 169. Lettre de Maupeou à M. de Sorhouet; du jour de Pâques 1772.

5. Ma foi, vive Mignot et tout ce qu'il apprête !
Les cheveux, cependant, me dressaient à la tête :
Car Mignot, c'est tout dire, et dans le monde entier,
Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.

Les administrateurs de l'hôtel-Dieu de Paris, réduit en cendres par un terrible incendie, dans la nuit du 29 au 30 décembre 1772, avaient présenté des plans pour sa reconstruction ; il fallait les faire agréer au roi, et cette mission revenait de droit au premier président Berthier de Sauvigny. C'était l'abbé Mignot qui faisait ses harangues, et c'était lui encore qui les lui soufflait, besogne laborieuse : car le premier président avait la mémoire courte et l'oreille paresseuse. L'abbé s'était modestement placé derrière Berthier, qui perd le fil, se trouble, ne perçoit, malgré les poumons du souffleur, qu'un bruit indistinct, et est bien forcé d'en rester là de son discours. Le roi demande quelle est cette figure qui se cache derrière la robe de son premier président. Le chancelier s'élance alors, et répond de l'air d'un homme qui sent tout le mérite de l'abbé. « Sire, c'est M. l'abbé Mignot, neveu de M. de Voltaire, auteur estimé de l'Histoire des Turcs, et conseiller-clerc du parlement de Votre Majesté. — Ah ! s'écrie un des courtisans témoins de l'aventure, je ne sais si ce monsieur est un grand clerc ; j'ignore encore plus s'il est bon conseiller ; mais je ne puis douter qu'il ne soit un très-plat souffleur [1]. » L'abbé Mignot avait des connaissances, de l'esprit, et des prétentions d'écrivain, que ses livres ne justifient que fort insuffisamment. D'ailleurs, entre le vieux patriarche de Ferney et lui, pas la plus lointaine analogie. « L'oncle est sec comme une allumette,

1. *Maupeouana ou Recueil complet des écrits patriotiques publiés pendant le règne du chancelier Maupeou* (Paris, 1775), t. V, p. 208, 209.

le neveu est gros comme un tonneau; l'oncle a des yeux d'aigle, le neveu a la vue extrêmement basse. Tout ce qui les rapproche, c'est que le neveu est fort honnête homme, et l'oncle est un bienfaisant, malin et charmant enfant. Ce neveu n'a jamais prétendu aspirer aux lauriers de la poésie, mais il a cru pouvoir partager avec son oncle la réputation d'historien; et voilà le mal [1]. »

Le mal ne fut pas grand, même à l'origine; car ses histoires *de l'impératrice Irène* (1762), *de Jeanne I*re, *reine de Naples* (1764), *des rois catholiques Ferdinand et Isabelle* (1766), enfin *de l'Empire Ottoman, jusqu'à la paix de Belgrade* (1771), n'eurent guère de lecteurs dans leur nouveauté; et, sauf les bibliophiles, qui se doute aujourd'hui de l'existence de ces compilations incolores et incorrectes, dont la seule raison d'être serait, s'ils pouvaient en avoir besoin, de servir de repoussoirs aux beaux et séduisants récits de l'oncle de l'abbé Mignot? Grimm le dit honnête homme, mais il ne sait pas tout; et il aurait incontestablement joint à ses autres qualités une rare bienfaisance, s'il eût pu pénétrer un mystère que l'abbé cachait avec le soin qu'on met à enterrer une honteuse action.

L'abbé Mignot, écrivait l'oncle au chancelier, qui vous est très-attaché et qui, je crois, vous a bien servi, a été assez heureux pour passer chez moi les vacances. C'est un fier gueux. Vous connaissez sa manière de penser; mais vous ne savez pas ce que j'ai découvert malgré lui: c'est qu'il

1. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. V, p. 6; 1er janvier 1766.

avait un intime ami, beaucoup plus gueux que lui, nommé M. de la Palme, homme d'une ancienne maison, qui mourut entre ses bras il y a quelques années, et qui laissa pour tout bien un enfant à la mendicité; l'abbé Mignot s'en est chargé, et a partagé son bien avec lui par un contrat[1]; il n'en a rien dit à personne, pas même à moi. Cette belle action fait qu'il va tous les jours à pied de sa maison à la grand'chambre, et en fiacre quand il va chez vous.

Si Voltaire dévoile la misère de son neveu, ce n'est pas pour l'unique plaisir de chanter ses louanges; il est trop pratique pour n'avoir pas eu, dès le début, une arrière-pensée d'utilité qui va se formuler dans la péroraison. « Il est, ajoute-t-il, incapable de vous parler de ses petits services, de sa conduite, de son sous-diaconat et de sa crotte; mais moi, qui suis très-indiscret, j'ai la hardiesse de vous en parler; j'ose, d'ailleurs, me flatter que vous protégez l'oncle et le neveu[2]. » Mais l'indiscrétion de celui-ci ne saurait amoindrir une bonne action accomplie avec tant de simplicité et de noblesse, en faveur de laquelle l'on pardonne de bon cœur à l'abbé de méchants livres dont justice a été faite depuis longtemps.

Ce qu'il y a de curieux et de plaisant, c'est que Voltaire avait un neveu dans l'un et l'autre camp, et que si Mignot était en pleine faveur auprès du chancelier, M. d'Hornoy avait dû partager la disgrâce

1. Nous ne savons au juste quelle pouvait être la fortune de Mignot; il obtint l'abbaye de Scellières, en 1755, d'un revenu de 4000 liv. D'Arbois de Jubainville, *Pouillé du diocèse de Troyes*, p. 148. Il avait acheté, cinq ans auparavant, une charge de conseiller-clerc au Grand Conseil. Ajoutons que son oncle lui faisait, comme à d'Hornoy, une pension de quinze cents livres.

2. Voltaire, *Lettres inédites* (Paris, Didier, 1857), t. II, p. 250. Lettre de Voltaire au chancelier de Maupeou.

des autres parlementaires, et, comme eux, aller en exil. S'il plaignait ce dernier, il souhaitait médiocrement son retour. « Mon neveu d'Hornoy, écrivait-il à Condorcet, conseiller au parlement, Picard candide, très-accrédité dans son corps, et qui croit que le parlement a toujours raison... [1]. » Mais, en fin de compte, d'Hornoy n'avait pas eu si grand tort; et, à cette date même, le parlement était rappelé et restauré par un nouveau règne mieux intentionné qu'il n'était à coup sûr prévoyant. Et Voltaire, avec cette philosophie pratique qui s'accommode, quand il le faut, aux circonstances, disait à d'Argental : « Je me trouve entre mon neveu Mignot et mon neveu d'Hornoy. Je les aime tous deux, parce qu'ils ont l'âme très-honnête... [2]. » Mais c'était au tour de d'Hornoy d'être serviable, et l'on songeait à user de son crédit en faveur du jeune d'Étallonde, dont l'auteur de *la Henriade* s'efforcera, mais vainement, d'obtenir la réhabilitation.

Les partisans de M. de Choiseul voulurent voir, dans ce déchaînement du patriarche de Ferney contre l'ancien parlement et cette glorification enthousiaste du nouvel état de choses, une lâche défection, de plates adulations à l'adresse de celui qui pouvait tout et saurait récompenser tant de flagorneries et de bassesses.

1. Condorcet, *Œuvres* (Paris, Didot, 1847-1849), t. I, p. 44. Lettre de Voltaire à Condorcet ; 23 novembre 1774. N'est pas dans l'édition Beuchot. — Alexandre-Marie-François de Paule de Dompierre d'Hornoy, né à Abbeville le 23 juillet 1742, conseiller au parlement en 1763, président en 1780, mourait en janvier 1828.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIX, p. 114. Lettre de Voltaire à d'Argental ; 24 novembre 1774.

L'indignation fut à son comble à Chanteloup. Les éloges, les adorations, l'encens, furent oubliés ; l'on n'eut plus devant les yeux que ce que l'on considérait comme la dernière des prostitutions. Madame Barmécide n'est pas la moins outrée. « Oh ! quelle abomination que ce Voltaire ! le grand-papa (M. de Choiseul) en est indigné ; il veut vous en écrire. Pour moi, je ne veux plus écrire à Voltaire : car je suis sûre que cette lettre est de lui, comme si je l'avais vue sortir de sa plume. » Il s'agit ici d'une lettre à Marin, du 27 janvier, où se trouvait le passage qui suit : « Si j'avais accès auprès de M. le chancelier, comme vous, je voudrais, mon cher correspondant, savoir s'il est bien vrai que les pauvres gens de province ne seront plus obligés d'aller plaider à cent cinquante lieues de chez eux, si on prépare un nouveau code dont nous avons tant besoin. Il faudra en même temps qu'on prépare une couronne civique pour M. le chancelier [1]. » Le poëte s'informait encore si les bruits qui portaient M. d'Aiguillon au ministère des affaires étrangères acquéraient de la consistance ; et il ajoutait : « On peut être très-entaché dans le parlement, et très-bien servir le roi. »

M. de Choiseul, auquel une pareille lettre ne pouvait plaire, ne jugea point qu'il fût de sa dignité d'entrer en explications avec l'auteur de l'Épître dédicatoire des *Scythes*. « Faites-moi le plaisir, disait-il à madame du Deffand, d'écrire à Voltaire que vous m'avez envoyé la lettre à son ami et le mémoire d'articles qui courent

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 28. Lettre de Voltaire à Marin ; 27 janvier 1771.

Paris, et qui, ainsi que la lettre, sont de lui, et que, en réponse à cet envoi, je vous avais prié de lui mander que j'avais reçu les deux pièces. Cette lettre très-simple, de votre part, lui fera faire quelques réflexions [1]. » Même avant qu'aucun indice, qu'aucun témoignage de mécontentement ne soient venus de Chanteloup, Voltaire a dû pressentir que sa conduite ne sera point du goût des châtelains et de leurs hôtes. Mais il n'en a pas l'air, il redouble d'amabilités, de tendresses; jamais son dévouement ne s'était traduit sous des formes plus respectueuses et plus affectueuses. Ce sont des soumissions à n'en plus finir, mais qui ne parviennent à chasser ni la prévention, ni l'humeur, ni l'horreur. « Le pauvre Voltaire ne sait où donner de la tête, mande la grand'maman à sa petite-fille (21 mars). Il ménage la chèvre et le chou. N'ayant rien à craindre ni à espérer de l'un ni de l'autre, il loue le chancelier et M. de Choiseul. Voici encore une lettre qu'il m'écrit et que je vous envoie, parce que tout ce qui vient de lui est curieux, jusqu'à ses faiblesses; mais je vous avoue que, depuis son *avis* à la noblesse [2], ses lettres me dégoûtent, je ne les entends plus. Celle-ci m'a paru un vrai galimatias [3]. » Dans une lettre à la marquise,

1. *Correspondance complète de madame du Deffand avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt* (Paris, Lévy, 1867), t. I, p. 367. Lettre du duc de Choiseul à la marquise ; à Chanteloup, ce 11 mars 1771.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 495 et suiv. *Avis important d'un gentilhomme à toute la noblesse du royaume*, 1771.

3. Il s'agit de la lettre de Voltaire à la duchesse; du 13 mars. Job à madame Barmécide.

du 25 avril, la bonne duchesse perd tout sang-froid; et ce sont d'abominables gros mots qui sortent de cette bouche inoffensive et bienveillante.

La thèse de Voltaire, très-soutenable en définitive, c'est que, tout en professant pour le malheur la vénération, le respect le plus absolu, on peut applaudir aux actes d'une administration que l'on croit habile et protectrice; que l'amitié n'exclut pas la justice, et qu'il y a quelque chose qui doit parler plus fort que l'amitié, l'intérêt public. Madame de Choiseul a dit plus haut que le poëte « n'avait rien à craindre, rien à espérer de l'un ni de l'autre. » Nous ne nous avancerons pas aussi loin, et nous conviendrons même que Voltaire touchait à trop de choses pour avoir cette parfaite indépendance; mais c'est là ce qui l'excuse, non pas dans ses défaillances de caractère, non pas dans ses obséquiosités de courtisan, qui chez lui ne sont que trop fréquentes; mais dans ces démarches, ces sollicitations impersonnelles, n'ayant d'autre but, d'autre objet que la liberté, le salut, le bien-être de populations entières. Il s'était adressé à M. de Choiseul pour la création de son Ferney; il s'efforcera d'attirer sur lui la faveur du chancelier, de M. d'Aiguillon, même de cet abbé Terray, de sinistre mémoire; et, pour obtenir, il prodiguera d'adroites flatteries. Est-ce un si grand crime? ne sont-ce même pas autant d'actes de générosité et d'humanité? N'outrons rien, ne diminuons pas la valeur réelle de nos arguments en niant qu'il n'entrât dans tout cela quelque alliage. Mais où n'est pas l'alliage? quelles sont les déterminations qui en soient tout à fait exemptes? Quoi qu'il en soit, force est bien d'ad-

mettre l'exagération, une amertume peu justifiée dans les récriminations de madame de Choiseul.

La lettre de Voltaire que je vous envoie est pitoyable, écrivait-elle à madame du Deffand, le 21 mai. Il en avait déjà écrit une dans le même genre à M. de La Ponce[1], remplie d'amour pour nous, d'invectives contre le parlement et d'éloges sur les opérations du chancelier. Il croit, en rassemblant tous ces contraires, se donner un air de candeur, et prendre le ton de la vérité. Il vous mande qu'il est fidèle à ses passions[2] : il devrait dire à ses faiblesses ! Il a toujours été poltron sans danger, insolent sans motifs, et bas sans objet. Tout cela n'empêche pas qu'il ne soit le plus bel esprit de son siècle, qu'il ne faille admirer son talent, savoir par cœur ses ouvrages, s'éclairer de sa philosophie, se nourrir de sa morale ; il faut l'encenser et le mépriser ; c'est le sort de presque tous les objets du culte[3].

Ces dernières lignes ne sont pas à l'eau de rose, et contrastent singulièrement avec la sérénité et l'équité ordinaires. Mais, sans ambition pour elle-même, amoureuse de la solitude et de la retraite autant que sa belle-sœur, la duchesse de Gramont, était avide de domina-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVIII, p. 110, 111. Lettre de Voltaire à M. de La Ponce ; à Ferney, mars 1771. C'était un ancien secrétaire de M. de Choiseul, probablement le même La Ponce qui, depuis 1766, était inspecteur-contrôleur général des Invalides.

2. *Ibid.*, t. LXVII, p. 138. Lettre de Voltaire à madame du Deffand ; 5 mai 1771. « Je suis fidèle à toutes mes passions. Vous haïssez les philosophes, et moi je hais les tyrans bourgeois. Je vous ai pardonné toujours votre fureur contre la philosophie, pardonnez-moi la mienne contre la cohue des enquêtes. »

3. *Correspondance complète de madame du Deffand avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt* (Paris, Lévy, 1867), t. I, p. 432. Lettre de madame de Choiseul à madame du Deffand ; à Chanteloup, ce 21 mai 1771.

tion et de pouvoir, cette femme, bonne, simple, et si simple que son mari la crut longtemps de la plus complète nullité, n'entendait pas raillerie sur les choses qui intéressaient de près ou de loin le Barmécide ; et les amis ou les flatteurs des ennemis de l'exilé ne pouvaient être bien vus et bien-venus à Chanteloup : la neutralité n'y était pas admise, elle y était considérée comme une trahison. Cette lettre de Voltaire, qui irrite tant la duchesse et lui inspire les duretés que nous avons reproduites, ne nous semble pas de nature à soulever ce flot d'amertume ; et ce que nous allons citer paraîtra, tout au contraire, aussi digne que convenable. Sous le même pli, l'auteur de *la Henriade* faisait passer à madame de Choiseul la copie d'une lettre qu'il écrivait au ministre d'État La Vrillière, où, tout en demandant sa protection pour la colonie qu'il avait fondée à ses dépens, il parlait du ministre disgracié comme d'un protecteur dont il n'oublierait ni ne renierait en aucun cas la générosité et les bienfaits. « Je lui dois tout. Je serai pénétré jusqu'au dernier moment de ma vie de la reconnaissance respectueuse que je lui dois, et de l'admiration que la noblesse de son caractère m'a toujours inspirée. Vous approuvez mes sentiments, monseigneur ; vous avez intérêt plus que personne que l'on ne soit point ingrat [1]. » Maintenant, arrivons au passage de sa lettre qui a si fort irrité et indigné madame de Choiseul.

Permettez-moi seulement de vous dire, madame, que mes derniers sentiments seront ceux de la reconnaissance que

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 147, 148. Lettre de Voltaire au duc de La Vrillière ; à Ferney, le 9 mai 1771.

je vous dois, de mon admiration pour votre caractère comme pour celui de Barmécide, de mon respect et de mon attachement inviolable pour tous deux; c'est ma profession de foi, et rien ne m'en fera changer. Je mourrai aussi fidèle à la foi que je vous ai jurée qu'à ma juste haine contre des hommes qui m'ont persécuté tant qu'ils ont pu, et qui me persécuteraient encore s'ils étaient les maîtres. Je ne dois pas assurément aimer ceux qui devaient me jouer un mauvais tour au mois de janvier[1], ceux qui versaient le sang de l'innocence, ceux qui portaient la barbarie dans le centre de la politesse, ceux qui, uniquement occupés de leur sotte vanité, laissaient agir leur cruauté sans scrupule, tantôt en immolant Calas sur la roue, tantôt en faisant expirer dans les supplices, après la torture, un jeune gentilhomme qui méritait six mois de Saint-Lazare, et qui aurait mieux valu qu'eux tous. Ils ont bravé l'Europe entière, indignée de cette inhumanité; ils ont traîné dans un tombereau, avec un bâillon dans la bouche, un lieutenant-général justement haï, à la vérité, mais dont l'innocence m'est démontrée par les pièces mêmes du procès. Je pourrais produire vingt barbaries pareilles, et les rendre exécrables à la postérité. J'aurais mieux aimé mourir dans le canton de Zug ou chez les Samoïèdes que de dépendre de tels compatriotes. Il n'a tenu qu'à moi autrefois d'être leur confrère; mais je n'aurais jamais pensé comme eux[2].

Voltaire sentait bien qu'il n'était pas en hausse à Chanteloup; mais la politesse dissimulait ce que les ressentiments avaient de trop violent, et, avec cette opiniâtreté qui faisait le fond de sa nature, il ne doutait pas qu'un jour ou l'autre on ne lui rendît justice, et même que l'on n'entràt dans ses motifs; et c'est en quoi il se trompait fort. « Voltaire m'a envoyé la troi-

1. Allusion aux poursuites dont Séguier l'avait menacé.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 148, 149. Lettre de Voltaire à madame de Choiseul: à Ferney, 13 mai 1771.

sième édition des *Peuples aux Parlements*. J'y ai lu ce qu'il voulait que j'y lusse, et le reste, qu'il aurait bien voulu que je ne lusse pas. C'est à ce sujet que je l'ai fait prier de traiter M. de Choiseul comme un dieu dont il ne fallait parler ni en bien ni en mal [1]. » Le poëte, effectivement, fait allusion à cette défense de ne lui point écrire, qui s'expliquait si bien, d'ailleurs, de la part d'un ministre exilé par des considérations de prudence, qu'il ne s'en formalisa pas. Quant à madame de Choiseul, naturellement paresseuse à prendre la plume, elle avait résolu de ne point continuer une correspondance qui avait cessé d'être agréable et ne pouvait être que pénible et contrainte. C'était là un acte de dignité plus que de politique : l'auteur de *la Henriade* était à ménager; il convenait des services qui lui avaient été rendus, il eût été au moins inutile de le dispenser par une rupture de toute reconnaissance. L'abbé Barthélemy, le grand ami de la dame, aurait souhaité une tout autre conduite et s'en ouvre à madame du Deffand, que l'on chargeait, cette fois comme toujours, des réponses et des négociations voltairiennes.

Vous sentez bien, mandait-il à la petite-fille, qu'on veut insensiblement rompre cette correspondance. Je n'approuve point cette rupture, quoique je pense comme elle sur le

1. *Correspondance complète de madame du Deffand avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et Craufurt* (Paris, Lévy, 1867), t. I, p. 443. Lettre de la duchesse de Choiseul à madame du Deffand; à Chanteloup, ce 23 juin 1771. C'est M. de La Ponce qui fut chargé de la commission. « Mais cette prière, ajoute madame de Choiseul dans une lettre précédente (2 juin), est placée de manière, et entourée de tant de flagorneries, qu'il ne peut s'en fâcher, et que j'espère que nous n'entendrons plus parler de lui. »

fond des motifs qui l'occasionnent. Je crois qu'il y a une infinité de travers, de folies, d'erreurs, sur lesquels il faut fermer les yeux; sans quoi on resterait bientôt tout seul. Mais elle ne démord point de son sentiment, et je ne dis plus rien[1].

Voltaire, qui tient à ce qu'on sache qu'il est demeuré attaché à M. de Choiseul, le dit, l'écrit à toute la terre; mais surtout il le dit et l'écrit à madame Barmécide; et, quoi qu'on en ait, il faut bien que l'on reçoive ses lettres, que l'on réponde à ses lettres. Madame de Choiseul est opiniâtre, mais Voltaire est encore plus obstiné. « Mandez-lui, prescrivait-elle à la marquise, qui avait envoyé une nouvelle lettre du poëte à l'abbé pour la lui remettre, mandez-lui que, comme la disgrâce n'ôte pas le goût, nous avons conservé la même admiration pour lui; mais que la circonspection que notre position exige ne nous permet pas d'être en commerce avec un homme aussi célèbre, et qu'elle nous fait désirer qu'il ne parle pas de nous ni en bien ni en mal, dans aucun de ses écrits publics ou qui peuvent le devenir; que son silence est le plus grand égard qu'il puisse marquer à notre situation et la marque d'amitié qu'il puisse nous donner à laquelle nous serons le plus sensibles (14 avril 1772). »

Toute cette société spirituelle, sceptique, frivole, mais passionnée comme si elle eût cru à quelque chose, avait épousé la querelle des illustres exilés; elle ne pardonnait à qui que ce fût le moindre assentiment

1. *Correspondance complète de madame du Deffand avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt* (Paris, Lévy, 1867), t. II, p. 2. Lettre de l'abbé Barthélemy à la marquise; Chanteloup, 24 juin 1771.

au plus innocent arrêt du chancelier ; et il faut voir de quelle manière fut traité le bon abbé de Voisenon, pour les vers malencontreux qu'il fut accusé d'avoir glissés dans le divertissement exécuté chez la duchesse de Valentinois, en l'honneur de la comtesse de Provence :

A la chicane on a rogné les ongles
Et Thémis n'a plus de bandeau[1].

Mais l'auteur du *Sultan Misapouf* n'était qu'un comparse dont les agissements n'avaient pas la gravité des démarches du patriarche de Ferney; et c'était, en somme, un grand honneur pour lui d'être associé au châtiment dont on crut devoir punir l'apostasie de celui-ci : nous lisons dans une prétendue lettre de Sorhouet à M. de Maupeou :

On vient de nous dire quelque chose de plus plaisant et de mieux imaginé que les fameux couplets de votre charmant petit abbé, bien qu'ils soient en votre honneur et gloire. On assure que M. de Choiseul a fait faire en tôle les figures au naturel de Voltaire et de l'abbé de Voisenon : il les a placées sur les pavillons de Chanteloup, où elles servent de girouettes; c'est apprendre aux gens ce qu'ils sont d'une manière très-fine et très-piquante[2].

1. Voisenon se défend énergiquement d'être l'auteur de ces vers. « On a voulu, dit-il, m'attribuer une infamie dont je suis très-incapable... Je me suis fait toujours un devoir de publier les bontés de M. le duc de Choiseul ; quoiqu'il me les ait retirées, ma reconnaissance ne se ralentira jamais. » *Œuvres complètes* (Paris, Moutard, 1781), t. III, p. 312.

2. *Maupeouana ou Recueil complet des écrits patriotiques publiés pendant le règne du chancelier Maupeou* (Paris, 1775), t. III, p. 73. M. de Sorhouet à M. de Maupeou ; à Arnonville, ce dimanche 10 novembre 1771.

Cette espièglerie des girouettes se trouve mentionnée dans tous les mémoires du temps[1], et il est bien difficile de n'y pas croire. Il est tout aussi difficile de croire que l'on se soit permis, à Chanteloup, une farce qui n'aurait été digne de M. de Choiseul ni de son malheur. Comment admettre également que Voltaire n'eût pas été édifié sur cette petite et bien petite vengeance, et qu'il n'en eût point été blessé profondément? Ou il ne le sut pas, ce qui est peu probable, ou, pour la première fois de sa vie, il fut assez philosophe pour pardonner une plaisanterie qui n'était plaisante que pour la galerie, mais qui, pour lui, était une outrageante et sanglante épigramme. Il n'y a pas lieu de rechercher sur les pavillons de Chanteloup ces deux têtes flottantes et grimaçantes de l'abbé de Voisenon et de Voltaire[2]; et, malgré tant de raisons pour nous de douter, il faudrait s'incliner devant l'autorité, disons plus, devant l'universalité de la légende, si nous ne trouvions dans une lettre même de madame de Choiseul les circonstances qui ont pu y donner lieu.

Si le chancelier, comme on le dit, est renvoyé, ne croyez-vous pas que Voltaire sera bien piqué d'avoir fait ses *Lois*

1. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres* (Londres, John Adamson), t. VI, p. 28; 9 novembre 1771.— *Correspondance secrète publique et littéraire* (Londres, Adamson), t. I, p. 176; de Paris, le 28 janvier 1775. — Brottier, *Paroles mémorables* (Paris, 1790), p. 303. — *Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle* (Paris, 1817), t. III, p. 109, 110.

2. Le château fut démoli en 1823 par les ordres du duc d'Orléans, auquel il appartenait. Il n'en resta que le parc et la pagode à sept étages, située au centre de la forêt d'Amboise. Cette pagode elle-même n'est plus qu'une ruine, si tant est qu'elle existe encore, à l'heure où nous écrivons ces lignes.

de Minos en son honneur? Il devrait se désabuser de chanter les ministres. Ils ne durent pas assez pour qu'il puisse être payé de ses chansons. A propos de lui, vous ai-je mandé que la maréchale m'a apporté son portrait en girouette de parfilage, et à madame de Grammont celui de l'abbé de Voisenon pareillement? Chaque girouette avait son couplet. Mais on ne me les a chantés qu'une fois, parce qu'on ne voulait pas que je les retinsse; et, en effet, je ne les ai pas retenus[1].

Et voilà le vrai. A cette époque, la mode était au parfilage, et l'épigramme, la satire, s'y accommodaient comme le reste[2]. Deux girouettes en parfilage, représentant le petit évêque de Montrouge et le patriarche de Ferney, sont apportées par la maréchale de Luxembourg à Chanteloup, et, avec les girouettes, des couplets de circonstance. Remarquez que les couplets ne sont chantés qu'une fois, et qu'on refuse de les chanter deux fois, de peur qu'ils ne soient retenus. C'était une confidence de société, une double épigramme entre quatre murailles, dont on voulait bien amuser les amis, mais sans se compromettre, mais sans s'exposer à la rancune tenace de l'auteur du *Pauvre Diable*. Il y a quelque différence, on en conviendra, entre ces girouettes dont s'entretient la chronique du temps, qui n'était d'ailleurs qu'insuffisamment renseignée sur ce

1. *Correspondance complète de madame du Deffand avec madame de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt* (Paris, Lévy, 1867), t. II, p. 183. Lettre de la duchesse à madame du Deffand; à Chanteloup, ce 6 mai 1772.

2. Voir, sur cet engouement de la mode, la *Correspondance complète de la marquise du Deffand* (Paris, Henri Plon, 1865), t. II, p. 286. Lettre de la marquise à Horace Walpole; samedi 21 novembre 1772. — Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. VIII, p. 122, 123; janvier 1773.

qui se passait à Chanteloup, et les girouettes en parfilage de la maréchale nullement destinées à grincer à tous les vents sur les toitures du Barmécide. Et voilà comme une chose mal comprise d'abord par un nouvelliste, répétée par tous sur sa parole, se transforme en un fait acquis, incontestable, auquel on vous permet d'autant moins de toucher qu'il est, en somme, et plaisant et piquant. Il faut pourtant rendre à tout son aspect véritable, dût cette sorte de redressement chagriner une catégorie trop nombreuse d'esprits qui recherche avec avidité le roman et le drame dans l'histoire, et en voudrait rencontrer dans les circonstances les plus vulgaires de la vie.

Madame de Choiseul fait allusion, dans sa lettre du 6 mai, aux *Lois de Minos* conçues et écrites « en l'honneur du chancelier. » Cette tragédie est, en effet, une arme de guerre, une œuvre de tendance ; et Voltaire conviendra tout au moins qu'il l'avait faite en vue de rendre la superstition exécrable, dans le but de prouver qu'il faut abolir une loi aussitôt qu'elle est injuste, vérité de tous les temps, à coup sûr, mais inspirée par des conjonctures d'une frémissante et palpitante actualité. On sait avec quelle fièvre, quel bouillonnement une idée creusait son lit dans ce cerveau surexcité, et quelle rapidité, dans la conception, dans la mise en scène originelle. « Elle m'a coûté beaucoup de temps, écrivait-il en envoyant le premier jet à l'ange gardien, car je l'ai commencée le 18 décembre et elle a été achevée le 12 janvier[1]. » Mais entendons-nous :

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 343. Lettre de Voltaire à d'Argental ; 19 janvier 1772.

ce n'est pas Voltaire qui parle ainsi, c'est un jeune homme, un débutant dans cette carrière de damné, qui s'est adressé à lui et a réclamé un appui, qu'il ne s'est pas senti la dureté de lui refuser. Nous sommes de vieille date habitués à ces finesses, dont personne n'était dupe.

Si, depuis *Tancrède*, ces tragédies ne laissent que trop entrevoir la lassitude et l'épuisement, tel ne sera pas l'avis du poëte, qui n'aimait pas assez Lesage pour aller chercher des leçons dans ses romans. « Il y a vraiment dans ce drame, disait-il avec candeur, je ne sais quoi de singulier et de magnifique qui sent son ancienne Grèce ; et si les Welches ne s'amusent pas de ces spectacles grecs, ce n'est pas ma faute, je les tiens pour réprouvés à jamais. Pour moi, qui ne suis que Suisse, j'avoue que la pièce m'a fait passer une heure agréable dans mon lit, où je végète depuis longtemps. » Ce sera le même enthousiasme dans une autre lettre, du 5 février, à son ange gardien. « Mon candidat veut que je vous envoie sa pièce le plus tôt que je pourrai... il m'a dit qu'il avait des raisons essentielles que son drame fût joué cette année. Je prie donc M. de Thibouville de me mander si son autre jeune homme est prêt, et si on peut compter sur lui. »

Cet autre jeune homme est M. Lantin, le père de *Sophonisbe*, comme M. Durand le sera des *Pélopides*. Cette impatience de ce jeune Duronceret à être représenté l'année même se conçoit chez un débutant; mais il avait encore une raison qu'il ne dit pas et qu'on devine: tout jeune que l'on fût, on avait de l'ambition et l'on pensait que les *Lois de Minos* ne seraient pas trop mal

reçues d'un grand personnage qui devait s'y retrouver comme dans un miroir. Le moment était propice, et l'on comptait bien que ce qui aurait fait rejeter la pièce en toute autre occurrence serait ce qui lui faciliterait les voies. Mais le diable se mêla des affaires de notre auteur et lui épargna le désagrément d'être sifflé : car les ennemis du chancelier eussent pu faire expier à son panégyriste cette glorification d'une révolution impopulaire et mal vue du plus grand nombre.

Mais encore, s'il y a allusion, à quel peuple, à quel grand prêtre, à quel roi ce Duronceret en veut-il? qui a parlé du chancelier? Il est bien question vraiment de Maupeou et de l'anéantissement du parlement! « Ma destinée, écrivait-on à Richelieu, est toujours d'être un peu enfoncé dans le Nord. Vous vous en apercevrez quand vous daignerez lire quelques endroits des *Lois de Minos*. Vous verrez bien que le roi de Crète, Teucer, est le roi de Pologne Stanislas-Auguste Poniatowski, et que le grand prêtre est l'évêque de Cracovie ; comme aussi vous pourrez prendre le temple de Gortine pour l'église de Notre-Dame de Czenstochova (8 juin 1772). » Ce qui est plaisant, c'est que le sujet convenait aussi bien à la Pologne qu'à la France, et que, bientôt après, sans trop de complaisance, on aurait pu croire que le poëte avait songé à la Suède, si sa tragédie n'eût été déjà dans les mains des comédiens, quand Gustave III réalisa en quelques heures une révolution qui, du moins, ne coûta point une goutte de sang. « C'était le roi de Pologne qui devait jouer ce rôle de Teucer, et il se trouve que c'est le roi de Suède qui l'a joué, écrivait-il à D'Alem-

bert[1].... Vous verrez un beau tapage le jour des *Lois de Minos*, ajoutait-il. Il y a encore des gens qui croient que c'est l'ancien parlement qu'on joue. Il faut laisser dire le monde. Les Fréron et les La Beaumelle auront beau jeu[2]. » Mais cette dernière prophétie ne se réalisa point, comme on vient de le dire, par la pire des raisons. Voltaire dut (l'on verra pourquoi) retirer sa pièce, non sans regretter pour le nouveau-né cette consécration si périlleuse de la rampe.

1. Il écrivait également à d'Argental : « Si les lois de la Pologne ont quelque rapport au deuxième acte, l'aventure de la Suède fait le cinquième presque tout entier; il n'y manque que de donner le nom de baron de Rudebeck à Mérione. » *Lettres inédites* (Paris, Didier, 1857), t. II, p. 295 ; 26 octobre 1772.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVIII, p. 40, 41. Lettre de Voltaire à D'Alembert; 18 novembre 1772.

IX

LES TROIS MARQUISES DE FLORIAN. — LEKAIN A CHATELAINE. — MADAME DU BARRI. — BEAUMARCHAIS.

Le patriarche de Ferney, que nous avons vu marier et mademoiselle Corneille et mademoiselle Dupuits, se disposait à remarier M. de Florian. Madame de Florian (Élisabeth Mignot), d'une santé plus que chétive, avait succombé à un âge peu avancé, laissant le marquis dans la plus grande désolation. A quoi tient la durée des regrets les plus sincères et que l'on croit les plus profonds ? Dans un tel désastre, Florian n'eut rien de plus pressé que d'aller demander à un oncle vénéré, à une belle-sœur avec laquelle il était dans les meilleurs termes, des consolations, des adoucissements tout au moins à une douleur trop légitime ; il accourt donc, « toujours pleurant[1], » à Ferney. Les consolations ne lui manquèrent point, et elles furent telles qu'il se consola. Ce beau miracle, cette défaite attristante, allions-nous dire, fut l'œuvre d'un joli minois qu'il rencontrait chez Voltaire même, et qui sécha tout d'un coup ses larmes. La conversion fut foudroyante, et le patriarche

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 402. Lettre de Voltaire à d'Argental ; 1er février 1772.

vit bien qu'il n'avait qu'à donner un consentement dont on pouvait parfaitement se passer.

Il aimait, d'ailleurs, Florian, excellent homme, que cet établissement fixerait à Ferney. C'était, dans ce pays perdu, s'assurer un voisinage agréable, quand il lui aurait bâti ce *Bijou* « qui ressemble comme deux gouttes d'eau à un pavillon de Marly, à cela près qu'il est plus joli et plus frais [1]; » car, jusque là, l'écuyer de Cyrus devrait loger chez lui, comme par le passé. Avec sa mobilité naturelle, Voltaire entra dans tous ces projets, oubliant un peu vite, il faut le dire, que celle qui allait être remplacée si prestement avait été sa nièce. Madame Denis vit la chose avec plus de froideur. Elle se résigna sans mauvaise grâce, mais ce fut toute la part qu'elle prit à des arrangements qui durent au moins lui être pénibles. « Je ne sais, écrivait le poëte au cardinal de Bernis, si Florian a l'honneur d'être connu de Votre Éminence; il dit qu'il a celui d'être allié de votre maison. Il a ci-devant épousé une de mes nièces, et après la mort de sa femme il est venu passer quelques mois dans mon ermitage. Lucrèce-Angélique a essuyé ses larmes; tous deux, et moi troisième, nous demandons votre protection; sans quoi Philippe et Lucrèce sont exposés à des péchés mortels qui font trembler [2]. » Cela demande explication. Lucrèce-Angélique de Normandie était l'épouse de Théodore Rillet, homme

1. *Voltaire à Ferney* (Paris, Didier, 1860), p. 25. La maison de Florian se voit encore à Ferney; elle est située sur la droite en venant de Genève, dans le village, à peu de distance du chemin qui mène au château de Voltaire.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 348. Lettre de Voltaire à Bernis; Ferney, 28 janvier 1772.

d'esprit à coup sûr, mais tempérament inquiet, remuant, dont le nom ne fera que trop de bruit pour son bonheur et son honneur. Le mari et la femme ne nous sont pas complétement inconnus ; nous les avons vus figurer, l'un et l'autre, sur le petit théâtre de Tournay, le mari faisant le grand-prêtre dans *Olympie*, la jeune femme transportant son auditoire, transportant Voltaire, qui s'écrie, hors de lui : « Ah ! l'étonnante actrice que nous avons trouvée ! quelle Palmire ! vingt ans, beauté, grâces, ingénuité, et des larmes véritables, et des sanglots qui partent du cœur[1] ! » Mais, en vers, ce ne sera plus de l'enthousiasme, ce sera de l'adoration ; et l'Apollon de Ferney, après l'avoir entendue chanter, car elle avait plus d'un talent, lui décochait ce brûlant madrigal :

Que j'ai goûté le plaisir de l'entendre !
Que j'ai senti le danger de la voir !
Dans tous ses traits l'amour mit son pouvoir ;
Même on m'a dit qu'il lui fit un cœur tendre.
Je suis venu trop tard pour y prétendre,
Mais assez tôt pour l'aimer sans espoir[2].

Il ne suffit pas toujours d'avoir beaucoup d'esprit des deux parts, il faut encore que les humeurs s'accordent et que l'on s'entende ; et probablement l'écueil où vinrent se briser les deux conjoints fut le manque de concessions et d'égards, de mutuelle indulgence, si désirables, si indispensables dans un tête-à-tête de tous

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LIX, p. 50. Lettre de Voltaire à d'Argental ; 27 septembre 1760.

2. La Harpe, *Correspondance littéraire* (Paris, Mercadet), t. I, p. 259, 260.

les instants. Voltaire, qui fait figurer Rillet dans sa *Guerre de Genève*, nous a crayonné de lui un portrait dont il n'y a pas à contester la fidélité, quant à ce qu'il peut avoir d'extérieur et de public ; nous serons moins compétents à décider de la ressemblance pour ce qu'il a de particulier et d'intime, bien que le dénoûment de ses deux mariages ne laisse pas de déposer contre son caractère et peut-être ses mœurs :

Monsieur Grillet, dont l'esprit est vanté,
Est fort dévot à cette déité [1];
Il est profond dans l'art de l'ergotisme;
En quatre parts il vous coupe un sophisme,
Prouve et réfute, et rit d'un ris malin
De saint Thomas, de Paul et de Calvin.
Il ne fait pas grand usage des filles,
Mais il les aime; il trouve toujours bon
Que du plaisir on leur donne leçon
Quand elles sont honnêtes et gentilles;
Permet qu'on change et de fille et d'amant,
De vins, de mode et de gouvernement [2] !

Rillet était un des orateurs et des meneurs du parti des représentants. Il avait la parole abondante, facile, et trop facile, usant et abusant de son éloquence un peu verbeuse, moins encore dans l'intérêt de ses convictions que par un besoin irrésistible de mouvement, de dispute et aussi de popularité. Notre résident, qui le voyait à l'œuvre et le tenait pour l'un des pires ennemis de l'influence française, ne le ménage point dans ses dépêches. « Ils ne manquent pas de harangueurs

1. L'Inconstance.
2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XII, p. 270. *La Guerre civile de Genève*, ch. II.

qui les échauffent contre le Conseil et la Médiation. Rillet, surtout, s'est chargé de cette partie, et je ne puis vous dire à quel point ce qui m'en revient mérite punition. Je suis occupé à faire une information contre cet insensé, qui abuse du don de la parole à un point insupportable[1]. » Il mandait à M. de Choiseul, un mois plus tard : « Le sieur Rillet continue à échauffer les esprits par ses extravagantes déclamations. Il prêche hautement dans les cafés et dans les rues qu'un peuple libre ne doit pas se soumettre au jugement de puissances étrangères[2]... » Cette opinion n'était peut-être pas aussi monstrueuse qu'elle le paraît à l'honnête résident, qui, s'il eût poussé quelques années plus avant sa carrière, aurait pu apprécier tout le tort que fit en France à nos deux Restaurations l'ingérence et l'appui de l'étranger[3]. Nous ignorons les causes du divorce des deux conjoints qui, ni l'un ni l'autre, ne s'en tinrent à cet essai, et ne reculèrent point devant les chances incertaines d'une nouvelle union. Rillet épousait, en 1773, Ursule de Planta,

1. Archives des Affaires étrangères, 76. Genève, 1767. Six derniers mois. Dépêche de M. Hennin au duc de Choiseul; Genève, le vendredy 21 août 1767.

2. *Ibid.*, p. 168. Dépêche du même au même; Genève, le mercredy 23 septembre 1767. Théodore Rillet était né à Genève, en 1727. Il fut du Conseil des Deux-Cents, et mourut en 1783. « Rillet eut de beaux talens dont il se servit mal. Sa santé, fort mauvaise, influa beaucoup sur ses tristes opinions; mais, au milieu de ses peines, il eut des momens où il s'occupoit de grandes choses, et où il s'en occupoit grandement. C'est alors qu'il publia *Lettres sur l'emprunt et l'impôt*, *adressées à M. Necker de Germani*, 1779. » Senebier, *Histoire littéraire de Genève* (Genève, 1786), t. III, p. 259.

3. M. Hennin mourut le 5 juillet 1807, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

fille de noble Florio de Planta, des Grisons, dont il se séparait sept ans après, avec un éclat et un scandale qui occupèrent, durant quatre mois, tout Genève. Il accusait son beau-frère, le baron Frédéric de Planta, mestre de camp au service de France, de relations incestueuses avec Ursule, ce qui, forcément, donnait lieu à une plainte en diffamation suivie d'une sentence où le mari se vit condamné sur tous les points[1].

Revenons à la première madame Rillet, qui ne demande qu'à échanger ce nom contre celui de marquise de Florian. On voit que cela pouvait souffrir quelque obstacle, et avait, tout au moins, besoin qu'on en référât à la cour de Rome. A la lettre de Voltaire au cardinal était joint un mémoire qui édifiait sur les petites difficultés que l'on voudrait déjà voir aplanies. Florian est catholique, Lucrèce-Angélique est protestante; mais elle se confessera et se fera instruire, « pourvu qu'elle se marie avant d'être instruite, espérant que la grâce descendra sur elle, et que le mari fidèle convertira la femme infidèle. Elle a eu le malheur, est-il ajouté, d'épouser ci-devant un calviniste à Genève; mais elle a obtenu un divorce, selon les lois de Genève, et est libre. » La conclusion de ces prémisses était une demande de dispense à Sa Sainteté pour se marier. C'était si simple, que Voltaire ne mettait pas en doute

1. Toute cette affaire a été le sujet de trois brochures sur le faux titre desquelles on lit : *Procès romanesque, offrant un sujet de comédie très-riche et très-heureux*. Cela forme un ensemble de plus de 600 pages, et est devenu excessivement rare même à Genève, où il ne s'y trouve, à ma connaissance, qu'un exemplaire appartenant à M. Moïse Paris, archiviste de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

que l'on n'acquiesçât à une supplique qui, en assurant la félicité en ce monde de l'aimable couple, le sauvait de la damnation qu'il ne semblait que trop disposé à encourir dans l'autre, si on ne lui venait hâtivement en aide. Aussi fut-on un peu déconcerté à Ferney de la réponse laconique, mais concluante, du cardinal : « J'aurais fort désiré, mon cher confrère, de rendre service à M. de Florian, qui est allié de mon beau-frère, et votre parent; mais l'affaire ne peut réussir, elle ne peut pas même être proposée ici[1]. »

Voltaire n'avait pas vu à cela plus de difficultés que pour la perruque du père Adam. Cette fin de non-recevoir le piqua, et il ne fut pas fâché, la chose faite, d'apprendre à la cour de Rome qu'elle avait perdu une âme en se montrant si peu arrangeante, et qu'après tout l'on s'était passé d'elle. « Je l'avais bien dit à Votre Éminence et à Sa Sainteté, que vous seriez tous deux responsables des péchés de ce pauvre M. de Florian. Il s'est marié comme il a pu. On prétend que son mariage est nul, mais les conjoints l'ont rendu très-réel. C'est bien la peine d'être pape pour n'avoir pas le pouvoir de marier qui l'on veut[2]! » Pour en finir, l'amant catholique et la maîtresse calviniste allèrent se faire marier vers le lac de Constance (il n'y a pas ici de jeu de mots) par un ministre luthérien. « Ce mariage-là n'est pas tout à fait selon les canons, mais il est selon

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 366. Lettre du cardinal de Bernis à Voltaire; à Rome, le 28 février 1772.

2. *Ibid.*, t. LXVII, p. 434. Lettre de Voltaire au cardinal; à Ferney, 2 mai 1772.

la nature, dont les lois sont plus anciennes que le concile de Trente[1]. »

Le portrait que nous a laissé de la première madame de Florian l'auteur d'*Estelle* est plein de bienveillance et d'affection. Florianet, comme l'appelait Voltaire, a également esquissé la physionomie piquante de sa seconde tante; mais cette fois avec une pointe très-accusée de mauvaise humeur et de malignité. Ce nouveau mariage, dans les conditions où il s'était fait, n'avait pu être du goût de la famille qui, sans rien manifester, se sentit peu disposée en faveur de la marquise.

A peine arrivé, raconte Florian en parlant de son oncle, il devint fort épris d'une Minorquoise, qui était chez Lope de Véga[2]. Cette étrangère, mariée à un habitant de Minorque, qui avait pensé la jeter cinq ou six fois par la fenêtre, était parvenue à faire casser son mariage, en profitant des lois de sa petite île. Cette veuve d'un mari vivant était assez bien de figure, et y joignait même de l'esprit, si l'on peut nommer ainsi une imagination grimacière et l'art de saisir des minuties. Cette femme aperçut le faible de mon oncle; et comme elle n'avait rien et qu'elle désirait quelque chose, elle parvint à se faire épouser par lui. La différence des religions, le premier mari encore vivant, apportèrent des obstacles à ce mariage ; mais l'argent de mon oncle les leva tous. Ce qu'il ne put empêcher et ce qui nous fâcha le plus, ce furent les mauvais propos que ce second hymen

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 402. Lettre de Voltaire à d'Argental; 1er avril 1772.

2. Il ne faut pas perdre de vue que c'est un prétendu Espagnol qui parle, et que gens et pays doivent revêtir des noms castillans. Voltaire s'appelle, comme on ne l'a pas oublié, Lope de Véga, madame Denis dona Nisa, et ainsi des autres. Minorque c'est Genève.

fit tenir; la douleur qu'avait d'abord fait paraître mon oncle, et les ridicules de sa femme, furent des armes terribles qu'il mit dans les mains de ceux qui ne l'aimaient pas[1].

Ces détails viennent confirmer et compléter ce qu'on sait déjà; ils semblent être aussi à la décharge de Rillet, dont le caractère impétueux devait difficilement s'accommoder d'une femme de ce tempérament. Florian n'avait pas assisté au mariage du marquis, et il ne connaissait pas sa tante. Il arrive un beau jour, au grand galop, vers les onze heures, à Ferney, aperçoit le père Adam, auquel il demande des nouvelles du poëte, de madame Denis, de son oncle. Tout le monde avait pris la clef des champs. Alors il se fait indiquer l'appartement de madame de Florian, la seule qui ne fût pas sortie. Laissons raconter Florianet. Son récit porte la date de ses dix-sept ans; cela est gai, plaisant, malin quant à la tante, dont les tentatives pour l'amadouer et le conquérir n'auront qu'une médiocre réussite.

Je frappe, j'entends une petite voix féminine qui crie : Qui est là? — Moi, repris-je. — Qui vous? — Le neveu de mon oncle. Sur-le-champ la porte s'ouvre, et une petite femme me saute au cou avec un transport de joie que je ne pouvais comprendre.

Ma tante, car c'était elle, m'accablait d'embrassemens, et me disait les choses les plus tendres. Moi, qui la voyais pour la première fois, qui étais excédé de fatigue, je ne répondais pas un mot à tous ces discours, et ma froideur commençait à piquer ma tante, lorsque mon oncle arriva.

1. *La Jeunesse de Florian ou Mémoires d'un jeune Espagnol* (Paris, Renouard, 1820), p. 69, 70.

J'allai à lui, je l'embrassai; et comme sa femme fit quelques pas pour venir à nous, je m'aperçus qu'elle boitait; alors j'ouvris la bouche, qui avait été fermée jusque-là, pour lui dire qu'elle avait une épine dans le pied. Non, mon neveu, reprit-elle, ce n'est rien. — Pardonnez-moi, madame, lui dis-je, car vous boitez beaucoup. — Mon neveu, c'est que je suis boiteuse. — Ah! c'est différent. Voilà mon premier compliment à ma nouvelle tante. Elle n'était pas mal de figure, elle n'était pas sans esprit, et don Lope avait assez d'amitié pour elle; mais elle avait un fond d'aigreur et d'impatience dans le caractère qui la faisait souvent disputer; elle était coquette avec tous les hommes, et méchante avec toutes les femmes; grande caresseuse, les baisers et les larmes ne lui coûtaient rien; et en moins d'une heure je m'aperçus à merveille que mon oncle était absolument subjugué par elle.

Le chevalier passa trois mois à Ferney, tuant le temps de son mieux, jouant avec la petite Dupuits, enfant précoce, autrement éveillée que sa mère[1], qui s'était prise pour lui d'une belle passion, qu'elle changea en une haine aussi belle, quand elle s'aperçut que ses sentiments étaient le jouet du traître, qui en divertissait la petite colonie. Il s'était mis à coqueter dans le voisinage : il allait au bal, à la chasse, saisissant toutes les occasions de distraction qu'il pouvait trouver. Mais ses amours ne durèrent guère, et une querelle avec un riverain hargneux le força de renoncer à ce dernier passe-temps. Que faire des heures et des journées dans

1. Voltaire, *OEuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 541. Lettre de Voltaire à La Harpe; à Ferney, 29 septembre 1772. Voltaire dit, en parlant de madame Denis : « Elle est uniquement occupée de l'éducation de la fille de M. Dupuits, qui a de singuliers talents. M. de Boufflers ne dirait pas d'elle qu'elle tient plus d'une corneille que du grand Corneille. » On se souvient de cette pointe du chevalier, dans une lettre à la marquise sa mère.

ce château, seul de son âge, désœuvré, désarmé, en décembre, dans les abominables neiges du Jura?

... Je me jetai du côté de la dispute pour passer le temps: mes disputes me brouillèrent presque avec ma tante, qui fut attaquée dans ce moment de la poitrine, et n'en devint qu'un peu moins aimable : comme cette maladie donne de l'humeur, et qu'elle ne laissait pas d'en avoir beaucoup contre moi, elle eut la charité de m'accuser auprès de mon oncle de lui avoir cassé un vaisseau. Le fait était que ma tante chantait et voulait que je l'accompagnasse avec ma mandoline; ma malheureuse mandoline était un peu haute à la vérité, et comme je ne savais pas bien l'accorder, je ne voulais pas la descendre; ma tante chantait à mon ton, et elle prétendait que mon *la* l'avait tuée. Enfin ma tante cracha le sang. Mon oncle se mit à la soigner, et la malade devint chaque jour plus acariâtre[1]...

Si le chevalier n'était pour rien dans la maladie de sa tante, cette maladie était bien réelle, et les inquiétudes de son mari n'avaient que trop de fondement. Il fallut demander à la médecine et à des climats plus doux des remèdes auxquels souvent on n'a recours que lorsqu'il n'est plus temps. Les nouveaux époux allèrent à Montpellier, et s'adressèrent au docteur Lamure, praticien très-distingué, aussi sagace que savant. « J'espère tout du courage de ce cher serin, que vous avez tant de raison d'aimer, et à qui je suis presque aussi attaché que vous-même. J'espère dans son régime et les ressources infinies de la nature. En vérité, si je pouvais me remuer, j'irais vous voir tous

1. *La Jeunesse de Florian ou Mémoires d'un jeune Espagnol* (Paris, Renouard, 1820), p. 112.

les deux, et je reviendrais à Ferney avec vous[1]. » Voltaire compte bien que le petit serin, comme il l'appelle, reviendra au printemps, sauter et chanter dans sa cage de Ferney[2]. Il nous a dit en son temps qu'il bâtissait un joli pavillon à Florian. Tout cela était fait et achevé, et le ménage en avait pris possession, dès 1772, pendant le séjour à Ferney de Florianet. Mais la malade ne va pas mieux, chaque jour son état empire, et elle finissait par s'éteindre, laissant son mari dans le plus profond désespoir.

Ne nous alarmons pas à l'excès sur cette violente et très-sincère douleur, dont nous connaissons le remède. Moins d'une année après la perte de la seconde marquise, Florian, en septembre 1774, épousait, avec l'autorisation de l'archevêque de Paris, dans la chapelle du château de Sainte-Geneviève-des-Bois, Louise-Bernarde Joly, qui ne lui avait pas inspiré une passion moindre que ses deux premières femmes. Voltaire avait acquiescé de la meilleure grâce à un second mariage, il n'avait pas d'objection à faire à un troisième, et il y applaudit sans réserve. Mademoiselle Joly était jeune et un peu trop jeune. Mais elle avait de la raison, de l'amabilité, de l'esprit, de la sagesse, et avec cela les niveaux se font. « Elle n'a pas un jeune mari, écrivait Voltaire à la mère, mais elle a un très-bon mari, et cela vaut beaucoup mieux. Le petit dérangement de sa santé n'est rien; elle est si bien faite et paraît si bien constituée, que cet accident passager ne peut jamais

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVIII, p. 415. Lettre de Voltaire au marquis de Florian; 6 janvier 1774.

2. *Ibid.*, t. LXVIII, p. 440. Du même au même; 9 juillet 1774.

avoir de suite[1]. » Voltaire fait bien de nous rassurer; trois mariages sont suffisants dans la vie d'un homme, et, un malheur survenant, nous ne savons que trop ce dont le marquis est capable.

Nous eussions passé sous silence cette dernière union de l'inflammable marquis, si madame de Florian n'eût pas fait son entrée à Ferney, l'olivier à la main, chargée d'une bien glorieuse mission. Pressé par Voltaire de venir s'installer avant la disparition de la belle saison à son pavillon de Bijou, l'écuyer de Cyrus s'était mis en route avec sa jeune épousée. On s'arrêta à Montbard, qui était sur le chemin, pour saluer le grand historien de la nature. Guénaud de Montbeillard, l'ami et le collaborateur de Buffon, crut que cette occasion était bonne pour rompre la glace et mettre fin à un état de choses qui n'était ni la guerre ni la paix. Madame de Florian se prêta, d'ailleurs, avec joie à ce rôle de conciliation, et emportait une lettre à laquelle Buffon avait joint la grande édition de l'*Histoire naturelle* (22 octobre 1774). L'épître était telle que s'en devait accommoder le plus exigeant; Voltaire ne fut pas insensible au fond et à la forme de ces honnêtetés, et la marquise gagnait à cette ambassade une montre d'or à répétition d'environ soixante louis[2]. Le pa-

1. Voltaire, *Lettres inédites* (Paris, Didier, 1857), t. II, p. 378. Lettre de Voltaire à madame Joly; à Ferney, 11 novembre 1774.

2. Nous avons cité un madrigal enflammé à l'adresse de madame Rillet; il n'est que juste de reproduire ici celui que le poëte rimait en l'honneur de la troisième madame de Florian, qui lui demandait de vivre longtemps (septembre 1776) :

Vous voulez arrêter mon âme fugitive :
Ah! madame, je le vois bien,
De tout ce qu'on possède on ne veut perdre rien;
On veut que son esclave vive.

triarche de Ferney répondait aussitôt au seigneur de Montbard par une lettre charmante, où il l'appelait « Archimède Ier. » Il était difficile de renchérir sur un pareil compliment; à qui, d'ailleurs, comparer un écrivain qui avait couru toutes les carrières? Buffon ripostait à son tour par une lettre adressée à « Voltaire Ier. »

Si vous jetez les yeux, monsieur, sur la suscription de ma lettre, vous verrez que, dans le nombre assez petit des êtres de la première distinction, je pense très-hautement et de très-bonne foi que vous êtes le premier. Ce ne sera pas comme le mathématicien de Syracuse, que, par une extrême politesse pour moi, vous avez la bonté de nommer Archimède premier; car jamais il n'existera de Voltaire second: différence essentielle entre l'esprit créateur qui tire tout de sa propre substance, et le talent qui, quelque grand qu'il soit, ne peut produire que par imitation et d'après la matière... Le dernier trait, qui fait la plus douce impression sur mon cœur, est votre signature; j'ai ressenti un mouvement de joie en ouvrant votre lettre; j'ai admiré avec plaisir la fermeté de votre main[1] et la fraîcheur de l'organe créateur qui la guide. Avec plusieurs années de moins, je suis plus vieux que vous. Autre supériorité dont je suis loin d'être jaloux; mais n'est-il pas juste que la nature, qui, dès vos premières années, vous a comblé de ses faveurs, et dont vous êtes l'ancien amant de choix, continue de vous traiter avec plus d'égards et de ménagements qu'un nouveau venu comme moi, qui n'ai jamais rien obtenu d'elle qu'à force de la tourmenter?... Si je jouissais d'une meilleure santé, je vous proteste, monsieur, que je n'attendrais pas votre visite à Montbard, et que j'irais avec empressement vous porter le

1. Lavater a dit de l'écriture de Voltaire : « Elle indique une singulière hardiesse et une fermeté qui va jusqu'à la témérité, mais aussi une légèreté infinie. On y voit de la gaieté, de l'enjouement, une grâce particulière, mais aussi un parti pris de se moquer des hommes et des choses. » Gaullieur, *Étrennes nationales*, Ire année, 1845, p. 15.

tribut de ma vénération; j'arriverais à Dieu par ses saints. M. et Mme de Florian, habitués dans le temple, me serviraient d'introducteurs[1]...

Les Nouvelles à la main parlent de cette réconciliation[2] qui occupa Paris un jour ou deux. Voltaire, ravi de se compter un ennemi de moins, s'il ne pouvait espérer s'être conquis un ami de plus, disait joyeusement : « Je savais bien que je ne pouvais rester brouillé avec M. de Buffon pour des coquilles. »

Mais il nous faut revenir sur nos pas, au deuxième voyage de Lekain, qui allait transformer le château de Ferney en un lieu de féeries. Bien que le Roscius moderne dût être heureux de revoir celui auquel il était redevable de son renom et de sa fortune, son apparition était subordonnée dans sa pensée à des préoccupations financières et dépendait des offres de l'impresario de Châtelaine. Voltaire, qui se sentait un peu d'humeur contre lui, écrivait à d'Argental à ce propos: « Il me semble que le directeur ne pourrait lui donner que cent écus par représentation. Vous pouvez le sonder, s'il a l'honneur de vous voir[3]. » Et il ajoutait, quelques jours après : « Cela sert du moins à payer des chevaux de poste. Pour moi, je ne puis plus être ma-

1. Buffon, *Correspondance inédite* (Hachette, 1860), t. I, p. 174, 175. Lettre de Buffon à Voltaire Ier; Montbard, le 12 novembre 1774.

2. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres* (Londres, John Adamson), t VII, p. 254; 23 décembre 1774. — La Harpe, *Correspondance littéraire* (Paris, Migneret, 1804), t. I, p. 61, 62.

3. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 447. Lettre de Voltaire à d'Argental; 7 juillet 1772.

gnifique ; je me suis ruiné en bâtiments et en colonies, et je m'achève en bâtissant une maison de campagne pour Florian[1]. » Mais toute humeur disparaît à l'aspect du grand comédien. « Nous avons ici Lekain, écrit-il à D'Alembert, il enchante tout Genève[2]. » Il fit plus que l'enchanter, il le révolutionna, il le pervertit, comme on va voir.

Il a été question déjà du théâtre de Châtelaine, à l'érection duquel l'auteur de *Zaïre* s'était intéressé dès la première heure, au point d'appeler l'attention du subdélégué de Gex sur le peu de solidité de l'édifice. Cette première salle était au sommet de l'avenue, à la naissance du plateau, bien située au milieu de beaux vergers ; des guinguettes, un café, un billard, se groupèrent aux abords du bâtiment et n'aidèrent pas peu à attirer le public. Mais la salle, qui n'était pas au cœur du village, aurait pu être également plus voisine de Genève, qui peuplait le parterre et les loges ; et l'on se décida à construire un autre théâtre plus central, plus propre à attirer l'auditoire qui allait en assiéger l'enceinte. Le bâtiment, quoique transformé, existe encore, et, en cherchant bien, l'on retrouve, du moins extérieurement, la figure de l'édifice primitif. C'était, au dehors, un massif rectangulaire d'une architecture plus que sobre d'ornements ; à l'intérieur, un hémicycle en charpente soutenant, au-dessus du parterre, deux rangs de loges. Le fond de ces loges était orné

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 498. Lettre de Voltaire à d'Argental ; 25 juillet 1772.

2. *Ibid.*, t. LXVII, p. 530. Lettre de Voltaire à D'Alembert ; 16 septembre 1772.

d'une draperie en grisaille, et la balustrade d'appui divisée en panneaux décorés alternativement d'une palmette à la grecque et d'une couronne traversée par deux thyrses en sautoir [1]. Voltaire, qui entrait par une porte à gauche, au fond du théâtre, avait sa loge du même côté. Mais il était plus souvent sur la scène, allant d'un acteur à un autre, donnant un conseil à celui-ci, applaudissant celui-là, avec le même soin, le même souci que si la salle eût été remplie de ces Welches auxquels il tenait tant à plaire.

Le directeur, dont il est question dans la lettre à d'Argental du 17 juillet, était un nommé Saint-Géran, qui, dans les intervalles des États, promenait sa troupe dans toute la Bourgogne et avait trouvé profitable de venir, durant la belle saison, exploiter à Châtelaine l'amour du théâtre inné chez tout habitant de Genève. La salle, à demi-lieue de la ville, devait attirer toute la jeunesse qui trouvait, dans cette distance d'ailleurs si minime, un attrait de plus.

1. Nous empruntons presque textuellement ces détails à une notice manuscrite sur le théâtre de Châtelaine de M. Henri Bordier, dont la maison de campagne se trouve voisine de l'ancien édifice, et qui, avec sa curiosité et son coup d'œil d'érudit, a réussi à restituer avec des lambeaux cette salle effacée. Un artiste de talent, M. Henri Junod, de Genève, a bien voulu l'aider à fixer ses recherches, dans trois dessins représentant la façade principale, la coupe longitudinale, certains détails, l'appui des secondes galeries, l'avant-scène, le panneau de pourtour, enfin le plan intérieur de la salle. Durant trois quarts de siècle, l'ancien théâtre ne fut plus qu'une grange qui, toutefois, permettait, quand elle était débarrassée, de se faire une idée de sa destination originelle. Au printemps de 1868, les propriétaires, tout en conservant la façade et les murs, les percèrent de fenêtres et pratiquèrent au dedans des logements habitables. Ce n'est plus la Comédie, c'est la maison Levache et Tallon.

« Ce théâtre de Châtelaine, raconte un vieil amateur, ne peut s'effacer de ma mémoire. Je me rappelle avec délice la promenade qu'on faisoit pour s'y rendre, l'agrément du séjour, la course que souvent il falloit faire pour rentrer à Genève avant la fermeture des portes; les jolies parties qui s'arrangeoient si facilement quand on trouvoit le pont levé...[1]. » Qu'était-ce, lorsqu'un artiste en renom, lorsqu'un comédien comme Lekain, venait renforcer de son talent une troupe qui, durant les dix ou douze ans qu'elle exploita ce théâtre de barrière, produisit des acteurs excellents, quelques-uns même de premier ordre[2]?

Mais tout ce qui était de provenance française, même le plaisir, devait être à Genève en mauvaise odeur aux yeux de cette bourgeoisie qui n'avait pas lieu de se louer de notre ingérence. Voltaire, nous en savons les raisons, n'était pas des mieux en cour, et on ne lui pardonnait point de n'avoir pas été, aussi complétement qu'on l'espérait, le champion, le défenseur de la cause populaire. Que pouvait-on contre un étranger établi au delà de la frontière et défiant les

1. *Journal de Genève*, 23 février 1826. — Le spectacle commençait à quatre heures d'après midi, comme cela se trouve indiqué notamment dans une espèce de prologue ou pièce d'ouverture, composée par Saint-Géran, l'*Heureuse ressource ou le Pouvoir du zèle*, dont l'un des principaux personnages était l'*heure quatrième*. Gaullieur, *Études sur l'Histoire littéraire de la Suisse française* (Genève, 1856), p. 242.

2. L'auteur du *Fou raisonnable*, des *Amants protées*, Patrat figura dans la troupe de Châtelaine, ainsi que Laroche, qui débuta plus tard aux Français. Citons encore les deux Verteuil et, dans l'opéra, Fargès, Saint-Valier et Massep; parmi les femmes, mademoiselle Beaubourg (madame Caumont), mademoiselle Lautel, Denèle, et Sainval l'aînée.

rigoristes, tout le Consistoire, sur son théâtre de Châte laine? C'était, pourtant, son seul point vulnérable, et ce fut Châtelaine qui allait être le but et l'objet de la haine impuissante d'une population énervée, surexcitée par ses interminables querelles. Laissons la parole au résident, qui prit la chose de très-haut, et ne fut pas éloigné de voir un *casus belli* dans une échauffourée d'écolier, d'un goût plus que douteux, il est vrai. La dépêche est adressée au duc d'Aiguillon.

On pouvoit s'attendre que l'établissement de la comédie à Châtelaine donneroit lieu à quelque incident, mais non à une scène aussi impertinente que celle dont je vais avoir l'honneur de vous rendre compte.

Mylord Mahon, fils de mylord Stanhope, que je vous ai fait connoître à l'occasion de leur admission à la bourgeoisie de Genève [1], est un jeune homme d'environ vingt ans, que ses parens, par sistème ou par faiblesse, laissent passer sa vie avec ce qu'il y a de plus abject dans la république. Ce jeune homme, échauffé par les discours de sa mère contre la comédie, et aidé des conseils de quelques mauvais sujets, a imaginé un moyen nouveau d'éloigner du spectacle et d'insulter tous ceux qui le fréquentent. Il a donné de l'argent aux *chasse-gueux* qui sont les valets du Bureau [2], pour aller

1. Hennin fait allusion ici aux fêtes que la Compagnie de l'Arc donna au jeune lord en l'élevant au grade de commandeur (13 juin 1771). Bientôt après, Mahon donnait à son tour une fête des plus brillantes, dans la plaine du Pré-L'Évêque, où toute la ville assista. « Un grand nombre des habitants de Genève, dit Picot, conservent encore un doux souvenir de l'allégresse de cette fête. » *Histoire de Genève* (Genève, Cherbuliez, 1811), t. III, p. 328. — Bjœrnstæhl, *Lettere ne' suoi viaggi stranieri* (Poschiavo, 1785), t. IV, p. 67, 68, 69. — *Tableau historique et politique des deux dernières révolutions de Genève* (Londres, 1789), t. I, p. 55. Tout cela prouverait que le jeune insulaire ne fréquentait pas uniquement la lie du peuple, sans rendre moins indécente la farce grossière, dont il est ici question.

2. Valets de voirie de la ville. Gaberel, *Voltaire et les Génevois* (Paris, Cherbuliez, 1857), p. 45.

s'asseoir aux premières loges. Ces gens sont tellement infâmes dans ce pays-cy qu'ils ne communient pas avec les autres protestans. Ce projet s'étant ébruité, des bourgeois allèrent avertir au théâtre; lorsque les émissaires de mylord Mahon parurent, les directeurs prirent leurs mesures pour les empêcher d'entrer et ne s'avisèrent pas de les faire arrêter. Je n'étois point au spectacle. Quelques personnes vouloient qu'on les laissât entrer pour les assommer sur la place. On leur rendit leur argent et ils se retirèrent sur le territoire de Genève, qui n'est séparé de la comédie que par un chemin, en disant les sottises qu'on leur avoit dictées. Au retour, la suite que mylord avoit apostée et où *il se* troùvoit insulta dans Genève toutes les personnes qui revenoient de la comédie: des magistrats, les premières dames de la ville et entre autres Anglois, M. de Greenville, cy-devant ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, et sa femme. Ceux qui étoient au spectacle et qui, par la prudence des directeurs, avoient à peine sçu ce qui s'étoit passé, n'osoient en parler; mais le lendemain, lorsque cette histoire est devenûe publique, mylord Mahon a été l'objet des brocards de toute la ville. Beaucoup de gens ont résolu de lui fermer leur porte; enfin chacun a suivi son caractère pour l'accabler des expressions qu'il mérite. Outre le chagrin d'avoir vu son beau projet avorté, il aura sçu que bien des personnes qui n'avoient jamais été à la comédie y sont allées depuis, pour montrer à quel point elles étoient choquées de voir un étranger vouloir faire la loy dans Genève. Ses gens sont insultés à tout moment, et on les félicite sur l'augmentation de leur livrée[1].

Le silence dédaigneux, l'abstention hautaine du chargé d'affaires de la France, après cette manifestation de l'opinion, si elle fut aussi complète qu'on nous le dit (ce qui nous paraît douteux), était incontestable-

1. Archives des Affaires étrangères, 80. Genève, 1771. Dix derniers mois, 1772, 1773. N° 31. Dépêche de M. Hennin au duc d'Aiguillon; à Genève, le samedy 19 octobre 1771.

ment le parti le plus digne et le plus convenable. L'on savait bien que nous étions en position de tout exiger, et l'on ne se serait pas mépris sur notre longanimité ; mais Hennin n'envisagea point les choses sous ce point de vue. Il porta plainte au syndic de la garde, Turretin, contre les chasse-gueux, qui furent tout aussitôt mis au cachot. L'outrage avait eu lieu sur le territoire de France : c'était donc devant la justice de Gex, selon les traités, que se jugerait le délit. Les magistrats de Genève, assez embarrassés, tentèrent d'amener lord Stanhope, père de l'étourdi, à faire quelques démarches polies pour apaiser le résident ; mais il s'y refusa, tout en se défendant d'ailleurs d'avoir eu connaissance de l'escapade et encore plus d'y avoir eu la moindre part. La situation du gouvernement était délicate : lord Stanhope et son fils avaient été reçus bourgeois de Genève, ils y résidaient, et il eût été bien difficile de soustraire des coupables, qui n'eussent pas voulu battre en retraite, à une poursuite faite dans les formes et d'après les conventions. Hennin, au comble de l'irritation, tient pour les mesures de rigueur, et pense qu'il y aurait inconvénient à mollir. « Il est très à propos, mandait-il au ministre, de mortifier des étrangers qui, depuis qu'ils sont ici (aux charités près [1]), n'y ont fait que du mal. Mylord Stanhope est un de ces hommes qui sont ennemis nés de tout

1. « L'hospitalité, la générosité et les dispositions nobles et bienfaisantes de cette famille l'ont fait adorer du peuple. J'ai été témoin de son départ, nous dit le docteur Moore. A peine la voiture pouvait-elle se faire jour à travers la foule répandue sur son passage. » *A View of Society and Manners in France, Switzerland, and Germany* (London, 1779), t. I, p. 270.

gouvernement. Il a échauffé et soudoyé les représentants pendant les troubles... » Toutefois, il attendit les ordres de la cour, qui furent plus pacifiques et plus conciliants qu'il ne l'aurait supposé. Le ministre, s'autorisant finement des propres paroles du belliqueux résident, lui donnait à entendre qu'il était au moins inutile « d'ajouter une procédure en règle à la vengeance que le public avait prise lui-même de l'insulte; » et les choses en demeurèrent là. Mais cette petite anecdote, si peu importante qu'elle soit, était à citer et fait naturellement pendant aux menées hostiles de lord Abington, quelques années auparavant. Elle est caractéristique, et par sa physionomie bien anglaise et par l'opiniâtreté de ce père de famille, qui croit son honneur engagé à ne pas fléchir, quelles qu'en dussent être les conséquences pour les siens et aussi pour ce pauvre petit État, qu'il compromettait si gratuitement.

Le théâtre de Châtelaine était l'objet et le thème des déclamations, des menaces les plus violentes, dans les cafés et les places publiques, et l'on agitait ouvertement la question de lui faire subir le même sort qu'à celui de la Place-Neuve. Ceux qu'envoyait Genève venaient bien plus pour faire du tapage que pour applaudir à l'ouvrage ou au jeu des acteurs. Un soir, on représentait *Charlot*, qui n'est pas, nous en conviendrons, la meilleure comédie d'un homme qui n'en a guère fait de bonnes; la pièce fut reçue par des sifflets. On a prétendu que le patriarche, fou de rage, sortant son grand corps hors de la loge et brandissant sa canne avec fureur, aurait crié à ce parterre insolent : « Magnifiques et très-honorés seigneurs!

je suis chez moi, et si vous ne vous tenez pas tranquilles, je vous fais administrer la plus robuste volée que votre république ait jamais reçue [1]. » L'on avait senti la nécessité d'une force qui imposât à l'audace des assaillants, quels qu'ils fussent, et l'on mit à Châtelaine une garde d'invalides, pour y maintenir le bon ordre, ce qui n'empêcha pas toujours certains scandales de se produire, s'ils étaient vite réprimés [2].

Une sorte de terreur retenait ceux de Genève qui eussent le plus désiré assister à ces représentations, si piquantes par elles-mêmes et par de petites scènes épisodiques tout à fait imprévues. Mais l'heure était proche où tous les préjugés, où toutes les haines, toutes les répugnances, tous les scrupules, allaient se taire et s'évanouir. Un contemporain, un homme austère, un pasteur, nous a laissé l'aveu de l'irrésistible entraînement de ces représentations du grand tragédien, sur la petite scène de Châtelaine. Mais

1. Gaberel, *Voltaire et les Génevois* (Paris, Cherbuliez, 1857), p. 45. Cette verte algarade est mise, autre part, dans la bouche du chevalier de Beauteville, qui était plus autorisé à s'exprimer de cette façon catégorique, bien que nous ne voyions point quand il aurait eu l'occasion d'adresser à ces auditeurs remuants cette énergique semonce. *Paris, Versailles et les provinces au XVIIIe siècle* (Paris, Nicolle, 1817), t. I, p. 183, 184.

2. Nous lisons dans une dépêche de Hennin, huit ou neuf mois plus tard : « La comédie de Châtelaine a donné lieu à quelques délits, auxquels il a fallu faire attention pour en prévenir de plus grands. Un jour, entre autres, les domestiques ont enlevé à la garde invalide un des leurs qu'elle vouloit arrêter et qui l'avoit bien mérité. » Mais les délinquants étaient punis du cachot. Archives des Affaires étrangères. 80. Genève, 1771. Dix derniers mois, 1772, 1773. N° 11. Dépêche du résident au duc d'Aiguillon; Genève, le mercredy 15 juillet 1772.

parlons, avant tout, de l'enchantement, de la stupéfaction de Voltaire, devant ce jeu savant, et en même temps si impétueux. Nous avons été témoins de son délire, lorsque mademoiselle Clairon parut à Ferney. Mais mademoiselle Clairon avait perdu sa voix, elle était malade, et jouait à la dérobée et malgré les défenses de Tronchin, tandis que Lekain, bien que souffrant aussi, avait conservé tous ses moyens et toute sa puissance.

Mon cher ange, je suis dans l'extase de Lekain, écrivait le poëte transporté. Il m'a fait connaître *Sémiramis*, que je ne connaissais point du tout. Tous nos Génevois ont crié de douleur et de plaisir; des femmes se sont trouvées mal, et en ont été fort aises.

Je n'avais point d'idée de la véritable tragédie avant Lekain; il a répandu son esprit sur les acteurs. Je ne savais pas quel honneur il faisait à mes faibles ouvrages, et comme il les créait; je l'ai appris à six vingt lieues de Paris[1].

Exagère-t-il, comme ce n'est que trop sa pente, et faut-il en rabattre à l'égard de cette perfection d'exécution, et de l'impression produite sur ces flegmatiques républicains par le Roscius français? Pour toute réplique, nous laisserons parler le pasteur Antoine Mouchon, dans une lettre qui, certes, n'était pas destinée à la publicité et qui est une révélation des plus piquantes et, disons-le, des plus concluantes de l'action qu'eut le grand tragédien sur les imaginations les moins faites pour être subjuguées par ces éloquentes fictions.

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 534. Lettre de Voltaire à d'Argental; 21 septembre 1772.

... Tout l'intérêt que devoit causer le tirage de la lotterie a été absorbé cette semaine par la passion pour la comédie ; il sembloit qu'on alloit chercher le gros lot à Châtelaine par la fureur avec laquelle on s'y portoit. Ce grand concours a été excité par le Sr Lekain, célèbre acteur de Paris, qui, étant venu visiter Voltaire à Ferney, a été sollicité de représenter sur le théâtre de Châtelaine et y a représenté effectivement trois fois la semaine dernière dans trois pièces de Voltaire : *Adélaïde du Guesclin, Mahomet* et *Sémiramis.* Je ne saurois vous peindre toutes les folies qui se sont faites à l'envi pour voir représenter cet homme-là, les foules de monde qui y couroient dès le matin, malgré le mauvais temps ; on a payé jusqu'à un louïs le louage d'une voiture, et même n'en trouvoit-on plus, même jusqu'à Chesne... Moi qui vous parle, j'ai participé à la folie générale et n'ai pu résister à la curiosité de voir ce célèbre acteur sur le théâtre. Je me réservai pour samedy qu'on devoit donner *Sémiramis*, où je savois qu'il brilloit le plus dans le rôle de Ninias, et c'est pour cela que je ne pus vous écrire vendredy, étant nécessaire que je réparasse d'avance, à force de travail, le temps que je devois perdre le lendemain ; car j'étois à Châtelaine à onze heures et demie, et encore trouvé-je le parterre rempli. Mais je vis tout aussi bien depuis les secondes loges et j'eus l'avantage d'avoir la compagnie de M. Mussard, ami de M. Robin, qui avoit fait une exception de ses principes patriotiques contre la comédie en faveur de l'acteur en question, *comme de deux ou trois jeunes ministres qui ont aussi secoué pour cela les entraves ecclésiastiques. Je ne vous nommerai que M. Chauvet, parce que je n'y ai vu que lui*[1]... Je vis des choses sublimes et qui surpassèrent encore l'idée que m'avoit donnée la renommée de ce

1. M. Gaberel est peu scrupuleux, il trouve tout simple de remplacer un mot par un autre et il supprime avec le même sans-gêne ce qui l'embarrasse ou convient moins à sa thèse. Ainsi cette phrase que nous mettons en italique a été omise intentionnellement par lui. Cet aveu de Mouchon l'aura choqué, et il aura biffé la phrase indiscrète. Que ne s'est-il borné à des suppressions ! Mais il s'en faut de beaucoup que ce soient là ses seules licences.

grand acteur... Comme toutes les passions venoient se peindre sur son visage, quelle magnifique récitation! quels gestes cadencés! quelle brillante pantomime! Mais c'est encore moins l'art qu'on admire en lui, ce sont ces écarts, cette fougue impétueuse et cet involontaire oubli de soi-même qui enlève au spectateur le temps de l'examen et au critique le froid compas de l'analyse. Tel est le moment où il sort du tombeau de Ninus, *venant de tuer Sémiramis, croyant avoir frappé Assur*[1]; c'était le triomphe de la nature. Aussi le frémissement étoit-il universel...

Il ne fut bien secondé que par l'actrice qui faisoit Sémiramis[2] et l'acteur qui faisait le chef des Mages[3]. Mais ce qui ne fut pas une des moindres parties du spectacle, ce fut Voltaire lui-même, assis contre la première coulisse, en vue de tous les spectateurs, applaudissant comme un possédé, soit en frappant de sa canne, soit par des exclamations de: *On ne peut pas mieux! Ah! mon Dieu, que c'est bien!* soit en prêchant l'attendrissement d'exemple, portant sans cesse son mouchoir à ses yeux... Il fut si peu maître de son enthousiasme et de son admiration dans un moment où Ninias quitte la scène après avoir bravé Assur, que, sans crainte de déranger toute l'illusion, il courut après lui et le prit par la main sur le fond de la scène[4]. On ne pouvoit pas faire

1. Dans la citation de M. Gaberel, ce membre de phrase est modifié de la sorte : « ... croyant avoir frappé Assur, tandis qu'il vient de tuer Sémiramis. » Là il n'y a à constater que l'amour d'un meilleur langage.

2. « Une mademoiselle Camille, grande, bien faite, belle voix, l'air noble, le geste vrai... » Lettre de Voltaire à d'Argental; du 8 juillet. « Une belle actrice, lui dit-il encore, le 28 auguste 1772, toute neuve, toute simple, toute naïve, sans aucun art... » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 487, 515.

3. Patrat.

4. John Moore, qui assistait aussi à ces représentations de Lekain, nous a laissé des détails non moins curieux sur l'attitude, l'agitation désordonnée de l'étrange patriarche. « Il entre dans la passion avec l'émotion la plus marquée, il va même jusqu'à verser de véritables larmes, et il paraît aussi touché qu'une jeune fille qui assiste pour la première fois de sa vie à la représentation d'une tragédie. Je me

un ambigu plus comique : car Voltaire ressembloit on ne peut pas mieux à ces vieillards de comédie, les bas roulés sur les genoux et habillé suivant le costume du bon vieux temps, et ne pouvant se soutenir sur ses genoux tremblants que courbé sur sa canne[1].

Pour vous achever en peu de mots l'histoire de cette brillante représentation, lorsque l'auteur qui vint annoncer la pièce eut fait toutes ses révérences, on vit tomber devant lui une couronne de laurier qui partoit du parterre, au fond de laquelle étoit un papier sur lequel étoient écrits des vers à l'honneur de Lekain, qu'on cria à l'auteur de lire à haute voix et qui me parurent très-bien faits, mais trop remplis d'encens, puisqu'ils débutoient par ce vers emphatique :

Est-ce un homme, est-ce un Dieu qui paroît sur la scène?

L'acteur annonça que M. Lekain, sensible aux applaudissements qu'il devoit aux lumières du public et au génie du sublime auteur de la pièce où il avoit représenté plus qu'à ses talents, se proposoit de faire encore le rôle d'Orosmane dans une représentation de *Zaïre* qui se donneroit mardi prochain[2].

suis souvent mis à côté de lui et y suis resté pendant toute la pièce, étonné de voir un pareil degré de sensibilité à un octogénaire... » *A View of Society and Manners in France, Switzerland and Germany* (London, 1779), t. I, p. 277, 278.

1. Comme compensation sans doute des suppressions qu'il s'est permises, M. Gaberel ajoute, de son propre fond : « Toutes les traces de la caducité sont empreintes sur son visage. Ses joues sont caves et ridées, son nez prolongé, ses yeux presque éteints ; mais, comme dit Fréron, cette tête glacée renferme un volcan toujours en éruption, quoique avec des flammes il jette aussi de la fumée et des cendres. » *Voltaire et les Génevois* (Paris, Cherbuliez, 1857), p. 44.

2. Bibliothèque de Genève. Manuscrits français. H G. 152[6]. Lettre autographe d'Antoine Mouchon ; 20 septembre 1772. Non-seulement M. Gaberel se dispense de donner la date de ces événements, mais il résulterait de son récit qu'ils précédèrent l'année 1766, où la troupe de Châtelaine alla s'installer à Genève. Pourtant, l'auteur a été en possession des manuscrits de Mouchon. Cette lettre, qu'il a connue, puisqu'il l'a reproduite, s'était égarée et a été retrouvée à Vevey.

Zaïre n'eut pas moins de succès que *Mahomet* et *Sémiramis*. Ce dernier triomphe ne fit que redoubler l'allégresse du poëte, et il ne regarda pas à s'humilier, à s'effacer devant un talent qui tenait de la magie. « Je l'ai trouvé supérieur à lui-même. Ce n'est pas moi assurément qui ai fait mes tragédies, c'est lui. Nous avons, grâce à ses soins, une troupe à Châtelaine qui égale celle de Paris, et qui nous a fait sentir des choses dont on ne se doutait pas à Genève [1]. » Tous les jours, soit pour les répétitions, soit pour le spectacle, Voltaire conduisait lui-même à Châtelaine son illustre interprète, qui, rappelé impérieusement à Paris par le maréchal de Richelieu, après six brillantes représentations, s'en alla chargé de gloire, d'argent et de présents [2], laissant dans les esprits une impression ineffaçable. Un signe des temps fut cette complicité de ceux mêmes qui, par état, eussent dû donner l'exemple de la résistance à une tentation plus forte, il est vrai, que les plus fortes résolutions. Le pasteur Mouchon, un homme vraiment austère, n'essaye pas de pallier sa faute; il la confesse, sans grand remords toutefois, sous le charme encore de ces choses splendides, dont l'imagination ne saurait se faire une idée. Mais il ne fut pas le seul à faiblir, comme il nous l'apprend. M. Gaberel, qui n'est ni un historien ni un copiste très-fidèle, qui corrige, arrange ou dérange à sa guise, a cru, comme on l'a vu plus haut, devoir supprimer

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 538. Lettre de Voltaire à madame Necker; Ferney, 27 septembre 1772.

2. *Ibid.*, t. LXVII, p. 544. Lettre de Voltaire à M. Constant de Rebecque; 29 septembre 1772.

le bout de phrase où il est question de « deux ou trois jeunes ministres », que Mouchon ne nomme point. Nous convenons qu'il ne serait pas d'un grand intérêt de rechercher qui ils étaient. Cependant nous pourrions presque décider, à coup sûr, que, parmi eux, devait se trouver Salomon Reybaz, le futur coopérateur de Mirabeau. Une publication récente, ayant pour bases des documents incontestables, a rendu à ce personnage, qui s'était volontairement effacé, sa véritable part dans l'œuvre oratoire du grand agitateur du dix-huitième siècle[1]; et c'était dès lors un devoir pour nous de mentionner ses rapports avec le patriarche de Ferney. Ce qui nous autorise à penser qu'il assistait à la représentation de *Sémiramis*, c'est un brouillon de lettre retrouvé parmi ses papiers, dans lequel il rend compte à l'auteur des impressions et des émotions que la pièce lui a laissées.

Au milieu de ces distractions et de ces fêtes, Voltaire apprenait la mort de Thiériot. Nous ne pourrions pas dire que sa désolation fut infinie. Il n'en était plus, et depuis des années, à juger cet ancien camarade, d'une fidélité, d'un dévouement douteux, parasite aimable, mais peu sûr à l'heure de l'épreuve ou de la détresse, dont la seule intrépidité consistait à manger avec l'aisance la plus crâne le pain d'un Mécène et à demander à l'amitié des secours qu'il considérait d'ailleurs

1. Ph. Plan, *un Collaborateur de Mirabeau*, documents inédits, précédés d'une notice (Paris, Sandoz, 1874). Nous ne saurions trop appeler l'attention sur cette correspondance tout intime qui vient encore ajouter à ce qui a été dit et écrit au sujet d'un des hommes les plus considérables de notre Révolution. M. Plan est l'un des conservateurs de la bibliothèque de Genève.

comme chose due. Après l'avoir remercié, Frédéric s'était avisé de le reprendre et de lui confier de nouveau le soin de l'entretenir des mille commérages de la frivole Lutèce, soin dont Thiériot se déchargeait volontiers sur un ami complaisant; et Condorcet nous apprend qu'à un certain moment il s'était sans plus de façons substitué Delisle de Salles[1]. Sans rompre, sans renoncer à lui venir en aide, l'auteur de *Zaïre,* qui avait rencontré dans Damilaville toutes les qualités de cœur, de dévouement, qu'il avait vainement souhaitées dans l'ancien compagnon de sa jeunesse, avait cessé depuis longtemps de rien attendre de cette nature personnelle. Il ne l'en avait pas moins accueilli avec bienveillance et tous les dehors de l'affection, quand « frère Thiériot » vint honorer les Délices d'un séjour de trois mois, en 1762 (de juillet à octobre).

Ce qui préoccupe le plus Voltaire dans cet événement, c'est sa correspondance, ce sont ces confidences en prose et en vers, mêlées aux papiers du défunt, et dont il voudrait bien opérer le sauvetage. Il s'était aussitôt adressé à l'ange gardien, qui prit ou crut prendre toutes les mesures pour éviter à son vieil ami le chagrin de voir tomber ses lettres en des mains étrangères et peut-être hostiles. « Que vous êtes bon, lui écrivait-il le 4 décembre, que vous êtes aimable, que je vous suis obligé d'avoir empêché mademoiselle Taschin d'hériter de moi! car cette demoiselle, qui a tué Thiériot, s'appelle Taschin... Je vais écrire à M. de Sartines suivant vos instructions. Thiériot avait

1. Condorcet, *Œuvres* (Paris, Didot, 1847-1849), t. I, p. 111. Lettre de Condorcet à Voltaire; ce 23 avril 1776.

toujours espéré être lui-même l'éditeur de mes lettres et de beaucoup de mes petits ouvrages; il sera bien attrapé. » Si d'Argental retira bon nombre de pièces et de fragments de tous genres, il s'abusait en se flattant d'avoir fait main basse sur la cargaison entière [1]: car de tout ce qui lui avait échappé l'on a pu faire un gros volume, publié chez Didot, en 1820. « Il sera bien attrapé » est un véritable mot de vieillard qui survit à son héritier. Voltaire était en effet l'aîné de Thiériot, né le 1er janvier 1697, d'un peu plus de deux années, et n'avait certes pas sa constitution robuste. Mais il n'avait pas de mademoiselle Taschin à ses trousses, quoiqu'on l'en accusât trop gratuitement.

Les Nouvelles à la main reproduisent, à la date du 26 janvier 1773, sous la rubrique de Ferney, tout un roman assurément plus piquant qu'édifiant, et sur lequel chacun glosait alors avec force commentaires [2]. M. de Richelieu, qui avait été informé l'un des premiers de l'aventure, et ne se fût pas attendu à de telles prouesses, écrivit aussitôt au vieux malade pour apprendre de lui-même ce qu'il y avait de vrai, ce qu'il y avait de faux dans tout cela; et il savait à quoi s'en tenir un mois avant la circulation de ces petites lettres clandestines.

1. Grimm dit aussi : « Je sais que depuis la mort de Thiériot M. d'Argental a fait des démarches à la police pour réclamer ces lettres au nom de M. de Voltaire, et vraisemblablement ce trésor sera aussi perdu pour nous. » *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. VIII, p. 110. « Thiériot, ajoute-t-il, a pris à son enterrement la qualité de *correspondant littéraire du roi de Prusse.* » P. 111.

2. *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la république des lettres* (Londres, John Adamson), t. VI, p. 262, 263.

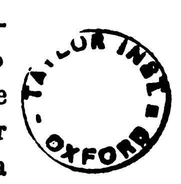
Mon héros exige que je lui conte le fait, parce qu'il veut être instruit de ce que ses sujets jeunes et vieux font dans son empire. Je lui dirai donc, comme devant Dieu, que madame Denis fesant les honneurs d'un grand dîner, je mangeais dans ma chambre un plat de légumes, ainsi que vous en usâtes quand vous honorâtes mon taudis de votre présence. Une belle demoiselle de la compagnie, plus grande que madame Ménage[1] de deux doigts, plus jeune, plus étoffée, plus rebondie, vint me consoler. Les Genevois sont malins, et les calvinistes sont bien aises de jeter le chat aux jambes des papistes ; mais le fait est que cette auguste demoiselle me fesait trembler de tous mes membres et que si je m'évanouis, c'était de crainte et de respect. Je vous jure que j'aurais plutôt fait la scène de *Sylla*, de *Pompée* ou de *César*, dont vous me parlez, que je n'aurais fait un couplet avec cette belle personne. Depuis que j'ai des lettres de capucin, je mets toutes les impostures aux pieds de mon crucifix, et je ne dis à personne : Ouvrez le loquet[2].

Comme nous l'avons dit, les prétendues prouesses de Voltaire avaient fait du chemin, et il lui fallut donner des explications à ses amis, qui voulurent connaître de lui ce qu'ils en devaient croire, entre autres à Condorcet (4 janvier). Mais, même à Genève, l'aventure avait été travestie, et M. Hennin, pas plus que Condorcet, ne sut d'abord au juste ce qui s'était passé : car il s'était assurément passé quelque chose. « Je suis

1. Voir notre volume précédent, *Voltaire et J.-J. Rousseau*, p. 286. Cette madame Ménage, quelque bourgeois que fût son nom, avait de grandes relations et était honorée de la protection spéciale du ministre. « L'intérest que vous prenés à madame Ménage me fait un devoir de lui rendre ce séjour agréable autant que mes soins et mes attentions pourront y contribuer, » écrivait M. de Montpéroux au duc de Choiseul, à la date du 19 juin 1762. (Archives des Affaires étrangères, 69. Genève, 1761 à 1763, p. 122.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVIII, p. 74, 75. Lettre de Voltaire à Richelieu; à Ferney, le 21 décembre 1772.

un peu fatigué de la journée du feu [1], lui mandait le patriarche; mais je ne le suis point du tout de l'autre journée qu'on m'impute. Qui n'a point combattu ne saurait être blessé. On m'a fait mille fois trop d'honneur. Cette belle calomnie a été jusqu'au roi. Ces messieurs-là sont faits pour être trompés en tout [2]. » Wagnière, le témoin obligé des mille incidents de cette vie de château, rend aux faits leur vraie couleur et leur innocence. Il était dans la chambre avec la demoiselle incriminée, et Voltaire dictait de son lit, au moment où il fut frappé d'un étourdissement. Ce dernier secrétaire de Voltaire, comme Longchamp, comme Collini, n'est pas favorable à madame Denis, pour laquelle ils professent une antipathie marquée. Avec du cœur, de la bonté, un commerce facile, madame Denis n'en était pas moins, à certains moments, la femme du monde la plus despotique, la plus hargneuse, et l'ennemie la plus dangereuse pour quiconque l'embarrassait ou l'inquiétait. « Ce fut madame Denis, nous dit Wagnière, qui se plut à faire courir ce bruit, excitée par son esprit de jalousie extrême contre toutes les personnes auxquelles son oncle témoignait de l'estime et de l'amitié. M. *de Voltaire* se plaisait à raisonner avec mademoiselle de S***, qui était très-instruite et avait beaucoup d'esprit [3]. » Si l'accusation de Wagnière est grave, il faut convenir que nous avons



1. Le feu avait pris en effet à Ferney. Mais on en fut quitte pour la peur et deux petites chambres incendiées.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVIII, p. 118. Lettre de Voltaire à Hennin; à Ferney, 20 janvier 1773.

3. Longchamp et Wagnière, *Mémoires sur Voltaire* (Paris, André, 1826), t. I, p. 346. Examen des *Mémoires de Bachaumont*.

déjà assisté à une aventure analogue, et nous aimons à penser que l'ombrageuse nièce ne fut pas plus judicieuse cette dernière fois dans son dépit qu'elle ne l'avait été jadis à l'égard de Charlotte Pictet. Grimm, qui a des amis dans la place et n'a pas les raisons de circonspection ou de rancune de l'honnête secrétaire, nous donne fort probablement la note juste, et c'est à son dire que nous nous rallierons.

Le fait est que le patriarche a eu quelques faiblesses dans le courant de décembre; que la nouvelle madame de Florian (madame Rillet), Genevoise, a une parente, mademoiselle de Saussure, qui venait de temps en temps à Ferney. Cette mademoiselle de Saussure passe pour une petite personne fort éveillée; elle amusait quelquefois M. de Voltaire dans son cabinet; mais quelle apparence qu'elle ait voulu attenter à la chasteté d'un Joseph de quatre-vingts ans? Cependant madame Denis, qui n'aime pas la nouvelle madame de Florian, a voulu rendre sa petite parente égrillarde responsable des faiblesses survenues au seigneur patriarche; il n'en a pas fallu davantage pour bâtir un conte, dans lequel on fesait le patriarche s'émanciper d'une étrange manière avec une Messaline de Genève, de dix-huit ans[1].

L'héroïne de l'aventure était la fille du célèbre Saussure, « un des meilleurs physiciens de l'Europe »[2]. L'auteur de *la Henriade* dut être d'autant plus peiné de cette chiffonnerie de sa nièce, que Saussure, bien que le neveu de Charles Bonnet, était l'unique savant qui lui eût témoigné de l'amitié et ne se fût pas tenu à distance du donjon de Ferney. Pour qui connaissait

1. Grimm, *Correspondance inédite* (Paris, Furne, 1829), p. 347, 348.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 545 Lettre de Voltaire au cardinal de Bernis; à Ferney, 27 septembre 1772.

l'homme, cette velléité unique n'était guère vraisemblable; mais, à quelques cent lieues, les commérages, la malignité ne font pas tant de façons, et la chronique scandaleuse du temps nous représente le patriarche s'endormant presque toutes les nuits entre deux jeunes filles, « pour faire comme dans la Bible » [1].

Mais, si l'on prêtait d'étranges bonnes fortunes au vieux malade des Alpes, toutes pourtant n'étaient pas de pure invention. La Borde, banquier de la cour et valet de chambre du roi [2], auteur de quelques opéras médiocres et complétement oubliés, passant par Genève pour se rendre à Naples, n'aurait manqué en aucun cas d'aller saluer le poëte dans son Ferney. Mais madame du Barri, qui lui avait confié plus d'une mission [3], l'avait spécialement chargé de remettre au patriarche un médaillon renfermant son portrait. La faveur était grande; elle allait être sans prix pour le destinataire, lorsqu'il apprit que l'original avait donné à sa copie deux baisers à lui destinés.

Voltaire s'était cru d'abord, et cela avait sa vraisemblance, l'objet de la malveillance de la maîtresse en titre. « J'ai un peu à me plaindre d'une personne qui lui veut du mal (à M. de Choiseul), et je m'en félicite. J'aime à voir des Racine qui ont des Pradon pour en-

1. *Correspondance secrète, politique et littéraire* (Londres, John Adamson), t. XV, p. 237, 238; 23 novembre 1783.

2. Il ne faut pas le confondre avec Alexandre de La Borde, l'un des hommes dont Voltaire eut le plus à se louer, financier comme lui, et comme lui destiné à périr sur l'échafaud.

3. La Borde était également chargé de négocier avec le maestro Piccinni son établissement en France : il fallait bien opposer un favori à soi au favori de la dauphine, le célèbre Gluck.

nemis[1]. » Un peu plus tard (24 juin 1769), il dira au comte de Rochefort, avec lequel il avait une clef : « Je suis extrêmement content de mon frère l'abbé (M. de Choiseul). Pour ma cousine (la favorite), je n'ai aucune relation avec elle. Peut-être qu'un jour M. Anjoran (Richelieu) serait en état de l'engager à me rendre un petit service ; mais rien ne presse ; je voudrais seulement savoir si son esprit se forme[2]... » Trois mois et demi s'étaient écoulés, et l'on n'avait pas été sans faire quelque chemin dans cet intervalle. Voltaire s'était en effet adressé au maréchal pour qu'il lui ménageât les bonnes grâces de la comtesse, ce qui résulte de ces quelques lignes, d'ailleurs assez obscures : «... Je vous assure, Monseigneur, que jamais mon cœur n'a été pénétré d'une plus tendre reconnaissance. Oserai-je vous supplier de vouloir bien faire valoir auprès de votre amie les sentiments dont la démarche qu'elle a bien voulu faire m'a pénétré? J'ai été tenté de la remercier ; mais je n'ose, et je vous demande sur cela vos ordres[3]. » Voltaire rêvait nuit et jour un voyage à Paris, que M. de Choiseul n'avait pu arracher à la prévention royale ; sans doute avait-on cru être plus heureux, en mettant dans ses intérêts une enchanteresse qui commandait en souveraine. Mais l'intervention de la favorite n'aurait été guère plus efficace que celle du premier ministre.

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 384. Lettre de Voltaire à madame du Deffand ; mars 1769.

2. *Ibid.*, t. LXV, p. 484. Lettre de Voltaire au comte de Rochefort ; à Lyon, 24 juin 1769.

3. *Ibid.*, t. LXVI, p. 51. Lettre de Voltaire à Richelieu ; à Ferney, 10 octobre 1769.

Revenons à la mission de M. de La Borde, qui n'eut pas, comme on l'a prétendu, à presser, à supplier le poëte pour obtenir de lui une réponse polie à cette galanterie charmante[1]. On connaît le remerciement et les madrigaux enchâssés dans le billet de Voltaire :

> Quoi ! deux baisers sur la fin de ma vie !
> Quel passe-port vous daignez m'envoyer !
> Deux ! c'est trop d'un, adorable Égérie ;
> Je serais mort de plaisir au premier[2].

Bien loin d'être embarrassé d'avances qui devront gâter ses affaires de plus en plus ailleurs, il est aux anges, il ne peut taire sa bonne fortune. « Une très-belle dame de votre connaissance, mande-t-il à Richelieu, et qui, par son portrait, me paraît ce que j'ai jamais vu de plus beau, a chargé La Borde de m'embrasser des deux côtés, à ce qu'il prétend ; je lui en ai témoigné ma reconnaissance par une lettre un peu insolente, qu'elle pourrait vous montrer avant de la jeter au feu[3]. » Toutefois, il n'y a pas à se méprendre sur l'intention. « Je suis un vieillard très-galant avec les dames, disait-il à Saint-Lambert, mais plein de reconnaissance pour des hommes éternellement respectables qui m'ont accablé de bontés[4]. » Les rapports n'en demeurèrent pas là entre la favorite et le poëte,

1. *Correspondance secrète, politique et littéraire* (Londres, John Adamson, 1788), t. XV, p. 238 ; 23 novembre 1783.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVIII, p. 258. Lettre de Voltaire à la comtesse Du Barri ; 20 juin 1773.

3. *Ibid.*, t. LXVIII, p. 269, 270. Lettre de Voltaire à Richelieu ; à Ferney, 3 juillet 1773.

4. *Ibid.*, t. LXVIII, p. 308. Lettre de Voltaire à Saint-Lambert ; à Ferney, 1er septembre 1773.

et nous voyons celui-ci envoyer à la comtesse une montre de sa colonie, non sans s'y être fait antérieurement autoriser par la belle dame. « Je prends donc la liberté, Madame, de vous adresser un essai des travaux de la colonie que j'ai établie dans ma terre. Cette montre est ornée de diamants, et, ce qui vous surprendra, c'est que les sieurs Ceret et Dufour, qui l'ont faite sous mes yeux, n'en demandent que mille francs[1]. »

L'Ovide français, comme on l'a vu plus haut, n'avait point renoncé à tout espoir du retour, et, dans le secret de l'intimité, ces aspirations et ces espérances percent d'une façon plus ou moins voilée, car on n'ose pas avouer que l'on ait conservé quelque affection pour ce Paris, le repaire fangeux de tous ses ennemis. Afin d'habituer à son départ, il parlera d'abord d'une station dans le voisinage de la Saône, plus favorable à sa santé que le climat du pays de Gex, « trop dur pour sa vieillesse »[2]. Mais c'est vers la trop aimée Lutèce que ses

1. Voltaire, *Lettres inédites* (Paris, Didier, 1857), t. II, p. 329. Lettre de Voltaire à la comtesse; à Ferney, 20 septembre 1773. Nous trouvons trace de cette acquisition dans les papiers saisis chez madame Du Barri, et qui sont aux Archives nationales. Comptes de madame Du Barri. F. Fr. 8158, p. 110 v°. État de ce qui reste dû par madame la comtesse Du Barri, le 21 août 1774, supplément, 86. « Ceret et Dufour, horlogers de Ferney, 1050. » Les grands seigneurs ne sont pas vifs à payer leurs fournisseurs. Nous supposons que, pour avoir attendu, les ouvriers de Ferney n'auront rien perdu; mais nous n'avons rencontré aucune indication de payement dans les papiers de la favorite, d'ailleurs disgraciée et exilée à cette époque.

2. Voltaire, *Lettres inédites* (Paris, Didier, 1857), t. II, p. 102. Lettre de Voltaire à M. Borde; 17 avril. — *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 180, 201. Lettre de Voltaire au comte de Rochefort et à Damilaville, des 20 et 29 avril 1767.

yeux se portent ainsi que sa pensée, et il laisse transpirer son impatience et sa douleur de se voir retenu dans ces terribles neiges du mont Jura. D'Alembert, qui n'ignorait pas l'état de son ami, lui écrivait en décembre 1769 : « On dit que vous êtes malade, mon cher ami, et on ajoute que vous avez du chagrin pour une cause qui me paraît bien juste. Je ne saurais croire que cette cause soit réelle; si par malheur elle l'était, elle me rappellerait la belle tirade de la péroraison *pro Milone*, qui commence par ces mots : *Hiccine vir patriæ natus*, etc.[1] » Les jours, les années se passent, mais non le violent désir de revoir le théâtre de ses revers comme de ses exploits. « Venons à quelque chose qui me tient plus à cœur. Mon cher ange a-t-il reçu une lettre par la voie de M. Bacon? M. le maréchal de Richelieu vous a-t-il parlé de ce souper? S'est-il expliqué avec vous sur le projet d'un certain voyage[2]? »

Mais ce certain voyage, ce rêve si obstinément caressé, il fallait y renoncer, par un enchaînement de circonstances malheureuses et de trahisons dans le détail desquelles nous allons entrer : « Vous savez que j'avais imaginé de partir de Crète sur un vaisseau suédois, pour venir vous embrasser; la destinée en a ordonné autrement. Je vous avoue que j'en ai été au désespoir, et que mon chagrin n'a pas peu contribué à envenimer l'humeur qui rongeait ma déplorable ma-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 106. Lettre de D'Alembert à Voltaire; à Paris, ce 11 décembre 1769.

2. *Ibid.*, t. LXVIII, p. 107. Lettre de Voltaire à d'Argental; 11 janvier 1773.

chine [1]. » Il s'agit ici des *Lois de Minos*, sur le succès desquelles il comptait pour faire accepter ou tolérer son voyage, et dont la représentation était devenue impossible par l'infidélité de l'un des dépositaires du manuscrit.

Voltaire apprenait que sa tragédie venait d'être imprimée et mise en vente par un libraire de Paris, Valade, sur une copie fautive et falsifiée. Mais de qui Valade tenait-il le manuscrit? qui avait abusé de sa confiance pour lui porter un des coups les plus cruels qu'il eût reçus dans sa longue existence? Était-ce Lekain [2]? était-ce Thibouville ou même d'Argental? Ses soupçons vont jusqu'à incriminer ces deux amis si dévoués, si amoureux de sa gloire! « Cette piraterie doit intéresser MM. d'Argental et de Thibouville; car j'ai trouvé dans la pièce beaucoup de vers de leur façon. Je les crois meilleurs que les miens; mais enfin chacun a son style, et il n'y a point de peintre qui fût content qu'un autre travaillât à son tableau... J'avais fondé sur *Minos* l'espérance de vous faire ma cour à Paris; mon espérance est détruite : c'est la fable du pot au lait [3]. » Ce qui peut faire pardonner au poëte son injustice, c'est le renversement cruel d'une chimère trop tendrement caressée, et, disons-le, cette licence du Cénacle à corriger ses vers parfois sans l'en prévenir. Et dans l'espèce, le marquis de Thibouville, le même qu'on

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVIII, p. 199. Lettre de Voltaire à d'Argental; 19 avril 1773.

2. *Ibid.*, t. LXVIII, p. 134. Lettre de Voltaire à D'Alembert; 1er février 1773.

3. *Ibid.*, t. LXVIII, p. 129. Lettre de Voltaire à Richelieu; à Ferney, 1er février 1773.

appelait « Baron » lorsque l'on était de bonne humeur, ne s'était pas fait scrupule de changer ou d'ajouter là où il avait semblé nécessaire à la perfection de l'œuvre. L'auteur l'en remercia avec un doucereux persiflage, qu'il ne tint qu'à Thibouville de prendre pour un compliment : « Vous me faisiez beaucoup d'honneur de joindre vos vers aux miens; mais, en vérité, vous deviez m'en avertir[1]. » Il est vrai que le marquis se défendit d'avoir commis ces vers, qui avaient bien dû pourtant être faits par quelqu'un ; et Voltaire lui donna, en fin de compte, décharge de l'accusation, non sans y joindre une qualification sévère pour ces additions anonymes. « Je vous demande donc pardon très-sérieusement de vous avoir soupçonné d'avoir fait les vers à la Pellegrin qui ont déshonoré mon ouvrage[2]. » Mais il se crut engagé d'honneur à renier dans *le Mercure* une œuvre qui ressemblait si peu à la sienne et à taxer, comme ils le méritaient, ces écumeurs de la littérature, capables de toutes les infamies devant la perspective de quelques louis à escroquer[3]. Quant au complice de Valade, Voltaire était loin de soupçonner quel il était, et ne l'apprendra que plus tard.

L'auteur de *la Henriade*, sentant le besoin d'un appui au bureau de la librairie, n'épargnait rien pour mériter la bienveillance des hauts et puissants seigneurs attachés à ce département ; et certes, M. Marin,

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVIII, p. 138, 139. Lettre de Voltaire à Thibouville ; à Ferney, 8 février 1773.

2. *Ibid.*, t. LXVIII, p. 155. Lettre du même au même ; à Ferney, 22 février 1773.

3. *Mercure*, mars 1773, p. 157, 158.

secrétaire général et censeur royal, sous M. de Sartines, dans son espèce, était un personnage considérable, qui avait le droit d'être insolent et qu'il était essentiel de se gagner par les civilités, les caresses, et même, s'il y avait lieu, par de plus substantielles prévenances. Voltaire, homme pratique avant tout, s'était constamment soumis, et de la meilleure grâce, à ces sortes de servitudes, qui semblent d'ailleurs ne pas trop lui coûter : un mot poli est sitôt dit, une louange outrée et qui ne paraît que juste était chose si aisée pour ce courtisan sans pareil ! Il s'était mis en rapport avec Marin, auquel il n'avait pas ménagé les cajoleries; et celui-ci, fier de ces avances, s'était prêté à un commerce qui le relevait à ses propres yeux. Comme les petits présents entretiennent et consolident l'amitié, Voltaire, à l'occasion, lui fera de légères faveurs : ainsi il écrira à l'ange gardien, au sujet de sa tragédie des *Guèbres :* « L'édition de Paris sera pour Paris, et doit valoir honnêtement à M. Marin et à Lekain[1]. » Tout cela n'est rien, et la reconnaissance chez ces natures emportées peut parfois aller jusqu'à l'engouement le plus aveugle. Un fauteuil est vacant à l'Académie ; on parle beaucoup de M. de Malesherbes, le président de Brosses s'est mis sur les rangs. Le pa-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 447. Lettre de Voltaire à d'Argental; 23 mai 1769. Marin ne faisait pas façon d'accepter. Mais, avant qu'on le sût aussi facile en affaires, l'on hésitait, l'on avait peur d'offenser le personnage. « ... Si frère Marin n'était pas riche, mandait Voltaire à d'Argental, on pourrait lui proposer de tirer quelque avantage de l'impression (du *portatif* expurgé), cela ne serait peut-être pas mal avisé (1er octobre 1764). » Et, trois jours après : « Si on n'ose pas proposer à frère Marin cette rétribution, il peut en gratifier quelque ami. »

triarche de Ferney n'a aucune objection à élever contre la candidature du premier ; mais pas de président pour tout au monde, il n'en veut ni pour or ni pour argent : il se retirerait plutôt de l'Académie.

J'ignore, dit-il, s'il se présente quelque évêque ou quelque balayeur du collége de Sorbonne. Si on veut un homme de lettres, il me semble qu'il en faut un qui puisse servir la littérature et l'Académie. Il n'y en a peut-être pas de plus propre à remplir ces deux objets que M. Marin ; il a réussi dans quelques histoires bien écrites[1] ; il a fait de jolis vers[2] ; il est dans un âge[3] et dans une place qui répondent de sa conduite : voyez ce que vous pouvez faire. Je crois que de tous les littérateurs, c'est celui dont vous serez le plus content[4].

A la réflexion, Voltaire sentira bien que, si le bagage ne manque pas de volume, la qualité n'est pas en proportion de la quantité ; mais, en définitive, on ne peut tout réunir. « Vous savez ce que je vous ai écrit sur Marin. Quels bons ouvrages a-t-il faits ? dira-t-on. Je réponds qu'il n'a pas fait *les Fétiches*[5], et qu'il est très-utile aux gens de lettres[6]. » — « Il vaut beaucoup mieux,

1. Marin était auteur, en 1770, d'une *Histoire de Saladin* (la Haye, 1758-1763), 2 vol. in-12 ; d'un *Abrégé de la vie d'Abaillard* (1758-1763), et de plusieurs Mémoires et Discours sur l'histoire de la poésie orientale, les Chinois, etc.

2. La traduction de quatre églogues de Virgile, des choix de poésies d'Ossian, une ode aux mânes de la comtesse de Rosen, etc.

3. Né à la Ciotat, le 6 juin 1721, il avait en 1770 quarante-neuf ans.

4. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 513. Lettre de Voltaire à D'Alembert ; 10 décembre 1770.

5. Ouvrage du président de Brosses.

6. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 528, 529. Lettre de Voltaire à D'Alembert ; 19 décembre 1770.

dira-t-il encore, avoir dans notre Académie un ami qu'un président ou un évêque. » Marin ne fut pas élu, mais ce ne fut faute ni de recommandations ni d'insistances de la part de son patron. Le ton des lettres du poëte est plein de déférence et bien capable d'inspirer de la fatuité à mons Marin. Veut-on connaître comment ce dernier s'exprime, quand il a à se plaindre, quand il se croit fondé à donner paternellement sur les doigts au premier écrivain de son temps?

Pourquoi faut-il, Monsieur, que je vous gronde toujours? Vous avés de ces cachoteries qui sont insupportables. Vous envoyés dans le plus grand secret une tragédie à M. de Thibouville ; ce secret passe à M. d'Argental, à M. de Pont de Vêles, à M. de Duras, à M. le duc d'Aumont, à Le Kain, aux comédiens, et le voilà qui chemine d'un côté, de l'autre. On présente la pièce pour l'impression; le censeur, le libraire, l'éditeur, font la confidence à l'autre moitié de Paris; on vient à moi, à la fin du compte, parce qu'on en a besoin; enfin je deviens la 1454e personne qui sache dans Paris qu'il y a une tragédie intitulée : *Astérie* ou *les Lois de Minos*; que cette tragédie est de M. de Voltaire; qu'elle est reçue à la comédie, qu'on va la jouer, qu'on l'a présentée au secrétariat de la librairie pour la faire imprimer; que celui-ci a fait nommer un censeur, que ce censeur a déclaré, a dit à tout Paris qu'il n'est pas possible de permettre l'impression. Le magistrat est effrayé et me consulte, et m'envoye la pièce avec des remarques, des ratures, et me voilà chargé de réparer les fautes d'autrui.

Nous ne reproduisons pas toute la lettre où l'on n'encourage pas l'auteur à se laisser jouer, et qui finit par une formule de politesse non moins cavalière que ce qui précède : « En voilà assez. Bonjour[1]. » Cela suffit

1. Charles Nisard, *Mémoires et Correspondances historiques et*

pour donner la note et l'accent. Mais ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est que Voltaire ne fait attention qu'aux pronostics fâcheux, sans se préoccuper autrement de l'impertinence de la forme. « J'ai été un peu piqué de la lettre de Marin, dit-il à d'Argental ; je viens de lire les cinq actes à mes convives ; c'est un tour de force. Si la pièce est jouée comme je l'ai lue, je réponds du plus grand succès, malgré la cabale (3 juin). » Marin avait ses raisons de concevoir ou de feindre de l'humeur : c'était un moyen de rompre les chiens, de dépister les recherches fiévreuses de Voltaire, qui s'était adressé à son chef d'emploi, M. de Sartines, car c'était de lui que Valade tenait la copie sur laquelle il avait fait son édition hâtée et fautive. Mais l'on ne saura cela que longtemps après à Ferney. Ce n'est point que, parmi les relations, les amis du poëte, il ne se rencontrât des gens pour qui Marin ne fût rien moins qu'un homme sûr, auquel on pût se fier. Mais Voltaire, à qui d'ailleurs il rendait quotidiennement de petits services, n'était pas disposé à sacrifier tant de commodités à de simples soupçons que rien de précis ne venait motiver. Lors du procès de Beaumarchais et des inimitables factums de ce railleur incomparable, il n'osera parler, dire ouvertement ce qu'il en pense, et gémira de s'associer comme malgré lui à cette raillerie si gaie, si incisive, dont Marin et le pauvre parlement Maupeou ne devaient point se relever. Il aura pour l'outragé des tendresses d'amoureux ; il finira l'une de

littéraires (Lévy, Paris, 1858), p. 168, 169. Lettre de Marin à Voltaire ; Paris, 27 mai 1772.

ses lettres par cette formule : « Plus n'en sait le pauvre malade. Il jette au cou de M. Marin ses deux bras languissants et décharnés[1]. » Il le rassurera un autre jour, par cette phrase qui dut soulager Marin : « Vous savez que je vous ai promis de ne croire que ce que vous me diriez[2]. »

Nous avons nommé Beaumarchais ; il a sa place ici, et les détails dans lesquels nous allons entrer ne seront point un hors-d'œuvre. Beaumarchais est incontestablement un fils de Voltaire : c'est la même famille d'esprit, la même aptitude à tout entreprendre, la même activité, la même opiniâtreté aussitôt que l'on a entrepris ; c'est également, il faut bien le dire, la même absence de scrupules, de sens moral, lorsque la passion entraîne et enivre. Nous connaissons par un livre bien fait, rempli de documents puisés dans les papiers de l'auteur du *Barbier de Séville*, cette existence si agitée, si remuante, si variée, si pleine, que le hasard, le besoin de la défense, le charme et le succès plus tard, précipiteront dans la carrière des lettres. Dès l'année 1764, le fils de l'horloger avait essayé d'entrer en relations avec M. de Voltaire. Malheureusement, aucune lettre de ce dernier à Beaumarchais ne s'est retrouvée, et c'est une lettre du fils au bonhomme Caron, datée de Madrid, où il était alors, qui nous initie à ces rapports, dont, pour sa part, Voltaire n'a soufflé mot.

1. *Voltaire à Ferney* (Paris, Didier, 1860), p. 436. Lettre de Voltaire à Marin ; 22 septembre 1773.

2. *Ibid.*, p. 439. Lettre du même au même ; à Ferney, 26 novembre 1773.

J'ai reçu la lettre de M. de Voltaire; il me complimente en riant sur mes trente-deux dents, ma philosophie gaillarde et mon âge. Sa lettre est très-bonne, mais la mienne exigeait tellement cette réponse que je crois que je l'eusse faite moi-même. Il désire quelques détails sur le pays où je suis; mais je lui répondrais volontiers, comme M. de Caro le fit hier à Mme la marquise d'Arissa, chez M. de Grimaldi. Elle lui demandait ce qu'il pensait de l'Espagne. — Madame, répondit-il, attendez que j'en sois dehors pour avoir une réponse; je suis trop sincère et trop poli pour le faire chez un ministre du roi [1].

Voltaire feint de croire à l'émancipation de l'Espagne et il la dit en bon chemin de secouer le joug du fanatisme et de l'ignorance [2]. Ce sont là de grandes illusions, si l'on est sincère, et longtemps encore les faits donneront un démenti à ces prévisions optimistes. Et la meilleure preuve et la plus concluante, nous la trouvons dans cette lettre de Beaumarchais au duc de la Vallière, de la fin de décembre :

Une des choses qui m'a le plus frappé dans ce très-magnifique couvent [3], c'est la condamnation des livres de presque tous nos philosophes modernes qui est affichée publiquement auprès du chœur des moines. Les ouvrages proscrits y sont nommés ainsi que leurs auteurs, et par prédilection votre ami Voltaire, dont on condamne non-seulement tous les ouvrages qu'il a faits, mais encore tous ceux qu'il fera par la suite, ne pouvant sortir que du mal d'une plume aussi abominable. Je lui avais écrit de Bayonne, pour lui envoyer la commission de M. le duc de Laval et la vôtre, Monsieur le duc. Il est resté trois mois sans me répondre,

1. Loménie, *Beaumarchais et son temps* (Paris, Lévy, 1873), 3e édit., t. I, p. 152, 153.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXII, p. 261. Lettre de Voltaire à D'Alembert; 25 mars 1765.

3. Le couvent de San Lorenzo (l'Escurial).

et m'a enfin écrit à mon adresse de Versailles, me comptant bien de retour, dit-il, et ne voulant pas me brouiller avec le Saint-Office en m'envoyant ici une lettre de lui; mais elle m'y est parvenue sans accident[1].

Cette célébrité conquise du jour au lendemain par des mémoires d'une plaisanterie si française, qui valurent à leur auteur, avec les faveurs du public, les sévérités de la nouvelle magistrature, ne laissa pas d'étonner Voltaire, moins peut-être que l'espèce d'impunité dans laquelle celui-ci demeura. « Il est plaisant, s'écrie-t-il, qu'un garçon horloger, avec un décret de prise de corps, soit à Paris, et que je n'y sois pas[2]. » Mais cette amertume ne vise point Beaumarchais, et n'est qu'un retour sur soi et l'ostracisme odieux dont on est l'objet. Quant au « garçon horloger », il ne lésine pas sur la juste admiration que mérite une verve qui rappelle et doit lui rappeler les étranges et intarissables gaietés du docteur Akakia. « Les Mémoires de Beaumarchais sont ce que j'ai jamais vu de plus fort, de plus hardi, de plus comique, de plus intéressant, de plus humiliant pour ses adversaires. Il se bat contre dix ou douze personnes à la fois, et les terrasse comme Arlequin sauvage renversait une escouade du guet[3]. » Beaumarchais l'amuse, il l'étonne, le séduit, comme tout ce qui est fort. « Je ne suis pas encore mort non

1. Loménie, *Beaumarchais et son temps* (Paris, Didier, 1873), t. I, p. 504. Lettre de Beaumarchais au duc de la Vallière; Madrid, le 24 décembre 1764.

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 339. Lettre de Voltaire à Richelieu; à Ferney, 11 juillet 1770.

3. *Ibid.*, t. LXVIII, p. 413. Lettre de Voltaire au marquis de Florian; 3 janvier 1774.

plus, quoiqu'il s'en faille guère, écrivait-il à M. Bacon, et j'attends que M. Beaumarchais me réjouisse par son quatrième Mémoire qu'on attend avec plus d'impatience qu'une comédie nouvelle[1]. »

Voilà bien le dilettante, faisant abstraction de soi, mettant de côté tout amour-propre, et battant des mains aux coups bien portés ! Arrive le quatrième factum si vivement attendu. « J'ai lu le quatrième Mémoire de Beaumarchais, j'en suis encore tout ému, tout plein, tout stupéfait. Il n'y a jamais eu rien de semblable en justice réglée. On ne parlera plus des mémoires de Linguet après ceux de Beaumarchais[2]. » Qu'on dise que l'auteur du *Pauvre Diable* est un envieux que toute gloire offusque, et que le succès et le talent l'irritent chez autrui[3] ! On sait tous les bruits odieux que les ennemis de Beaumarchais répandirent et n'eurent pas de peine à accréditer dans un public avide de scandale, très-disposé à accueillir les calomnies les plus monstrueuses. Voltaire de repousser bien loin

1. Cabinet de M. Feuillet de Conches. *Lettres autographes de Voltaire à M. Bacon*, substitut du procureur général ; Ferney, 9 février 1774.

2. *Ibid.*, *Lettres autographes de Voltaire à M. Bacon ;* Ferney, 25 février 1774.

3. On l'avait pourtant dit, deux ans auparavant, dans un écrit anonyme intitulé ; *Réflexions sur la jalousie, pour servir de commentaires aux derniers ouvrages de M. de Voltaire*, 1772, in-8° (l'auteur était Charles-George Leroy, connu par ses *Lettres sur les animaux, par un philosophe de Nuremberg*). Accusé de « caresser les gens en place et d'abandonner ceux qui n'y sont plus », perfide insinuation dont on devine la portée, Voltaire s'écriait avec un véritable emportement : « Je connais l'insensé méchant... je lui répondrai qu'il en a menti... » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XLVII, p. 30. *Lettre sur un écrit anonyme ;* à Ferney, 20 avril 1772.

ces infamies par la meilleure et la plus concluante, à coup sûr, des raisons. « Je persiste à croire, dit-il à son cher ange, que Beaumarchais n'a jamais empoisonné personne, et qu'un homme si gai ne peut être de la famille de Locuste. »

Il n'y avait guère de lettres de Voltaire qui ne fissent en quelques heures le tour de Paris. Un soir, à une représentation d'*Eugénie*, un beau monsieur du parquet, après avoir relevé toutes les faiblesses de l'ouvrage avec plus que de la sévérité, en arriva à l'écrivain lui-même, qu'il ne traita pas mieux. Il raconta, entre autres choses, que, dînant ce jour-là même chez M. d'Argental, il avait entendu lire une lettre de l'auteur de *Mérope* (manifestement celle où se trouve le passage que nous venons de citer), lequel s'obstinait, l'on ne savait pourquoi, à soutenir que « ce Beaumarchais-là » n'avait pas empoisonné ses trois femmes. « Mais, poursuivit-il, c'était un fait dont on était bien sûr parmi messieurs du parlement. » L'homme que le hasard avait fait l'interlocuteur de ce beau parleur, supplia du geste, en riant, ses voisins de laisser achever un récit aussi intéressant. L'on s'était levé; il prit la parole, et, avec le plus merveilleux sang-froid :

Il est vrai, Monsieur, dit-il à celui-ci, que ce misérable homme a empoisonné ses trois femmes, quoiqu'il n'ait été marié que deux fois, qu'on sait de plus au Parlement-Maupeou qu'il a mangé son beau-père en salmis, après avoir étouffé sa mère entre deux épaisses tartines; et j'en suis d'autant plus certain, que je suis ce Beaumarchais-là, qui vous ferait arrêter sur-le-champ, ayant bon nombre de témoins, s'il ne s'apercevait à votre air effaré que vous n'êtes point un de ces rusés scélérats qui composent les

atrocités, mais seulement un des bavards qu'on emploie à les propager, au grand péril de leur personne. »

On applaudit, ajoute l'historien de l'aventure, et le nouvelliste court encore, oubliant qu'il avait payé pour voir jouer la petite pièce. Cette scène est vivante, et ce qui en accroît le piquant, c'est que l'acteur et le chroniqueur ne font qu'un. Plus tard, Beaumarchais, alors l'éditeur des œuvres de M. de Voltaire, à la lecture de cette lettre où l'auteur de *la Henriade* repoussait avec tant de bon sens cette accusation inepte, se souvint de la représentation d'*Eugénie* et de la façon dont il avait fermé la bouche à ce bavard qui ne méritait pas sa colère ; il ne put résister à la démangeaison de raconter ce petit incident, dans une note qui a bien son cachet et qu'il signa, selon son habitude, lorsqu'il intervenait, « le correspondant général de la Société littéraire typographique »[1]. Revenons aux rapports du poëte avec « l'hippopotame », comme Beaumarchais l'appelle, ou « le monstre Marin », comme l'appelait de son côté mademoiselle de Lespinasse[2], et à toutes ses perplexités, qui ont bien leur côté plaisant et comique. La lettre qui suit, quoique longue, éclaire trop la situation de chacun, pour que nous n'ayons point cru devoir la reproduire en grande partie.

Il y avait longtemps que M. le marquis de Condorcet m'avait un peu désillé les yeux sur Marin (c'est à d'Argental qu'il écrit), et m'avait même donné quelques inquiétudes, en me priant très-instamment de ne lui jamais écrire par

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVIII, p. 433.
2. Madame Suard, *Essais de mémoires sur M. Suard* (Paris, Didot, 1820), p. 109.

un tel correspondant. M. de Condorcet me parlait de cet homme précisément comme Beaumarchais en parle. Dans ces circonstances, vous m'écrivez que Marin est l'unique cause du funeste contre-temps que j'ai essuyé à propos des *Lois de Minos*, contre-temps par lequel toutes mes espérances ont été détruites. Il n'est pas douteux qu'en effet ce ne soit Marin qui ait vendu la mauvaise copie au libraire Valade.

Vous voyez dans quel précipice cette perfidie mercenaire m'a plongé. Je me doutais déjà de ses manœuvres et de son avidité, par les plaintes qu'il m'avait faites de ce que vous aviez bien voulu faire partager entre Lekain et lui le produit de je ne sais plus quelle tragédie (*les Guèbres*): tout me paraît éclairci. Je me rappelle même que M. de Sartines en était instruit, quand il me conseilla de ne pas pousser plus loin l'affaire de Valade, et de ne pas exiger qu'il nommât le traître[1]...

Beaumarchais m'envoyait ses Mémoires, et je ne le remerciais seulement pas, ne voulant point que Marin, sur lequel je n'avais encore que des soupçons, et auquel je confiais encore tous mes paquets, pût me reprocher d'être en correspondance avec son ennemi. Il faut vous dire encore que, Marin étant bien reçu chez M. le premier président (du moins avant le *Quatrième Mémoire*), j'écrivis à madame de Sauvigny que je ne voulais pas seulement remercier Beaumarchais de ses factums, parce que j'étais l'ami de Marin.

Je lis et relis ce quatrième Mémoire; j'y vois les imprudences et la pétulance d'un homme passionné, poussé à bout, justement irrité, né très-plaisant et très-éloquent. Il me persuade tout ce qu'il dit; il me développe surtout le caractère et la conduite de Marin; et par le tableau qu'il fait de cet homme, il me confirme ce que vous m'en avez appris[2].

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVIII, p. 195. Lettre de Voltaire à Richelieu; à Ferney, 11 avril 1773.

2. Beaumarchais met en note, dans son édition : « M. de Voltaire ne connaissait pas encore même de vue M. de Beaumarchais, lorsqu'il écrivit cette lettre. »

Il y a de tout dans cette lettre, jusqu'à de la candeur. Cette circonspection dont le patriarche tient à ne pas se départir, tant qu'il ne sera point assuré que « l'hippopotame » a cessé d'être redoutable, n'est pas un phénomène isolé, auquel on aurait tort d'accorder quelque importance. C'est un des côtés les plus saillants de cette nature ondoyante, pétrie de poltronnerie et d'audace, que son ombre, le son de sa voix effrayent à certaines heures, et qui, à d'autres moments, cassera les vitres, brûlera ses vaisseaux et marchera en avant, sans compter l'ennemi et s'inquiéter des obstacles. Quant à Marin, il a le don de l'effrayer : il est couché à terre, ce n'est pas assez ; il faut qu'on sache à n'en pouvoir douter qu'il est bien mort.

Vous me demanderez quel est le résultat de ma lettre ; le voici : c'est premièrement de vous supplier de me dire franchement ce qu'on pense de Marin dans Paris ; secondement, de vouloir bien m'apprendre s'il est vrai qu'il soit encore en crédit auprès de M. le premier président et de M. de Sartines, et quelle est sa situation auprès de M. le duc d'Aiguillon... N'allez pas me dire que je suis trop curieux, car je vous jure que j'ai raison de l'être. Ce Marin m'a plusieurs fois embâté ; il se fesait fort de réussir en tout ; il me protégeait réellement. Enfin j'ai besoin d'être instruit, mon cher ange.

Je me flatte que vous ne croyez plus les contes qu'on vous a faits sur Beaumarchais, et que vous êtes détrompé comme moi. Un homme vif, passionné, impétueux, peut donner un soufflet à sa femme, et même deux soufflets à ses deux femmes, mais il ne les empoisonne pas [1].

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVIII, p. 448, 449, 450. Lettre de Voltaire à d'Argental ; 25 février 1774. A cette dernière réflexion, l'auteur du *Barbier* ajoute encore : « Je certifie que ce Beaumarchais-là, battu quelquefois par des femmes, comme la

Beaumarchais avait fait un tort infini à un homme de sa trempe, fougueux, emporte-pièce, plume brillante et oseuse comme lui, mais qui n'avait ni son pathétique ni son éloquence persuasive et entraînante : nous voulons parler de l'avocat Linguet, dont la popularité, si grande un instant, ne fut conquise qu'au prix de son repos, et, disons-le, de la considération qui ne suit guère les renommées tapageuses. Voltaire, qu'il avait ébloui, sentant le mal que peuvent faire de tels jouteurs pour qui toutes armes sont bonnes, n'aurait pas demandé mieux de tenir le journaliste à distance. Mais il faudra bien répondre à ses lettres, le remercier avec un mot d'éloge des livres et des brochures qu'il enverra, accepter sa collaboration dans un procès fameux[1], et, en fin de compte, le recevoir à Ferney quand il s'y montrera. Le biographe du rédacteur des *Annales politiques et littéraires* assure que cette apparition et cette halte de trois jours[2] ne furent pas fort du goût du patriarche, qui toutefois se garda bien d'en rien témoigner. Voltaire aurait avoué dans la suite « qu'il l'avait eu sur ses épaules comme un fagot d'épines, et qu'il n'avait pas eu la force de le secouer, tant il craignait, en le jetant à terre, d'en être déchiré[3]. » Telle dut être, c'est à croire, la situation d'esprit du Vieux de la Montagne devant tant de verve sans

plupart de ceux qui les ont aimées, n'a jamais eu le tort honteux de lever la main sur aucune. »

1. L'affaire Morangiès.

2. Fin 1776 à 1777. Nous n'avons nulle part rencontré de date précise du passage de Linguet à Ferney.

3. Gardaz, *Essais sur la vie et les ouvrages de Linguet* (Paris, 1809), p. 58.

mesure comme sans frein. Toutefois, le collaborateur de Linguet, Mallet du Pan, qui le vit à Ferney et connut aussi bien que qui que ce soit ces deux hommes, parle d'une façon toute différente et du séjour du pamphlétaire chez le philosophe et de l'impression qu'il y laissa[1]. En tout cas, cet écrivain paradoxal, impétueux, plein d'éclairs, s'il était inégal et incorrect, avait trouvé son maître. « On ne parlera plus des Mémoires de Linguet après ceux de Beaumarchais, » avait dit Voltaire ; et ce jugement a été l'arrêt même de la postérité, qui connaît à peine de nom tant de livres, de publications et de brochures effrénées.

Après la découverte de sa trahison, après l'impitoyable exécution que Beaumarchais avait faite de Marin, il semblerait que le poëte, n'ayant plus rien à redouter, avait désormais ses coudées franches et pouvait tout au moins ne pas cacher à celui-ci le juste mépris qu'il lui inspirait. Mais il laissait, hélas ! aux mains de Marin des armes dont il lui était toujours loisible d'abuser; et cette considération était de nature à faire garder au patriarche un silence prudent : c'est ce qu'il avoue lui-même avec une ingénuité assez plaisante dans une lettre à Condorcet, le premier qui avait démasqué le personnage. « Ce Beaumarchais justifie bien les défiances que vous aviez. Malheurereusement, j'ai eu trop de confiance. Pour surcroît de peine, il faut que je me taise, cela gêne beaucoup quand on a de quoi parler et qu'on aime à parler[2]. » Dans cette

1. Sayous, *Mémoires et Correspondance de Mallet du Pan* (Paris, Amyot, 1851), t. I, p. 32.

2. Condorcet, *Œuvres* (Paris, Didot, 1847-1849), t. I, p. 25.

curieuse lettre à d'Argental, que nous venons de reproduire, Voltaire dit que c'était Marin qui l'avait « embâté de la justification de M. de Lally ». S'il n'a que trop lieu de se plaindre du secrétaire de la librairie, ce n'est point en cette circonstance du moins, et cet *embâtement* est, sans doute, le seul service considérable que lui ait rendu le *monstre* Marin.

Lettre de Voltaire à Condorcet ; 25 février 1774. N'est pas dans la Correspondance générale.

X

VOLTAIRE ET LES MÉPRISES JUDICIAIRES. — SABATIER. MORTS DE LA BEAUMELLE ET DE PIRON.

Il nous faut revenir à cette lamentable affaire des Sirven, que nous avons escortés et laissés dans l'exil, poursuivant, de l'étranger, la révision d'un arrêt aussi inique qu'absurde et inepte. Mais ils ont pour eux Voltaire, ils ont pour eux cet homme inflexible qui mourra à la peine ou vaincra tous les obstacles. L'auteur de l'*Essai sur la tolérance* n'aura point à se reprocher d'avoir été un seul jour, durant tant d'années, sans travailler avec le même acharnement indomptable à la tâche ardue dont il s'était fait un devoir. On ne saurait trop le répéter, devant les interprétations perfides, il n'avait plus là, pour le soutenir, l'élément dramatique, le spectacle, le sang versé, la torture, l'échafaud, le bûcher. Il disait, en janvier 1768, à d'Argental, qu'il remerciait de ses bontés pour les Sirven : « Il faut être aussi opiniâtre que je le suis, pour avoir poursuivi cette affaire pendant cinq ans entiers, sans jamais me décourager... Je sais bien que cette petite pièce n'aura

pas l'éclat de la tragédie de Calas; mais nous ne demandons pas d'éclat, nous ne voulons que justice[1]. » Voltaire parle de cinq ans; mais il n'est pas, il s'en faut, au dénoûment. Quoi qu'il en soit, il se remue, il s'agite, et, dans la poursuite de cette affaire, qui recule devant lui comme l'horizon aux yeux du voyageur, il ne s'emporte qu'à bon escient; il sait être calme, modéré, et trouvera des paroles conciliantes lorsqu'il s'adressera à l'équité des membres de ce parlement qui a jugé et condamné Calas: car, après le rejet de leur requête au Conseil privé, il faudra que les Sirven aillent purger leur contumace à Toulouse[2].

En somme, l'important, c'est que l'univers sache qu'il est au monde des innocents sans état, sans pain, sans asile, parce qu'un misérable juge de campagne aura porté une sentence ridicule, sans fondement, dictée par l'ignorance, la passion, l'intimidation peut-être. Quoi de mieux, de plus éloquent contre un pareil arrêt, que la sympathie déclarée des plus hauts personnages, des plus grands princes de la chrétienté? Catherine II envoie quelques secours pour ces infortunés à la prière du poëte-philosophe; le fait est si simple et si naturel, qu'elle préférerait que sa lettre de change fût ignorée. « Si cependant, lui marque-t-elle, vous pensez que mon nom, tout peu harmonieux qu'il est, fasse quelque bien à ces victimes de l'esprit de persécution, je me remets à votre prévoyance, et vous me

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 541. Lettre de Voltaire à d'Argental; 23 janvier 1768.

2. *Ibid.*, t. LXII, p. 303. Lettre de Voltaire à M. M***, conseiller au parlement de Toulouse; à Ferney, 19 avril 1765.

nommerez, pourvu seulement que cela même ne leur nuise pas[1]. » Madame Geoffrin écrivait au patriarche, de Varsovie, où elle était allée embrasser celui que sa funeste étoile plutôt que sa fortune avait élevé sur le trône de Pologne : « Sa Majesté a été très-touchée du sort des malheureux pour lesquels vous vous intéressez ; elle m'a donné de sa poche deux cents ducats[2]. » Frédéric dépêchait, de son côté, cinq cents livres[3]. Christian VII envoyait également son offrande ; ce qui faisait dire à l'auteur de *Mérope*, tout glorieux, et à juste titre, d'un tel résultat :

Je crois vous avoir mandé que le roi de Danemarck venait de se mettre dans le rang de nos bienfaiteurs. J'ai brelan de roi quatrième ; mais il faut que je gagne la partie. N'admirez-vous pas comme cette vie est mêlée de haut et de bas, de blanc et de noir ? et n'êtes-vous pas fâché que, parmi mes quatre rois, il n'y en ait pas un du Midi[4] ?

Nous avons fait allusion à cette nécessité de comparaître devant le parlement de Toulouse[5], de se

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIII, p. 206. Lettre de Catherine à Voltaire ; à Pétersbourg, le 29 juin (9 juillet) 1766.

2. Voltaire, *ibid.*, t. LXIII, p. 243. Lettre de madame Geoffrin à Voltaire ; à Varsovie, 25 juillet 1766.

3. *Ibid.*, t. LXIII, p. 244. Lettre de Voltaire à Damilaville ; à Genève, 25 juillet 1766.

4. *Ibid.*, t. LXIV, p. 14. Lettre du même au même ; 9 février 1767.

5. « Les Sirven avaient été renvoyés par la commission des conseillers d'État ordinaires par-devant le roi lui-même, pour obtenir la cassation de la sentence confirmée par le parlement de Toulouse. Mais ce parlement a représenté avec tant d'opiniâtreté son droit de ressort contre les condamnés contumaces, droit en effet établi pour tous les départements du royaume, que le conseil a craint les mouvements de toute la magistrature. » Voltaire, *Lettres inédites* (Paris,

livrer, pieds et poings liés, au risque d'un supplice ignominieux et terrible, si l'arrêt des premiers juges était confirmé. Fallait-il conseiller au pauvre homme de courir de telles chances? et quelle responsabilité l'on assumait soi-même en l'y déterminant! car l'on conçoit que le feudiste, brisé par le malheur, estimé dans sa patrie d'adoption, dut hésiter devant une tentative aussi hasardeuse. Mais Voltaire, après avoir tâté le terrain, fait sonder les juges, préparer les voies, décide Sirven à ce suprême effort. Ce dernier se constituait résolûment prisonnier à Mazamet, où son arrivée ne laissa pas de troubler la conscience de ses juges, qui ne s'attendaient point à semblable démarche (31 août 1769[1]).

Il lui fallut toutefois en passer par la filière ordinaire de la procédure d'alors; déjouer les manœuvres du procureur fiscal; percer à jour les inconséquences, les contradictions, les mensonges du médecin gagné et séduit; démontrer enfin, avec toute la brutalité de l'évidence, sa parfaite innocence. Le misérable Trin-

Didier, 1857), t. II, p. 116. Lettre de Voltaire à M***, septembre 1767.

1. Voltaire lui écrivait quelque temps après: « Consolés-vous, mon cher *Sirven*, ne perdés point courage. Je vous enverray vos filles s'il le faut, et je viendray moi-même, si ma santé me le permet. Avés-vous besoin d'argent? Vous en aurés. Je suis sûr de votre innocence comme de mon existence. J'espère tout de la raison et de l'équité de votre juge. Je sais que M. le procureur-général est très-bien intentionné. Il a trop de lumière et trop de vertu pour ne pas vous faire rendre justice. Plus vous avés été malheureux, plus vous aurés de mérite devant Dieu et devant les hommes. Je vous embrasse de tout mon cœur. » Henri Beaune, *Voltaire au collége* (Paris, Amyot, 1857), p. 123. Lettre de Voltaire à Sirven; Ferney, 24 septembre 1769. Sur une carte à jouer très-sale, de la main de Voltaire: « M. de Voltaire est venu 4 fois. »

quier, dont le siége était fait, requérait, dans ses conclusions, « l'accusé, dûment atteint et convaincu de parricide ». Convaincu de parricide ! c'était la mort. Mais, tout en sentant l'urgence, pour sa sûreté, d'une condamnation, celui-ci ne demandait pas mieux d'être coulant sur le reste, et ses exigences n'allèrent pas au delà d'un bannissement de dix années, de la ville et juridiction de Mazamet, et d'une amende de mille livres envers le seigneur, avec injonction de garder son ban, sous les peines portées par les ordonnances (16 novembre 1769[1]). Mais depuis quand le parricide était-il châtié par le bannissement et l'amende? et ces conclusions n'eussent-elles pas, à elles seules, révélé une conscience bourrelée, un esprit troublé, qui ne sait plus où il en est et quoi résoudre?

L'arrêt, porté le même jour, hâtons-nous de le dire, ne tint compte de ces conclusions ineptes. Ce n'était plus le complice de Trinquier, le haut justicier Landes, qui dirigeait les débats : le parlement de Toulouse l'avait déclaré incapable de revoir l'affaire, et il l'avait mise en d'autres mains[2]. Le magistrat qui lui fut substitué s'appelait Labruguière, et c'est à son influence plus qu'à la bienveillance, sans doute, des deux autres juges (les mêmes qui avaient concouru à la première condamnation), qu'il faut attribuer la magnanimité relative de la sentence. Les parties étaient mises hors d'instance, Sirven devait être élargi des prisons où il

1. Camille Rabaud, *Sirven*, Étude historique (Paris, Cherbuliez, 1858), p. 124.

2. Voltaire, *OEuvres complètes* (Beuchot), t. LXV, p. 562. Lettre de Voltaire à d'Argental; 30 auguste 1769.

était détenu, et main levée lui était donné de ses biens, meubles et immeubles. Il y a là un abîme entre les deux sentences. Mais un innocent ne pouvait se contenter pour si peu. Ainsi, les frais de la première procédure dont on reconnaissait l'injustice, puisque l'arrêt avait été réduit à néant, demeuraient toujours à sa charge. Ce n'était rien, cela. Quelle que fût sa détresse, ce qu'il devait encore moins admettre, c'est qu'en lui rendant la sécurité, en le faisant rentrer dans la possession de ses biens, le jugement laissât subsister l'accusation, qui n'était considérée calomnieuse que quand on relaxait l'inculpé. Si cet arrangement pouvait entrer dans les vues des juges, Sirven, porté d'ailleurs par l'opinion, n'accepta point un pareil compromis; il interjeta appel devant le parlement toulousain, requérant cassation ou réforme du jugement, et demandant qu'il fût relaxé de l'accusation calomnieuse dont il avait été l'objet, ses adversaires condamnés à lui payer vingt mille livres de dommages-intérêts. Mais c'était une nouvelle procédure, de nouveaux, d'éternels délais à subir, et, cela va sans dire, de nouvelles dépenses, auxquelles l'infortuné aurait été dans l'incapacité absolue de faire face, si l'on ne fût encore venu à son aide, si Voltaire ne lui eût pas ouvert généreusement sa bourse.

Entre l'arrêt de Mazamet et celui de la cour souveraine, il s'écoula un intervalle de plus de deux années. Le parlement se réunissait en la chambre de la Tournelle, le 25 novembre 1771. On remarqua que, parmi ceux qui allaient décider du sort de Sirven et l'absoudre finalement, se trouvaient quelques juges qui avaient

condamné Calas. Mais, si cela annonçait une étrange révolution dans les esprits et les consciences, il serait peu équitable de ne pas tenir compte de la différence d'évidence des deux causes. L'arrêt fut tel qu'on pouvait le souhaiter, sous l'empire de l'étrange législation qui existait alors, et que la Révolution devait emporter avec des institutions plus respectables et moins défectueuses : il réformait la sentence du 29 mars 1764, relaxait Antoinette Léger, la femme du feudiste, de « la fausse et calomnieuse condamnation » contre elle intentée, ordonnait la main levée des biens meubles et immeubles confisqués sur sa tête, et le payement des fruits pendant la durée de la détention des biens ; confirmait la sentence du 16 novembre 1769 quant à Sirven, et condamnait les consuls de Mazamet aux dépens. « M. le premier président de Toulouse, écrivait Voltaire à M. de Rochefort, me mande que la première chose qu'il ait faite avec son nouveau parlement, a été de rendre une entière justice aux Sirven, et de leur adjuger des dépens considérables. Songez qu'il ne fallut que deux heures pour condamner cette famille au dernier supplice, et qu'il a fallu neuf ans pour faire rendre justice à l'innocence[1]. »

Ou Voltaire a bien mal compris ou nous nous demandons ce que M. de Bastard entend par des « dépens considérables ». Ces dépens, mis à la charge des consuls de Mazamet, montaient au chiffre de trente-huit francs huit sous six deniers. Il y a loin de là aux vingt mille livres réclamées par Sirven comme une juste répara-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 317, 318. Lettre de Voltaire au comte de Rochefort ; décembre 1771.

tion, une légitime indemnité de tout ce qu'il a souffert dans son honneur et dans sa fortune. En revanche, mais c'était la règle, il était condamné aux frais contamineux, qui s'élevaient à deux cent vingt-quatre livres dix sous six deniers[1]. Voltaire fut récompensé de tant d'années de persévérance, d'efforts fiévreux, par le bonheur de cette famille, qui venait à Ferney baiser les mains de son sauveur et lui donner le spectacle d'une félicité qui était bien son ouvrage[2]; devoir de reconnaissance dont madame Calas s'était acquittée, elle aussi, en juillet 1770[3]. Il avait besoin de ces encouragements pour poursuivre la mission de Titan qu'il avait imposée à sa vieillesse : car il n'était pas au terme de sa tâche, il s'en fallait de beaucoup.

Ces erreurs judiciaires, qui, rendons cette justice et à notre législation et à notre magistrature, sont inconnues de notre temps, se représentaient à tout instant, sans corriger les juges d'alors de leur inébranlable foi en leur infaillibilité. Pendant que les Calas poursuivaient la

1. Camille Rabaud, *Sirven*, Étude historique (Paris, Cherbuliez, 1858), p. 142, 143. Mais la bourse de Voltaire lui était ouverte. « Je prie monsieur Delaleu, écrivait le poëte à son notaire, le 4 mars 1772, de vouloir bien avoir la bonté de payer les frais de chancellerie dans l'affaire du s[r] Sirven et de sa famille, qui enfin a été rétablie dans tous ses droits; je lui serai très-obligé. » Il disait à M. Bacon, le 13 avril suivant : « S'il faut encore de l'argent, on donnera tout ce qu'il faudra. » Cabinet de M. Feuillet de Conches, *Lettres inédites de Voltaire à M. Bacon, substitut du procureur général.*

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVII, p. 338, 339. Lettre de Voltaire à madame Du Voisin; à Ferney, le 15 janvier 1772. M. Rabaud commet une erreur en reportant cette lettre au 15 juin.

3. *Ibid.*, t. LXVI, p. 331. Lettre de Voltaire à D'Alembert; 7 juillet 1770. « Madame Calas, que j'embrassai hier avec tous ses enfants... »

réhabilitation de leur père et la leur propre, tandis que les Sirven attendaient leur tour pour réclamer la révision de l'étrange procédure que nous connaissons, une autre méprise judiciaire s'accomplissait, dans le ressort du parlement de Paris, près de Bar, en 1767. Un homme est assassiné sur le grand chemin; un individu que le hasard faisait passer à quelque distance assiste de loin à ce crime, sans porter aucune aide à la victime. Le juge appelé examine le terrain, qui était sablonneux. On trouve une trace de chaussure menant droit à la maison d'un laboureur appelé Martin, que l'on arrête sur-le-champ, et que l'on confronte avec le passant. « Ce n'est pas lui, dit le témoin après l'avoir regardé : je ne le reconnais pas. » — « Dieu soit loué! s'écrie alors le vieillard, en voilà un qui ne m'a pas reconnu [1]. » Cette exclamation après de mortelles angoisses, que signifie-t-elle, si ce n'est que l'étranger, appelé à décider par un témoignage du sort de l'inculpé, n'a pas retrouvé en lui l'auteur du crime que l'on recherchait? S'il y a équivoque dans les mots, il ne peut y en avoir que là, et il serait quelque peu rigoureux de faire payer de sa tête à un pauvre laboureur une phrase d'une construction amphibologique: c'est ce qui pourtant devait arriver.

Pour le juge, le cri de ce paysan n'eut qu'un sens : j'ai fait le crime, mais me voilà sauvé, on ne m'a pas reconnu. Sur cette phrase ambiguë quant à la lettre,

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVI, p. 527. *Les Peuples aux parlements*, 1771. Les circonstances sont un peu différentes dans le *Dictionnaire philosophique*, t. XXVII, p. 552; et t. XLVII, p. 39, dans l'*Essai sur les probabilités en fait de justice*.

celui-ci condamnait le prévenu, sans autres informations, à mourir sur la roue, après avoir été préalablement appliqué à la torture. Martin est envoyé à Paris, emprisonné à la Conciergerie, car c'est au parlement de décider en dernier ressort. La Tournelle, « surchargée de procès », confirme la sentence du magistrat subalterne, et l'infortuné, ramené à Bar après les obligatoires épreuves de la torture, est rompu vif, et meurt sur la roue en appelant le ciel à témoin de son innocence. Son bien avait été confisqué au profit du roi; sa famille, ruinée, déshonorée, s'était enfuie, et sa femme devait succomber sous le poids de l'opprobre et de la misère. Martin demeurait à tout jamais un assassin, sans une de ces rencontres providentielles qui prouvent que la Divinité se désintéresse moins de nous qu'on voudrait le faire croire. Un misérable est arrêté et condamné prévôtalement pour nous ne savons quel crime. Au moment de mourir, sûr que rien au monde ne pourrait le soustraire au sort qui lui est réservé, il s'avoue l'auteur du meurtre pour lequel Martin a péri sur la roue. En dépit de la belle interprétation du juge, Martin était innocent : c'était une nouvelle victime de la prévention et de la précipitation dans les jugements.

On mande cette aventure horrible à un solitaire[1]; on lui envoie des pièces probantes. Il écrit à un conseiller du parlement de Paris, né avec une belle âme, et qui était dans cet heureux âge de la jeunesse, où le cœur s'ouvre à la sensibilité et à la compassion[2]. Ce magistrat court au greffe

1. Voltaire se nomme, dans la *Méprise d'Arras*. « Une fatalité singulière fait que je suis instruit de cette catastrophe... » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XLVI, p. 544.

2. Le neveu de Voltaire, Dompierre d'Hornoy. En effet, le poëte

criminel; il trouve, après de longues recherches, un extrait de l'arrêt, sur un papier de minute. On promet de réhabiliter la mémoire du mort; inutile cérémonie qui ne rend pas de pain à une famille vagabonde, transplantée avec sa honte en Hongrie, parmi tant d'autres familles lorraines. Cependant cette vaine formalité est oubliée; le torrent des affaires entraînait bientôt ailleurs tous les esprits, et la folie d'entacher les vivants[1] fit négliger ce qu'on devait aux morts[2].

Nous ne sommes pas au bout de ces méprises, qui se succèdent avec une fréquence qu'on croirait volontaire, tant elles trouvent peu d'excuse dans les circonstances et les témoignages. Le procès des époux Montbailli, à cette époque même, venait encore soulever l'indignation publique, surexcitée par ces arrêts de mort envoyant à la roue et au bûcher de lamentables victimes, dont les juges seuls s'obstinaient à répudier l'innocence. Montbailli et sa femme n'avaient pas quitté leur lit, quand une ouvrière se présente, à sept heures du matin, pour parler à leur mère (27 juillet 1770). Ils couchaient dans une antichambre précédant la chambre de celle-ci. Montbailli se lève; l'on n'avait entendu aucun bruit, et la crainte de la

écrivait à l'avocat Christin, le 1er octobre 1775 : « Il y a un conseiller au parlement de Paris, que vous connaissez et qui vous aime, parce qu'il aime la vérité et la justice, il veut s'informer de tout ce qui concerne ce pauvre Martin, et rendre, s'il se peut, service à cette malheureuse famille. » *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIX, p. 381.

1. Ce dernier membre de phrase est une allusion à l'adresse de l'ancien parlement, qui, le 4 juillet 1770, avait rendu un décret déclarant le duc d'Aiguillon « prévenu de faits qui *entachaient* son honneur ». Plus haut déjà (p. 392), on trouve cette phrase, toujours à propos de M. d'Aiguillon : « On peut être très-entaché dans le parlement et très-bien servir le roi. »

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XLVI, p. 529. *Les Peuples aux parlements*, 1771.

réveiller arrêta son fils quelque temps. Enfin il entre et aperçoit la vieille femme renversée, la tête penchée à terre, l'œil droit meurtri par l'angle d'un meuble qu'elle avait heurté dans sa chute, ne donnant plus signe de vie. Montbailli s'écrie : « Ah! mon Dieu, ma mère est morte! » et tombe comme foudroyé. Sa femme accourt, l'ouvrière la suit, les voisins sont appelés, un chirurgien qu'on était allé chercher ne peut que constater le décès de la veuve Montbailli.

Le fils, revenu à lui, grâce à une saignée, procède aux tristes devoirs qui lui restent à rendre à celle qui n'est plus. Mais déjà des gens du peuple, qui n'ont rien vu de ce qui s'est passé, entrevoient dans la rapidité et l'imprévu de cette mort un crime horrible, et ne doutent bientôt plus de la culpabilité des deux époux. Mais pourquoi ce crime? La veuve, qui avait le malheureux défaut de boire, avait l'ivresse querelleuse, et, le soir même de l'événement, une discussion assez vive avait eu lieu entre elle et ses enfants. Il paraîtrait toutefois que , les premières vapeurs qui brouillaient ses idées, dissipées, elle se calma ; et l'on se sépara à demi réconciliés. Mais, de la part des époux Montbailli, ce n'aurait été qu'une feinte odieuse, et la vieille femme devait expier de sa vie ses torts envers ses enfants, ou, tout simplement, le supplice d'une communauté intolérable. Vengeance ou délivrance, il fallait choisir entre ces deux mobiles : car la veuve ne laissait que des dettes, et non-seulement ceux-ci n'avaient nul intérêt à sa mort, mais, comme ils subsistaient tous trois d'une manufacture de tabac concédée par les fermiers généraux à leur mère et qui pouvait leur

être retirée à son décès, leur petite fortune semblait attachée à sa conservation. Qu'importe? Une foule aveugle ne fait pas toutes ces réflexions, qui contrarieraient d'ailleurs ce besoin d'émotions violentes auquel il faut sans cesse un aliment.

La populace de Saint-Omer, elle, s'agite, murmure, devient menaçante, et détermine le magistrat, qui devrait être sourd aux excitations extérieures, à ordonner l'arrestation et l'emprisonnement des époux Montbailli, quoiqu'il n'y eût ni corps de délit, ni plainte, ni accusation juridique, ni vraisemblance de crime [1]. Les médecins et les chirurgiens, mandés près du cadavre, s'entendent pour reconnaître que « la mort a pu être causée par une hémorragie que la plaie de l'œil a produite, ou par une suffocation. » Y a-t-il dans ce rapport de quoi servir de base à la moindre présomption d'un meurtre? et cet examen était-il fait pour décider les juges à ordonner un plus ample informé d'une année, durant lequel les prévenus demeureraient en prison? Certes non, et la réputation de probité, l'aménité des mœurs de l'infortuné ne légitimaient pas d'aussi rigoureuses mesures. Mais intervint le procureur du roi, qui en appelle *a minima* de la sentence au conseil d'Artois. On est curieux de savoir sur quoi fut fondé cet appel, et encore plus l'arrêt du conseil supérieur d'Arras, qui, répétons-le, sans corps absolu de délit (car, pour qu'il y eût corps de délit, il faudrait qu'il eût été prouvé que la défunte n'avait point succombé à une attaque d'apoplexie et qu'elle eût péri de la main

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XLVI, p. 549. Procès criminel de Montbailli et de sa femme, 1771.



d'un assassin), sans le moindre indice, sans accusateurs ni témoins[1], en présence de dénégations énergiques, toujours les mêmes, malgré les piéges habituels de l'instruction, condamnait le mari, après avoir antérieurement subi la question ordinaire et extraordinaire, à avoir le poing coupé et à expirer sur la roue, et la femme à être pendue, leurs corps à tous deux livrés aux flammes.

L'arrêt, prononcé le 9 novembre 1770, avait pour le mari son exécution à Saint-Omer, dix jours plus tard. Jusqu'au dernier moment, le malheureux protesta de son innocence. On lui coupa la main; il dit: « Cette main n'est point coupable d'un parricide; » et il répondra aux exhortations de son confesseur : « Pourquoi voulez-vous me forcer à faire un mensonge? en prenez-vous sur vous le crime? » La femme était enceinte : il fallait bien surseoir. C'était être à la potence pendant six mois sous la main d'un bourreau[2]. Ses parents profitèrent de l'intervalle de sa grossesse pour implorer un sursis du nouveau chancelier, qui l'accorda. C'est là que l'influence, l'action du patriarche de Ferney se manifesta. Le procès fut revu par le nouveau conseil d'Arras, les deux époux furent absous d'une voix unanime, et, « plus noble ou moins orgueilleux que le parlement de Toulouse, il pleura sur le malheur irréparable d'avoir fait périr un innocent[3]. » L'infortunée

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. L, p. 322. *Prix de la justice et de l'humanité*, 1777.

2. *Ibid.*, t. XLVI, p. 554. Procès criminel de Montbailli et de sa femme.

3. *Ibid.*, t. I, p. 269. *Vie de Voltaire*, par Condorcet.

veuve fut reçue avec des sanglots par la population toujours mobile; ce fut un triomphe : des feux furent allumés, une fête fut donnée à l'avocat qui avait pris en main la cause de l'innocence.

Mais à quoi tiennent les destinées humaines? « Si par hasard (c'est Voltaire qui parle) le chancelier de France n'avait été averti, l'iniquité aurait été consommée[1]. » Cette phrase modeste ne dit pas tout : elle ne dit pas que le sauveur des Calas fut encore le sauveur de cette jeune femme, qui, sans patronage, sans appui, n'aurait point réussi à se faire entendre du chef de la justice. Mais le poëte était un protecteur puissant et écouté, dont les services présents, ceux qu'il pourrait rendre, méritaient quelque condescendance. Et, en cette circonstance, il obtint tout ce qu'il était humainement possible à un chancelier de lui accorder, bien que ce fût loin encore d'être tout ce qu'était en droit d'exiger la pleine équité. Même avec le parlement Maupeou, il y avait à tenir compte des traditions, des prétentions, de la morgue d'un corps qui, malgré de trop récentes expériences, se jugeait infaillible et estimait de l'exemple le plus funeste ces redressements qui le déconsidéraient. Sans doute, ces révisions n'étaient pas faites pour relever son prestige. Mais il est, il sera toujours quelque chose qui primera de telles considérations, le respect de la justice et du droit, l'inviolabilité de l'innocent, plus pressants que le châtiment du coupable; et, quand les juges ont erré, la réhabilitation tout au moins de

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. L, p. 522. *Prix de la justice et de l'humanité.*

celui qu'ils ont frappé à tort dans son honneur, dans ses biens et dans sa vie.

Voltaire ne s'endormait pas dans les joies du triomphe. Les circonstances lui semblaient propices; le parlement Maupeou devait être favorable à ces victimes d'une magistrature qui employait ses loisirs forcés à déchaîner contre lui l'opinion. Aussi ce ne seront ni deux ni trois affaires qu'il mènera de front, pour lesquelles il se remuera, écrira, parlera, sollicitera; nous en compterons jusqu'à cinq, sans être assuré de n'en avoir point omis : ce sera la révision du procès de Lalli, dont le fils, le jeune Tollendal, avait juré de poursuivre la réhabilitation en tous lieux et par tous les moyens [1]; ce sera la révision du jugement d'Étallonde, qui, mieux avisé, avait échappé par une prompte fuite au châtiment terrible du chevalier de la Barre[2]; ce sera l'affaire Morangiès, triste affaire en somme, où un lieutenant général joue le plus étrange rôle au milieu d'usuriers, de prêteurs sur gages, qu'il accuse de le dépouiller, et qui ont su tout au moins lui faire signer pour trois cent cinquante mille livres d'effets qu'il ne veut point payer [3]; ce sera

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XLVII, p. 296 à 414. *Fragments historiques sur l'Inde et sur le général Lalli*, 1773.

2. *Ibid.*, t. XLVIII, p. 123 à 145. *Le Cri du sang innocent*, 1775.

3. *Ibid.*, t. XLVII, p. 245 à 262. *Précis du procès de M. le comte de Morangiès contre la famille Véron.* — *Ibid.*, p. 494 à 502. *Fragment sur la justice.* — *Ibid.*, p. 6 à 22. *Lettre à M. le marquis de Beccaria au sujet de Morangiès.* — *Ibid.*, p. 209 à 221. *Déclaration de M. de Voltaire à son sujet.* — *Ibid.*, p. 157 à 171. *Nouvelles probabilités en fait de justice.* — *Ibid.*, p. 222 à 228. *Réponse à l'écrit d'un avocat* (Falconnet). — *Ibid.*, p. 263 à 291. *Lettre de M. de Voltaire à MM. de la Noblesse du Gévaudan.*

la lourde entreprise de l'affranchissement des serfs du mont Jura, courbés sous cette avilissante et odieuse tyrannie de la mainmorte exercée si impitoyablement par les chanoines de Saint-Claude[1]; ce sera enfin le non moins difficile affranchissement de ce pauvre petit pays de Gex, vexé, pressuré, ruiné par les suppôts de la ferme, et que la ferme dispute à Voltaire, au ministre même, dont le bon vouloir fut longtemps neutralisé par la résistance des traitants et sous-traitants.

Nous hasarderons-nous dans ces obscurs labyrinthes? le lecteur voudrait-il d'ailleurs nous y suivre? Ces détails, il faut les aller demander à ces mille mé-

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XXI, p. 420. *Précis du siècle de Louis XV*, p. 371, ch. XLII, et XXIX, p. 206, 207. *Dictionnaire philosophique :* Biens d'église, serfs de corps. — XLVI, p. 445 à 456. *Au roi en son Conseil pour les sujets du roi qui réclament la liberté en France.* — XLVIII, p. 102 à 119. *Diatribe à l'auteur des Éphémérides.* Les chanoines de Saint-Claude étaient loin d'être les seuls à exercer ce droit aussi honteux qu'inhumain. Voltaire écrivait à la fin de décembre 1773 à M. Bacon : « Il m'arrive dans ce moment un papier de Bezançon que je joins icy. Il s'agit d'une pauvre femme que la barbarie de la mainmorte prive de tout bien. C'est un ex-conseiller du parlement de Bezançon et un des plus implacables ennemis des nouveaux parlements et du gouvernement présent qui poursuit cette infortunée. Ce petit tiran non moins dangereux que celui de Montluçon l'a traittée avec une cruauté inouïe, et veut la dépouiller de tout ce qui lui reste. Elle paraît au moins en droit de demander au Conseil une évocation au parlement de Grenoble, parce que le barbare qui la persécute est parent de tout le parlement de Bezançon... Cette pauvre femme me fend le cœur, et je ne connais plus personne au Conseil. Il y aurait encore une meilleure chose à faire, ce serait d'abolir pour jamais la mainmorte. » Cabinet de M. Feuillet de Conches, *Lettres autographes de Voltaire à M. Bacon ;* 22 décembre 1773, à Ferney. Voltaire écrivait au même, quelques jours après : « Je crois ma pauvre mainmortable morte. » (9 février 1774.)

moires, à ces factums de toute nature, étincelants de verve, étourdissants de bon sens, de raison, de logique, et, quand il y a lieu, de persiflage, d'ironie mordante, dont la partie adverse ne se relève point; si nous en exceptons, par-ci, par-là, quelques pages indiscrètes, passionnées, violentes, qui déparent le reste, c'est du bon Voltaire, d'un Voltaire qui réussit à étouffer les incitations de sa vanité ou de sa haine, qui n'envisage que les intérêts sacrés de la vérité et de l'humanité. Et ce Voltaire-là ne nous apparaît en aucune autre phase de sa vie avec cette élévation, ce dévouement et cette abnégation.

Sa bourse est ouverte à qui lui révèle une détresse véritable. Et qu'on ne dise pas que c'est pour sa vanité de l'argent placé à gros intérêts. Il est plus discret qu'on ne pense sur le bien qu'il fait, et le hasard seul apprendra souvent ce qu'on n'eût jamais su par lui. Il n'allait pas chercher au loin des malheureux à secourir, pour se dispenser de venir en aide aux infortunes qui étaient à sa porte. La disette décimait alors le pays de Gex. Le spectacle de cette misère générale l'affecta profondément, et il s'employa à y remédier autant que ses moyens le lui permirent. Il fait apporter à grands frais du blé de Sicile, qu'il distribue aux habitants à un prix bien au-dessous du prix de l'achat. Ces détails ignorés sont consignés dans la lettre même d'avis de celui que le poëte avait chargé de la mission[1]. Mais, si ses ressources sont bornées, il ne recu-

1. « Monsieur, la commission que vous me donnâtes de vous expédier deux cents coupes de blé de Sicile dont je vous laissai la

lera point devant l'importunité. Les expédients ne lui manqueront pas, et il les indiquera, au besoin, avec cette aisance qui sait se faire accepter et dont nous trouvons un exemple dans la curieuse lettre qui suit. Elle est à l'adresse de l'intendant de Dijon, M. Amelot :

Monsieur, vos bontés pour notre chétif païs égalent nos désastres. Il y a des tems où il faut savoir souffrir, et ces tems ne sont pas rares. La disette est un de nos grands maux. C'était peu d'établir des fabriques de montres à Ferney, il fallait des fabriques de pain. J'ai fait venir des blés et farines de Genève, de Lyon, de Marseille. Tous les environs sont tombés aussitôt chez moi comme des affamés. J'ai été obligé de donner du blé jusqu'à des Francs-Comtois. Je suis à bout, et j'ai quatre-vingts personnes à nourrir.

Il y a une trentaine de sacs de bled saisis depuis longtems au bureau de Meyrin sur les monopoleurs. Si vous pouvez, Monsieur, me donner, comme je le crois, un ordre pour acheter cette petite partie, ce faible soulagement pourra subvenir pour quelques jours, car il y a du bled à Gex par les soins de Mr Fabri ; mais on l'économise avec juste raison jusqu'à la moisson qui ne sera ni prompte, ni abondante. Je vous supplie, Monsieur, d'avoir la bonté de m'honorer d'un mot de réponse sur cet objet pressant [1].

montre à Ferney, le 13 de ce mois, est remplie. » Lettre de Clauseau cadet à Voltaire ; à Lyon, 21 juin 1771. Longchamp et Wagnière, *Mémoires sur Voltaire* (Paris, André, 1826), t. I, p. 32, 33. Additions *au Commentaire historique*.

1. Archives de la Côte-d'Or. Intendance, liasse 1836. Lettre de Voltaire à M. Amelot, intendant de Dijon ; à Ferney, 29 juin 1771. On lit, en tête de la lettre, de la main de l'intendant : « Je prie M. Robinet de m'envoyer promptement un projet de réponse. Ce 5 juillet 1771 » ; et plus bas, de la main sans doute de Robinet : « Je me suis borné à former le projet de réponse sur ce qui concerne les grains déposés à Versoix. J'ignore ce qu'il y a à répondre sur les autres objets, d'ailleurs l'approche du départ est une bonne excuse pour différer d'y répondre. »

Quel est l'homme qui ait jamais réuni à un tel degré cette ardeur, ce zèle qui ne se lassent point et qui lassent la résistance? Et Condorcet n'a-t-il pas raison de dire au ministre Turgot, son ami, en lui envoyant en 1774 la requête du pays de Gex[1] : « Je voudrais qu'elle fût discutée dans le Conseil, que le roi vît que le plus grand écrivain de la nation est aussi un des hommes les plus bienfaisants et un des meilleurs citoyens. C'est vraiment un homme bien extraordinaire, et, quoi qu'on en puisse dire, si la vertu consiste à faire du bien et à aimer l'humanité avec passion, quel homme a eu plus de vertu? l'amour du bien et de la gloire sont les seules passions qu'il ait connues[2]. » Voilà la part du bien, elle est incontestable, il ne faut ni la nier ni l'amoindrir.

Est-il besoin de dire que, tout en prenant en main la cause de la veuve et de l'orphelin, l'on n'a garde d'oublier les piqûres et les morsures des Fréron, des La Beaumelle et de tous les insectes qui bourdonnent à leur suite, les Larcher, les Cogé, les La Bletterie, les Nonotte, les Sabatier, les Clément? L'on n'a que trop présentes ces exécutions endiablées : les *Diatribes de*

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XLVIII, p. 30 à 35. *Au Roi en son Conseil*, 1774. Joignez à cette supplique : *Lettre écrite à M. Turgot par MM. les syndics généraux de Gex; Notes concernant le pays de Gex; Mémoire sur le pays de Gex; Mémoire des États du pays de Gex; Mémoire du pays de Gex; A M. Turgot, ministre d'État*, 1775; *Mémoire à M. Turgot; Prières et Questions adressées à M. Turgot; Délibération des états de Gex; Remontrances du pays de Gex.*

2. Condorcet, *Œuvres* (Paris, Didot, 1847-1849), t. I, p. 247. Lettre de Condorcet à M. Turgot; ce jeudi, août 1774.

l'abbé Bazin, défendant son bon oncle[1]; la *Lettre de Gérofle à Cogé*[2]; la pluie d'épigrammes et de sarcasmes dont le traducteur de Tacite est l'objet[3]; la *Lettre d'un avocat de Besançon au nommé Nonotte, ex-jésuite*[4]; la boue dans laquelle on noie l'auteur des *Trois Siècles*. Encore une fois, Voltaire a été attaqué; le sanglier a été relancé dans son repaire, on l'en a fait sortir : malheur aux imprudents qui l'y sont allés trouver! Mais n'y a-t-il qu'à applaudir et à féliciter ce jouteur incomparable, qui suffit à tant d'attaques déchaînées et gaspille son temps, en se déconsidé-

1. Voltaire, *OEuvres complètes* (Beuchot), t. XV, p. 2. — XLIII, p. 310, 315 et suiv., 382, 386, 394, 396, 413.

2. *Ibid.*, t. XLIII, p. 435, 436, 437. Il y a bien des réserves à faire en faveur de toutes ces victimes du poëte, qui ont le fond, si malheureusement la forme ne leur manque que trop, et sont d'une science incontestable mais bien inutile, car on ne les lit ni ne les écoute. Cogé, tout le premier, était un homme d'un grand savoir; et, au moins en une circonstance, il prouva qu'il avait le sentiment de la bonne plaisanterie. Voltaire avait écrit à Marmontel, à propos de son *Bélisaire*, une lettre que celui-ci fit courir, et dans laquelle il disait que, s'il était à Paris, il irait avec l'Académie demander justice au roi (7 auguste 1767). Voltaire, quand il s'exaltait, n'avait que trop de ces exagérations; il se grisait, et perdait tout sentiment de la mesure. Le ridicule ici était réel, et n'échappa point à Cogé, qui se contenta de répondre avec beaucoup de finesse et de malignité, en se servant des propres armes de l'adversaire, par ces trois vers de la satire sur *la Vanité*, à l'adresse de Pompignan :

Les bourgeois
Doivent très-rarement importuner les rois;
La cour te croira fou : reste chez toi, bonhomme.

Cet à-propos est des plus heureux. « Mais, comme le fait observer une femme qui d'ailleurs avait horreur de l'auteur de *Mérope*, on avait en vain de l'esprit et raison contre M. de Voltaire. » Comtesse de Genlis, *Mémoires* (Paris, Ladvocat, 1825), t. VII, p. 7, 8.

3. *Ibid.*, t. XII, p. 293. — XIII, p. 256, 267. — XIV, p. 461, 462, 463. — XXI, p. 432. — LXV, p. 75, 126, 155.

4. *Ibid.*, t. XLIV, p. 1 à 5; 1768.

rant, dans ces victoires stériles? Ses meilleurs amis gémissaient de le voir ainsi frapper d'estoc et de taille des adversaires si peu dignes de ses coups, mais sans obtenir qu'il désarmât et rentrât dans le calme fécond de la méditation et de l'étude.

Votre Majesté, disait D'Alembert au roi de Prusse, voudrait que j'écrivisse à Voltaire à propos de philosophie, pour l'engager à ne point s'acharner sur les morts, ni sur les vivans, qui sont censés morts et qui devraient l'être pour lui par le peu de mal qu'ils peuvent lui faire. Hélas, Sire! il y a longtemps que j'ai pris la liberté de lui donner ce conseil, et Votre Majesté voit quel en est le fruit. Il faut gémir sur le sort de l'humanité, qui ne permet pas qu'un seul homme ait à la fois tous les talens et toutes les vertus, et qui devrait pourtant le permettre, ne fût-ce que pour dédommager la terre de porter tant d'hommes qui n'ont ni talens ni vertus. Cependant je ferai encore un nouvel effort d'après les représentations de Votre Majesté[1]...

Mais D'Alembert, quelque temps après, constatait lui-même l'insuffisance et la vanité de ses efforts : « Il sera, je crois, mandait-il à Frédéric trois mois après, le 8 novembre, encore plus difficile de crier efficacement *économie* à nos déprédateurs, que de crier *modération* à Voltaire et de le persuader. Je ne lui écris guère sans l'exhorter à mépriser les chenilles qu'il écrase, et à ménager les hommes de mérite qu'il vili-

1. D'Alembert, *Œuvres complètes* (édit. Belin), t. V, p. 314. Lettre de D'Alembert au roi de Prusse; Paris, 17 août 1771.—Condorcet, qui était allé avec D'Alembert relancer le poëte à Ferney, dira de lui : « J'ai trouvé Voltaire si plein d'activité et d'esprit, qu'on serait tenté de le croire immortel, si un peu d'injustice pour Rousseau et trop de sensibilité aux sottises de Fréron ne faisaient apercevoir qu'il est homme. » *Œuvres* (Paris, Didot, 1847-1849), t. I, p. 170. Lettre de Condorcet à Turgot; 27 novembre 1770.

pende, et Votre Majesté voit comme il profite de mes remontrances. » On ne saurait mieux dire, bien que D'Alembert, en recommandant à cet homme passionné la modération, la bienveillance, n'ait pas en vue indifféremment, nous en avons peur, toutes les sortes d'ennemis. Parmi les assaillants, il y a à considérer celui qui ne fait que remplir un devoir et défendre la cause dont il est le soldat. L'auteur du *Sermon des cinquante*, qui s'accorde toute latitude et toute licence, ne veut pas comprendre cela. Quiconque prend la plume pour répondre à ses assertions sur l'Ancien et le Nouveau Testament, si passionnées, si légères, si peu scientifiques le plus souvent, est un polisson et un cuistre de collége bien indigne de sa colère. Que ne le laisse-t-il aboyer! On sent le tort que le trop sensible, le trop irascible écrivain se donne par ces excès, ces grossièretés et ces outrages. Mais, dans les rangs de ces belligérants qui, tout en dépassant le but, eux aussi, par des violences non moins regrettables, prenaient parti, en somme, pour ce qu'il y a de plus respectable, leur Dieu, leur croyance, ce qu'ils jugeaient la vérité, se mêlaient les bandits de la plume, ces condottieri littéraires, qui, sans convictions, sans foi, flattent ou injurient indifféremment l'homme célèbre, selon que la louange ou l'outrage leur doit être profitable. Il ne faut pas accepter sans la vérifier, nous y consentons, la moindre accusation de Voltaire ; mais il n'a pas inventé tout ce qu'il allègue contre ses adversaires.

Ainsi Sabatier, « venu de Castres avec des sabots », était un drôle décidé, dès son arrivée dans la grande

ville, à se tirer de page, sans regarder aux moyens. D'Alembert raconte de lui une infamie dont il se rendit coupable envers le comte de Lautrec, chez lequel il était entré « en qualité de décrotteur bel esprit », et à la suite de laquelle il fut chassé ignominieusement[1]. Sabatier s'était échappé de son séminaire, où l'on avait voulu l'empêcher de rimer; réfugié à Toulouse, où il rattrapait le temps perdu, il faisait jouer au théâtre de la ville une comédie en prose, *les Eaux de Bagnères* (1763), qui fut reçue avec une indulgence encourageante, et s'attaquait bientôt, comme c'est le fait de la jeunesse, à tous les sujets et tous les genres : madrigaux, bouquets à Chloris, épîtres, épigrammes, contes licencieux. Deux ans se passèrent ainsi. Nous avons une lettre de lui, datée de Toulouse, à l'adresse de cet Helvétius que la postérité ne connaît que par un bien mauvais livre, mais qui était l'homme le plus généreux, le plus compatissant, le plus chrétiennement charitable (il eut pris ce mot pour un outrage) qu'il y eût au monde. Il lui dépêche deux contes en vers, « les premiers fruits de sa verve », avec un Discours critique sur les motifs et les causes qui engagent les parents à faire ou à rompre les mariages contre l'inclination des enfants. « Je n'aurois pas osé, disait-il, prendre la liberté de vous les envoyer, si M. Bonnal, qui a l'avantage de vous connoître, ne m'y avoit déterminé. Il m'a dit que vous êtes l'homme du monde le plus porté à rendre service aux jeunes gens qui cultivent les lettres; daignés

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVIII, p. 81. Lettre de D'Alembert à Voltaire; à Paris, ce 26 décembre 1772.

donc, Monsieur, m'honorer de votre critique. Comme je me propose d'aller l'année prochaine à Paris, je désirerois beaucoup, Monsieur, que vous me permissiez de vous consulter quelquefois sur certains points de littérature, afin que, profitant de vos lumières, je fusse moins ignorant quand j'arriverai dans la capitale[1]. »

Helvétius ne resta pas insensible à de telles avances. Il trouva quelque talent dans ces vers, où d'ailleurs il avait sa part d'éloges; il fut touché de cette passion des lettres dont il était lui-même dévoré, et ne résista pas à la tentation de faire un ingrat de plus. Il invite le grand homme de Castres à venir à Paris, et lui assure une pension de douze cents livres. Celui-ci accourt, et son premier soin est de réunir ses poésies, sous le titre singulier de : *Quarts d'heure d'un joyeux solitaire*. Il regrettera plus tard la publication de ces pauvretés, qu'il désavouera même et attribuera sans façon à un avocat de Montpellier, de ses amis, qui venait de mourir. C'est lui qui nous l'apprend.

Il se jeta à plein collier dans le parti de la philosophie. Il n'avait pas à se plaindre; et peu de ses pareils avaient rencontré comme lui un Mécène qui les aidât à vivre, en attendant que leurs livres y pourvussent. Mais Sabatier, en y songeant, se dit qu'un bénéfice était plus sûr qu'une pension philosophique, et planta là la coterie encyclopédique, se mettant bravement à attaquer ceux qui l'avaient accueilli et nourri. Il com-

1. Étienne Charavay, *Catalogue de lettres autographes* du 7 mai 1875, p. 42, n° 292. Lettre de Sabatier à Helvétius; à Toulouse, ce 11 septembre 1765.

mença par Voltaire, qu'il avait loué[1], estimant que ce qu'il y avait encore de plus pressé était de terrasser le patriarche, s'il se laissait faire. Sa première attaque est son *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire* (1772). Avant de le publier, il l'avait confié à Rousseau, dont il savait la haine contre l'auteur de *la Guerre de Genève;* mais celui-ci lui avait répondu : « Voltaire est sans doute un méchant homme, dont je n'ai rien moins qu'à me louer; mais il a dit et fait tant de bonnes choses, que nous devons tirer le rideau sur ses travers. » Le conseil était sage, il était généreux; mais il fallait donner des gages et démontrer sa force en même temps que son zèle; il fallait, pour tout dire, que des services signalés appelassent les récompenses.

Que dites-vous de ce malheureux abbé Sabatier, qui a sauté de son bourbier dans une sacristie et qui a obtenu un bénéfice? J'ai en ma possession un commentaire de sa main sur Spinosa, dans lequel ce drôle est plus hardi que Spinosa même. Voilà l'homme qui se fait Père de l'église à la cour; voilà les gens qu'on récompense. Ce galant homme est devenu un confesseur, et mériterait assurément d'être martyr à la Grève[2].

En effet, la cour l'avait comblé de faveurs, et M. de Vergennes, qui s'exagéra sa valeur, le fit venir près de lui, le logea dans son propre appartement, dans une chambre contiguë à son cabinet, et lui accorda une pension de douze cents livres, pour lui faire oublier,

1. *Dictionnaire de littérature, dans lequel on traite de tout ce qui a rapport à l'éloquence, à la poésie et aux belles-lettres* (1770). T. III, p. 174. *Table des auteurs cités.*

2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXVIII, p. 308. Lettre de Voltaire à Saint-Lambert; Ferney, 1er septembre 1773.

sans doute, les bienfaits du bon Helvétius : son engouement ira jusqu'à lui confier l'éducation de ses enfants. Sabatier n'était pas un converti qui reconnaît ses erreurs ; c'était un intrigant, qui, après mûr examen, avait pris le chemin qui devait le mener plus sûrement à la fortune. Au fond, il n'avait ni mœurs ni religion, la pente de son esprit le portait vers la gravelure et les obscénités, et, dans le même temps qu'il se posait en champion de la morale et de la foi, il s'amusait à traduire occultement les joyeusetés des Contes de Boccace[1]. Mais l'hypocrisie et l'impudence sont les meilleurs coursiers de l'ambitieux sans principes qui veut arriver. Quand la révolution éclata, elle surprit Sabatier à la tête de quatre pensions : une sur la cassette du roi, l'autre sur l'économat, la troisième sur le *Mercure*, la dernière sur le département des Affaires étrangères. De pareilles situations fortifient les convictions, et il est juste de reconnaître que Sabatier ne varia ni dans ses regrets d'un régime dont les abus avaient du bon ni dans son exécration pour le nouvel ordre de choses.

La Beaumelle s'était fait oublier : il s'était retiré dans le pays de Foix, avec sa femme, la sœur du jeune Lavayse. Cette union, disons-le en passant, Voltaire l'avait considérée comme un procédé indigne de la part de gens dont il avait sauvé l'honneur et la fortune, et il s'en explique avec cette sensibilité qu'il ne sait ni maîtriser ni réprimer. Toup à coup Ferney est

1. C'est même la seule traduction de Boccace que nous ayons, écrite d'ailleurs avec correction et une certaine élégance.

accablé, inondé de lettres anonymes, venues de Lyon, dont le contenu ne laissait que trop soupçonner la provenance ; et si La Beaumelle s'était bien gardé de les écrire lui-même, elles n'avaient pu être dictées que par lui. On s'imagine l'agacement, l'irritation croissante, la fureur de Voltaire à l'arrivée de chacune de ces épîtres envenimées. Il savait que la prudence seule et les embastillements[1] avaient arrêté la plume de cet ennemi acharné ; et cette obstination à le relancer dans sa solitude, quoique souterrainement, finit par le jeter dans un état d'exaspération à peine croyable. A la quatre-vingt-quinzième, il n'y tient plus : il écrit à la fois à M. de Sartines et à M. de Saint-Florentin, auquel il fait passer ce dernier billet. Les ennemis de Voltaire considèrent cette accusation et ces plaintes comme une manœuvre du poëte, qui envoyait en même temps au chancelier un *Mémoire* où, prenant sa revanche avec plus de passion que de générosité, il relevait toutes les terribles imprudences de l'adversaire[2]. Disons que M. de Saint-Florentin ne douta point de la culpabilité de La Beaumelle et répondit au patriarche de Ferney qu'il aviserait à faire cësser ces persécutions.

J'ai, Monsieur, gardé la dernière lettre anonyme qui vous a été écrite à la suite d'un très-grand nombre d'autres, et dont l'auteur se découvre par celle-ci ; j'écris à M. de Gardac, qui commande dans le pays de Foix, de parler au sieur de

1. La Beaumelle séjourna deux fois à la Bastille, en 1753 et 1756.
2. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XLIII, p. 293. Mémoire présenté au ministère de France, et qui doit être mis à la tête de la nouvelle édition qu'on prépare du *Siècle de Louis XIV*.

la Beaumelle de manière à l'obliger de se tenir en repos et de vous y laisser[1].

En effet, le ministre écrivait, quatre jours après, dans ce sens, à M. de Gardac[2]. Instruit de ces plaintes, La Beaumelle adressait de son côté une lettre indignée à M. de Sartines pour se laver de toutes les accusations que faisait peser sur lui un ennemi déloyal. « Quoi qu'il puisse m'imputer, disait-il, depuis douze ans, c'est-à-dire, depuis que je suis sorti de la Bastille, qu'il transforme pour moi en Bicêtre, je n'ai pas fait imprimer une syllabe. Je vis dans mes terres, au sein de ma famille, partagé entre la culture de mon jardin et mon Tacite[3]. » Mais, s'il n'a rien fait imprimer, il songe à faire imprimer, et c'est tout autre chose qu'une traduction de Tacite. Ce ne sera toutefois que plus tard, et parce qu'il sent que, pour le moment, la prudence lui fait un devoir du silence, et parce que ce qu'il projette ne se réalise pas en un jour. Dans une lettre à l'adresse des libraires de Genève Philibert et Chirol, publiée en septembre 1770, mais sans date,

1. Archives nationales, O-I, 409. Dépêches, p. 463. Lettre de M. de Saint-Florentin à M. de Voltaire, du 10 juillet 1767.

2. « Le sieur de la Beaumelle, qui habite présentement, Monsieur, à Mazères, au pays de Foix, a écrit une infinité de lettres à M. de Voltaire, lesquelles, quoyque sans signature, et particulièrement la dernière, ne laissent aucun doute qu'elles ne soient de luy. Vous voudrez bien l'avertir de se tenir tranquille et de laisser en repos M. de Voltaire; tous ces écrits anonymes ne pourroient que luy attirer du désagrément, s'il les continuoit. » *Ibid.*, p. 471; du 14 juillet 1767.

3. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXIV, p. 284. Lettre de La Beaumelle à M. de Sartines; à Mazères, pays de Foix, ce 13 juillet 1767.

et à coup sûr antérieure à cette époque, il annonçait qu'il préparait une critique raisonnée de tous les ouvrages de M. de Voltaire. Le but principal de ce travail devait être le démenti le plus éclatant aux faits articulés contre lui par M. de Voltaire, dans une multitude d'écrits qu'il avait le soin du reste d'indiquer[1]. Rien de plus légitime sans doute. Si la défensive doit le préoccuper, on devine bien toutefois que c'est l'attaque qui a la place prépondérante dans sa pensée et dans ses plans.

Mais ses instants étaient comptés : la mort ne devait pas lui laisser accomplir dans sa plénitude une vengeance si longtemps caressée, et *la Henriade* fut sa seule proie. Avec quelle volupté malsaine il s'applique à prouver qu'elle n'était point un poëme ou qu'elle était le dernier des poëmes, que cette œuvre surfaite était vicieuse et dans sa conception, et dans sa partie historique, et dans sa versification ! Chaque vers passe par ce creuset implacable ; et, sauf quelques perfides concessions pour démontrer que l'on est équitable et qu'on ne demanderait qu'à pouvoir louer plus souvent, pas un hémistiche ne trouve grâce devant cet Aristarque, qui donne la correction en regard de la faute, tout en convenant que, pour exécuter le plan d'une nouvelle *Henriade*, « il faudrait avoir plus de talent et surtout plus de santé. » Ce n'est pas seule-

1. Préface de l'*Histoire de Pierre le Grand*, celle des *Souvenirs de madame de Caylus*, les lettres *à Jean-Jacques Rousseau*, *à l'Académie française*, et *au sénateur Albergoti*, les *Honnêtetés littéraires*, *Mémoire présenté au ministère par M. de Voltaire contre La Beaumelle*, *Mémoire pour être mis à la tête de la nouvelle édition du Siècle de Louis XIV*, notes du *Siècle de Louis XV*, *Lettre à Lacombe*, etc.

ment un équivalent plus judicieux qu'il substitue au mot impropre ; ce sont des passages entiers, des tirades de vingt, de quarante vers, qu'il s'avise de rimer lui-même et de proposer bravement au lecteur sous ce titre presque naïf à force d'être outrecuidant : *Changements à faire dans la Henriade, proposés par l'auteur des Commentaires.* « Quand son ennemi, dit La Harpe, l'aurait payé pour consentir à se vouer lui-même au ridicule, jamais La Beaumelle n'aurait pu mieux faire[1]. » Ainsi le début du poëme, ce premier vers d'allure cavalière, qui s'approprie si bien au caractère même du Béarnais :

Je chante le héros qui régna sur la France...

n'a pas l'avantage d'agréer à La Beaumelle, qui trouve que le sujet serait « exposé plus heureusement » par celui-ci :

Français, je vous invite à chanter ce grand homme
Qui, malgré l'or d'Espagne et les foudres de Rome[2]...

Cette *invitation* n'est pas heureuse, et nous nous serions contentés de l'alexandrin de Voltaire ; quant au second vers, nous le préférerons avec d'autant moins d'embarras à l'amendement de La Beaumelle, que nous avons dit ailleurs qu'il est de l'abbé Cassagne. L'ouvrage était prêt à paraître, lorsque Voltaire, constamment en éveil, réussit à faire arrêter l'édition[3]. Quelles

1. La Harpe, *Cours de littérature* (Paris, Verdière), t. II, p. 92.
2. La Beaumelle, *Commentaire sur la Henriade* (Berlin, 1775), t. II, p. 99.
3. Ce ne pouvait être en 1769, comme on le prétend, puisqu'en septembre 1770, dans la lettre de La Beaumelle aux libraires de Genève, insérée dans l'*Année littéraire* de ce mois (t. IV, p. 254),

que fussent et la mauvaise foi et l'amertume de la critique, ce n'était que de la critique littéraire, et (on ne saurait le trop répéter) de tels abus de pouvoir retombent de tout leur poids sur ceux qui n'ont pas eu honte de les provoquer. L'auteur de *la Henriade* ne reculait, du reste, que de quatre à cinq ans la publication du livre de La Beaumelle, corrigé et augmenté d'une vie de l'auteur, par Fréron. Le *Commentaire* paraissait en effet en 1775, en deux volumes in-octavo, le premier précédé d'une planche servant de titre et sur laquelle l'éditeur avait eu l'étrange idée de faire graver le portrait du poëte entouré de ses deux Zoïles. Rosset, libraire de Lyon, avait été chargé par son confrère de remettre une épreuve de l'estampe à Voltaire, qui répondit à cette gentillesse par ces quatre vers si connus :

Le Jay vient de mettre Voltaire
Entre La Beaumelle et Fréron;
Ce serait vraiment un calvaire,
S'il s'y trouvait un bon larron [1].

Mais La Beaumelle ne vécut pas assez pour jouir de cette dernière vengeance : il mourait le 17 novembre 1773, à Paris, que le crédit de ses patrons lui avait rouvert, à l'âge de quarante-cinq ans, quelque temps après Piron, cet autre ennemi de Voltaire, qui, lui, poussait jusqu'à quatre-vingt-trois ans et six mois une existence dont le terme pouvait encore être

il est dit en note : « Cette critique est toute prête; elle formera un volume grand in-12 d'environ 260 pages.

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. XIV, p. 476. Il y a une variante à ces quatre vers, que donne madame du Deffand; mais ceux-ci semblent être les véritables.

ajourné, car ce fut un accident qui le précipita. La guerre de tirailleur que Piron fit, tant qu'il vécut, au même poëte qu'il avait commencé par encenser, n'avait point pour mobile, comme chez les autres, une arrière-pensée politique : c'était une haine belle et bonne, qui avait sa source dans la différence et l'inégalité de génie de ces deux hommes. L'auteur de *Callisthène* et de *Gustave* ne pouvait pardonner au « seigneur Arouet » ses succès tragiques : n'avait-il pas dit, avec une conviction qui fait sourire, que lui, Piron, jetait en bronze, quand les tragédies de son rival n'étaient que pure marqueterie ? Il s'était toujours révolté contre cette supériorité trop manifeste, à laquelle il était le seul à ne pas croire; il la sentait au fond, et c'est ce qui le rendait si amer et si plein de fiel. Il allégue, il est vrai, de sérieux griefs, de perfides insinuations, un procédé inqualifiable.

Piron, voyant le jeune roi de Prusse faire des agaceries à tous nos beaux-esprits, rimer à leur intention des vers d'écolier qu'on se fût bien gardé de trouver tels, Piron n'aurait pas demandé mieux d'entrer, lui aussi, en commerce avec ce prince si peu semblable aux autres princes, et il alla lui-même remettre une épître et une fable (*l'Aigle* et *les Deux Cigales*) au ministre de Prusse, qui se chargea de les faire parvenir à son maître. Voltaire, qui n'eût voulu pour rien au monde avoir à affronter à Berlin cette ironie incarnée, désordonnée, sans élégance, sans atticisme, mais de prime jet et plus preste, plus expéditive que la sienne, Voltaire est accusé par Piron d'avoir tout mis en œuvre pour dissuader le Salomon du Nord de nouer

des relations littéraires avec l'Orphée bourguignon. Il n'y eût pas aidé, à coup sûr ; la question est de savoir si, pour détourner le danger, il tint le propos que lui prête l'auteur de *Gustave*, sur des on-dit dont la provenance nous paraît suspecte. Grimm, à l'époque de la mort de Piron, faisait une prédiction qui ne manquait pas de s'accomplir, trois ans après. « Nous pouvons nous flatter du moins, disait-il, que tout ce qu'on trouvera dans les papiers de Piron contre M. de Voltaire sera fidèlement publié, car un certain Rigoley de Juvigny s'est emparé de ses papiers par l'ascendant qu'il a pris sur la nièce de Piron, qui n'est pas la personne la plus spirituelle du royaume [1]. Or, depuis que Rigoley, en sa qualité d'avocat, a défendu un violon de l'Opéra contre M. de Voltaire, il y a plus de vingt-cinq ans, dans un procès fort ridicule [2], il se croit obligé de prendre en toute occasion fait et cause contre le patriarche de Ferney et contre tous les philosophes [3]. » En effet, le biographe d'Alexis Piron (et nous avons eu occasion de le signaler) se fera scrupule de rien omettre ou atténuer, et les scènes où il fait intervenir l'auteur de *la Henriade* sont le plus souvent aussi malveillantes que ridicules.

Piron et Fréron n'avaient jamais été des amis bien chauds [4]; mais Piron n'était plus : on pouvait lui pardonner ses malices, à la condition de s'en faire une

1. Nanette Soisson, femme de Capron, musicien.

2. L'affaire Travenol, en 1746. *Voltaire à la cour*, p. 69 à 96.

3. Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. VIII, p. 131, 132.

4. Piron, *Œuvres inédites*, publiées par Honoré Bonhomme. (Paris, Poulet-Malassis, 1859), p. 380 à 384. *La Fréronade.*

arme contre un ennemi bien vivant, lui, malgré ses soixante-dix-neuf ans. La mort de l'auteur de la *Métromanie* était annoncée dans l'*Année littéraire;* on laissait espérer que Rigoley de Juvigny, son futur éditeur, ferait précéder la publication de ses œuvres d'une vie du poëte qu'il avait connu si intimement, et qu'un grand nombre d'anecdotes viendraient animer et égayer la matière. Si l'on ne comprend pas d'abord l'intention de Fréron, les lignes qui suivent viendront l'éclairer suffisamment.

En voici une, ajoutait l'auteur des feuilles, qui est assez plaisante et qui est vraie. M. Piron, prêt à rendre le dernier soupir, se réveilla comme d'un long sommeil et tint ce propos : « Voltaire, tant que j'ai vécu, n'a presque pas osé m'attaquer; mais je le connois; ce drôle est assez lâche pour m'insulter après ma mort, comme il a fait à l'égard de *Crébillon,* mon illustre compatriote. J'ai prévu sa bonne volonté. Il y a, parmi mes manuscrits, un petit coffret qui renferme cent cinquante épigrammes en son honneur. Si, quand je ne serai plus, il décoche un seul trait contre moi, je recommande à mon légataire littéraire de faire partir toutes les semaines une de ces épigrammes pour Ferney. Cette petite provision, ainsi ménagée, égaiera, pendant trois ans, la solitude du respectable vieillard de ce canton[1]. »

Tout dépendait donc de la sagesse de Voltaire. Mais pouvait-on compter sur la sagesse de Voltaire? Cependant, si les cent cinquante épigrammes prirent, hebdomadairement, selon les vœux du testateur, le chemin de Ferney, elles s'y sont si bien égarées, qu'elles n'ont point été retrouvées; et l'on regrette que Rigoley n'en ait pas gardé prudemment copie. Il est diffi-

1. L'*Année littéraire*, 1773, t. II, p. 101, 102; à Paris, ce 3 mars.

cile de ne pas considérer ce petit récit de Fréron comme un conte agréable et ayant particulièrement en vue « le respectable vieillard de ce canton. » Quoi qu'il en soit, Voltaire, que l'accusation de Piron atteignait plus que le reste, y fait allusion dans deux lettres, l'une à La Harpe, l'autre à d'Argental, et une troisième du même jour (19 avril 1776) au rédacteur du *Mercure de France*, ce qui prouve qu'il avait vivement ressenti le coup. Mais comment prendre pour vraie l'inculpation, dans les termes au moins où on la produit?

Vous m'apprenez, Monsieur (c'est sa lettre au *Mercure* que nous citons de préférence, à cause de son caractère officiel), vous m'apprenez, Monsieur, qu'on vient d'imprimer les œuvres posthumes de feu M. Piron, et que l'éditeur ne m'a pas épargné. Il prétend, dites-vous, que le roi de Prusse m'ayant un jour parlé de cet auteur *agréable*, *plein d'esprit et de saillies*, je lui répondis : « Fi donc! c'est un homme sans mœurs[1]. »

Je vous conseille, Monsieur, de mettre cette anecdote au nombre des mensonges imprimés; elle n'est assurément ni vraie, ni vraisemblable. Je puis vous attester, et j'ose prendre Sa Majesté le roi de Prusse à témoin, que jamais il ne m'a parlé de Piron, et que jamais je ne lui en ai dit un mot.

1. Voici comment Piron raconte lui-même l'anecdote : « Je remis mon épître et ma fable au ministre du roi de Prusse, qui les envoya à son maître. Le monarque, en homme d'esprit, s'en amusa; et la première fois qu'il vit Voltaire, il lui demanda : *Quel homme est-ce donc que ce Piron? il me paroît drôle; je voudrois le voir.* Fi donc! Sire, répondit Voltaire, c'est un homme sans mœurs. Les témoins m'écrivirent sur-le-champ cette réponse. Je n'en fis que rire. Quelque temps après, Maupertuis me vengea en faisant déguerpir Voltaire de la cour de Berlin. » Alexis Piron, *Œuvres complètes* (Neuchâtel, 1778), t. VI, p. 161. Fort probablement, le propos fut dépêché de Berlin à Piron par Baculard d'Arnaud, que Voltaire allait en chasser, si ce n'était fait déjà.

Il fallait s'en tenir là.

Je ne crois pas, ajoute-t-il, avoir entrevu Piron trois fois en ma vie. Je connais encore moins l'éditeur de ses ouvrages ; mais je suis accoutumé depuis longtemps à ces petites calomnies qu'il faut réfuter un moment et oublier pour toujours[1].

Voltaire était si vieux, qu'il supposait pouvoir s'exprimer en toute témérité sur les circonstances de sa jeunesse, sans redouter un démenti de ses contemporains. Mais, quoi qu'il en dise, il avait, et à son très-grand ennui, rencontré l'auteur de *la Métromanie* plus de trois fois et plus de cent, dans les salons où ils étaient reçus tous les deux, chez madame de Mimeure et le comte de Livry, dans le petit cercle de mademoiselle Quinault, à l'ancien Opéra-Comique, à la Comédie-Française, à Fontainebleau, à Bruxelles, dans ce trop fameux dîner notamment, raconté avec tant de satisfaction et de complaisance par le triomphant Piron[2]. Quant à l'éditeur de ses œuvres, quant à Rigoley de Juvigny, qu'il dit ne pas connaître, mais qu'il espère bien n'être point parent de M. Rigoley d'Ogny, « à qui ma colonie a les plus grandes obligations », sa rancune a trop de mémoire pour avoir oublié le défenseur de Travenol et ne lui avoir pas gardé une place dans ses souvenirs. Quoi qu'il en soit, Piron ne démordra pas d'une accusation qui légitime les incessants lardons qu'il décoche au seigneur de

1. Voltaire, *Œuvres complètes* (Beuchot), t. LXX, p. 18. Lettre de Voltaire au rédacteur du *Mercure de France;* Ferney, 19 avril 1776.

2. *Voltaire au château de Cirey*, p. 280, 281, 282.

Ferney. Il faut pourtant bien admettre que le mot qu'on prête à Voltaire, que cet argument d'un «homme sans mœurs », n'avait guère de portée, si l'on songe à qui il est dit. C'était une belle raison à donner, en effet, à l'ami de La Mettrie et de Pollnitz, et Frédéric était bien d'humeur à se rendre à des considérations de cet ordre ! Mais, encore une fois, l'aversion était de date antérieure et son origine vraie, nous l'avons indiquée : le chagrin que causait au poëte dijonnais cette gloire tapageuse et trop retentissante. Aussi ne laissera-t-il échapper aucune occasion de lancer son trait envenimé sur une réputation surfaite, qu'il fallait ramener à son niveau réel. Les épigrammes pleuvent; mais elles lui coûtent si peu ! Il en est d'aigres et d'amères; cette dernière est véritablement atroce à l'adresse d'un vieillard que la mort semble oublier, mais qu'elle peut atteindre demain :

Sur l'auteur dont l'épiderme
Est collé tout près des os,
La Mort tarde à frapper ferme,
De peur d'ébrécher sa faux.
Lorsqu'il aura les yeux clos
(Car si faut-il qu'il y vienne),
Adieu renom, bruit et los !
Le Temps jouera de la sienne.

C'est toujours, comme on le voit, la perpétuelle préoccupation des succès de ce rival dont on veut se persuader que la renommée sombrera avec l'existence ; mais cette conviction qui l'eût soulagé, on sent qu'il ne l'a pas, et c'est ce qui le met hors de lui. Nous disons hors de lui, car Piron était bonhomme. Pour

faire oublier l'épigramme, citons une anecdote que nous ne garantirons pas et à laquelle nous voudrions croire : elle va mieux à l'idée qu'on se fait de l'auteur de *la Métromanie*. Le bruit de la mort de Voltaire avait couru dans Paris ; un ami vient la lui annoncer. Piron se lève d'un bond sur son fauteuil et s'écrie à plusieurs reprises : « Ah ! le pauvre homme ! quelle perte ! c'était le plus bel esprit de France ! » Puis, revenant sur son élan : « Au moins, Monsieur, eût-il ajouté, vous répondez de votre nouvelle ! » Par malheur, l'on sent la facture, et le naturel manque à l'historiette.

On sait que Piron, pressé, poussé par l'abbé Sallier, fit prendre le voile à la muse court-vêtue de sa jeunesse et de son âge mûr[1] ; la traduction en vers français des *Sept Psaumes de la Pénitence* et du *De profundis* aura été le gage de sa résipiscence. Un de ses biographes se demande s'il n'a pas envisagé surtout, dans son retour à Dieu, un moyen d'échapper à toute assimilation avec Voltaire, cette vivante personnification de l'impiété[2]. Ce n'est là qu'une plaisanterie ; mais il se

1. « Piron possédait une belle bible in-folio à grandes marges, et sur ces marges il avait parodié en épigrammes, et rapproché dans un commentaire en vers, de la manière du monde la plus originale, tout ce qui l'avait le plus étonné dans ce divin livre. Ce commentaire était, de tous ses ouvrages, celui qu'il aimait de préférence et dont il faisait le plus de cas. Feu l'abbé Sallier le tourmenta tant à ce sujet, que Piron prit un jour sa Bible et la jeta dans le feu, en disant à l'abbé Sallier : « Vous m'avez fait brûler ce qui m'a le plus « amusé dans ma vie. » Grimm, *Correspondance littéraire* (Paris, Furne), t. VIII, p. 129. Janvier 1773.

2. Piron, *Œuvres*, précédées d'une notice par Édouard Fournier (Paris, Delahays, 1864), p. ciij.

fût moins accommodé du Paradis s'il n'avait pas été assuré de n'y point rencontrer le fils du notaire Arouet. L'auteur de *Zaïre* et de *Mérope* ne versa point de larmes hypocrites. La mort de Piron le laissa assez indifférent et dédaigneux : à ses yeux, ce n'était ni un bon poëte ni un grand écrivain de moins, la perte était donc médiocre pour les lettres ; et, pour lui, il n'avait pas à porter le deuil d'un ami.

FIN DE VOLTAIRE ET GENÈVE.

TABLE

FIN DE LA TABLE.

ERRATA

Page 2, ligne 13. — Au lieu de : « se passaien, » lisez : « se passaient. »
Page 5, ligne 1. — Au lieu de : « tout e monde, » lisez : « tout le monde. »
Page 9. — La note 2 doit avoir son rappel, même page, ligne 12, après les mots : « quelques années. » Id., ligne 25. — Le chiffre de rappel doit conséquemment être 3, auquel devra correspondre la note première de la page suivante qu'une confusion a transposée.
Page 36, le titre. — Au lieu de : « compliments, » lisez : « compliment. »
Page 116, ligne 8. — Au lieu de : « aux œuvres, » lisez : « dans les œuvres. »
Page 118, ligne 6 de la note. — Au lieu de : « l'année 1712, » lisez : « l'année 1766. »
Id. ligne 10 de la même note. — Au lieu de : « Guerchois, » lisez : « Guerbois. »
Page 149, lignes 12 et 13. — Au lieu de : « savait habituellement tenir compte, » lisez : « tenait habituellement compte. »
Page 177, ligne 2 de la note. — Au lieu de : « dédicatrice, » lisez : « dédicatoire. »
Page 229, ligne 1. — Au lieu de : « Siméon, » lisez : « Simon. »
Page 257, ligne 16. — Au lieu de : « Woodword, » lisez : « Woodward. »
Page 267, ligne 7. — Au lieu de : « aimables, » lisez : « complaisants. »
Page 271, note première, seconde ligne. — Au lieu de : « n° 19, p. 853, » lisez : « n° 19853. »
Page 302, ligne 6. — Au lieu de : « réquisitions, » lisez : « réquisitoires. »
Page 373, ligne 11. — Au lieu de : « pressé, » lisez : pressant. »
Page 383, note première. — Au lieu de : « Marchand, » lisez : « Michaud. »

Paris. — Imp. Viéville et Capiomont, 6, rue des Poitevins.

